

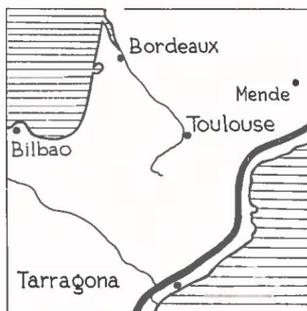
ANNALES

PUBLIÉES TRIMESTRIELLEMENT PAR

L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE · LE MIRAIL

NOUVELLE SÉRIE TOME XIV 1978 Numéro spécial

VIA DOMITIA



HOMMAGE A JEAN SÉGUY

TOME I



To E
2 Volumes
AT 45994





PHOTO J. ALLIÈRES



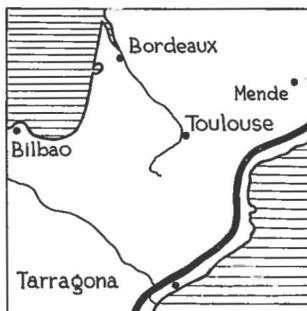
ANNALES

PUBLIÉES TRIMESTRIELLEMENT PAR

L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE - LE MIRAIL

NOUVELLE SÉRIE TOME XIV 1978 Numéro spécial

VIA DOMITIA



HOMMAGE A JEAN SÉGUY

TOME I

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon (art. 2 et suivants du Code pénal). Les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective sont interdites (loi du 11 mars 1957).

Comité de Patronage

Monsieur le Président de l'Université de Toulouse-Le Mirail.

BADIA i MARGARIT Antoni M., Recteur de l'Université de Barcelone, membre de l'Institut d'Estudis Catalans (Barcelone).

BALDINGER Kurt, Professeur à l'Université de Heidelberg.

BEC Pierre, Professeur à l'Université de Poitiers, Directeur du Centre d'Etudes Supérieures de Civilisation Médiévale.

BOLEO Manuel de Paiva, Professeur émérite de la Faculté des Lettres de l'Université de Coimbra, Directeur de la *Revista Portuguesa de Filologia*.

BORODINA Melitina, Professeur à l'Université de Leningrad, membre de l'Académie des Sciences de l'U.R.S.S.

CAZACU Boris, Professeur à l'Université de Bucarest, membre correspondant de l'Académie roumaine.

DULONG Gaston, Professeur à l'Université Laval (Québec).

FRANCESCATO Giuseppe, Professeur à l'Université de Trieste.

GODECHOT Jacques, Doyen de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Toulouse, professeur à l'Université de Toulouse-Le Mirail.

GOSSEN Charles-Théodore, Professeur à l'Université de Bâle.

GRAFSTRÖM Ake, Professeur à l'Université de Heidelberg.

GRASSI Corrado, Directeur de l'Atlas linguistique italien, professeur à l'Université de Turin.

HAMMARSTRÖM Göran, Professeur à l'Université Monash (Melbourne).

IVIĆ, Pavle, Professeur à l'Académie serbe des Sciences et des Arts (Belgrade).

LEJEUNE Rita, Membre de l'Académie royale de Belgique, professeur émérite à l'Université de Liège.

MALKIEL Yakov, Professeur à l'Université de Californie (Berkeley, U.S.A.).

MARAVALL José-Antonio, membre de l'Académie royale d'Histoire, Professeur à l'Université Complutense (Faculté des Sciences Politiques et de Sociologie, Madrid).

MARTINET André, Professeur honoraire à l'Université René-Descartes,
Directeur d'études à l'École pratique des Hautes Etudes (Paris).

MÜLLER Bodo, Professeur à l'Université de Heidelberg.

PIRON Maurice, Membre de l'Académie royale de Langue et de Litté-
rature françaises, professeur émérite de l'Université de Liège.

REMACLE Louis, Professeur à l'Université de Liège.

ROHLFS Gerhard, Professeur émérite de l'Université de Munich, profes-
seur honoraire de l'Université de Tübingen, membre de la Bayerische
Akademie der Wissenschaften.

ROSETTI Alexandre, Membre de l'Académie de la République Socialiste
de Roumanie.

SCHÜLE Ernest, Professeur à l'Université de Neuchâtel.

STRAKA Georges, Membre correspondant de l'Institut, Professeur à
l'Université de Strasbourg.

SUGUY Fujio, Professeur à la Faculté des Lettres (Université de Okayama,
Japon).

TUAILLON Gaston, Responsable national du GRECO 9 (Atlas linguistiques
de la France par régions), professeur à l'Université de Grenoble.

WOLFF Philippe, Membre de l'Institut, Professeur honoraire à l'Univer-
sité de Toulouse-Le Mirail.

Comité de rédaction

DINGUIRARD Jean-Claude, Professeur à l'Université de Toulouse-Le Mirail,
responsable.

ALLIERES Jacques, GARRETTE Robert, MARQUEZE-POUEY Louis, Pro-
fesseurs à l'Université de Toulouse-Le Mirail.

BOISGONTIER Jacques, assistant de recherches au C.N.R.S.

RAVIER Xavier, maître de recherches au C.N.R.S., directeur de l'Atlas
linguistique du Languedoc occidental.

TÉMOIGNAGE

par un des étudiants-camarades de Jean Séguy

La première fois où, issus de la khâgne toulousaine qui nous avait nantis d'une culture de luxe, nous nous assimes sur les bancs de la Faculté de Lettres de Toulouse au cours de philologie d'Ancien Français, nous eûmes le désolant spectacle d'un amphî morne et d'un professeur épluchant, mot par mot, le « Couronnement de Louis », tandis que les étudiants recueillaient fébrilement la manne qui dégouttait de la cathèdre. Plus qu'un cours magistral, c'en était la caricature. Prisonnier du programme et du système, le maître Séguy en avait poussé la logique jusqu'à l'absurde. Un an plus tard, alors que la plupart de ses collègues pleuraient le cher micro qu'on leur avait confisqué ou cherchaient en vain la majorité silencieuse des étudiants sérieux —, quand ils ne s'étaient pas réfugiés dans leur résidence secondaire —, le maître Séguy se trouvait enfin devant une situation qu'il attendait depuis des années. Chef de la sous-section de Linguistique Romane, à l'écart dans la rue du Taur, il ne s'agissait plus pour lui que de construire. Mais dans quelle direction et avec qui ? Sans illusion sur les capacités de ses collègues à contester un état de fait auquel ils s'étaient habitués et qui satisfaisait leur confort intellectuel, il se tourna vers les étudiants, d'abord prudemment, puis avec confiance quand il se fut aperçu de la concordance de ses analyses et des leurs, au moins sur la remise en cause des buts de l'enseignement et sur la nécessité de la recherche et du travail personnel. Il réussit en effet, avec beaucoup d'habileté et grâce à son étonnant pouvoir de séduction, à convaincre des étudiants surpolitisés qu'il était possible de faire un travail en profondeur véritablement efficace dans le cadre de sa section. Au mois de mai 1968, une commission paritaire étudiants-professeurs était mise sur pied. La réduction des cours magistraux au minimum indispensable, la priorité au travail personnel et à la recherche, la notation en fonction de la difficulté du thème d'étude choisi (le maximum étant attribuable aux travaux de recherche de fond et de contestation sur l'objet et les méthodes de la Linguistique), furent les premiers principes qu'elle adopta. Le maître Séguy, qui avait mis alors un enthousiasme tout neuf au service de son habituelle lucidité, sut balayer ou contourner toutes les difficultés, aussi

bien celles venant de règlements dits transitoires que celles créées par les manœuvres réactionnaires de certains de ses collègues de la section de Lettres Modernes. Mais les vacances étaient proches. Qu'allait-il rester des réalisations et des projets de mai-juin 68, une fois la crise passée et le conservatisme rassuré ? Chose extraordinaire, il ne manqua personne, quelques jours avant la rentrée officielle, lors de la première réunion de la commission paritaire. Tous les étudiants étaient là ; ils avaient certes perdu au printemps beaucoup de leur cœur et de leur jeunesse, mais ils vinrent parce qu'ils avaient le sentiment d'être enfin utiles ; ils vinrent aussi et surtout à cause de l'extraordinaire personnalité de Jean Séguy, pour partager ses joies et ses problèmes, parce qu'il appartenait à cette race d'hommes auxquels on est heureux et fier d'avoir fait plaisir et que l'on est horriblement malheureux et vexé d'avoir déçu. Mémorables jeudis où, avant de prendre le train pour Luchon, le maître posait son sac à dos et où professeurs et étudiants, penchés sur un magnétophone, discutaient, commentaient, écoutaient ensemble les enregistrements de l'un ou de l'autre. « Socialiste asocial », ainsi s'était un jour présenté Jean Séguy, faisant semblant d'oublier que la passion pour le langage est aussi une passion pour l'homme et nous laissant, dernière malice, le souvenir d'un être courageusement et profondément humain.

JEAN SÉGUY :
ESSAI DE BIBLIOGRAPHIE

par **J.-C. DINGUIRARD**

AVERTISSEMENT

Que Madame France SÉGUY, qui nous a libéralement donné accès à la bibliothèque de Jean SÉGUY, et qui nous a apporté une aide précieuse dans le repérage d'œuvres d'accès difficile, veuille bien trouver ici l'expression de notre respectueuse gratitude : ce relevé, qui ne se conçoit que visant à l'exhaustivité, serait demeuré sans elle déplorablement lacunaire.



- Les abréviations suivantes seront utilisées dans les titres des revues :
- AFT : Annales de la Faculté des Lettres de l'Université de Toulouse.
 - AM : Annales du Midi, Toulouse.
 - BSTEC : Bulletin de la Société Toulousaine d'Etudes Classiques, Toulouse.
 - BUT : Bulletin de l'Université de Toulouse, Toulouse.
 - CAF : Club Alpin Français, Section des Pyrénées Centrales, Toulouse.
 - FM : Le Français Moderne, Paris.
 - GS : Lo Gai Saber, Toulouse.
 - MP : Le Monde des Plantes, Toulouse.
 - RC : Revue de Comminges, St-Gaudens.
 - RIO : Revue Internationale d'Onomastique, Paris.
 - RLR : Revue des Langues Romanes, Montpellier.
 - RLiR : Revue de Linguistique Romane, l. divers.
 - TLL : Travaux de Linguistique et de Littérature, Strasbourg.
 - VD : Via Domitia (AFT), Toulouse.

1935

- (1) *Phonétique historique des dialectes du Bas-Comminges*, mémoire pour le D.E.S., ms. 21 × 31 de XX + 125 p., r° seul sauf une demi-douzaine d'additions au v°, 2 cartes.
C.R. : *Le Guetteur du Donjon* [J.R. de BROUSSE], *L'Express du Midi*, 10 juillet 1935, p. 4.

1937

- (2) La prononciacion mietjornala del latin, *GS 149*, pp. 56-58.
(3) *Discours d'usage prononcé lors de la distribution solennelle des Prix au Collège de Garçons de La Châtre*, plaquette 15,5 × 24 de 6 p., Imprimerie A. Bourg.

1938

- (4) La lenga d'Oc à l'Escòla, *GS 160*, pp. 49-51.
(5) La lenga d'Oc à l'Escòla, *GS 164*, pp. 147-148.
(6) La lenga d'Oc à l'Escòla, *GS 170*, pp. 383-384.
(7) [*établissement du texte et traduction du*] Document, confirmation par Archambaut, captau de Bug et Izabel viscontesse de Nebouzan des privilèges contenus dans la Charte des Coutumes de Saint-Gaudens [art. signé J. PICOT], RC LII-1-2, pp. 34-39.

1940

- (8) Archaismes et latinismes dans la langue de Prosper Estieu, *GS 185-188*, pp. 77-82.

1942

- (9) Recherches sur l'origine du nom de Viella, RC LV-3, pp. 184-189.
(10) C.R. : Louisa PAULIN, *Fresca*, *GS 203*, pp. 181-187.

1943

- (11) Au sujet du toponyme « Néthou-Aneto », RC LVI-1, pp. 67-71.
(12) Au sujet du toponyme « Néthou-Aneto », addendum, RC LVI-3-4, p. 103.
(13) Pregaria d'Ipolit à Artemis [*trad. d'Euripide*], *GS 204*, p. 216.
(14) Le complexe d'infériorité de la langue d'Oc [*résumé, par un auditeur, de la leçon inaugurale de J. Séguy*], *GS 209*, pp. 399-401.

1945

- (15) A propos de culture, *Le Routier 179*, pp. 149-151.
(16) Camp de spécialisation Montagne [*lettre de « J. FOUINE, rédacteur de 3^e classe au Ministère, à Monsieur le Ministre de la Montagne, des Relations Cavernicoles et Assimilés »*], *Le Routier 181*, p. 191.
(17) Le second prolétariat, *La Téulo, Carnet de route de Clan René Caillé 1*, pp. 6-7.

- (18) C.R. : Trois Grammaires [P. FABRA, *Abrégé de Grammaire Catalane*; L. ALIBERT, *Grammatica Occitana*; J. SALVAT, *Grammatica Occitana*], *GS* 213, pp. 90-96.

1946

- (19) Vocabulaire technique languedocien dans une affiche imprimée en 1937, *Cahiers d'Etudes Critiques et de Philologie* 1, pp. 5-16.
- (20) Eléments de vocabulaire languedocien dans une affiche commerciale imprimée en 1937, *BSTEC* 64, pp. 1-4.
- (21) Deux gallicismes surprenants dans un texte de Cahors en 1468, *RLR* LXIX, pp. 147-156.
- (22) Jeux d'enfants, *Folklore* 42, pp. 7-8.
- (23) [Lettre à A. DAUZAT : J. SÉGUY conteste les propositions de son article *La question du latin : français d'abord* (*FM* 1946, 1, pp. 1-7). Réponse de DAUZAT à SÉGUY], plaquette 21 × 27 de 9 p., multigraphiée.
- (24) Les Lichens, *CAF* 2, pp. 5-7.
- (25) Le Routier, le Jeu et le Tabac, *Le Chef, Eclaireurs de France*, août-septembre, pp. 331-334.
- (26) C.R. : S. DOBELMANN, *La langue de Cahors des origines à la fin du XVI^e siècle*, *RLR* LXIX, pp. 217-220.
- (27) C.R. : M. PRAT, *Recherches de toponymie pyrénéenne*, *RLR* LXIX, pp. 220-221.

1947

- (28) L'enquête en haute Gascogne, *FM* 3, p. 181-183.
- (29) Note étymologique et lexicale : agacer, *FM* 4, p. 289-290.
- (30) C.R. : J. RONJAT, *Grammaire istorique des parlers provençaux modernes*, *GS* 219, p. 31-36.

1948

- (31) Noms populaires de plantes au Val d'Aran, *Mélanges H. Gavel*, Toulouse, p. 91-98.
- (32) Lettre ouverte, *Radio* 48 167, p. 20.
- (33) [*Origine du nom Beauchalot*, in] L. et H. GARY, *Beauchalot : Bastide du XIV^e siècle*, *RC* LXI, p. 37.

1949

- (34) (Avec P. OZENDA) Lichens du Massif de Néouvieille et de la vallée d'Esquiery, *Bulletin de la Soc. Botanique franç.* 96, p. 141-143.

1950

- (35) *Le français parlé à Toulouse*, thèse complémentaire pour le doctorat ès-Lettres, vol. 13,5 × 21,5 de 132 p., Toulouse, Privat éd.
C.R. : (1946) H. GAVEL, *GS* 226, p. 245-249. — J. BOURCIEZ, *RLR*

- LXX, p. 319 (1950). M. COHEN, *Bull. Soc. Ling. Paris*, XLVI-2, p. 106-108 (1950). A. DAUZAT, *FM* 4, p. 313-315 (1950). A. FERRAN, *BUT* (1950). L. MARQUÈZE-POUEY, *AM*, p. 90 s. (1950). A. MARTINET, *Word* 6, p. 249-250 (1950). A. BADÍA MARGARIT, *Revista de filología española* 37, p. 252-255 (1953).
- (36) Toponymes du versant Nord des Pyrénées d'origine botanique, *Actas del 1r Congreso Internacional de Pirenaistas del Instituto de Estudios Pirenaicos*, Zaragoza, plaquette 17 × 24 de 22 p.
- (37) Une carte d'essai de l'Atlas gascon : « chauve-souris », *FM* 4, p. 273-276.
- (38) Le latin d'église en occitan et dans le français régional du Midi, *BSTEC* 82, p. 1-4.
- (39) Lichens des Pyrénées Centrales, *MP* 269, p. 45-47.
- (40) Réponse au questionnaire, *Avance de la Ponencia General del 1r Congreso Internacional de Pirenaistas*, Zaragoza 1950, p. 110-118.
- (41) C.R. G. COHEN, *Recueil de farces françaises inédites du XV^e siècle*, *BUT* 3, p. 123-124.
- (42) C.R. : T. LALANNE, *L'indépendance des aires linguistiques en Gascogne maritime*; L. MAURY, *Aneto ou Néthou*; G. COHEN, *Recueil de farces françaises inédites du XV^e siècle*; H. GAVEL, *Note sur les noms de lieux en -on dans les Basses-Pyrénées*, *AM* p. 85-90.
- (43) C.R. : A.G. HAUDRICOURT et A. JUILLAND, *Essai pour une histoire structurale du phonétisme français; Mélanges E. Hoepffner; The Modern Language Review; Studies in Philology; Modern Languages Notes*, *AM* p. 202-208.

1951

- (44) Orvet = Orgelet, *Mélanges A. Dauzat*, Paris, p. 285-289.
- (45) L'Atlas Linguistique de la Gascogne, *FM* 4, p. 242-263.
- (46) Le suffixe toponymique -os en Aquitaine, *Actes et Mémoires du 3^e Congrès International de Toponymie et d'Anthroponymie*, Louvain, p. 218-222.
- (47) La loi du 11 janvier 1951, *Bulletin Pédagogique de l'I.E.O.* 2, p. 1, 2, 4.
- (48) Les parents et l'enseignement de la langue d'Oc, *GS* 240, p. 315-318.
- (49) [*lettre de protestation*], *FM* 2, p. 90.
- (50) C.R. : M. COHEN, *Regards sur la langue française*, *BUT* 2, p. 66.
- (51) C.R. : A. DAUZAT, *Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France*, *BUT* 6, p. 257.
- (52) C.R. : DAMOURETTE et PICHON, *Essai de Grammaire de la langue française*, 7; A. DAUZAT, *Phonétique et Grammaire historique de la langue française*; T. de FELICE, *Eléments de Grammaire morphologique*, *BUT* 3, p. 115-116.
- (53) C.R. : J. BOUTIÈRE et A.H. SCHUTZ, *Biographies des Troubadours*; R. LAVAUD et J. MACHICOT, *Boecis*; J. SALVAT, *Etude sur Père Godolin et Œuvres de Père Godolin*; I. FRANK, *Pons de la Guardia*.

troubadour catalan du XII^e siècle; M. DE CAMELAT, *La littérature gasconne, de las hounts prumères à oey lou die*, AM p. 82-85.

- (54) C.R. : R. LAVAUD et G. MACHICOT, *Boecis. Poème sur Boèce*, *Annales de l'I.E.O.* 7, p. 64.
- (55) C.R. : A. GRIERA, *Nombres de santo y de lugar de la diócesis de Barcelona*; d°, *Hojas dispersas*; d°, *Dialectología catalana*; M. de RIQUER, *Las obras completas del trovador Cerveri de Gerona*; d°, *La lírica de los Trovadores*; A. BADÍA MARGARIT, *Los complementos pronominalo-adverbiales derivados de ibi e inde en la Península Ibérica*; d°, *Contribución al vocabulario aragonés moderno*; d°, *El habla del valle de Bielsa*; M. SANCHIS GUARNER, *Introducción a la historia lingüística de Valencia*; d°, *Gramática valenciana*; C.E. CORONA BARATECH, *Toponimia navarra de la Edad Media*; *Actas de la 1ra reunión de toponimia pirenaica*; *Boletín de la Real Academia de buenas letras de Barcelona*; *Revista de Filología española*; C. ROSTAING, *Essai sur la toponymie de la Provence*; P. GARDETTE, *Atlas Linguistique et Ethnographique du Lyonnais* 1; A. DAUZAT, *Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France*; S. POP, *La Dialectologie*; *Annales de l'I.E.O.*; *Bull. Soc. Archéol., Hist., Litt. et Scientif. du Gers*; *Cosmoglotta*; FM; GS; Ôc; Pirineos; RIO; RLR; Romania; *La Tramontane*; Word, AM p. 176-186.
- (56) C.R. : *Mélanges M. Roques*; I. LAHTI, *Phonétique et syntaxe paloises, avec notes lexicologiques et morphologiques*; J. HUBSCHMID, *Praeromanica*, AM p. 275-276.
- (57) Le Camp 1950 au Lac Vert, CAF p. 4-5.

1952

- (58) Les noms du têtard dans l'A.L.G., AFT p. 113-131.
- (59) Basque et gascon dans l'A.L.G., Orbis I, 2, p. 385-391.
- (60) Lichens des Pico de Europa et des Pyrénées Centrales, MP 289-290, p. 29-32.
- (61) *Discours [d'usage prononcé lors de la distribution des Prix au Collège de St-Gaudens]*, plaquette 21 × 27 de 4 p., multigraphiée.
- (62) C.R. : I. SICILIANO, *Les origines des Chansons de Geste*; R. BOSSUAT, *Manuel bibliographique de la Littérature française au Moyen-Age*, BUT 3, p. 102-103.
- (63) C.R. : *Mélanges A. Dauzat*; A. KUHN, *Romanische Philologie* 1, AM p. 172-175.
- (64) C.R. : A. BADÍA MARGARIT, *Gramática histórica catalana*; L. DELLUC, *Un monje-cavalher : En Jeróni de Perigus, companhon del Cid*; *Estudios dedicados a Menéndez Pidal* 3; A. GRIERA, *Vocabulario catalan de origen eclesiástico*; R. LAFONT, *Phonétique et graphie du provençal*; P. BEC, *L'application de la réforme linguistique occitane au gascon*; *Per Jòia recomençar*; LAGARDE et LAFONT, *De la langue au pays*; J. SALVAT, *Grammatica occitana*; P.L. GRENIER, *Abrégé de Grammaire limousine*; J. COURRIADES, *Eléments de Grammaire béarnaise*, AM p. 357-360.

- (65) Le 4^e Congrès International d'Onomastique, *RIO* 4, p. 309-311.
 (66) Considérations sur le Camp des Picos de Europa, *CAF* 1-2, p. 6-9.
 (67) Le Camp Hospital de Viella, *CAF* 4, p. 1-2.

1953

- (68) *Les noms populaires des plantes dans les Pyrénées Centrales*, thèse principale pour le doctorat ès-Lettres, vol. 17 × 24 de XXX + 444 p., Barcelona, Consejo Superior de Investigaciones Científicas éd.
 C.R. : (1946) H. GAVEL, *GS* 226, p. 245-249. — [anonyme], *BUT* 1, p. 6-7 (1953). C. CAMPROUX, *GS* 258, p. 313-317 (1954). H. GUITER, *RLR* LXXI, p. 361-366 (1954). R. LUCOT, *AM* p. 198-199 (1954). L. MICHEL, *FM* 3, p. 228-231 (1954).
- (69) Les noms populaires des plantes dans les Pyrénées Centrales, *Orbis* II, 2, p. 473.
- (70) Essai sur l'état des palatales et de -d- en occitan du XII^e siècle, *AFT* p. 169-220.
- (71) Un combiné magnétophone-électrokymographe en vue de l'analyse tonométrique, *Orbis* II, 2, p. 518-520.
- (72) Fragments mutilés du *Roman de Tristan* en prose, *Bull. Bibliogr. de la Soc. Intern. Arthurienne* 5, p. 85-95.
- (73) Remerciament legit en sezilha publica lo 11 de mai 1952 per lo Senhe Joan Seguy elegit Manteneire, *Recueil de l'Académie des Jeux Floraux*, Toulouse, p. 100-123.
- (74) Je suis fier d'être du midi, *GS* 252, p. 114-118.
- (75) La langue d'Oc à l'école, *GS* 253, p. 144-146.
- (76) C.R. : A. DAUZAT, *l'Europe linguistique*; C. BRUNEAU, *Histoire de la langue française* 13-1, *BUT* 1, p. 67.
- (77) C.R. : P. FOUCHÉ, *Phonétique historique du français* 1, *BUT* 3, p. 149.
- (78) C.R. : F. UDINA MARTORELL, *El Archivo Condal de Barcelona en los siglos IX-X*, *AM* p. 222, 226.
- (79) C.R. : *Le 7^e Congrès International de Linguistique romane*; C. BRUNEL, *Les plus anciennes chartes en langue provençale*, Supplément; A. BRUN, *Bellaud de la Bellaudière, poète provençal du XVI^e siècle*; C. CAMPROUX, *Histoire de la littérature occitane*; *Mélanges M. Roques* 3 et 4; *Estudios dedicados a Menéndez Pidal* 4, *AM* p. 235-238.
- (80) Lo Congrès de Lingüística Romana de Barcelona, *GS* 251, p. 57-59.
- (81) Nécrologie : A. JEANROY, *BUT* 6, p. 257-260.

1954

- (82) *Atlas Linguistique et Ethnographique de la Gascogne* 1, vol. 32 × 50, 10 p. + cartes 1-219; Préface d'A. DAUZAT; collab. princ. : J. ALLIÈRES, H. BERNÈS, J. BOUZET, M. COMPANYS, M. FOURNIÉ, T. LALANNE,

L. LAY, B. PRAT. Toulouse, I.E.M. éd. pour l'éd. orig.; C.N.R.S., Paris, pour la 2^e éd. (1965).

C.R. : L. MARQUÈZE-POUEY, *BUT* 2, p. 120-122 (1954). P. GARDETTE, *FM* 2, p. 145-150 (1955). W. GERSTER, *Vox Rom.* 14, p. 354-364 (1955). A. GRIERA, *GS*, p. 387-393 (1955). G. ROHLFS, *Archiv für das Studium der neueren Sprachen* 192-1, p. 83-85 (1955). G. WISSLER, *Folklore Suisse* 4, p. 61-62 et *Archives Suisses des Traditions populaires* 51, p. 123-124 (1955). Cf. aussi S. POP, *La Dialectologie*; K. JÄBERG, *Grossräumige und kleinräumige Sprachatlanten*.

- (83) *Critique d'une critique*, plaquette 16 × 24,5 de 8 p., Toulouse, I.E.M. éd.
- (84) Notes de phonétique occitane, *RLiR* 69-70, p. 106-111.
- (85) Accommodements avec une loi d'accommodation, *VD* 1, p. 44-55.
- (86) Noms de métiers dans l'onomastique toulousaine au XIV^e et au XX^e s., *Actes du 4^e Congrès International des Sciences Onomastiques*, Lund, p. 467-474.
- (87) A propos de la diphtongaison de è et de ò ouverts, *AM* LXVI-27 (= *Hommage à A. Jeanroy*), pp. 307-311.
- (88) Idiomes et noms de lieux [refonte de la notice précédemment établie par L. ROUCH], *Guide Bleu des Pyrénées*, Paris, pp. XLIII-XLVIII.
- (89) C.R. : M. CORNU, *Les formes surcomposées en français*; T. AUBANEL, *Œuvres choisies*; J. ANGLADE, *Anthologie des Troubadours*, *BUT* 6, p. 267.
- (90) C.R. : A. DAUZAT, *Le guide du bon usage*; M. DELBOUILLE, *Sur la genèse de la Chanson de Roland*, *BUT* 2, pp. 111-113.
- (91) C.R. : J. HUBSCHMID, *Pyrenäenwörter vorromanischen Ursprung und das vorromanische Substrat der Alpen*; G. POUGNARD, *Le parler « franco-provençal » d'Aiript*; A. BADÍA MARGARIT, *L'Atlas linguistique de la Catalunya i el problem de la sibilant sonora -s- (fonet. z) procedent del llatí -d-*; G. ROHLFS, *Sur une couche préromane de la toponymie de Gascogne et de l'Espagne du Nord*; T. ELWERT, *Della vitalità del provenzale e del felibrismo*; T. AUBANEL, *Œuvres choisies*; J. ANGLADE, *Anthologie des Troubadours*; *Zeitschrift für rom. Philologie, Suppl. : Bibliogr. 1940-1950*; *Mélanges M. Roques* 2, *AM*, pp. 199-203.
- (92) Lo segond Congrès d'Estudis Pirenencs, *GS* 259, pp. 359-360.

1955

- (93) *L'Institut d'Etudes Méridionales*, plaquette 16 × 24,5 de 21 p., Toulouse.
- (94) Les toponymes occitans *En* + nom de personne, *RIO* 3, pp. 167-170.
- (95) Les noms pré-latins des animaux et des plantes en Gascogne, *Actes et Mémoires du 7^e Congrès International de Linguistique Romane*, Barcelone, pp. 531-538.

- (96) Rapòrt sul Concors de lenga d'òc, *Recueil de l'Académie des Jeux Floraux*, Toulouse, pp. 221-230.
- (97) [notice linguistique dans] R. CAHISA et H. SEILLE, *Le Comminges et les Quatre-Vallées, guide touristique et culturel*, s.l., pp. 33-34.
- (98) A propos des grèves [lettre ouverte], *Bull. Syndicat Autonome du Personnel Enseignant des Fac. Lettres de l'Etat*, 9, pp. 34-35.
- (99) C.R. : J. FRAPPIER, *Les Chansons de Geste du cycle de Guillaume d'Orange*; J. RYCHNER, *La Chanson de Geste*; P. LE GENTIL, *La Chanson de Roland*; BOGAERT et PASSERON, *Moyen-Age*; R.T. HOLBROOK, *Maistre Pierre Pathelin*, BUT 2, pp. 145-146.
- (100) C.R. : A. HENRY, *Chrestomathie de la littérature en ancien français*; J. FRAPPIER, *La mort le roi Artu*; A. BRUN, *Deux proses de théâtre*; J.A. PLACE, *Essai sur la phonétique historique du français*, BUT 3, pp. 165-168.
- (101) C.R. : T. AUBANEL, *Œuvres choisies*; A. BRUN, *Bellaud de la Bellaudière : Obros et rimos, Don-don infernau, Passa-t'ns*; P. BEC, *Petite anthologie de la lyrique occitane au Moyen Age*, *Revue des Sciences Humaines* 80, pp. 546-547.
- (102) C.R. : F. SUGUY, *Guinyushijin to Guiyomou Kyusei* : I. FRANK, *Répertoire métrique de la poésie des troubadours*; M. ALVAR, *El dialecto aragonés*; F. MASCLANS I GIRVES, *Els noms vulgars de les plantes a les terres catalanes*; *Estudios dedicados a Menéndez Pidal* 5; A. BRUN, *Bellaud de la Bellaudière*; P. BEC, *Petite anthologie*, AM, pp. 201-204.
- (103) 1r Cors d'extension culturala d'Andòrra, GS 266, p. 596.
- (104) Nécrologie : A. Dauzat, AM, p. 343.

1956

- (105) *Atlas Linguistique et Ethnographique de la Gascogne* 2, vol. 32 × 50, 2 p. + cartes 220-562 + portefeuille de cartes auxiliaires; collab. princ. : cf [82]. Paris, C.N.R.S. éd.
C.R. : R. CUZACQ, *Bull. Soc. Arch. Gers*, 57-4, pp. 456-477 (1956).
A.G. HAUDRICOURT, *Arts et Traditions Populaires*, pp. 355-356 (1957).
- (106) Les cartes auxiliaires de l'A.L.G., essai d'aréologie méthodique, VD 3, pp. 36-62.
- (107) Préface à une étude linguistique de M. Saudinos, RC LXIX-1, pp. 23-24.
- (108) C.R. : P. GUIRAUD, *L'Argot*; B. QUEMADA, *Introduction à l'étude du vocabulaire médical*; P. FOUCHÉ, *Traité de prononciation française*; M. ROQUES e.a., *Cinq propos sur la langue française*; F. LECOY, *Le Chevalier au barisel*; F. MISTRAL, *Mirèio*; O. BRATTÖ, *Studi di antroponimia fiorentina et Nuovi Studi di antroponimia fiorentina*, BUT 2, pp. 145-147.
- (109) C.R. : C. BRUNEAU, *Petite histoire de la langue française* 1; *Mélanges C. Bruneau*; D. WASSER-HOLZGANG, *Beitrag zur Syntax der Präpositionen par und pour im modernen Französisch*; H. JACOBSSON, *Etudes d'anthroponymie lorraine : les bans de tréfonds de Metz*;

- T. AUBANEL, *La grenade entr'ouverte*; C. LIPRANDI, *T. Aubanel, poète maudit*; M. AUBANEL, *Pour Aubanel*; C. LIPRANDI, *Sur un mot inédit de T. Aubanel*; *Hommage à T. Aubanel*; G. SERRA, *Limeamenti di una storia linguistica dell'Italia medioevale*, *BUT* 3, pp. 212-214.
- (110) C.R. : E. HOEPFFNER, *Les Troubadours*; I. ARTHUR, *La vida del glorios Sant Francés*; P. BLACKBURN, *Proensa*; A. BRUN, *Pierre Paul et son œuvre provençale*; *Homenaje a F. Krüger*; *Anales del Instituto de lingüística* [de Cuyo]; *Programme, Actes et Mémoires du 4^e Congrès International des Sciences Onomastiques*; J. CARO BAROJA, *La escritura en la España prerromana*; Y. MALKIEL, *Studies in the reconstruction of hispano-latin word families*; A.L. MERCIER, *Enquête sur les végétaux dans le folklore et l'ethnographie*; *Miscelánea filológica dedicada a Mons. A. Griera* 1; *Mélanges C. Bruneau*, *AM* pp. 423-428.
- (111) 1^{er} Congrès International de Langue et Littérature du Midi de la France, *AM*, p. 98.
- (112) Nécrologie : I. Frank, *AM* p. 430.

1957

- (113) Comment le gascon adapte les toponymes aragonais, *Estudios dedicados a Menéndez Pidal* 7-1, pp. 61-70.
- (114) Suggestions pour les prochains Atlas linguistiques méridionaux, *Actes et Mémoires du 1^{er} Congrès international de Langue et Littérature du Midi de la France*, Avignon, pp. 276-280.
- (115) Préface à C. COSTES, *L'occitan dans les rues de Toulouse en 1956*, *VD* 4, pp. 28-29.
- (116) C.R. : M. ROQUES, *Roland à Saragosse*; P. GARDETTE, *Atlas Linguistique et Ethnographique du Lyonnais* 3; F. SUGUY, *Jaufré Rudel*; *Estudios dedicados a Menéndez Pidal* 6; *Homenaje a F. Krüger* 2; *Studi in onore de S. Santangelo*; A. BADÍA MARGARIT, *Fisiognómica comparada de las lenguas catalana y castellana*; G. SERRA, *Del nome polesine da Pullicinus e del suffisso preromano -cinus*; d°, *Del nome e delle origini della voce balma*; C. BRUNEL, *Fragments d'un abrégé de théologie en ancien provençal*; J. ROMEU FIGUERAS, *El cantar paralelístico en Cataluña*; A. GRAFSTRÖM, *Notes de lexicographie provençale et catalane*, *AM* pp. 177-183.
- (117) (avec R. NELLI) *Avertissement* in R. LAVAUD, *Poésies complètes du Troubadour Pèire Cardenal*, Toulouse, p. IV.

1958

- (118) *Atlas Linguistique et Ethnographique de la Gascogne* 3, vol. 32 × 50, VIII p. + cartes 563-1092 + table formant une plaquette 16 × 24,5 de 8 p.; collab. princ. : cf. [82]. Paris, C.N.R.S. éd.
- C.R. : P. GARDETTE, *RLiR* 87-88, p. 358 (1958). M. SALA, *Studii si cercelări lingvistice*, pp. 286-288 (1959). R. CUZACQ, *Bull. Soc. Arch. Gers*, 61-1, pp. 126-130 (1960). Cf. aussi X. RAVIER, *GS* 315, pp. 431-438 (1964).

- (119) Catalan *aixeta* 'robinet'. *Romanica, Festschrift für G. Rohlf's*, pp. 417-426.
- (120) Les désignations numériques du tas de gerbes en Gascogne, *VD* 5 pp. 170-172.
- (121) Occitan *tésu* (n) 'petit du porc; porc', *Etymologica (Mélanges W. von Wartburg)*, pp. 699-705.
- (122) C.R. : C. BRUNEAU, *Petite histoire de la langue française* 2; P. FOUCHÉ, *Phonétique historique du français* 2; J. FRAPPIER, *Chrétien de Troyes*; K. MICHAELSSON, *Le livre de la taille de Paris l'an 1296*, *BUT* 2, pp. 196-197.
- (123) C.R. : C. BRUNEL, *Recettes médicales, alchimiques et astrologiques du XV^e s. en langue vulgaire des Pyrénées*; B. HASSELROT, *Etude sur la formation diminutive dans les langues romanes*; H.G. KOLL, *Langue und Langage im Mittelalter*; A. GRAFSTRÖM, *Etude sur la graphie des plus anciennes chartes languedociennes avec un essai d'interprétation phonétique*; B. MÜLLER, *Die Herkunft der Endung -i der 1. Präs. Ind. des provenzalischen Vollverbs*; P. NAUTON, *Atlas Linguistique et Ethnographique du Massif Central* 1; J.M. CASAS HOMS, *Torcimany de Luis de Aversó*; I. CLUZEL, *L'École des Jaloux (Castia gilos), fabliau du XIII^e s. par le troubadour catalan Raimon Vidal de Bezu*; P. IMBS, *Bilan d'une poésie : la lyrique des Troubadours*; J.W. DRAPER, *The early troubadours and persian poetry*; *Mostra di codici romanzi delle biblioteche fiorentine*; C. BAILET, *J.R. Rancher et le dialecte niçard*; P. GARDETTE, *Une grande méconnue : la langue lyonnaise*; L. MICHEL, *Singularités de l'aloise et migrations d'un nom atlantique en Méditerranée*; E. ALARCOS LLO-RACH, *Algunas consideraciones s. la evolución del consonantismo catalán*; J. COROMINAS, *Diccionario crítico etimológico de la lengua castellana*; K. BALDINGER e.a., *Die Arbeiten des Institut für romanische Sprachwissenschaft*; R. AMIGÓ i ANGLÉS, *Reus*; R. NELLI, *Le Languedoc et le Comté de Foix. Le Roussillon*; C. JOISTEN, *Contes folkloriques de l'Ariège et Les Contes folkloriques des Hautes-Alpes et Contes et chansons folkloriques des Hautes-Alpes et Le conte de Poucet dans les Hautes-Alpes et le conte folklorique haut-Alpin et La vie traditionnelle enfantine dans les Hautes-Alpes*; S. POP, *Mgr Griera*; *Estudios dedicadas a Menéndez Pidal* 7-1; *Thesaurus*; *Anales del Instituto de lingüística [de Cuyo]*; *Actes du 7^e Congrès International de Linguistique romane*; *Actes et Mémoires du 1^{er} Congrès International de Langue et Littérature du Midi de la France*; *Mélanges mistraliens*, *AM*, pp. 371-378.

1959

- (124) (avec X. RAVIER) Chants folkloriques gascons de création locale récemment découverts dans les Pyrénées 1, *VD* 6, pp. 1-123.
- (125) C.R. : G. HAMMARSTRÖM, *Etude de phonétique auditive sur les parlers de l'Algarve*, *Phonetica* 4-1, pp. 54-55.
- (126) C.R. : P. FOUCHÉ, *Phonétique historique du français* 2, *FM* 2, pp. 130-133.
- (127) Nécrologie : H. Gavel, *BUT* 2, pp. 137-140.

1960

- (128) (avec X. RAVIER) Chants folkloriques gascons de création locale récemment découverts dans les Pyrénées 2, VD 7, pp. 2-181.
- (129) Un oracle gascon dans une bouteille, *Atti del 8 Congresso Internazionale di Studi romanzi* 2-2, Florence, pp. 749-754.
- (130) Noms de l'étincelle en Gascogne, *Miscelânea filológica dedicada a Mons. A. Griera* 2, Barcelone, pp. 353-359.
- (131) Rapòrt sul Concors de lenga d'Oc, GS 293, pp. 245-254.
- (132) Préface à L. SAUDINOS, *Monographie de Mayrègne*, s.l.
- (133) C.R. : E. FARAL et J. BASTIN, *Œuvres complètes de Rutebeuf*; P. NARDIN, *Les fabliaux de J. Bodel*; K. VARTY, *Le Jeu de Robin et Marion*; R. LAFONT, *Petite anthologie de la Renaissance toulousaine de 1610*, BUT 2, pp. 216-217.
- (134) C.R. : A. GRIERA, *Atlas Lingüistic d'Andorra*; C. CAMPROUX, *Etude syntaxique des parlers gévaudanais*; S. ESCOFFIER, *La rencontre de la langue d'oïl, de la langue d'oc et du franco-provençal entre Loire et Allier*; M. ALVAR, *Léxico aragonés del A.L.C.*; R.W. THOMPSON, *Algunos fitónimos caspolinos*; F. SUGUY, *Flamenca, roman de mœurs du Midi*; I. CLUZEL, *Princes et troubadours de la maison royale de Barcelone-Aragon*; S. PELLEGRINI, *Studi su trove e trovatori della prima lirica ispano-portoghese*; *Mélanges I. Frank*; G. PLAISANCE, *Les formations végétales et les paysages ruraux*; P.L. BERTHAUD et J. LESAFFRE, *Bibliographie occitane*, AM pp. 360-364.
- (135) Nécrologie : H. Gavel, *RLiR* 93-94, pp. 185-186.
- (136) Nécrologie : H. Gavel, AM pp. 365-367.

1961

- (137) Le système du pronom régime en gascon du Médoc, VD 8, pp. 2-14.
- (138) Les Eclaireurs de France et la laïcité, *Livre d'Or édité par les Eclaireurs de France de la région Languedoc-Gascogne*, pp. 27-28 [N.B. : la datation proposée est incertaine].
- (139) Préface à A. DELFAU, *Œuvres choisies d'A. Galhard*, Toulouse, pp. 1-2.
- (140) C.R. : R. LAVAUD et R. NELLI, *Les Troubadours*, BUT 3, pp. 242-244.
- (141) C.R. : L. REMACLE, *Syntaxe du parler wallon de la Gleize*, BUT 6, pp. 563-564.
- (142) C.R. : J. MAZALEYRAT, *La vie rurale sur le plateau de Millevaches*; B. POTTIER, *La cassotte à manche tubulaire*; J. HUBSCHMID, *Mediterranean Substrate*; M. PFISTER, *Die Entwicklung der inlautenden Konsonantengruppe -ps- in den romanischen Sprachen*; X. RAVIER, *Un trait peu connu de la phonétique du gascon*; P. WOLFF et X. RAVIER, *Accord d'arbitrage entre Tarbes, Bagnères et Ibos*; D.R. SUTHERLAND, *Flexions and categories in old provençal*; L. SLETSJOE, *Le développement de l et n en ancien portugais*, AM pp. 247-251.
- (143) Nécrologie : W.D. Elcock, AM p. 255.

1963

- (144) Présentation du 3^e volume de l'A.L.G., *Actas del 3^r Congreso Internacional de Estudios Pirenaicos*, Zaragoza, pp. 127-130.
- (145) C.R. : P. BEC, *La langue occitane*; J. SALVAT, *Philadelphie de Gerde*, BUT, pp. 245-247.
- (146) C.R. : S. PALAY, *Dictionnaire du béarnais et du gascon modernes*; A. LANLY, *Enquête linguistique sur le plateau d'Ussel*, AM, pp. 235-238.

1964

- (147) (avec X. RAVIER) C.R. : E. NÈGRE, *Les noms de lieux de France*, AM pp. 232-233.

1965

- (148) Essai de cartographie phonologique appliquée à l'A.L.G., *Actes du 10^e Congrès International de Linguistique et de Philologie romanes* 3, Paris, pp. 1029-1050.
- (149) Saint-Gaudin ? ou Saint-Gaudinsse ? Le professeur Séguy donnera la réponse, *Era Campano d'Argent* 16, p. 19.

1966

- (150) *Atlas Linguistique et Ethnographique de la Gascogne* 4, vol. 32×50 (= cartes 1093-1608) + fasc. 21 × 27 de 37 p. (= Avant-Propos) + fasc. 16 × 25 de 8 p. (= Table). Enquêteur et collab. princ. : X. RAVIER. Paris, C.N.R.S. éd.
C.R. : P. GARDETTE, *RLiR* 119-120, pp. 422-427 (1966). L. MARQUÈZE-POUEY, *BUT* pp. 355-358 (1967). V. RUSU, *Revue Roumaine de Linguistique*, pp. 273-276 (1967).
- (151) Garbure, *TLL* 4-1 (*Mélanges P. Gardette*), pp. 433-437.
- (152) C.R. : H. GUITER, *Atlas Linguistique des Pyrénées-Orientales*, *RLiR* 119-120, pp. 427-430 (et *AM* pp. 552-555).
- (153) C.R. : L. ALIBERT, *Dictionnaire occitan-français d'après les parlers languedociens*, *RLiR* 119-120, pp. 430-431 (et *AM* pp. 549-550).
- (154) C.R. : F. ARNAUDIN, *Recueil des proverbes de la Grande Lande*; J. BOUTIÈRE et A.H. SCHUTZ, *Biographie des Troubadours*; A. DURAFFOUR e.a. éd., *Les Œuvres de M. d'Oingt*; G. STRAKA, *Poèmes du XVIII^e s. en dialecte de St-Etienne*, *AM*, pp. 125-129.

1967

- (155) Structures sémantiques des noms désignant en gascon les catégories d'animaux d'élevage, *VD* 12-13, pp. 1-13.
- (156) C.R. : J. CARRASCAL SÁNCHEZ, *La penetración de la lengua catalana en el dominio gascón*; R. NELLI et R. LAUDAUD, *Les Troubadours* 2, *AM* pp. 229-231 (et *BUT*, pp. 358-360).

1968

- (157) [sans titre : proposition de Charte des études linguistiques], plaquette 21×27 de 11 p., multigraphiée.
- (158) C.R. : J. VERGUIN, *Le Malais*, BUT 6, pp. 509-511.
- (159) C.R. : P. FOUCHÉ, *Morphologie historique du français. Le verbe*, BUT 7, pp. 655-656.
- (160) C.R. : J. DUVERNOY, *Le registre d'inquisition de J. Fournier*, AM pp. 93-94.

1969

- (161) *Discours d'usage pour la réception de l'Ordre National du Mérite*, plaquette 21 × 27 de 5 p., multigraphiée.
- (162) C.R. : R. LAFONT, *La phrase occitane*, RLiR 131-132, pp. 419-420 (et AM [1970], pp. 203-204).
- (163) C.R. : P. BEC, *Les interférences linguistiques entre gascon et languedocien*, RLiR 131-132, pp. 420-423 (et AM [1970], pp. 204-206).

1970

- (164) La palatalisation de *a* dans le gascon du Pays de Seignanx, *Mélanges P. Fouché*, Paris, pp. 21-35.

1971

- (165) La relation entre la distance spatiale et la distance lexicale, RLiR 139-140, pp. 335-357.
- (166) C.R. : E. NÈGRE, *Œuvres complètes d'A. Gailhard*; A. DURAFFOUR, *Glossaire des patois franco-provençaux*; F. ARNAUDIN, *Chants populaires de la Grande Lande*, AM pp. 247-249.

1972

- (167) L'occitan a l'estrangièr, *Vida Nòstra* 6, p. 10.
- (168) Linguistique romane. Ethnographie de l'Occitanie, *Bulletin de la Recherche de l'Université de Toulouse-Le Mirail* 1, pp. 47-53.
- (169) C.R. : J.L. FOSSAT, *La formation du vocabulaire gascon de la boucherie et de la charcuterie*; G. ROHLFS, *Le Gascon*; P. BEC, *Manuel pratique de philologie romane*, AM pp. 95-99.

1973

- (170) Les Atlas Linguistiques de la France par région, *Langue Française* 18, pp. 65-90.
- (171) La dialectométrie dans l'A.L.G., RLiR 145-146, pp. 1-24.
- (172) L'accusatif prépositionnel en gascon et dans le français du Sud-Ouest, TLL 11-1 (*Mélanges P. Imbs*), pp. 429-433.

- (173) La fonction minimale du dialecte, *Actes du Colloque National du C.N.R.S. sur les dialectes romans de France à la lumière des Atlas régionaux*, Paris, pp. 27-42.
- (174) *Atlas Linguistique de la Gascogne 6* [N.B. : le vol. 5 de l'A.L.G. (1971) est dû à J. ALLIÈRES : il n'a pas été recensé ici].
-

APPENDICE : ŒUVRES INACHEVÉES

- (a) Au moment de sa mort, J. SÉGUY travaillait à une étude sur les formulettes d'envol de la coccinelle; prévue pour les *Mélanges Rostaing*, cette étude n'a pas été rédigée.
- (b) J. SÉGUY avait le projet, une fois achevé l'A.L.G., de travailler à un livre sur l'éthologie du langage, et commençait à rassembler des notes à ce sujet.
- (c) Enfin, J.L. FOSSAT (que nous remercions bien vivement pour son aide) nous apprend que J. SÉGUY « avait le projet d'écrire un roman dont il avait une idée très précise; il avait déjà pressenti des éditeurs... »

INDEX DES AUTEURS

dont Jean Séguy a signalé ou commenté l'œuvre dans des études, préfaces, C.R., etc. (les chiffres renvoient aux numéros de la bibliographie) :

- Aebischer : 43, 55, 63, 110.
Alarcos Llorach : 123.
d'Alauzier : 55
d'Alessio : 79
Alibert : 18, 153
Allières : 93
Alvar : 55, 102, 110
Amades : 110, 123
Amigó i Anglés : 123
Anglade : 89, 91
Aqurone : 79
Aramon i Serra : 79
Arland : 108
Arnaudin : 154, 166
Arnold : 43
Arthur : 110
Aubanel, M. : 109
Aubanel, T. : 89, 91, 101, 109
- Badía Margarit : 55, 63, 64, 91, 110, 116
Bailet : 123
Balaztena : 55
Baldinger : 123
Baqué : 55
Baraillé : 55
Barandiarán : 110
Barral : 55
Bastin : 133
Battisti : 55
Baulig : 43
Bec : 64, 101, 102, 145, 163, 169
Benedetto : 43
Bérard : 108
Berthaud : 134
Bezzola : 43
Billange : 55
Blackburn : 110
Bogaert : 99
Boisgontier : 154, 166
Boissède : 55
Bonnafous : 55
Bossuat : 43, 62
Bourciez : 43
Boutière : 53, 79, 154
Bouzet : 63
Branciforti : 116
Brattö : 108
- Brun : 43, 79, 100, 101, 102, 110
Bruneau : 43, 76, 109, 122
Brunel : 43, 63, 79, 116, 123
Buesa Oliver : 110, 123
Burger : 43
- Calvinhac : 96
Camelat : 53
Camproux : 55, 79, 134
Canson : 55
Caro Baroja : 110
Carrascal Sánchez : 156
Carreter : 55
Casaboune : 96
Casas Homs : 110, 123
Casasnovas Marqués : 110
Castan : 55
Castro y Calvo : 110
Cèbe : 131
Chambers : 123
Chanot-Bulier : 96, 131
Chaytor : 79
Clémens : 55
Cluzel : 123, 134
Codina : 110
Cohen, G. : 41, 42, 43
Cohen, M. : 50
Colón : 110
Colotte : 55, 79
Companyns : 93
Cornu : 89
Corominas : 79, 123
Corona Baratech : 55
Corso : 116
Costes : 115
Courriades : 64
Cremona : 79
Crevayat : 55
Cubaynes : 30
- Damourette : 52
Dauzat : 23, 51, 52, 55, 76, 90, 104, 110
Decremps : 96
Delbouille : 90
Delfau : 139
Delluc : 64
Deutschmann : 116

de Diego : 55
 Ditlevsen : 55
 Dobelmann : 26
 Draper : 123
 Dufour : 56
 Dupin : 154, 166
 Duraffour : 43, 154, 166
 Durdilly : 154
 Durieu : 96
 Duvernoy : 160

 Ebeling : 110
 Eckhardt : 43
 Elcock : 55, 79, 143
 Elwert : 91, 116
 Errante : 55
 Escoffier : 134
 Estieu : 8

 Fabra : 18
 Faral : 43, 133
 Faraudo de St-Germain : 55
 de Felice : 52
 Flasche : 110
 Flutre : 43, 110
 Fornier : 96
 Fossat : 169
 Fouché : 43, 63, 77, 108, 122, 126, 159
 Fourquet : 43
 Frank : 53, 55, 56, 79, 102, 110, 112, 116
 Frappier : 43, 99, 100, 122
 Fuchs : 43
 Fuzellier : 55

 Galtier : 55
 Gamillscheg : 110
 García Blanco : 55, 110
 Gardes : 55
 Gardette : 55, 79, 110, 116, 123, 154, 166
 Gavel : 42, 55, 93, 127, 135, 136
 Gaya : 110
 Giner : 110
 Gonon : 166
 González Guzmán : 110
 Gorosch : 110
 Gougenheim : 43
 Grafström : 116, 123
 Grégoire : 43
 Grenier : 55, 64, 96
 Griera : 43, 55, 63, 64, 79, 110, 134

 Griffe : 55
 Guiraud : 108
 Guiter : 83, 110, 152

 Hammarström : 125
 Hasselrot : 91, 123
 Hatzfeld : 110
 Haudricourt : 43
 Heim : 108
 Henry : 100
 Higounet : 110
 Holbrook : 99
 Hoepffner : 43, 110
 Hubschmid : 56, 79, 91, 142

 Imbs : 43, 123
 Irigaray : 55

 Jaberg : 110
 Jacobsson : 109
 Jaurès : 55
 Jeanroy : 43, 81
 Jodin : 55
 Joisten : 123
 Jud : 43
 Juilland : 43
 Junyent : 110
 Jurand : 96

 Kohler : 43
 Koll : 123
 Krüger : 110, 116, 123
 Kuhn : 63, 91, 110

 Lafont : 55, 64, 96, 133, 162
 Lagarde : 64
 Lahti : 56
 Lalanne : 42, 55, 63
 Langfors : 43
 Lanly : 146
 Lasserra : 131
 Lavaud : 53, 54, 117, 140, 156
 Lebel : 56, 63
 Lecoy : 43, 108
 Le Gentil : 55, 99
 Lejeune : 56, 79, 110
 Lesaffre : 55, 134
 Le Saulnier de St-Jouan : 55
 Lewent : 55
 Liprandi : 109
 Loomis : 43
 Lote : 43
 Lucas : 43

Machicot : 53, 54
Malapert : 166
Malkiel : 43, 110
Marquèze-Pouey : 93
Marsá : 110
Marty : 96
Masclans i Girvés : 102
Maury : 42
Maver : 79
Mazaleyrat : 142
Menéndez Pidal : 55
Mercier : 110
Micha : 43
Michaëlson : 122
Michel : 55, 123
Mistral : 108
Monnot : 55
del Monte : 116
Monteillet : 55
Monteverdi : 116
Müller : 123

Nardin : 133
Naurosa : 96
Nauton : 63, 79, 123
Nègre : 93, 147, 166
Nelli : 93, 123, 140
Nicholson : 56
Nogueira : 79

Olbrich : 116
Orr : 43

Palay : 146
Palumbo : 79
Panvini : 116
Passeron : 99
Paulin : 10
Pellegrini : 134
Pernoud : 55
Pestor : 96
Pfister : 142
Pichon : 52
Piel : 110
Pignon : 63
Placé : 100
Plaisance : 134
Pons : 43
Pop : 49, 55, 123
Pope : 43
Pottier : 55, 79, 142
Pougnard : 91

Pradalié : 55
Prat : 27, 55

Quemada : 108
Quinté : 96

Rauhut : 102
Ravier : 93, 142
Remacle : 141
Renucci : 43
de Riquer : 55, 64, 79
Rodriguez Castellano : 79
Rohlf : 79, 91, 116, 169
Romeu Figueras : 116
Ronjat : 30
Roqueta : 55
Rouquette : 55
Roques : 43, 108, 116
Rostaing : 55, 56, 63
Rychner : 99

Sakari : 123
Salanovat : 96
Sallenave : 55
Salvat : 18, 53, 55, 64, 79, 145
Sanchis Guarner : 55, 116
Saudinos : 107, 132
Schürri : 102, 116
Schutz : 43, 53, 154
Séguy : 79, 93, 110, 123
Serra : 63, 109, 116
Serra-Baldó : 93
Siciliano : 62
Siegfried : 108
Sletsjøe : 142
Sneyders de Vogel : 43, 56
Sodevila : 123
Spitzer : 43, 55
Steiger : 79
Straka : 43, 154
Suguy : 102, 116, 134
Sutherland : 142

Taladoire : 55
Ténèze : 131
Thompson : 134
Tomás y Flóres : 123
Toulze : 55
Tovar : 110

Udina Martorell : 78

Varty : 133
Verguin : 158
Vernet : 55
Villalon : 131
Vinaver : 43
Vincent : 63

Violant i Simorra : 116
Wagner : 43, 79, 110
Wallon : 166
Wasser-Holzgang : 109
Wilmes : 116, 123
Wolff : 142

GUIDE THEMATIQUE

des principaux domaines abordés dans l'œuvre de Jean SÉGUY. *N.B.* : ce *Guide* est forcément incomplet, arbitraire et sans rigueur.

- L'A.L.G. et ses problèmes : 28, 37, 44, 45, 49, 58, 59, 82, 105, 106, 114, 118, 125, 144, 148, 150, 155, 170, 174.
- Alpinisme : 16, 57, 66, 67.
- Bibliographie critique : cf. *Index des Auteurs*.
- Bilinguisme : 2, 19, 20, 21, 38, 59.
- Botanique : 24, 34, 39, 60. Cf. aussi *Ethnobotanique*.
- Dialectologie Générale : 125, 170, 173. — Cf. aussi *A.L.G.* et *Dialectométrie*.
- Dialectométrie : 165, 171, 174.
- Domaines linguistiques étudiés : aragonais, 113. basque, 59. catalan, 18, 55, 119, 173. français (central) 29; (régional) 21, 35, 38, 149. gascon : *passim*. languedocien : *passim*. latin, 2, 8, 23, 38. Cf. aussi *Bilinguisme* et *Occitan*.
- Ethnobotanique : 29, 31, 36, 68, 69, 95.
- Ethnographie : 22, 40.
- Ethnolinguistique : 2, 14, 19, 20, 22, 38, 74, 119, 120, 130, 151, 155. Cf. aussi la plupart des rubriques de ce *Guide*.
- Ethnomusicologie : 124, 128.
- Ethnozoologie : 37, 44, 58, 95, 121, 155.
- Lettres ouvertes : 32, 98.
- Occitan : phonétique et phonologie, 1, 2, 30, 70, 84, 85, 87, 148, 164. morphologie et syntaxe, 137, 172. lexique et sémantique, 8, 19, 20, 21, 38, 120, 130, 151, 155. Enseignement : 4, 5, 6, 47, 48, 75, 167, 168.
- Philologie : 7, 8, 9, 72, 96, 117, 129, 131.
- Philosophie et pédagogie : 3, 14, 15, 17, 25, 26, 61, 73, 74, 138, 157. Cf. aussi *Occitan* (enseignement)
- Sémantique : 68, 150, 155, 173. Cf. aussi *Ethnolinguistique*.
- Tonométrie : 71.
- Traductions : 7, 13, 72.
- Vulgarisation : 88, 97, 149.

**POBLADORES GASCONES
Y DIALECTO ARAGONÉS
EN UN DOCUMENTO DE c. 1187**

por Manuel ALVAR

EL DOCUMENTO

1. En el Archivo del Pilar (Zaragoza) se conserva un documento de singular interés (1) : en él intervienen unas cuantas personas de origen gascón cuya lengua romance aparece transcrita entre las líneas latinas del texto. Demorado por mucho tiempo el análisis que pensaba hacer, ahora el documento ya no tiene carácter de inédito por cuanto ha sido incluido por Luis Rubio en *Los documentos del Pilar (siglo XII)* (2). Sin embargo, su reedición en este momento no resultará impertinente, por cuanto me permitirá salvar algunas deficiencias - ni muchas ni demasiado importantes - de lectura o de impresión y, sobre todo, evitará molestias al lector de estas páginas.

1.1. Se trata de un intento de concordia que unos cuantos hombres buenos tratan de establecer entre la gascona Bona Ferrera y sus hijos que, aun siendo de maridos distintos, están solidariados contra las pretensiones de la madre. El documento que sigue va transcrito escrupulosamente : señalo las líneas del texto, suplo con cursivas las abreviaturas del original, si necesito hacer alguna interpolación la pongo entre [] y, si de supresiones se trata, utilizo < >. La puntuación y mayúsculas van conformes con los usos modernos tanto para facilitar la lectura cuanto la comprensión del original (3).

(1) Está en el armario IX, cajón I, ligarza 6, y tiene el n° 58. Hace muchos años, el Prof. José María Lacarra me dió una fotocopia del texto que tenía en el Centro de Estudios Medievales de Aragón (fotogramas 9614-5, CCLXXXVIII 13 y 14). Conste mi gratitud.

(2) Anejo 11 del Archivo de Filología Aragonesa. Zaragoza, 1971, pp. 239-241, n° 294.

(3) Uso la sigla P para indicar la lectura de Luis Rubio en la edición que cito en la nota 2.

1.1.1. El texto dice así :

Memoria quomodo jurauit Petro Ponton super libro et cruce et super IIII^{er} euange/² lia que dicat ueritate de illo pleto de Bona Ferrera de illa hereditate et per illa/³ intencione quam abet Bona Ferrera con suo filio Guillem Ferrero, juraron que/⁴ dicant sua ueritate ad suo sient (4) que per amor ne per pauor nec per auer/⁵ non laxet ueritate ad dicere, et jurarunt in manu de çauamedina don Petro Çaragoça/⁶ et ante don Galacian et ante don Pedro Blaçacho, ante don Martin Orella, ante don Johan Moio et ante don Sancio Farto et similiter sicut jurauit don Per de Uilla/⁸ nua (5) super libro et cruce et super quatuor euangelia in manu zauamedina don Petro/⁹ Zaragoza et ante istos supra scriptos bonos homines per illos motes metipsos sicut sunt supra/¹⁰ scriptos et quando abuerunt istas juras factas exierunt ad acordare inter don Petro Ponton (6)/¹¹ et don Per de Uilla nua ad una parte et quando fuerunt acordatos, uenerunt illos ante/¹² çauamedina et ante istos supra scriptos bonos homines et dixerunt : « Sapiatz che ueritate /¹³diremus, che jurado abemus. » Dixit don Petro Ponton : « Uenerunt ante mea casa don/¹⁴ noa Bona Ferrera et suo filio Guillem Ferrero et sua filia donna Gracia et la Françescha/¹⁵ et don Per de Uilla nua et dixerunt ad don Petro Ponton : « Consello uos queremus de mandar. »/¹⁶ Respondit don Petro Ponton : « ¿ De che ? » Dixit donna Bona Ferrera (7) : « De una filia que ego/¹⁷ dedi a marito ad Johan Donat en mal punto, et che me ferio (8) Johan Donat et me mallo,/¹⁸ et que iectauat Johan Donat de meas casas, et crebanta (9) meas archas et ropome quantum/¹⁹ ego abeda, et uendio me una mora chem auia criada, et istos males et istas ontas/²⁰ et istas roparias me fecit Johan Donat sicut sunt supra scriptas et mea filia non, et por/²¹ mia ventura oui tres maritos, et el primero marito fot patre de Guillem Ferrero, et illo alio /²²marito fuit patre de Gracia, et illo terçero marito fuit sopro de Johan Donat, et sabet che/²³ laxe Guillem Ferrero in Gascunna, et di tornada con illo patre de Gracia ad Gaschona/²⁴ et aduxemus (10) de illo mobile de Gaschona de illo patre de Gracia et de illo patre de Guillem/²⁵ .XL. solidos denarios (11) de Morlans et una asna

(4) P = esientz

(5) P = una.

(6) P = Ponto

(7) P = Ferrer

(8) P = Fecio

(9) P = crebante

(10) P = adduxemus

(11) P = de (?)

et .XL. copdos de lenza, et con illa bona quod aduxi/²⁶ de Gascona guadanye (12) quantum que abeo usque odie, et numca non partio cum filios, ²⁷ et preco uobis que nos detis consello ». Et dixit don Petro Ponton ad Bona Ferrera : « Che per el/²⁸ fuero de la terrra sit uos ueniz de manifesto in corte, ben uos iudicaran per el fuero de la terra/²⁹ che Guillem en leuara total illa medietate de mobile et de sedente per suo pater primero et/³⁰ Gracia ibi semper leuara ibi, tota illa medietate de illa medietate de sua matre, et illa /³¹terçera filia postremera pondra (13) sua medietate in illo de sua matre in quantum trobare ». Et/³² dixit Pero (14) Uilla nua ad Bona Ferrera : « Bona muler, non iscades de lo uostro in uestros /³³dias mentre che uiuades da chellas (15) partes che les cadera (16). » Respondit Guillem Ferrero/³⁴ et Donna Gracia et illa Françescha : « Nos uos conuenimus per fide sine ullo enganno quod/³⁵ illa hora quod nos cognoscamus nostras partes de mobile et de sedente che uos che sedeatis/³⁶ donna et poderossa in uestros dias et che non vendades nec inpignez nec alienes et post/³⁷ uestros dias che ego don Guillem Ferrero et Gracia partamus ambos per medio sedente et mo/³⁸uente quomodo ermanus, et sit opus abueritis uos donna Bona Ferrera nostra matre, et uos fallat (17)/³⁹ ista hereditate che nos che uos accorramos del nostro ad secundum nostro ». Et ego don Petro Ponton/⁴⁰ et don Petro Uillanua nos dicimus ueritate ad uos çauamedina don <don> Petro Çaragoza (18) et ad/⁴¹uos suprascriptos bonos homines de illas juras quod nos fecimus ad si quomodo est supra scriptum. Et semper moue/⁴² mus illa hora et uenimus ad casa de çauamedina et iudicabit illum iudicium et fuit conuenio inter/⁴³ mi Guillem Ferrero et Gracia que tota illa costa che costaria el pleto usque fosset acaba/⁴⁴ do che exisset per medio ad si quomodo partiriamus ambos per medio quomodo ermanus.

⁴⁵ Et super hoc supra scriptum fecit çauamedina a plegare multos bonos homines de illa villa/⁴⁶ in corte, et fecit legire istam cartam antes istos bonos homines quod nos audieritis nominare uel/⁴⁷ audire (19) quod dasset consello ad çauamedina quomodo abebat ad face-re de isto quod abebant audito/⁴⁸ in istam cartam et quomodo illum

-
- (12) P = guadane
 - (13) P = pendra
 - (14) P = Petro
 - (15) P = chelles
 - (16) P = cadera
 - (17) P = fallar
 - (18) P = Çaragoça
 - (19) P = indire

faciat, et fuerunt in isto consello conselladores don Galacian de Tarba/⁴⁹ et don Micael d'Ucles et don Petro Glaçacho, don Garcia Çaragoça, don Petro Uilla nua,⁵⁰ don Gil d'Ossia, don Lop de Cotanda, don San d'Estada, don Guillem Arnalde (20), don Fertun Garçez,⁵¹ don Sancio Farto, don Pardo, don Per Aimeric (21), don Pedro Ponton, et uiderunt in bene istos supra scrip/⁵² tos bonos homines quod apoderassent ad donna Bona Ferrera de suam hereditatem et che la desengannas/⁵³ sent et post illos filios demandent sit abent a dare ad demandare (22). Viderunt per bene istos bonos /⁵⁴homines quod donna Bona Ferrera non vendat et non inpienet et biuat in illa [deterioro del original].

IDENTIFICACIONES Y FECHACIÓN

2. El documento no está datado; sin embargo, podemos establecer su fecha gracias a unos cuantos personajes que figuran en él. Para abreviar referencias usaré las siglas E y Z (23); en cuanto a los nombres identificados, he aquí la documentación que poseo:

FERTÚN GARCEZ (línea 50 del doc.). Este nombre aparece una y otra vez en los textos, aunque con frecuencia quien se documenta tiene un segundo apellido, *Caxal*. Por más que *Fortunio Garcés* sea nombre y apellido que se dieron juntos en más de una ocasión (24), creo que son la misma persona *Fertún Garcez* y *F.G. Caxal* por un par de referencias familiares, en las que juegan los mismos nombres: era « nepote » de *Enecho Sanz* (E III, n° 344) y suyo lo fue *Sancio Ennecones* (ib., n° 339) (25). *Fortún Garcés* era mayordomo real en 1110 (E II, n° 107), fue señor de Biel, Pueyo y Teno en 1116 (ib., n° 110), año que ostentaba, también,

(20) P = Arnald

(21) P = Almerie. En el doc. se lee *Almeric*, pero el personaje está totalmente identificado y es *Aimeric*, nombre bien galorrománico.

(22) P = et

(23) E = José Marian de Lacarra, *Documentos para el estudio de la reconquista y repoblación del valle del Ebro*. I, Zaragoza, 1946; II, Zaragoza, 1949; III, Zaragoza, 1949; III, Zaragoza, 1952.

Z = Angel Canellas, *Colección diplomática del Concejo de Zaragoza*, Zaragoza, 1972.

Para P, vid. la nota 3.

(24) *Fortonio Garcez* de Lauiana fue personaje distinto, pues aparece como testigo junto a nuestro *Fortunio Garcés* en un doc. de 1140 (E III, n° 344); en 1125 hubo *Fortunio Garcez Calvin* en Sos (E I, n° 47). Varios *Fortún Garcés* (I y II, de Biel, de Valle) aparecen como señores en diversos lugares del Reino, cfr. Agustín Ubieto, *Los « tenentes » en Aragón y Navarra en los siglos XI y XII*. Valencia, 1973, pp. 208-209.

(25) Para la formación de apellidos en Aragón, vid. mis *Estudios sobre el dialecto aragonés*, I. Zaragoza, 1973, pp. 111-161.

la mayordomía de Alfonso I (E III, n° 302); era señor de Nájera en 1123-1124 (ib., n° 308, 310, 311) y, de 1130-1136, alcaide de Daroca (E II, n° 191). En 1138, un *Fortun Garçez* figura entre los testigos de la carta de Ramón Berenguer IV sobre la colonización de Zaragoza (E I, n° 91) (26). Creo, por razones que daré luego, que no puede tratarse de nuestro personaje.

GALANCIÁN, G. DE TARBA (27) (líneas 6 y 49 del doc.) aparece (1162) como testigo de la confirmación que suscribe Alfonso II de los fueros, usos y donaciones que sus antepasados hicieron a Zaragoza (Z, n° 15); en 1179, los límites de un campo suyo son aducidos en un trueque de fincas (E III, n° 394); en 1183, empeña una viña y una casa (P, n° 194) y un año después es testigo de la transferencia de la acequia de Celtén a los templarios (Z, n° 21); en 1191, figura entre los testigos laicos en la cesión de la barca del Gállego por parte del cabildo de San Salvador al hospital de San Bartolomé (Z, n° 23) (28) y en 1208 en la concesión de unos beneficios a los canónigos de esa misma iglesia (Z, n° 36).

GUILLEM ARNALDE (línea 50 del doc.). Debe tratarse de dos personajes distintos los que se atestiguan en nuestros documentos, pues uno aparece como fiador de Galindo Aznar en un trueque de heredades, en 1120 (E III, n° 306), y otro, casi medio siglo después, es testigo en la confirmación de los fueros de Zaragoza, hecha en 1162 por Alfonso II (Z, n° 15); vende (1177) una viña en la ciudad (P, n° 151) y es testigo en la cesión de la alcántara de Zaragoza al monasterio de San Millán de la Cogolla en 1187 (Z, n° 21 bis).

GUILLEM FERRERO (línea 14 del texto) podría ser el *Guillermus ferrarius* que, como testigo laico, asiste a la donación de un mozo a la iglesia de Santa María de Tudela (año 1158, E II, n° 266).

MARTÍN ORELLA (línea 6) aparece muchas veces citado entre 1175 y 1200: recibe una heredad de Blasco Romeo en 1175 (P, n° 137), es testigo (1176) de la concordia entre el obispo de Zaragoza y la aljama judía de la ciudad (Z, n° 23); en 1178, Pedro de Pintinera le hace donación de un campo (P, n° 155) y de otro don Pelayo (P, n° 160); y compra unas propiedades a Galter y Basilisa (P, n° 156); es (1187) testigo en la cesión de la alcántara de Zaragoza

(26) Reproducida también en Z, n° 11.

(27) Tarba « Tarbes » como apellido consta en otros sitios, cfr. *Est. dial. arag.*, I, § 81.2.18.

(28) Otro Galacián de Tarba aparece en 1275 (Z, n° 146 y 147).

al monasterio riojano de San Millán de la Cogolla (Z, n° 21 bis); heredero (1118) de los bienes de su mujer (P, n° 213); compra casas en 1193 (P, n° 247) y una viña en 1199 (P, n° 213) y tiene, 1200, una partición con don Bartolomé, hijo de Galter y Basilisa (P, n° 283).

MICAEL DE UCLÉS (línea 49) está documentado como testigo en la cesión de la barca del Gállego al hospital de San Bartolomé, que tuvo lugar en 1187 (Z, n° 23).

DON PARDO (línea 51) es fiador en una donación (1178) de don Pelayo a Martín Orella (P, n° 160), testigo (1187) en la cesión de la alcántara de Zaragoza a San Millán de la Cogolla (Z, n° 21 bis) (29).

PER AIMERIC (línea 51) figura en 1157 como testigo laico en las donaciones de Sancho el Sabio a Santa María de Tudela (E II, n° 262) y, un año después, en una venta de Pedro de Santa Cruz a don Iucef, también en el término de Tudela.

PERO BLAÇACHO (línea 6) debe ser el *Petro Blanzacho*, testigo (1187) en la cesión a San Millán varias veces aducida (Z, n° 21 bis), y en la concesión que hizo Alfonso II a los canónigos de Zaragoza (1189) para que construyeran un puente de piedra sobre el Ebro en vez del de madera (« qui vulgo appellatur alchantara »), que se encontraba en lastimoso estado (Z, n° 22).

PETRO ÇARAGOÇA (líneas 5, 8-9), « çavalmedina » (30) según nuestro texto. En efecto, ejercía tal cargo (31) en 1187 cuando aceptó que la acequia del Celtén fuera a manos del Temple (Z, n° 21) (32).

(29) En 1199 (la fecha está errada en la edición), hay un Pardo, merino de la ciudad que tenía por cuñado a Domingo Sancho (Z, n° 28), y que vuelve a figurar en 1201 y 1208 desempeñando el mismo cargo (Z, n° 31 y n° 36).

(30) « Et los oficiales del rei son establecidos en aquellos logares sobre todo esto, los quales son clamados por muitas guisas, car unos son clamados çavalmedinas, es assaber seynnores de las ciudades, quar çawal en arábico es dito sennyor, et medina, cipdat » (Vidal Mayor, trad. *In excelsis Dei thesauris*, edic. G. Tilander. Lund, 1956, tomo I, p. 132, § 83). Era funcionario que, en las ciudades, tenía poder ejecutivo tanto en lo civil como en lo criminal.

(31) Hay que desechar a algún otro personaje del mismo nombre como el *Petrus Cesarauguste canonicus*, pues, en el mismo documento, el *calmedina* de Zaragoza es *Sanç* (E I, 1133, n° 78), o el que se cita en un texto navarro de 1244 (E III, n° 397).

(32) En P, n° 85 (año de 1160), un *Petro de Çaragoça* recibe una heredad en Muel. El mismo nombre vuelve a aparecer en P, n° 289 (s.f.).

PER DE VILLANUA (línea 8) se encuentra (1188) como esponalero (33) en el testamento de doña Clara, esposa de Martín Orella (P, 213).

SAN D'ESTADA (línea 50) fue testigo laico en la condona que Pedro Torroja, Obispo de Zaragoza, hizo a la aljama de Zaragoza en 1175 (Z, n° 18).

2.1. La identificación de unas cuantas personas de las que aparecen en nuestro texto permite establecer los límites extremos para fecharlo. En primer lugar hay que rechazar a *Fertún Garçez Caxal* como el consejero que se aduce en el texto que nos ocupa; su documentación en el año 1110 como mayordomo real no autoriza a considerarlo vivo en las fechas remotas (finales del siglo XII) en que coexisten los otros personajes. Tampoco me parece que el *Guillén Arnald* de 1120 pueda cohonestarse con el que vemos en 1162 y que, previsiblemente, será el mismo testigo que aún vive en 1187. Rechazadas estas dos improbables identificaciones, nos quedan unas datas extremas: 1157 en que aparece documentado el nombre de *Per Aimeric* y 1208 en que se cita por última vez a *Galancián de Tarba*. La cronología que documento es la que sigue:

1158. Guillén Ferrero, Per Aimeric.

1162. Galancián de Tarba, Guillén Arnald.

1175. Martín Orella, San d'Estada.

1176. Martín Orella.

1177. Guillén Arnald.

1178. Martín Orella, don Pardo.

1179. Galancián de Tarba.

1183. Galancián de Tarba.

1184. Galancián de Tarba.

1187. Guillén Arnald, Martín Orella, Micael de Uclés, don Pardo, Petro Blaçacho, Petro Zaragoza.

1188. Martín Orella, Per de Villanúa.

1189. Petro Blaçacho.

1191. Galancián de Tarba.

(33) El *esponalero* (con el tratamiento aragonés -ND- > n) era el « alba-cea », según consta en los siguientes textos de Vidal Mayor, ya aducido: « *espondaleros* son ditos, qar están en la esponda del leito, ço es a la barre del leito, en que iaze el emfermo, quando son clamados a su destín » (III, 67, 3), « *spondaleros* non son otra cosa si non testigos » (VI, 15, 2).

1193. Martín Orella.

1199. Martín Orella.

1208. Galancián de Tarba.

2.2. Buena parte de los personajes identificados coinciden — y hasta en un mismo documento — en 1187, fecha en la que podrían vivir Guillén Ferrero y Per Aimeric, que son los primeros hombres de nuestro texto que aparecen documentados. También convendría a esta fecha la documentación de Galancián de Tarba, cuyas atestigüaciones extremas (1158-1208) nos harían pensar en una vida dilatada, pero de ningún modo imposible. Y, sobre todo, en ese año — igual que en nuestro texto — Pedro Zaragoza era zalmedina en la ciudad. Así, pues, con todas las limitaciones que soy el primero en reconocer, podemos afirmar que nuestro documento se escribiría alrededor de 1187. Llevar la fecha hacia una cronología anterior (por 1158) o posterior (no después de 1208) tiene el inconveniente de que los personajes que aparecen en el pleito aparecen aducidos de manera muy esporádica.

LOS ELEMENTOS LINGÜÍSTICOS

3. El singular valor de nuestro texto está en las citas que se recogen como transcripción directa del habla coloquial. Las voy a agrupar para verlas en su conjunto sin la dispersión que atestigüa el documento. A los fragmentos les daré un número romano y, entre paréntesis, pondré las líneas de nuestro instrumento :

I (12-13) : Sapiatz che ueritate diremus, che jurado abemus.

II (13-15) : Uenerunt ante mea casa donna Bona Ferrera et suo filio Guillem Ferrero et sua filia donna Gracia (34) et la Françescha et don Per de Uillanua et dixerunt ad don Petro Ponton : « Con-sello nos queremos demandar ».

III (16) : ¿ De che ?

IV (16-27) : De una filia que ego dedi a marito a Johan Donat en mal punto, et che me ferio Johan Donat et me mallo, et que iectauat Johan Donat de meas casas, et crebante meas archas et ropome quantum ego abeba, et uendiome una mora chem auia criada, et istos males et istas ontas et istas roparias me fecit Johan Donat sicut sunt supra scriptas et mea filia non, et por mia ven-

(34) Conforme con la fecha que doy podría ser esta doña Gracia la esposa de don Juan Boca de Lanzata, que aparece en un documento de 1177 (P, nº 151).

tura oui tres maritos, et el primero marito fot patre de Guillem Ferrero, et illo alio marito fuit patre de Gracia, et illo terçero marito fuit socro de Johan Donat, et sabet che laxe Guillem Ferrero en Gascunna, et di tornada con illo patre de Gracia ad Gaschona et aduxemus de illo mobile de Gaschona de illo patre de Gracia et de illo patre de Guillém XL solidos denarios de Morlans et una asna (35) et XL copdos de lenza, et con illa bona quod aduxi de Gascona guadanye quantum que abeo usque odie, et numca con partio cum meos filios et preco uobis que nos detis consello ».

V (27-31) : Che per el fuero de la terra sit uos ueniz che manifesto en corte, ben uos judicaran per el fuero de la terre che Guillem en leuara tota ila medietate de mobile et de sedente per suo patre primero et Gracia ibi semper leuara ibi, tota illa medietate de illa medietate in illo de sua matre in quantum trobare ».

VI (32-33) : Bona mulier non iscadet de lo costro in uestros dias mentre che uiuades dachellas partes che les cadera.

VII (34-39) : Non nos conuenimus per fide sine ullo enganno quod illa hora quod nos cognoscamus nostras partes de mobile et de sedente che uos che sedeatis donna et poderossa in uestros dias et que non uendades nec inpignez nec alienes et post uestros dias che ego don Guillem Ferrero et Gracia partamus ambos per medio sedente et mouente quomodo ermanus, et sit opus abueritis uos Donna Bona Ferrero, nostra matre, et uos fallat ista hereditate che nos che uos acorramos del nostra ad secundum nostro.

4. Llame la atencion la grafía a *che* 'que', no tanto por el grafema *ch* = *k*, sino por su aparición desusada en esta palabra (36); que la palatal lateral se represente por *l* (*muler* VI), *li* (*filio*) o por *ll* (*consello*) (37) o la palatal nasal por *ny* (*guadanye*), o *nn* (*Gascunna*), no tiene nada de particular (38). Más sorprendente — aunque no desusual — es la eliminación de *h* — en un sistema gráfico, el de los escribas aragoneses, donde era tan frecuente su empleo expletivo (39) : *abemus* (§ I), *abeba*, *ontas*, *oui*, *abeo*, *odie* (todos en IV), *abuieritis* (VII).

(35) En los docs. de Bigorra se emplea *xagmete* (Luçhaire, *Recueil*, p. 290 a).

(36) *Est. dial. arag.*, I, § 13.2. Añádanse el *Françesca* del fragmento II, las *archas* del IV, *Gaschona* del mismo IV o *dachellas* del VI. *Che* no figura en Achille Luçhaire, *Recueil de textes de l'ancien dialecte gascon d'après des documents antérieurs au XIV^e siècle*. Paris, 1881, p. 189a, s.v.

(37) Las formas gasconas son *coselh*, *cosel*, *cozel*, *cosseilh*, etc. (Luçhaire, *Recueil*, p. 150a).

(38) *Est. dial. arag.*, I, §§ 7-12 y 1, 8-12, 6-13, 6-8, respectivamente.

(39) *Ibidem*, § 14.

5.1. En fonética, la *v*- inicial es transcrita siempre por *u*- (*Uillanua*, *uos* II; *ueniz* V; *uestros*, *uendades* VII), mientras que, en el interior de palabra, las voces cuyo étimo tenía *-b-* o *-v-* son transcritas con *-u-* (*iectauat*, *auia*, *oui* IV; *leuara* V; *uiuades* VI; *conuenimus* VII); las que proceden de formas latinas con *-p-*, tienen *-b-* (*crebanta* IV, *trobare* V), pero hay casos de confusión en los que *-b-* remonta a formas con *-b-* (*abeba*, *uobis* IV; *mobile*, *ibi* V; *abuieritis* VII), según es corriente en aragonés medieval desde la época de orígenes (40).

5.1.2. En mi sección IV aparecen *ropome* 'robóme' y *roparias* 'latrocinios, robos', que posiblemente habrá que remontar al gótico * *r a u p a* (< *raupjan* 'pelear, arrancar') y no a * *r a u b a r e* (< gót. *raubôn*) como el castellano (VI). Por lo demás la conservación de esta *-p-* común al gascón y al aragonés fue mantenida en la literatura escrita cispirenaica, según consta en el propio *DCELC*. Posiblemente, habrá que ver en tales palabras mantenimiento de la sorda intervocálica y no latinismo. Como he hecho en otras ocasiones, me decido a considerar romance un rasgo en un texto, si otros fenómenos documentados en la misma palabra también lo son (42) (en este caso *AU > o*, terminación verbal, pronombre enclítico) (43). Claro que en *sapiatz* (I) y *sabet* (IV) hay alternancia en el tratamiento o — lo más probable — extranjerismo en la primera. No son claros los casos de conservación de *-τ-* (*marito* (44), *tota*), ni *-c-* (*socro*), pues se explican por latinismo.

1.5.3. También es aragonesa la conservación de *-d-* intervocálica. No extraña en presuntos cultismos como *odie* 'hoy' (IV), *fide* 'fe' (VII), *sedeatis* (VII) o *dedi* (IV); pero no se pueden explicar sino por dialectalismo aragonés (45), ya que no gascón (46) ni por cultismo, casos *iscades* (VI) o *caderá* (VI) (47).

(40) Cfr. *Un zéjel aragonés del siglo XV*, apud *Est. dial. arag.*, I, § 149.3.

(41) Cfr. *DCELC*, s.v. *robar*. En gascón *arraubar*, *arraubeire*, *arauberia*, etc. (Luchaire, *Recueil*, p. 189 a-b, s.v.).

(42) *Est. dial. arag.*, I, §§ 18.2 y 59. En el *Libro de la Cadena de Jaca* (edic. de Dámaso Sangorrín, Zaragoza 1921) aparecen *roparias* en documentos de 1215 (pp. 252 y 258).

(43) Obsérvese que en gascón *au* se hubiera mantenido, cfr. Rohlfs, *Le gascon* (2ª edic.). Tübingen, 1970, § 422.

(44) Documentos tardíos gascones transcriben *marid*, *marit* (Luchaire, *Recueil*, p. 175 b, s.v.).

(45) *Est. dial. arag.*, I, § 38.4; M. Alvar, *El dialecto aragonés*, Madrid, 1953, § 87 bis.

(46) Rohlfs, *op. cit.*, § 442.

(47) *G(u)adanhar* consta en gascón antiguo (Luchaire, *Recueil*, p. 170b); en nuestro doc. aparece en la sección IV. *Caer* en el otro lado del Pirineo tiene *-z-* en posición intervocálica.

5.1.4. A pesar de la limitación de nuestro texto, permite señalar algún caso de incapacidad gráfica para distinguir -ss- de -s- (*poderossa* en el VII); también en el orden de las africadas, se transmite con sorda (*fecit* IV) una forma que debiera ser sonora y con sonora (*lenza* IV) la que esperaríamos sorda (48). Este par de testimonios sirven para acreditar cuán poco clara era en aragonés la distinción de sonoridad, según he tenido ocasión de señalar en otras ocasiones (49).

5.1.6. También es aragonesa la solución *ll* a los grupos latinos de -lv- (*concello ll* (50); *malló* IV < m a c u l a r e) (51), como lo es el tratamiento de -b't- con la *b* ensordecida: *copdos* (IV) < c u b i t u (52).

6.1. La forma del artículo es latina (*illo, illa*) o, si evolucionada, aragonesa: *del nostro* (VII), o común con ciertas áreas gasconas, *lo uostro* (VI) (53).

6.2. En el verbo son de señalar unos cuantos rasgos que afectan a las desinencias: Persiste la -t final en *fallat* (VII), *fol - fuit* (IV), *sabat* (IV), motivo que ya anoté como propio del latín notarial aragonés de los siglos XI y XII (54); también pudiera ser un caso de conservación el mantenimiento de -MUS (*diremus, abemus* I, *queremus* II, *partamus* VII), aunque la forma muy evolucionada de estos verbos me hace pensar en su carácter escasamente patrimonial (55). Teniendo en cuenta ultracorrecciones del tipo *ermanus* (VII) me decido a creer que este conjunto de terminaciones — verbales y nominales — sea un seudolatinismo del que tanto abundaron los documentos aragoneses coetáneos (56). La desinencia -TIS presenta tratamiento latino en (*sedeatis, abueritis* VII), pero lo que

(48) Cfr. *terçero* (IV), *françescha* (I).

(49) Cfr. *Vida de Santa María Egipcíaca*, t. I, Madrid, 1970, § 172; *Est. dial. arag.*, I, § 11-12.

(50) En gascón, había asimilación -ns- > s en esta palabra (cfr. Luchaire, *Recueil*, p. 179).

(51) La solución *ll* es propia de todos los dialectos, excepto el castellano; también, pues se documenta en gascón. Cfr. *Est. dial. arag.*, I, § 44.3 y 45.4, y Rohlf, §§ 476, 259.

(52) Cfr. *Est. dial. arag.*, I, § 45.1.

(53) Cfr. *Est. dial. arag.*, I, § 56.6, especialmente.

(54) *Ibidem*, § 46.1.

(55) Frente a ellas, *acorramos* (VII). En gascón, terminaría en -m.

(56) *Est. dial. arag.*, I, § 19.4.3.

interesa señalar aquí es su evolución a *-tz* (*sapiatz* I) y a *-z* (*ueniz* V, *impignez* VII (57)), con una evolución fonética que no es exclusivamente verbal, documentada en aragonés — antiguo y moderno — (58) y, por supuesto, en gascón (59). No obstante, estas formas influenciadas por Galorromania alternan con otras específicas de los romances peninsulares : *iscades* (VI), *uendades* (VII).

6.2.1. En perfectos cabe señalar la alternancia *fo*t (IV) — *fu*it (IV) < f ú (i) t, explicable por el uso de formas latinas sincopadas o plenas, pero que no sirven para caracterizar nada, por cuanto *fo*t aparece también en el riojano de las glosas y en documentos aragoneses de 1095 (60). La desinencia de la primera persona es *-i* : *oui* 'hube, tuve' (IV) y *aduxi* 'aduje, traje' (IV), que, sin duda, tienen carácter gascón (61). En cuanto a los perfectos débiles *guadanyé* (IV), *ferio*, *malló*, *ropó*, *uendió*, etc. (todos en el IV), *juraron* (1.3), son hispánicos y no ultramontanos.

7. También es peninsular la negación *nunca non* (IV) archi-documentada en lo antiguo (62).

8. La lengua es, sin ningún género de dudas, aragonés. Faltan los ragos específicos del gascón — grafías como *lh*, *nh*, pérdida de F-, -D- > z, *arr-* por *r-*, caída de *-n-* o *-l-* intervocálicas, *-LL-* > r, no diptongación de e y o, apócope de la vocal final, formas del posesivo, etc., etc. —. Claro que estas pocas líneas que, en estilo directo, pretenden reflejar la lengua de los hablantes no han roto totalmente con la tradición latina, en la que intenta estar escrito el documento : hay casos de vocal no dipton-

(57) La forma del infinitivo (*enpignar*), en un texto de *Documentos lingüísticos del Alto Aragón*. Syracuse, 1957, 1266 (Navarro, p. 10), y en otro de 1274 (ib., p. 41).

(58) *Est. dial. arag.*, I, I, 46.3, y *Dial. arag.*, § 117. Muy tarde (1266) aún se escribía *deuetz*, *defaylliriatz*, *querretz*, etc. (Navarro, *Docs. alto Aragón*, p. 10).

(59) Ejemplos de Luchaire, *Recueil* : *totz*, *dreitz* (1179, p. 5), *fetz* (fin sè XII, p. 16), etc.

(60) Cfr. R. Menéndez Pidal, *Orígenes del español* (3ª edic.), §§ 70.2 y 75.4. Todavía se atestiguaba en Berceo la forma *fo* (Manuel Alvar, *El dialecto riojano*. México, 1969, § 54, p. 52, nota 207).

(61) Vid. Rohlfs, § 537. Pienso en formas de presente como *doni* 'doy', *leisshi* 'dejo', *manifesti* 'declaro', *pausi* 'pongo', *podí* 'puedo' (Luchaire, *Recueil*, s.v. *donar*, *laiszar*, *manifestar*, *pausar*).

(62) Vid. E.L. Llorens, *La negación en castellano antiguo con referencias a otros idiomas*, Madrid, 1929, pp. 60-61.

gada *manifesto* (63), *terra, ben* (V), *bonos* (VII) (64); conservación de oclusivas intervocálicas (*preco V opus VII*) (65) frente a la norma romance representada por *crebanta, tornada* (IV), *trobare* (V), *plegare* (1.45), etc. El dialecto en que se nos transmite el documento no es el dialecto muy arcaizante del Pirineo, sino el aragonés común que durará siglos en valle del Ebro y en el que hay regresión de muchas cosas que vincularon las hablas aragonesas con Cataluña y Galorromania. Así, junto a rasgos fonéticos como los que hacen ser *fuero* a *förum* (66), *pleto* a *placitu* (67), *sient* a *sinn* (68), *iscades* a *exeatis* (> **exatis*) (69), etc., hay elementos léxicos de los que separan Aragón de la tradición castellana: *pauor* (1.4), *tornada* (IV), *trobare* (V). O formas que aún duran con su peculiaridad regional: *crebanta* (IV) (70). No insisto en otros fenómenos aragoneses o castellanos a los que ya me he referido: conservación de la -D-, incapacidad para distinguir las sibilantes sordas y sonoras, igualación de los grafemas de *b* fricativa y oclusiva, ciertos rasgos del latín popular aragonés (-t conservada, sonorización de las sordas intervocálicas), formas de los per-

(63) El sintagma *veniz de manifesto* es semejante a los del *Fuero de Navarra, Fueros de Aragón*, Vidal de Canellas, etc. que con la acepción 'confesar, reconocer' son aducidos por Tilander en el vocabulario de la última de estas obras, s.v. *manifesto*. En documentos tardíos aún se encuentra la forma sin diptongo (cfr. Navarro, *Docs. alto Aragón*, p. 6, año 1264).

(64) Frente a *sient* 'sentido' (1.4), *fuero* (V), etc.

(65) Cfr. R. Menéndez Pidal. *Cantar de Mio Cid*, s.v. (*h*)uebos; en los docs. de Luchaire, *Recueil*, hay *obs* y *ops* (p. 181a).

(66) En gascón se documentan *for, fuer, foer, fur* en cartas mucho más tardías que la nuestra (Luchaire, *Recueil*, p. 167b). No deja de ser curioso que la más vieja documentación de la voz en Aragón sea bajo forma catalana: *fur* en un documento de 1126 (vid. *Est. Arag.*, I, § 26.5).

(67) Ya en un documento de Ramiro I (1054), según aduje en *Est. arag.*, I, § 19.4.3. En gascón, *pleid, pleit* y, el castellanismo, *pladz* (Luchaire, *Recueil*, p. 185a). No deja de ser importante ver cómo el viejo préstamo galorrománico (*pleito*) se ha adaptado como si fuera palabra tradicional (*ei* > *e*). Cfr. dilectu > *deletos*, pectu > *petrina* (*Vida de Santa María Egipciaca*, I, § 199.2), facta > *feta* (T. Navarro, *Documentos lingüísticos del Alto Aragón*. Syracuse, 1957, p. 5, año 1263).

(68) La forme es híbrida: tempus 'sien' + sinn 'sentido, juicio'. En la grafía de nuestro texto pesan las formas del verbo *sentir* (cfr. G. Rohlf's, *La diferenciación léxica de las lenguas románicas*. Madrid, 1960, p. 117). En 1260, *sen* se lee en un documento gascón (Luchaire, *Recueil*, p. 194b).

(69) La equivalencia *x = sc* en algunos perfectos antiguos es bien conocida (cfr. R. Menéndez Pidal, *Manual de Gramática histórica*, 4ª edic., pp. 319-320, § 120.4).

(70) *Crebar* aparece con muchísima frecuencia; basten dos testimonios: *Los Fueros de Aragón* (edic. G. Tilander. Lund, 1973, 1937, s.v.) y J. Yanguas, *Diccionario de las palabras anticuadas que contienen los documentos existentes en los archivos de Navarra*. Pamplona, 1854, s.v. *crebantar, criebas*.

fectos, etc.; ni otros en los que coinciden aragonés y gascón (*ll*, *nd* > *n* (71), etc. Sobre este fondo peninsular hay algunos resabios de tipo gascón, como pueden ser la forma *lo* del artículo, el tratamiento *tz* < *-tis* y la *-i* en la primera persona de ciertas formas verbales.

DE NUEVO GASCONES Y ARAGONESES.

9. Una y otra vez he hablado de lo que significó el alud de gentes del Midi que vinieron a la conquista de Zaragoza (1118) y de las oleadas sucesivas que en el valle del Ebro buscaron su asentamiento : « colonización » suele llamarse a esta presencia (72). Pero también, sabemos que hubo inadaptados que volvieron a su país de origen (73). Sin embargo, los que ahora nos interesan son los inmigrantes asimilados, o que — habiendo superado los años de la conquista — vinieron, a partir de 1130 (74) a las tareas de la paz. Zurita da unas listas de nobles aragoneses que rodean a Alfonso II (1162-1196); en ellas, los nombres son peninsulares, frente a los muchos galorrománicos que había en los ejércitos y ciudades de Alfonso el Batallador (1104-1134) (75). Defourneaux, haciéndose eco de estos hechos, y de otras investigaciones suyas, pudo escribir :

Sans doute dans beaucoup de cas [los señores franceses] s'hispanisèrent-ils au contact des populations voisines et finirent-ils au bout d'une ou deux générations, par être entièrement assimilés. Ceux qui essayèrent de résister se heurtèrent à la mauvaise volonté des souverains et de la population et furent finalement obligés de céder et d'abandonner leurs domaines (p. 221).

Pero una cosa es que los nobles cedieran las tenencias de que habían sido investidos, y con ellas abandonar las propiedades de que disfrutaban para volverse a Francia, y otra que en Zaragoza permanecieran gentes oriundas de Gascuña, pero que en la ciudad

(71) Vid. el esponalero de la nota 33 (W.D. Elcock, *De quelques affinités phonétiques entre l'aragonais et le béarnais*. Paris, 1938).

(72) « Colonización » franca en Aragón, apud. *Est. dial.*, I, pp. 165-193.

(73) Vid. la obra excelente de Marcellin Defourneaux, *Les français en Espagne aux XI^e et XII^e siècles*. Paris, 1949, p. 221.

(74) Charles Higounet, *Mouvements de population dans le Midi de la France du XI^e au XV^e siècle* (« Annales », I, 1953, pp. 4-5).

(75) Vid. *Anales*, pp. 247, 251, de la edición preparada por Angel Canellas (t. I, Zaragoza, 1967).

mantuvieron sus bienes y sus intereses (76). Tal es el caso de doña Bona Ferrera, que « por su ventura » estuvo casada con tres maridos de los cuales, los dos primeros debieron ser gascones por cuanto en Gascuña tenían bienes que la animosa mujer trajo a Zaragoza con la anuencia de sus hijos; por eso Guillén Ferrero y Gracia se ponen de acuerdo para una partición futura y para socorrer a la madre en caso de necesidad. Son gascones asimilados, que en vez de vender — como tantos otros — sus bienes aragoneses, se libran de los transpirenaicos para continuar en el valle del Ebro su nueva vida. Por eso, el idioma que emplean no es el gascón, sino el aragonés. El documento — como todos los documentos — presenta un pique de inseguridad : los litigantes deponen en su propia lengua; al menos eso puede hacernos creer el estilo directo que se transcribe. Pero, podrá argüirse, ¿ es la lenga que hablaban las gentes que dirimían esas diferencias ? Creo que sí, aunque mis razones no puedan ser dogmáticas : si el escriba hubiera podido decir en la lengua que hablaban o, si el documento se escribía en latín, en vez de traducir al aragonés, hubiera traducido como es lógico a la lengua del instrumento legal. Parece muy complicado, por innecesario, redactar un documento en latín, escuchar a unos testigos en gascón y traducir al aragonés. Si se pretendía dar la idea fiel de lo que se habló, con la reproducción textual de la conversación, parece naturel transcribir la conversación tal y como se enunciara. Si admitimos lo que parece lógico y probable, vemos cómo este viejo documento intenta dar una imagen de la lengua que, por allá 1187, hablaban en las márgenes del Ebro gentes totalmente asimiladas. Era un dialecto aragonés muy lejano ya del arcaísmo de las hablas pirenaicas, modelo de lo que durante siglos sería la lengua escrita aragonesa : con sus ragos propios, pero mucho más próxima al castellano de lo que son, incluso en nuestros días, las modalidades ansotanas, chesas o chistavinas. Lengua en la que los escribas habían roto con la tradición transpirenaica y copiaban sus escritos según unas modalidades bastante uniformes, resultado del desarrollo cultural — cancillería, uso literario — que la región había alcanzado. Y ella como resultado de un tipo de colonización : los francos que vienen a Zaragoza no tienen un fuero especial, como los de Logroño (77), ni constituyen barrios aparte, como la

(76) Cfr. José María Lacarra, *Los franceses en la reconquista y repoblación del valle del Ebro en tiempos de Alfonso el Batallador* (« Cuadernos de Historia », II, 1968, pgs. 77-78, especialmente) y *La repoblación de Zaragoza por Alfonso el Batallador* (« Estudios de Historia social de España ». Madrid, 1949, pgs. 216-217).

(77) Cfr. *El dialecto riojano*. México, 1969, pp. 23-27.

Navarrería de Pamplona o el Burnou de Jaca (78). En la reconquista del valle del Ebro, los franceses que vinieron no gozaron de « privilegios distintos a los restos de la población urbana. Todos los habitantes de estas dos ciudades obtuvieron de Alfonso I la condición de infanzones »; es decir frente a una colonización de comerciantes (la del camino de Santiago) se hace en Zaragoza y Tudela (79) otra muy distinta, la de labradores (80). Esto es, gentes que se funden con la población española, que se asimilan, o son rechazadas si practican el absentismo (81), que no pueden mantenerse en barrios aislados o en grupos diferenciados. Consecuencia social : la fusión de todos estos hombres sin que cuente para nada su procedencia (82). Y la lengua a remolque de los hechos sociales : un mismo instrumento de comunicación para todos, pues no se puede mantener una lengua de privilegios cuando socialmente no hay privilegiados. Entonces los más imponen su norma : aragonés y no languedociano. Nuestro documento es un precioso testimonio.

(78) Cfr. *Onomástica, repoblación, historia. Los « Establimentz » de Jaca del siglo XIII*, apud *Est. dial. arag.*, I, pp. 195-125.

(79) Téngase en cuenta que alguno de los personajes de nuestro documento, incluido el propio Guillén Ferrero, aparece en otros que tienen que ver con Tudela.

(80) Lacarra, *Franceses en la reconquista*, ya cit., pp. 73-74.

(81) *Ibidem*, p. 74.

(82) Cfr. Mauricio Molho, *El Fuero de Jaca. Edición crítica*. Zaragoza, 1964, p. XI.

CHRONIQUES OCCITANES
DES ANNALES DE TOULOUSE
(1382-1516)

par Christian ANATOLE

1. La littérature occitane médiévale est pauvre en ouvrages historiques : une quarantaine de textes en prose seulement, dont certains ne sont connus que par des fragments insignifiants, voire même par un simple titre relevé dans un inventaire d'archive. Cette pauvreté en chroniques, annales et histoires a son explication; disons pour faire bref que, à l'exception de la maison de Foix-Navarre qui fera rédiger cinq chroniques occitanes — et en outre provoquera la rédaction de textes latins et français encore plus nombreux —, aucune dynastie locale ne sera assez puissante pour susciter auprès d'elle un foyer de création historiographique de quelque durée...¹

Cette maigre production a été publiée au XIX^e siècle dans sa quasi totalité. Paradoxalement un des rares inédits signalé par les historiens des lettres occitanes concerne Toulouse. Il s'agit du texte de quelques chroniques du recueil connu successivement sous le nom de « el libre blanc », puis « lo libre vermelh » (la reliure ayant été refaite avant 1406), ensuite *Livre des Histoires* et qui forme le premier des douze volumes connus désormais sous le nom d'*Annales de Toulouse*.

2. C'est par une délibération du 4 septembre 1295 que les consuls de Toulouse décidèrent la confection d'un cartulaire général de la commune. La première partie de ce cartulaire devait recevoir les procès-verbaux des élections annuelles :

« La première (partie) contiendra la date de l'élection consu-

(1) Nous avons tenté de faire le point de la question dans une communication (à paraître) au XIV^e Congrès international de Linguistique et Philologie Romanes (Naples, avril 1974) : « La prose historique occitane au moyen âge ». Nous précisons notre analyse dans un article à paraître : « D'une tradition historiographique raimondine ».

laire, les noms des consuls, ceux des assesseurs, de tous les notaires, des juges de la petite cour; la formule du serment qui doit être prêté par les consuls lors de leur création; les noms des douze Parties de la ville et du faubourg avec leurs confronts, la description des bannières ou enseignes de chaque Partie, la manière de les arborer par les rues et carrefours et la désignation des citoyens de chaque Partie qui doivent les suivre en cas de nécessité, ainsi que les devises inscrites d'ancienneté sur ces étendards »².

Dans une seconde partie devaient être transcrits les coutumes et privilèges de la ville, ainsi que tous les actes attestant des franchises des capitouls.

Il s'agissait donc dans l'esprit de ceux qui ont provoqué la rédaction du « libre blanc » d'une sorte de répertoire administratif et non pas d'un mémorial historique. Et pendant cent ans on peut dire que l'on ne rencontrera que de sèches listes nous renseignant sur le personnel consulaire.

Le premier livre, le seul qui nous intéresse ici, couvre la période 1295-1532. Il compte deux cent neuf chroniques. Dans ce long laps de temps des transformations profondes se sont produites. A partir du XV^e siècle le rédacteur va s'autoriser souvent à enregistrer des faits qui lui paraissent dignes de mémoire (entrée d'un prince, ou construction d'un pont par exemple), et parfois même déjà il ne résiste pas aux tentations de la dissertation ou du bavardage érudit.

Pareillement, alors qu'au début les consuls figurent simplement dans une lettre ornée, la miniature représentant le corps consulaire va devenir l'élément important car il témoigne avec les armoiries qui accompagnent, de l'appartenance à un corps qui confère la noblesse, et il est le signe du « droit d'image » que les capitouls prétendaient exercer tout comme les patriciens romains. Ce qui faisait des *Annales de Toulouse* un document exceptionnel pour l'histoire de l'art et provoquera sa mutilation³.

3. Car l'histoire de notre manuscrit est des plus troublée. Il sera souvent extrait des archives de la ville et il sera malaisé de l'y

(2) Notre documentation de base vient de l'ouvrage d'E. Roschach. Le texte cité ici provient de l'*Extrait sommaire*, op. cit., folio 2.

(3) Robert Mesuret, « Les peintres des *Annales* », in *Les Enlumineurs du Capitole*, op. cit.

réintégrer. Il en fut ainsi au XVI^e siècle lors des troubles occasionnés par les guerres de religion.

Fort heureusement en 1658 les capitouls chargèrent Pierre Louvet, de Beauvais, docteur en médecine, de faire une analyse des huit livres alors existants et d'en dresser la table. Louvet eut 250 livres seulement pour ce travail. Par cette précaution — Louvet constitua un volume d'extraits des *Annales* que nous possédons encore ⁴ — ont été sauvées des chroniques qui ne devaient pas être respectées lors de la Révolution.

En effet le 10 août 1793, lors d'une cérémonie patriotique, les miniatures arrachées des douze livres des *Annales* étaient brûlées pour détruire à jamais les signes de la féodalité et établir pour toujours l'égalité entre les citoyens. Comme le premier livre était celui qui comptait le plus de miniatures c'est celui qui a le plus souffert : il n'en subsiste que quelques débris.

Car tout ne fut cependant pas brûlé. Au cours du XIX^e siècle on verra un certain nombre de feuillets figurer dans des cabinets d'amateurs : la plupart — mais non tous — ont pu être récupérés par les Archives Municipales. Seize proviennent de la collection Béguillet, un autre a été découvert à Orléans et donné à la ville de Toulouse par l'abbé des Noyers.

4. Il faut se poser la question de savoir pourquoi l'occitan occupe une si faible place dans le « libre blanc ». Ernest Roschach dans son étude s'exprime ainsi : « Trois langues se sont partagé très inégalement les *Annales de Toulouse* : sur quatre cent cinquante-deux chroniques, deux cent neuf ont été écrites en latin, six en roman et deux cent trente-sept en français. Le latin qui est la langue d'origine du recueil règne avec de courtes intermittences de 1295 à 1537. Le roman ne se montre qu'en 1383 pour faire sa dernière apparition en 1516. Jacques de Mesmes a rédigé dès 1512 une chronique française; après un retour offensif du latin, le français a repris définitivement possession du livre des histoires depuis la chronique 216 (année capitulaire 1539-1540) jusqu'à la fin. »

(4) Archives Municipales, BB 269. Ce manuscrit a été utilisé par Germain de Lafaille, alors qu'il rédigeait ses *Annales...*, Retrouvé au début de ce siècle il a été racheté pour les Archives de la ville de Toulouse par François Galabert en 1912. Sur Pierre Louvet (1617-184) on peut consulter la notice de Jos. Berthélé in *Archives de la Ville de Montpellier, Inventaires et documents*, tome 1^{er}, 1^{er} fascicule, Montpellier, 1895.

La faible place accordée à l'occitan dans la rédaction des *Annales*, dont seulement six selon Roschach, sont rédigées dans cette langue s'expliquerait par la volonté de proposer un texte en langue « officielle ». Ce qui est fort probable : en français les textes en prose historique n'apparaissent que lorsque les Plantagenets d'abord, les Capétiens ensuite, saisissent l'importance qu'il y a à diffuser auprès du plus grand nombre l'histoire officielle de la dynastie. En d'autres termes l'écrit en latin passe aux yeux des gens du Moyen Age pour conserver plus durablement les actes des grands; le passage au vulgaire ne se fait que par souci de propagande immédiate. Or les capitouls toulousains semblent surtout avoir voulu constituer un témoignage perenne des élections consulaires.

La chronique 210 indique comment procédaient les rédacteurs. Ils travaillaient sur un texte occitan, et comme les formules latines à utiliser variaient peu leur travail était aisé. C'est donc sans doute à des rédacteurs pressés qui ont bâclé leur travail en utilisant l'occitan que l'on doit nos textes.

On ignore la plupart du temps le nom des auteurs des chroniques. En tout cas les noms que l'on a pu découvrir dans les livres de compte de la ville n'intéressent pas les textes occitans, nous ne savons donc pas quel notaire ou quel greffier de la maison commune à « ordenat las gestas » et à « escript las dictas gestas et mises al net ».

5. Nous avons reproduit le texte des chroniques en procédant à la réduction des abréviations paléographiques. Pour chaque chronique outre le texte original lorsqu'il a été conservé nous donnons les copies, extraits et analyses que nous connaissons. Car il n'est pas sans intérêt pour l'histoire de la langue de voir comment un érudit du XVII^e siècle lisait un texte du XIV^e siècle, en introduisant sans s'en apercevoir dans la graphie, voire même dans le vocabulaire, des traits empruntés au français.

6. Comme le lecteur s'en apercevra, nos textes, à l'exception du fragment conservé de la chronique de 1382-1383, qui raconte une série d'incidents survenus dans Toulouse, et de la relation de l'entrée solennelle du dauphin en 1439, sont d'un très maigre intérêt littéraire.

Ils vaudraient surtout — mais à ce propos les documents surabondent — en ce qu'ils fournissent un document linguistique permettant de se faire une opinion sur l'état de la langue parlée au XIV^e siècle et au XV^e siècle. Mieux peut-être les copies, par les fautes qu'elles révèlent, nous font sentir les modifications survenues dans l'usage.

Notre travail d'éditeur nous conduit à réduire de 6 — chiffre proposé par Roschach — à 4, le nombre des chroniques occitanes de Toulouse. En effet le texte V, chronique 134, appartient en fait à la chronique précédente. Roschach, par ailleurs, avait déjà indiqué que la chronique de 1516 était sans doute rédigée en latin. C'est à présent chose sûre.

Telles sont les conclusions, somme toute négatives, que l'on tirera de notre travail.

BIBLIOGRAPHIE

1. *Manuscrits.*

Archives de la Ville de Toulouse, BB 269, BB 270.

Archives départementales de la Haute-Garonne, Ms 17.

2. *Imprimés.*

Germain LA FAILLE, *Annales de la ville de Toulouse depuis la réunion de la comté de Toulouse à la couronne, avec un abrégé de l'ancienne histoire de cette ville et un recueil de divers titres et actes pour servir de preuves ou d'éclaircissements à ces Annales...*, Toulouse, Colomiez, 1687. (Tome 1^{er}, *Preuves*, p. 108).

Ernest ROSCHACH, *Les douzes Livres de l'histoire de Toulouse. Chroniques municipales manuscrites du XIII^e au XVIII^e siècle (1295-1787). Etude critique.* Toulouse, Privat, 1887.

R. LIMOUZIN-LAMOTHE, *Bibliographie critique de l'histoire municipale de Toulouse des origines à 1789*, Toulouse, Privat, 1932. (pp. 24-27, bibliographie concernant les Annales).

Clovis Brunel, *Bibliographie des manuscrits littéraires en ancien provençal.* Paris, Droz, 1935. (p. 79).

Les Enlumineurs du Capitole de 1205 à 1610. Toulouse, Musée Paul Dupuy, (Catalogue d'exposition; notes liminaires de M. Odon de Saint-Blanquat et de Robert Mesuret).

TABLE DE CONCORDANCE

Numéro de la chronique	Texte occitan numéro	Année consu-laire	Lieu de dépôt de l'original	Lieu de dépôt de la copie
85	I	1382-83	original perdu	Archives départementales de la Haute-Garonne, Ms. 17, copie du XVIII ^e siècle
88	II	1387	original perdu	Archives municipales, copie de Louvet, BB 269
132	III	1437	Arch. municip. BB 270	idem, extrait de Pierre Louvet
133	IV	1438	Arch. municip. BB 270	idem, copie de Pierre Louvet
134	V	1439	original perdu	idem, copie de Pierre Louvet. Publication par G. de Lafaille <i>Annales de Toulouse</i> , 1687
194	VI	1516	Arch. municip. BB 270	

Original perdu. Partie du texte nous a été conservée par une copie du XVIII^e siècle conservée aux Archives départementales de la Haute-Garonne, Ms. 17, *Extrait sommaire de ce qui est contenu dans les livres et registres de la maison de ville de Toulouse*. Le copiste a négligé de transcrire la liste des consuls pour relever le récit d'incidents locaux. Nous donnons la liste des consuls prise par le Ms. Louvet qui se borne à transcrire les noms.

Louvet, folio 26 recto.

L'an 1382-1383.

Le XXI Xbre furent esleus nobles Jean Flamenci, Ramond Jordain, Bernard Arnaud, Dupont, Jacques Tignac, Ramond de Massac docteur es loix, Jacques Dupui docteur es loix, Arnaud Guillaume de Palaiis escuier, Robert de Morlanes, Ramond d'Aurinal escuier, Jean Garini, Jean Molinier, Jean de Garrigiis.

Extrait sommaire, folio 10 recto.

Sia memoria que l'an de gracia 1383 dilus a 12 hoctember, per la vertud del sant esprit, les senhos de capitols dessus dits partiron la hora de vespras de la mayso coumunal per anar a la salo novo et quand furon a la porta del palais del castel trouveron Vidal d'Yos, sarjant, e fo prez et mez al viguier; apre les dits/

folio 10 verso.

senhos de capitols intreron a la sala nova et trouveron Jacmes Dyos, sarjan del rey, et l'Angel fenassier, e grand nombre d'autres amb els, et Carnassier am la carreta per anar penjar lo Bort de l'emperayre de Muret, ses deguna sententia et ses lo cossel del rey, et foron tots descassats per la sala nova et s'en fugiron, el dit Bort fu tornat en prison.

Item le dimars aprez, les dits senhors de capitols am totas las partidas s'armeron et aneron per vila et fo prez Desotas fenasier et l'Angel fenasier, Jean de Masesas, pelhier, Jean Novel, sarjant del rey, et foron descapitats amb eu Vidal Dyos, al palais davant la tresauraria.

Item le dimecres aprez fu pres Jean Renat, pelhier, et fu descapitat le dijoux aprez sur la prima.

Item le dit jorn furon cridats am trompa Pous de la Soquareda, apelat Piquo, James Dyos, sarjant del rey,

afachador, que fot home que les sauges (?) que les prenguesson o morts o vieux, les quels avian mes et metian tota la vila en dissensio, a mal et en perditio.

Item mestre Jacmes Bedos, bachelier en leys, percuraire dels fils d'iniquitat, s'enfugit.

Item lo divendres aprep fuec pendut lo Bort de l'emperayre, per le cossel del rey, per hops malefeicis que avia faits et comes.

Item le jorn dessus dit les dits senhos de capitouls meseron la vila, el poble, en pax et en amor per gratia de nostre senhor et de la verges Maria sa megre (?)/

folio 11 recto.

et de tots les sens patrons de la noble sieutat que Dius mantenga et garde tos temps.

II — 1386-1387

Original perdu. Texte conservé par la copie de Louvet, ici reproduit. Analyse insignifiante dans l'*Extrait sommaire*, folio 11 recto.

Louvet, folio 26, verso.

L'an 1386-1387

Le 1^{er} jour de mars de l'an 1386, l'année comansoit lors a Pasques, furent créés les six suivants que j'ai mis en lengue vulgaire de la façon que je les ay trouvés.

A l'an de nostre senhor mil.CCC.iiii.^{xx} et sieys le premier jorn del mes de mart mos senhos de capitol/

folio 27, recto.

foro creatz et publicatz en lo palais de la maiso cominal al honorabili offici del capitolat per lo noble poderos senhor Herve de Leymenguen, viguier de Tholosa per lo rey nostre senhor.

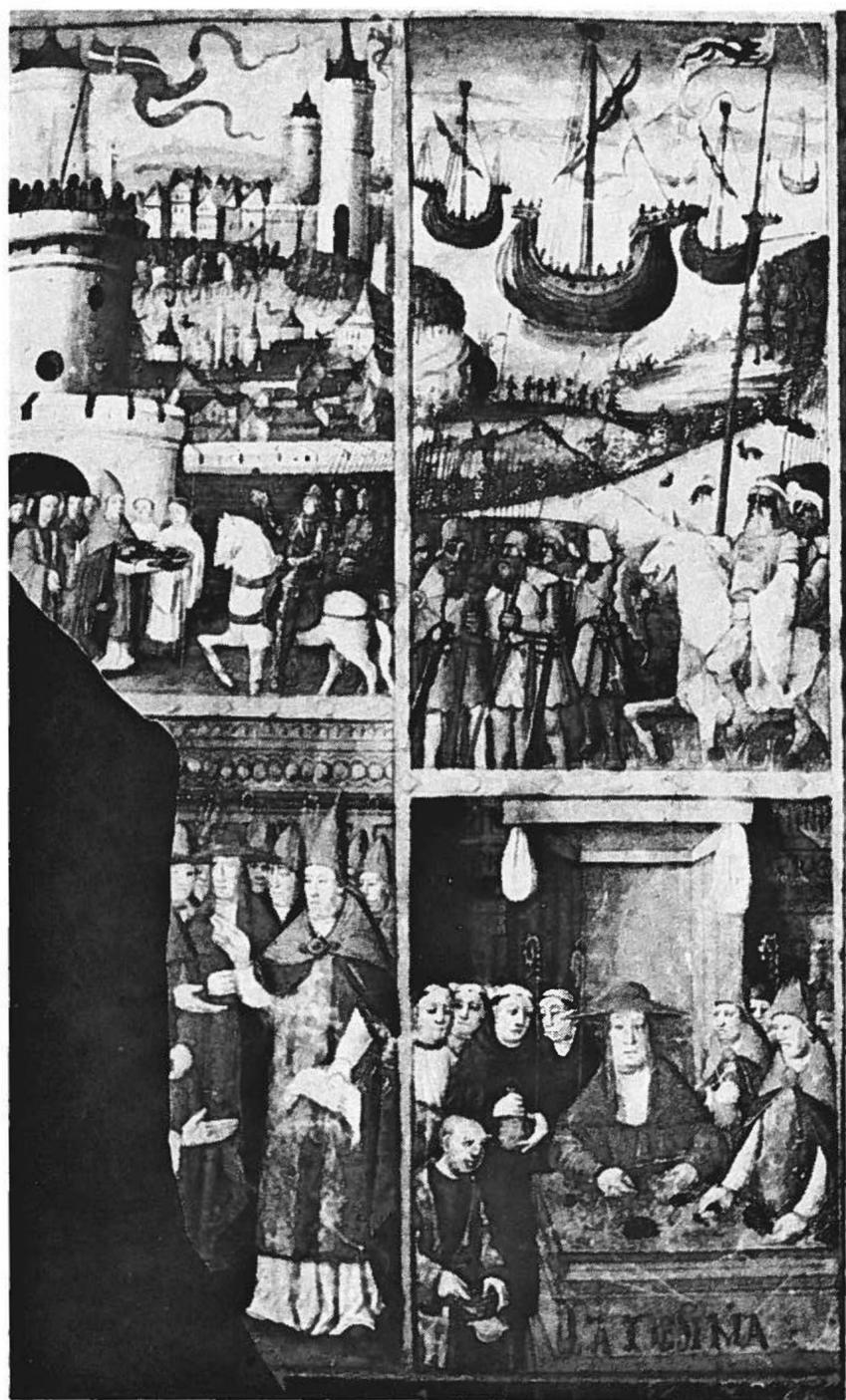
Primierament. De la partida de la Daurada, mosen Duran del Truelh. De la partida de sent Peyre, sent Martin, mosen Peire Rumene. De la partide del pont viel, mosen Jean Pancarota. De la partide de la Dalbada, mosen Ramon Gabarra. De la partida de sent Bartolomieu, mosen Jacmes de Paris. De la partida de sent Peire, sent Guiraud, mosen Arnaud de Monlaur. De la partida de sent Esteffe, mosen Arnat. De la partida de St Roma, mosen Bertrand del Palays, cavalier, seignor de Odars. De la partida de St



uno dñi cōi eccē xxxviii
 publicat capitols de la
 hors de
 de
 y la
 en la
 da
 de la
De la
 da de
 lo qual
 de la
 de
 sic
 guillem
 lu
 de



Les capitouls de 1438-1439 et l'entrée de Louis II, dauphin de Viennois.
 Miniature de Giraut Salas.
 Cf. *Les Enlumineurs du Capitole. . .*, op. laud., pp. 40-41.
 (Photo Patrick Lasseube)



Scènes historiques de l'année 1500-1501.

Cf. *Les Enlumineurs du Capitole...*, op. laud, pp. 53-54.

(Photo Patrick Lasseube)

Peire de Cosinas, mosen Pe de Molendier. De la partida de St Jolia, mosen Jean Embrini. De la partida de sent Serni, mosen Esteve de Castelnau del Fossat. De la partida del Taur, mosen Giraud Laroche. Et foron prolongatz de tres mes entro a la festo de Pentecoste, l'an 1388.

Liv. blanc fol. 343 Capitularii tolosae vexari pro debitis et negotiis publicis etiam regiis in personis eorum non debent ioannes regis franc filius datum parisiis in hospicio nostro de neslla die 22 iunii anno 1386.

III — 1437

Original conservé. La chronique 132 occupe le recto d'un feuillet de parchemin dont la chronique 133 occupe le verso. Description de la miniature représentant « les capitouls avec la tour du pont de la Daurade » dans *Les Enlumineurs du Capitole*, op. cit., p. 39-40. Texte mentionné dans *l'Extrait sommaire...*, folio 14, recto. Le texte a souffert, peut-être à une date ancienne, ce qui expliquerait que Louvet n'en donne qu'un très bref extrait :

Louvet, folio 36, recto.

L'an 1437.

Le 28 no.^{bre} furent esleus nobles mosen Bernat de Molis, mosen, mosen Jammes Isalguier, cavalier, senhor d'Altaripa, mosen Jean del Pont, licenciat en leys, mosen Galhard Bois, mosen Joan Blasi, cavalier, mosen Bertrand Puget, mosen Lois de la Durancie, mosen Ramon de Pajela. Les capitouls dessus nonmatz feron fa la tour del cap del pont de la Daurade.

Original

Anno domini millesimo CCCC°XXXVII a XXVIII del mes de novembre foren publicatz los senhors de capitols de jos nonmatz. So es de la partida de la Daurada, mosen Bernat de Molis. De la partida de sant Peyre, sant Marti De la partida del pont vielh, mosen Jammes Ysalguier, cavalier, senhor de Altaripa. De la partida de la Dalbada, mosen Johan del Pont, licenciat en leys. De la partida de sant Bertholomieu, mosen Bernat Ramon de Paris. De la partida de la peyra sant Guiraut, mosen Pe Johan de la Guarigua. De la partida de sant Stephe, mosen Ramon Bedos, licenciat en leys. De la partida de sant Roma, mosen Gualhart Boys. De la partida de sant Peyre de Cosinas, mosen Johan Blazi, cavalier.

De la partida de sant Julia, mosen Bertrand Puget. De la partida de sant Serni, mosen Loys de la Durancia. De la partida del Taur, mosen Ramon Pajela.

Foren assessors mosen Bernat de Malhac, licenciat en leys, et thesauries mestre Johan, de ciutat, e mestre Guiraut de Chauzenos, de borc.

E los senditz mosen Johan de Nem, bachelier en leys, et mosen Ramon Gilbert, bachelier en decretz, de borc.

Los notaris de consistori, mestre Andrieu Delgres, de la thesauraria, mestre Guilhem de Maurieur.

E los copitols de sus nonmatz feron far la tor del cap del pont de la Daurada ¹.

IV — 1438 et V — 1439

Nous regroupons les chroniques 133 et 134, qui en réalité ne font qu'un comme on le verra ci-dessous.

Original conservé pour partie. La chronique 133 occupe le verso d'un feuillet de parchemin dont le recto est occupé par la chronique 132. Description de la miniature « Les capitouls et l'entrée de Louis II dauphin de Viennois » dans *Les Enlumineurs du Capitole*, p. 40-41. Texte signalé dans *l'Extrait sommaire...*, folio 14 recto. Le texte a souffert; notre lecture diffère quelque peu de celle de Louvet. Nous donnons le texte original et à la suite le texte de Louvet (on remarquera que ce dernier n'a pas retenu le nom des assessors ni du trésorier). Par contre Louvet donne à la suite sans marquer de rupture le récit de l'entrée à Toulouse du dauphin. Ce récit devait occuper le recto du feuillet suivant, qui est perdu. Cela est confirmé par le fait que la phrase finale du manuscrit original est inachevée. Par ailleurs la miniature qui précède la chronique 133, et la date de l'entrée du dauphin dans Toulouse achèvent d'emporter la conviction. On remarquera que la transcription de Louvet permet d'améliorer le texte publié par Lafaille (*Annales...*, I, Preuves, p. 108).

Original

Anno domini M^oCCCC^oXXXVIII a V del mes de desembre foron publicatz capitols de la present ciutat e borc de Tholosa los senhors

(1) Addition d'une autre plume.

de jos nonmatz, et foron reducitx de XII al nombre de VIII per ordenansa dels senhors generals que eran per lavetz en esta vila de la cort de mosenhor lo senescalc de Tholosa en la maniera que se en sec. De la partida de la Daurada et de sant Peyre, sant Marti, mosen Joan de Lers. De la partida del pont vielh, mosen Jammes Faure. De la partida de la Dalbada, mosen Frances de Barbaza. De la partida de sant Bertholomieu, mosen Joan de Viasac, leccenciat en leys, loqual deuran l'an del dit capitolat et en lo mes de setembre for lo jutge de la cort dels apels de las causaus civils de la cort de mosenhor lo senescalc de Tholosa per resign... fayta per mosen Peyre de Molis, leccenciat en leys lo qual foc arcivesque de Tholosa. De la partida de la peyra sant Guiraut, mosen Guilhem Davit. De la partida de sant Stephe et sant Roma, mosen Bernat Sirven, leccenciat en leys. De la partida de sant Peyre de Cosinas et de sant Julia, mosen Andrieu del Gres. De la partida de sant Serni e del Taur, mosen Bertran de Gualhac; e dos assessors mosen Johan del Pont, leccenciat en leys, de borc, mosen Arnaut Guilhem de Lecenre, leccenciat en leys, e I thesaurier de ciutat tant solament, Bernat del Pueg, e foron leuditz...

Louvet, folio 36, recto.

L'an 1438

Al he del mes de decembre foron publicatz capitoulz de la present ciutat et borc de Tholosa los senhors de jos nonmatz, et foron reducitx de XII al nombre de 8 per ordenansa dels senhors generals que eren per lavets en esta villa de la cort de mosen lo senescalc de Tolosa, en la maniera que se en siet. De la partida de la Daurade et de sant Peire et sant Marti, mosen Joan de Lers. De la partida del pont viel, mosen Jammes Faure. De la partide de la Dalbado, mosen Frances de Barbaza. De la partide de sant Bertholomieu, mosen Joan de Tiasac, licenciati en ley, loqual deuran l'an del dit capitoulat et en lo mes de setembre for lo jutge de la cort delz apelz de las causos civils de la cort de mosen lo senescallo de Tolosa per resignatiu fayto per mosen Peire de Molis, licenciati en leys, loqual fat arcivesque de Tholosa.

folio 36, verso.

De la partide de la peire sant Guiraud, mosen Guilhem David. De la partide sant Stephe et sant Roma, mosen Bernad Sirven, licenciati en leys. De la partide de St Peire de Cuisinos et de St Julia, mosen Andrieu Delgres. De la partide de St Serni et del Taur, mosen Bertrand de Gailhac.

En loqual an la dilus de Pentecosta, al 5 del mes de jun, l'an que hont comta 1439, intret en esta villa mosen Lois, filh del rey nostre sobira senhor, dalphi de Vianoys, et mot honorablement recebutz pertot stat; et los senhors de capitol desus nommatz anen a caval am los mantels entro prop de Palficat, am la baniera de la vila depleguada, que portet Pe Ramon Daurinal, et totz a caval li feren la reverencio; et apres venguen davan lui entro la porto de Arnaut Bernat, et aqui meton pe a terra los ditz capitols et baylen al dig monsenhor lo dalphi las claus de las portas de la vila, demonstren et reden a loy, coma filh del rey, et natural successor a la corona de Fransa, tota subjectio et veraya obediense; et apres li porteguen un pabalho de brocat d'aur ambe 8 bordos, et cascun capitoul ne tenia un, et aqui monsenhor lo dalphi se metet de joc a caval. Daqui en fora intret a la vila et passet davan la gleysa del Sant Sussari et de sant Sarni, aqui a la porte foron las reliquias et fec lor reverencia a pe; daqui avant cavalguet tota la careyra dreya, sa es dreya a la Portaria, a Peyrolieras, al Borguet nau, al pont viel, a la sala

folio 37, recto.

nova, et estan tostems dins lo pabalho a caval, et los capitols a pe et cap descobert; et el decavalguet a la intrada de l'ostal de la senescalsia, dins lo pradell, et los folries presen lo pabalho; et lo sen porten et apres sen intret a da dita senescalsia on tenguet stat tan com demoret en esta vila.

Et apres les ditz capitols monten a caval la major partida am la dita baniera tornen a la mayso cominal.

VI — 1516

Original perdu. *L'Extrait sommaire*, folio 32 verso, indique sans ambiguïté que le texte de cette chronique était rédigé en latin. Mais les légendes qui accompagnent les miniatures, que nous avons heureusement conservées, sont en occitan. Description des miniatures dans *Les Enlumineurs du Capitole*, p. 59-60.

Une miniature commémore la construction des ponts de Tounis et de Montaudran : Les ars del pont de Thonis sus Garona; Pont de Montaudran.

Une autre miniature conserve le souvenir de la fondation du couvent de la Madeleine, pour les filles repenties : Coment Merr^{rs} de Capitol boteren las ditas repentidas al moestie.

**LE LEXIQUE DE DESDIER CHRISTOL,
LANGUEDOCIEN
(1505)**

par Raymond ARVEILLER

Un petit in-folio, imprimé à Lyon en 1505 par F. Fradin, s'intitule *Platine en francoys tresutile & necessaire pour le corps humain* [,] *qui traicte de honneste volupté et de toutes viandes et choses que lomme menge* et le lecteur est averti d'entrée que le traité a été « premierement composé en latin par Platine en court de Romme. Et apres translaté en francoys par messire Desdier Christol a Montpellier ». Il s'agit donc d'une version française, due à un Languedocien, du livre connu de Bartolommeo de' Sacchi, dit Platina, *Opusculum de obsoniis ac honesta voluptate*, Roma s. d., réédité à Venise en 1475. J.P. Hughes et R.G. Wasson datent de 1474 environ l'édition de Rome¹ et précisent que la version latine traduit elle-même les recettes du cuisinier italien Martin de Come. Mais l'in-folio de 1505 est en partie original : l'ouvrage de Platine a été « augmenté copieusement de plusieurs docteurs, principalement par messire Desdier Christol prieur de saint Maurice pres Montpellier »². De fait, le texte français est bien plus riche que le texte latin; il concerne non seulement la cuisine, mais le jardinage, la botanique, la zoologie, la médecine, voire la morale. Comme on pouvait s'y attendre, il fournit des mots, des formes et des sens non enregistrés par les dictionnaires et un certain nombre de premières attestations³. Ces éléments ont leur importance : le livre a

(1) *American Journal of Philology* LXVIII, 1947, 415 n. 4. Abréviations : C = D. Christol. V = l'édition de Venise 1475.

(2) 102 r^ob.

(3) Gdf avait relevé un certain nombre de vocables dans le *Platine* de C. Il précise souvent : « éd. de 1528 », par ex. sous *desamitié* II, 534a — *discutir* II, 720b — *crosetz* II, 385c, etc. C'est donc à juste titre que le FEW date de 1528 les citations de *Platine* non datées par Gdf, p. ex. sous *esraciner* X, 20a — *instiller* IV, 723b — *lichefroye* XVI, 461b, etc. Leurs références ne correspondent d'ailleurs pas à la 1^{re} édition. Nous avons fait de même. A. Delboulle, à son tour, lut rapidement deux éditions de l'ouvrage, la 1^{re} et une autre dont il date la rédaction de 1584. Peut-être est-ce celle de Paris 1586 (v. infra n. 4) : Delboulle a souvent fait ainsi. Ses dépouillements fournissent au DG les premières attestations de quelques mots, comme *murex*, *poivrade* et *recuite* (1505). Ils ont donné au FEW *gratuser* XVI, 374b — *leprosie* V, 258a — *lupule* V, 461a, etc., datés de 1584, avec le sigle Db.

touché un public relativement nombreux, puisqu'il a été réédité au moins à Lyon en 1528, 1548 et 1571 et à Paris en 1539 et 1559⁴. Nous donnons simplement aujourd'hui ce qui nous a paru le plus intéressant dans le lexique, à la mémoire de J. Séguy, excellent ouvrier en français né aussi en pays d'oc.

abrevaige 'breuvage' : « si ledit poyure est prins en abreuaige », 23 r^b. — *abric (a l')* 'au soleil' (XXV, 2, 57b : à l'*abri* 'au soleil' 1538)⁵ : « En yuer [les homards] suyuent les riuaiques qui sont a la. & en lieu chault, et en esté sen vont es lieux ubacz & couuers & aux gourgz parfons »⁶, 91 r^b. — *abrich* 'ensoleillé' : « l'on plante icelluy [égantier] en lieu abrich & chault », 9 r^b; cf. infra *apric*. — *absince* m. 'absinthe' (XXIV, 1, 52b, sans genre indiqué : 1545) : « Du a. ou aluyne », 36 r^b. — *accidentalement* 'par l'effet des événements extérieurs' (XXIV, 1, 74a : Montaigne) : ... si l'amidon « trouue lesditz reins naturellement ou a. chaulx », 63 v^a. — *accipenser*⁷ 'esturgeon' : « Du a. ou elope. Pline dit que la. estot iadis vng poysson noble sur tous aultres », 93 r^a. — *achrymonie* 'acreté' (XXIV, 1, 113a : *acrimonie* 'qualité de ce qui est piquant au goût' 1545) : « Et si la playe ou vlcere ne peut tolerer la. & vehemente force desditz choux... », 70 v^a. — *adragant*, v. *gomme a.* — *aglantier* : « on prend vng rozier sauluaige ou a. [,] le plus beau et gros quon pourra trouuer », 9 r^b. — *alectoire* 'sorte de pierre précieuse' (Hu : 1549) : « Aulcuns dient que le coq a vne pierre precieuse dedans soy qui est appellee a. », 52 r^a. — *algue* (TLF : *alga* 1551, *alge* 1584) : « aucuns [mulets, poissons] vivent de la.

(4) D'après H. et J. Baudrier, *Bibliographie lyonnaise*, Paris 1965, et le catalogue de la BN.; *Le Grand cuisinier de B. Platine de Cremona Traduit de Latin en François par M. Desdier Christol...*, Paris 1586, est le même ouvrage dans une rédaction modernisée.

(5) Les éléments entre parenthèses sans indication d'ouvrage sont tirés du FEW. DDM = A. Dauzat, J. Dubois et H. Mitterand, *Nouveau dictionnaire étymologique et historique*, 2^e éd., Paris 1971. PR = *Le Petit Robert*, Paris 1967. TDF = F. Mistral, *Lou Tresor dóu Felibrige*, éd. de Marseille 1968. TLF = P. Imbs, *Tresor de la Langue française*, Paris 1971 sqq. And = J. André, *Lexique des termes de botanique en latin*, Paris 1956. Four = P. Fournier, *Le livre des plantes médicinales et vénéneuses de France*, Paris 1947-1948. Cat = Conseil général des pêches de la Méditerranée, *Catalogue des noms de poissons ayant une importance commerciale en Méditerranée*, Rome 1960. Mic = L. Michel, *La langue des pêcheurs du Golfe du Lion*, thèse dactylographiée de Paris, 1958. SD = E. de Saint-Denis, *Le vocabulaire des animaux marins en latin classique*, Paris, 1947. Sans indication particulière, les abréviations sont celles du FEW. Les termes en abrégé dans les citations ont exactement la forme du mot-titre de l'article correspondant.

(6) « [C]ancri hyeme aprica loca sectantur : aestate in opaca purgatum recedunt », V 164.

(7) C'est le latin *acipenser*, *accipenser* 'esturgeon', en particulier 'Acipenser sturio L.', SD 3. « De accipensere », V 168. V. infra n. 27.

& lymon de terre », 88 r^ob. — *alixandre* 'persil de Macédoine, *Smyrnum olusatrum* L.' (I, 64b : afr. *alisandre*) : « & tout ainsi [que des racines de persil] peut faire des racines de la. », 72 v^ob. — *alopecie* et var. (PR : *alopécie* 1538; TLF : *allopecie* 1505) : le jus des chardons « expellist vne maladie de teste appelée a. », 30 v^ob; aussi « allopecie », 25 v^oa (cf. TLF), « allopacie », 21 v^ob. — *amandolier* 'amandier' (I, 91b : apr. *mandolier*) : « la fleur aussi des orangiers, des amandoliers », 16 r^ob. — *amandre* 'amande' (Hu : G. Bouchet) : « pilleras vne liure damandres ensemble leurs pellicules et membranes », 74 v^ob. — *ancree noire* (des seiches) : « la n. desdites ceches est de si grant vertu... », 89 v^ob. — *appeticion* 'désir' (TLF : *appetition* 1550) : « si nous effacons & oston par attrempance, force, modestie & prudence noz immoderes appetitions », 102 r^oa. — [*approffiter*] 'apporter un profit' (IX, 428b : *approffiter* 1538) : « Mais que leur vault ne approffite ceste tutelle et arnois quant leur redondist & tourne totalement en leur destruction [?] », 81 r^ob. — *apric* 'ensoleillé' (XXV, 2, 58b : *aprique* 1611) : les pois « veulent estre semés en lieu a. et chault sur le soleil de mydi »⁸, 65 r^ob. — *aptement* 'de façon convenable' (XXV, 2, 62ab : 1546) : tu mettras ton riz « nettement dessus ton pot en estoupant la bouche dicelluy a. », 73 v^ob. — *aquatille* 'aquatique' (XXV, 2, 71b : *aquatile* 1549) : « Les lymas ou escargotz tant terrestres que aquatilles », 85 r^oa. — *aranc* et var. 'hareng' (XVI, 162b : apr. *arenc*) : « Des aranz », table; « Des aranz », 88 v^ob; « la. est vng poisson de mer... », 89 r^oa. — *arcture* 'Arcturus' : « depuis que les estoylles vergilles apparent iusques au declin du a. », 88 r^oa. — *arene*, *arenne* 'sable' (DDM : repris au XVI^e s.; Hu : Marot) : les poissons « qui se tiennent es lieux pierreux sont meilleurs apres ceulx des arenes », 87 r^oa; « des arenes », 87 r^ob. — *arquet* 'sorte de piège' (I, 129b : npr. 'piège formé de deux gaules ployées en arc'; TLF : 1866) : on prend les grenouilles « avec le morceau ou avec la. & fuscine », 86 r^ob. — *arthemise* 'armoïse' (I, 149a : pr. Gard, Hérault, H-Gar. *artemizo*) : « la fomentacion faite de la decoction du poliot & a. ... », 30 v^oa. — [*asserrer*] 'réunir' (Hu : 1527) : « & vont trouuer ledit poisson asserré & ioinct dessoubz ladite galiasse », 89 v^oa. — *astuce* 'adresse' : pour trouver les truffes, « fault merueilleuse a. et solercie », 84 v^ob; 'tour d'adresse' : les œufs à la broche, « cest vne simple inuention & vng ieu & a. ioyeuse des cuysiniers », 83 v^ob. — [*attarir*] 'épuiser' (XVII, 393b : afr. *atarir* 'faire maigrir, consumer'; TDF : *atari* 'tarir, mettre à sec, épuiser' en Langue-

(8) « ideo in apricis seri gaudet : ad austrum uerno tempore », V 111.

doc) : ces champignons « yssent dehors terre selon le pline en sept iours quant la rosee tombe & se consomment & attarissent dedans aultres sept iours », 84 r^oa. — *aumelete* (V, 136a : *aumelette* 1600) : tu cuiras les œufs dans ta poêle « iusques soyent prins & liés en facon dune belle a. », 83 r^ob. — *avenat* 'gruau d'avoine' (I, 187b : npr.) : « Et premierement du grueu ou auenat, pour lequel fayre conuient auoir de lespeaulte ou aueine monde [,] nette et bien lauee », 71 r^ob. — *avortir* (Hu : 1512) : ce poisson « la gardera dauortir [...] & contiendra & gardera le part iusques a temps deu & meur », 89 v^ob. — *ayseement* (XXIV, 1, 149a : *aisément* 1538) : « Les pyions [...] plus a. & sans peine sengresseront son les laisse avec la mere », 54 v^oa.

baratre 'gosier'⁹ : « voulans dire forment ainsi que lesditz naueaux [armés, c'est-à-dire couverts de fromage gras] ne fussent pas seurs dentrer en leur gorge & baratre sans porter armes », 81 r^oab. — *baricocolle* 'sorte de mets' : « Cecy [le plat de graines de chanvre assaisonnées d'épices douces] me semble que soyent les baricocolles de senes », 73 r^ob. — *basile* 'basilic' (TDF : *basile*) : « Du b., fabegue, ou basilicon », « le b. », 31 r^ob; « du b. sauluaige », 31 v^oa. — *basilique* 'basilic' : « la fleur du lys [...], des pois, du b. », 16 r^ob. — *bequefigure* f. (I, 307a : *becafigure* 1539) : « de cailles, bequefigures, et aultres telz petis oyseaulx », 43 r^oa; « Les bequefigures bien plumees sans exanterer ne vuyder », 60 v^ob. — *beste insecte* (DDM : début XVI^e s.) : « ne si engendreront point bestes insectes », 85 v^oa. — *bissulque* 'fourchu' : les poulpes « ont la queue b. [,] forchee et poinctue en luxure », 90 r^ob. — *blanc mangé* (VI, 1, 165b : XVI^e s.) : « presenteras ton blanc mangé a table dedans beaulx platz avec la chair ou sans icelle », 61 v^oa. — *boignete* 'beignet' : « Sensuyt le neufuiesme liure des fritelles ou boignetes. Et premierement des boignetes du seuz », 81 v^oa. — *bois, boisse* 'canard garrot, *Anas clangula* L.'¹⁰ (TDF : *bouis* m., *bouisso* f.; R XXXI, 1902, 362 : *boisse* 1584) : « Des oyes, cannes, fouques, boisses [,] plongeons... », table; « ... fouques, bois, plongeons... », 49 r^oa; « chair de cannes, fouques [,] boisses, plongeons », 49 v^ob. — *boulb* 'bulbe' végétal : « Des boulbz »¹¹, « A lappelacion des-

(9) C joint souvent deux synonymes par *et* pour éclairer le sens de l'un d'eux et la version latine ne présente ici que « eorum baratra », V 147. C comprend donc probablement : *baratre* = *gosier*. Mais Platine se souvenait peut-être de l'emploi de *barathrum* chez Plaute : *effunde in barathrum* 'verse dans ton ventre', *Curculio* 121.

(10) A. Thomas, à propos du *boisse* de 1584 : « Boisse est le prov. *bouis*, *bouisse*, canard sauvage (Mistral) », R XXXIII, 1904, 139.

(11) « De bulbis », V 53.

quelz boulbz il [= Celsus] met & conte les oignons, ailx, pastenades, rayfors... », 25 v°b; « les boulz », 69 v°a. — *brevaige* : la semence du romarin cultivé « se donne volentiers en breuaige pour guerir les vices & douleurs de poytrine », 39 r°b; id., 77 r°a. — *brousse* 'fromage à base de petit-lait' ¹² (XV, 1, 306a : *brousse* 'caillé de lait de chèvre ou de brebis' 1505) : « Du seré [,] b. ou recuyte. Du Megue quest sorti du fromaige lon en faict le seré ou la b. [...] Et est appellé b., seré ou recuyte, pource que du second laict cuyt il est fayt », 18 r°b; « c'est recuytte ou b. de laict », 80 v°b. — *broton* 'jeune pousse' (XV, 1, 318a : lang. *brououn* 'bourgeon') : « le iust des summités des brotons des vitz », 76 r°a; « Saulce verd des brotons de la vitz. Tu prendras les brotons tendres de la vitz... », 77 v°b. — *buccine* 'trompette' (DDM : 1530) : du sureau, « anciennement sen faisoient des buccines & trompetes », 67 r°b.

cabriol 'chevreuil' (TDF I, 405c : languedocien) : « Du dain, c. ou chieure sauluaige », 46 v°b. — *cail de terre* 'partie dure de la terre' : la truffe « nest aultre chose que c. de t. ainsi que dit ledit pline » ¹³, 84 v°a. — *cailles* 'sorte de paupiettes' : « Poulpe de veau pour faire c. », 59 v°a. — *caillet* 'lait caillé' (II, 819a : Barc. *calhét*, Nice *caïet*, béarn. *calhet*) : « Boignetes de laict coagulé ou c. », 81 v°b. — *cailletes* 'morceaux de veau en brochettes' : « C. a la romaine de poulpe de veau », 59 v°a. — *calamar* 'calmar' (II, 55b : 1614) : « Des ceches ou calamars. Ceux qui appellent les ceches calamars, plus proprement & trop mieulx les eussent appellees ancras » ¹⁴, 97 v°a. — *calamite* 'crapaud des roseaux' (II, 55a : 1636) : « Les tierces [grenouilles] sont appellees calamites, aussi demeurent elles & se tiennent volentiers entre les cannes », 85 v°b; le foie « des raynes calamites », 86 r°b. — *calefactif* (II, 80b : XVI° s.) : la racine de pastenague « est calefactiue, ventositiue, & humectatiue », 42 r°a. — *calemante* 'calament' ¹⁵ (II, 54a :

(12) Gdf, citant C, indiquait 'sorte de fromage; lait caillé bouilli', VIII, 383b. Le DG renvoie au traité de 1505, mais fournit une définition, reprise par le FEW, qui ne convient pas à ce texte.

(13) « [T]ubera : quae recte terrae callum dicemus... », V 156.

(14) « Calamarii. [Q]uos isti calamarios uocant melius & magis proprie atramentarios appellassent », V 176. Il s'agit évidemment du terme correspondant à l'italien *calamaio*, *calamaro*, DEI; il désigne donc le calmar, *Loligo vulgaris* Lmk. C y assimile à tort la seiche, mais il sait vraisemblablement le sens exact de *calamarius*, puisque, dans sa région, le calmar se dit *kalamas* (Sète), *karama* (Valras), etc., Mic 640.

(15) « De nepita. [N]epitan graeci calmiten nostro uulgo dici affirmant », V 60. *Calmiten* est donné pour une adaptation de l'italien, et le toscan dit *calamento* et *calaminta* pour la *Calamintha officinalis* Moench, O. Penzig, *Flora popolare italiana*, Genova 1924, II, 84. Platine assimile donc le gréco-latin *nepita*, qui est la *Calamintha nepeta* Savi, And 218, en toscan *nepitella*, Penzig, op. cit. I, 85, au calament officinal. Il faut donc gloser le *calemante* de 1505 par le nom du genre. Mais C va plus loin et fait un calament de la chataire, *Nepeta cataria* L., que le latin nommait *nepeta campestris* ou *montana*, And loc. cit.

calamente AntidNic, *calaminthe* XVI^e s.) : « Nepite est vne herbe selon les grecz & romains ainsi appellee, & c. ou cathine selon les nostres », 33 r^ob. — *camari de mer* et var., prob. 'crevette'¹⁶ (Hu : *camary*, non glosé, 1528) : « Du C. de m. Camary de m. sont petis poyssons de mer qui ont la teste tendre. Boyllis que soyent les suffondiras de fenoiil et vinaigre », 95 r^ob. — *canelline* adj. f. 'à la cannelle' : « les menger a saulce c. ou il aye asses canele & cardamon », 55 v^oa; id. 75 v^ob, 76 r^ob. — *canision* 'calisson' (TDF : *canissoun*) : « Pastés appellés canisions »¹⁷, 80 r^ob. — *cappe* 'coquille Saint-Jacques' (DEI : *cappa*) : « Des capps. Les capps sont especes de conques », 95 r^ob. — *carabasse* 'sorte de courge' (XIX, 85b : npr. *carabasso* 'courge') : « C. a la catelanne. La courge que les catelans dient c. bien mondee tu mettras dedans ton pot », 74 r^oa. — *cardonelle* 'chardonneret' (II, 369a : apr. *cardonel*) : « alloetes, cardonelles, rossignolz », 54 v^ob. — *cariote* 'carotte' (II, 397b : mfr. *cariote*; *cariotte* 1542) : « Des pastenagues et cariotes », 41 v^ob. — *carobe* 'caroube' (XIX, 67a : *caroube* 1512, *carrobe* 1611) : « Siliques ou carobes pource quelles ont lescorce dessus dure, non sans cause sont mises entre les noix »¹⁸, 23 r^oa. — *carpot* 'carpillon' (II, 398a : 1669) : la carpe « expellist lesdictz œufz desquelz yssent de petis carpotz », 94 v^ob. — *cassole* 'casseroles' (II, 1602a : apr. *casola*; Hu : Paré) : « en la poille ou c. », 88 r^ob; id. 93 v^ob, 96 v^oa. — *catarre* (Hu : Paré) : « les reumes & catarres », 39 r^ob; « les flegmes et catarres », 77 r^oa. — *cathine* 'chataire, Nepeta cataria L.'¹⁹, v. *calemante*. — *cephalo*, *cephalus* 'mulet cabot, Mugil cephalus L.'²⁰ (II, 593a : *cephale* 'sorte de poisson à grosse tête' 1611) : « Du Cephalo. Cephalus est vng poysson de bonne saueur au moys de septembre », 95 r^ob. — *charneux* 'à la chair abondante' : les truffes « de cyrenaica sont plus charneuses », 84 v^oa; « a gens froitz [,] moistes et c. », 86 v^ob. — *chassiment*

(16) « Cammari marini », V 172. *Cammarus* désigne en latin l'écrevisse et la crevette, SD 16-17. La précision « marini » écarte ici la première interprétation, d'autant qu'il s'agit d'une toute petite bête (« paruus admodum », V 173). Mais les crevettes n'ont pas la tête particulièrement tendre (« testa tenella est », V 173). Peut-être Platine a-t-il voulu dire que la tête de la crevette n'est pas protégée par une carapace dure. Dans le chapitre *De cancris*, il avait écrit : « Cammarum ego illum Putarim : qui paruus admodum & tener tam ex lacubus quam ex marinis litoribus capitur », V 165; passage non traduit par C.

(17) « Pastilli quos canisiones vocant », V 144. Le mot latin adapte probablement une forme de l'Italie du nord; v. DEI s. *calzone* 2.

(18) « De siliquis [...] carobas vulgo appellamus », V 48. Le latin remonte donc à l'italien *caroba* (1334, DEI).

(19) V. supra n. 15.

(20) Le portrait (tête grosse et courte) et la forme (lat. *cephalus* chez Saint Ambroise, it. *céfalo*, DEI) correspondent au mullet cabot. Le texte français suit ici exactement la version latine. V. infra n. 48.

'sécrétion de chassie' : l'excès de vin est cause de « palissement, oubliance des choses, puantise daleine, c. des yeulx », 100 v^a. — *chaterie* 'ruse' (II, 518a : *chatterie* BPériers) : « par tromperies [,] decepcions, flateries, rappors & aultres chateries & ribaulderies », 48 v^a. — *cheneve* 'chanvre' : « Du cheneue », « on doyt semer le cheneue en terre grasse femee et irriguee [,] cest adire que se puisse arroser », 67 r^a; « les fueilles dudit cheneue », 67 r^b. — *chenevé* 'chenevis' : « du chenevé ou de la graine du chanure », « potaige de cheneué cest de la graine du chanure mondee »²¹, 73r^a. — *chevalier* 'sorte de petit homard' : « A la riue de mer quest dedans le pays de Judee se trouent des escreuisses petites lesquelles sappellent cheualiers a cause de leur velocité de courir »²², 91 r^b. — [*circonder*] 'entourer' (Hu : JLemaire) : le saumon fait « semblablement quant se sent prins & circonde du fillé », 97 r^a. — *colatif* 'qui fait couler' : « toute chose doulce a vertu laxatiue & colatiue », 99 v^b. — *combust* 'brûlé' (Hu : 1549) : « Galien dit que les cendres diceles combustes rompent le flux de sang », 86 r^b. — *commodeement* : « sil est trop dur les pourras dissoluir c. dudit iust », 77 v^a. — [*commouvoir*] 'affecter désagréablement' (II, 959a : XVI^e s.) : « Et par ainsi lestomach est agité & commeu grandement a cause de ceste diuersité », 71 r^b. — *commutatibilité* 'possibilité de changer' : les champignons « yssent entiers du corps ensemble la fiente de l'homme sans aucune c. », 84 r^b. — [*commuter*] 'changer' (II, 964a : 1614) : « Semblablement se peut faire en temps de ieusne commutant & permuant le iust damandres au lieu de laict... », 79 r^b. — [*competer*] 'convenir' (Hu : 1534) : « des poyssons dist il qui ont chair dure len eslist le mineur & les plus gros competent de ceulx qui lont molle », 87 r^a. — *composeement* 'en réunissant des éléments divers' (Hu : 1598) : « ... mais doresenauant conuiendra dire & exposer les herbes, desquelles c. ou mixtiquement avec les dessusdites [...] auons de coustume a menger », 37 r^a. — *concoction* 'digestion' (II, 1012a : 1528) : « Pline dit que lesditz choux sont de c. difficile », 70 v^b. — *concupiscible* 'accessible à la concupiscence' : l'excès de vin « rend l'homme bestial & irrasonnable, c., ireux... », 100 v^a. — *condescent* et var. 'convenant à' (Hu : 1528) : « toutes viandes ne sont pas condescentes, saines & plaisantes a vng chascun », 5 v^a; « plus condescente & prompte a generacion », 86 v^a; rôties, les anguilles « sont plus condessantes a menger que aultre-

(21) « De canabi. [S]eritur & canabis ipsa ut linum... », V 113; « Cibarium cannabinum », 122.

(22) Texte original.

ment », 88 v^a. — [*condir*] 'assaisonner' (Hu : 1528) : les pâtes « condiras avec du formaige gratusé & especes douces », 73 r^b. — *conglutinatif* 'qui a la vertu de joindre par une substance visqueuse' (Hu : 1549) : les deux espèces de sureau « sont forment d'une mesme vertu desiccatue [,] conglutinative & resolutive », 67 r^b. — *conturbacion* 'trouble' (Hu : *conturbation* 1512) : cette peur de l'avenir « baille & impose paresse, terreur, crainte, paour, exanimacion, c., formidacion », 102 r^a. — *cornaille* 'cornouille' (II, 1205b : Wallonie, Val de Loire; *cornaille* 01 de Serres) : « Des cornes ou cornailles », table; texte : « cornes », 14 v^a. — *cornement des oreilles* 'bourdonnement dans les oreilles' (II, 1194a : *cornement* 1549) : la moutarde porte remède « a la durté de ouyr & c. des a. », 77 r^a. — *cornye* 'cornouille' (II, 1205a : Marseille *curni*), v. *cornaille*. — *corveau de mer* 'corb, *Corvina nigra* Bloch' (II, 1239b : *corbeau de mer* 'ombre' 1636) : « Du Corveau de mer. Le corveau de mer est vng poisson fusc sur le noir », 94 r^b; v. *lombrine*²³. — *coupler (se)* 's'unir charnellement' (Hu : G. Bouchet) : « quant ledit serpent se veult c. avec ladite murene... », 89 r^b. — *crasitude* 'grosseur' (Hu : 'épaisseur' 1549) : « ilz perdoient lappetit de menger par c. & grant epulence de viandes », 75 r^b. — *crosetz* et var. 'sorte de pâtes alimentaires' (Hu : 1528) : « Potaige a la romaine appellé lozans ou crusetz », table; « ... ou c. », « les c. [,] lesquelz se font pareillement avec petis loppins de paste », 72 v^{ab}. — *crysmole* (II, 658b : *crisomole* 'coing' XVI^e s.) : « des petites pesches que lon appelle crysmoles », 15 r^a. — *culysse* 'moustique' (Hu : *culice* 1546) : la fumée des lupins « tue les culysse qui sont mouches qui poignent merueilleusement », 67 r^a. — [*cycatrisser*] (Bl-Wb⁵ : *-icer* XVI^e s.) : les cendres de pourpre « mises sur les playes pourries des genciues les purgent et les cycatrisent », 92 v^a. — *cyn, syn* 'golfe' (XI, 651a : *sein* 1535) : la palme est donnée « pour le romb au cyn de Rauenne », 93 r^b; « a la mer adriatique principalement au syn de Rauenne », 93 v^b. — *cyvier* 'civet' : « Du cyuier. Le cyuier feras en ceste facon... », 57 v^b.

dangereusement (PR : 1539) : la chair des champignons « trop est crimineuse et d. controuee », 83 v^b-84 r^a. — *dantu* 'denté,

(23) « Coruus. [C]oruuus sub niger est ad corui similitudinem : unde nomen accepisse puto », « [L]umbrina piscis est non contemnendus coruo assimilis », V 171. « Le nom de corbeau est donné en différents endroits de la Méditerranée soit à l'ombrine [...], soit au maigre [...], soit au corb », SD 27-28. L'ombrine est très probablement, chez Platine, *lumbrina* (infra, n. 43), distinguée de *corvus* comme on a vu, et l'italien, langue de l'auteur, appelle *corvo* le corb, le maigre étant *bocca d'oro*, Cat 151 et 152. D'où l'identification proposée. Comme l'animal n'est pas connu sur la côte voisine de Montpellier, Mic 947, *corveau* est probablement un calque linguistique.

Dentex dentex L.' : « Du d. ou pagre »²⁴, 94 r^ob. — *darne* (PR : 1528) : les thons pris, « len les coupe & diuise en belles darnes ou roelles », 88 r^oa; etc. — *daurade* et var. 'Sparus auratus L.' (PR : *daurade* 1556, *dorade* 1539) : « De la d. », 92 v^ob; « les dorades ont en leurs testes couleur dor », 87 v^oa. — *decicatif* et var. 'qui a la vertu de dessécher' (XI, 583a : *dessiccatif* 1534) : le froment est « refrigeratif, decicatif, & mondificatif », 7 r^ob; « la premiere vertu dudit orge est refrigeratiue & desiccatiue au premier degré », 62 v^ob; v. *conglutinatif*. — *defaillant* et *defailement* 'décours (de la lune)' : « au defailement de la lune elles [coquilles et moules] sont vacques [...], & au croissant elles turgissent & sont pleines pource que lumeur se augmente au croissant & diminuist ou defaillant », 90 v^oa. — *deffensoire* et var. 'moyen de défense' (Hu : *defensoire* : 1532) : on donne les tortues « pour d. contre tout venin », 85 v^oa; « celle partie quelles prendront est defensoyre contre tous venins », 86 r^ob. — *deglutir* (Hu : 1525) : la réglisse « se doyt mettre dessoubz la langue & succer et deglutir le iust », « lon deglutist le iust », 28 v^ob. — *desamitié* (Hu : 1528) : « hayne, d., discorde », 102 r^oa. — *deterieur* 'plus mauvais' (Hu : *Anc. Poés. franc.*) : la purée « des feues est la d. et pire des aultres », 65 v^oa. — [*differir*] (III, 73b : npr. *diferi*) : cette tarte « ne differt pas grandement a la nature & vertu de la dessus prochainement dite », 79 v^oa. — [*digerir*] (Hu : 1545) : « de bonne concoction, nourrist et se digerist bien », 76 r^ob. — [*diminuir*] (Hu : 1547) : v. *defaillant*; les châtaignes « prises en sucre ou en miel diminuisent forment la flegme », 98 v^oa. — [*discutir*] 'détruire' (Hu : 1528) : la moutarde « discutist et met dehors le venin des serpens & des bouletz », 77 r^oa. — *dissentere* 'dysenterie' : le panic bu avec du vin « vault a ceulx qui ont d. », 63 v^ob; « d. & flux de ventre », 101 v^ob. — *disserer* 'dissenter' (Hu : Changy) : « tu diroyes a louyr parler & d. de telles choses quil est vng aultre Carneades », 61 v^ob. — *dissolvir* 'dissoudre' : le jus des feuilles de sureau « dissoluist le sang & le laict coagulé en lestomach », 67 v^oa; « dissoluiras », 71 v^oa; v. *commodeement*; « dissoluies », 82 v^oa. — *dissurie* 'dysurie' (PR : *dysurie* XVI^e s.) : cette décoction « vault contre sincopis & a la distillacion de lorine, strangurie, d. », 30 r^oa. — [*distinguir*] : « Mais la maladie [,] qui est contraction desperitz en contredisant la raison [,] est distinguee en ses parties, comme

(24) « Dentale. [D]entale nostra aetate dictum quod dentes fere exertos habeat », V 171. Platine utilise donc ici comme mot latin l'it. *dentale* (= *dentice*), v. DEL. Il s'agit du *Dentex dentex* L., perciforme sparidé comme le pagre, *Pagrus pagrus* L., auquel C l'assimile. Ce dernier poisson est d'ailleurs désigné en italien par *pagro dentice*, Cat 129.

enuie, emulacion, obtrectacion... », 102 r^a. — *dormicion* 'sommeil' (III, 142b : mfr. *dormition*) : les choux « induysent a d. », 71 r^ob.

eboillicion 'ébullition' : que les anguilles « soyent parboillies par deux eboillicions en vin et eaue », 88 v^ob. — *echenay* 'rémora'²⁵ (Hu : *echineis* 1552, *echeneis* 1564) : « Du ethyn, e. ou meure », table; « Du echyn, ethenay ou moure. Echyn est vng petit poisson de demy pied de long, lequel les latins appellent moure ou ethenay pource quil retient & contraint a demourer les nefz & gallees », 89 v^oa. — *echyn* 'rémora'²⁶, v. *echenay*. — *egassé* 'agacé' (des dents) (XXIV, 1, 130b : *esguassé* Rab) : « quant lon sent ses dens egassees », 39 r^oa. — *elephance* 'éléphantiasis' (Hu : 1528) : « vne maladie appellee e. », 28 v^ob; id. 43 v^oa. — *elope* 'esturgeon'²⁷ (IV, 400b : 'sorte de serpent' 1552), v. *accipenser*. — *embonnyl*, littéralement 'nombril' (XIV, 18b : apr. *embonilh*) : les langoustes « se cuyent au four & leur estoupe lon le. avec du coton ou destoupes », 91 r^oa. — *emmoncellé* 'formant tas' (VI, 3, 119b : *emmonceler* 'mettre en tas' 1549) : la truffe « nest aultre chose que vne racine ronde & emmoncellee », 84 v^ob. — *encoffiner* 'mettre en cabas' (Hu : 1511) : les raisins à conserver bien séchés, « les e. bien estroyt », « les e. », 12 r^oa. — *enervé* 'dont on a enlevé les parties fibreuses' : « Les pastenagues bien mondees & eneruees tu boilliras », 82 v^ob. — *enflatif* 'qui fait enfler' : la vertu de l'ortie « est secondement resolutiue & enflatuiue », 36 v^ob. — [*engaillardir* (s')] 'devenir vigoureux' (Hu : 1571) : les raves « Sengaillardissent es champs et en lieux moistes », 68 v^ob. — *engrossir* (s') 'grossir' (IV, 273b : *engrossir* 'rendre gros' 1538) : « affin que les aultres [pieds] se puissent mieulx consolider [,] fortifier & e. », 69 r^oa. — *ennule* 'aunée', nom de genre, *ennule campane* 'grande aunée, Inula helenium L.' (IV, 785a : *ennule* 1528, *enule campane* 1549) : « Lon seme la e. [...] enuiron feurier », elle « conforte le cueur & vault a morsures venimeuses des vers, & principalement celle de egypte & la e. c. », 34 v^ob. — *entreuenieux* 'clématite odorante, Clematis flammula L.' (Hu : 1528, non glosé) : « Du lupuli ou entreuenieux & leur confection. Lupius ou

(25) « De echino », V 162, c'est-à-dire « De l'oursin », mais ce texte prête aux oursins ce qu'on attribue d'habitude aux rémoras : « quod carnis adhaerente naues tardius ire creduntur », ibid. D'où l'assimilation par C de l'« échyn » à son paronyme *echenay* 'rémora', en latin *echeneis*, *echenais*, SD 34. L'indication du « demy pied de long », qui ne peut s'appliquer qu'à la rémora, manque dans V, et pour cause. *Ethyn*, *ethenay* : coquilles typographiques.

(26) V. la note précédente.

(27) Le mot n'est pas dans V. Pline confond *acipenser* 'esturgeon commun' et *helops*, *elops* 'petit esturgeon ou sterlet', SD 46. C le suit, à son habitude.

entreuenieux est vne herbe aspre, chaude et moiste, croist voulentiers parmy les hayes et buyssons »²⁸, 41 r^ob. — [*enumerer*] et var. 'compter au nombre de' (Hu : 1528) : « Les ceches sont enumeeres 'compter au nombre de' (Hu : 1528) : « Les ceches sont enumeres entre les poissons qui nont point de sang », 89 v^ob; « sont ennumerés », 92 r^ob. — *ephimerie* 'fièvre éphémère' : les pêches « sont bien souvent cause de e. quest vne fieure durant vingt & quatre heures », 14 v^ob. — *epulence* 'absorption abondante de nourriture', v. *crassitude*; « vne superflue e. », 75 r^ob. — *epulentement* 'en mangeant beaucoup' : les huitres « sont grandement requis & prisés principalement enuers gens qui vivent e. et delicieusement », 92 v^oa. — *erratique* adj. f. 'qui pousse çà et là' : « la tierce espece [de pavot] lon appelle e. & croist voulentiers avec lorge », 28 v^ob; « vne aultre espece [de chou] e. que Pline appelle sauluaige, les aultres lappellent pierreuse »²⁹, 70 r^ob. — *eructuacion* 'rot' : les pois, « a cause de leur ventosité [,] font eructuacions venteuses qui seslieuent a lorifice de lestomac », 65 v^oa; le raifort « engendre eructuacions », 98 r^ob. — *escalote* et var. 'échalote' : les aulx « font male aleyne tout ainsi forment que les oignons [,] porreaux et escalotes », 24 v^ob; id. 25 v^ob; « doignons, & descalotes », 55 v^ob. — *escaragot*, *escargot* (II, 1005a : mars. *escaragóou*, mfr. nfr. *escargot* 1549) : « Des limacz ou escaragotz », table; « Des lymas ou escargotz », 85 r^oa; v. *aquatille*. — *escorphon* 'rascasse noire, Scorpaena porcus L.' (Hu : *scorpion* 'sorte de poisson', 1546; FEW XI, 327a : *scorpion* 'poison des genres scorpène, cotte', 1636) : « De le. Le. est vng poysson noir qui a sur le dos espines fort combles »³⁰, 95 r^oa. — *escrevisse de mer* 'homard' (XVI, 383b : 1538) : « Les escreuisses de mer ainsi que les langoustes se caichent cinq moys », 91 r^ob. — *esle* 'nageoire'³¹ : « aux anguilles & aux congres nature a donné deux petites esles en lieu de piedz », 88 v^oa. — *esmaticque* 'asthmatique' : les écrevisses « prouffitent aux esmaticques & tesiqueux », 91 v^o b. — [*espargir*] 'répandre' (XII, 133b : nfr. *épargir* 'étendre (le fumier)' Mrust) : « espargissent du sucre par dessus » les prunes, 8 r^ob. —

(28) « De conditura lupulorum. [L]upuli quorum uis calida est & humida in saepibus ac maceriis nascuntur... », V 71. Il s'agit évidemment du houblon, *Humulus lupulus* L., dont on consomme toujours les jeunes pousses en asperges, selon la recette de Platine (v. citation sous *greslet*); cf. Four II, 320. *Entreuenieux* est une faute d'impression pour *entreuedieux*, adaptation attendue d'*entre-vedieu* 'clématite odorante', TDF. C assimile donc au houblon cette plante grimpante des haies. V. A. Thomas, R XXVIII, 1899, 181-182 et FEW XIV, 554a. FEW range en outre *entreuenieux*, par erreur, sous *véna* XIV, 228a.

(29) La *brassica silvestris* ou *petraea* de Pline est le chou sauvage, *Brassica oleracea*, var. *silvestris* L., And 57.

(30) « Scorpion », V 172. Types voisins, pour le même poisson, non loin de Montpellier, p. ex. *éskurpó* à Leucate, Mic 890.

espeaulte 'épeautre', v. *avenat*. — *esperience* : « quant a moy iamais nay fait le. », 86 r^a; id. 90 r^a. — *esperme* f. 'sperme' : la rave « augmente ladite e. », 69 r^a. — *esperve* 'sorbe' (XVII, 179b : Vaubl. *espërbo*, Cév. *aspërbo*) : « Des cormes, sorbes, ou esperues »³², 14 r^b. — [*esprimer*] et var. 'presser' (III, 313b : apr.) : « quant ledit cheneué est frais et nouueau et lon esprimist sa semence, le iust... », 67 r^{ab}; « en most de raisins noirs exprimis et pressés », 77 v^a. — *espumé* 'débarrassé de l'écume' : ils font bouillir les escargots « iusques soyent demy cuytz & bien espumés », 85 r^b. — [*esraciner*] 'déraciner' (X, 20a : 1528) : « Nous deuons toutesfoys bien aduiser quant cuillons & esracinons icelles [raves sauvages] que ny aye empres des petites bestes venimeuses appellees vruques », 69 r^b. — [*estaner*] : « tu cuyras tresbien les racines du persil bien lauees et estanees, cest adire leué le dur qui est par dedans au millieu desdites racines quant sont dures », 72 v^b. — *estenué* et var. 'maigre' (XIII, 1, 231b : *extenué* 'amaigri, décharné' 1544) : on doit choisir la moutarde « qui nest guieres seiche ne esteneuee et a gros grain », 76 v^b; « les escreuisses du fleuee conuiennent a ceulx qui sont grandement estenués et maigres », 91 v^a; 'aminci' (ibid. ca. 1550) : « mesleras ensemble et inuoluiras tout en ta farine bien pistrie & deliement exteneuee a celle grandeur que voudras », 80 r^b-v^a. — *estirper* : « les herbes qui croissent empres conuient leuer & e. dilecques », 68 v^a. — *estuffee* (*a l'*) 'à l'étuvée' : « cuyre vng chappon ou cuyssot a le. », « cuyras a le. », 58 v^a. — *esturgeon* (cette forme : RLIR XXXVI, 1972, 233 : 1536) : « celluy poisson [...] nest pas lalose ains est le. », « ne aussi e. », 93 v^a. — *éthique*, v. *fièvre éthique*. — *exalacion* 'exhalaison' : « les exalacions & fumosités montans au chief & au cerueau », « garde que les exalacions ne montent a la teste & cerueau », 98 r^b. — [*exaler*] 'dessécher par évaporation' : quand les tranches de courge sorties de leur eau de cuisson « seront exalees & deseichees vng peu [,] les inuoluiras en sel », 72 v^b; 'partir en vapeur' : « Estens le rys [...] iusques toute la humidité soyt exprimee & exalee », 78 v^b. — *exanimacion* 'effroi' (Hu : 1528) : « celle paour est deuter & de fouyr qui vient de humble examinacion [sic] ou mortificacion avec une debile & dissolue raison des maulx », 102 r^a; v. *conturbacion*. — *exanterer* 'étriper' (Hu : *exentérer* 1552) : v. *bequefigue*; « exanterees & vuydees des entrailles », 85 v^b. — *exasperacion* 'vive irritation (physique)' : le jaune d'œuf pris le matin « adoulcist les arteres & les

(31) Dans la région de Montpellier : *ala* 'nageoire', Mic 776.

(32) « De sorbis », V 34. Pour *esperve*, v. ThomasNess 264.

exasperacions de la gorge & polmon », 19 r^oa. — [*exasperer*] 'produire une vive irritation (physique)' : la sauce de cornes « serre le ventre & exaspere la poytrine », 77 v^ob; cette tarte « exaspere & griefue la poytrine », 78 v^ob. — [*exaulcer*] 'mettre à l'honneur' (III, 257a : mfr. *exhaucier*, *exauchier*; Hu : *exaucer* 'exalter' 1512) : « Pline & Dyocles les exaulcent et prisent grandement », 69 r^oa; « des carpions, desquelz ledit lac est singulierement exaulcé », 97 r^ob. — [*excedir*] 'dépasser' : en bon terrain, les truffes « excédissent souentesfoys en grandeur les coingz », 84 v^oa; « de petite quantité a peine excédissant deux liures de bon poix », 88 r^ob. — *excicacion* et var. 'action de dessécher' (XI, 583a : *exsiccation* 1505) : « l'on doyt menger des raysins lesquelz resistent a linflamacion & e. », 21 v^ob; « a cause de sa calefaction & exsiccacion », 32 r^oa. — [*excogiter*] (Hu : 1512) : « Le premier qui excogita de faire viuiers desdites murenes fut Chirrus », 89 r^ob. — *excoriation* 'le fait d'écorcher' : les anguilles « sont de difficile e. », 88 v^oa. — [*excouler*] 'écouler' : « iusques leaue sen soyt yssue & excoulee », 73 v^oa. — *exile* adj. f. 'pauvre' : les lupins « aymont mieulx terre e. et maigre », 66 v^ob. — *exossé* 'dont on a enlevé les os, le noyau' (VII, 430a : 1528) : « piedz de mouton escorchés et bien exossés », 60 r^oa; les prunes « exossees, cest adire leué le noiau quest dedans », 76 r^ob; « griotes exossees », 79 r^ob. — *expellir* 'chasser, faire sortir' (III, 307a : apr. *espelir*, de là mfr. id.) : « pour e. les vers & lombris du ventre », 67 r^oa; v. *carpot*. — *expert* (III, 309b : mfr.) : « a grant peine peut lon congnoistre le lieu ou elles [les truffes] sont si ne sont gens a ce experts », 84 v^oa.

*fabegue*³³ 'basilic' (Hu : 'sorte de plante' 1528), v. *basile*. — *faicelle* 'forme à fromage' (Hu : *faisselle* 1512) : « fais passer par lestamine dedans tes faicelles, formes ou petis paniers », 80 v^ob. — *farsin* et var. 'farce' : « F. en trippes a facon de saulcisses », 59 v^ob; « rempliras icelle de bon farsim », 61 r^ob; id. 83 v^ob, etc. — *farvolin* 'pageot rouge, Pagellus erythrinus L.' (VIII, 349b : 1528) : « Le faruolin est vng poisson qui se lieue sur le dos et encline la teste »³⁴, 94 v^ob. — *fastic* 'dégoût' (Hu : 1528) : cette viande « donne f. & douleur », 73 r^ob; « f. & ennuy », 76 v^ob; « ennuy ou f. », 77 v^oa. — *fauces* 'gosier' (Hu : *faucés* Paré) : « catarres qui descendent aux f. & gorgeron », 67 v^oa. — *feces* 'résidus épais, lourds' (Hu : 1549) : « si lon lieue les f. & immondices qui sont au fons de luyte », 15 v^ob. — *fenegrec* 'fenugrec' :

(33) A corriger probablement en *fabregue*, adaptation du languedocien *fabrego*, TDF s. *aufabrego*.

(34) « Fraulinus », V 172, adaptation de l'it. *fragolino*, *fravolino*, DEI.

« herbe aluyne, gomme de pin, & f. fris ensemble », 99 r^ob. — *ferigole* et var. 'thym' (PR : 1528) : « aultres y mettent du thym ou f. puluerisee », 18 r^oa; « Le thym ou la f. », 33 v^ob; « vne herbe appellee le thym que aultrement est dite frigole », 16 r^ob. — *fertil* (Hu : 1536) : les choux « seront plus fertilz silz sont moistement & femés », 70 r^ob. — *fesan* : « de la poytrine dung f., perdris, gelines », 73 r^ob. — *fict, fecte* 'fictif, -ive' (Hu : *ficte* f. 'feinte' et 'fausse' 1542) : 1542) : « Recuytte ou brosse fecte & dissimulee » [pâté qu'on présente pour recuite], 80 v^ob; « Beurre fict & dissimulé » [faux beurre], 80 v^ob. — *fieure ethique* : le lait est sain à ceux « qui ont fieure e. », 17 r^ob. — *fieure tierce* (XIII, 1, 267a : 1538) : « valent aussi a ceulx qui ont fieures tierces », 40 r^oa. — *fillier* 'filet' : les pêcheurs « ont tendu les filliers », 93 v^oa. — *fistulus* 'qui présente des canaux' (Hu : *fistullus* 'qui a des tuyaux' 1580) : « Le vice dung fromaige est quant il est sec, f., & oculé », 18 r^oa. — *fixure* 'blessure' : les cendres de l'écrevisse « sont bonnes aux fixures de la part posterieure », 91 v^oa. — *flegme* m. et f. 'pituite' (VIII, 391 b : m. 1538) : ces pêches « engendrent f. grosse et visqueuse », 15 r^oa; « flegmes et catarres », 69 v^oa; « amoindrissant le f. », 98 r^ob. — *fonsilles* 'résidus épais' (TDF : *founsiho*) : « iusques a ce que verras venir les f. de ladite eaue », 90 v^ob. — *forchine* 'fouine (à prendre le poisson)' (TDF : *fourchino*) : on jette sur les thons « le trydent et la f. de fer & en sont prins bien souuent », 88 r^oa. — *formidacion* 'peur' (Hu : *formidation* 1530), v. *conturbacion*. — *fraisee, frese, frezee (feve)* 'cassée (fève)' (Hu : *febve freze* 'fève pilée' 1552) : « Feues frezees en potaige », table; « lesdites feues fraizees », 64 v^oa; « les feues fraizees & pillés [sic] », 70 v^ob; « Feue frese en potaige. Metz ta feue frese bien nettooyee... »³⁵, 71 v^ob. — *frangible* 'qui se brise facilement' (Hu : 1519) : la chair du rouget « est blanche [,] assez delyee [,] subtile & f. », 95 r^oa. — *fraudulant* et var. 'caché, dissimulé' (III, 769b : *fraudent* 'frauduleux' 1549; Hu : 'trompeur, perfide' JLe Maire) : « aultres cachees & fraudulentas maladies », 12 v^oa; les choux « conglutinent & curent les apostemes & vlceres fraudulentés », 71 r^oa; « proccacité, fraudulente malice, furiosité », 102 r^ob. — *frequentement* (Hu : 1541) : « comme il est dit dessus f. », 75 r^oa; id. 93 r^oa. — *fricateaux* 'morceaux de foie frits' : « Pour faire f. Ayés vng foye de porceau ou daultre beste », 60 v^oa. — *fricacion* 'friction' (Hu : *frication* St. François de Sales) : « la f. faite desditz oignons ouure les pores », 25 v^oa. — *fritelle* 'beignet' (Hu : 1528), v. *boignete*. —

(35) « Puls fabacia ex faba fracta : [F]abam disfractam bene mondā... », V 118, correspondant à C 71 v^ob. Les autres passages cités sont originaux.

fromaige parmisian (VII, 657b : *fromage permigean* hap. XV^e s., *fromaige parmesin* 1545) : « le f. p. est le meilleur de Italie », 18 r^a; « Tu pileras ou gratuseras vng peu de formaige p. », 80 r^b. — *froncle* 'furoncle' (III, 912a : 1539) : les fèves « meurissent les froncles & les guerissent », 64 v^a. — *frumentin* : « Potaige f. ou menudetz. Le potaige f. se fait forment ainsi que nous auons dit des lozans, mais lon les decoppe plus menuement », 72 v^b. — *fumosité* 'vapeur' (Hu : 1545) : les olives « repriment les exalacions & fumosités qui viennent a la teste », 15 v^a; v. *exalacion*; « du vin de malle odeur lequel assemble & retient la grosseur de sa f. », 100 v^b. — *fusc, fusque* 'brun, brune' (III, 913b : *fusque* f. 1300-1611), v. *corveau de mer* et *palmité*. — *fuscine* 'trident' (Hu : 1528), v. *arquet*.

ganges et var. 'ouïes (des poissons)'³⁶ (XVII, 450b : *ganges* Montpellier 1505) : pour préparer les poissons, « les vuideras et leur arracheras les g. ou oreilles », « par les oreilles ou g. », 87 v^b; on lie le mugil « par les oreilles ou gauhes », 93 v^a; « la perche armée de son escaille & aureilles ou ganches », 95 v^a. — *gargari-seme* 'gargarisme' : des feuilles de sureau, « son en fait gargari-semes [,] vault contre catarres qui descendent aux fauces & gorgeron », 67 v^a. — *gelinier* 'châtré' (du coq) : « Et lors est il appellé chapon ou coq g. », 52 r^b. — *genestin* 'jaune' (IV, 101b : 1584) : « lors pert son nom de menger blanc, & sapelle saulce genestine pour la couleur quil a en soy semblable au geneste », 61 v^{ab}. — *gingembré* 'assaisonné de gingembre' (XIV, 663b : 1584) : tu mangeras les truites « a saulce leucophage bien gingembre », 95 v^b. — *gipsé* 'recouvert de plâtre' (Hu : 1528) : « quelques vaiceaux de terre remplis [,] gipsés et bien couuers », 66 r^a. — *giresol* 'chicorée sauvage' (IV, 358b : 'espèce de chicorée' 1528) : la première chicorée « est domestique et laultre est sauluaige que aulcuns appellent g., pource quelle se gire et tourne sa fleur selon le souleil », 39 v^b. — *glandole* 'glande' (IV, 146b : apr. *glandola*, npr. *glandoulo*) : « les glandoles qui viennent communement desoubz les ayselles », 10 v^a. — *glauce* 'glauque' (Hu : 1503, *Le Guidon en françoys*, éd. de 1534) : une couleur « entre blanc & verd appellee g. », 99 v^a. — *golfarin* 'glouton' (Hu : 1528) : « ces

(36) A. Thomas a relevé dans notre texte *ganges* et *ganches*; il faut leur joindre *gauhes*. « Je ne trouve rien, ni dans le provençal ancien, ni dans les patois méridionaux actuels, qui corresponde à ce *gange* ou *ganche* », constate-t-il, R XLI, 1912, 74. Vu les nombreuses déformations subies par les termes d'oc dans notre texte, nous pensons à des cacographies de formes inconnues de l'imprimeur, adaptées par C de *gaunhas* (Rayn III, 446, 2), *gaugno* TDF. Ce type est b en celui de la région côtière proche de Montpellier, Mic 767 et 1076.

golfarins goulus & voraces les aiment mieulx menger ainsi » recouverts de fromage, 81 r°b. — *gomme adragant* (XIII, 2, 158a : Paré) : « Prenés g. a. », « la g. a. », 23 v°b. — *gorg* et var. 'gouffre' (IV, 330b : apr. *gorc*) : les thons se cachent « aus gorgz plus parfondz de la mer », 88 r°a; v. *abric*. — [*gratuser*] 'raper' (XVI, 374b : *gratusé* 1528, *gratuser* 1584) : « du formaige gratusé », 59 r°b; v. *fromaige parmisian*. — [*gresler*] 'bourgeonner' (TDF : lang. *graila*) : les houblons « greslent et montent tousiours en hault au commencement du prin temps », 41 r°b. — *greslet* et var. 'bourgeon, tendron' (TDF : lang. *grel*) : « lon prent les gresletz [du houblon] qui sont tendres et [...] on les apreste en telle facon que auons dessus dit des espargues », 41 r°b; des choux, « nous seruirons tout lyuer de leurs fueilles et au prin temps des greletz », 70 v°a; « le grelet tendre des ailx », 77 v°b. — *griotte* et var. (XXIV, 1, 95b : 1505) : « Tartre de cerises ou griottes », table; « ... ou griotes », 79 r°b. — *grueu* 'gruau', v. *avenat*. — *guyndole* 'jujube' (Hu : 1528) : « Les guyndoles habondent grandement en languedoc plus que en aultre pays », 15 r°a.

heruque 'roquette, *Eruca sativa* L.' : « la semence de la h. ou roquete », 77 r°a; aussi « eruque », 32 r°b. — [*humetter*] (Hu : Brantôme) : ta pâte, « la remoilleras & humetteras souuentesfoys deaue rose », 80 r°b. — *huyte vierge* (XIV, 503a : 1611) : « luyte qui sordist premier mais que lesdites oliues ne soyent trop meures eschauffees ne trop brisees a la molle et presse [...], lon lapelle volentiers h. v. », 15 v°a.

[*improver*] 'désapprouver' (IV, 605b : *improuver* 1582) : après les meilleurs champignons « viennent les blancz avec leur pied qui ne sont pas fort improués »³⁷, 84 r°a. — *incautement* 'imprudement' (IV, 619b : XVI° s.) : les gens ne prennent pas garde aux poulpes « & demeurent sans y pincer i. sur le bort du bateau », 90 v°a. — *incerir* 'insérer (pour greffer)' (IV, 711b : *insérer* 'greffer' 1599) : « lon pourra icelluy henter & luy i. & mettre vne petite branche de cerysier qui nait encore porté fruyt », 8 r°a. — *incomodeement* 'avec incommodité' (IV, 630a : 1549) : la moutarde rouge « ne nourrist pas i. », 77 r°b. — *indigeste* 'difficile à digérer' (IV, 646b : Montaigne) : « ilz perdoient lappetit de menger [...] par frequente & i. replexion de menger », 75 r°b. — *indisposicion* 'mauvaise disposition' (Hu : *indisposition* 1520) : « la i. du temps », « li. des viandes & du temps », 75 v°a. — *inerte* 'sans activité'

(37) « ... tutissimi qui rubent. Mox candidi cum suis pediculis non improbantur », V 155.

(IV, 657a : *inherite* 1509) : cette espèce de blette, « aucuns ont voulu dire questoit i. & sans aucune vertu », 69 v^a. — *infixe* ' fiché dans ' : « les espines et aultres choses poinctues infixes & mises a la chair », 91 v^a. — [*infondir*] et [*infondre*] ' verser dans un plat ' (IV, 681b : *infondre* 1525) : « ceste confection toute boullant et feruente infondiras et mettras dedans tes platz ou escuelles », 71 v^b-72 r^a; « du pain tosté infondi & macéré a lung des iustz dessusditz », 75 v^a; certains « mettent & infondent par my deux unces deaue ou de beurre frais », 74 v^b. — *infus* ' répandu ' (PR : hap. XIII^e s.; 1541) : ce vin « beu a vertu de eschauffer & humecter, & i. par dehors de refrigerer & secher », 98 v^b. — [*ingerer*] ' introduire ' (IV, 689b : Calvin) : « tant de choses diuerses ensemble mises & ingerees », 37 r^b. — *insalubre* ' qui nuit à la santé ' (IV, 708b : 1528) : « il nya nul aultre [potage] tant i. & dommageable », 74 v^a. — *inspargir* ' répandre ' (IV, 720a : *insperger* 1525) : « inspargiras par dessus icelles du vin aigre », 60 v^a; id. 61 v^a, 72 r^a; ' arroser ' (IV, 720a : 1528) : « En ytalie sans li. [l'orge] deaue le tostent seulement », 62 v^b. — [*instiller*] ' arroser goutte à goutte ' (IV, 723b : 1528) : « Aucuns ya qui les instillent & enflambent a la fin quant sont cuytes avec du lart », 60 v^b. — [*instimuler*] ' exciter ' (IV, 723b : 1528) : la moutarde « instimule & comment a luxure », 77 r^b. — *instinct de nature* ' mouvement naturel ' (IV, 723b : *instinct* ' mouvement naturel... ' Montaigne) : « Aucuns [poissons] ont prins leur nomination ou par la similitude des bestes terrestres ou par lespece propre et i. de n. ... », « Par lespece et i. de n. semblable sont appellés les chiens de mer semblables a ceulz de terre pour ce quilz mordent », 87 v^a. — *intempereement* ' sans modération ' (IV, 739b : 1539) : « diceulx qui vivent i. & veulent estre veux modestes, parcz et attempés », 75 r^b; id. 100 v^a. — [*involver*] ' envelopper ' (IV, 805b : *involvrons* ' nous embobinerons ' 1464), v. *estenué* et *exaler*. — *irraisonnable*, v. *concupiscible*. — *irrigué* (IV, 816a : *irriguer* 1835), v. *cheneve*.

jote : (V, 90b : aliég. *joute* ' étuvée de légumes ' XIII^e s.) : « Poitaigne derbes appellé iote », 74 v^a [purée de légumes; ingrédients non précisés]. — [*judiquer*] ' juger ' : « ie ne les iudique pas seulement destre a repprouer mais destre expellis & condamnés totalement », 75 r^b.

lacteolin, *lacterin* ' siouclet, *Atherina hepsetus* L.' (Hu : ' sorte de poisson ' 1528) : « Des lacterins. Ceulx que le commun peuple appelle lacterins ie les appelle lacteolins a cause du laict & blanche

couleur quilz ont »³⁸, 97 r^ob. — *lacticine* 'laitage' (Hu : 1575) : « Ne doit len point aussi menger le poysson & la chair ensemble ne le poysson avec aulcun l. », 87 v^ob. — *lanu* 'blanc et moelleux comme la laine' ³⁹ : « Les loups qui sont appellés lanus sont grandement louez de blancheur et de molleisse de chair », 93 r^ob. — *lasche*, poisson d'eau douce, 'Leuciscus roseus' : « Des lasches. Vng fleueue appellé trasimenus produit grant habondance de lasches, & se peuuent friere ou rostir »⁴⁰, 97 r^ob. — *lassye* prob. 'alose, Alosa vulgaris Cuv. et Alosa finta Cuv.' (TDF : *lâssi* 'ammodyte appât') : tu mettras les poissons à rôtir « tous entiers sur les charbons excepté la salpe et l. »⁴¹, 87 v^ob. — [*laxer*] 'relâcher' (Hu : Paré) : les escargots « sont bons au foye et laxent les fibres dicelluy », 85 r^ob. — *legum*, *legun* (V, 246a : *legum* 1545; Hu : *legun* 1551) : « encores que le legun frais & nouveau soyt plus sain », 65 v^oa; « peux cuyre tout aultre legum », 74 r^ob. — *lende* 'lente de pou' (V, 250a : apr. *lende*, Paris id. Platt 1835) : si « lon laue la teste de celle decoction & lyciue, oste les lendes », 67 r^ob. — *leprosie* 'lèpre' (V, 258a : 1584) : l'usage fréquent des lentilles « fait tomber en leprosie », 66 r^oa. — *letice* 'allégresse' : « au subsequent qui est cupidité nous ascriuons & baillons exultant l. excitee dune conuoitise effrenee & demesuree », 102 r^oa; « par veine l. », 102 r^ob. — *leucophage* et var. 'blanc manger' : « Potaige en ieusne appellé l. », 74 r^ob; « Potaige de cataloigne apellé l. »,

(38) « [Q]uos uulgos lacterinos ego lacteolinos appellauerim a lacte & albido colore », V 177. *Lacterinus* adapte l'it. *latterino* et l'it. *latterino comune* est le sioucllet, Cat. 103.

(39) Manque dans V. Source évidente du passage : « luporum laudatissimi qui appellantur lanati a candore mollitiaque carnis », Pline IX, 61, cité par SD 60. *Lanu* calque *lanatus*.

(40) « Laschae. [L]ascarum magnam uim Transimenus producit », V 177. L'italien *lasca* = *Leuciscus roseus*, selon le DEI, s.v.

(41) Si l'on se reporte à V, on trouve *lacia* en deux endroits, au passage correspondant au texte cité : « ... excepta salpa [,] lacia », V 160, et au chapitre *De lupo*, V 168, dont le titre devient chez C : « Du loup de mer et de l'alose », 93 r^ob. Dans le texte qui suit, *lacia* est en effet traduit par « alose ». Ainsi : « Assatur autem in craticula Lupus : si is est quem uulgo laciam vocant : aaulis brachiis [sic], extractoque per eandem uiam intestino », V 168; « ... sil est celluy que vulgairement on appelle alose... », C 93 r^ob. Le terme vulgaire *lacia* ne peut être que l'it. *laccia*, var. *alaccia*, et « In un trattato medioev. sui pesci si attribuisse la forma *halachia* ai Marsigliesi, *laccia* ai Romani, v. spiegata con 'alosa' », DEI, s. *alaccia*. Il y a donc chance pour que la traduction de C soit bonne en 93r^ob. Mais il semble que plus haut il ait été influencé dans sa traduction par le paronyme provençal *lâssi*, qui désigne en réalité une ammodyte, petit poisson tout différent qu'on ne mange pas rôti et qu'on ne saurait ranger parmi les loups. Il est possible que C ne distingue pas *alache*, *Sardinella aurita* CV, dans sa région *alatcha*, Mic 810, et *alose*, *Alosa vulgaris* Cuv. et *Alosa finta* Cuv., dans sa région *alauza* ou *kaulat*, Mic 808.

75 r^a; « de menger blanc appellé leucophaige », 93 r^b; 'sauce blanche' : on mange le turbot « avec de la saulse blanche appellee l. », 94 r^a; l'esturgeon « se doit menger a saulse blanche appellee l. », 94 r^{ab}; v. *gingembré*. — *lichefroye* 'lèche-frite' (XVI, 461b : 1528) : « mettre par dessoubz quelque paielle ou l. pour receuoir le sang et graisse », 96 v^a. — *lievre de la mer* 'aplysie, *Aplysia* L.' (V, 259a : *lièvre marin* Paré, *lièvre de mer* 1765; Hu : *lièvre marin* 1552) : « les cendres de ladite rubete bues en eae sont souffisant remede contre le venin du l. de la m. », 86 r^a. — *limac* 'escargot' (V, 339a : 'limace' 1564), v. *escaragot*; cf. infra *lymas*. — *limeux* et var. 'boueux' (V, 348b : 1528) : les lupins « en terre limeuse ne peuuent aduenir », 66 v^b; « leaue nest point lymeuse », 87 r^a. — *limpher* et var. 'mélanger d'eau' (V, 482a : XVI^e s.; Hu : *Régime de santé*) : « en esté lon boit plus largement et plus limphé », « aux vieulx conuient bailler le vin plus pur, & aux enfans plus lymphé », les mélancoliques doivent boire « gros vins & peu lymphés », 100 r^b; l'eau sert « pour l. nostre vin », 101 r^a. — *lolige* 'monstre marin'⁴² (V, 400b : 'sépie' 1528) : « Du l. L. est vng monstre en mer ... », 90 r^a. — *lombrine* et var. 'ombrine, *Umbrina cirrosa* L.' (XIV, 25b : *umbrine* 'maigre, poisson du genre sciène' 1611; Hu : *lombrine*, non glosé, 1528) : « De la l. », table; « De la lombrine. Lombrine est vng poysson [...] semblable au corueau de mer »⁴³, 94 r^b. — *loup*, *loup de mer* 'bar, *Labrax lupus* Cuv.-Val.' (V, 460 a : *loup* 1538, *loup de mer* 1812) : on appelle ces poissons « les loups pource quilz deuorent les aultres poyssons ainsi que les loups de terre font les brebis », 87 v^a; « Du l. de m. et de lalose. Isydore dit que le l. de m. est ainsi appellé ... », « le l. et le mugil », 93 r^b. — *lozans* 'sorte de pâtes alimentaires' (V, 211b : apr. *lausan* 'pâte en bandes' XVI^e s.; fr. mod. *lozans* 1873) : « Potaige a la romaine appellé lozans ou crosetz », 72 v^a; la pâte a été ici coupée « a belles losanges ». — *lupius* 'muffier'⁴⁴ (V, 461a : Aix *lupius*,

(42) Les Latins appelaient *lolligo* 1. le calmar, 2. une sorte d'exocet, poisson volant, SD 58-59. Dans le chapitre *De loligine* du texte latin, V 163, il s'agit du second, car il n'est question que d'un animal qui vole au-dessus de l'eau. Le texte de C, beaucoup plus étendu, fournit des traits qui se rapportent à l'exocet, p. ex. « plain & couuert descaille »; mais il attribue au même des « esles de plume ». D'autres éléments, pris chez Pline, se rapportent sûrement au calmar, rapproché de la seiche (poisson mou, privé de sang, à huit pieds dont deux plus grands), 90 r^{ab}. Le *lolige* de C ne correspond donc pas à un animal donné, mais à un « monstre »; c'est le mot qu'emploie d'ailleurs C.

(43) « Lumbrina », V 171. Le seul trait physique précisé est la ressemblance avec le *corvus*. Il s'agit probablement du poisson nommé en it. *ombrina*, en fr. *ombrine*. Type tout différent dans la région de Montpellier, Mic 940.

(44) *Lupius*, var. *lùpi*, est provençal, au sens de 'muffier', TDF. Là encore, influencé par la paronymie, C assimile entre elles des plantes différentes. Le muffier ne correspond nullement à la description qui suit d'une plante grimpante des haies.

pr. *lupi*), v. *entrevenieux*. — *luppine* adj. f. (Hu : *legumes lupines* 'lupins' 1583) : « Des luppins ou feues luppines », 66 v^oa. — *lupuli* 'houblon' (V, 461a : *lupule* hap. XV^e s., 1584 Platine), v. *entrevenieux*. — *lycive* 'lessive', v. *lende*. — *lymas* 'escargot', v. *escaragot*. — *lymonion* 'saladelle, *Statice limonium* L.' (V, 347b : *limoine* 1546) : « vne aultre espece de blete qui est sauluaige appellee l. [,] qui a les fueilles assés plus petites [,] subtiles & serrees », 70 r^oa. — *lyon de mer* 'sorte de homard' (V, 256a : *lion de mer* 1611) : « Du lyon [,] langouste ou escreuisse de mer »⁴⁵, 96 v^ob; « semblablement se peuuent cuyre les langoustes qui sont du gendre des escreuisses & plus grandes que les lyons de mer », 97 r^oa.

macarons 'sorte de pâtes alimentaires' (VI, 1, 65a : 1611) : « M. en potaige », « apres avec les dois feras tes m. bien deliement ainsi que petis vermicieux », 73 r^ob. — *macerer* (VI, 1, 8b : XVI^e s.) : « il fault m. & faire remouiller la graine [des concombres] ains que la semer », 10 r^oa; « les m. par deux iours a leaue pure », 11 v^oa; « les faire m. et tremper dedans de leaue bien sucree », 13 v^ob. — *macillance* 'maigreur' (VI, 1, 12a : *macilence* 1611) : « lesquelz changeroyent volentiers leur m. en graisse », 79 r^oa. — *mageosse* et var. 'fraise' (E. Levy, *P. dict. prov.-fr. : maiosa*; TDF : *majafo*, *maiousso* 'fraise des bois' en Languedoc et Limousin) : « Des freses ou mageosses », table; « Des freses & maioffes », 8 v^ob. — *maquerelaige* (XVI, 503a : *maquerellage* hap. XIII^e s., depuis Est 1538) : l'or et l'argent « ont acquis par maquerelaiges, flateries, adulacions ... », 78 r^oa. — *marin* 'sud' (VI, 1, 346b : apr. 'vent du sud; sud', Montpellier) : si les choux « sont encontre et a l'opposite du m. [,] aduiennent vistement, & sont tardis a l'opposite de septentrion », 70 r^ob. — *maritin* 'situé sur la mer' (VI, 1, 355a : ca. 1500) : les pois chiches « ayment lieux maritins », 64 v^ob. — *marsapan* 'masepain' (XIX, 125b : *marsepain* 1544) : « La tartre de m. tu feras en ceste facon ... »⁴⁶, 80 r^oa. — *marubre* 'marrube, *Marrubium vulgare* L.' (VI, 1, 377b : 1528) : « Du m. M. est vne herbe que les grecz appellent prassion », 35 r^ob. — *meffle* 'nèfle' (VI, 2, 46b : 1574) : « Des meffles », table; texte : « nefles », 14 r^oa. — *membrane* (VI, 1, 689a : 'enveloppe de certaines parties d'une plante' 1765), v. *amandre*. — *mene* 'tanche' (VI, 1, 19a : 'sparus maena' 1611) : « Je crois que ce que nous appellons maintenant tanche noz predecesseurs appelloient mene [,] laquelle mene

(45) « *Leo marinus* », V 176. C'est « une grande espèce de homard », SD 54.

(46) « *Torta : quam marzapanem vocant* », V 143.

ou tanche ... »⁴⁷, 96 r^oa. — *menger blanc*, v. *leucophage*. — *mens-trueuse* adj. f. (Hu : Marot) : « vne femme m. cest adire qui a ses fleurs », 69 r^ob. — *mente aquatique* : « en ya qui croist pres de leaue et est nommee m. a. », 35 r^oa. — *menudetz* 'sorte de pâtes alimentaires' (VI, 2, 136b : apr. *menuest* 'sorte de pâte' 1411, nfr. *menudet* 'massepain' 1668), v. *frumentin*. — *mergir* 'plonger' (VI, 2, 30a : 1530) : quand les murènes « sont fort grasses et bruslees du soleil [,] ne se peuuent tourner ne mergir dedans leaue », 89 r^ob-v^oa. — *meridienal* 'du midi' : ce vin, dans les pays chauds, « qui est chault naturellement seroit fort contraire, a telles gens meridienalz & pernicieux », 98 v^ob. — *meure, moure* 'rémora', v. *echenay*. — *migranne* 'grenade' (IV, 237a : pr. *migrano*) : « iust doranges ou de migrannes », 75 v^oa. — *migrenier* 'grenadier' (IV, 237b : judfr.) : « metz au pié du m. de fiante de pourceau & de lhomme », 12 v^oa. — *mixtioneement* 'en faisant un mélange' (Hu : 1528) : « ce simplement ou m. se tu veulx ensemble du sucre, deaue rose ... », 75 v^oa. — *mixtiquement* 'en mêlant des éléments divers', v. *composeement*. — *moelle* 'mie du pain' (VI, 1, 635b : 1611) : « la m. du pain gratusé », 73 r^oa. — *moistement* 'de façon humide' (VI, 3, 183b : *moyt*- hap. XV^e s., *moit*- 1554), v. *fertil*. — *mole* et var. 'meule' (TDF : *molo*), v. *huyle vierge*; « La symole [...] se fait du froment bien laué seiché & doucement moulu et desrompu en la m. », 63 v^oa. — *moncelee* 'tas' (VI, 3, 119a : 1528) : les thons « entrent a grans moncelees en la mer de ponto », 87 v^ob. — *mondification* 'action de purifier une plaie' (VI, 3, 217b : Paré) : « Leaue ou sont boillis les poyssons salez est de vehemente m. », 87 v^oa. — [*mordiquer*] 'irriter' (VI, 3, 130a : 1549) : « mais lusaige frequent desdites bletes il dit que mordique lestomach & les entrailles », 69 v^ob. — *mores des buyssons* 'mûres de ronces' (VI, 3, 155a : *meure des buissons* 1562) : « Les m. des b. pillees mesleras avec des amandres », 77 v^oa. — *mosle* 'moule' f. (VI, 3, 261b : 1561) : « leaue desdites mosles », 90 v^ob ; aussi « moules ou muscles », 90 v^oa. — *mugil* 'mulet cabot, Mugil cephalus L.' (VI, 3, 189b : 1778) : « le loup et le m. oyent moult cler », 93 r^ob; « Du m. »⁴⁸, 93 v^oa. — *multipliqué* 'multiple' (VI, 3, 204 b : apr. *multiplicar*) : ces choux « ont fueilles multipliquees & innumerables », 70 r^ob. — *murene* (VI, 3,

(47) Le texte latin, très bref, présente en effet *mena* comme un nom ancien de la tanche, V 174, ce qui est erroné. C'est bien la tanche qui est décrite dans la version française, bien plus étendue que la latine.

(48) Texte original. Le chapitre correspondant dans V est réservé au *silure*, autre poisson; sur ce dernier, SD 104-106. C traduit ici, en précisant ses sources, des textes de Pline et d'Isidore qui se rapportent au *mugil*, c'est-à-dire au mulet cabot, déjà mentionné sous le nom de *cephalo*, *cephalus* dans un passage traduit de V; v. supra n. 20. La phrase de 93 r^ob n'a pas non plus de correspondant en V.

226b : 1538) : « De la m. », 89 r^a. — *murice* 'murex' : « De la purpure et murice. La purpure & le murex ou m. sont ennumerés et comprins a lappellation desdictes coquilles », 92 r^b; « la m. », 92 v^a. — *murie* 'saumure' (VI, 3, 228a : 1584) : « dedans la m. quest eaue fort sallee », 15 r^b. — [*mutir*] 'devenir muet' (VI, 3, 311b : apr.) : des grenouilles telles que « gettees dedans la gorge dung chien qui abaye & crye incontinent se taise & mutist », 85 v^b. — *myrte*, *myrtre* (VI, 3, 316b : *myrtre* 1543, *myrte* 1600) : « rameaulx de myrtre », 99 r^a; « des fleurs dudit myrte », 101 v^a. — *mystion* 'mélange' (VI, 2, 195b : *mistion* 1549) : « que ie leur dye les compostes [,] mystions et confections dicelles » choses simples, 71 r^b.

naritort 'cresson alénois, *Lepidium sativum* L.' (VII, 29b : 1528) : « N. pource quil donne torment au nés est ainsi appellé selon le pline », 32 v^b. — *neble* (VII, 69a : 'nuage' 1535); 'brouillard' : les raves « se nourrissent en nebles, geles & en froit selon le pline », 68 v^b; 'nuage' : « la pluye quelles [les grenouilles] sentent aux nebles deuoir a venir & tomber », 85 v^b. — *nepite*, v. *calemante*. — *noirsure* 'noircissure' (VII, 134a : 'meurtrissure' 1535; Hu : *noircure* 'tache noire' *Jardin de Santé*) : le jus de citron « nettoye et lieue les lentilles, taches, & noirsures du visage », 13 v^a; le pavot « noircist merueilleusement les cheueulx dune forte n. », 29 r^a. — *noix de pigne* 'pomme de pin' (Hu : 1528) : « Les pignons qui viennent de la n. de p. ... », 22 v^b. — *nourrissement* 'vertu nutritive d'un aliment' (VII, 251a : 1552) : le riz « est de moindre n. que le froment », 63 v^a.

[*obtenebrer*] 'obscurcir' (XII, 1, 204a : mfr. *obtenebré* JLe-maire) : « ce questoit cler ont obtenebré », 78 r^a. — *oculé* 'qui présente des yeux (= des trous)', v. *fistulus*. — *offelle*⁴⁹ 'sorte de pâtisserie' : « Offelles, tartres, ou petis pastés », 80 r^b. — *oppiné* 'tel dans l'opinion' (VII, 372b : *opiner* 'estimer, juger' ca. 1510) : « deuous noter que nous auons deux biens oppinés », « deux maulx oppinés », 101 v^b. — *ordeux* 'sale' : les abeilles « ne vont iamais ne ne se reposent sur lieux maculés [,] puans ne o. », 16 r^a. — *ordiat* 'bouillie d'orge' (TDF : *ourdiat* 'orgeat') : « dudit orge nous en faisons vne confection ou potaige appellé o. », 63 r^a; « se peut faire lo. ou le potaige dorge », 71 v^a. — *orinal* 'urinaire' (Hu : *urinal* Paré) : les navets « mondifient la voye orinale », 69 v^a. — *orribilité* 'caractère horrible' : « pour lo. de sa saueur », 100 v^b. — *ortalisse* 'plante potagère' (TDF : lang. *ourtalico* et var.) : la blette « est la plus legiere de toute aultre o. », 69 v^a; id. 70 r^a.

(49) « Offella », V 144. Cf. DEI s. *offa*.

*pagre*⁵⁰ (VII, 472b : 1554), v. *dantu*. — *palamyde* 'jeune thon' (Hu : *palamide* 'sorte de poisson' 1552) : « lesquelz faons [des thons] premierement sont appellés tordilles [,] apres sappellent palamydes, et quant ilz ont vng passé sappellent tous »⁵¹, 87 v°b. — *palissement* 'action de pâlir' (VII, 506a : 1528) : l'excès de vin « est cause souffisante de paralysie, de goutte, de poplexie, de stupeur, tremblement, p. », 100 v°a. — *palmite* 'bonite à dos rayé, *Pelamys sarda* Bl.' (VIII, 161b : *palamide* 1611) : « Des plannes ou palmites. Platine dit quil cuyde que les plannes soyent petites lombrines qui ne different en aultre chose que en quantité [,] pource que les palmites sont vng peu languettes et fusques sur le noir »⁵², 94 v°ab. — *palomb* 'pigeon demi-sauvage' : « Et tout ainsi est des palombs quest dit des colombz », « lesditz palombz sont demys sauuaiges », 54 r°b. — *pane* 'tache sur la peau' (VII, 557a : lang. *panes* 'taches de rousseur' 1611) : les lupins crus « meurent les estrumes & panes & les diminuent », 67 r°a. — *paonin* 'de paonne' (Hu : 1580) : « Les oeufz paonins », 49 r°a. — *parc* 'qui sait se borner' (VII, 641 b : *parque* 'économe' 1555), v. *intempereement*. — *parmisan*, v. *fromaige p.* — *part* 'embryon', v. *avortir*. — *passerat de la mer*, *passerat de mer* 'barbue, *Rhombus laevis* Bonap.' (VII, 728b : *passerat* 'carrelet' 1584, Christol) : « y naissent solles, passeratz de mer, coquilles, murices et huys-

(50) V. supra n. 24.

(51) Rien de tel en V. « Jeune thon » est le sens du latin classique *pelamys*; aujourd'hui *pélamide* (*palamida*, *palamita*) ou *bonite* désigne le *Scomber pelamys* L. = *Pelamys sarda* Bl., SD 84, Cat 191. V. la note suivante.

(52) « Palmitas. [P]almitas ego paruas lumbrinas crediderim. Neque enim nisi quantitate tantum differunt... », V 171. Il est question ici d'animaux qui ressemblent à de petites ombrines, allongés (« oblongae »), de couleur sombre (« subnigrae »), à queue mince, aiguë et en fourche (« caudam... subtilem, acutam & bifurcatam »). La bonite à dos rayé, bleuâtre à bandes verticales brunes, *palamita* en it., correspond à ces indications; elle est plus petite que l'ombrine (max. 70 cm. contre 100 cm., Cat 153 et 191). C y assimile étrangement la *planne*, sans correspondant ici dans V, et qu'il rapproche cependant ailleurs, à juste titre, du turbot et de la sole (v. citation, art. *plane*). Le FEW présente s. *palma* VII, 515b : « *palmite* 'rejeton de palme', 1584 Platine de l'honneste volupté 227 r°, Db... » et s. *platanus* IX, 36a : « *planne* 'rejeton de palme', 1584, De l'honneste Volupté 227 r°, Db ». Les deux indications sont à corriger. Pour la *plan(n)e*, on trouve s. *plānus*, FEW IX, 27b : « apr. *plana* 'platessa limanda' (Cannes 1458, Meyer Doc), mfr. *plane* (Languedoc, Gesn 1560...), lang. *plana* 'pleuronectes flesus' Joub I, 175, *plano* 'pleuronectes platessa' Blanch, Grau id. R 60... ». Il ne peut s'agir chez C de limande, poisson de l'Océan, mais de plie, *Pleuronectes platessa* L., ou de flet, *Pleuronectes flesus* L. On penche ici pour le premier sens, car le TDF cité traduit *plano* par 'plie' et Mic enregistre *plana* pour 'plie' du Grau du Roi à Leucate, 1010. Il est d'ailleurs très possible que C ne distingue par le flet de la plie. De toute façon, il s'agit d'un poisson tout différent de la *palmita* décrite.

tres »⁵³, 92 v^ob; « le romb est vng poysson plat ainsi que le p. de la m. et la sole », 93 v^ob; « Le p. de m. a prins sa denomination a cause de la similitude de celluy de la terre », 95 r^ob. — *passion colique* 'douleur d'intestin' (Hu : 1610) : Cassius « est vexé de p. c. », 78 v^oa. — *passion yliaque* 'douleur causée par l'obstruction intestinale' (IV, 544a : *p. iliaque* 1552) : « contre la pierre & contre la p. y. », 41 r^ob. — *passir* 'dessécher' (VII, 743 b : 1584) : « la chaleur les [les raisins] fait seicher & p. », 12 r^oa; « ces raisins passis », 12 r^ob. — *pastenague* 'panais' (VII, 753b : 1528) : « Les pastenagues bien mondees & eneruees tu boilliras », 82 v^ob. — *peculierement* 'particulièrement' (VII, 114b : 1509) : « De ceste [tarte] me souuient auoir mengé a senes ou se font p. », 80 r^ob. — *pelliculle* 'pelure' : « ostee la p. ou escorce [de la pomme] & le dur qui est par dedans », 82 r^ob. — *percicinne* adj. f. 'de couleur fleur de pêcher' (VIII, 267b : *persiguine* 1659) : « Saulce p. », 76 v^oa. — *perdris de mer* 'sole, Solea vulgaris Quens.' (VIII, 226b : *perdrix de m.* 1611) : de la sole, « plusieurs dient que cest la p. de m. », 94 v^oa. — *peregrine* 'étranger' : « la faculté de guerir maladies par vng art forment p. », 70 r^oa. — *periodisse* adj. f. 'périodique' : la moutarde « vault aux fieures periodisses », 77 r^oa. — *pernicieux* 'dangereux pour la santé' (VIII, 256b : 1587) : les œufs de barbeau « sont p. principalement au moys de may », 96 v^ob. — *perier* 'gésier' (VIII, 318a : *perrier* 1528, *perier* 1611) : « Tu pilleras [...] les genyers [sic] ou periers des pouletz boillis », 76 r^ob. — *phasol* 'dolique, Vigna sinensis Endl.' : « Des phasolz. Les phasolz que virgile appelle vilz sont ainsi ditz ... », 65 v^ob. — *pierreux* 'qui pousse sur les rochers', v. *erratique*. — *pigre* 'paresseux' (Hu : 1535) : « le romb est vng grant poysson fort et astut, mais tard et p. », 93 v^ob. — *pilleure* 'petite boulette' (VIII, 508b : 1530) : « Et se peut ledit sang conseruer en farine & mettre en forme de pilloetes [sic] ou de pilleures », 85 v^oa. — *pinate* 'marmite' (TDF : *pinato*) : « Le romb lyé en vng panier ou ataché a la p. peuz cuyre en vng chauderon », 94 r^oa. — *piscine* 'réservoir à poissons' (VIII, 582b : ca. 1560) : le mulot, « cest vng poysson qui ne se trouue point en viuiers ne en piscines », 88 r^ob. — *piristrir*

(53) « quia limosa regio quae soleam creat : & passerem : conchiliis quoque muricibus & ostreis idonea est », V 167; « [P]asser a passere auicula : cui fere assimilis est », V 172; le mot ne se lit pas dans le passage correspondant à C 93 v^ob. En latin classique, « le passer est la plie », SD 82. Comme l'it. *pàssera* désigne le même animal (DEI, Cat 236), c'est le sens que lui donne Platine, selon toute vraisemblance. Mais dans la zone proche de Montpellier et dans le golfe du Lion en général *pasar* (ou var.) désigne la barbue, *Rhombus laevis* Bonap., Mic 1005. Il ne nous semble donc pas que C ait pu comprendre autrement *passer*, d'autant qu'il utilise *plane* pour 'plie', poisson qui se dit *plana* dans sa région, Mic 1010. V. note 52.

'pétrir' (VIII, 603a : hap. XVI^e s.) : « Auoir fault de bonne farine et p. icelle avec vng peu deaue », 72 v^oa; etc. — *plane* et var. 'plie, Pleuronectes platessa L. '(TDF : *plano*) : le turbot « Par figure est appellé vng rond, pource quil est rond en figure & na aultre chose forment que la teste. vne solle aussi et vne plane », 87 v^oa; v. *palmite*⁵⁴. — [*plaquer*] 'apaiser' (IX, 1a : 1530) : « plaqués & appaisés en nous mesmes », 102 r^ob. — *podagreux* 'qui a la goutte aux pieds' (IX, 109b : 1528) : « Marcus agrippa p. a ses derniers ans », 21 r^oa. — *podrague* 'goutte aux pieds' (IX, 109b : pr. *poudragua* XV^e s.) : « par dessus la p. chaulde ou par dessus lerisypile », cet emplâtre est actif, 68 r^oa. — *pointure* 'piqûre' (Hu : *Jardin de Santé*) : la blette noire « vault contre pointures de serpens », 69 v^ob. — *polipus* et var. 'poulpe' (IX, 140b : *polypus* 1611) : « yst de leaue en la terre ainsi que fait vng poisson appellé p. », 89 r^ob; « Polippus est dit pource quil a plusieurs piedz », « Le p. a son esperme ... », 90 r^ob. — *pomme granade* 'grenade' (IV, 237b : *pomme de granade* 1530, *pome grane* XIV^e s.) : « Des pommes grannees. Les pommes granades ... », 12 r^ob. — *ponceriane* 'melisse, *Melissa officinalis* L.' (XII, 501b : 1528, *poncirade* 1542) : « De la melisse ou p. »⁵⁵, 33 v^oa. — *pontique* 'piquant' (Hu : *Régime de Santé*) : « le vin p. & agu qui poinct », « Le vin simple [,] petit et dessauouré est meilleur que le p. & agu », 100 r^oa. — *poplexie* 'apoplexie', v. *palissement*. — *popon* 'melon long' (VIII, 210b : 'melon, concombre' Molin-1626) : « Des popons & melons. Les popons & melons ont ceste difference entre eulx, que les melons sont quasi rondz. Et les popons sont forment longs, comme gros citrons, ilz ne different pas toutesfoys si grandement que soyt diuerse espece de fruyz », 8 v^ob-9 r^oa. — *poponier* 'plante à popon' (VIII, 210b : *poponnier* 'melon' 1528) : « Columelle en son liure enseigne pour faire que les poponiers durent toute lannee », 9 r^ob. — *porchaille* 'pourpier, *Portulaca oleracea* L.' (IX, 226b : 1528) : « Du porpié ou porcelaine [...] aucuns lappellent p. [,] les autres portulague », 38 v^ob. — *pore* (IX, 228b : 1530) : « le sang desditz lymas serre & estanche les pores », 85 r^ob. — *portulague* 'pourpier' (IX, 226b : 1528), v. *porchaille*. — *poulpe* 'partie charnue' (IX, 547b : 1539) : « La p. du poisson bien boillie et pillée ... », 82 v^oa. — [*poulueriser*] (IX, 569b : *pouluerisé* 1528, *pulueriser* 1549) : les cendres de murex, « son les pouluerise dessus [,] menguent icelle chair et purgent », 92 v^oa. — *pressure* 'présure' (IX, 346b : 1611) : « de bon et doux caillé, lequel caillé ne soyt pas fait par trop

(54) V : pas de terme correspondant. Identification supra, n. 52.

(55) Mot peut-être déformé par l'éditeur; TDF : *pounsirado*. Pas de correspondant latin dans V 60.

grant tourneure ou p. », 17 v^b. — *principat* 'premier rang' (Hu : 1544) : « Pythagoras a donné le p. des herbes & des saulces a la moustarde », 77 r^a; v. *scaure*. — *probable* 'que l'on peut approuver' (IX, 403b : 1528) : « de plusieurs choses probables & bonnes sen fait vne male composte & improbable », 73 r^b. — *prodomme* 'sclarée, Salvia sclarea L.' (IX, 419b : 1584) : « deux [poignées] de sauoree, vne de p. & autant de marioleine », 101 v^a. — *prune damacene* et var. 'prune de Damas' : « Il y a aussi prunes damacenes longues & noyres », 8 r^b; « des prunes seiches damassaines », 96 r^a. — *pudicitie* 'pudeur' (IX, 508b : mfr. *pudicicie*) : « delaisant equité, p., raison, vergongne », 102 r^b. — *pullification* 'action de frayer' (IX, 543a : 1528) : ces poissons « sont bons apres la p. & leurs amours », 87 r^a. — [*pullifier*] 'frayer' (IX, 543a : 1528) : « tout poysson qui a escaille quant pullifient sont mauuais », 87 r^a. — *purpure* 'sorte de murex'⁵⁶, v. *murice*. — *putrefactible* 'putrescible' (Hu : *Régime de Santé*) : la substance des concombres « est male, p. », 9 v^b. — *putrifié* (IX, 642b : *putrifier* 1530; Hu : *putrifié* 1503 *Guidon en françois*, éd. de 1534) : « toutes playes putrifiees », 70 v^a; « en lieux pourris & putriflés », 84 r^a. — *pyion* 'jeune pigeon' (VIII, 556a : *pyon* 'columba domestica' 1501) : « lon trouue bien souuent les œufz faitz en my les pyions, et quant les vngs commencent a voller les autres expellissent. Et iceulx pyions quant ont cinq moys en font des aultres », 54 r^a; v. *aysement*.

racional 'doué de raison' (Hu : *rational* 1550) : l'excès de vin « estaint la raison de lame racional », 100 v^a. — *rame* 'ramée' (X, 40a : 1530) : « avec des ioncz ou aultre r. verde », 80 v^b. — *ramorache* et var. 'grand raifort, Cochlearia armoracia L.' (Hu : 'sorte de rave' 1528) : « pastenades, rayfors, ramoraches, escheruis », 25 v^b; « les tierces [raves] quon appelle sauluaiges [,] lesquelles sont longues & en racine & longueur forment semblables aux rayfors ou ramoracles », 68 v^b; « En ya qui approuent merueilleusement ainsi que Nicander le rayfort [...] principalement le sauluaige que les Romains appellent remorache »⁵⁷, 98 r^b. — *rayfort* 'grand raifort, Cochlearia armoracia L.' (X, 27a : *raiz fors*

(56) En effet, « Murice[m] tamen purpura colore praestantiorē crediderim », V 167, ce qui devient : « Je tiens toutesfoys la couleur de la murice meilleur & plus belle et riche que celle de la purpure », 92 v^a.

(57) Pas de correspondant aux deux premières citations; pour la troisième : « ... Tanta est eius acrimonia maxime uero syluestris : quem ego armoratium dici crediderim ut... », V 180. En latin, *armoracia*, -ium (= *raphanus silvestris*) désigne prob. le *Raphanus Landra* Moretti, And 41. Ce n'est certainement pas notre raifort, *Cochlearia armoracia* L., venu des pays slaves un peu avant l'an 1000 et qui a souvent pris son nom; v. Four III, 293 et DEI s. *armoraccia*.

berr. hap. XV^e s., *raix forte* 1525), v. *ramorache*, ex. de 68 v^ob et de 98 r^ob; 'radis, Raphanus sativus L.' : « Des rafles ou rayfors », 26 r^oa; 'chou rave, Brassica rapa L.' : la seconde espèce de moutarde « a les feuilles semblables au r. », 77 r^oa⁵⁸. — *rayne de mer* 'baudroie, Lophius piscatorius L.' : le romb « chasse tout ainsi que la r. de m. »⁵⁹, 93 v^ob. — *raisin de Corinthe* (X, 12a : 1549) : « demye liure de raisins de corinthe », 58 v^oa. — *recuyte* et var. 'fromage à base de petit-lait'⁶⁰, v. *brosse*. — [*redondir*] 'être de trop' (X, 184a : *redonder* 'être surabondant (en parlant des humeurs) 'Paré), v. *aproffiter*. — *refrigeracion* 'action de rafraîchir (t. de méd.)' (X, 195a : *-tion* 1530; Hu : *-tion* 1503, *Guidon en françois*, éd. de 1534) : les prunes « donnent grant volupté de r. a cause de leur vertu refrigeratiue », 8 r^ob. — *refrigeratif* 'propre à rafraîchir' (X, 195a : 1549) : le froment « est daultre part r. », 7 r^ob. — *refrigidatif* 'qui consiste à rafraîchir', v. *refrigeracion*. — [*relaxer*] (PR : méd., XVI^e s.) : l'aneth « relaxe et estend les nerfz », 33 v^ob. — *remp* 'rame' : si cette galéace « auoit quatre cens remps pour bien vauguer », 89 v^oa. — [*reprimir*] (X, 276a : apr. *reprimir*) : l'usage fréquent des lentilles « reprimist luxure », 66 r^oa; les épinards « refraichent le foye & reprimissent la colere », 68 v^ob. — *reservacion* 'élément mis en réserve' : « lequel surplus & reseruacion mettras dedans ton dit pot quant commencera a boillir », 75 r^oa. — *resolver* 'résoudre' (X, 303b : 'se dissoudre' 1528) : cet emplâtre « vault es apostemes des mamelles ou tetines qui viennent de coagulacion de laict & resoluist ledit laict », 64 v^oa; le chènevis « resoluist les inflacions », 67 r^oa; certains ulcères « ne se peuuent resoluir », 71 r^oa; « toute graisse de poisson resoluie en liqueur [,] en huyle & miel », 86 v^ob. — *romb, rond* 'turbot, Rhombus maximus Cuv.' (X, 381b : Montpellier *romb* 1560; Béziers *ront* XV^e s.; TDF : *round*) : v. *plane*; « Du romb. Le romb est vng

(58) A propos de l'ex. de 26 r^oa, on peut remarquer qu'en français actuel *raifort* désigne encore souvent, improprement, le radis noir; Four III, 291 et 292. Le chapitre intitulé « Des rafles ou rayfors » est sans correspondant dans V. *Rafle* désigne le radis en mfr., FEW X, 63b et C tire en grande partie son développement de Pline (XVIII-XIX), chez lequel *raphanus* est le radis, And 270. Pour l'ex. de 77 r^oa, « alterum simile rapi foliis », V 132, d'après Pline et chez ce dernier *rapum* = chou rave, And 270. L'ex. de 25 v^ob cité s. *ramorache* montre un *rayfort* distingué de la *Cochlearia armoracia*, donc 'radis' ou 'chou rave'.

(59) Pas de correspondant dans V 169. Mais, chez Pline, *rana (piscatrix)* désigne la baudroie, *Lophius piscatorius* L., SD 93-94.

(60) Le DG relève *recuite* en 1505 chez « Desdier, *Honn. Volupté*, dans Delb [ouille]. *Rec.* »; FEW II, 1165a : « Mfr. nfr. *recuite* 'fromage à la crème qu'on sert dans de petits plats' (1505, DG...) ». Pour la signification du mot dans notre texte, v. la citation à l'art. *brosse*. Le sens donné au vocable par C s'accorde avec celui qu'a noté le FEW pour des formes de mdauph., bdauph. et Barc., *ibid.*

poisson plat ainsi que le passerat de la mer et la sole », 93 v°b. — *roquete* (III, 242a : *roquette* 1538) : « La eruque ou r. se peut semer en esté ou en yuer », 32 r°b; v. *heruque*. — *roselline* adj. f. 'faite avec de petites roses' : « Saulce r. Les petites roses qui ne sont encores meures pilleras ... », 77 v°b. — *rovillon* 'sorte de poisson d'eau douce' (X, 529b : 1528) : « Des rouillons. Les rouillons sont semblables aux trillies, au lac dalbe en ya beaucoup, et naissent principalement au tybre »⁶¹, 97 r°b. — *rubete* 'crapaud' (X, 532a : 'batracien venimeux aux yeux rouges' 1549; Hu : *rubeta* 'sorte de crapaud vivant dans les buissons' ca. 1500) : les autres sortes de grenouilles « sont appellees rubetes qui veulentiers sont dessoubz les ronces & buyssons [...] vulgairement appellees crapaux »⁶², 85 v°b; v. *lievre de la mer*. — *ryme* 'crevasse' (Hu : 1521) : ces cendres « guerissent les rymes & fendeures des piedz & aultres vlceres », 85 v°a. — *rymé* 'brûlé superficiellement' (X, 409a : *rimer* Rabelais) : « ledit potaige souentesfoys se trouue r. », 73 v°a. — *rymeure* 'le fait de brûler superficiellement' : « Tout ainsi quest dit dessus du rys tant de laprester que dudit remede datirer la fume & r. », 73 v°b.

sabrit 'beignet de sureau' (Hu : 1528) : « Boignetes du seuz appellees s. », 81 v°a; « ladite composition appellee s. », 81 v°b. — *sadriège* 'sarriette, *Satureia hortensis* L.' (XI, 252a : 1528) : « De la s. [...] tymbre ou sarriete. La sarriete ou s. [...] en grec est appellee tymbre »⁶³, 33 r°a; etc. — *salpe* 'saupe, *Box salpa* Cuv.-Val.' (XI, 106b : 1547), v. *lassye*; id. 95 r°a. — *sambuc* 'sambuque', espèce de harpe (Hu : *sambuque* 1568) : « vng instrument de musique quon appelle s. si come dit Isidore », 67 r°b. — *sardelle* 'sorte de poisson de lac' (XI, 227a : 'petite sardine' 1528) : « Sont fort loués les sardelles au lac de benaco »⁶⁴, près de Vérone, 97 r°b. — *saupiqué* 'légèrement faisandé' (XI, 78b : 1528) : les dauphins « sont meilleurs vng peu saupiqués que ne sont quant ilz sont tous frais », 98 r°a. — *savoree* 'sarriette', v. *prodomme*. — *saxe* : la saxifrage « brise & rompt le saxe cest adire la pierre de la vessie », 40 r°b. — *scaure* et var. 'scare, *Scarus cretensis*' (XI, 292b : *scare* depuis Paré; Hu : *scaure* 'sorte de poisson' 1551) : « Du s. Dit pline que le principal [sic, pour : principat] des poyssons est

(61) « Rouillions », V 177. Mot de sens inconnu, SD 96. Le DEI, s. *roviglione*, propose 'mullo, triglia', mais il s'agit ici d'un poisson d'eau douce. Bibliographie: FEW X, 529b.

(62) « De ranis. Rubetas & sub terra uiuentes ut noxias reicio », V 158.

(63) « De thymbra. [T]hymbra Plinio teste apud nos satureia dicitur », V 60.

(64) « Sardellae », V 178.

donné a lescaure », « le dict escaure »⁶⁵, 93 r^a. — *second laict* 'petit-lait', v. *brosse*. — *semole* 'gruau de froment passé au four et concassé' (XI, 622b : *symole* 1505) : « De la s. La s. mettras au iust gras & feruent dedans quelque pot », 72 v^a, à côté de « *symole* »⁶⁶, 63 v^a. — *seré* 'fromage à base de petit-lait' (XI, 494b : 1528), v. *brosse*. — *seselis* 'tordyle, *Tordylium officinale* L.' : « La cerue ains que face ses petis cerfz se purge dune herbe quon appelle s. », 45 r^b. — *seze* 'pois chiche' (II, 664a : pr. *seze*) : « Des cyches ou des sezes », table; « des sezes », 64 v^b. — *sinco-pisacion* 'syncope' (XII, 495b : *-tion* JLe Maire) : « le dit safran vault contre s. », 24 v^b. — *sizalpin* (PR : *cisalpin* : 1596) : « apres venoyent ceulx [les navets] de marcy, & tiercement les sizalpins », 69 r^b. — *sollicitude* 'souci, inquiétude' (XII, 72b : 1549) : « les feues induysent cogitacions & sollicitudes », 64 v^a. — [*sordir*] 'soudre' (Hu : *sourdir* 1555), v. *huyle vierge*. — *soubzblanc* 'blanchâtre' (XV, 1, 142b : *sourblanc* fin XIII^e s., *su(b)blanc* 2^e m. du XV^e s.) : le vin blanc « sera fait dune couleur soubzblanche », 99 v^b. — *soubzpale* 'jaune citron' (VII, 505b : *subpale* 'un peu pâle', hap. XIII^e s.) : parmi les couleurs du vin, « si ya pale & soubzpale qui sont de couleur doree & citrine », 99 v^a. — [*souffondir*], v. *surfondre*. — *spinelle* : « De lesturgeon se fait saleure appelée s. pour ce que se fait de lespine et dos dudict esturgeon », 94 r^b. — *spineux* 'épineux' (XII, 176a : hap. XVI^e s.) : « Caparis est vne herbe spineuse qui croist voulentiers », 41 r^b. — *storcion* 'contracture' : le panic « cuyt en laict de chieure restraint le ventre & est bon aux storcions dicelluy », 63 v^b. — *suave* (XII, 326b : 1540) : « Nostre germain denye que cestuy [plat] soyt suaue ne plaisant a menger », 80 v^b. — [*subiger*] 'pétrir' (Hu : 1605, non glosé) : « Il est donques necessaire de humecter la viande [...] a cause que ce que auons prins & mengé soyt mieulx subigé & pistry dedans nostre corps », 98 v^b. — *submergir* (XII, 344a : apr.) : « en la mer mauritane en ya si grant nombre [de loliges] que sont souffisans a s. les bateaux », 90 r^b; « en la mer occidentale ya descruissies qui prennent les hommes et les submergissent », 91 r^b-v^a. — *substancieux* 'nourrissant' (Hu : 'substanciel' 1512) : « trouueras vne viande fort delicieuse, saine [,] bonne et fort substancieuse a menger », 58 v^a; « si veulx

(65) « De scauro », V 168. « Au temps de Pline, les Romains accordaient à ce poisson le premier rang; cf. Petr., 93 », SD 101. La remarque n'est pas dans V. Cat : « *Sparisoma cretense* L. 1766 = *Scarus cretensis* », 180.

(66) Le chapitre imprimé en 63 v^a rapporte comment l'on fabrique la semoule; « De simula », V 109. Le chapitre imprimé en 72 v^a précise l'usage culinaire que l'on en fait; « De simila », V 120.

ledit iust plus s. », 90 v°b. — *subtil* 'mince' (XII, 366a : 1530), v. *lymonion*. — *subtiliatif* 'qui rend fines les humeurs' (XII, 366b : 'qui amincit' XVI° s.; Hu : 1528) : le petit-lait de chèvre « est laxatif, incisif, s. », 17 v°b; la moutarde « eschauffe et est subtiliatue & attractiue », 77 r°a. — *succrousté* et var. (Hu : 1528) : « feras cyure en quelque test oingt ou s., cest adire auquel soyt ta crouste deleyee de paste », 78 v°a; « vne poille succroustee, cest adire ou soyt la crouste de paste », 78 v°b; « la poille bien oincte et subcrostee », 79 v°a; « en ta poille subcrostee deliement », 80 r°b. — *sufficions* 'ce qui s'est collé (aux yeux) ' : le sang de tortue « tollist les s. & tenebrosités qui sont ausditz yeulx », 85 v°a. — *sufflerant* 'odorant' : l'eau de myrte « est saine grandement & bien s. », 101 v°a. — [*suffondir*], v. *surfondre*. — *summité* 'sommité (d'une plante) ' (XII, 427b : hap. XIV° s.; Hu : 1551) : « les summités des rameaulx », 67 v°a; v. *broton*; « Les summités tu prendras & brotons tendres & nouueaulx des vitz », 78 v°b. — *superficielement* 'sans approfondir' (XII, 440b : *superficiellement* XVI° s.) : « cecy soyt dit s. & generalement des saulces & condimens », 76 r°a. — *surfondre*, [*souffondir*], [*suffondir*] 'couvrir d'une chose que l'on répand' (III, 865a : *sourfondre* mfr.; Hu : *surfondre* 1528) : « surfondre de bon sucre & eaue rose », 78 r°b; « la surfondras », 79 v°a; « surfondant », 83 r°a; certains « les souffondissent de poyurade », 91 r°a; v. *camari de mer*. — *sybilacion* 'sifflement' : si « l'on instille le iust dicelles dedans les aureilles qui syblent & cornent [,] lieuent celle douleur & s. », 67 v°a. — *syme* 'camus' (XI, 638b : *sime* 1611) : le dauphin a « le museau syme & camus », 97 v°ab. — *syn*, v. *cyn*.

taniere (XIII, 1, 145b : 1538) : « empres les tanieres & cauernes des serpens », 84 r°a. — *tapere* 'câpre' (II, 285a : apr. *tapera*) : « Des capres ou taperes & comment saprestent », 41 r°b. — *tarentelle* : « la graisse du ventre [du thon] sallee qui est ferme & nest point molle est appelée t. »⁶⁷, 88 r°a. — *tartuffe* et var. 'truffe' (XIII, 2, 385a : *tartufle* 1528) : « aultres choses comestibles qui viennent & yssent du lymon et graisse de la terre [...], ainsi que sont legums, bolletz, tartuffes », 62 v°a; « Des treuffles ou tartufles », 84 v°a. — *temerite* adj. f. 'imprudente' : l'excès de vin fait parler « avec vne ire folle, superbe & t. », 100 v°a. — *tempereement* 'avec modération' (XIII, 1, 175a : *temperéement* 1549) : « qui boit tel vin t. selon son estre & selon ce que sa nature demande... », 100 v°a. — *temule* 'ombre, *Thymallus vulgaris* Cuv.' (XIII, 1,

(67) « Salitum eius abdomen : & solidum nec molle : quod tarantellum uulgo appellat », V 160.

317a : apr. *temal*, it. *témolo*) : « Du t. T. est vng tresbon poys-son... »⁶⁸, 96 v°b. — *tenasme* 'tension douloureuse de la région anale ou du col de la vessie' (XIII, 223b : Hardy, fin XVI° s.) : on doit donner des choux pour « vne maladie quon dit t. », 70 v°b. — *tesiqueux* 'phtisique' (VIII, 404a : 1528), v. *esmaticque*. — *test* 'plat de terre (pouvant servir de couvercle)' : tu feras cuire le pâté « au four ou a ton feu soubz le t. ou trappe », 61 r°b; tu mettras ce mélange « sur une crouste de paste [...] dedans quelque t. ou trappe [...] & pour luy faire mettre couleur mettras des charbons vifz dessus le couvercle dudit t. ou trappe », 78 r°a; « mettras ta poille couverte de quelque t. ou de quelque plat sur le feu », 81 r°a. — *thisie* 'phtisie' : les roquettes « valent contre strangurie, t. & paralisie », 32 v°b. — *tonnyne* 'chair de thon coupée et salée' (XIII, 1, 318b : *tonnine* 1552) : du thon, « len en fait aussi saleure quon appelle t. »⁶⁹, 88 r°b. — *tordille* 'jeune thon' (Hu : 1528), v. *palamyde*. — *tordre* 'grive' (XIII, 2, 429b : 1528) : « Des merles, tordres, & estorneaux », 51 r°a. — *tordre de mer* 'tourd, *Labrus turdus* L.' : « Le t. de m. est dit pour la semblance quil a celuy de terre »⁷⁰, 97 r°b. — *tormentine* 'térébenthine' (XIII, 1, 236b : 1534) : assez cuit, le blanc manger « tiendra audit cuillier comme se fust t. », 61 v°b. — *tortorelle* 'tourterelle' (XIII, 2, 437b : 1560) : « fesans, colombz & tortorelles », 76 r°a. — *tourneure* 'présure' (XIII, 2, 60b : 1528), v. *pressure*. — *touzelle* et var. 'froment sans barbes' (XIII, 2, 32b : *tozelle* 1505, *touzelle* 1552) : « le froment ou tozelle », 7 r°a; « du froment ou t. », 7 r°b. — [*transvoller*] 'sauter par dessus' (Hu : 1528) : les dauphins « passent bien souvent & transuollent les voyles des nefz », 97 v°a. — *trappe* 'sorte de plat' (XXIII, 34a : a. albigeois *trapa* 'casserole' 1360; Gdf : *trape* 'instrument de cuisine' servant à faire des tartes, 1395), v. *test*. — *treufle* 'truffe' (XIII, 2, 384b : 1678), v. *tartuffe*. — *trillie* 'rouget' (XIII, 2, 272a : 'mullus surmuletus' 1528) : « De la t. T. est vng poysson qui a la teste courte et grosse... »⁷¹, 94 v°b. — *tucet* : « T. ou saulce de prunes seiches », 76 r°b. — *turgidité* 'le fait d'être gonflé d'humeurs' : les châtaignes ainsi cuites, « leur t. [,] inflacion & vertu stiptique est forment reparee & adoucie », 98 v°. — [*turgir*] 'gonfler' (XIII, 2, 430b : 1584), v. *defaillant*. — *tymbre* 'sarriette'⁷² (XIII, 1, 317b : *thymbre* 1549), v. *sadriege*.

(68) « Temoulus [sic]. [T]emulus piscis est optimus », V 176.

(69) « Ex eodem thynno fit salsamentum : quod thynninam appellant », V 160.

(70) « Turdus marinus », V 177.

(71) « Trillia. [T]rillia curti capitis piscis est & grossi : caudam item in acutum ducit », V 172. Le texte ne fait pas la distinction entre les deux espèces, rouget barbet, it. *triglia di fango*, *Mullus barbatus* L., et rouget de roche, it. *triglia di scoglio*, *Mullus surmuletus* L., Cat. 147 et 148.

ubac adj. 'situé à l'ombre', v. *abric*. — *umbre* prob. 'cernier, Polyprion cernium Valenc.' (XIV, 25b : 'poisson du genre sciène' 1552) : « Par couleur sont appellés les vmbres, [...] pource que sont vmbreux », 73, 87 v^a. — *umbreux* 'où il y a beaucoup d'ombre' (XIV, 26a : Marot) : « petites chambres vmbreuses », 67 v^b; 'de couleur sombre', v. *umbre*. — *uruque* 'chenille', v. *esraciner*. — *util* (Hu : J. de La Taille) : « vtil et profitable a la poitrine », 75 r^a; etc.

vacque 'vide' (XIV, 110a : hap. XV^e s.) : v. *defaillant*; « ses escorses vacques & vuydes », 73 r^a. — *varrolle* prob. 'jeune bar, Labrax lupus Cuv. - Val.' (XIV, 185b : *varolle* 1584, genre incertain) : « Du v. V. est vng poysson petit de quatre ou cinq liures communement » 74, 94 r^b. — *veloce* 'rapide' (Hu : 1535) : « le mugil qui est si v. et legier », 93 v^b. — *ventositif* 'flatueux' (XIV, 254a : 1584), v. *calectif*. — *ventreil* 'bas ventre' (XIV, 254b : apr. *ventrelh* 'estomac, bas ventre') : « ceulx qui sont sanguins et ont grant chaleur au v. » peuvent hardiment boire de l'eau, 101 r^b. — *verge* 'pénis' (XIV, 499a : 1549) : « les vilceres pourries de la v. », 68 r^a. — *vergilles* 'les Pléiades' (XIV, 283a : *vergilies* ca. 1500), v. *arcture*; « les estoylles v. », 88 v^a. — *vertigue* 'vertige' : les noix « offusquent les yeulx & engendrent vne maladie appellee v. », 21 v^a. — *verzuse* et var. : « Potaige

(72) V. note 63.

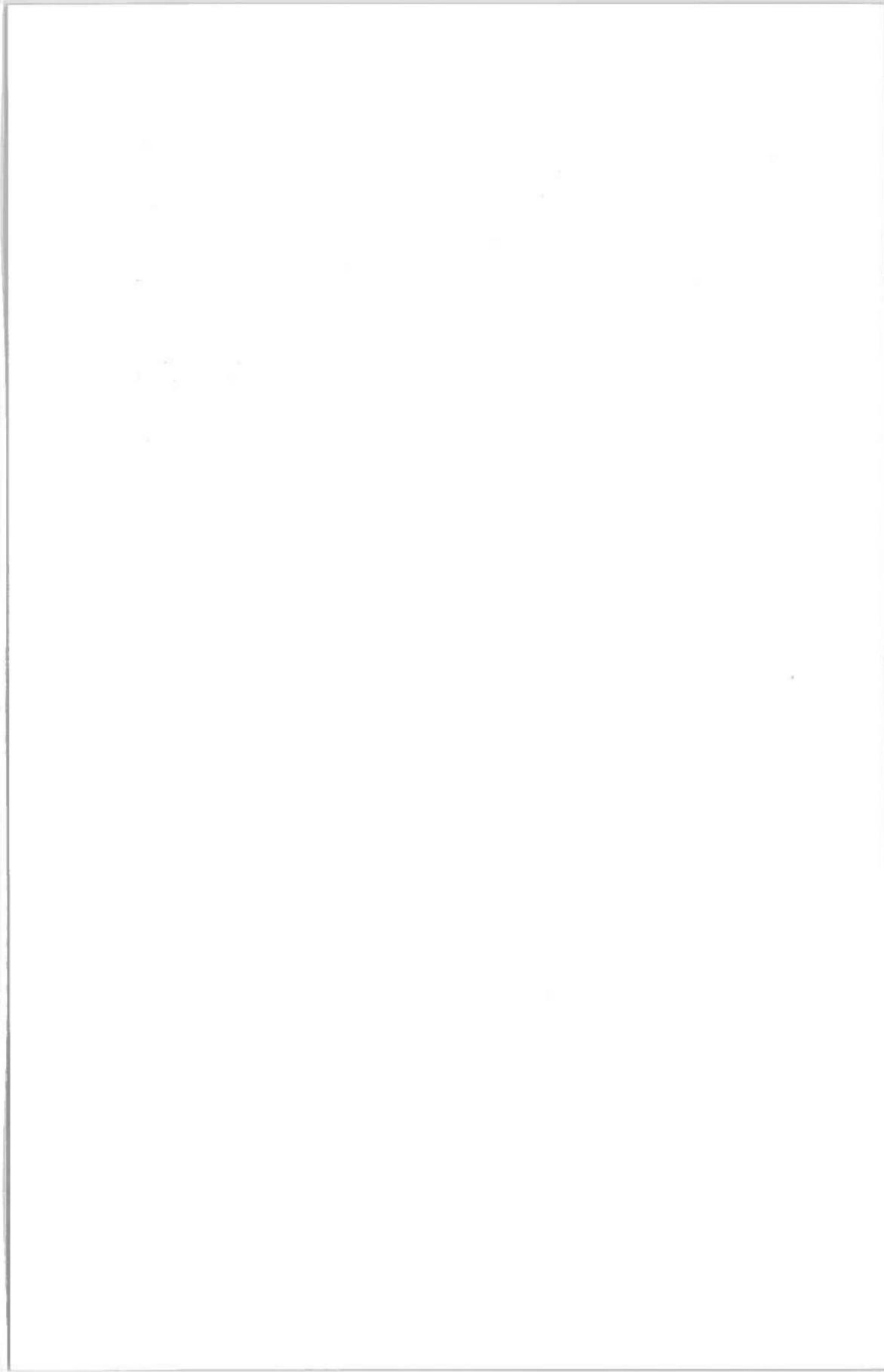
(73) Sans correspondant dans le texte latin. Dans cet exemple de poisson qui tire son nom de sa couleur, le mot qui vient naturellement à l'esprit de C doit être un vocable qu'il utilise habituellement. Or à Palavas *péi unbra* désigne le cernier, Mic 936. En revanche, le latin *umbra*, 'ombre fluviale' et 'ombrine', ne se lit pas chez Plinie, source essentielle des ajouts de C, SD 117-118.

(74) « Varrolus », V 171. Ce n'est pas la perche, ici *piscis persicinus* et *persicus piscis*, V 174. Deux séries de faits sont établies. 1. Certains parlers italiens utilisent *varòlo*, *variòlo* pour 'jeune bar, couvert de petites taches', DEI s. *varòlo*. Il est certain que, chez ce poisson, les jeunes individus sont remarquables par « les points brunâtres qui ponctuent leur dos », Mic 987; ils prennent donc parfois un nom spécial dû à cette particularité; pour le golfe du Lion, Mic 989. 2. Oudin présente *varolo*, -a, traduit « lubin, var », DEI, loc. cit., Prati 1026a. Ces dictionnaires proposent l'équivalence « ombrina ». Mais *lubin* désignait le loup. Un siècle après Oudin, Aubert de La Chesnaye emploie toujours ce terme comme équivalent du *lupus* de Plinie et du *lupus vulgaris* d'Aldrovandi, *Système naturel du règne animal*, Paris 1754, I, 302. *Lubin*, *lubine* et *loubine* sont encore des noms régionaux du bar, v. E Moreau, *Histoire naturelle des poissons de la France*, Paris 1881, II, 334, et RlFn III, 182). Quant à *var*, il paraît bien être *bar* influencé par le terme italien à traduire. *Varrolus*, adaptation de *varolo*, pourrait donc être le nom particulier du jeune bar, l'adulte étant *lupus*. Le poids indiqué (4 à 5 livres) peut convenir, comme l'apprêt culinaire (cuisson au grill ou à la poêle).

appellé v. », table; « Potaige appellé versuse »⁷⁵, 71 v°b; « Potaige en ieusne appellé v. » [ingrédients : amande pilée, jus d'orange, sucre, eau rose], 74 r°b. — *vesse* 'vesce, *Vicia sativa* L.' (XIV, 413a : 1530) : « Des vesses [,] gesses & esses », 66 r°b. — *vexation* 'agitation (physique)' : les poissons « qui demeurent en lieux de agitations & vexations de ondes sont meilleurs », 87 r°a. — *vinete* 'oseille' (XIV, 479b : *vinette* 1522) : « V. est vne herbe qui croist volentiers es iardins », « elle est aigrete & de bon goust, rafraiche, donne bon appetit de menger », 40 v°a. — *vorace* 'qui mange avec avidité (en parlant de personnes)' (XIV, 632a : 1690), v. *golfarin*. — *voragineux* 'avide comme un gouffre' : « Domic qui est v. de menger telles choses », 81 r°b.

zanzarelle : « Potaige de fleurs de seuz appellé z. blanche », 75 r°a.

(75) « Iusculum : Quod Verzusum Vocant », V 117.



LA PHONOLOGIE ET LES AIRES DIALECTALES DE TRANSITION

par Andrei AVRAM

1. On a affirmé que, du point de vue phonologique, il n'y a pas d'aires de transition, étant donné que « ein Phonem oder eine Phonemkombination kann in einem Dialekte bestehen oder nicht — tertium non datur »¹. Il s'agit ici, paraît-il, d'une application à la géographie linguistique de la distinction entre *discret* et *non discret* (dans l'acception présente dans cet endroit, les termes sont nouveaux en linguistique, mais la distinction même est aussi vieille que la phonologie). En effet, tandis que sur une carte traditionnelle du type « la voyelle accentuée dans le mot *x* » on peut, parfois, identifier des aires phonétiques de transition (par exemple, une aire où l'on prononce [e], située entre l'aire de [ɛ] et celle de [ɛ̃]), on doit reconnaître qu'une unité phonologique (une combinaison d'unités, une opposition) ne peut qu'exister ou n'exister pas dans tel ou tel dialecte.

Pourtant, il n'y a aucune incompatibilité entre la notion d'aire de transition et les exigences de l'analyse phonologique. Ainsi que nous allons essayer de le montrer, selon les critères adoptés², le terme *aire phonologique de transition* peut avoir plusieurs acceptions.

2. Tout d'abord, on ne saurait négliger le fait évident que tous les éléments qui *existent* dans un idiome donné n'ont pas une valeur égale. On peut, très souvent, distinguer, dans un système phonologique, des éléments « centraux », d'une part, et, d'autre part, des éléments qui n'apparaissent que dans certaines couches du vocabulaire (par exemple, dans les mots très récents), qui ont un caractère facultatif ou un rendement fonctionnel très fai-

(1) N. S. Trubetzkoy, *Phonologie und Sprachgeographie*, dans « Travaux du Cercle linguistique de Prague » IV, 1931, p. 231.

(2) Les deux premiers ont été discutés brièvement dans notre article *Despre dialectologia structurală*, publié dans « Limba română » XII, 1962, 6, pp. 617-626 (voir surtout pp. 621-623).

ble, etc. Tous les éléments appartenant à cette seconde catégorie peuvent être nommés « périphériques »³. En faisant une distinction entre « centre » et « périphérie » — distinction dont l'importance a été mise en évidence par plusieurs études réunies dans le second volume (1966) des « Travaux linguistiques de Prague »⁴ —, on peut soutenir qu'une aire de transition existe toutes les fois que les rapports entre trois aires dialectales, A, B, C, sont les suivants :

Dans le système α (correspondant à l'aire A) il existe certains éléments centraux totalement inconnus au système γ (aire C), mais qui apparaissent en tant qu'éléments périphériques dans le système β (aire B). En utilisant les parenthèses pour indiquer le caractère périphérique des éléments en question, nous pouvons présenter les rapports entre les trois aires à l'aide d'un schéma de ce type :

Aire A	Aire B (de transition)	Aire C
Système α	Système β	Système γ
a b c d e	a b c (d e)	a b c

On peut observer que, si l'on tient compte exclusivement de l'existence, respectivement, de l'inexistence des éléments *d* et *e*, les systèmes α et β sont, strictement parlant, identiques; cependant, ils ne le sont plus dans le cadre d'une conception qui fait entrer en jeu le critère de l'importance inégale des unités et des oppositions phonologiques.

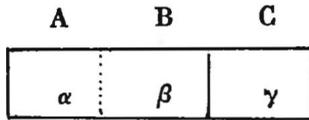
D'autre part, les systèmes β et γ sont différents selon le critère de l'opposition existence/inexistence d'un élément (que celui-ci soit central ou périphérique) et ils deviennent identiques si les éléments périphériques sont négligés.

Il en résulte que le système β ne peut pas être « placé » exactement « à mi-chemin » entre les deux autres : la ressemblance entre α (A) et β (B) est plus importante, puisqu'elle dérive d'une identité des inventaires phonologiques, identité qui ne peut plus être constatée lorsqu'on compare β (B) et γ (C). En tenant compte de cette hiérarchie, les rapports entre les trois aires peuvent être

(3) Cf. Edward Stankiewicz, *On Discreteness and Continuity in Structural Dialectology*, dans « Word » XIII, 1957, 1, p. 55 : « Variation in space is graduated by zones of transition in which some phonemic distinctions are not obligatory but optional, and as such endowed with social connotation. In inter-dialectal communication speakers may resort to the phonemes which are « potential » in their system, but obligatory in the system of their interlocutors ».

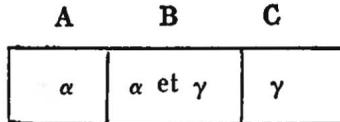
(4) Le volume porte le sous-titre *Les problèmes du centre et de la périphérie du système de la langue*.

présentés à l'aide du schéma suivant :



La ligne en pointillé indique une délimitation qui fait état de la distinction entre les éléments centraux et les éléments périphériques d'un système.

3. Une autre acception du terme *aire de transition* est liée au phénomène de la coexistence des systèmes. Par rapport à une aire A, caractérisée par le système α , et à une aire C, caractérisée par le système γ , l'aire B est une aire de transition si elle est caractérisée par la coexistence des deux systèmes mentionnés. Schématiquement :



L'aire B serait donc une aire de « bilinguisme dialectal ».

Il convient d'être noté, dans ce contexte, que la distinction entre *langue fonctionnelle* et *langue historique*⁵ a, en dialectologie, une importance de premier ordre. Si par le terme *dialecte* on désigne une langue fonctionnelle, respectivement, un « dialecte fonctionnel », le schéma qui vient d'être présenté correspond à deux dialectes seulement (α et γ). Si, par contre, on attribue au terme en question le sens de « dialecte historique », un troisième dialecte apparaît, celui-ci étant caractéristique justement par le fait qu'il « comprend » deux dialectes fonctionnels. Ne pas mélanger des faits appartenant à deux (ou à plusieurs) dialectes fonctionnels est une exigence importante de la description phonologique; tenir compte de la constatation que, souvent, deux dialectes fonctionnels coexistent dans un dialecte historique est une exigence — elle aussi, importante — de la géographie linguistique (y compris la géographie phonologique).

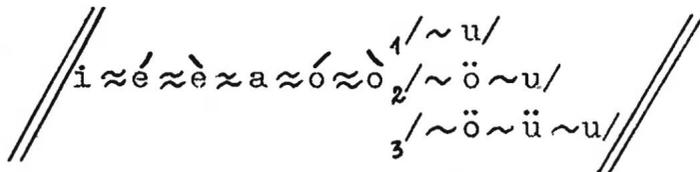
(5) Voir, à ce sujet, Eugenio Coseriu, *Pour une sémantique diachronique structurale*, dans « Travaux de linguistique et de littérature » (Strasbourg) II, 1964, 1, p. 139 : la langue fonctionnelle est « la langue en tant que « système », langue plus ou moins unitaire à l'intérieur d'une langue historique » ; une langue historique (« français », « anglais », etc.) « comprend normalement toute une série de « langues fonctionnelles », parfois assez différentes ».

La coexistence de deux (voire de plusieurs) systèmes dans une aire donnée peut constituer le trait spécifique de cette aire, respectivement, du dialecte historique qui lui correspond ⁶.

4. Certains savants sont d'avis que les systèmes sont incommensurables : deux systèmes donnés sont simplement différents; entre eux il n'y a pas — et il ne peut y avoir — de ressemblances. On a remarqué ⁷, à juste titre, que cette conception met en doute la possibilité même d'une dialectologie structurale et qu'elle a des conséquences comme, par exemple, l'affirmation insoutenable que le rapport entre deux dialectes anglais est essentiellement identique au rapport entre un dialecte anglais et un dialecte chinois.

Un point de vue diamétralement opposé a trouvé son expression dans la notion de diasystème ⁸. Nous n'avons pas l'intention de discuter ici la valeur de cette notion; nous voulons seulement dire que, une fois identifiées les ressemblances entre trois systèmes (au moins) — et tout diasystème est construit sur la base de ressemblances entre les systèmes considérés —, il y a des chances que tel ou tel dialecte apparaisse comme « intermédiaire » entre (les) deux autres.

Un exemple. Dans un article de Luigi Heilmann ⁹, nous trouvons le diastème suivant, qui englobe les systèmes vocaliques de trois parlers italiens :



(6) Il s'agit ici d'un fait d'architecture du dialecte historique en question, et non de la structure d'un dialecte fonctionnel, comme ce sera le cas lorsque nous parlerons de systèmes de transition (voir ci-dessous, § 4). En employant le terme *architecture*, nous suivons Leiv Flydal (*Remarques sur certains rapports entre le style et l'état de langue*, dans « Norsk tidsskrift for sprogvidenskap » XVI, 1951, p. 244), qui désigne par ce terme « non pas la disposition architectonique des parties d'un tout, mais un tout systématique formé de parties solidaires, dont la solidarité réciproque est moins accusée que celle qui existe entre les différentes parties de la structure »; voir aussi Eugenio Coseriu, *op. cit.*, p. 140.

(7) Voir, entre autres, Sol Saporta, *Ordered Rules, Dialect Differences and Historical Processes*, dans « Language » XLI, 1965, 2, p. 218.

(8) Introduite, on le sait, par Uriel Weinreich, dans son célèbre article *Is a Structural Dialectology Possible ?*, dans « Word » X, 1954, 2-3, pp. 388-400.

(9) *Per una dialectologia strutturale*, dans « Quaderni dell'Istituto di glottologia » (Bologne) IV, 1959, p. 50.

Il est évident que le système noté par le chiffre 2 et qui contient une seule voyelle antérieure arrondie est intermédiaire entre les deux autres : le système 1 qui ne possède aucune voyelle de ce type, et le système 3 qui en a deux. Bien qu'il y ait des différences entre les termes de toutes les paires possibles formées de deux des systèmes considérés (1 - 2, 1 - 3, 2 - 3), on ne saurait négliger le fait que la différence entre 1 et 3 est plus grande que celle qui existe entre 1 et 2 ou entre 2 et 3. Dans une énumération des trois systèmes, l'ordre 1, 2, 3 et l'ordre 3, 2, 1 ont, chacun, un « support » structural, ce qui n'est pas le cas de 1, 3, 2 ou de 2, 1, 3, etc.; le système 2 est, objectivement, intermédiaire (il constitue la « transition ») entre les deux autres.

Dans ces conditions, il nous semble possible d'accorder une troisième acception au terme *aire de transition* : c'est une aire caractérisée par un système phonologique qui peut, lui-même, être considéré de transition entre les systèmes des aires voisines.

Schématiquement :

A	B	C
α	β	γ

Dans ce cas, il ne s'agit plus d'un système β formé d'éléments centraux et périphériques (on prend en considération seulement les éléments centraux), ni de la coexistence de deux systèmes dans l'aire B; la « transition » est découverte, par la comparaison des systèmes phonématiques¹⁰, dans un dialecte fonctionnel, non seulement dans un dialecte historique.

L'existence d'aires phonologiques de transition dans l'acception envisagée ici peut aussi, parfois, être mise en évidence par l'examen des systèmes phonologiques de langues différentes. Voici un exemple cité par Edward Stankiewicz¹¹ : « The Moravian (Lach) and Slovak (Čadce and Eastern Slovak) dialects which lack phonemic stress, form separate zones which share a number of phonemic features with the neighboring Polish dialects » (parmi les traits mentionnés figure l'accent sur l'avant-dernière syllabe).

5. Dans la phonologie générative des dialectes d'une langue, on peut examiner les ensembles de règles d'un point de vue similaire à celui qui a été mis en œuvre dans l'analyse des inventaires de phonèmes.

(10) La comparaison peut avoir comme objet aussi les inventaires de traits phonologiques distinctifs; cf. Edward Stankiewicz, *op. cit.*, p. 54.

(11) *Op. cit.*, p. 54 et note 27.

Prenons, d'abord, le cas de trois dialectes, A, B, C, caractérisés, respectivement, par les règles phonologiques suivantes :

A : *a, b, c, d, e*; les règles sont valables et obligatoires pour toutes les couches du vocabulaire du dialecte en question;

B : *a, b, c, (d, e)*; les règles *d* et *e* sont nécessaires pour rendre compte de la structure phonétique d'une catégorie restreinte de mots (par exemple, ceux qui portent dans le dictionnaire la mention « mot récent ») ou bien les deux règles ont un caractère facultatif;

C : *a, b, c*; les règles *d* et *e* ne s'appliquent pas à ce dialecte.

On peut affirmer que les règles *d* et *e* ont un caractère périphérique dans le dialecte B et que celui-ci est intermédiaire entre A et C ou encore que l'ensemble de règles B est de transition entre l'ensemble A = *a, b, c, d, e* (la différence entre A et B concerne le statut de *d* et *e* dans les deux dialectes) et l'ensemble C = *a, b, c* (la différence est le résultat de la présence dans C de règles qui n'existent pas dans B).

Dans une étude de phonologie générative consacrée aux parlers daco-roumains, E. Vasiliu¹² établit, entre autres, l'existence d'une variété dialectale *Ba*, définie par l'application de l'ensemble de règles ABCDEFJKGA, et d'une variété *Bb*, « defined by the addition (sometimes optional) of rules H and I »; les parlers caractérisés par une fluctuation entre les voyelles antérieures et les voyelles centrales après les consonnes [ts s z] appartiennent à cette seconde variété. A notre avis, on pourrait dire que l'ensemble qui contient H et I en tant que règles optionnelles (fait qui explique, par exemple, la fluctuation [sek] ⇔ [sək] = *sec* « *sec* ») est intermédiaire entre l'ensemble qui ne contient pas les règles H et I (donc *sec* = [sek]) et l'ensemble (spécifique d'une sous-variété dialectale) dans lequel H et I ont un caractère obligatoire (*sec* = [s ə k]).

Le schéma correspondant à la situation discutée ici serait identique à celui déjà donné dans le § 2; à noter seulement que par α , β , γ , on désignerait, cette fois, non pas des inventaires phonématiques, mais des ensembles de règles phonologiques.

(12) *Towards a Generative Phonology of Daco-Rumanian Dialects*, dans « *Journal of Linguistics* » II, 1966, 1, p. 88.

6. Il existe un certain parallélisme entre le cas discuté dans le § 3 (coexistence de deux systèmes dans une aire dialectale) et le cas représenté par la coexistence de deux ensembles de règles dans un dialecte historique; les mots prononcés par les « bilingues » d'une aire de transition B ont une structure phonétique qui s'explique tantôt par l'ensemble de règles A, tantôt par l'ensemble C (ce qui n'exclut point l'existence d'une relation d'inclusion ou d'empiètement entre les deux ensembles, autrement dit, l'existence d'un nombre de règles communes aux ensembles A et C¹³).

7. Un système phonologique de transition dans le sens de ce qui a été dit dans le § 4 peut, parfois, correspondre à un ensemble B de règles phonologiques qui soit lui-même de transition entre deux autres ensembles, A et C.

Soient trois dialectes, A, B, C, caractérisés par les ensembles de règles suivants :

A	B	C
a b	a b c	a b c d

On peut facilement observer que B est, dans un certain sens, « de transition » entre A et C; à une base commune (les règles a et b) une règle vient s'ajouter dans B et l'ensemble ainsi obtenu se retrouve dans C, qui contient, en outre, une quatrième règle. On pourrait désigner les rapports entre B et A et entre C et B par des formules analogues à celle qui a été employée par Wayne A. O'Neil¹⁴ lorsqu'il a affirmé que « Faroese in a very real sense contains Icelandic » : B « contient » A; C « contient » B. En prenant en considération, simultanément, les rapports entre tous les trois dialectes, du point de vue des ensembles de règles qui leur sont propres, on peut y trouver une justification de la définition suivante : un dialecte B est de transition entre les dialectes A et C si B « contient » A et, en même temps, il « est contenu » dans C.

Une situation différente est celle qui pourrait être présentée à l'aide du tableau suivant :

A	B	C
a b c	b c d	c d e

Dans ce cas aucun ensemble de règles ne se retrouve entièrement dans un autre ensemble; la base commune mise à part (dans

(13) Cf. le § 8.

(14) *Transformational Dialectology : Phonology and Syntax*, dans *Verhandlungen des Zweiten Internationalen Dialektologenkongresses. Marburg/Lahn, 5-10 September 1965*. II, Wiesbaden, 1968, p. 637.

notre tableau, *c*, symbole qui peut indiquer une ou plusieurs règles), chacun des trois ensembles contient des règles qui ne se retrouvent toutes dans un autre ensemble. Ainsi, le groupe de règles *a*, *b* constitue un trait caractéristique de A; *b*, *d* - de B; de *d*, *e* de C (dans le cas précédent, la totalité - symbolisée par *c* - des règles de B restées après la séparation des règles qui formaient la base commune se retrouvait dans C).

Les deux situations discutées dans ce paragraphe correspondent à un schéma déjà présenté ci-dessus, à propos des aires caractérisées par des systèmes phonématiques de transition ¹⁵.

8. La relation entre trois ensembles de règles peut être la suivante :

A	B	C
<i>a b</i>	<i>b c</i>	<i>c d</i>

Dans ce cas, il n'y a pas de base commune. Le schéma n'a, probablement, aucun équivalent dans la réalité des rapports interdialectaux : on peut supposer que trois variantes territoriales d'une même langue soient toujours caractérisées par un certain nombre (si petit qu'il soit) de règles phonologiques communes.

9. Enfin, le caractère intermédiaire (ou de transition) d'un ensemble de règles peut être le résultat non de la nature des éléments qui le composent, mais de leur ordre. Dans un cas comme celui-ci :

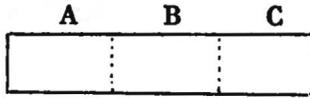
A	B	C
<i>a b c</i>	<i>a c b</i>	<i>c b a</i>

la base commune se confond avec chacun des ensembles de règles A, B et C. Pourtant, il ne s'agit ici d'aucune identité des phonologies des trois dialectes en question, vu que les mêmes règles sont ordonnées différemment dans A, B et C ¹⁶. En examinant le tableau ci-dessus, on put observer que B possède des traits qui le rattachent, d'une part, à l'ensemble A (les règles *b* et *c* s'appliquent après la règle *a*) et, de l'autre, à l'ensemble C (*c* précède *b*), alors que

(15) Voir le § 4.

(16) Cf. Sanford A. Schane, *Generative Phonology*, Englewood Cliffs, New Jersey, [1973], p. 85 : « One important way in which dialects can differ is in their rule ordering. Two dialects may have the same underlying forms and even the same rules, but the rules are applied in a different order ».

A et C n'ont rien de commun en ce qui concerne l'ordre des règles.
Schématiquement :



En employant les lignes en pointillé au lieu des lignes pleines, nous avons voulu souligner le fait que les différences dues à l'ordre des règles sont moins importantes que les différences qui découlent de la nature même des règles phonologiques.

10. A la suite de ce qui a été dit dans les pages qui précèdent, il est licite, à notre avis, d'employer le terme *aire phonologique de transition* pour désigner les aires caractérisées par l'une, au moins, des particularités linguistiques suivantes ¹⁷ :

a. On peut identifier dans le système phonologique de l'aire en question un nombre d'éléments « périphériques », absents dans une autre aire et présents avec le statut d'éléments « centraux » dans une troisième aire (leur position à la périphérie du système, dans le premier cas, constitue donc une réalité « intermédiaire » entre leur absence et, respectivement, leur présence au centre du système).

b. Deux systèmes phonologiques (chacun, spécifique d'une aire du domaine linguistique étudié) coexistent dans l'aire en question.

c. Le système phonologique de l'aire considérée est intermédiaire (ou de transition) entre deux autres systèmes.

d. On peut dégager un ensemble de règles phonologiques « périphériques », inconnues dans une autre aire et, à la fois, « centrales » dans une troisième aire (cf. a).

e. Il y a coexistence de deux ensembles de règles phonologiques (cf. b).

f. En tenant compte soit des règles mêmes, soit de l'ordre de leur application, on peut établir, par rapport aux ensembles de règles propres à deux autres aires, la position intermédiaire de l'ensemble de règles du dialecte parlé dans l'aire en question (cf. c).

On doit souligner que, tout en étant le résultat de raisonnements analogues, les trois derniers critères ne représentent pas

(17) A ces particularités linguistiques on doit ajouter une propriété « géographique » ; voir ci-dessous.

une simple « reformulation » des trois premiers (plus exactement, les critères *a* et *d*, *b* et *e*, *c* et *f* sont comparables, mais non identiques). Par exemple, un dialecte qui se trouve dans la situation décrite sous *f* peut très bien posséder un système de phonèmes qui n'ait rien d'« intermédiaire » et qui ne corresponde donc pas à l'exigence formulée sous *c*. D'autre part, la « parenté » des systèmes phonématiques des trois dialectes, supposée par la relation décrite sous *c*, peut ne pas refléter une « parenté » similaire des ensembles de règles propres aux dialectes considérés¹⁸.

Ajoutons encore une remarque. En nous référant aux systèmes phonologiques et aux ensembles de règles, nous avons employé, à côté d'*intermédiaire*, le terme (dialecte) *de transition* dans une acception purement linguistique (structurale). Une condition qui doit être remplie, dans chacun des cas énumérés ci-dessus, pour que l'*aire* en question puisse être appelée *de transition* (du point de vue phonologique) est d'ordre géographique : une aire B est de transition entre les aires A et C si, en dehors de ses particularités linguistiques qui la rapprochent des deux autres aires, elle possède aussi la propriété d'être située entre (ou, du moins, en contact avec) A et C.

11. Il est évident qu'une aire de transition du point de vue phonologique peut très bien avoir un statut différent du point de vue de ses particularités grammaticales et lexicales. En admettant que les dialectes de transition sont « dialects possessing only features present in one or another neighboring area »¹⁹, on doit admettre aussi qu'une aire caractérisée par certaines particularités grammaticales et lexicales absentes dans les aires voisines — et qui, par conséquent, lui confèrent une certaine originalité — ne correspond pas à un *dialecte* de transition, même si, au niveau pho-

(18) Cf. Karl H. Rensch, *Die « dia-synchronische » Verwandtschaft von Phonemsystemen. Ein Beitrag zur strukturellen Dialektologie*, dans « Orbis » XIX, 1970, 1, pp. 94-101 (en particulier, p. 95). Nous ne nous proposons pas de discuter ici le problème du degré de parenté entre les systèmes phonologiques des dialectes (problème qui acquiert une importance particulière lorsqu'il s'agit des dialectes de transition). Voir à ce sujet, entre autres, l'article de Karl H. Rensch que nous venons de citer, où il est question des systèmes vocaliques des dialectes italiens méridionaux; un exemple roumain a été examiné par Nicolae Saramandu (*Arii fonologice și zone dialectale de tranziție. Pe baza NALR. Oltenia, vol. I-II*, à paraître dans « Studii și cercetări lingvistice » XXVI, 1975), qui s'est proposé d'établir le degré de ressemblance entre, d'une part, les parlers de l'Olténie et, de l'autre, les parlers des provinces voisines.

(19) Pavle Ivić, *On the Structure of Dialectal Differentiation*, dans « Word » XVIII, 1962, 1-2, p. 43.

nologique, elle satisfait aux conditions formulées dans le paragraphe précédent.

12. Nous pouvons cependant nous demander si, en nous limitant à la phonologie, il faut inclure dans la définition de l'aire de transition le manque total d'originalité. En d'autres mots : une aire phonologique peut-elle être nommée *de transition* si, à côté des traits présents dans les aires voisines, elle possède aussi des traits spécifiques ?

On se heurte ici à la difficulté de choisir les critères de la « spécificité ». Par exemple, le rapport entre les systèmes vocaliques des dialectes italiens étudiés par Luigi Heilmann²⁰ et, respectivement, entre les aires qui leur correspondent peut être interprété de deux manières différentes :

1) tous les *phonèmes* de l'aire 2 se retrouvent soit dans l'aire 1, soit dans l'aire 3, soit dans les deux aires à la fois (l'aire 2 *ne possède pas* de traits spécifiques) ;

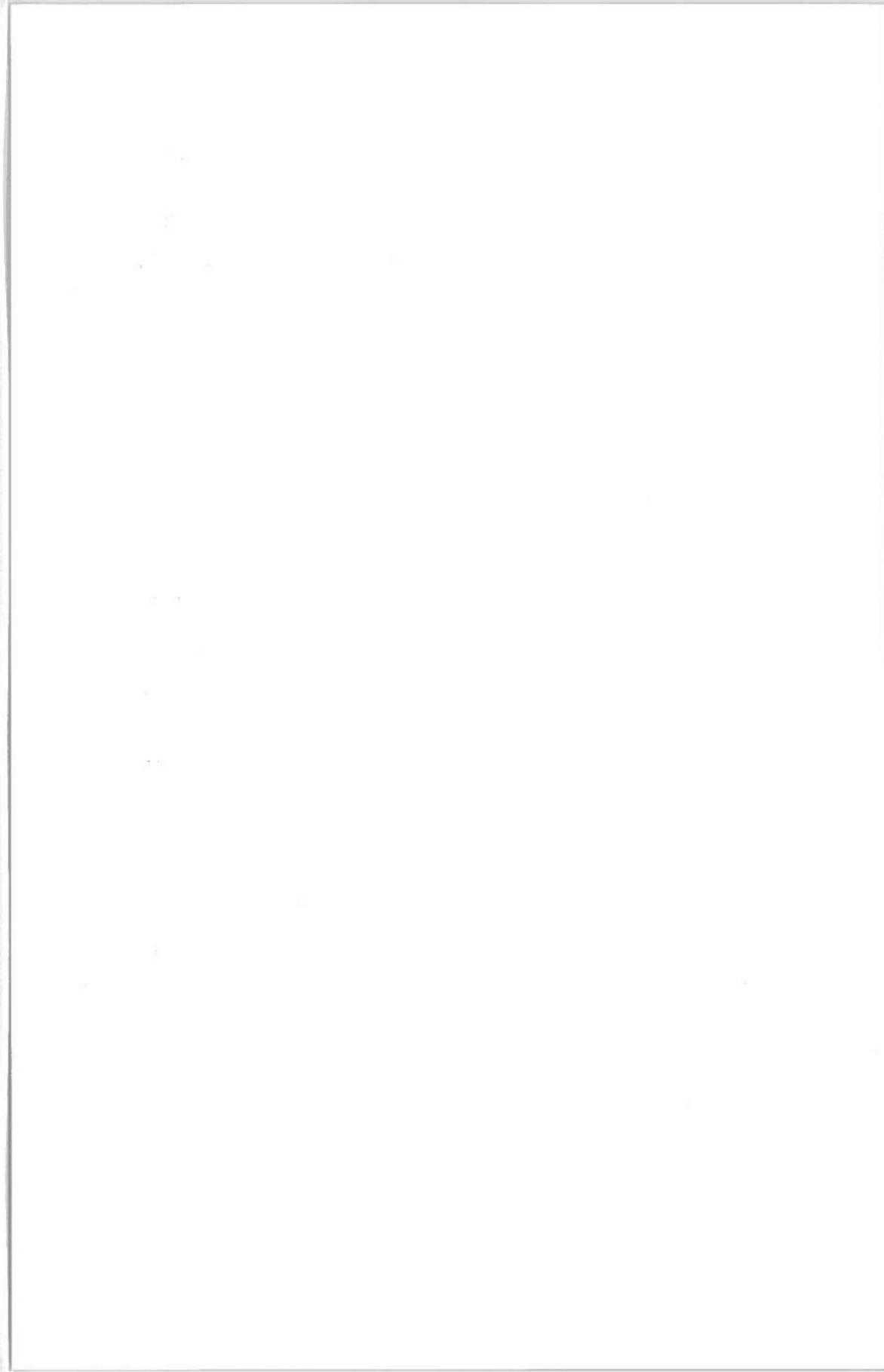
2) l'aire 2 est caractérisée par un *système* vocalique qui ne se retrouve dans aucune des aires voisines (l'aire 2 *possède un trait* spécifique).

Supposons qu'il n'y ait entre les trois aires aucune différence concernant le consonantisme, l'accent et l'intonation ; peut-on, dans ces conditions, dire que l'aire 2 est une aire phonologique de transition, en dépit de l'originalité de son système vocalique ?

Nous voilà arrivés de nouveau au problème de la comparabilité des systèmes. A la question posée ici nous avons déjà donné une réponse affirmative au moment où nous avons admis que le système dont il s'agit est lui-même *de transition* entre les deux autres systèmes ; or, un système — ainsi qu'un ensemble de règles — possédant cette propriété correspond nécessairement à une aire de transition (à condition que le critère d'ordre géographique soit satisfait). Par conséquent, nous sommes d'avis qu'une aire phonologique peut être de transition même si, à un certain niveau²¹, elle possède des traits qui ne se retrouvent pas dans les aires voisines.

(20) Voir le § 4.

(21) L'originalité constatée, dans notre exemple, au niveau des systèmes vocaliques « disparaît » au moment où l'on prend en considération, isolément, telle ou telle voyelle.



SOBRE EL PROCÉS D'ANIVELLAMENT DEL VOCABULARI RURAL CATALA

Presentació i comentari d'un cas concret

per Antoni M. BADIA I MARGARIT

1. Tots els qui, d'una manera o altra, s'han ocupat de dialectologia han dit i repetit una frase que per això mateix ha esdevingut un veritable tòpic : els dialectes i els parlars locals es troben amenaçats de mort per la vida moderna. Hom entén per vida moderna sobretot la vida de relació entre les antigues zones dialectals i la resta del país, com a resultat d'una sèrie de circumstàncies que l'han caracteritzada. Així, les carreteres, la ràdio, l'escolarització, les migracions, les vacances i el turisme, la mecanització del camp, la industrialització i, per fi, la televisió, han estat, i són encara, factors poderosos que, ultra altres conseqüències importants des del punt de vista antropològic-cultural, han contribuït a un anivellament de les formes del llenguatge. Tots els factors esmentats (i no n'hem esgotat pas la llista) han provocat un procés de normalització d'un tipus lingüístic « standard », que és l'enemic capital dels particularismes dialectals. Com és natural, i malgrat la força de tots els condicionaments als quals és sotmès (com els que hem assenyalats) i que sembla que l'haurien d'accelerar, es tracta d'un procés lent, molt lent, per raó de la resistència humana a tota innovació i de la tendència a mantenir maneres de viure i maneres de dir pregonament arrelades a la societat.

No cal dir que el procés pel qual diverses solucions idiomàtiques es troben constretes a unificar-se (ço és, que una d'elles s'imposi a les restants) entra plenament dins el camp de la sociolingüística. I és una sort que es tracti d'un procés lent, per tal com així podem intentar d'estudiar-ne millor els detalls, com vistos « en càmera lenta ». El procés d'unificació suposa que un determinat nombre de parlants substitueixi una forma lingüística (l' « antiga » — en el cas nostre, la dialectalitzant) per una altra (la « nova » — la de la llengua comuna o « standard »). Ara bé, aquest procés, com dic, és molt lent : de vegades la convivència de totes dues formes

perviu durant diverses generacions¹. Els parlants coneixen totes dues formes, àdhuc les empenen totes dues (o, si més no, no els fa estrany de servir-se'n); després, lentament, una d'elles va essent arraconada (encara és coneguda, però ja no apareix espontàniament), fins que es converteix en un record vague (potser fossilitzat en una expressió o en una frase feta) que, per fi, acaba també per desaparèixer.

2. La llengua catalana posseeix dues característiques d'indole sociolingüística que faciliten fora mesura el procés d'anivellament o de normalització :

1) Es una llengua remarcablement *unitària*. En efecte, bé que l'existència d'una dialectologia catalana és ben evident (i potser caldria dir que tots plegats n'hem parlat massa, exagerant els trets regionals de la llengua), gairebé no hi ha diferències insalvables, d'una contrada a l'altra, com ho prova el fet que, en català, no ha estat impossible d'aplicar la codificació ortogràfica i gramatical a tot el domini lingüístic². Ara parlo exclusivament en termes d'estructura lingüística³. No cal ponderar que una llengua sense diferències regionals estridents (com diem que és la catalana) és un terreny propici per al trafegament de formes lingüístiques d'unes zones a unes altres, a través de les fronteres dialectals.

(1) Hi ha autors que estiragassen la durada del procés, considerant que és operant en el decurs de diversos segles i tot : és així com, per exemple, Ramón Menéndez Pidal, *Modo de obrar el substrato lingüístico*, dins « Revista de Filología Española », XXXIV, 1950, pàgs. 1-8, explica que un fenomen articuladori (com la repulsió per la F- inicial llatina, de l'època de la romanització) es manifesti eficaç encara, segles després, a l'hora de l'estructuració fonològica del romanç naixent. Ho esmento com una mostra d'una manera de veure les coses, sense ànim de discutir-ho.

(2) Per a citar un exemple concret, no trobem mai, dins els dialectes catalans, diferències d'estructura comparables a les que hom pot observar al domini lingüístic castellà, entre la inflexió vocàlica per raó de la iod (cast. *vengo*, que, en tenir el llatí *vĕnio* una *e* oberta, hauria hagut de diftongar) i la diftongació malgrat la iod (arag., lleon. *viengo*).

(3) D'un punt de vista sociolingüístic, les coses són una mica diferents, per tal com, en la mesura que el sentiment de comunitat idiomàtica es reflecteix en la nomenclatura de la llengua, caldria admetre una divisió entre els qui diuen que parlen *català*, els qui diuen que parlen *valencià* i els que s'apliquen d'altres denominacions referides a les Illes Balears. Nogensmenys, com sabem, la pràctica de la llengua, en les relacions entre els parlants de les grans regions del domini lingüístic català, mostra que el català té una sola estructura unitària i un sol vocabulari fonamental, i que no s'hi produeixen conflictes per manca de comprensió recíproca entre catalans, valencians i illencs (o, almenys, no se n'hi produeixen d'una manera que es pugui comparar amb els dels qui parlen altres llengües).

2) La segona característica és que el català és una llengua remarcablement *macrocefala*. En efecte, Barcelona i la seva zona d'influència immediata pesen molt, demogràficament i culturalment, dins el conjunt del domini lingüístic català. El fet pot esdevenir desequilibrador, pot provocar una manca de respecte a la personalitat dels diferents dialectes i parlars, però, com dic, és un fet, i els fets són coses que existeixen, tant si ens agraden com si no ens agraden. I, sense voler menysvalorar l'aportació de tots els Països Catalans a l'obra comuna de restauració i d'estructuració d'una llengua que és patrimoni de tots els qui la parlen, el paper preponderant que hi han tingut els barcelonins (de la Renaixença al nou-centisme, a la reforma de Pompeu Fabra i a les empreses culturals que l'han consolidada) és innegable, i reconegut per tothom.

3. La força del barcelonisme (§ 2, segona característica) i les seves possibilitats d'expansió dins l'unitari domini català (§ 2, primera característica) han augmentat en importància a mesura que la civilització urbana ha anat predominant al si de la societat moderna. Així, no és rar que les solucions barcelonines donin la pauta de la normalització (o procés d'assoliment d'una llengua « standard ») arreu de Catalunya. O que les solucions de la ciutat de València s'estenguin per tot el País Valencià, o que, semblantment, la Ciutat de Mallorca propagui a la resta de l'illa algunes de les seves peculiaritats idiomàtiques. M'apresso a recalcar que « donar la pauta » no vol dir que, per això sol, la normalització ja sigui un fet, ni de bon tros. No oblidem que es tracta d'un procés extremament lent (§ 1). El que vull dir és que el procés, si procés hi ha, es fa sota el signe de difusió de les formes barcelonines, no a l'inrevés (llevat del cas que algun factor — tipisme, localisme — justifiqui una incorporació al parlar de Barcelona, el qual, però, així enriquit, ja pot esdevenir focus d'irradiació, de Barcelona estant, doncs, dels al.ludits tipismes i localismes). Tal com hem presentat les coses, no serà difícil d'admetre que l'expansió de formes des de Barcelona no es limita als elements lingüístics més aviat ciutadans (del llenguatge culte o literari, del de l'administració, etc.), sinó que també comprèn termes o elements pròpiament rurals : n'hi ha prou que coincideixin amb els barcelonins o que, per una raó o altra, siguin termes que hagin pres carta de naturalesa a Barcelona.

L'expansió de formes lingüístiques barcelonines és enregistrada una mica pertot arreu de Catalunya, ja en el terreny dels sons. El cas més remarcable n'és la ruptura de la frontera entre el català oriental i el català occidental al congost del curs alt del Segre

(allà on limiten la Cerdanya i l'Alt Urgell), en la qual zona no és rar de sentir la vocal neutra del català oriental (que hom pot sentir encara més enllà, cap a l'oest, a poblacions d'una certa importància per llurs comunicacions i per llur vida de relació, com són la Seu d'Urgell i Andorra de Vella, entre altres). La raó no és altra que el barcelonisme. Tanmateix les clivelles més remarcables quant a la integritat de les realitats dialectals no són les que apareixen al camp dels sons (per tal com l'estructura fonològica és una unitat coherent, que es resisteix a admetre substitucions parcials), sinó al domini del lèxic; en efecte, pel seu caràcter de sèrie de « peces soltes » (i sense que això vulgui dir que hom no pugui parlar d'una veritable estructura lexical), el vocabulari és l'aspecte de la llengua que més es presta a incorporar mots forasters esparços, que així s'incrusten en el conjunt de paraules d'un dialecte o parla. I bé, també els barcelonismes de vocabulari van penetrant ací i allà en d'altres regions del domini lingüístic català, i ofereixen els casos més clars de normalització.

4. De les consideracions que acabem de fer (§ 3), es desprèn que on el procés de normalització es veu més clar és en el domini dels mots. Per això em proposo de no moure-me'n, dins el present treball. Ara bé, en el català d'avui això té un risc evident, per raó d'un altre factor també molt important en sociolingüística : l'abundor dels castellanismes de vocabulari, determinada per la influència per exerceix la llengua oficial castellana damunt el català parlat (que, com sabem, es pot dir que manca d'escola, de premsa, de ràdio, de televisió). Per aquest motiu, quan un mot barceloní i un mot castellà coincideixen en un mateix significat (salvant elementals diferències de pronunciació), hi ha la possibilitat que hom interpreti a tort l'expansió del mot al·ludit dins altres dominis dialectals de la llengua, com si fos un aspecte de l'anivellament lexicològic de la llengua catalana (a benefici, com dèiem, de la solució barcelonina), però, en realitat, pot tractar-se simplement de la difusió d'un castellanisme (que no ha de partir forçosament de Barcelona, sinó que té tants centres d'irradiació com capitals de província o altres ciutats amb un cert nivell de vida oficial). En aquests casos, cal tenir en compte, doncs, la duplictat d'interpretació, sense excloure que hom tingui motius per a preferir-ne una de determinada (§ 5). En d'altres ocasions, en canvi, quan el barcelonisme en qüestió no té res a veure amb el terme castellà corresponent, haurem d'acceptar que la propagació de la forma de la capital a diverses regions del domini lingüístic, a través de les conegudes fronteres dialectals, és una manifestació de la normalització idiomàtica de què parlem

ací, segons els mòduls de Barcelona (com veurem tot seguit, §§ 6-13).

5. Examinem breument el cas dels dos sinònims *patata* i *trumfa*, tots dos catalans (bé que coincident, el primer, de més a més, amb el cast. « patata »). Atès que l'exemple de *patata* només és esmentat ací com a mostra de la duplicitat d'interpretació que acabo d'anunciar (fi del § 4), no em preocuparé de fer-ne una presentació geogràfico-lingüística exhaustiva, amb una localització completa de tipus lexicals (cosa que, d'altra banda, ens donaria molta feina i tampoc no fóra del tot correcta, per raó dels elements de què disposem en l'actualitat). Es sabut que *patata* i *trumfa* poden ésser assenyalats, entre altres, amb les connotacions següents : *patata* = « terme no exclusivament rural » / *trumfa* « terme predominantment rural ». Nogensmenys, aquesta no és una situació establerta ni fixa. Al contrari : de fet, en el decurs dels darrers decennis, *patata* va estent-se geogràficament i socialment, en detriment de *trumfa*. *Patata* seria, doncs, el terme « factor d'anivellament » (forma « nova » o « standard »), mentre que *trumfa* seria el terme « arraonat » (forma « antiga » o dialectalitzant) (comp. § 1). Ara bé, essent *patata* ensems el mot barceloní i el mot castellà corresponent, hi ha dues possibilitats d'interpretar l'expansió de *patata* : 1) és una mostra de l'anivellament segons la norma del parlar de Barcelona, per les raons exposades abans (§§ 2 i 3), i semblantment a l'exemple que veurem a continuació (§§ 6-13), o bé 2) és una mostra de la castellanització del català actual⁴, per les raons també exposades abans (§ 4), que poden haver rebut un cert reforçament en algun cas concret⁵.

(4) Ha de quedar ben clar que, quan parlo de castellanització, em refereixo exclusivament a la generalització de *patata*, és a dir al procés de substitució de *trumfa* per *patata*, no a l'existència de *patata* com a paraula de la llengua catalana. Que *patata* (dins l'obligada modernitat que li ve de la difusió d'aquest vegetal, posterior a la descoberta d'Amèrica i no generalitzada fins al segle XVIII) és un mot català no ofereix dubtes, i així figura dins el diccionari de Fabra sense la indicació de manlleu al castellà (que, en canvi, trobem per a mots com *cursi*, *resar*, etc.)

(5) Reforçament important per a la difusió de *patata* com a castellanisme pogué ésser l'època, de llarga durada (més o menys el decenni 1940-1950), d'intervenció estatal de la patata : els pagesos havien d'emplenar constantment fulls referents a la sembra, a la collita i a la distribució de les patates, naturalment en castellà. Però tampoc no cal donar-hi una transcendència que el fet no tingué : uns fulls paral·lels, corresponents ara a l'anomenat « Servicio Nacional del Trigo » no impediren que el *blat* fos anomenat *blat* allí on així es deia tradicionalment, i no sabem de cap catalano-parlant que vagi passar a dir-ne *trigo*. Altrament, el procés de normalització de *patata*, bé que hagi adquirit darrerament un ritme més viu, és sens dubte anterior a l'època d'intervenció estatal dels productes del camp (si més no, aleshores ja s'havia iniciat).

Sembla que la confluència de *patata* i *trumfa* (ara es tracta, i hi insisteixo, de les contradetes en les quals el terme « antic » — i abans exclusiu — és *trumfa*, que és el que avui es troba en pugna amb el « nou » de *patata*) pot resumir-se d'acord amb la situació que he pogut documentar a diversos pobles dels voltants d'Olot (comarca de la Garrotxa). Allí, de temps immemorial, la denominació peculiar hi era la de *trumfa*. Avui, tots dos mots hi son coneguts i emprats. Però, en comptes de fer-los sinònims, els parlants nadius de la comarca els apliquen tot distingint-los així : 1) *trumfa* hi és usat en tots aquells aspectes que es refereixen al cultiu (la sembra, la creixença i el desenvolupament, les malures, la collita), mentre que 2) *patata* hi és usat en tots aquells aspectes que es refereixen al producte (el comerç, la distribució i l'exportació, el consum, l'art culinària). Es una situació típica de convivència de dos mots, com etapa d'un procés extremament lent, que acabarà versemblantment amb la victòria del « nou » (*patata*) damunt l'« antic » (*trumfa*), i que té precedents notables ⁶. Vist el conjunt de circumstàncies d'aquest parell de vocables, hom se sent inclinat a veure-hi una fase del procés de normalització, més que no pas de la difusió d'un castellanisme (sobretot pel paral·lelisme amb et cas que examinarem a continuació, §§ 6-13).

6. El parell de sinònims *patata* / *trumfa*, que ens proporciona una mostra del procés de normalització de la forma « standard » (segons el mòdul del llenguatge barceloní), no deixa d'oferir, però, un cert dubte, per tal com *patata*, que és el mot « nou » (el barcelonisme cridat a esdevenir forma general o « standard »), coincideix amb el mot castellà corresponent (cast. « patata »), i això, segons com ho valorèvem, podria dur-nos a concloure'n que es tracta, no d'un cas de normalització (anivellament dins la pròpia llengua), sinó d'interferència adquisició d'un barbarisme de l'« altra llengua » (§ 5).

Nogensmenys, penso que el dubte insinuat es dissipa si tenim en compte que el terme *patata*, que és reconegut pertot arreu com a català, és localitzat a les zones que, per llur densitat de població, tradició cultural, capacitat d'iniciativa, etc., han esdevingut centres

(6) Així, per exemple, llatinitzada la Gallia des dels centres de població, els pagesos adoptaren les denominacions llatines (és a dir « noves » o normalitzades) per als articles amb els quals havien de comerciar amb llurs amos, tot conservant, però, els noms gèl·lics (és a dir, « antics » o regionals), per a les feines d'ordre intern (del cultiu, del bestiar, etc). Vegeu Walther von Wartburg, *Problemas y métodos de la lingüística*, traducción de Dámaso Alonso y Emilio Lorenzo, Madrid 1951, pàgs. 176-177.

d'irradiació de tota mena de realitats antropològiques (comprent-hi, és clar, les formes lingüístiques d'expressió). Tot fa pensar, doncs, que, en aquest cas, no es tracta de la incorporació d'un castellanisme a les comarques rurals que deien *trumfa*, sinó de la difusió d'un mot típic de les zones urbanes que diuen *patata*. Però, de més a més, el dubte més lleuger desapareix del tot si examinem un altre exemple, que és el que vull prendre en consideració ací d'una manera preferent, i que ja no admet l'explicació del castellanisme. En refereixo al parell *mongeta / fesol*, que, segons que sembla, avui també és objecte de normalització (en el sentit que *mongeta*, tan lentament com voldrem, tendeix a ocupar — i de fet va ocupant —, en diversos llocs i en diverses situacions, el lloc de *fesol*). I això, tant a Catalunya com a les Illes Balears.

El plantejament, paral·lelament al que hem fet suara (sobre *patata / trumfa*, § 5), haurà de considerar el parell de sinònims *mongeta / fesol* de la manera següent : *mongeta* = « terme no exclusivament rural » / *fesol* = « terme predominantment rural ». Ara bé, tampoc aquestes connotacions no són immòbils; qualsevol observador dels fets de la llengua s'adona aviat que *mongeta* va guanyant terreny en detriment de *fesol*, i, bé que en algunes contrades tots dos termes fan la impressió que són emprats indistintament, no és difícil de comprovar que, allí on el terme arrelat i tradicional és *fesol*, aquest s'hi troba sovint en competència amb *mongeta* (que hi és el terme nou), que té àdhuc prou força per a supplantar el seu sinònim. De més a més, atès que *mongeta* és el terme habitual a Barcelona (comp., això no obstant, § 7) i a d'altres nuclis urbans, l'expansió moderna de *mongeta*, a partir de tots aquests nuclis urbans (i sobretot de Barcelona), a zones que fins ara havien romàs dins l'àrea lexical de *fesol*, permet de parlar d'un procés de normalització, dins el qual, ni cal dir-ho, *mongeta* seria el terme « nou » (la forma « standard »), mentre que *fesol* seria el terme « antic » (la forma dialectal).

En el cas concret que ara ens ocupa, a l'hora d'arreglar dades, he hagut de subjectar-me a una limitació. De les diverses paraules que es refereixen a la planta i al seu fruit (les tres més importants són : « la mongetera »; « la mongeta tendra », i « la mongeta seca »), per al present comentari reduiré el camp d'observació al darrer concepte (« la mongeta seca », sovint expressat en plural : « les mongetes seques »), tant pel peu forçat d'una de les fonts d'informació de què disposem (vegeu § 7), com per no allargar fora mesura aquestes notes.

7. Per a poder examinar fins a quin punt hi ha hagut mobilitat en les localitzacions de tots dos sinònims (si no, no podríem parlar d'anivellament de vocabulari), disposem dels materials de dos atlas lingüístics, separats l'un de l'altre per una cinquantena d'anys : 1) l'*Atlas Lingüístic de Catalunya*, d'A. Griera (abreujat ací *ALCat*)⁷ i 2) l'*Atlas Lingüístic del Domini Català*, que tenim actualment en curs d'elaboració (= *ALDC*)⁸. Dos atlas del mateix domini lingüístic, que contenen la pregunta sobre els sinònims en qüestió (*mongeta / fesol*) i que es basen en exploracions fetes en èpoques prou separades perquè el presumpte procés d'anivellament hi sigui, en tot cas, comprovable, són documents que cal qualificar d'indispensables i que per tant no podem descartar de cap manera, per més que el mètode aplicat en una i altra obres sovint difereixi considerablement.

Per això m'ha semblat que calia partir de les dades de tots dos atlas esmentats. Ara bé, totes dues fonts d'informació presenten inconvenients remarcables per a la nostra tasca. De l'*ALCat* de Griera (i no voldria ara caure a la temptació fàcil de recordar tots els defectes que li han estat retrets), hem de dir que no infon prou seguretat a qui l'utilitza, si aquest és mitjanament coneixedor de la dialectologia catalana⁹. Nogensmenys, com passa molt sovint (i sobretot en el cas present, d'una pregunta que no pot haver

(7) A. Griera, *Atlas Lingüístic de Catalunya* (= *ALCat*), Barcelona 1923 i ss., vol. V, mapa 815 : « Els fesols (mongetes seques) ». Com ell mateix diu a la introducció (vol. I), A. Griera féu les enquestes entre els anys 1912 i 1922.

(8) Com dic, el nostre *ALDC* no és encara acabat, però en aquest any 1974 les enquestes es troben ja en un estat molt avançat. Deixant de banda els tempteigs preliminars, la realització sistemàtica de les enquestes a les localitats previstes fou iniciada l'any 1964. Tots dos atlas resten separats, doncs, com deia, par un lapse d'uns cinquanta anys. Ultra diversos treballs en els quals han estat aprofitades dades de l'*ALDC*, hom pot consultar-ne el qüestionari; vegeu A.M. Badia i Margarit — Joan Veny i Clar, *Atlas Lingüístic del domini Català, Qüestionari*, Barcelona 1965. A la pàg. 43 hi ha les preguntes 837 (« La mongeta tendra; la mongetera ») i 838 (« La mongeta seca »).

(9) Heus-en aquí una mostra. En el cas concret que ara ens interessa, haig de dir que hi consta, per a Barcelona, la resposta *els fesols* (*ALCat*, vol. V, mapa 815, localitat núm. 68-Barcelona : « els fesols »), cosa que és inexacta, no solament en l'actualitat, sinó de molt de temps ençà. És sabut que Pompeu Fabra fou l'informador que hi respongué al qüestionari de Griera (« representa el parlar genuïnament barceloní » -diu d'ell Griera, a la introducció de l'*ALCat*, en presentar la llista de les persones amb les quals féu les enquestes). Crec que no és contradir Fabra d'afirmar que el terme barceloní més habitual és, i des de fa molt de temps, *mongeta* (i no *fesol*). Allò que Fabra volgué dir, sens dubte, sabent l'interès de la geografia lingüística per recollir estats arcaics i de vegades moribunds de la llengua, era que *fesol* era el mot tradicional, que tothom « entenia » (i que fins i tot apareixia en algunes situacions), per més que ja no era el que hom « emprava » espontàniament : aquest era, a l'època de Fabra com avui, *mongeta*.

tingut dificultats de formulació ni pot haver creat malentesos), l'*ALCat* de Griera és acceptable per a una visió de conjunt que és, ni més ni menys, la que cerquem ací.

En canvi, aquest mateix *ALCat* ens imposa una limitació que, tenint en compte l'objectiu del present treball, haig de considerar bastant greu. En efecte, l'*ALCat* només insereix un mapa referent a la qüestió que ara ens ocupa, el núm. 815, que duu per títol, com ja hem vist (§ 7, nota), « Els fesols (mongetes seques) »¹⁰. Això m'obliga a renunciar a tota comparació entre la planta (« la mongetera ») o el fruit tendre (« la mongeta tendra ») i el fruit que hom ha deixat assecat (« la mongeta seca »), i és llàstima d'haver de renunciar-hi, per tal com, vist en brut el conjunt de respostes del nostre *ALDC*, no és rar que a diversos indrets hom distribueixi tots dos mots (*mongeta / fesol*), aplicant aquell al fruit tendre i aquest al fruit sec, o a l'inrevés (cosa que no deixaria de proporcionar informacions d'interès des d'un punt de vista sociolingüístic). La dita comparança seria faedora amb les dades del nostre *ALDC*, ja que hi hem posat el conjunt de les tres preguntes¹¹, però, en figurar-ne només una a l'*ALCat*, no podem aduir ací cap comparació exhaustiva (sobretot perquè ara el contrastament entre materials datats al decenni de 1912-1922 i materials recollits durant el darrer decenni és un punt essencial de la nostra comesa).

Del nostre *ALDC* en preparació, l'inconvenient més important que puc assenyalar-ne és precisament aquest, que encara es troba a la fase de preparació. Així, bé que avui ja manquen molt poques enquestes, no deixem de tenir-les, en conjunt, incompletes; també, en els casos de localitats en les quals la pregunta corresponent a les *mongestes seques* fou formulada i contestada mitjançant l'enregistrament magnetofònic, no sempre disposem encara de totes les transcripcions (de manera que, en tals situacions, no he pogut incorporar la dita resposta, cosa que disminueix, doncs, el nombre

(10) En efecte, els mapes anteriors són el núm. 813 (« La ferradura ») i el núm. 814 (« El ferro »), i els posteriors són el núm. 816 (« El fester ») i el núm. 817 (« El fetge »). Això, sabent que els materials de l'*ALCat* són presentats per ordre alfabètic, ens mostra que el dit mapa núm. 815 esgota les dades sobre les « mongetes », que, com dic a continuació, haurien pogut originar, no un, sinó tres mapes.

(11) Com ja he dit (§ 7, nota), dins el nostre qüestionari hi ha dues preguntes (una de les quals és, de fet, doble), que són el núm. 837 (« La mongeta tendra; la mongetera ») i el núm. 838 (« La mongeta seca »).

de les dades amb les quals podem treballar) ¹². De més a més, no seré pas jo qui afirmarà que el nostre nou *ALDC* manca de defectes, àdhuc referits a les qüestions que ens interessin en aquest moment.

8. Malgrat les limitacions anunciades (§ 7), penso que no és inútil de comparar, cartografiats, els materials referents a la « mongeta seca » (o a les « mongestes seques »), segons l'*ALCat* i l'*ALDC*. I això és el que presento dins els mapes 1 (dades de l'*ALCat*, recollides de 1912 a 1922) i 2 (dades de l'*ALDC*, recollides de 1964 fins avui).

Examinem, d'antuvi, el mapa 1 (fet sobre dades de l'*ALCat*, núm. 815). Quan hom posa els ulls damunt aquest mapa de l'*ALCat*, s'adona de l'extensió considerable que hi té l'àrea lexical de *fesol*. En efecte : les 101 localitats de l'*ALCat* es distribueixen, quantitativament, en allò que pertoca al tema que ara ens ocupa, de la manera següent ¹³ :

1) Contesten <i>fesol</i>	70 localitats
2) Contesten <i>mongeta</i>	21 localitats
3) Tenen altres denominacions ¹⁴	<u>10 localitats</u>
TOTAL	101 localitats

La diferència entre l'àrea de *fesol* (més de dos terços del total de localitats) i la de *mongeta* (una cinquena part) és considerable.

(12) Acabada la campanya d'enquestes dialectològiques de l'estiu de 1974, tenim un total de 134 enquestes realitzades. N'hi ha 18, però (ço és, un 13,4 %), que, enregistrades al magnetòfon (si més no en la part que conté les preguntes referents a la « mongetera » i a les « mongetes »), encara no han pogut ésser transcrites, i són, per tant, com inexistents, avui (setembre 1974), a efectes d'utilització de les respostes corresponents. Són les enquestes fetes a Begur, Almenar, Isona, Lleida, Sort, Senet, Ager, Esterri, Cervera, Cambrils, Sta. Coloma de Queralt, Aguiló, La Llosa, El Puig de Santa Maria, Alacant, Beneixama, Crevillent i el Pinós (per a la identificació comarcal d'aquestes localitats, vegeu, més avall, les notes al § 11). El nombre d'enquestes enregistrades al magnetòfon i encara no transcrites hauria estat encara més elevat sense l'ajut desinteressat que he rebut del meu amic i col·lega Sr. Joaquim Rafel i Fontanals, col·laborador de l'*ALDC*, el qual s'ha pres la molèstia d'escollar i de transcriure, de cara al present treball, les respostes corresponents a les enquestes fetes a Llivia, Queralt, Alp, St. Llorenç de Morunys, Calaf i Castellfollit de Riubregós. Sense l'ajut del Sr. Rafel les enquestes no transcrites serien, doncs, 24 (i no 18, com ara són). No cal dir amb quina reconeixença li'n dono públicament les gràcies.

(13) Atès que l'*ALCat* té 101 localitats, les xifres absolutes que addueixo a continuació tenen ensems valor de percentatges relatius a la totalitat de llocs explorats.

(14) Són : *tavella* (punt 50 -Centelles), *judias* (1 - Campo, 15-Fonz, 16-Binèfar, 17-Graus, 18-Peralta de la Sal, 20-Benavarri, i 105-L'Alguer), *alubias* (2-Benasc) i *pèsols* (91-Felanitx), que, com veiem, són atribuïdes a 10 localitats.

Una altra constatació s'imposa : contràriament a allò que s'esdevé en els mapes lingüístics (i el mateix *ALCat* n'és exemple en bastant d'altres conceptes), el mapa 815 de l'*ALCat* no conté cap cas de doble denominació (vull dir que en cap localitat no hi han estat enregistrades totes dues respostes : *mongeta* i *fesol* — com, a dreta llei, totes dues haurien hagut de figurar per a la ciutat de Barcelona, comp. § 7, nota). Aquesta constatació no deixa de sorprendre'ns, sobretot sabent que entre tots dos termes (*mongeta* / *fesol*) hi ha, a no pocs indrets, unes determinades tensions (« nou » / « antic », « ciutadà » / « rural », etc.). Però el fet és que l'*ALCat* no n'ha hagut esment (comp., en canvi, § 10).

Quant a la localització geogràfica dels tipus lexicals que estudiem ara, heus ací un resum de la situació descrita a l'*ALCat* :

1) *fesol* es troba a la major part de les terres de la llengua catalana : és universal al domini valencià, gairebé universal al català occidental pròpiament dit (llevat de 3 punts) ¹⁵, molt estès al català oriental pròpiament dit (llevat de 6 punts) ¹⁶, predomina a l'illa de Mallorca (6 punts sobre 9) ¹⁷, i només es troba en minoria al domini rossellonès o del català septentrional (4 punts sobre 11 — pertanyent els 7 restants a l'àrea *de mongeta*) ¹⁸. Potser hauria estat més fàcil de dir (i així resumeixo les localitzacions de *fesol*) que *fesol* es troba a la major part del domini lingüístic (llevat dels casos que esmentem als dos punts següents) i que no hi ha cap dels cinc grans dialectes de la llengua que no conegui *fesol* (exclusivament o parcialment, però gairebé sempre en una bona part) ¹⁹.

2) *mongeta* es troba, com sabem, a 21 punts de l'*ALCat*; és interessant de remarcar que els dits punts no constitueixen una extensió compacta, sense solució de continuïtat, sinó que es dis-

(15) Són els punts 19 (Tamarit de la Llitera) i 38 (Fraga), que tenen *mongeta*, i el punt 20 (Benavarri), que té *judia*. Les restants localitats occidentals on hom ha consignat una resposta altra que *fesol* cauen fora del territori de la llengua catalana, sia pel nord (a la Vall d'Aran, núms. 3 i 4) sia per l'oest (de Ribagorça a la Llitera, núms. 1, 2, 15, 16, 17, i 18).

(16) Són els punts 13 (Figueres), 47 (Manresa), 48 (Terrassa), 49 (Castellterçol) i 51 (Granollers), que tenen *mongeta*, i el punt 50 (Centelles), que té *tavella*. Cal dir, però, que, en aquest cas, Figueres s'enllaça amb les localitats septentrionals, on *mongeta* és el terme predominant (com dic a continuació).

(17) Els tres punts discrepans es distribueixen entre *mongeta* (87-Palma i 88-Llucmajor), i un tipus isolat (*pèsol*) (91-Felanitx). He dit expressament Mallorca, i no les Illes Balears, per tal com *fesol* no és enregistrat a Menorca ni a Eivissa.

(18) Els 4 punts que tenen *fesol* són : 11 (Llanars), 14 (Cadaqués), 31 (Ripoll) i 33 (Olot).

(19) Això vol dir que *fesol* no és enregistrat al sisè dialecte de la llengua (l'alguerès), on hi ha un mot emparentat amb el cast. *judia* (sota la forma de *jurja*).

tribueixen en quatre zones (ço és quatre presumpters centres d'irradiació del terme nou), que són ²⁰ :

a) zona central : 4 localitats. Són els punts 47 (Manresa), 48 (Terrassa), 49 (Castellterçol) i 51 (Granollers). Són de les comarques del català oriental que més relació tenen amb el parlar de Barcelona i es troben dins la seva zona d'influència immediata.

b) zona septentrional : 8 localitats. Són els punts 10 (Puigcerdà), 12 (La Jonquera), 100 (Sallagosa), 101 (Formigueres), 102 (Catllar), 103 (Serrallonga) i 104 (Elna), als quals s'ha d'afegir, a la mateixa frontera dialectal, i, per tant, sense solució de continuïtat, el punt 13 (Figueres).

c) zona occidental : 2 localitats. Són els punts 19 (Tamarit de la Llitera) i 38 (Fraga). Presenten una mena de rèplica, a l'oest, de les solucions de les zones restants.

d) zona insular : 5 localitats, distribuïdes per les tres illes Balears. Són els punts 94 (Ciutadella), 95 (Migjorn Gran) i 84 (Eivissa) (que són la totalitat de punts explorats a Menorca i a Eivissa), i 87 (Palma de Mallorca) i 88 (Llucmajor) (dues localitats sobre 9 punts explorats a Mallorca).

3) Altres denominacions. Corresponen a les 10 localitats que ja hem consignat abans. N'hi ha 6 que resten fora del domini lingüístic (1-Campo, 2-Benasc, 15-Fonz, 16-Binèfar, 17-Graus i 18-Peralta de la Sal), i que corresponen a *alubias* (2-Benasc) i a *judias* (les 5 restants) (tipus lexical que també retrobem al punt 20-Benavarri i al llunyà punt 105-L'Alguer). Les dues altres denominacions, ben esporàdiques, són *tavella* (50-Centelles) i *pèsol* (91-Felanitx).

9. Mirem, ara, el mapa 2 (fet sobre dades de l'ALDC) ²¹. Com ja he indicat abans (§ 7), les enquestes del nostre ALDC encara no han

(20) En realitat, segons l'ALCat, hi hauria encara una altra zona, a la Vall d'Aran - els punts 3 (Bossost) i 4 (Viella-Montcorban) tenen també *mongeta*. Atès, però, que es tracta d'una comarca que ja no pertany al domini lingüístic català, crec que és millor de deixar-la de banda en aquest treball.

(21) Abans (§ 8), no he transcrit la llista de les localitats corresponents als punts numerats de l'ALCat, perquè tothom sabrà trobar-ne les equiva lències, si això li interessa (sia al mateix ALCat, sia a d'altres treballs prou coneguts); altrament, totes aquelles localitats que presentaven un tractament singular han estat esmentades per llurs números i per llurs noms. Ara, en presentar dades de l'ALDC, encara en curs d'elaboració, i atès que encara no hem procedit a numerar els punts explorats, no m'atreveixo a donar una numeració provisòria, que, dintre uns anys, podria crear confusions amb la numeració que establirem en publicar l'atlas. M'acontento posant els símbols indicats als punts corresponents del mapa i transcrivint les llistes de localitats, classificades segons les respostes obtingudes i segons els dialectes i les comarques a què pertanyen, a les notes del § 11. Com abans, sempre que hagi de comentar fractaments especials, ho faré esmentant els noms de les localitats que els presenten. No crec que llur identificació damunt el mapa 2 presenti massa dificultats als lectors.

estat acabades : al mes de setembre de 1974 en tenim 134 de fetes, i comptem que en farem pel cap baix una vintena més (la qual cosa vol dir, doncs, que a hores d'ara ens manca un 14 % de llocs del total projectat). Això no obstant, la quantitat de punts explorats (que ja és superior a la dels de l'ALCat) i llur distribució bastant regular per tot el territori de la llengua ²², ens permeten de treballar, sense massa ineractitud científica, amb les dades recollides ²³. Espero que els materials sobre *mongeta* / *fesol* en seran una bona prova. Les 134 localitats ja explorades de l'ALDC es distribueixen, quantitativament, en allò que pertoca al tema que ara ens ocupa, de la manera següent ²⁴ :

	Quantitat	Percentatge	Percentatge de l'ALCat (§ 8)
1) contesten <i>fesol</i>	62	46,3 %	70 %
2) contesten <i>mongeta</i>	39	29,1 %	21 %
3) coneixen tant <i>fesol</i> com <i>mongeta</i>	9	6,7 %	—
4) tenen altres denominacions	6	4,5 %	10 %
5) encara no hem transcrit les respostes	18	13,4 %	—
Totals	134	100,0	101

Ara bé, atès que el conjunt de les 134 enquestes realitzades de l'ALDC presenta les dues anomalies esmentades (la primera : 18 enquestes de les quals encara no disposem de les transcripcions : és un 13,4 % del total; la segona : unes 10 enquestes que manquen en una zona compacta, al domini central : és, més o menys, un 8 % del total), i que totes dues anomalies poden afectar les conclusions de la nostra recerca, he decidit : 1) de prescindir de les 18 enquestes no transcrites (com si no les haguéssim fetes, doncs) ²⁵ (amb la qual cosa la base de 134 localitats queda reduïda, de moment, a 116), i 2) d'incorporar 10 localitats a la zona central, a base d'extreure'n les respostes corresponents a l'ALCat de Griera

(22) Amb una sola excepció : la zona central (Bages, Vallès, Maresme i el Barcelonès) en la qual, per allò que és més fàcil de desplaçar-s'hi de Barcelona estant, i per haver atès amb preferència, fins ara, les comarques que en són més allunyades, tenim una llacuna important, ja que encara hem de fer-hi unes deu enquestes.

(23) Si més no, penso que tothom acceptarà que és millor de treballar amb les dades que posseïm que no pas de prescindir-ne, amb el pretext que encara ens manquen vint enquestes (si ja n'hem fetes 134).

(24) Vegeu les llistes de localitats a les notes al § 11.

(25) Al cap i a la fi, totes aquestes localitats es troben molt escampades per tot el domini lingüístic (comp. § 8, nota 12), i no pertanyen especialment als llocs més afectats per la substitució de *fesol* per *mongeta*.

(per a 9 punts) ²⁶ i la que jo personalment formularia per a Barcelona, d'on sóc fill (Comp. § 7, nota 9) (amb la qual cosa la base, reduïda suara a 116, resta definitivament establerta a 126 localitats). Sé que la incorporació de dades de l'ALCat, obtingudes cinquanta anys abans que les de l'ALDC, és molt discutible del punt de vist metodològic ²⁷, i jo mateix ho veig tan clar com qualsevol

(26) Són els punts següents de l'ALCat : 30-Vic, 46-Igualada, 52-Cabrera de Mataró, 66-Vilafranca del Penedès i 67-Vilanova i la Geltrú (que hi donen *fesol*), i 47-Manresa, 48-Terrassa, 49-Castellterçol i 51-Granollers (que hi donen *mongeta*) (vegeu el mapa 1, i, en general, el § 8).

(27) Ací m'haig de referir a uns quants casos clars de discrepància, ja que, en unes mateixes localitats, l'ALCat ha recollit *fesol* i el nostre ALDC, *mongeta*. I altres casos par l'estil. Crec que aquestes són les proves més feaents que el català d'avui és objecte (tant a Catalunya, de Salses a l'Ebre, com a les Illes Balears) del procés d'anivellament de vocabulari del qual examinem ací una mostra. A Calaf, per exemple, fa cinquanta anys hom anomenava *fesols* el vegetal que avui s'hi anomena *mongetes*. Em sembla que aquesta és la interpretació més correcta de la discrepància esmentada (la qual cosa vol dir que deixo de banda qualsevol dubte quant a la manera de posar la pregunta -comp., això no obstant, el cas de Barcelona, § 7, nota). Penso que, del punt de vista metodològic, pot ésser útil d'examinar què s'ha esdevingut a les localitats que són comunes a tots dos atlas lingüístics; això és el que exposo en aquesta nota (faré precedir els noms de les localitats pel número que tenen a l'ALCat). Hi ha 28 localitats comunes; atès, però, que les enquestes de l'ALDC encara no han estat fetes a 36-Girona, 68-Barcelona, 74-Castelló, 76-València ni a 105-L'Alguer, prescindixo d'aquests punts (llevat de 68-Barcelona, on incorpore la resposta que jo hi donaria, comp. §§ 7, nota, i 9). Restades aquestes 4 localitats del total de 28, en queden 24. Encara haig de prescindir de les 6 localitats les dades sobre *fesol/mongeta* de les quals es troben dins un enregistrament magnetofònic que encara no hem pogut transcriure (comp. § 8, nota), i que són 6-Esterri d'Aneu, 7-Sort, 21-Ager, 40-Lleida, 44-Sta. Coloma de Querarlt i 78-Alacant. De les 24 localitats que suara teniem, restades aquestes 6 darreres, ens en quedarien 18, però, tenint en compte que no val la pena de prendre en consideració cap indret del País Valencià, per tal com el procés d'anivellament que estudiem ací no s'hi manifesta (§ 13), sembla convenient de descartar-ne, encara, 75-Alcalà de Xivert. Resten, definitivament, 17 localitats comunes. Aquestes es divideixen en tres grups :

a) 10 punts (58,8 %) en els quals tots dos atlas recullen la mateixa resposta, sigui *fesol* (64-Tarragona i 70-Ulldecona), sigui *mongeta* (101-Formiguera, 87-Palma de Mallorca, 88-Llucmajor, 94-Ciutadella, 95-Migjorn Gran, 84-Eivissa i 38-Fraga), sigui una tercera denominació (19-Peralta, que dóna *judias*). La coincidència de tots dos atlas hauria de posar en relleu la lentitud del procés d'anivellament, però, com que la major part de respostes concordants giren entorn de *mongeta*, en realitat només cal veure-hi quelcom que ja ningú no discutiria : que no hi ha cap procés de sentit invers (de progrés de *fesol*).

b) 2 punts (11,8 %) en els quals l'ALCat té una sola denominació (sempre hi és la de *fesol*), mentre que l'ALDC hi ha enregistrat totes dues respostes (*fesol/mongeta*) en convivència (comp. § 10). Són 35-Banyoles i 57-Mequinensa. Aquests punts mostren, pel lapse de cinquanta anys entre les enquestes de tots dos atlas, que podem parlar d'una fase de transició, i que la llengua obra sota la tendència a l'anivellament a favor de *mongeta* (que avui s'infiltra on abans no hi havia sinó *fesol*).

c) 5 punts (29,4 %) en els quals tots dos atlas es troben en contradicció : l'ALDC hi té fixament *mongeta* i l'ALCat hi té gairebé sempre *fesol* (així a 45-Calaf, 68-Barcelona -on incorpore la resposta que jo donaria-, 86-Sóller, 90-Pollença), i només una vegada *pèsols* (91-Felanitx). La contradicció s'explica pel lapse de cinquanta anys que separa tots dos atlas, la qual cosa palesa que l'anivellament a favor de *mongeta* és indiscutible.

lector. Nogensmenys, es tracta d'una zona important dins el català oriental (que així pot figurar al mapa amb una densitat proporcionada a la de la resta del domini), i tots sabem que les dades de Griera sobre Manresa, Terrassa, Castellterçol i Granollers (que donen *mongeta*) seran confirmades per les enquestes de l'ALDC. Quant a Vic, Igualada, Cabrera de Mataró, Vilafranca del Penedès i Vilanova i la Geltrú (on Griera recollí *fesol*), avui forniran més aviat respostes a base de *mongeta*. Jo hi conservo, és clar, les de *fesol*, d'ara fa cinquanta anys. Això vol dir que, en tot cas, les conclusions sobre l'anivellament de vocabulari a favor de *mongeta* no seran mai exagerades, en el sentit que, en valorar-lo, més aviat pecaré per defecte que per excés.

Les dades de l'ALDC, reformades tal com ho acabo d'exposar, es distribueixen, quantitativament, quant al parell *fesol/mongeta*, de la manera següent :

	Dades de l'ALDC	incorporacions	Total	Percentatge	Percentatge de l'ALCat (§ 8)
1) contesten <i>fesol</i>	62	+ 5	67	53,2 %	70 %
2) contesten <i>mongeta</i>	39	+ 5	44	34,9 %	21 %
3) coneixen tant <i>fesol</i> com <i>mongeta</i>	9	—	9	7,1 %	—
4) tenen altres denominacions ²⁸	6	—	6	4,8 %	10 %
		Totals	126	100,0	101

Tant mirant els totals (*fesol* : ALCat : 70/ ALDC : 67; *mongeta* : ALCat : 21/ALDC : 44), com mirant els percentatges relatius (*fesol* : ALCat : 70 %/ALDC : 53,2 %; *mongeta* : ALCat : 21 %/ALDC : 34,9 %), és evident que els darrers cinquanta anys s'han caracteritzat per la tendència de la llengua a estendre l'ús de *mongeta* en detriment de *fesol*; en efecte, avui, la diferència entre l'àrea de *fesol* (que passa de la meitat del total de localitats) i la de *mongeta* (que passa del terç) és molt menys considerable que a l'època de les enquestes de l'ALCat (vegeu § 8).

(28) Aquestes altres denominacions, enregistrades a 6 localitats, són les següents : *jodia* (o *jodia seca*) (a La Pobla de Roda, Tolba -on, de més a més, hom diu també *tavella seca*- i Peralta de la Sal), *alubies* (a La Torre de Vilella i La Codonyera) i *bajoqueta* i *habichuela* (totes dues a Guardamar de Segura).

10. Abans (§ 8) he ponderat l'estranyesa que fa de no trobar, al mapa de *fesol/mongeta* de l'ALCat, cap cas de doble denominació : els informadors hi han respost *fesol* o *mongeta* (o un altre mot), però mai no han deixat entendre que hi hagués, emprada d'una manera més o menys secundària, més o menys subreptícia, una segona denominació, sinònima de la primera. Renuncio a fer conjectures sobre manca de sagacitat per part de l'autor de l'ALCat. El fet és que la dita font d'informació no ens forneix cap mostra de coexistència de *fesol* i *mongeta* (ni de *fesol* o *mongeta* amb un altre mot).

En canvi, el nostre ALDC ha recollit, a 9 localitats, tant *fesol* com *mongeta*²⁹; aquest nombre representa, com hem vist (§ 9), un 7,1 % del total de localitats. Remarquem que això no ha ocorregut a una sola contrada del domini, sinó que les localitats en qüestió es troben bastant repartides (com hom ja pot apreciar-ho mirant el mapa). Heus-les ací, presentades d'est a oest (per comarques) i juntament amb les informacions recollides :

1) Llagostera (Gironès). L'informador diu : « *Mongetes*. També *fesols*; [aquests] són de tavella més llarga ».

2) Banyoles (Gironès). « *Fesols*. La tendra, *mongeta* ».

3) Bassegoda (Garrotxa). « *Mongetes*. També *fesols* ».

4) Prats de Lluçanès (Osona). « *Fesola*. La tendra, *mongeta tendra* ».

5) Sant Llorenç de Morunys (Solsonès). El subjecte contesta : *mongetes*; però, a continuació, diu : « *fesols*, en diem aquí ». A la pregunta 'mongeta tendra', contesta : *una tavella de fesol* i *fesols d'enramar*³⁰.

6) Arbeca (Garrigues). « *Fesols*. Molt recentment en diuen *mongeta*, de la tendra ».

7) Granyena de les Garrigues (Garrigues). « *Fesols*. També diuen *mongeta*, però no tant ».

(29) Ara deixo de banda, com és natural, aquelles localitats en les quals, ultra *fesol*, l'informador ha contestat també amb un altre mot sinònim. Són : Sopeira (Ribagorça) (on hom diu també *tavella*), Les Paüls (Ribagorça) (també *judia*), Sant Mateu i Sant Jordi (Baix Maestrat) (a tots dos llocs hom diu també *bajoca* 'mongeta tendra') i Ontinyent (La Vall d'Albaida) (també *habichuela*). I en prescindeixo perquè, si bé la denominació doble no deixaria d'interessar-nos d'un punt de vista sociolingüístic, ara em veig obligat a no apartar-me del camp específic de *fesol* i *mongeta*.

(30) Informació de Joaquim Rafel i Fontanals, que ha escoltat l'enregistrament magnetofònic (com també els d'Arbeca, Granyena de les Garrigues i Mequinensa).

8) Cubells (La Noguera). « *Fesol, mongeta* [indistintament] ».

9) Mequinensa (Baix Cinca). « *Mongetes*. Però : *fesolet* [és la mongeta petita i colorada] ».

Les dades de les 9 localitats esmentades donarien peu a comentaris llargs. Em sembla que els puc reduir a unes constatacions que, per a mi, són evidents : 1) A les terres del Principat (deixant de banda que, en el decurs dels darrers cinquanta anys, *mongeta* s'ha anat estenent, en detriment de *fesol*, § 11) hi ha, avui, una tensió entre un terme que guanya terreny (*mongeta*) i un terme que es bat en retirada (*fesol*), i aquesta tensió se sent com un fet viu, actual (comp. § 8, on parlàvem dels contrastos « nou »/« antic », « ciutadà »/« rural »). — 2) Aquesta tensió tant és una anticipació d'una generalització més assolida de *mongeta*, que s'esdevindrà en un futur immediat, com una romanalla de la resistència de *fesol* a desaparèixer del tot, i per això la llengua tendeix a distribuir tots dos mots en dos significats afins, però diferents : *mongeta (tendra)* / *fesol (sec)*. — 3) La tensió d'avui es troba en català oriental, en català occidental i a la mateixa frontera entre totes dues grans modalitats de la llengua. Al Gironès (Llagostera i Banyoles) i a la Garrotxa (Bassegoda) la doble denominació en tensió representa l'únic focus de *fesol*, enfront la generalització de *mongeta* (que, segons l'*ALCat*, mapa 1, ja era corrent al nord del domini). A Osona (Prats de Lluçanès) la doble denominació s'enllaça amb la solució *mongeta* del Pla de Bages i altres comarques centrals (on, segons l'*ALCat*, era ja un terme força estès). A la frontera entre català oriental i català occidental, per la part del Solsonès (St. Llorenç de Morunys) apareix l'arcaisme *fesol* (que retrobem, sol, en algunes localitats properes) en lluita amb el neologisme *mongeta*. A la plana del català occidental, tant a les Garrigues (Arbeca i Granyena) com a la Noguera (Cubells), la doble denominació testimonia el canvi operat en cinquanta anys (segons l'*ALCat*, mapa 1) ³¹. Per fi, a tocar de la frontera exterior de la llengua, Mequinensa (Baix Cinca) és punt de confluència entre l'àrea de *mongeta* (Saidí, Fraga — aquesta ja a l'*ALCat*, mapa 1), al nord, i la de *fesol* (Aiguaviva, La Ginebrosa, Valljunquera, La Canyada, Bellmunt, Fabara, Vall-de-roures), al sud.

Penso que les dades i les consideracions que precedeixen no fan sinó confirmar la situació que jo mateix he pogut documentar a

(31) Es llàstima que tinguem, entre els materials del nou *ALDC*, tantes enquestes sense transcriure d'aquesta part del domini occidental (entre d'altres, la mateixa ciutat de Lleida). Si no, podríem assajar de veure més bé el sentit de la tensió entre *fesol* i *mongeta* a les tres localitats esmentades.

diversos pobles dels voltants d'Olot (la Garrotxa) (comp., abans, § 5, sobre *patata/trumfa*). Allí el terme tradicional era el de *fesol*. Avui, però, hi són coneguts i emprats *fesol* i *mongeta*. *Fesol* és el mot habitualment usat pels pagesos de la comarca, quan parlen entre ells, i naturalment, l'únic mot que apareix quan es refereixen al cultiu (ja que no és versemblant que parlin del cultiu amb ningú que no sigui de pagès). Tots, però, coneixen *mongeta* i aquest és el terme que ja ha esdevingut habitual per als pagesos, sempre que en parlen amb forasters. Ara bé, el terme antic (*fesol*) hi és tan arrelat que no és rar que un pagès, parlant de *mongetes* amb un forester que n'hi vol comprar, faci concertar *mongeta* en masculí perquè allò en què ell pensa és *fesol*, que és masculí, i digui, per exemple : « Avui en tinc de molt fins » (s'entén : 'els *fesols* que tinc avui són molt fins'), quan en realitat hauria hagut de dir *fines*, car formalment estan parlant de *mongetes*.

11. Hem vist que la proporció de localitats que responen *mongeta* enfront *fesol* és molt més alta avui que no ho era ara fa cinquanta anys (§ 9), i que el procés de normalització de *mongeta* en detriment de *fesol* és, a Catalunya, quelcom viu, actual (§ 10). A continuació examinarem quines son, avui, les zones de *fesol* i de *mongeta*. Així com abans (tot partint de dades de l'ALCat), dèiem que, fa cinquanta anys, *fesol* es trobava a la major part de les terres de la llengua catalana, i que no hi havia cap dels cinc grans dialectes de la llengua que no conegués *fesol* en una proporció o altra (§ 8), avui (tot partint de dades de l'ALDC), hem de fer les constatacions següents : 1) *Fesol* ha desaparegut totalment del català balear ³². — 2) Podem dir que *fesol* també ha desaparegut, pràcticament, del català septentrional ³³. — 3) Quant al català oriental pròpiament dit, tots dos mots s'hi troben molt repartits, ja que, de 29 localitats explorades (o preses en consideració, per les raons adduïdes, § 9), 12 han respost *fesol*, 9 han respost *mongeta*, 4 han respost tant *fesol* com *mongeta* (§ 10), i de 4 encara no tenim enllestides les

(32) Les 13 localitats explorades a les Balears han donat sistemàticament la resposta *mongeta*. Són les següents : Palma, Montuïri, Lluemajor, Sineu, Pollença, Felanitx, Santanyí i Sóller (a Mallorca), Maó, Es Migjorn i Ciutadella (a Menorca), i Eivissa i St. Josep (a Eivissa).

(33) De les 18 localitats explorades, només una, Vilallonga de Ter (Ripollès) ha respost *fesol*, i una altra, Bassegoda (Garrotxa), ha respost tant *fesol* com *mongeta* (§ 10). Les 16 restants han donat *mongeta* (o *munge*, etc.), i són les següents : Prats de Balaguer (Cerdanya), Mosset, Cornellà de Conflent, Jóc (prop de Vinçà) (Conflent), Formiguera (Capcir), Ceret (Vallespir), Estagell, Salses, Perpinyà i els Hostalets (prop de Montoriol) (Rosselló) (al nord de la frontera franco-espanyola), i Meranges, Alp i Llivia (Cerdanya), Queralbs (Ripollès), Maçanet de Cabrenys i Llançà (Alt Empordà) (al sud de la línia fronterera).

transcripcions³⁴. — 4) El català occidental pròpiament dit presenta encara una proporció alta de *fesol*, però *mongeta* (que a l'ALCat només es trobava a 2 punts) hi ha fet progressos remarcables; en efecte, de 47 localitats explorades, 24 han respost *fesol*, 6 *mongeta*, 4 tant *fesol* com *mongeta*, 5 tenen altres denominacions, de 8 encara no hem fet les transcripcions³⁵. — 5) El País Valencià és l'única part del domini lingüístic que, ara com cinquanta anys ha, manté la universalitat de *fesol*, ja que *mongeta* hi manca del tot : de 37 localitats explorades, 30 han respost *fesol*, 1 té una altra denominació, i n'hi ha 6 de les quals no tenim fetes les transcripcions³⁶. En suma, totes les dades examinades separadament per

(34) Les 12 localitats que donen *fesol* són : Tordera i Cabrera de Mataró (Maresme), Castellar de N'Hug i Gòsol (Berguedà), Vic (Osona), Igualada (Anoia), Vilafranca del Penedès (Alt Penedès), Vilanova i la Geltrú (Garraf), Sant Jaume dels Domenys (Baix Penedès), Tarragona (Tarragonès), Alió (Alt Camp) i la Febró (Baix Camp). Les 9 que donen *mongeta* són : Lledó (Alt Empordà), Granollers i Castellterçol (Vallès Oriental), Terrassa (Vallès Occidental), Barcelona (Barcelonès), Manresa (Bages), Calaf (Anoia), La Torre de Fontaubella (Priorat) i Vimbodí (Conca de Barberà). Les 4 que han respost tant *fesol* com *mongeta* són (com sabem, § 10) : Banyoles i Llagostera (Gironès), Prats de Lluçanès (Osona) i St. Llorenç de Morunys (Solsonès). No tenim transcrits els enregistraments de Begur (Baix Empordà), Cambrils (Baix Camp), i Aguiló i Sta. Coloma de Queralt (Conca de Barberà).

(35) Les 24 que donen *fesol* són : Ordino (Andorra), Bescaran i Peramola (Alt Urgell), Agramunt (Urgell), Vinaixa (Les Garrigues), Marçà i Margalef (Priorat), Móra la Nova (La Ribera), l'Ametlla de Mar i Roquetes (Baix Ebre), Mas de Barberans, Amposta i Uldecona (Montsià), Sopeira i les Paül's (Alta Ribagorça), Estanyà (Baixa Ribagorça), Aiguaviva, La Ginebrosa, Valljunquera, La Canyada, Bellmunt, Favara, Vall-de-roures i Massalió (Matarranya). Les 6 que donen *mongeta* són : Sta. Coloma (Andorra), Castellfollit de Riubregós (Anoia), Sanaüja (Segarra), Linyola (La Noguera), i Fraga i Saidí (Baix Cinca). Les 4 que han respost tant *fesol* com *mongeta* són (com sabem, § 10) : Arbeca i Granyena (Les Garrigues); Cubells (La Noguera) i Mequinensa (Baix Cinca). Les 5 que tenen altres denominacions són : La Pobla de Roda (Alta Ribagorça) (*jodia*), Tolba (Baixa Ribagorça) (*tavella seca, jodia seca*), Peralta de la Sal (Llitera) (*judias secas*), Torre Vilella (Matarranya) (*alubies*) i La Codonyera (Matarranya) (*alubies*). No tenim transcrits els enregistraments d'Esterri i Sort (Pallars Sobirà), Senet i Isona (Pallars Jussà), Cervera (Segarra), Ager (La Noguera), i Almenar i Lleida (Segrià).

(36) Les 30 localitats explorades del País Valencià que donen *fesol* són : Sorita i Xiva de Morella (Morella), Albocàsser, Vilafranca del Maestrat i Atzeneta (Alt Maestrat), St. Mateu, St. Jordi, Rossell, Vinarós i Alcalà de Xivert (Baix Maestrat), Cabanes, Borriana i Fondegulla (La Plana), Alfafar (Horta de València), Alberic, Albalat, Sallent i L'Alcudia de Carlet (La Ribera), Montesa i la Font de la Figuera (La Vall de Montesa), Simat de Valldigna (La Valldigna), Ontinyent i Benigani (La Vall d'Albaida), Xàvia i Pego (el Marquesat de Dènia), Altea i Tàrbena (la Marina), Muro del Comtat (el Comtat de Cocentaina), Torre Mançanes (la Foia de Xixona) i Novelda (la Vall de Novelda). Guardamar (El Camp d'Elx) té altres denominacions (*bajoqueta, habichuela*). No tenim transcrits els enregistraments de la Llosa (La Plana), el Puig de Sta. Maria (Horta de València), Beneixama (Alt Vinalopó), el Pinós (la Vall de Novelda), A'acant (Horta d'Alacant) i Crevillent (el Camp d'Elx).

dialectes restableixen els totals presentats abans ³⁷.

Es ben clar que la normalització procedeix, en aquest cas, del català oriental (central, septentrional i balear) i que va progressant dins el català occidental, llevat del valencià, que es manté impenetrable.

12. Voldria fer, encara, dues consideracions de caràcter metodològic. Heus ací la primera. Ja he dit abans (§ 7) que el fet que l'*ALCat* només ofereixi dades referents a les *mongetes seques* ha provocat una limitació important de les possibilitats d'anàlisi del nostre tema d'estudi, sobretot perquè l'*ALDC* conté, ultra la pregunta corresponent a la de l'*ALCat* (núm. 838 : « La mongeta seca »), la referent a la planta i al fruit tendre (núm. 837 : « La mongeta tendra; la mongetera »). Això vol dir que, per part dels materials del nostre *ALDC*, no mancarien elements de comparació i, sobretot, de constatació del procés d'anivellament que estudiem ací, ja que, sovint, la llengua ha tingut tendència a aprofitar la duplicitat de termes (*mongeta/fesol*), tot canalitzant-la cap a dos significats diferents (*mongeta* ' el fruit tendre ' / *fesol* ' el fruit sec ') (com ho vèiem en alguns dels casos de doble denominació, § 10). Això no obstant, com que, per a valorar el dit procés d'anivellament és essencial de comparar amb l'estat de la llengua de cinquanta anys abans (representat per l'*ALCat*, on hom només parla del fruit sec), hem de renunciar, per penós que això sigui, a presentar una situació més completa.

La segona consideració fa referència als subjectes informadors del nostre *ALDC*. És cert que hi ha gent de diverses edats; però

(37) Vegem, doncs, les dades dels §§ 9 i 10, repartides d'acord amb les distribucions que acabem de presentar :

Regions	<i>Fesol</i>	<i>Mongeta</i>	Totes dues	Altres denomin.	Totals per dialectes	Enregistraments no transcrits	Totals
Cat. Septentrional	1	16	1	—	18	—	18
Cat. Oriental	12	9	4	—	25	4	29
Balear	—	13	—	—	13	—	13
Cat. Occid.	24	6	4	5	39	8	47
País Valencià	30	—	—	1	31	6	37
Totals	67	44	9	6	126	18	144

no és menys cert que hi predominen les persones grans, o tirant a grans. Això predetermina, d'entrada, que l'anivellament a favor de *mongeta* sigui, dins l'ALDC, menys estès (àdhuc menys espectacular) que no ho és en la realitat. Estic segur que si haguéssim fet sistemàticament les enquestes amb gent jove (coà que, d'altra banda, vist l'objectiu de l'ALDC, no sembla seria recomanable), la generalització de *mongeta* (en detriment de *fesol*) hi seria molt més documentada.

13. El procés de normalització de *mongeta* es troba en curs. Es un procés lent, passaran diverses generacions que col·lectivament coneixeran tots dos termes (*mongeta* i *fesol*), però tot fa creure que aquest procés no tindrà rectificació de directriu, i que s'acabarà amb la generalització de *mongeta* i la corresponent desaparició de *fesol*.

Cal fer l'excepció, molt important per cert, del País Valencià, on *fesol* és l'únic terme emprat, de manera compacta. Això ens duu a dues o tres constatacions de caire sociolingüístic. — 1) El caràcter a part del valencià en el conjunt del domini lingüístic, que ja coneixem des d'altres punts de vista, però que ara comprovem, ni que sigui en un aspecte tan modest com el d'un nom de llegum. — 2) El fet que el valencià tingui unanimitat de tractament (a diferència de la resta del domini, que fa cinquanta anys ja coneixia la clivella de la dualitat *mongeta/fesol*) li assegura la continuïtat de la situació actual, ja que no podem prendre-hi en consideració cap mena d'oposició (com serien les sabudes de « terme urbà/terme rural », etc.). — 3) La solució estable de *fesol* en valencià podria fer de suport a una resistència de *fesol* al català occidental, malgrat que aquest se sent més afectat per la normalització procedent del català oriental que no pas per la fixesa enregistrada en valencià (si hem de jutjar-ho per allò que ha ocorregut durant els darrers cinquanta anys).

Deixant de banda el cas singular del valencià, i essent evident que a la resta del domini lingüístic es troba en curs el procés de normalització que hem examinat ací, caldria que, abans d'acabar, intentéssim d'escatir per què la normalització es fa a favor de *mongeta*. Penso que podem adduir tres raons. — 1) L'ús de *mongeta* evita alguns perills de confusió amb mots de significat afi. Sense voler esgotar-ne la sèrie, ni de bon tros, pensem en la semblança fònica de tres noms de llegum : *fesol/fesolet/fajol*. — 2) L'ús de *mongeta* és pintoresc, ja que és un terme connotat. Això, ja pel seu origen. Però, de més a més, avui, *mongeta* forma part del grup de mots catalans que els immigrants aprenen d'entrada, i és usat

àdhuc per aquells immigrants que encara no saben parlar gens en català (« plegar », « monchetas », « enchegar », etc. són, indiscutiblement, d'aquest grup de mots). Això és de bon auguri per a la difusió i per a la generalització d'un mot. — 3) Sense negar el pes que poden haver-hi tingut les dues raons que acabo d'exposar, penso que el determinant fonamental de la generalització de *mongeta*, en detriment de *fesol*, és que es tracta del mot adoptat, de molt de temps ençà, pels centres urbans més importants dels parlars orientals : la zona central, amb el Barcelonès, el Vallès i el Bages (per al català oriental propiament dit), Perpinyà i la plana del Rosselló (per al català septentrional) i la ciutat de Mallorca (per al mallorquí i per a tot el balear). Aquest factor ha anat minant el prestigi de *fesol*, que cada vegada ha estat tingut més per rural, i ha rodejat *mongeta* de l'aurèola de terme urbà, que s'ha anat imposant bon xic pertot arreu, i ara es troba en curs d'expansió pel domini occidental.

FRANÇOIS-DE-PAULE LATAPIE
ET LE SUD-OUEST DE LA FRANCE
A LA VEILLE DE LA RÉVOLUTION

par Kurt BALDINGER

« ... mais les meilleures villes de ce pays-ci,
et même de la France en général, sont des
déserts pour les observateurs qui désirent
des faits exacts. »

1782, François-de-Paule LATAPIE
(*Arch. Gir.* 53, 151).

On cherchera en vain le nom de François-de-Paule Latapie dans les manuels d'histoire littéraire ou d'histoire de la culture et de la civilisation françaises. Certes, ce n'est pas un inconnu pour l'histoire locale, mais il ne compte pas parmi les « grands esprits » du Siècle des Lumières. Il fait partie de ces hommes intelligents de second rang, qui n'étaient pas sans importance pour l'histoire, mais qu'on laisse trop souvent dans la pénombre. Lanson, dans son *Manuel bibliographique* (t. 3, 1911, p. 898), ne le mentionne même pas dans la rubrique des récits de voyage. Le grand *Larousse du XIX^e siècle* (1873) lui consacre juste quelques lignes comme « *botaniste français* ». Mais ses récits de voyage comptent, sans aucun doute, parmi les plus révélateurs de la situation culturelle et économique de la France à la veille de la Révolution. Leur importance linguistique n'est pas moindre, aussi bien en ce qui concerne les observations linguistiques directes qu'ils contiennent que le style de l'auteur : celui-ci se sert de beaucoup de mots régionaux, venus du dialecte, de nombreuses locutions familiales et d'une quantité de termes techniques et scientifiques. Latapie est un de ceux dont la grande *Histoire de la langue française* de Brunot-Bruneau (6, 1247) parle dans un chapitre sur les provincialismes du XVIII^e siècle : « ... les savants, les voyageurs, qui explorent la France et ses alentours, et qui, pour l'amour de l'exactitude scientifique ou pittoresque, en rapportent, eux aussi, tout comme d'une exploration lointaine, maint 'terme de relation' ».

1. François-de-Paule Latapie.

François-de-Paule Latapie naquit et mourut à Bordeaux (8 juillet 1739 - 8 octobre 1823) ; mais c'est le château de La Brède, près de Bordeaux, patrimoine de la famille de Montesquieu, qui fut décisif pour sa vie ¹. Son père, en tant qu'*arpenteur feudiste*, était lié avec Montesquieu ², et c'est au château de La Brède que le petit *Tapiot* passait son *enfance* ³. Plus tard, il devint secrétaire du fils de Montesquieu et l'accompagna en Italie. Mais La Brède restait gravé dans sa mémoire : « Le château de La Brède sera fameux à jamais par la naissance du grand Montesquieu, qui y a passé presque tout le temps de sa vie qu'il n'a pas destiné aux voyages ou à la capitale. C'est là où il a composé une grande partie de ses ouvrages, et particulièrement celui où il traite de la grandeur et de la décadence des Romains. Je me souviens de l'y avoir vu travailler aussi aux derniers livres de *l'Esprit des Lois* » ⁴.

Comme Montesquieu, Latapie avait une prédilection pour les sciences naturelles, surtout la botanique ⁵, mais aussi pour la philosophie ⁶ et la médecine ⁷. Il devint membre de plusieurs Académies, françaises et italiennes. A Bordeaux, il organisa un cours public et gratuit de botanique ⁸. Plus tard, il enseigna les sciences natu-

(1) Montesquieu et Montaigne restaient ses grands modèles : « La Brède et Montaigne seront... les deux points de la Guienne dont les gens doctes parcourront les ruines avec le sentiment du regret et de l'admiration » (1778, *Arch. Gir.* 38, 488). Il dédie tout un chapitre au château de Montaigne : « le château de Montaigne... très peu de gens connaissent sa véritable position... Les écrivains... doivent être... un peu humiliés lorsqu'ils voient les dix-neuf vingtièmes des humains nés dans leur propre pays ignorer jusqu'à leur existence » (ib. 482-483).

(2) Latapie s'intéressait lui-même à l'histoire de sa famille : « la branche Latapie établie à Toulouse, et dont il y a eu anciennement des *Capitouls* » (*Arch. Gir.* 38, 386) ; « La plus grande partie de ma famille qui réside dans le Quercy » (*Arch. Gir.* 38, 378).

(3) « Elle [M^{me} de Secondat, fille de Montesquieu] a conservé l'habitude de m'appeler *Tapiot*, nom de mon enfance qui m'est cher lorsqu'il sort de sa bouche » (1778, *Arch. Gir.* 38, 346).

(4) LatNot E 1 [1785], *Arch. Gir.* 34, 275 ; v. aussi sa « *Notice de la paroisse de La Brède* » dans les *Variétés Bordelaises* de 1785.

(5) V. ses publications à ce sujet dans la bibliographie ci-dessous.

(6) « Le maire [de Bergerac], M. Gontier de Biran, s'est ressouvenu d'avoir fait sa philosophie avec moi, sous M. Broc, au collège de Guienne » (1782, *Arch. Gir.* 54, 162).

(7) « Je l'avais connu [M. Soulé, médecin] à Bordeaux dès 1758, et ensuite nous fûmes condisciples en médecine en 1762 » (1789, *Arch. Gir.* 54, 171) ; « Latapie, qui avait été reçu médecin » (*Arch. Gir.* 38, 493, n. 1).

(8) V. la Carte d'entrée au Jardin des Plantes pour le cours de botanique de 1793 (*Arch. Gir.* 30, 290).

relles au lycée de Bordeaux. Ces activités témoignent de l'ampleur de sa formation et de ses intérêts. De là vient aussi sa prédilection pour les voyages. En 1774 — Latapie avait 35 ans et avait le statut d'*élève-inspecteur* — il a fait des voyages dans le Midi de la France et en Italie, « aux frais du roi »⁹. Dès son retour il fut nommé, en 1777, *inspecteur des arts et manufactures de la Guyenne*¹⁰. Les voyages d'inspection faisaient partie, désormais, de ses obligations professionnelles¹¹.

Il a assumé cette tâche avec beaucoup de sérieux et de dévouement, en manifestant des vues larges et avancées pour son époque; ses journaux de voyage en témoignent. Il préparait ses voyages de façon scientifique : « Avant d'avoir parcouru la province de Guyenne, dont mon département forme la majeure et la plus intéressante partie, j'avois lu avec attention toutes les descriptions générales et particulières qui en ont été publiées » (*Arch. Gir.* 34, 254).

Latapie a établi le programme d'une description minutieuse de toutes les provinces dans 33 généralités avec le concours de 33 observateurs, de 33 rédacteurs à engager pour deux ans et d'un rédacteur en chef à Paris, aux frais de 712 000 livres. La vente de l'ouvrage (10 000 exemplaires) aurait rapporté, selon ses calculs, la somme de 3 300 000 livres, et au gouvernement, une somme nette de 2 588 000 livres¹². On aurait même pu économiser 196 000 livres en se servant des inspecteurs régionaux déjà installés (*Arch. Gir.* 34, 258 s. [1785]). « Tel est le projet patriotique dont je désirerois ardemment l'exécution » (*Arch. Gir.* 34, 261 [1785])¹³. Le but de Latapie était d'« offrir aux yeux de la postérité *une image fidèle de l'état de la France à l'époque actuelle* » (1785, *Arch. Gir.* 34, 260). « ... il ne s'agit pas ici de satisfaire la curiosité des voyageurs,

(9) *Arch. Gir.* 38, 327 n. 1; *Arch. Gir.* 34, 255. A l'île d'Elbe il découvrit les colonnes de granit des Pisans datant du XI^e ou du XII^e siècle.

(10) Comme successeur de M. d'Orgemont (*Arch. Gir.* 38, 404, n. 1).

(11) « En 1777 je me vis obligé par état d'examiner désormais par moi-même le Bordelois, l'Agenois, le Condomois, le Sarladais, le Périgord, le Médoc, et une partie des grandes Landes qui composent la généralité de Bordeaux » (*Arch. Gir.* 34, 254).

(12) « L'Allemagne seroit, après l'Angleterre, la pépinière d'acheteurs la plus nombreuse » (*LatNot Préf.* 1785, *Arch. Gir.* 34, 260).

(13) « Que si le gouvernement, par des raisons particulières, ne jugeoit pas convenable de se charger lui-même de cette entreprise, je ne doute pas qu'une société d'actionnaires ne se mit à sa place » (*Arch. Gir.* 34, 261). Latapie renvoie à des projets semblables en Russie : « On sait que l'Impératrice de Russie fait travailler à la description de ses vastes Etats, et plusieurs savants du premier ordre, à la tête desquels est M. Pallas, y voyagent par ses ordres depuis quelques années; et cette partie de leur voyage qui a été publiée, a reçu l'accueil le plus marqué de la France et des autres nations méridionales » (*LatNot Préf.* 1785, *Arch. Gir.* 34, 261).

mais de faire connoître en détail, au gouvernement lui-même et à chaque citoyen, la topographie, le sol, les productions, le commerce, les ressources, les besoins de chaque province, sans négliger l'exposé historique abrégé de chaque canton, de chaque ville et de chaque établissement digne de remarque. Un tel ouvrage seroit, à mon gré, un des plus beaux présens à faire au public, et il n'en est point dont l'utilité fût plus universelle et mieux sentie » (1785, *Arch. Gir.* 34, 255).

La plus grande difficulté aurait été — Latapie le savait bien — de trouver assez de *voyageurs observateurs* capables : « ces voyageurs observateurs, dira-t-on peut-être, déjà très-difficiles à trouver, parce qu'aux connoissances exactes et à l'honnêteté que vous exigez d'eux avec raison, ils doivent joindre encore la santé, la force et la simplicité de mœurs que de tels voyages supposent nécessairement » (1785, *Arch. Gir.* 34, 257). Il demandait, en effet, beaucoup :

« Un observateur instruit, actif et point systématique, parcourroit la province lentement et feroit continuellement des notes sur les objets les plus dignes d'attention. Il porteroit surtout un œil attentif sur l'*agriculture*, qui est la grande base des sociétés, sur les diverses espèces de terrain et sur les *productions* qui y croissent naturellement ou qui pourroient y croître avec le plus d'avantage; ensuite, sur la meilleure manière de les mettre en œuvre et de les verser dans le commerce, combinée avec les facilités qu'offrent le local, les habitudes et le génie de ses habitans. Il observeroit l'état de la population, et les diverses causes locales de son accroissement ou de sa décadence, telles que la pauvreté née de la paresse ou des vexations, la mauvaise qualité de l'eau et des alimens, le voisinage d'un marais, la difficulté des communications, etc. Il réfléchiroit sur les espèces d'encouragemens dont chaque territoire est susceptible, encouragemens qui contribuent tant à la prospérité d'un État, lorsqu'ils sont accordés à propos, c'est-à-dire au besoin et jamais à la faveur. Il n'oublieroit pas d'observer aussi les progrès du luxe relatif dans chaque canton, et le plus ou le moins d'élégance dans les meubles, les vêtemens, les édifices et le langage, non plus que les traits originaux qui peignent vivement les mœurs et le caractère de certaines peuplades plus isolées. Il tâcheroit de connoître les hommes les plus instruits de chaque canton, qui seroient en état de lui procurer des renseignements sûrs, et il entretiendrait des liaisons particulières avec eux. Ce seroit une source féconde et durable d'instructions, et très propre à enrichir les journaux du voyageur »

(1785, *Arch. Gir.* 34, 256s.).

Ces qualités, il les exigeait de lui-même. Son état d'esprit est celui d'un véritable enfant du siècle, du Siècle des Lumières ¹⁴.

Son objectif a toujours été la *vérité objective*, au sens le plus profond. C'est là précisément l'attitude d'un élève de Montesquieu, qui s'est mis au service de la *vérité pure* ¹⁵. Latapie se dresse contre « le torrent de compilateurs dont nous sommes inondés dans ce genre comme dans tous les autres, et qui, sans rien ajouter à nos connoissances, sans même nous dédommager par des formes plus piquantes, ne servent qu'à perpétuer les erreurs » (*Arch. Gir.* 34, 257). Il ne croit que ce qu'il a vu, ce qu'il a examiné lui-même : « ...je n'affirme que les choses dont je suis certain, et... je ne présente que des conjectures sur celles dont je n'ai pu me procurer des notions précises » (*Arch. Gir.* 34, 262). Il pousse son scepticisme et son besoin de connaissances exactes jusqu'à mesurer lui-même p. ex. la largeur d'un pont : « le Lot qu'on passe sur un pont de pierre, et qui a dans cet endroit 122 de mes pas de largeur » (1778, *Arch. Gir.* 38, 367). Il voyage d'après un plan soigneusement préparé, « le crayon à la main » : « personne ne l'a fait peut-être depuis plus de soixante ans, peut-être jamais » (1785, *Arch. Gir.* 34, 262). Il est en droit d'insister sur l'exactitude de ses observations : « Le Conseil [du commerce] peut compter sur l'exactitude de cette notice ¹⁶, puisqu'elle est le résultat, non de ce que j'ai lu, mais de ce que j'ai vu moi-même dans mes tournées générales et

(14) Cela se remarque aussi dans les passages — rares d'ailleurs — où il se met à philosopher : « C'est une chose bien humiliante pour notre faible espèce que nos goûts, nos sentiments, nos passions dépendent des divisions géographiques et politiques du sol sur lequel nous végétons, et qu'un amas de pierres change la couleur de nos idées. On pourroit presque calculer l'intensité de la haine des peuples par le nombre des ponts et des grands chemins et surtout des montagnes de plus ou de moins » (1778, *Arch. Gir.* 38, 429). Ceci semble le rapprocher du matérialisme d'un Helvétius, d'un La Mettrie ou d'un d'Holbach, mais, en réalité, il s'inspire de Montesquieu (*Esprit des Lois*, chap. XIV). Que l'on compare aussi ce qu'en dit l'*Encyclopédie* sub *climat* (1753) : « On ne sauroit contester l'influence du climat sur le physique des passions, des goûts, des mœurs. Les plus anciens médecins avoient observé cette influence... Si l'auteur de l'*Esprit des lois* avoit pu supposer que leur doctrine sur cette matière fût assez répandue, il auroit pu se contenter d'assurer que les lois, les usages, le genre de gouvernement de chaque peuple, avoient un rapport nécessaire avec ses passions, ses goûts, ses mœurs, sans se donner la peine de déterminer le rapport de ces passions, de ces goûts, de ces mœurs, avec sa constitution corporelle dominante et l'influence du climat ».

(15) Victor Klemperer, *Geschichte der französischen Literatur im 18. Jahrhundert*, 1, 1954, 207 (« Diener der reinen Wahrheit »).

(16) Il s'agit de la *Notice de la Généralité de Bordeaux*, dont le manuscrit de plus de 300 pages est malheureusement perdu, adressée au Conseil du commerce de Bordeaux en 1785 (v. la Bibliographie). Nous n'en possédons plus que la préface (*Arch. Gir.* 34, 251-288) et un résumé de Labouée, rédigé en 1804.

partielles, pendant les années 1778-79-80-81-82 et 1783, à l'exception de certains résultats intéressants que m'ont fourni un ou deux mémoires que je cite » (1785, *Arch. Gir.* 34, 262). La *Notice* perdue¹⁶ se basait sur les journaux de voyage dont ceux de 1778 et de 1782 ont été heureusement conservés. Ils sont même plus spontanés puisqu'ils n'étaient pas destinés à la publication. Ils nous font deviner le bénéfice que nous aurions pu tirer pour l'histoire culturelle et économique de la France de la réalisation du plan de Latapie. Mais la France avait d'autres soucis. La Révolution ne se faisait guère attendre.

2. *Les voyages d'inspection, les routes et les auberges.*

Un voyage au XVIII^e siècle n'était pas un pur plaisir, même pour un inspecteur des arts et manufactures. Latapie se plaint, non pas uniquement pour des raisons personnelles, des *mauvaises cartes*¹⁷ et des chemins périlleux :

« Il est dommage que tous les chemins, si nécessaires au *transport* [FEW 9,220a], y soient presque *impraticables* [FEW 9,275b] et surtout en hiver... Un grand chemin bien entretenu... seroit d'une nécessité absolue dans l'Entre-deux-Mers qu'on appelle avec raison la *mère nourrice* [cp. FEW 6¹, 469a; 7, 247b] de Bordeaux ».

(LatNot E 1 [1785, Langoiran], *Arch. Gir.* 34, 276).

« C'est dommage qu'il n'y ait dans les Landes ni beaux chemins, ni canaux pour *transport* facile des denrées. A Casteljaloux, par exemple, ils sont obligés de les *voiturer* [FEW 14, 213b] par charrettes jusqu'à Langon, ce qui *triple* [FEW 13², 297b] la route et la dépense »

(1785 [Casteljaloux], *Arch. Gir.* 35, 317¹⁸).

Pourtant, on parle de l'amélioration de la situation :

« M. de la Sausay était allé à Capian, chez M. Santuart, pour tâcher de *l'échauffer* [FEW 3, 265b] sur le *raccommodement*

(17) « J'étais parti... dans le dessein d'aller à Bergerac; mais, n'ayant pas cette fois-ci consulté ma mauvaise carte, je me suis trouvé, sans m'y être attendu, à Couze » (1778, *Arch. Gir.* 38, 402).

(18) Autres témoignages : « J'ai trouvé la *grande route* [FEW 10, 569b] assez *mauvaise* » (LatNot E 1 [1785, Langon], *Arch. Gir.* 34, 278). — La route de Castillonès à Villeneuve, quoique *chemin royal* [FEW 10, 201 b], est fort *raboteuse* [FEW 16, 730b] et fort *montueuse* [dernière attestation, v. FEW 63, 91a] » (1778, *Arch. Gir.* 28, 371).

[FEW 24, 83a] des chemins *détestables* [FEW 3, 57a] de Langoiran »

(1778 [Langoiran], *Arch. Gir.* 38, 324¹⁹).

Les chemins secondaires étaient particulièrement mauvais :

« Le cordelier a juré qu'il ne prendrait plus des *routes de traverse*²⁰ qu'il ne connaîtrait pas, et moi *itou* [FEW 132, 125a] »

(1782 [Villamblard], *Arch. Gir.* 54, 161).

« *Route de traverse*, fort *mauvaise* et fort *raboteuse*. Je ne sais comment je ne me suis pas égaré »

(1778 [de Monflanquin à Castillonès], *Arch. Gir.* 38, 369).

De plus, les chemins, à cause de leur mauvais fondement, étaient exposés tout particulièrement aux influences atmosphériques :

« Il fait très *vilain* [FEW 14, 453b] tous ces jours-ci, et les chemins sont fort *gâtés* [FEW 14, 202b; DEAF] »

(1778 [de Bazas à Casteljaloux], *Arch. Gir.* 38, 332).

Les adjectifs dont se sert Latapie pour caractériser les routes sont significatifs (*mauvais*, *raboteux*, *détestable*, *impraticable*), nous l'avons vu. Les chemins sont même *diaboliques*, *horribles* et *hérissés de pierres* :

« ... de hautes montagnes qu'il faut traverser par des chemins *diaboliques* [FEW 3, 63b : seulement au sens « qui tient du diable »] »

(1778 [de Cahors à Sauveterre], *Arch. Gir.* 38, 387).

« J'ai déjà parlé de la route de Cahors aux Vitterelles par Mercuès, et quoique depuis Mercuès il faille grimper une haute montagne, la route est assez *chrétienne* [v. plus loin]. De Vitterelles à Restassac, elle devient *horrible* [FEW 4, 485] »

(1778, *Arch. Gir.* 38, 388).

(19) De même : « De Langoiran on va à Créon par une route *détestable* » (LatNot E 1 [1785, Langoiran], *Arch. Gir.* 34, 276).

(20) Cp. *chemin de traverse* « chemin plus direct que la grand'route » (dep. Fur 1690), saint. « chemin rural » [FEW 132, 223a].

« Il y a trois bonnes lieues de Belvès à Domme, et des plus difficiles, tant elles sont *hérissées de pierres* [FEW 3, 238a] »
(1782, *Arch. Gir.* 54, 144.)

On peut y ajouter *dodu* [« qui a de l'embonpoint » dep. 1596, FEW 3, 113], employé par Latapie métaphoriquement au sens de « difficile » (cp. *dick* en allemand) :

« je n'ai pu résister à l'envie d'aller à Cahors, qui n'est qu'à sept lieues, bien *dodues* à la vérité »
(1778 [de Libos à Cahors], *Arch. Gir.* 38, 378.)

Le seul adjectif à valeur positive qu'on relève, au moins au sens de « passable, assez bon », est l'adjectif *chrétien* (ce sens manque FEW 2, 654).

Nous comprenons que Latapie se plaint de l'*ennuyeuse tournée en zigzag*²¹; son cheval met 11 heures pour faire sept lieues :

« J'ai mis onze heures et demie à parcourir avec beaucoup de difficulté les sept lieues... Je permets d'y être fessé jusqu'au sang si l'on m'y trouve de ma vie pour faire route »
(1778, *Arch. Gir.* 38, 387).

Son cheval partageait probablement cet avis :

« Mon cheval a été vingt fois sur le point d'être précipité, et il en est revenu si boiteux qu'il a fallu le faire saigner et le médicamenter, ce qui m'arrêtera deux jours au moins, et je serai fort heureux si cette *escarre* [FEW 3, 345b] n'a pas d'autres suites »
(1778, *Arch. Gir.* 38, 387).

Au surplus, il fallait s'attendre à rencontrer des brigands et des voleurs, bien que Latapie en parle rarement :

« passage très dangereux dans la crue des eaux, et aussi par les mauvais coups qui s'y font quelquefois, les *voleurs* pouvant y attendre les passants sans être vus »
(1778 [de Montignac à Terrasson], *Arch. Gir.* 38, 432²²).

(21) « je suis parti pour continuer mon *ennuyeuse tournée en zigzag* » (1778, *Arch. Gir.* 38, 350); « ... une descente qui, avec ses *zigzags*, dure un quart de lieue » (1782, *Arch. Gir.* 54, 134). Cp. FEW 14, 662b; aucune des acceptations qu'on y donne ne convient ici.

(22) Cp. aussi « ... la forêt Barrade, *autrefois* si redoutable par les *assassinats* qui s'y commettaient » (1778 [à Jarripigé], *Arch. Gir.* 38, 440).

Pour toutes ces raisons, il était impossible de voyager la nuit :

« Ma grande précaution a toujours été de ne jamais voyager que de jour »

(1778, *Arch. Gir.* 38, 432).

Mais il lui est arrivé de s'égarer dans la forêt et d'être surpris par la nuit :

« Passé Manzac, nous nous sommes égarés dans la forêt; et il était nuit close que nous errions à l'aventure avec la douce espérance de passer la nuit à la belle étoile »

(1782, *Arch. Gir.* 54, 160).

Latapie se faisait accompagner par un garçon²³; il n'aimait pas les guides :

« Je me suis un peu égaré dans ma route, mais j'aime mieux courir ce risque que d'aller à pas lents en suivant des guides [FEW 17, 601b] »

(1778, *Arch. Gir.* 38, 448).

Par besoin d'indépendance il évite les obligations personnelles :

« Dom Malore ... voulait que je logeasse chez lui, mais je ne vais qu'aux auberges, pour maxime générale »

(1782, *Arch. Gir.* 54, 139).

« M. de Saint-Exupéry voulait absolument que je logeasse chez lui; je n'ai accepté que le dîner »

(1778, *Arch. Gir.* 38, 434).

« Quoique je n'aime pas trop à contracter ainsi des obligations²⁴, il m'a si fort pressé... »

(1778, *Arch. Gir.* 38, 374).

Il est même gêné par la nécessité d'avoir des égards pour sa famille :

« Je me serais arrêté à Ribérac sans ma cruelle famille »

(1782, *Arch. Gir.* 54, 182).

(23) « j'ai été obligé... d'arriver à pied avec Michel Dubernet, frère de Catherine, ma gouvernante. J'ai choisi ce garçon pour m'accompagner dans mon voyage » (1778, *Arch. Gir.* 38, 324). V. aussi 1789, *Arch. Gir.* 54, 171.

(24) Contracter (une obligation) manque FEW 2, 1120a.

Quant aux auberges, il n'est pas très exigeant ²⁵ :

« Il est vrai que je suis toujours content des *auberges* pourvu que le lit soit propre et le vin potable. Je ne puis en boire que très peu, mais ce peu est l'âme de mes repas. Le reste me touche peu »

(1778, *Arch. Gir.* 38, 409)

ce qui est bien exagéré puisque

« un morceau de *cochon confit* m'a fait dîner plus délicieusement que je ne l'ai fait cent fois à des repas somptueux »

(1782, *Arch. Gir.* 53, 146).

Il ne méprise pas non plus les *conserves fameuses* de Nérac

« Les *conserves* du sieur T., aubergiste à Nérac, sont devenues très fameuses. Ce sont des *pâtés de perdrix* ²⁶ confites dans du saindoux et garnies de truffes »

(1778, *Arch. Gir.* 38, 339),

et il est loin de refuser une invitation pour un dîner de gala ²⁷ :

« je n'ai accepté que le dîner. C'était aujourd'hui une espèce de *gala* où il n'y avait guère que des prêtres... »

(1778, *Arch. Gir.* 38, 434).

3. *Les cingles.*

Pendant sa tournée de 1778, Latapie fit connaissance des particularités du paysage limousin et périgourdin, en particulier des fameux *cingles*, sentiers rocheux et périlleux de la vallée de la Dordogne, des grottes et des gaz inflammables des marais de Trémolat et de Saint-Alvère.

Cingle est attesté dans le patois actuel (*single* « isthme rocheux, presque improductif et inaccessible, contourné par la Dordogne », FEW 2, 683b < *cingulum* « ceinture »), mais c'est Latapie qui nous

(25) Il se plaint, il est vrai, de l'augmentation des prix : « Les auberges deviennent d'une cherté horrible. A Marmande, 45 sous la *dinée* » (1778, *Arch. Gir.* 38, 357). Pour *dinée* f. v. FEW 3, 94b et note 6.

(26) Première date pour *pâté* « viande épicée cuite et conservée froide dans une terrine » (dep. Ac 1835, FEW 7, 745a).

(27) Cette attestation de *gala* « grande fête, repas de cérémonie » (fam., dep. Fév 1787, FEW 17, 481b) est la première en date. Cp. « *Dîner en gala* chez M. le baron de Labescot » (1782, *Arch. Gir.* 53, 137).

en fournit, dans une description pittoresque, une première attestation pour le passé; il a même reconnu la bonne étymologie du mot :

De Mauzac à Trémolat — « ... il faut passer par des sentiers fort dangereux, frayés à mi-côte et au bord de précipices escarpés dont le pied est baigné par la rivière. Si le cheval y faisait le moindre faux pas, on roulerait bien vite en bas, où l'on serait mis en pièces sur les rochers. Ces sentiers s'appellent *cingles* dans le pays. Il est visible que c'est une corruption de *cingulum*, *ceinture*, parce qu'ils suivent les contours de la rivière qui forme continuellement de grandes lignes courbes, et semblent embrasser les coteaux comme une ceinture »

(1778, *Arch. Gir.* 38, 405).

Latapie tâche de les éviter :

« Craignant donc de passer ces terribles *cingles*, j'ai préféré de traverser la Dordogne à Mauzac »

(ib. 406).

« ... pour abréger et éviter les *cingles* »

(ib. 407).

« Au lieu de suivre les rives droites (sic) de la Vézère pour arriver au Bugue par les *cingles*, un marchand périgourdin que j'ai rencontré m'a fait prendre la rive gauche »

(ib. 408).

Mais les *cingles* le « poursuivent » jusque vers la fin de son voyage :

« Massolie, bourg, est à trois quarts de lieue de Montanceix... On marche le long des coteaux, taillés un peu à l'étroit sur le bord de la rivière [Isle], et formant ainsi des espèces de *cingles* comme au Bugue... On trouve ensuite des *cingles*, mais fort courts »

(ib. 464).

« On arrive à Blaye ... par un *cingle* dangereux d'environ cent toises »

(ib. 502).

4. Les grottes.

La même région est connue pour ses grottes :

« Les montagnes des environs du Bugue sont curieuses par les *grottes naturelles* qui s'y trouvent en grand nombre » (1785, *Arch. Gir.* 35, 339).

« Le pays [autour du château de Cubzac à Bourg] est rempli de *grottes*²⁸; on en voit au milieu des champs qui servent de retraite et surtout de *caves où le vin doit se tenir très frais*. Il y en a beaucoup le long de la Dordogne »

(1778, *Arch. Gir.* 39, 499).

Les paysans s'en servaient donc comme de caves à vin, comparables au *chai* « magasin au ras du sol, tenant lieu de cave et qui sert surtout à emmagasiner le vin », attesté à Bayonne et à Bordeaux dès le XIII^e siècle (RLiR 20, 1956, p. 87). Les confiseurs en tiraient profit également, en vendant probablement leurs marchandises aux visiteurs :

« Le sieur Hubert, marchand *confiseur* du Bugue, sous la vigne duquel se trouve cette grotte, en a fait orner et clore l'entrée »

(1785 [Le Bugue], *Arch. Gir.* 35, 339).

Mais Latapie pense plutôt à leur utilisation industrielle²⁹ :

(28) Autres passages : « Les montagnes des environs du Bugue sont curieuses par les *grottes naturelles* qui y sont formées » (1778, [Le Bugue], *Arch. Gir.* 38, 411);

« ... j'ai eu... le chagrin d'imaginer que je ne verrais point la fameuse *grotte* [de Miremont] » (ib. 417);

« ... sur la montagne de Rochelibert, est une *grotte* remarquable par ses stalactites... Tous les environs de Terrasson offrent quantité de *grottes naturelles* » (ib. 435); « ... les eaux... sortent d'une *grotte* fort pittoresque [Sourzac sur l'Isle] » (ib. 465); « ... toutes ces *grottes*... dans le Périgord et ailleurs... ont été formées par des courants d'eau souterrains » (ib. 466); « ... quelques personnes... croient que toute la *croûte de la montagne* [entre les deux sens donnés par le FEW : *croûte* « couche extérieure solide qui s'attache à qch » dep. Fur 1690 et *croûte terrestre* « surface solidifiée du globe » dep. 1864], c'est-à-dire la ville de Domme, porte sur une suite de voûtes plus ou moins profondes. Ces *grottes* sont remplies de stalactites immenses » (1782 [Domme], *Arch. Gir.* 54, 146); « Cette *grotte* [le trou de la Cocagne] est *tapissée* de stalactites » (1785 [Le Bugue], *Arch. Gir.* 35, 339).

(29) En outre, Latapie est surtout attiré par la forme des minéraux dans les grottes. Ses descriptions mériteraient un chapitre à part, de même que ses observations concernant les coquillages. Nous citons un seul passage : « M. le chevalier de Verneuilh, qui réside à l'Isle, s'y est composé un beau *cabinet de coquilles*, dont presque toutes les pièces ont été recueillies à la Martinique où il a passé huit ans. On voit dans ce cabinet, le plus beau de la Guyenne en ce genre, divers morceaux très-rares, entr'autres *l'œil du diable*, qui ne se trouve dans aucune description connue » (1785 [Lisle], *Arch. Gir.* 35, 348); « un *œil du diable*, coquille que M. de Verneuilh n'a vue nulle part, ni dans les descriptions » (1778 [Lisle], *Arch. Gir.* 38, 461 [manque FEW 7, 315]).

« Au fond de la grotte les eaux forment une autre cascade, mais beaucoup moins considérable. Elles seraient excellentes pour une *papeterie* [!] »

(1778, *Arch. Gir.* 38, 465).

Il visite la plus belle grotte de la région, le *trou de la Cocagne* :

« La plus remarquable est celle qu'on appelle le *trou de la Cocagne* ³⁰, par la quantité de *piquenis* ³¹ qui y ont été donnés ³² »

(ib. 411).

Ces grottes étaient dangereuses pour des visiteurs non expérimentés :

« il y a un *trou* ³³ fameux dans le pays par la quantité de personnes qui y ont péri, les unes par accident, les autres volontairement : on l'appelle *trou de Proumeyssac*. Un seigneur de Limeuilh, du siècle dernier, fut précipité dans cet abyme par un de ses vassaux que sa barbarie avoit réduit au désespoir »

(1785 [Le Bugue], *Arch. Gir.* 35, 339).

De même, Latapie atteste le nom local ³⁴ de la grotte de Miremont, visitée par beaucoup d'étrangers ³⁵ :

(30) Sûrement d'après le *pays de cocagne*, d'origine incertaine (v. Bloch-Warburg 5, 1968; Tobler-Lommatzsch 2, 510).

(31) Frm. *piquenique* (dep. 1694) < *piquer* « piquer » + *nique* « chose sans valeur, moquerie », formation favorie à la rime. L'angl. *picnic* (dep. 1748) et l'all. *Picknick* (dep. 1753) sont empruntés au fr. (FEW 8, 462b et note 59).

(32) « La plus remarquable est celle qu'on appelle le *trou de la Cocagne*, par la grande quantité de *pique-niques* dont elle a été le *théâtre* » (1785 [Le Bugue], *Arch. Gir.* 35, 339); *théâtre* « lieu où se produit, se passe qch. » (dep. ca. 1470, FEW 13¹, 300b) est jugé de style noble vers 1780 (Brunot 6, 1048), FEW ib. note 6.

(33) Fr. *trou* « cavité, plus ou moins profonde dans la terre » (dep. Ac 1694), anc. béarn. *trauc* « caverne » (1583), etc. (FEW 132, 229b).

(34) Autres cas de noms locaux : « A une lieue de Nontron, au lieu appelé Saint-Estèphe, est un rocher immense posé sur un autre, tellement en équilibre que le moindre mouvement de la main le fait balancer. On l'appelle *Casse-noisette* » (1778, *Arch. Gir.* 38, 450). Frm. *casse-noisettes* dep. 1680, FEW 2, 1432 (manque comme nom de lieu chez Gröhler; Vincent; Longnon). — « un ruisseau appelé la Beuve, qui est si aride en été qu'on lui a donné l'épithète d'*escoute-pluie* » (1778 [Bazas], *Arch. Gir.* 38, 330). — Deux pyramides évoquent le souvenir de Rabelais : « Il n'y a pas longtemps que les deux pyramides appelées les *Culottes de Gargantua*, qui faisaient partie de ce château, se sont écroulées, parce que des fondeurs avaient calciné les pierres essentielles » (1778 [Casteljaloux], *Arch. Gir.* 38, 334).

(35) « Tous les étrangers que la *grotte* de Miremont fait passer au Bugue » (1778, *Arch. Gir.* 38, 409).

« ... la grotte de Miremont, appelée dans le pays la *grotte de Granville*, ou, pour dire le mot patois, le *Cros*³⁶ de *Granville* »

(1778, *Arch. Gir.* 38, 417).

La situation de la grotte est précisée en 1785 :

« Ces *cavernes* sont situées dans la paroisse de Rouffignac, terre de Miremont, vis-à-vis le château de Fleurac. On les appelle dans le pays le *Cros de Granville* »

(1785 [Le Bugue], *Arch. Gir.* 35, 339).

Les galeries souterraines sont désignées par *ramifications*, *embranchements* ou tout simplement par *branches* :

« [La grotte] forme des *ramifications*^{36a} à droite et à gauche »
(1778, *Arch. Gir.* 38, 465).

« Ce plan ... est cependant utile pour la parcourir, parce qu'il en désigne assez bien les principaux *embranchements*³⁷ [de la grotte] »

(1778, *Arch. Gir.* 38, 418).

« Les inégalités horribles de la *branche*³⁸ gauche [de la grotte] »

(1778, *Arch. Gir.* 38, 419).

Latapie nomme *anfractuosités* les sinuosités de ces *crevasses* :

« ... aussi avons-nous erré dans les tortueuses et horribles *anfractuosités*³⁹ d'une *crevasse*⁴⁰ »

(36) *Cros* < **krosu-* (gaul. ?), d'où fr. *creux*, anc. occ. *croza* f. « trou; grotte » (13^e-14^e s.); le m. est encore vivant dans les patois du Sud-Ouest : lim. *croz* « trou, fossé », blim. *srō* « creux », périg. *cró*, Périgueux *croz* « trou », St-Ybard *cro* « caverne » (gasc. *kr ü s*), de même le fém. : lim. *croza* « ravin », St-Ybard *croso*, périg. *croso* « carrière de terre », St-Pierre « excavation », Savignac *crojo*, Dord. LotG. *kr o ž o* « caverne », Agen *crózo* « grotte » (FEW 2, 1362b).

(36a) Cet emploi manque FEW 10, 49a.

(37) Sans déf. FEW 1, 497; dans les dict. du XVIII^e siècle (Enc; Trév 1771) seulement comme terme de charpenterie (à partir de Ac 1835 aussi en parlant de rues).

(38) Acception qui manque dans le FEW; les dict. du XVIII^e siècle (Ac; Trév.) donnent *branche* surtout comme expression de l'anatomie et de la généalogie (en tant que sens secondaires).

(39) Manque FEW 3, 680 sub *infringere*; *anfractuosité* dep. Balzac 1831, TLF 2, 988a.

(40) Cp. aun. saint. *crevasse* « trou », Oise « caverne dans un rocher » FEW 2, 1318a.

(1778, *Arch. Gir.* 38, 418⁴¹).

5. *Les gaz inflammables des marais de Trémolat et de Saint-Alvère.*

Les gaz inflammables des marais de Trémolat et de Saint-Alvère devaient intéresser tout particulièrement Latapie, qui avait étudié les sciences naturelles dans sa jeunesse. Il connaissait même les recherches spécialisées que Volta venait de terminer (1776-1777) et qui allaient devenir fondamentales pour l'invention et le développement de l'éclairage à gaz. Comme toujours il tient à vérifier lui-même le phénomène :

« Ce bourg [Trémolat] ... a dans son voisinage un petit ruisseau très-fameux en Périgord, par la propriété qu'ont ses eaux de s'enflammer à leur surface, lorsqu'on les trouble et qu'on y approche un petit faisceau de paille allumée. Ce furent des paysans qui s'aperçurent les premiers de ce *phénomène* [FEW 8, 347b], un soir qu'ils pêchoient au flambeau. (Voyez les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, année 1741, page 36). Je fis faire l'expérience de ce phénomène qui réussit très-bien »

(1785 [Trémolat], *Arch. Gir.* 35, 339).

Il constate le même phénomène à d'autres endroits :

« ... l'étang de Saint-Alvère était aussi très *inflammable* ⁴² »

(1778 [Saint-Alvère], *Arch. Gir.* 38, 415).

« ... au bord de la Dordogne, à une lieue de Saint-Cyprien, et près de la maison de M. Sentout de Salbourne, vis-à-vis Siorac, il a vu un lac dont le fond, lorsqu'il est agité, produit des *vapeurs inflammables* »

(1778, *Arch. Gir.* 38, 427).

(41) A Montignac il visite les souterrains de la ville : « Il y a des *souterrains* fort vastes, mais dont on ne peut voir qu'une partie » (1785, *Arch. Gir.* 35, 341) (« lieu ou passage sous la terre » dep. Fur 1701, FEW 12, 364b); à Sarlat il visite le puits fameux : « L'antique château de Fénelon est à une lieue et demie de Sarlat. On y voit un *puits* creusé dans le roc vif, et dont le diamètre et la profondeur sont très-célèbres en Périgord » (1785 [Sarlat], *Arch. Gir.* 35, 340).

(42) Première date; frm. *air inflammable* « gaz hydrogène » (dep. ca. 1780, FEW 4, 671b). Pour l'histoire du gaz hydrogène, v. surtout Henry-René d'Allemagne, *Histoire du luminaire depuis l'époque romaine jusqu'au XIX^e siècle*, Paris 1891, pp. 533-551 (*gaz inflammable* 1784, ib. 547; *air inflammable* 1787, ib. 548; *airs ou gaz inflammables* ib. 549).

Latapie explique le phénomène comme

« des *exhalaisons* [FEW 3, 293b] d'air subtil *phlogistique* ⁴³ »
(1778 [Trémolat], *Arch. Gir.* 38, 407).

Grâce à ses observations, Latapie se sent confirmé dans sa conviction qu'il s'agit d'un phénomène naturel explicable par la formation d'un gaz due à la nature du sol.

« Ces observations confirment mes conjectures sur l'universalité de cette *inflammabilité* [dep. 1641, FEW 4, 671b] dans les eaux à fond limoneux »

(1778 [Saint-Alvère], *Arch. Gir.* 38, 415).

L'explication en avait été donnée par Alexandre Volta (1745-1827), et Latapie est convaincu qu'elle est juste.

« Je suis persuadé que le phénomène de Trémolat doit être expliqué d'après les raisons déduites dans le traité de M. Alexandre Volta sur l'*air inflammable* ⁴² des marais »

(1778, *Arch. Gir.* 38, 406).

**

Ces quelques échantillons que nous dédions à la mémoire de Jean Séguy, suffisent, nous semble-t-il, pour montrer l'intérêt que les journaux de voyage d'un inspecteur des arts et manufactures à la veille de la Révolution présentent pour l'histoire à la fois culturelle et linguistique de la France, tout particulièrement de la France du Sud-Ouest à laquelle Jean Séguy a consacré tant d'années de sa vie sans ménager ses forces. Nous espérons pouvoir réunir un jour la totalité des observations de Latapie; nous sommes convaincus qu'elles méritent d'être tirées de l'oubli.

(43) *Frm. phlogistique* (dep. 1753, FEW 8, 393a [dep. 1747 d'après B1Wb5]; *air phlogistique* « hydrogène » (Fabroni 1780, Br 6, 226); comme adj. attesté seulement dep. 1810 (il s'agit donc d'une première date).

BIBLIOGRAPHIE

a) Œuvres de Latapie

1. *L'art de former les jardins modernes*, Paris 1771 (traduit de Whately), d'après Larousse du XIX^e siècle.
2. *Journal d'Italie* (octobre 1774); mentionné *Arch. Gir.* 54, 127.
3. Lat 1778 = *L'industrie et le commerce en Guienne sous le règne de Louis XVI*, Journal de tournée de François-de-Paule Latapie, inspecteur des manufactures, en 1778, *Arch. Gir.* 38, 321-509 (21 mars - 1^{er} juin 1778). C'est le premier journal de voyage et le plus intéressant (non destiné à la publication, v. nos remarques dans les *Mélanges Klemperer*, p. 64).
4. Lat 1872 = *L'industrie et le commerce en Guienne sous le règne de Louis XVI*, Journal de tournée de François-de-Paule Latapie, inspecteur de manufactures, en 1782 (sous-titre : Journal de ma seconde tournée générale dans les cinq élections de Bordeaux, Agen, Condom, Sarlat et Périgueux, qui forment mon département), *Arch. Gir.* 53, 133-168; 54, 125-170 (10 avril - 10 juillet 1782).
5. Lat 1789 = *L'industrie et le commerce en Guienne sous le règne de Louis XVI*, Journal de tournée de François-de-Paule Latapie, inspecteur des manufactures, en 1789, *Arch. Gir.* 54, 171-182 (22 avril - 9 mai 1789) (v. aussi *Arch. Gir.* 38, 321s.; *Arch. Gir.* 53, 133).
6. Lat Not = *Notice de la Généralité de Bordeaux* (cité aussi comme *Notice sur les arts et manufactures en Guienne*), ouvrage envoyé au conseil du commerce en 1785 par François-de-Paule Latapie, inspecteur des manufactures. Préface et extraits, communiqués et transcrits par M. Léon Cosme, *Arch. Gir.* 34, 251-288 (La *Notice* n'a jamais été imprimée; le ms. comprenait 334 pages; nous n'avons plus que la Préface, publiée *Arch. Gir.* 34, 254-262 (sigle : *Lat Not Préf*); le reste n'est connu qu'à travers un résumé, fait par Labcubée en 1804, et dont une partie est publiée dans *Arch. Gir.* 34, 263-288 (sigle : *Lat Not E 1*); nous mettons la date entre crochets puisque le texte n'est pas de Latapie lui-même. Une autre partie du Résumé de Laboubée est publiée dans *Arch. Gir.* 35, 314-352 (sigle : *Lat Not E 2*). La notice est fondée sur les journaux de voyage de 1778 et 1782, mais le style en est plus littéraire et moins personnel. V. aussi nos remarques dans les *Mélanges Klemperer*, p. 65.
7. Lat Not Préf. v. Lat Not.
8. Lat Not E 1 v. Lat Not.
9. Lat Not E 2 v. Lat Not.
10. Var Bord = « *Notice de la paroisse de La Brède* », publiée dans les *Variétés Bordeloises*, tome III, 1876, pp. 8-32. Le texte lui-même est de 1785 (il faisait partie de la *Notice de la Généralité de Bordeaux*). Lar 1873 le cite sous le titre de *Description de la commune de La Brède*, Bordeaux 1785.

11. *Hortus Burdigalensis ou Catalogue du jardin des plantes de Bordeaux*, Bordeaux 1784 (d'après Larousse du XIX^e s.).

b) *Travaux sur Latapie*

12. Léon Cosme a publié un bref article sur Latapie dans la *Revue Catholique de Bordeaux* 1889, pp. 553-562, mentionné dans *Arch. Gir.* 34, 252 (non consulté).
13. *Un voyage agricole en Guienne et dans le Bordelais en 1787*, par Auguste Petit-Lafitte, Bordeaux 1863, 46 p. (mentionné dans *Arch. Gir.* 5, *Bull. Bibl.* 114; non consulté).
14. Kurt Baldinger, « *Südwestfrankreich am Vorabend der Französischen Revolution* » (Reiseindrücke des Manufakturinspektors François-de-Paule Latapie), dans *Im Dienste der Sprache - Festschrift Victor Klemperer*, Halle (VEB Max Niemeyer Verlag) 1958, pp. 41-79 (La première partie, p. 41-47, qui sert d'introduction, est reprise ici en traduction française; l'article contient en outre les paragraphes *L'affaire ennuyeuse du bureau*, *Les sources d'information*, *La situation sociale* (la royauté; la noblesse; le clergé; les employés; les ouvriers; les paysans et la pauvreté; le travail des enfants; la position de la femme); *La situation juridique*. Aux pages 66-67, on trouve le plan général de la monographie que nous préparons sur Latapie).
15. Kurt Baldinger, « *Einige terminologische Auswirkungen des Aufschwungs der Industrie im 18. Jahrhundert in Frankreich* », dans *Alteuropa und die moderne Gesellschaft, Festschrift für Otto Brunner*, Göttingen (Vandenhoeck & Ruprecht) 1963, pp. 318-335 (concerne l'histoire des termes *industrie*, *manufacture*, *fabrique*, *fabriquer*, *usine*, *atelier*, *établissement*, que nous avons relevés dans les journaux de Latapie).
16. Kurt Baldinger, « *Zur Entwicklung der Tabakindustrie und ihrer Terminologie* », dans *Philologische Studien für Joseph M. Piel*, Heidelberg (Carl Winter Universitätsverlag) 1969, pp. 30-61 (concerne l'histoire de la terminologie de la culture du tabac, en partant des journaux de voyage de Latapie).

c) *Abréviations*

Arch. Gir. = *Archives historiques du département de la Gironde*, t. 1-58, et Nouv. Série, t. 1; Paris - Bordeaux 1859ss. (t. 34, 1899; 35, 1900; 38, 1903; 53-55, 1919-1924).

Br = F. Brunot, *Histoire de la langue française des origines à 1900*, Paris 1905ss.

Pour les autres sigles v. *Französisches Etymologisches Wörterbuch (FEW)* de Walther von Wartburg, 1928ss.; Beiheft, 2^e éd. Tübingen 1950 et Supplément 1957.

**LA CHANSON DE MALMARIÉE
DU MOYEN AGE A NOS JOURS.
ESSAI DE TYPOLOGIE DIACHRONIQUE ***

par Pierre BEC

A. Typologie

Nous avons défini ailleurs la chanson de malmariée comme un genre appartenant à la grande classe des monologues de femmes ¹. Elle s'inscrit donc bien dans ce Registre popularisant et archaïque, défini par A. Jeanroy et A. Schossig ², et dont certaines pièces seraient les seules à nous avoir conservé « intactes les habitudes de notre lyrique primitive ». C'est l'ensemble de ces pièces qui a reçu successivement les désignations à vrai dire peu pertinentes de *romances* (Bartsch) ³, de *sons d'amour* (Groeber), de *chansons à per-*

* Le contenu de cet article a été repris dans le chap. II de notre livre (cf. B. 3). Malheureusement, étant donné le retard de publication des présents « Mélanges », notre contribution paraît un an après le livre.

(1) Cf. notre article : *Le type lyrique des chansons de femme dans la poésie du moyen âge*, « Mélanges E.-R. Labande », Poitiers, 1974, pp. 13-23.

Dans le cas de la malmariée, ce monologue peut parfois s'accompagner de variantes formelles, avec comme cadre un certain *scénario*, dont on peut distinguer cinq types :

- a) Le poète entend les plaintes de la femme au sujet de son mari;
- b) Le poète assiste à une dispute entre la malmariée et son mari;
- c) Le poète assiste à la rencontre de la femme et de son ami; tous les deux échangent leurs pensées sur le mari :
- d) Le poète assiste à la rencontre de la femme et de son ami; tous les deux échangent leurs pensées sur le mari :
- d) Le poète lui-même console, ou essaie de consoler, la malmariée, dont il entend (ou provoque) les plaintes;
- e) Le poète assiste à la conversation de deux femmes qui se confient leurs plaintes (cf. G. Paris, *Journal des Savants*, 1891, pp. 682-3).

On voit que l'élément nouveau est la participation d'un narrateur (le « poète »), dont le rôle se borne généralement à introduire la situation et à déclencher le monologue.

(2) Cf. B. 9 et 15.

(3) En fait, la plupart des « romances » de Bartsch sont non seulement des chansons de femme mais des malmariées.

sonnages (G. Paris) et de *chansons dramatiques* (Jeanroy) ⁴. Parmi ces dernières, la malmariée est sans doute la plus caractéristique et la plus largement attestée; c'est, d'après Jeanroy, le son d'amour type, « le fond et l'origine de nos chansons dramatiques » ⁵. A vrai dire, comme nous le verrons, le problème est complexe et la question des origines et de l'actualisation textuelle (populaire/savante ?) a été particulièrement débattue.

En gros, le thème de la malmariée est celui d'une femme malheureuse en ménage et qui se plaint, soit de sa condition en soi, soit de son mari qu'elle méprise pour diverses raisons (en particulier parce qu'elle a été mariée contre son gré). De là à chercher des compensations avec un *ami*, ou à souhaiter sa venue à la première occasion, il n'y a qu'un pas qui est assez souvent franchi : nous retombons ainsi dans la chanson d'ami, que nous avons analysée ailleurs ¹, avec cette différence qu'il ne s'agit plus d'une jeune fille mais d'une femme mariée. C'est à partir de cette thématique fondamentale que se développeront les diverses variantes que nous étudierons ci-après, aussi bien médiévales que modernes.

La malmariée médiévale.

La malmariée médiévale, dont nous avons vu les rapports étroits avec la chanson d'ami, se situe en général dans le cadre de deux situations objectives différentes, mais qui n'ont guère d'incidences sur le plan lyrico-poétique. En effet, ou bien la malmariée possède déjà un ami, avec lequel elle trompe joyeusement son mari, ou bien elle ne l'a pas encore mais le souhaite au plus vite, en le parant par anticipation de toutes les qualités que n'a pas son époux. Dans les deux cas, le jeu lyrique (dramatique, pathétique et passionnée, ou ironique et enjoué) repose avant tout sur le contraste *mari / ami*, le premier ayant tous les défauts du monde (il est vilain, jaloux,

(4) L'adjectif *dramatique*, en effet, n'est pas pertinent — à notre sens — dans la mesure où il semble privilégier des éléments plus narratifs ou théâtraux que lyriques, et qui sont finalement étrangers à une définition fondamentale de ce registre. P. Zumthor avance une définition beaucoup plus souple en affirmant que « les variétés de discours poétique définies par leur thème seul [nos genres à pertinence thématique] sont généralement narratives et présentent comme telles une structure particulière... Deux d'entre elles, représentées par un petit nombre de poèmes, peuvent être considérées comme lyriques. L'énoncé y procède d'une 'je' qui est le seul sujet et prononce des paroles intransitives, contenant il est vrai diverses allusions à une situation typique, rejetée hors texte » (cf. B. 17, p. 263). Ces deux variétés sont l'aube et la chanson de malmariée. Nous y ajouterons la chanson d'ami et, marginalement, certaines chansons de croisade.

(5) Cf. B. 9, p. 85. Dans les motets rassemblés par Raynaud-Lavoix (cf. B. 12), on ne trouve pas moins de 33 malmariées.

vieux, méchant, violent, laid, avare, impuissant, etc.), tandis que l'ami (réel ou virtuel) est jeune, beau, courtois, aimable, ardent en amour, etc.⁶. Une troisième situation, en fait beaucoup plus rare, nous est offerte par la femme qui joue sans scrupules sur les deux tableaux, se donnant un jour à son ami, le lendemain à son mari⁷. Mais nous glissons là vers un autre type de chanson, celui de la *femme légère*, qui deviendra plus fréquent, à partir du XV^e siècle, dans la chanson folklorique, et qu'il convient de dissocier de celui de la malmariée. Il s'agit en effet, dans ce genre de pièces, de sensualité pour la sensualité, d'obscénité même, la plupart du temps sans rapport avec l'état de mariage⁸.

La malmariée moderne.

Les malmariées modernes, c'est-à-dire celles dont on a des attestations à partir du XV^e siècle⁹, ont en gros les mêmes structures que les malmariées médiévales. Elles reposent elles aussi sur le monologue d'une femme qui se plaint d'avoir été malmariée (généralement par son père et contre son gré) et qui cherche (ou non) un ami pour se consoler¹⁰. Dès le XV^e siècle, on trouve la formulation moderne dans le détail des motifs et en particulier des *incipit*. Certaines de ces pièces, en outre, se présentent elles-mêmes comme des chansons de malmariées :

Mon pere m'a donné mary;
Bien doy mauldire la journée,

(6) Pour la malmariée médiévale, cf. Jeanroy, *op. cit.*, pp. 91-95 et Dähne, B. 5, pp. 19-29. En voici quelques exemples, pris dans les textes que nous avons retenus pour notre *Lyrique française* (cf. B. 3) : pour l'ami réel, cf. n° 5, 6, 8, 10 et 11 (dans le n° 5, l'ami est *preu, vaillant, joli, deduisant, courtois, sage* et le mari est un *vilain au fol visage*); pour l'ami virtuel, cf. n° 7 et 9. Les pièces 8 et 9 se distinguent par la haine du mari, dont on souhaite la mort (refrain) :

*Pleüst a Dieu que chascune de nous
Tenist la piau de son mari jalous.*

(7) Cf. notre pièce n° 12 :

*Soufrés, mari, et si ne vous anuit :
Demain m'arés, et mes amis anuit...
La nuis est courte, aparmains me rarés,
Quant mes amis ara fait sen deduit.*

(8) Pour R. Dähne (*op. cit.*, p. 24), les deux genres sont complètement séparés et différents l'un de l'autre, aussi bien pour ce qui est de leur origine que de l'esprit de leur contenu : cette divergence étant particulièrement remarquable aux XVI^e/XVII^e siècles. On ne saurait donc considérer comme une malmariée la chanson (début du XVII^e s.), donnée comme telle par Parducci, de la *Belle boulangère* (Cf. B. 11, p. 291), et dont voici deux strophes : *La belle boulangère / A presté son devant, / Avec une lingère, / Pour avoir de l'argent. // Tous les jours ma voisine, / La femme d'un masson, / S'en va voir sa cousine, / Pour branler le fesson. /*

Roussignolet du bois joly,
Puisque je suis mal mariee. (XV^e s.).

Ou bien :

Las, je suis mal mariee,
Et j'ai bel amy par amour (11).

Ou encore :

Mon pere my maria
Ung petit devant le jour,
A un villain my donna,
Qui ne sçait bien ne honnour...

La premiere nuictee
Que je fus couchee o luy,
Gueres ne m'a prisee,
Au lict s'est endormi...

Je suis desliberee
De faire ung aultre amy
De qui seray aymee
Mieulx que ne suis de luy... (12)

Le thème du vieillard impuissant (ou du vilain) est, on le voit, attesté très tôt, et on peut le suivre aisément du XV^e siècle à nos jours :

Dès la premiere nuictee
Que son chose j'apperçeu
Las ! je suis mal mariee. (Recueil de 1608).

Mon pere m'a marié' si mal,
A un vieillard il me donna (1724) (13)

Les exemples modernes abondent :

Mon pèr' m'a mariée
A l'âge de quinze ans;
Il m'a donné un homme
De quatre-vingt-dix ans;

(9) C'est au XV^e siècle « qu'achève de s'élaborer le thème de la maumariée...; les maumariées du XV^e ou du XVI^e siècle semblent souvent sorties d'une main plus ou moins savante, mais leur succès, qui fut dès lors très vif, les fit connaître et accepter du peuple et ce genre de chansons est resté jusqu'à nos jours des mieux représentés et des plus représentatifs du folklore français (cf. Davenson, *Le livre des chansons...*, Neuchâtel, 1946, p. 374). Cf. aussi Parducci, *op. cit.*, p. 287, et *infra*.

(10) Pour la présence ou non de l'ami dans les malmariées modernes, cf. *infra*.

(11) Pour les références, cf. Dähne, *op. cit.*, p. 19.

(12) Cf. Gérold, B. 7, p. 18. La pièce a en outre un refrain post-strophique : *Ne l'oseray je dire, / Se j'ayme par amour ? / Ne l'oseray je dire.*

(13) Cf. Dähne, *op. cit.*, p. 19.

Et moi, pauvre fillette,
Comment passer mon temps ?

La premier' nuit d'mes noces,
Avec lui j'ai couché,
Il me tourna l'épaule
Puis après s'endormit...

Mon père m'a mariée
A un ort vieillard jaloux,
Le plus laid de cette ville
Et le plus malgracieux
Qui ne sait, qui ne veut,
Qui ne peut faire la chosette...

Pour le thème du vieillard jaloux et désagréable (qui tousse, qui ronfle, qui pince, qui mord, etc), cf. Lambert, b. 9, II, pp. 296-7 :

N'ai pas escotat mon paire,
Maridada ieu me soi,
Paura malurosa !
Amb un vielhardàs jalós
Que tota la nueit ronca.

Me peciga, me mossega,
Me dona de còps de pè...

Et les menaces (souvent suivies d'effets) de nos malmariées modernes à l'encontre de leur mari ne sont pas moins haineuses que celles de leurs aînées médiévales :

Lo prendrem pel suc del cap,
Lo ficarem defòra...

Los ficarem dins un potz
'Quelas barbas grisas...

Me'n vau ben faire mon liech;
De mon costat de plomas,

E dau costat de mon vielhard,
Una pèira ben dura.

Apuei lo ser, en se coijant,
Sa tèsta s'es fenduda (15).

On pourrait multiplier les exemples d'analogie à travers le temps. Mais se pose néanmoins le problème de la continuité (ou non) du moyen âge jusqu'à nos jours. Nous le discuterons un peu plus loin.

(14) Cf. Rolland, B. 13, I, pp. 82-88 et II, p. 75.

(15) Cf. Lambert, B. 10, 11, p. 299.

Un incontestable élément de continuité est de toute façon la présence constante de trois (ou plus tard de deux) personnages, dont la psychologie et la situation fonctionnelle sont restées immuables : d'abord, le personnage fondamental, la femme, qui est le sujet du monologue, et de deux personnages antithétiques mais tous deux, dans la très grande majorité des cas, rejetés dans les coulisses ¹⁶ : le mari et l'ami, l'un négatif, l'autre positif ¹⁷. Le mari, toujours péjorativisé, l'est plutôt socialement au moyen âge et jusqu'au XV^e siècle : c'est avant tout un *vilain*. A partir du XV^e siècle, la dissension recoupe plus généralement la coupure entre classes d'âge : la femme est toute jeune, le mari est qualifié de *vieillard* ¹⁸. Enfin, reste l'ami, dont la fonction est particulièrement importante au moyen âge, puisqu'il apparaît dans *toutes* les chansons de malmariée, même dans les types un peu marginaux (dialogue entre le mari et la femme, ou entre deux femmes, dialogue entre l'ami et la femme, entre le poète et la femme, etc.). En revanche, il a tendance à disparaître dès le XV^e siècle et son rôle est aujourd'hui considérablement diminué ¹⁹. A telle enseigne que ce type de chanson, qui renverse un peu le rôle de la femme (de maîtresse de la situation qu'elle était elle en devient victime), s'achemine vers un type nouveau : celui de la *misère en ménage*, dont nous dirons un mot plus loin ²⁰.

Les variantes typologiques de la malmariée.

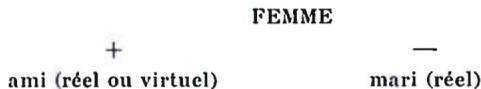
Une première division, en deux groupes, de toute la masse textuelle, a été proposée par R. Dähne (b. 4, pp. 21-22) qui distingue :

1. les chansons de contenu joyeux (avec le sous-ensemble des chansons grotesques);

2. les chansons de contenu sérieux (avec principalement le thème de la *misère en ménage* ou de l'*épouse douloureuse*). Cette répartition dichotomique, qui n'est qu'un premier niveau de classement, est

(16) Il y a quelques exemples (rarissimes) où le mari intervient et prend part au dialogue : par exemple, le n° 8 de Parducci.

(17) On peut donc représenter comme suit la malmariée médiévale :



(18) Cf. Dähne, *op. cit.*, p. 47 et pp. 190-1.

(19) Cf. Dähne, p. 182.

(20) L'ami reparait toutefois sous la forme d'un groupe de jeunes gens, de jeunes officiers ou gentilshommes, etc., que la malmariée regarde avec nostalgie.

évidemment insuffisante dès qu'il s'agit de tenter une approche typologique plus fine. Car il en faut parfois très peu pour qu'un même type thématique passe du grave à l'enjoué, du dramatique au ridicule, du pathétique au gaillard et même à l'obscène ²¹.

En éliminant du groupe les chansons de la *femme légère*, pour les raisons plus haut indiquées, nous distinguerons donc six variantes typologiques essentielles, dont le plus grand nombre est attesté dès l'époque médiévale :

1. La *mal mariée virtuelle* est une variante fréquente. Elle met en scène une jeune fille, promise contre son gré à un mari déjà haï. Les motifs et la formulation en sont très voisins, avec la seule différence qu'ils sont projetés dans le futur ²².

2. La *chanson de nonne* met en scène une nonnette, cloîtrée malgré elle, et qui se lamente sur sa situation, appelant parfois de toutes ses forces l'ami qui viendra la délivrer. Ce type, qui devait être fréquent dans tout le moyen âge (on en a des exemples depuis le XIII^e siècle jusqu'à Eustache Deschamps), a laissé des traces dans les divers recueils de chansons et, aujourd'hui encore, dans la tradition orale. Il se rattacherait peut-être, d'après Jeanroy, au thème des parents qui font obstacle au mariage de la jeune fille : « la dernière ressource des parents, excédés de prières qu'ils ne veulent pas ou ne peuvent pas satisfaire, est d'abriter derrière une grille de couvent la vertu de leur fille » ²³. Mais il est plus probable que « le fond de la chanson de nonne devait être, à l'origine, la plainte de la fille cloîtrée malgré elle ». On a en effet, fondamentalement, une situation psychologique très voisine de celle de la mal mariée : celle, dans les deux cas, d'une jeune femme qui se lamente mais aussi se révolte contre les contraintes extérieures, sociales (mari) ou religieuses (cloître), et aspire à sa libération; le libérateur pouvant être, de part et d'autre, l'ami (réel ou virtuel). Ce type de chanson peut osciller entre la parodie ironique et la variante

(21) Pour prendre un exemple ethno-musicologique, on peut citer ici la chanson occitane, si répandue, du *Boièr*, dont le thème général est le retour chez lui du laboureur, mais qui connaît à peu près toutes les variations auxquelles nous venons de faire allusion. Nous verrons ci-après que la *chanson de nonne* peut aussi bien être une parodie plaisante qu'une variante sérieuse de la mal mariée.

(22) Pour des exemples du XV^e-XVI^e siècles, cf. Parducci, *op. cit.*, n° 1 et 6 (misère en ménage), 5 (rare : la jeune fille demande un vieux mari à son père : il la nourrira et gardera la maison pendant qu'elle fera l'amour avec un jeune), 7 (la jeune fille souhaite un ami de préférence à un mauvais mari). Cf. aussi Dähne, *op. cit.*, pp. 22-23.

(23) Cf. Jeanroy, *op. cit.*, p. 189.

grave²⁴. Il est toutefois différent de celui de la *blessée d'amour* qui se rend volontairement au couvent pour y cacher sa peine, et dont le spécimen le plus ancien est sans doute la chanson de toile de *Bele Doete* :

Por vostre amor vestirai je la haire,
Ne sor mon cors n'avra pelice vaire...
Por vos devenrai nonne en l'eglyse saint Pol (25).

3. *La misère en ménage* est une variante de la malmariée dans laquelle l'ami (réel ou virtuel) ne joue pas son rôle d'exutoire au désespoir de la jeune femme. Le ton est donc en général beaucoup plus grave, la thématique plus réaliste : la femme se plaint de ses peines pour l'entretien du ménage et l'éducation de ses enfants, de la perte de sa jeunesse et de l'heureux temps où elle était jeune fille, de sa misère matérielle, des mauvais traitements de son mari qui boie et joue et parfois la trompe²⁶. Le mari n'est donc plus seulement le vilain, le vieillard ou le jaloux traditionnel (qui servait de repoussoir à l'ami) : il est l'objet de griefs réels et motivés :

Il m' laisse à la maison,
Sans pain et sans farine;
Point d'argent pour en acheter :

(24) Comme parodie légère, voire égrillarde, on peut citer la pièce n° 16bis de notre *Lyrique*, en forme de pastourelle, où le chevalier est un moine et la pastoure une nonnette. C'est en l'entendant chanter un refrain sans doute emprunté à une chanson de nonne que le moine se décide à la consoler d'une manière très réaliste. Comme exemple plus typique, citons notre pièce n° 15, où la nonnette est effectivement délivrée par son ami qui a entendu sa plainte :

<i>Quant ces amis ot</i>	<i>la parolle oïe,</i>
<i>De joie tressaut,</i>	<i>li cuers li fremie,</i>
<i>Et vint a la porte</i>	<i>de celle abaïe :</i>
<i>Si en getait fors</i>	<i>sa douce amiète.</i>

Comme exemple moderne (piémontais) de nonne malgré elle délivrée par son ami, cf. Sinnigaglia, B. 16, n° 14. Parfois, la jeune fille se rebelle contre sa mère pour ne pas entrer au couvent :

Point de couvent je ne veux, ma mère,
Point de couvent, je ne veux, maman. (cf. Rolland, B. 13, I, p. 55).
No quiero ser monja, no,
Que niña namoradica so. (*villancico* : cf. B. 14, p. 77).

(25) Voici quelques exemples modernes (cf. Jeanroy, *op. cit.*, pp. 191-92) :
M'en vois rendre nonette, hélas, en un petit couvent.
Puisque d'autre que moy vous êtes amoureux, — m'amour —
Qui fait qu'en grand esmoy — hélas ! — mon cœur soit langoureux. (1555)
Je ne m'y marierai jamais, je serai religieuse (1602)
Je me rendrai capuchine, capuchine en un couvent...
Mon Dieu, s'il se pouvait faire que tous deux ensemblement
Fussions dans un monastère pour y passer notre temps ! (1614)

(26) Cf. Dähne, *op. cit.*, pp. 155-6.

Ça faisait triste mine !
Il m'laisse à la maison
Avec tous ces marmaillons (27).

Le père est au cabaret
Qui mèn' mauvaise vie.
La femme est à la maison
Qui pleure et qui gémit... (27)

...Dès la première année,
M'y voilà, m'y voilà,
Dès la seconde année
Deux enfants sur les bras :
I voudrais bé sans doute
Pouvoir y rester là.

Dès la troisième année
Trois enfants sur les bras,
Faut aller faire métives
Dans les champs éloignés :
I voudrais bé sans doute
N'être pas mariée...

Autrefois i étais fille,
I avais les cheveux lissés,
A présent qu'i sai femme
Sai toute ébouriffée :
I voudrais bé sans doute
N'être pas mariée (27).

Doit-on considérer la chanson de la misère en ménage comme plus authentiquement *populaire* que celle de la malmariée proprement dite : la présence de l'ami et d'un amour adultère introduisant malgré tout dans cette dernière une dimension qui a pu y rencontrer des influences courtoises et aristocratisantes ? La première au contraire paraissant plus imbriquée dans le réalisme de situations plus concrètes et plus populaires ? Peut-être, mais nullement, comme le suggère Jeanroy, parce que « le mariage lui-même est respecté dans les chansons vraiment populaires », et qu'il « est même considéré sous l'aspect le plus austère, le plus triste »²⁸. En fait, nous avons dans les deux cas deux variantes diversement actualisées d'un thème vraisemblablement archaïsant et lié au rituel du mariage²⁹. Une coupe chronologique trop abrupte entre les deux gen-

(27) Cf. Dähne, pp. 157 et 158. Le troisième exemple est une chanson traditionnelle du Bocage vendéen (collecte Michel Valière).

(28) Cf. Jeanroy, *op. cit.*, p. 154.

(29) Cf. Jeanroy, p. 154 : « Il y a dans toutes les parties de la France des chansons que les compagnes de la mariée viennent lui chanter avant le repas de noces, avec un recueillement presque religieux, et qui, faisant partie en quelque sorte du rituel du mariage, sont précisément transmises de génération en génération... on y retrace aux jeunes épouses les devoirs qu'elles assument, les charges, les tristesses de la vie où elles entrent... ».

res (la misère en ménage étant *plus récente* que la malmariée) ne doit même être envisagée qu'avec prudence; car si l'on n'a guère d'exemples probants avant le XV^e siècle³⁰, il semble bien, d'après des allusions contenues dans d'autres pièces, que les divers motifs qui justifient la plainte de l'épouse malheureuse (en particulier la perte de sa jeunesse et ses difficultés matérielles) soient attestés à date ancienne et nous permettent de remonter au moins jusqu'au XIV^e et même XIII^e siècles³¹.

Venons-en maintenant aux variantes plaisantes ou grotesques. Nous en distinguerons trois : la *mariée ridicule*, le *petit mari* (variantes un peu marginales il est vrai), et surtout la chanson du *malmarié*. Nous passerons rapidement sur les deux premières qui ne semblent pas attestées au moyen âge.

4. *La mariée ridicule*. Ici, ce n'est pas le mari qui est ridiculisé, mais la fille à marier : « celle, par exemple, qui est trop âpre à la poursuite d'un époux, celle qui, faute de prétendants, est à la veille de coiffer sainte Catherine », l'aînée qui enrage de voir sa cadette pourvue avant elle, la mijaurée aux prétentions excessives, la fille trop positive qui préfère à un amoureux jeune, mais pauvre, un vieux richard, et qui s'en repentira bien vite »³².

5. *Le petit mari*. Ce type de chanson est généralement considéré comme une variante (grotesque) de la malmariée. La femme en effet est bien une malmariée, mais les griefs qu'elle nourrit à l'égard de son mari se résument en une accusation permanente contre sa ridicule petite taille. Après les aventures les plus burlesques, le pauvre mari finit par être la propre victime de sa fragilité. Il est mangé par une souris ou il meurt étouffé dans la paille du lit : ce dont sa femme se réjouit sans scrupules (*Non, de mes jours, je n'ai tant ri*). Le thème du petit mari, dont on a de nombreuses variantes en France, françaises ou occitanes, et en Italie du Nord³³, n'apparaît pas toutefois dans les recueils avant 1724. Mais il est probable qu'il est beaucoup plus ancien³⁴.

(30) Pour deux exemples de cette époque, cf. Parducci, *op. cit.*, n° 1 et 6.

(31) Cf. Dähne, *op. cit.*, p. 195.

(32) Cf. Jeanroy, *op. cit.*, p. 154.

(33) Cf. Rolland, *op. cit.*, I, pp. 65-70; Lambert, B. 10,11, pp. 289-89; Arnaudin, B. 1, I, pp. 266-269, 273-279; Sinigaglia, *op. cit.*, pp. 11-17.

(34) La première allusion à ce type de chanson remonte au *Roman Comique* (1651) de Scarron, qui la donne (mais c'est sans doute une galéjade) comme déjà ancienne de sept ou huit cents ans ! (cf. Coirault, B. 4, II, p. 323).

6. *Le malmarié*. Ce type de chanson, assez rare, nous fait assister au renversement des situations. C'est le mari cette fois qui se plaint, dans un monologue, des mauvais traitements et des infidélités de son épouse, soit avec le valet de la maison, soit avec le propre cousin de sa femme, soit avec le curé. On voit qu'on glisse là vers un genre facétieux ou même franchement égrillard qui rejoint aussi, par certains côtés, la chanson de la *femme légère*³⁵. En voici quelques exemple (oïl et oc) :

Savez-vous comment qu' je mange
 Quand qu' je mange à la maison ?
 Je mange que des pataches,
 Pauver gens, c'est pas bé bon;
 J'avons ben d' la boune viande
 Et dau poulet;
 Mais c'est per nout' p'tit femm'
 Et son sacré vâlet³⁶.

Quand j'étais chez mon père
 Garçon à marier,
 Je n'avais rien à faire
 Qu'une femme à chercher...

Je n'avais rien à faire
 Qu'une femme à chercher.
 À présent j'en ai une
 Qui me fait enrager...³⁷

Cresiá de faire una fortuna
 Lo jorn que me soi maridat,
 Aquó's estat ma desfortuna
 Amb la femna qu'ai atrapat.
 La preniá que per amoreta,
 N'era polida coma lo jorn
 E per ieu n'a pas ges d'amor,
 Es feita un pauc trop cigoleta :
 Soi mau maridat, es la veritat³⁸.

Enfin, une dernière variante nous est offerte par les *chansons de vieille*, dont les exemples abondent. Une vieille femme (généralement de 80 à 90 ans, parfois boîteuse) cherche à attirer, par ses richesses, un jeune galant qu'elle rencontre à un bal. Le jeune homme finit par se laisser tenter et le mariage est célébré. Mais la vieille meurt quelques jours après, laissant toute sa fortune à son mari qui, dès le samedi suivant, se remarie avec une toute jeune (la plupart du

(35) Cf. Dähne, *op. cit.*, p. 28.

(36) Cf. F. Simon, *Chansons popul. de l'Anjou*, Angers, 1926, p. 359.

(37) Cf. Rolland, *op. cit.*, II, p. 68 et 64-70.

(38) Cf. V. d'Indy, *Six chansons anciennes du Vivarais*, « Au Pigeonnier », 1926.

temps quinze ans) ³⁹. Ainsi, le jeu contrasté traditionnel (jeune femme / vieillard) est ici renversé. Ce type de chanson est ancien, peut-être aussi ancien que la chanson de malmariée. On en trouve un exemple du XV^e-XVI^e siècle qui présente avec les chansons de tradition orale d'extraordinaires ressemblances :

A Paris est une vieille quy a bien quatre vingtz ans.
Elle se chet acoutrer comme une fille de quinze ans.
Le cœur luy va, gay, gay, le cœur luy va tant gaiement.
Elle se chet acoutrer comme une fille de quinze ans.
Dont s'en va a la danse, au plus beau gallant se prend.
Le cœur luy va... ⁴⁰.

Enfin, nous ne saurions achever ce bref examen des variantes typologiques de la malmariée sans montrer comment sa thématique a pu même gagner certaines chansons de danse comme les *chansons de neuf*, si spécifiques de la Gascogne ⁴¹. Neuf commères, en effet, malmariées, se réunissent et dansent en manifestant collectivement la haine de leur mari respectif. C'est une ronde énumérative, de neuf à un, et chaque fois une femme sort de la ronde :

Naus comairs qui nosautis em,
Tant mau maridadas em !
Tant mau maridadas !
Se'n ditz ua de las nau :
— Se lo mon òmi èra un brau ⁴²
Se'u mingerem bien totas nau,
Se'u mingerem bien totas !

A la fin de la ronde la dernière, restée seule, chante :

Sola de comairs jo'n sui,
Tant mau maridada sui !
Tant mau maridada !
Se'n dic jo la comair sola :
— Se lo mon òmi èra ua pola
Me la mingi tota sola,
Me la mingi tota. ⁴³

(39) Cf. Arnaudin, *op. cit.*, I, pp. 394-403.

(40) Cf. Parducci, *op. cit.*, pp. 309-310. Un exemple, moins significatif mais plus ancien (XIII^e s.), nous est offert par le texte de la voix aiguë d'un motet : au thème de la vieille qui prend jeune mari ne superpose en outre le thème, également traditionnel, de l'abandonnée qui assiste, la mort dans l'âme, aux noces de son mari infidèle :

*A la vile une vieille a
Qui prent mari,
Cui amie as noces va
Grant route od li.
Oiant tuz ceus qui sunt la
Commença a haut cri :
« Je vois as noces mon ami;
Pluz dolante de moi n'i va ! »*

(cf. Jeanroy, *op. cit.*, pp. 213-14 et Raynaud-Lavoix, B. 12, II, pp. 53-54)

Les interférences registrales de la malmariée médiévale.

Après cette rapide incursion dans le domaine de la chanson traditionnelle, nous avons pu suivre la thématique de base et les variantes jusqu'à une date relativement ancienne (XV^e siècle et parfois plus haut), revenons à la malmariée médiévale. Une autre preuve de sa popularité et de la vulgarisation de ses données, c'est que son thème fondamental s'est littéralement infiltré, dans une mesure plus ou moins grande, dans la plupart des autres genres, aussi bien les genres à pertinence thématique (*aube, chanson de toile, pastourelle*) que les genres à pertinence lyrico-formelle (*rotrouenge, motet, rondet de carole, virelai, estampie*)⁴⁴. La *canço* troubadouresque elle-même⁴⁵ et la littérature narrative⁴⁶ en montrent parfois

(41) Nous verrons que la malmariée médiévale sert également de support thématique à divers genres lyrico-chorégraphiques comme la *ballette*, le *vireli*, le *rondet de carole* et *l'estampie*.

(42) L'objet « comestible » qui symbolise le mari change à chaque nombre, puisqu'il s'agit de trouver un mot qui assone chaque fois avec *ueit, sèt, sheis, cinc, quate, tres, duas*. On a par, exemple : *un biscueit* (un biscuit), *un vetèth* (un veau), *un peish* (un poisson), *un lapin, ua vaca* (une vache), *un pan fresc* (un pain frais), *ua grua* (une grue).

(43) Cf. Arnaudin, *op. cit.*, I, pp. 113-15. Trad. : « Neuf commères que nous sommes, / Si mal mariées nous sommes ! / Si mal mariées ! / Une des neuf dit : / — Si mon mari était un taurillon, / Nous le mangerions bien toutes les neuf, / Nous le mangerions bien toutes. // Seule en fait de commères je suis, / Si mal mariée je suis ! / Si mal mariée ! / Je dis, moi, la commère seule : / — Si mon mari était une poule, / Je la mangerais toute seule, / Je la mangerais toute.

(44) Pour les interférences avec l'aube, citons la pièce de Cadenet : *S'anc fui belha ni prezada*; avec la chanson de toile, cf. Dähne, *op. cit.*, pp. 16-17 (il y a trois ch. de toile qui sont « contaminées »); avec la pastourelle, cf. Jeanroy, *op. cit.*, pp. 91-92. Pour l'insertion du thème dans le moule formel de la rotrouenge, du motet, du rondet de carole, de la ballette, de l'estampie, nous renvoyons aux exemples donnés dans notre *Lyrique française* (B. 3).

(45) Pour la *canço*, cf. Jausbert de Pucibot, éd. W.P. Shepard, C.F.M.A., n° 9 et la pièce de Moniot d'Arras : *Amors le fait renvoisier et chanter* (Jeanroy, *op. cit.*, pp. 496-98). Un exemple encore plus significatif est la « chanson de femme » de la Comtesse de Dia, où une strophe entière est une véritable chanson de malmariée :

*...Bels amics, avinens e bos,
Quora.us tenrai en mon poder,
E que jagues ab vos un ser,
E que.us des un bais amoros —
Sapchatz gran talen n'auria
Que.us tengues en loc del marit,
Ab so que m'aguessatz plevit
De far tot so qu'ieu volria.*

(Bel ami, charmant et courtois, / Quand vous tiendrai-je en mon pouvoir ? / Couchée un soir auprès de vous / Pour vous donner baiser d'amour. / Sachez quel est mon grand désir : / Vous tenir au lieu du mari / Si seulement m'eussiez promis / De faire tout pour mon plaisir.)

(46) Par exemple, le lai de *Yonec* de Marie de France (v. 67-104).

des traces. Certes, beaucoup des textes attestés témoignent d'une facture plus ou moins savante, mais Jeanroy va beaucoup trop loin lorsqu'il parle de « spécimens extrêmement peu nombreux et dus sans doute à la fantaisie de quelques poètes s'exerçant sur des genres à peu près disparus à leur époque ». Il ne s'agit pas, encore une fois, d'une ligne de clivage *chronologique*, c'est-à-dire d'une poésie « primitive » qui serait morte en laissant quelques survivances; nous parlerons plus volontiers d'*interférences registrales* : entre un Registre *aristocratisant*, qui prend son bien où il le trouve, et un Registre *popularisant*, non pas réduit, dès le XIII^e siècle., à des survivances, mais largement contemporain ⁴⁷. Ce Registre ayant été essentiellement oralisant (comme aujourd'hui encore), il est tout à fait normal que son actualisation textuelle en soit réduite aux seuls emprunts que lui a faits la tradition savante ou mi-savante (refrains en particulier), tradition qui apparaît à peu près seule dans les manuscrits. Ce n'est qu'à partir du XV^e siècle, nous l'avons vu, que se constituent de véritables recueils (lettrés) de pièces oralisantes. Ce décalage chronologique explique à notre sens bien des erreurs de perspective.

B. Les origines et la continuité

1. *Chronologie et localisation du genre.*

Dans leur forme attestée, les malmariées médiévales sont relativement récentes, la majorité des pièces datant du XIII^e siècle. En général, elles semblent plus modernes que beaucoup de pastourelles, si l'on se fonde par exemple sur l'assonance, qui n'y apparaît que très rarement, alors qu'elle est très fréquente dans les pastourelles ⁴⁸. En outre, quand elles sont l'œuvre de poètes connus (ce qui est très rare, la plupart des pièces étant anonymes), il s'agit presque toujours de poètes bourgeois du XIII^e siècle (Richard de Semeli, Guillaume le Vinier). Enfin, la manière de pourvoir les chansons de refrains empruntés à un répertoire popularisant (en particulier aux chansons de danse, est surtout propre au XIII^e siècle. Nous répétons, *dans leur forme attestée* : car la forte concentration chronologique (par rapport au XII^e siècle cela s'entend) de leurs attesta-

(47) Pour les notions de Registres et d'*interférences registrales*, cf. notre article : *Genres et registres dans la lyrique médiévale des XII^e et XIII^e siècles. Essai de classement typologique*, « Rev. Ling. Rom. », n° 149-150-151-152, 1974, pp. 26-39.

(48) Cf. Jeanroy, *op. cit.*, p. 9.

tions au XIII^e siècle est celle de la plupart des genres popularisants. La malmariée n'est donc pas un cas particulier. Ce qui la distingue au contraire de certains des autres genres de ce registre, qui n'ont vécu qu'avec le siècle (chanson de toile par exemple), c'est sa présence effective à chaque siècle, depuis le XIII^e jusqu'à nos jours. Elle est avec la pastourelle le genre médiéval⁴⁹ qui, sous une forme ou sous une autre, a le plus proliféré.

Pour ce qui est de sa localisation géographique — et contrairement à ce qui a lieu pour l'aube, la pastourelle et la chanson d'ami —, elle concerne presque exclusivement la France (nord et sud) et l'Italie, avec une typologie du genre très semblable dans les deux pays⁵⁰. Pour Jeanroy, l'hypothèse d'une imitation de la poésie française est d'ailleurs fortement probable : ce qui ne veut pas dire, à notre sens, que le thème profond n'ait pas été également indigène en Italie⁵¹. Autre fait remarquable : l'Occitanie médiévale ne nous laisse que très peu d'exemples de malmariée, alors que les attestations modernes sont aussi fréquentes que dans le domaine d'oïl. Jeanroy (*op. cit.*, p. 86) ne cite que deux pièces : la ballade bien connue *Coindeta sui si cum n'ai greu cossire*, et *Quant lo gilos er fora* (cf. Appel, *Chrest.*, p. 85). A ces deux pièces on peut ajouter : *Una donna ai auzit* (Mahn, *Gedichte*, n° 367), *Can se reconian auzeus* (Mahn, *Ged.*, n° 728) et l'aube, à laquelle nous avons déjà fait allusion, *S'anc fui belha ni prezada*. Il faut citer enfin la *canço* de la comtesse de Die, dont nous avons montré plus haut qu'elle reproduisait visiblement une thématique de malmariée. Quant à la célèbre ronde *A l'entrada del temps clar* qui, si elle « n'est pas exactement une chanson de malmariée, suppose une atmosphère poétique fort analogue à celle où se meuvent les pièces françaises » (Jeanroy), nous préférons la considérer comme une *ronde du jaloux*, liée aux fêtes de mai, et dont on a au moins deux autres exemples médiévaux⁵², à côté d'attestations assez nombreuses dans la chanson populaire. C'est peu de chose, on le voit ; mais cela ne saurait nous

(49) Nous voulons dire un genre dont les premières attestations remontent au moyen âge (en l'occurrence le XIII^e s.) : ce qui n'est évidemment pas un postulat génétique.

(50) Pour des exemples italiens, cf. Jeanroy, *op. cit.*, pp. 151-53. Les rares pièces en moyen anglais sont d'imitation française. Le thème apparaît aussi dans quelques *villancicos* espagnols (XV-XVI s.) : cf. Sánchez Romeralo, B. 14, pp. 72-74.

(51) Pour l'indigénéité du thème en Italie, cf. Dähne, *op. cit.*, pp. 12-13.

(52) L'un d'eux est un motet écrit dans une langue mixte (franco-occitane), et dont la deuxième voix est un rondet de carole : *Li jalous par tout sunt fustat / Et portent corne en mi le front...* (cf. B. 12, I, p. 151).

surprendre puisque, d'une manière générale, le Registre popularisant n'a presque jamais été retenu dans la tradition manuscrite occitane, dont les corpus textuels, nous l'avons déjà dit ailleurs, ont été réalisés pour la plupart à l'étranger (en Italie principalement) ⁵³. Il n'existe pas d'autre part de grands recueils lettrés de chansons occitanes, populaires ou semi-populaires, comme il en existe en France du Nord, à partir du XV^e-XVI^e siècle : c'est dans les seuls recueils français que l'on trouve en général, de ci de là, quelques spécimens méridionaux ⁵⁴. Nous reviendrons un peu plus loin, à propos des origines, sur le problème de la dialectique oc/oïl.

2. Les origines : savantes ou populaires ?

Tout d'abord se pose le problème, tant de fois débattu quand il s'agit de lyrique, des origines, savantes ou populaires, du genre. Nous verrons plus loin que, posé dans les termes d'une alternative aussi tranchée, le problème ne peut déboucher que sur une impasse.

Il y a en premier lieu la thèse, que nous appellerons *folklorique*, qui lie la genèse de la malmariée, comme celle d'ailleurs de la plupart des genres popularisants, à la célébration des fêtes de mai traditionnelles. D'après G. Paris, ces fêtes de mai seraient elles-mêmes en relation directe avec les anciennes floralies romaines : « les fêtes de mai remontent certainement à l'époque païenne..., c'étaient des fêtes consacrées à Vénus ». Les malmariées seraient donc des chansons de femme et en particulier des chansons de danse « que des jongleurs ont enlevées à leur milieu et qu'ils ont munies d'une introduction fort simple, qui consiste tout bonnement en ce qu'ils se représentent écoutant les plaintes de la malmariée » ⁵⁵. La description de la nature, d'autre part, comme entrée en matière, témoignerait d'une modification « jongleresque » des chants de danse (chants de femme) du printemps, et dont le thème de la malmariée était un des thèmes favoris ⁵⁶. Alfred Jeanroy cite dans ce sens un passage de *Flamenca*, où il est question d'une fête de mai, avec des allusions qui rappellent d'assez près la thématique de la malmariée :

(53) Nous renvoyons le lecteur à l'introduction de notre *Lyrique*.

(54) Nous n'insistons pas ici sur les raisons historiques de cette carence, qui ne sont que trop évidentes.

(55) Cf. *Journal des Savants*, 1891, pp. 685-686 et 1892, p. 416. Pour l'explication mythique et païenne proposée par A. Schossig, cf. notre *Type Lyrique des chansons de femme*, p. 17.

(56) Nous avons examiné plus haut la *cançon de nau gasconne*, où neuf malmariées chantent et dansent une ronde; et nous avons montré comment le thème de la malmariée est fréquent dans les rondets de carole.

Tot dreit davan Guillem passeron
 Cantan una kalenda maia
 Que dis : « Cella domna ben aia
 Que non fai languir son amic,
 Ni non tem gelos ni castic,
 Qu'il non an a son cavalier
 Em bosc, em prat o en vergier,
 E dins sa cambra non l'amene
 Per so que meilz ab lui s'abene,
 E. l gilos jassa daus l'esponda;
 E, si parla, qu'il li responda :
 No.m sones mot, faitz vos en lai,
 Qu'entre mos bras mos amics jai.
 Kalenda maia. E vai se.n 57.

Aux antipodes de cette hypothèse on peut citer — surtout pour mémoire — la vieille théorie de G. Gröber qui expliquait les *sons* d'amour par une rivalité sociologique entre la noblesse et la bourgeoisie naissante et considérait ce type de poésies comme un divertissement de la société courtoise⁵⁸. Jeanroy, dans sa célèbre thèse, a sans doute été le premier à proposer une voie moyenne, en mettant en doute, non pas les « lointaines origines » populaires du genre, mais le caractère réellement populaire des pièces effectivement conservées : « Ce thème peut être populaire par ses lointaines origines; mais qui ne voit qu'il doit les traits sous lesquels nous venons de le faire voir à cette poésie courtoise qui, ne comprenant, ne célébrant, que l'amour adressé aux femmes mariées, devait ériger en dogme le mépris du mari ?

Nous sommes ici plongés en pleine convention; or, si la poésie populaire a un mérite, c'est celui de la sincérité : nous sommes donc à cent lieues d'une poésie vraiment, authentiquement populaire »⁵⁹.

Ces réflexions appellent les remarques suivantes :

1. Elles reposent tout d'abord sur le postulat romantique selon lequel le *conventionnel* recoupe automatiquement la notion d'un art savant et élaboré (ici, courtois), tandis que la *sincérité* (et la mo-

(57) Cf. Lavaud-Nelli, *Les Troubadours*, 1960, p. 810, vers 3234-3247. Trad. : « Elles passèrent juste devant Guillaume en chantant une calende de mai qui dit : Bien en prene à cette Dame qui ne fait languir son ami, qui ne craint ni jaloux ni blâme, n'en allant pas moins avec son chevalier, en bois, en pré ou en verger, et l'amenant dans sa chambre pour mieue se réjcuir avec lui, tandis que le jaloux se tiendra au bord du lit ! Et s'il parle, qu'elle lui réponde : *Ne sonnez mot, retirez-vous ! Entre mes bras mon ami repose. C'est Calende de mai ! Et il s'en va* ».

(58) Cf. Gröber, B. 8, p. 14.

(59) Cf. Jeanroy, *op. cit.*, p. 90.

ralité que nous aborderons plus loin) est obligatoirement l'apanage du « peuple ». Comme si la poésie populaire, fonctionnant la plupart du temps dans un univers thématique clos, n'était pas elle aussi, par bien des côtés, conventionnelle. On voit par exemple que le personnage du *jaloux*, qui est fondamental dans la malmariée popularisante, n'apparaît pratiquement pas comme tel dans la poésie aristocratisante du moyen âge (Grand chant courtois); et que les *lausengiers* au contraire, qui surabondent dans le Registre courtois, sont quasi inexistantes dans le Registre popularisant. D'autre part, la situation socio-érotique de la malmariée, qui perdure dans le folklore, est fondamentalement différente, en dépit de certaines convergences de détail, de celle de la *fin' amor*, qui n'a jamais bien mordu dans la tradition populaire ⁶⁰.

Jeanroy s'étonne d'autre part (p. 153) que les chansons de malmariée ne soient pas plus nombreuses, « quand on songe à l'extrême richesse de ce thème dans la poésie courtoise, qui s'est souvent infiltrée dans la poésie du peuple : ainsi, il n'est guère de province, si reculée qu'elle soit, qui ne connaisse la pastourelle. Dans les pays où la poésie populaire s'est trouvée plus à l'abri des influences littéraires, les chansons de malmariée sont rares ».

Nous retrouvons ici la même confusion, signalée plus haut, à propos de la situation socio-érotique de la femme dans la chanson de malmariée et dans la chanson courtoise. Il est en effet inexact de parler de la richesse du thème de la malmariée dans la poésie courtoise : il y est au contraire rarissime. La fréquence des malmariées dans la poésie populaire — même si elle est inférieure à celle des pastourelles —, est au contraire, malgré ce que prétend Jeanroy ⁶¹, suffisamment probante. Ainsi, la position de l'illustre romaniste nous semble contradictoire dans ce sens qu'il admet, d'une part de lointaines origines populaires, mais sans y insister (comme si l'intérêt d'une origine n'était pas d'être *lointaine* : sinon, on parle d'influences ou de causes immédiates), et que d'autre part il les minimise en les considérant, en fonction de la teneur générale de sa thèse, comme complètement étouffées par les superstructures courtoises.

Le deuxième postulat de la théorie de Jeanroy est, nous l'avons dit, de considérer a priori que la morale est toujours du côté du « peuple ». « La poésie vraiment populaire repose toujours, même dans ce pays qu'on accuse si volontiers de légèreté, sur un fonds de

(60) Jeanroy parle un peu vite à notre sens (p. 91) d'un thème « qui est trop bien d'accord avec les théories courtoises pour n'avoir rien à faire avec elles ».

(61) *Op. cit.*, p. 153.

sentiments honnêtes : elle est inspirée trop directement par la réalité, elle reflète trop fidèlement des sentiments vrais et naturels pour être, de parti pris, immorale et licencieuse... Partout où nous voyons renversées, comme à plaisir, les idées morales les plus élémentaires, soyons assurés que nous ne sommes point dans une sphère vraiment populaire, mais en face de quelque caprice qu'il ne faut pas prendre au sérieux » (p. 155). On ne saurait affirmer, on le voit, de dichotomie plus absolue !

Où trouvons-nous alors, « le plus souvent, le mariage bafoué, le mari transformé en fantoche grotesque, ou voué à une haine qui serait tragique si elle était prise au sérieux ? ». C'est, répond Jeanroy, dans les refrains du XIII^e siècle (qu'il considère comme imprudent de regarder tous comme populaires), dans les chansons dramatiques ou *sons d'amour* (mais ce sont pour lui des genres où s'est *égayée la verve des poètes courtois*); dans les pièces du XV^e et XVI^e siècles enfin, dont nous avons vu qu'elles représentaient au contraire la première consécration écrite d'une poésie chantée, sinon absolument populaire, du moins semi-populaire et de toute façon bien souvent marquée par des influences popularisantes. L'argumentation « morale » de Jeanroy se trouve donc, à notre sens, fortement battue en brèche. En contre-partie, on peut remarquer que, dans le grand chant courtois, le mari n'est jamais bafoué ni ridiculisé : c'est une ombre menaçante, que l'on pressent dans les coulisses, mais qui, étant en même temps bien souvent le protecteur du troubadour, est loin d'être sans prestige ⁶².

Un deuxième dilemme se pose, à propos de la genèse de la malmariée, et que nous connaissons déjà : celui de l'origine nordique (française) ou méridionale (occitane) du genre ? Là encore, les positions sont fluctuantes et contradictoires.

Pour Alfred Jeanroy, malgré la disparité numérique des pièces médiévales conservées (cinq ou six en occitan contre une cinquantaine en français), le genre est né en Provence, où il est aussi ancien qu'en France ⁶³. Mais son argumentation est faussée par la trop grande importance qu'il donne à la superstructure courtoise des malmariées et qu'il lie logiquement à une origine occitane.

Gaston Paris opte pour une région intermédiaire, celle précisément où l'on a coutume de placer le berceau de la poésie troubadou-

(62) Voir à ce sujet notre *Nouvelle Anthologie de la Lyrique occitane du moyen âge*, 2^e éd. Avignon, Aubanel, pp. 15-35.

(63) Cf. Jeanroy, *op. cit.*, p. 87. Nous rappelons au surplus que Jeanroy ne mentionne que deux malmariées occitanes (cf. *supra*).

resque, et où a dû s'opérer la jonction entre le courant populaire (lié aux fêtes de mai) et le courant courtois : « c'est la région qui comprend à peu près le Poitou et le Limousin »⁶⁴. On retrouve la même opinion chez Joseph Bédier, mais ce dernier rend compte de la genèse de la malmariée (selon une théorie subjectivante qui lui est chère), par l'œuvre consciente d'un seul créateur : « Donc, vers le milieu du XII^e siècle, en quelque cour seigneuriale, un trouvère à jamais inconnu, — mais qui fut vraiment un poète —, conçut cette idée singulière et jolie d'exploiter les chansons de mai et d'animer d'une vie plus complète les personnages fugitifs des rondeaux de carole »⁶⁵. R. Dähne se refuse au contraire à une localisation trop précise, mais penche plutôt, se fondant sur la disparité numérique ci-dessus mentionnée, pour une origine nordique, suivie d'une imitation méridionale assez précaire⁶⁶. Il faut rappeler également ici l'opinion de Suchier qui considérait les fêtes de mai comme primitivement germaniques : il notait dans ce sens que la plupart des expressions françaises désignant la danse sont de provenance germanique et que le mois de mai n'est qu'au Nord le mois du printemps; dans la France méridionale, c'est le mois d'avril, en Italie, le mois de mars⁶⁷.

En réalité, comme nous l'avons déjà dit, les deux alternatives génétiques : savante / populaire et occitane / française ne se recouvrent pas forcément. Et l'on ne doit pas considérer à priori un genre comme étant d'origine savante parce qu'il est également attesté en occitan. On n'a que trop tendance à restreindre la lyrique occitane aux seules survivances de son image de marque : la lyrique troubadouresque. On peut considérer au contraire que l'existence

(64) Cf. *Journal des Savants*, p. 426.

(65) Cf. J. Bédier, *Les fêtes de mai et les commencements de la poésie lyrique du moyen âge*, « Rev. des Deux Mondes », mai 1896, p. 161.

(66) *Op. cit.*, pp. 191-92. Trad. : « Puisque les chansons de mai étaient répandues dans toute la Gaule, et sûrement très semblables les unes aux autres, on peut aisément présumer que c'est d'une chanson proche de *A l'entrada...* qu'est née, au nord, la malmariée, où elle a joui ensuite, comme le montrent de nombreux exemples, d'une grande célébrité. Et c'est à cause du caractère métaphysique et subjectif de la lyrique provençale, mis en avant par Jeanroy, que la malmariée ne s'accoutuma jamais, en tant que genre, dans le Midi. Que les malmariées, en tant que chansons populaires modernes, soient aussi répandues et appréciées dans le Midi n'est pas une contre-preuve car, comme le montre *A l'entrada*, le thème de la malmariée était déjà spécifique, au moyen âge, de la poésie populaire méridionale ».

(67) L'actualisation poétique des *fêtes de mai* apparaît pourtant jusqu'en Espagne, souvent liée à un contexte chorégraphique (cf. Sánchez Romeralo, *op. cit.*, pp. 82-84), notamment dans les *villancicos* :

Entra mayo y sale abril;
; *Cuan garridico le vi venir !*

de la malmariée en occitan médiéval d'une part, pour précaires qu'en soient les attestations (5 pièces + la *canço* de la Comtesse de Die + *A l'entrada*, à la rigueur, + le passage de *Flamenca*), et la fréquence du thème, d'autre part, dans le folklore oral de langue d'oc, prouvent suffisamment que le genre, au moins dans ses données fondamentales, était aussi indigène au Sud qu'au Nord. L'indépendance même de ces données, qui s'infiltrèrent à peu près dans tous les genres contemporains, montre bien qu'il s'agit là d'une thématique en circulation, toujours plus ou moins disponible, dans le cadre de variantes registrales, aussi bien popularisantes que franchement savantes : et cela au gré des circonstances, des auteurs et des époques. Ce qui pose évidemment le problème de l'éventuelle continuité du genre et de l'importance du XV^e siècle dans le processus diachronique, soit qu'on le considère comme une transition dans un déroulement ininterrompu, soit au contraire comme une époque de rupture et de parturition originale. Pour G. Paris, le XV^e siècle est une période de transition vers le folklore moderne : « C'est en effet cette époque qui, non seulement en France, mais dans plusieurs pays de l'Europe, a vu la plus riche éclosion de la poésie populaire. Cette poésie se distingue nettement de celle de l'époque précédente, autant que nos ressources très limitées, nous permettent d'apprécier celle-ci. Au contraire, elle est restée la base et le modèle de la poésie populaire qui a suivi et de celle qui se produit encore »⁶⁸. Pour ce qui est de la malmariée, c'est également fin XV^e-début XVI^e qu'elle s'est complètement développée sous les aspects variés que nous lui connaissons. Mais cette éclosion folklorisante est-elle ou non la continuation directe des malmariées médiévales ?

Cette continuité sans failles, admise entre autres par Parducci⁶⁹, est niée par Dähne qui oppose, d'une manière à notre sens beaucoup trop tranchée, les *Kunstlieder* médiévaux aux *Volklieder* de l'époque moderne. Constatant, et démontrant d'ailleurs, la grande continuité thématique à travers les siècles⁷⁰, il repousse néanmoins la filiation directe, principalement au nom des procédés de rédaction : s'il est clair, d'après lui, que la thématique profonde est restée la même, il faut reconnaître aussi que « son revêtement en mots et les situations choisies pour l'illustrer n'ont plus la moindre chose en commun. Si en effet les chansons populaires (*Volklieder*) du

(68) Cf. G. Paris, *Chansons du XV^e siècle*, Paris, S.A.T.F., 1875; 2^e éd. 1945, pp. VIII-IX et Dähne, *op. cit.*, p. 43 (trad.) : « Le XV^e siècle occupe une position particulière : d'une part, c'est une époque de production pour quelques nouveaux thèmes; d'autre part, comme c'est d'ailleurs parfaitement naturel, il témoigne encore de certains rapports avec les chansons médiévales ». Cf. aussi *supra*.

(69) *Op. cit.*, p. 296.

(70) Cf. Dähne, pp. 174-181.

XV^e siècle devaient être la continuation des anciennes chansons savantes (*Kunstlieder*), il faudrait alors supposer que, non seulement les idées générales, mais aussi la manière de les revêtir en mots et les situations choisies, soient restées approximativement les mêmes; qu'une quelconque chanson du XV^e siècle et de l'époque plus récente puisse être reconnue comme la succession de telle ou telle *chanson à personnages*. Or ce n'est jamais le cas nulle part. Ainsi donc l'affirmation selon laquelle les chansons populaires (*Volkslieder*) modernes seraient en rapport de filiation directe avec les chansons savantes (*Kunstlieder*) du moyen âge apparaît comme invraisemblable et doit être repoussée » ⁷¹.

On retrouve en somme le postulat de Jeanroy, que nous avons dénoncé à plusieurs reprises, d'une discrimination uniquement diachronique, et non registrale ⁷². Comme si la continuité ne se manifestait pas aussi dans le mélange des deux Registres (popularisant et aristocratisant), aussi bien au XIII^e siècle, comme nous avons essayé de le démontrer, qu'au XIV^e/XV^e siècle, avec les malmariées plus ou moins savantes d'une Christine de Pisan ou d'un Eustache Deschamps, qui n'offrent néanmoins aucune coupure thématique abrupte avec les chansons de l'époque précédente ⁷³. Un clivage aussi tranché entre des *Kunstlieder* du XIII^e siècle et des *Volkslieder* du XV^e est d'autant plus surprenant que R. Dähne reconnaît lui-même, avec beaucoup de pertinence, que « la communauté des idées fondamentales et la diversité de conception et de rédaction entre les chansons savantes et les chansons populaires prouvent que toutes les deux ont le même thème original. Ce dernier doit être considéré avec certitude comme populaire, car il dérive des anciennes fêtes de mai; et que « le passage de la poésie populaire à la poésie savante était encore aisé à cette époque, car la société ne vivait pas encore fortement divisée en castes : les bourgeois et les nobles en effet participaient ensemble aux fêtes populaires, comme le montre, entre autres, le roman de *Guillaume de Dole* ⁷⁴ ».

Un autre élément de différenciation entre le *Kunstlied* médiéval et le *Volkslied* qui se développera à partir du XV^e siècle concernerait, d'après R. Dähne, certaines divergences de rédaction : notam-

(71) Cf. Dähne, *ibid.*, p. 185.

(72) D'où cette question, à notre sens sans portée, de savoir comment la poésie conventionnelle et mourante du XIII^e siècle aurait pu avoir encore la force de donner cette vigoureuse poésie populaire qui s'est conservée jusqu'à aujourd'hui (*ibid.*, pp. 185-86).

(73) Cf. Zumthor, B. 17, p. 276 et Dähne, *ibid.*, pp. 14-17.

(74) Cf. Dähne, *ibid.*, pp. 187 et 189 (trad.).

ment la présence ou l'absence d'une introduction avant le monologue proprement dit. En effet, à côté de quelques exemples isolés de purs monologues de femme, les chansons de malmariée médiévales commencent la plupart du temps par quelques mots d'introduction du poète : ce qui devait constituer un trait caractéristique du genre. Au contraire, à partir du XV^e siècle, ces chansons ne sont pour la plupart que des monologues de femme⁷⁵. Nous ne pensons pas que nous ayons affaire là à une différence typologique fondamentale. En effet :

1. La présence ou l'absence d'une introduction de type narratif ne semble pas être un trait pertinent en soi : le cas de *l'aube*, qui peut ne pas commencer directement par le monologue lyrique, en est un exemple intéressant.

2. La présence de cette introduction d'autre part doit être étudiée en fonction des divers genres médiévaux dans les structures desquels le thème de la malmariée s'est plus ou moins infiltré : cette introduction semble par exemple très rare dans les genres lyrico-chorégraphiques (ballette, vireli et rondet de carole) et se présenter surtout dans les pièces dont les structures interfèrent peu ou prou avec celles de la pastourelle⁷⁶ : même incipit, thème de la rencontre, dialogue éventuel. Cette hybridation est d'ailleurs encore attestée de nos jours (cf. *infra*).

3. Après la disparition de ces genres, au XV^e siècle, ou leur formalisation plus rigide (c'est-à-dire leur passage dans le Registre aristocratique), il n'est pas étonnant que la malmariée soit en quelque sorte revenue, par élimination des types hybrides, à sa typologie traditionnelle de monologue de femme⁷⁷. Au surplus, il n'est pas sans intérêt de noter qu'à la même époque les malmariées semi-populai-

(75) Cf. Dähne, *ibid.*, pp. 182-83.

(76) Les interférences avec la pastourelle se retrouvent encore de nos jours, comme dans l'exemple poitevin ci-dessous :

Oh ! oh ! parmi ces champs / L'y a-t-une bergère, / L'y a-t-une bergère / A l'ombre d'un ormeau / Qui garde son troupeau. // En chemin il y passe / Trois jeunes gentilshommes / Trois jeunes et beaux gentilshommes / Qui lui ont demandé : « Belle, êtes-vous mariée ? » // « — Mariée, je le suis / Mal à ma fantaisie / Mal à ma fantaisie, / D'un vieux vieillard jaloux. / Monsieur ! ah ! retirez-vous. // — « Prendrai mon habit blanc... / La belle pour t'y faire l'amour. // — Parlez un peu plus bas... / Mon vieillard est aux écoutes. / Ah ! s'il nous entendait, / Jø crois qu'il nous battrait. (collecte Michel Valière, Gençay).

(77) Monologue qui connaît d'ailleurs des variantes, comme le reconnaît R. Dähne lui-même : présentation narrative du thème, dialogue entre les personnages, rupture du monologue par la relation des diverses conversations que la malmariée a pu avoir avec son père, son mari, son ami ou tout autre personnage, etc.

res d'un Eustache Deschamps sont elles aussi dépourvues d'introduction et sont de purs monologues de femme. Un autre trait d'un éventuel « retour aux sources » est peut-être le remplacement, au XV^e siècle, de l'antithèse médiévale entre le *vilain* (mari) et le *courtois* (ami) par celle du *vieux et du jeune* : ce qui serait un écho d'une antithèse archaïque, celle qui apparaît déjà entre le *viellart* et le *bachalar* de la « ronde du jaloux » : *A l'entrada del temps clar*.

Les lignes précédentes nous montrent donc, là comme ailleurs, l'extrême complexité des problèmes d'origine, de même que l'indispensable prudence qui doit présider à toute hypothèse génétique. Malgré nos réserves, portant surtout sur sa systématisation excessive et son goût des oppositions trop tranchées, nous pouvons néanmoins retenir, en conclusion, la thèse finalement beaucoup plus souple que ses prémisses, de R. Dähne. Les chansons de malmariée « qui apparaissent au XV^e siècle peuvent être considérées comme les descendantes des chansons populaires, ou peut-être comme les chansons populaires elles-mêmes, qui déjà à travers tout le moyen âge avaient fleuri en cachette à côté de la poésie savante (*Kunstdichtung*) ; pièces qui, à l'origine, avaient également servi de modèle aux chansons courtoises à personnages ⁷⁸. Qu'elles n'aient pas été conservées ne doit pas nous étonner : car qui aurait eu à cette époque intérêt à consigner également, dans ces mêmes manuscrits qui contenaient les chansons de célèbres trouvères, celles que chantaient les paysans et le menu peuple ? ⁷⁹.

L'histoire des genres popularisants, surtout quand on a la bonne fortune, comme c'est le cas pour la pastourelle et la malmariée, de les suivre jusqu'à nos jours, ne saurait s'expliquer qu'en tenant compte d'un va-et-vient constant de l'élite au peuple et du peuple, sinon jusqu'à la haute culture, « du moins jusqu'au milieu des chansonniers lettrés s'adressant à une élite ». Cette symbiose registrale trouvant peut-être son apogée au XV^e siècle, dans le cadre d'une poésie lettrée « qui unit dans son répertoire l'héritage de la vieille tradition courtoise et une curieuse sympathie pour la poésie populaire et *popolareggiante* ⁸⁰ ». Mais ce même XV^e siècle est en même temps le point de départ d'une scission, particulièrement accusée en France, entre une poésie *lettrée* et une poésie désormais strictement folklorisée.

(78) Mais nous avons vu qu'il est difficile d'affirmer que ces « chansons à personnages » soient vraiment, et uniquement, courtoises. On peut considérer au contraire, avec Jeanroy, qu'elles sont les meilleurs témoins d'une tradition lyrique archaïsante.

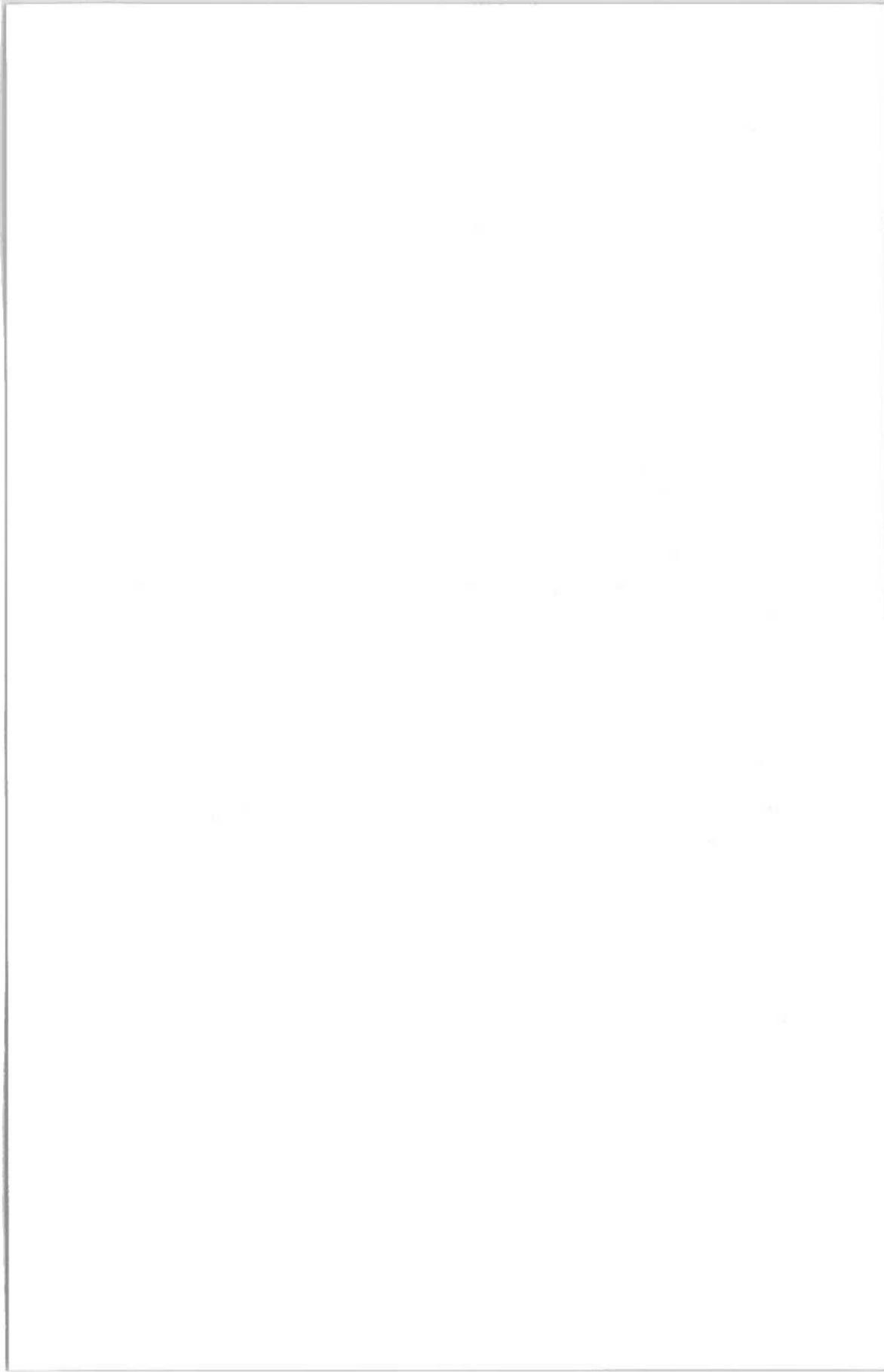
(79) Cf. Dähne, *op. cit.*, p. 186, trad.).

(80) Cf. H. Davenson, *Le livre des chansons*, Neuchatel, 1946, p. 115.

BIBLIOGRAPHIE

1. ARNAUDIN (F.), *Chants populaires de la Grande-Lande*, vol. I, Paris-Bordeaux-Labouheyre, 1911; vol. II, Bordeaux, 1970.
2. BARTSCH (K.), *Altfranzösische Romanzen und Pastourellen*, Leipzig, 1870.
3. BEC (P.), *La lyrique française au moyen âge (XII^e-XIII^e s.). Contribution à une typologie des genres poétiques médiévaux*, Paris (Picard), vol. I, 1977.
4. COIRAULT (P.), *Formation de nos chansons folkloriques*, 4 vol., Paris, 1953, 1955, 1959, 1963.
5. DÄHNE (R.), *Die Lieder der Maumariée seit dem Mittelalter*, Halle, 1933.
6. FINK (P.), *Das Weib im französischen Volksliede*, Berlin, 1904.
7. GEROLD (Th.), *Chansons populaires des XV^e et XVI^e siècles*, Strasbourg, 1913.
8. GRÖBER (G.), *Die altfr. Romanzen und Pastourellen*, Zürich, 1872.
9. JEANROY (A.), *Les origines de la poésie lyrique en France au moyen âge. Etudes de littérature française et comparée*, Paris, 1889; 2^e éd. avec additions et un appendice bibliogr., 1904; 3^e éd. 1925.
10. LAMBERT (L.), *Chants et chansons populaires du Languedoc*, Paris-Leipzig, 2 vol., 1906.
11. PARDUCCI (A.), *La canzone di « mal maritata » in Francia nei secoli XV-XVI*, « Romania », XXXVIII, 1909, pp. 286-325.
12. RAYNAUD (G.) et LAVOIX (H.), *Recueil de motets français des XII^e et XIII^e siècles*, 2 vol., Paris, 1881 et 1883.
13. ROLLAND (E.), *Recueil de chansons populaires*, rééd. Paris, 3 vol. 1967.
14. SÁNCHEZ ROMERALO (A.), *El villancico. Estudios sobre la lírica popular en los siglos XV y XVI*, Madrid, 1969.
15. SCHOSSIG (A.), *Der Ursprung der altfr. Lyrik*, Halle, 1957.
16. SINIGAGLIA (L.), *36 Vecchie canzoni del Piemonte*, Milano, 1957.
17. ZUMTHOR (P.), *Essai de poésie médiévale*, Paris, 1972.

(1) Les références à cette *Bibliographie* sont signalées, dans le texte de l'article, par un B. suivi d'un numéro. Ex. Arnaudin, B. 1, I, p. 113.



ARÉOLOGIE DE JEAN SÉGUY

par M^{me} Melitina A. BORODINA

Il paraît difficile, sinon impossible, de parler de Jean Séguy sans dire en même temps quelques mots sur Pierre Gardette, les deux savants nous ayant quittés dans la même année néfaste 1973; si différents par leurs caractères, par leur œuvre et par leur doctrine, les deux savants regrettés avaient été des pionniers dans la géographie linguistique théorique. Leurs conceptions sont basées sur un travail de presque toute la vie sur l'« Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne » (J. Séguy) et sur l'Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais » (P. Gardette). Élevés dans l'atmosphère des idées de Jules Gilliéron, ces deux maîtres ont abouti aux généralisations et aux idées très différentes sans que l'un ait jamais contrarié les plans ou les idées de l'autre; ainsi, les travaux de ces deux grands savants fournissent amplement les matériaux permettant de repenser et d'organiser quantité de positions de la géographie linguistique considérée du point de vue de la philologie romane et de la linguistique générale.

Ce qui unit les deux savants, c'est l'idée que l'aire linguistique et l'isoglosse, envisagées dans le dynamisme de leur développement, sont « des notions opératives fondamentales ». Cette thèse avait été formulée par J. Séguy¹ lequel, plus que Pierre Gardette, s'intéressait aux théories abstraites (mais précises). C'est Pierre Gardette par contre qui par ses articles nous démontre cette thèse plus largement même que ne le fait l'œuvre de J. Séguy. Il suffit de revoir les articles avec les analyses linguogéographiques construites par Pierre Gardette et construites comme lui seul savait et pouvait le faire, articles publiés dans la Revue de Linguistique Romane sur le domaine du francoprovençal (situé dans le gallo-roman en entier), avec ses aires isolées, ou îlots isolés, îlots conservateurs, « poches » (les aires des phénomènes irradiants ayant des configurations, que les dialectologues allemands nomment « cunéiformes »), la carte recartographiée d'après l'ALF et les atlas régionaux — carte laco-

(1) J. Séguy. Les atlas linguistiques de la France par régions. « Langue Française » N° 18, 1973 p. 86.

nique, sans détails, mais résumant l'essentiel, qui explique (et non illustre !) le texte, qu'on pourrait qualifier comme texte-étalon d'une analyse philologique et linguogéographique. Par ses détails tous indispensables, par le savoir-relier dans un ensemble les faits (notions) paraissant minimes et isolés, par la beauté de son style, enfin, une telle analyse évoque les Gobelins médiévaux.

Ce qui est encore plus important, c'est que les études de P. Gardette fournissent des preuves non seulement à l'appui de la thèse formulée par J. Séguy, thèse mentionnée ci-dessus, mais aussi à l'appui de la théorie de J. Séguy sur l'aréologie (science des aires), théorie sur laquelle nous voudrions attirer l'attention du lecteur.

Et, là aussi, n'ayant prononcé que quelques mots à ce sujet, J. Séguy n'est pas parvenu à développer ses idées, comme, certes, il l'aurait fait, mais on les trouve toutes dans l'œuvre de P. Gardette. Quand les mêmes idées ou théories naissent à la fois chez deux savants, ou même chez plusieurs savants de caractère différent, c'est la meilleure preuve qu'il s'agit là des idées dont le développement est déjà « dans l'air », et on ne peut plus retenir la science dans les anciennes limites.

A ce qu'il nous paraît, le développement ultérieur de la géographie linguistique, discipline dont on parle de plus en plus, ne serait pas productif sans la théorie aréologique. De nos jours tout le développement de la géographie linguistique se concentre sur la notion des aires, sur la conception aréologique. Aussi différentes que soient de nos jours les idées sur l'aréologie, il s'agit de les revoir, repenser et appliquer à l'exploration de l'atlas linguistique, l'élaboration (confection) de l'atlas n'étant plus l'essentiel.

Analysons, donc, la brochure (de 28 p.) publiée par J. Séguy, brochure qui depuis sa parution a retenu notre attention. Elle est intitulée « Les cartes auxiliaires de l'Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne. Essai d'aréologie méthodique ». Un extrait de la « Via Domitia », III, Toulouse, 1956 que les dialectologues avaient la chance de trouver associé à l'A.L.G.

Après avoir placé deux épigraphes tirées de l'œuvre de François Bacon, épigraphes que l'on aurait pu mettre au dessus de tout ce que Jean Séguy avait fait (nécessité d'instruments et d'autre genre de secours à la main et à l'entendement et superestimation de l'esprit humain), J. Séguy dit qu'aujourd'hui on considère très souvent les atlas linguistiques comme des recueils de bases lexicales en disant avec raison qu'à ce compte des glossaires feraient tout « aussi bien l'affaire, et même mieux » (p. 3). On tend à perdre de vue, continue J. Séguy, qu'un atlas linguistique sert précisément à faire de la

géographie linguistique. « *La discipline qui doit être la plus favorisée* par un atlas linguistique est incontestablement *l'aréologie*, » (p. 3, soulignée par moi, M.B.). En énonçant cette vérité absolue, J. Séguéy subdivise, avec quelques commentaires, l'aréologie en trois branches (p. 3) :

1. Aréologie synchronique ou descriptive, qui localise et circonscrit la surface des faits considérés isolément (analyse) ou combinés (synthèse).

2. Aréologie diachronique ou histoire des variations des aires dans le temps; elle ne pourrait se fonder que sur la comparaison d'atlas linguistiques faits à des époques différentes. Il est déjà théoriquement possible d'entreprendre des recherches dans ce sens en confrontant les données de l'ALF et les données des nouveaux atlas régionaux ².

3. Aréologie génétique et dynamique, celle qui dégage et explique les causes de la formation des aires. Les cartes dites « auxiliaires » doivent servir, justement, cette troisième branche d'aréologie.

Puisque les causes de la division spatiale des phénomènes linguistiques s'expliquent par des facteurs multiples, il en découle que la connaissance de ces facteurs est primordiale pour expliquer une carte aréologique. Ainsi, nous trouvons parmi les cartes auxiliaires, les cartes des routes, de transhumance d'hiver, des pagis, des anciens diocèses, des fiefs, des sénéchaussées, carte physique de la Gascogne, du sol, du climat, des pénétrations floristiques et plusieurs cartes économiques. Toutes ces cartes sont justifiées et soigneusement présentées dans la brochure que nous examinons.

J. Séguéy avait été le premier qui ait hasardé de donner à un atlas une telle série de cartes auxiliaires ³. Certes son idée devait se faire chemin parmi certaines objections, comme celles qui sont

(2) En somme, nos romanisants russes ont posé le problème de micro et macroatlas, problème qui remonte à l'article de K. Jaberg *Großräumige und kleinräumige Sprachatlanten*. « *Vox Romanica* », 1954, Bd. 14 N I; v. M.A. Borodina, P.I. Roska, S.P. Nikolajeva, S.A. Kokoškina. *Opyt rekartografirovanija i interpretacii obščeromanskogo areala*. V kn. : « *Problemy kartografirovanija v jazykoznaniji i etnografii* ». Léningrad 1974.

D'ailleurs, en parlant d'une aréologie historique nous indiquons toujours la nécessité de reconstruire les aires linguistiques de différentes époques où l'enquête directe ne serait plus possible, v. là-dessus reconstruction de la formule négative verbale en ancien français avec une carte dans : M.A. Borodina. *Problemy lingvisticeskoj greografii (na materiale dialektov francuzskogo jazyka)*. Moscou-Léningrad, 1966, pp. 154-159 et N.N. Milman. *Znacenije tekstov v lingvo-geograficeskih isledovanijah (k probleme rekonstrukcii arealov)*. V kn. : *Problemy kartografirovanija...*

(3) Son exemple a été suivi depuis, v. p. ex. les 25 cartes complémentaires de l'Atlas linguistique des Pyrénées Orientales, par H. Guiter (Paris, 1966).

répandues sur quelques pages de l'article. Ainsi, à la p. 6 : « Mais certains diront qu'il était inutile de perdre du temps à élaborer des cartes spéciales et que le lecteur curieux de rapprochements historico-linguistiques n'a qu'à se reporter aux atlas historiques et ainsi de suite. » L'auteur donne une réponse qui persuade à ce doute d'un profane, pourtant nous voudrions y ajouter notre expérience, requise pendant l'exploration de l'ALF pour l'étude des aires linguistiques de la Lorraine. Ayant résumé en faisceaux d'isoglosses tout ce qui a été possible des cartes de l'ALF pour le Nord-Est de la France, nous nous sommes trouvée dans l'impossibilité de donner une explication en consultant les différentes sources historiques, économiques, etc., à cause de différentes échelles de ces atlas et de l'atlas de J. Gilliéron. Pour réussir, il nous a fallu réduire par photocopie toutes les cartes dont nous avons besoin (l'histoire de différentes périodes, cartes physiques, cartes de routes romaines, etc.), à l'échelle de notre carte de travail. Ce travail, qui a bien duré, nous a donné en fin de compte la possibilité d'expliquer plusieurs phénomènes et surtout de confronter les faits linguistiques (lexique, phonétique, morphologie) et les frontières historiques⁴. Comme la tâche serait plus facile, si l'ALF était doté d'une série de cartes auxiliaires et combien de phénomènes trouvés et expliqués grâce à cela auraient amoindri la critique le plus souvent injuste dirigée contre l'œuvre de J. Gilliéron.

En revenant à l'idée de l'aréologie « comme discipline qui doit être la plus favorisée par un atlas linguistique », il nous paraît nécessaire de dire que pour que l'idée prenne des racines, il faut élaborer les notions fondamentales et la technique du travail — pour parvenir à l'explication aréologique des données des atlas linguistiques. Ceci n'a pas encore été fait. La fameuse linguistique spatiale de M. Bartoli et G. Bertoni (1925) n'est qu'une ébauche approximative et préalable, visant, surtout, les langues littéraires, le réseau des atlas linguistiques étant alors presque nul (G. Weigand, J. Gilliéron). Aujourd'hui, le nombre des atlas linguistiques dépasse le nombre des deux cents. Quantité d'études dans le domaine de la géographie linguistique romane, germanique, slave et autres présentent une documentation précieuse qui permettra d'élaborer la théorie de l'aire, de l'isoglosse, de la limite linguistique, etc., et de leurs variantes. Il serait impossible aujourd'hui d'en parler d'une façon plus précise. On renverra donc le lecteur au recueil d'articles « Pro-

(4) V. le résumé du livre, publié en russe (v. note 2) dans la revue polonaise *Kwartalnik Neofilologiczny*, 1964, fasc. 4, pp. 341-360 (M.A. Borodina. *Dialecte lorrain du Français. Etude linguo-géographique*).

(5) Déjà cité, v. note 2).

blèmes de cartographie en linguistique et en ethnographie. » 5. Plusieurs de ces articles cherchent à élaborer la théorie de l'aréologie, dont les termes et les notions sont réunis dans l'Index de matière (pp. 307-320). On verra que non seulement les linguistes s'intéressent à l'aréologie, c'est aussi pour les ethnographes que les questions spatiales et géographiques présentent un intérêt primordial.

On pourrait aller plus loin, en mentionnant également les sciences naturelles, ce que nous voulons faire justement dans cet article, parce que J. Séguéy s'intéressait à la botanique et était bien versé dans cette matière 6.

Les explications données pour la carte auxiliaire « Pénétrations floristiques » (pp. 19-20) démontrent que les études de J. Séguéy aboutissent aux questions d'aréologie botanique (nommée phyto-géographie). Ainsi, nous lisons : « Les eaux de Gascogne se déversent toutes dans l'Atlantique, si bien qu'en principe le pays appartient entièrement à la zone atlantique. Néanmoins, l'existence en Gascogne d'une zone floristique montagnarde spéciale est un fait, ainsi qu'une avancée de plantes d'origine méditerranéenne. Les trois influences s'affrontent et se compénètrent suivant le schéma forcément approximatif de la carte. Certaines cartes de noms de plantes sont en corrélation directe avec ces facteurs, eux mêmes étroitement conditionnés par le climat : amande (115), chêne-liège (147), ajonc (167 : plante atlantique, d'où la différenciation du vocabulaire à l'W du domaine). La carte économique maïs dessine également bien l'aire eu-atlantique » 7. Nous avons souligné dans cette citation quelques expressions pour mettre en relief l'essentiel que voulait dire J. Séguéy, par exemple, les trois aires (zones) qui se confrontent et se compénètrent. Et plus loin : « Mais c'est par sa valeur en quelque sorte symbolique que cette carte intéresse la géographie linguistique et ethnographique de la Gascogne : l'habitat végétal est le signe concret de cet affrontement de trois mondes sur le sol aquitain, affrontement qui apparaît dans le domaine des faits linguistiques et ethnographiques,

(6) v. J. Séguéy. a) Les noms populaires des plantes dans les Pyrénées Centrales, thèse principale, Barcelone, 1953, XXX + 444 pp; b) Toponymes du versant Nord des Pyrénées d'origine botanique. In : Actas de l' Congreso Internacional de Pirenaístas del Instituto de Estudios Pirenaicos. Zaragoza, 1950, 22 pp.; c) Les noms pré-latins des animaux et des plantes en Gascogne. In : Actes et Mémoires du 7^e Congrès International de Linguistique Romane. Barcelone, 1955, pp. 531-538.

(7) J. Séguéy. Les cartes auxiliaires de l'Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne, p. 19.

(8) Ibidem, p. 20.

conforme à la figuration de la carte floristique »⁸. Suivent des exemples. Notons qu'en botanique les questions d'aréologie semblent être plus poussées qu'en philologie ou en ethnographie sous forme d'une branche séparée phytochorologie. La comparaison de ces trois domaines — linguistique, ethnographie, botanique — serait, donc, intéressante du point de vue d'une typologie aréale, ce que nous avons essayé dans un de nos articles où trois cartes aréologiques (linguistique, — opposition o/u, botanique — deux types de valeriana, ethnographiques — types de toits) ayant, certes, chacune un contenu différent, présentent, tout de même, le même type cunéiforme de pénétration d'un phénomène dans la zone de l'autre⁹.

Vu que « la division spatiale des phénomènes linguistiques est commandée, comme le sont tous les phénomènes humains, par des facteurs multiples, et même innombrables » et que « l'aréologie génétique et dynamique devra connaître le plus grand nombre possible de facteurs de tout ordre »¹⁰ ce serait un travail « de longue haleine » de « synthétiser [...] les observations dans le but de définir des dialectes en fonction des déterminations historiques, géologiques et autres. »¹¹.

Dans sa brochure, J. Séguy souligne qu'il a inauguré en la géographie linguistique des méthodes sociologiques vraiment scientifiques et objectives : qu'il a été le premier à avoir publié une série des cartes auxiliaires pour servir à l'interprétation d'un atlas, mais la confrontation des faits linguistiques et des faits sociaux eut lieu bien avant lui.

Encore plus que par l'aréologie, J. Séguy est connu par son goût aux études mathématiques dans la géographie linguistique. Il en parle dans un de ses premiers articles¹² et dans ses derniers articles, comme, par exemple, « La dialectométrie dans l'Atlas linguistique de la Gascogne »,¹³ où le terme « dialectométrie » est pour la première fois introduit par l'auteur. A ce qu'il nous paraît, pourtant, les questions de dialectométrie que nous n'allons pas développer ici, sont en grande partie soumises aux questions d'aréologie, ainsi, quand durant une vingtaine d'années il résout la question de la dis-

(9) V.M.A. Borodina. O tipologii arealov. — V kn. : Problemy kartografirovaniya v jazykoznanii i etnografii. Léningrad, 1974, pp. 48-49.

(10) Jean Séguy. Les cartes auxiliaires... p. 4.

(11) Ibidem, p. 8.

(12) V. J. Séguy, A. Dauzat. L'atlas linguistique de la Gascogne. « Le Français Moderne », 1951, N 4.

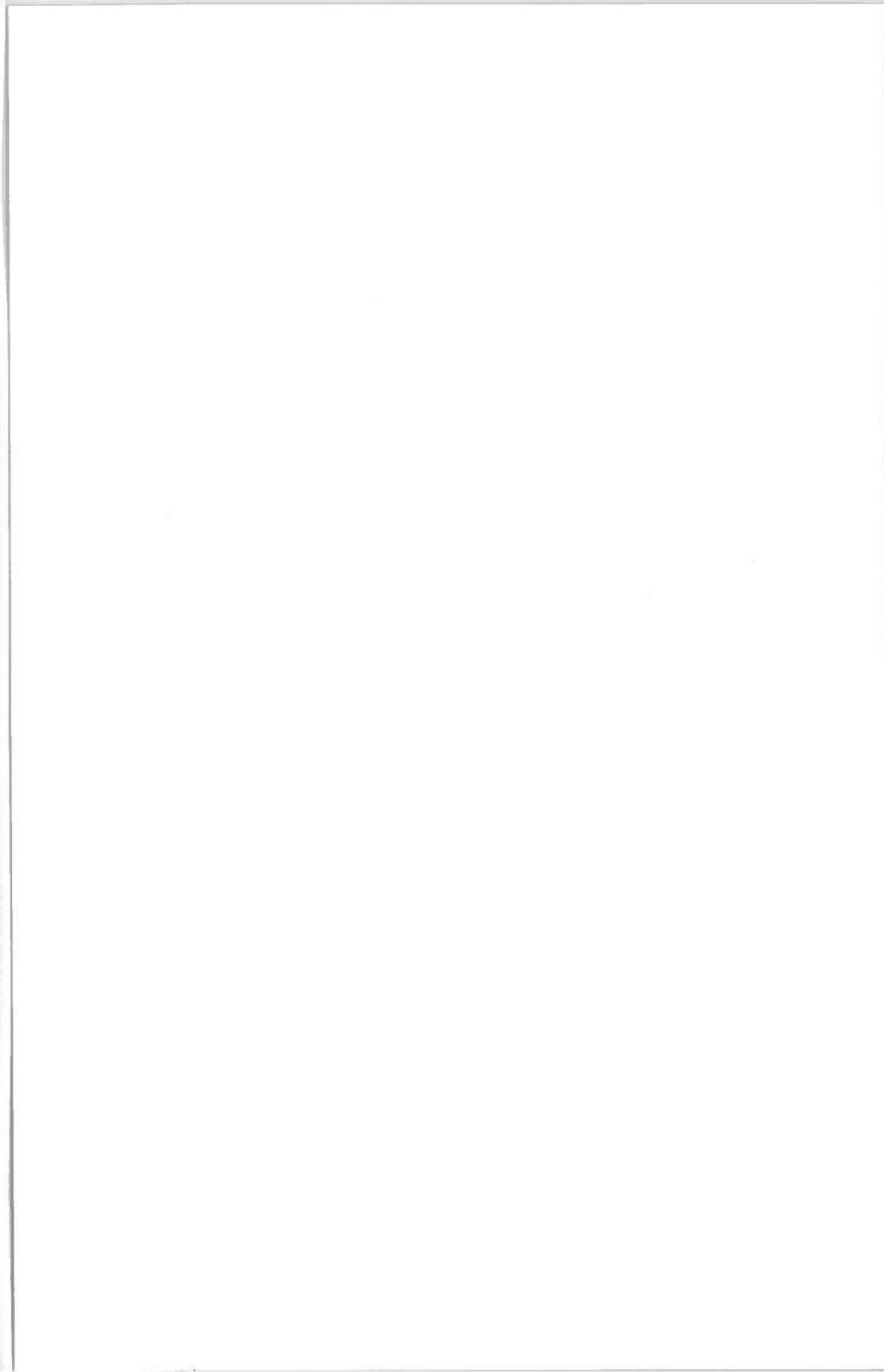
(13) Revue de Linguistique Romane, t. 37, 1973.

continuité de l'aire linguistique en calculant les convergences et les divergences entre deux points contigus.¹⁴

L'importance des théories de J. Séguy frappe encore davantage lorsque nous envisageons sa personnalité dans le cadre du développement de la géographie linguistique de nos jours. Nous assistons à la naissance d'une nouvelle géographie linguistique contemporaine, avec ses méthodes expérimentales de l'ordinateur électronique, du plotter, d'un réseau dit « ouvert » (v. par exemple, les prospectus de l'Atlas linguistique de l'Europe). C'est juste le moment d'introduire plus largement l'aréologie et la dialectométrie, qui nous permettraient les abstractions raisonnées et non scholastiques et la ponctualité scientifique, lesquelles, sans nous faire perdre le goût philologique individuel, donnerons la possibilité de faire des découvertes aréologique et dialectométriques convenant à notre époque.

Le développement ultérieur de l'aréologie nous montre que non seulement l'analyse des phénomènes extralinguistiques donne l'explication de l'aire (Jean Séguy), mais ce sont aussi les problèmes de « linguistique intérieure », qu'on étudie par méthodologie aréologique (analyse et étude comparative du contenu et des configurations des aires), souvent indépendamment des phénomènes extralinguistiques.

(14) V. l'article mentionné dans « Le Français Moderne », 1951 et l'article de J. Séguy. La fonction minimale du dialecte. « Actes du colloque CNRS sur les atlas linguistiques de la France par régions (Strasbourg, 1971). ». Paris, 1973, pp. 27-42.



NOTES DE ZOOTOPONYMIE :

LE BŒUF ET L'ÂNE

par Charles CAMPROUX

LE BŒUF

A. Vincent ¹ dans le chapitre consacré aux « Animaux » dans sa toponymie de la France ne cite pas de toponymes reposant sur le nom du bœuf autres que les dérivés à suffixe topographique du type *boverie, bouverie, borie* (la *boria* en occitan), etc. Aucun toponyme ne représente le nom simple ou un composé verbal.

Je ne puis ni ne désire ici offrir une étude complète de la zootoponymie du « bœuf ». Il serait peut-être long de relever les traces de ce sympathique animal à travers la microtoponymie. Je veux simplement signaler quelques désignations dans lesquelles la présence du « bœuf » est quelque peu curieuse. Les voici.

Puech del Biou relevé à Lanuéjols Gard dans Mémoire d'Etudes Supérieures de Jacques Benezet (1970) ². « Il semble invraisemblable que ce « puech » porte ce nom puisque sur ce causse ne vivent que des troupeaux de moutons » (p. 34).

Serre Biou. Mémoire de M. J. Barès (1970) : « crête isolée » commune de Saint-Victor la Coste (Gard). A côté de *Serre Biou* M. Barès a relevé *Val du Biou*.

Coll del Bou traduit par « Col du bœuf » relevé par M. Fabre Louis (Mémoire 1970) à Millas P.O.

Raimonbœuf relevé dans un travail universitaire de J.P. Tardieu et Bernard Monty à Tresques (Gard) : « Lieu rocheux, présence de grotte ». MM. Tardieu et Monty disent : « déformation locale et francisation de *Bramebiou* ».

(1) Toponymie de la France, Bruxelles, 1937, pp., 264-271.

(2) Tous les *Mémoires* cités ont été présentés à l'Université Paul-Valéry, Montpellier.

Mailhebiau (signal de) 1469 m sud de l'Aubrac en Lozère.

Massebiau sur la route de Millau à Nant (Aveyron), localité au débouché d'un défilé rocheux.

T.F. donne : « *Bramo-biou* n. de l. Nom d'une gorge des Cévennes près Camprieux (Gard); nom d'une grotte traversée par un torrent qui forme cascade près l'Espérou (Gard.) R. brama, biou. »

En réalité la gorge des Cévennes et la grotte dont parle Mistral sont un seul et même lieu, bien connu du tourisme d'aujourd'hui sous le nom de gouffre de *Bramabiau*, à une dizaine de kilomètres à l'ouest de l'Espérou, formé par le ruisseau du Bonheur qui se perd au nord de Camprieux (à quelques deux ou trois cent mètres) pour ressortir après un parcours souterrain de 1000 à 1500 mètres à deux ou trois cents mètres à vol d'oiseau de l'endroit de sa perte, en formant la cascade du gouffre de *Bramabiau* visible de la route de Valleraugue à Meyrueis.

On ajoutera à ces dénominations les suivantes que j'ai relevées sur le cadastre du début du XIX^e siècle de la Lozère :

bouque biau à Vébron;

foro biau à la Canourgue;

pisse biou à Chaudeyrac, *pisse biau* à Mende, *pisso bioau* à Saint Sauveur de Ginestoux, *pisse bieaud* à Saint Denis, *pissa biaou* à Grandieu, *lous Bizoaus des Biaous* à Saint Bonnet-de-Montauroux;

lou biau à Rocles;

et *masse biou* à St Amans qui rejoint le *Massebiau* de l'Aveyron.

Ces dénominations présentent le double caractère d'offrir apparemment le nom occitan ou (catalan) du bœuf et de désigner des lieux singularisés par la présence de roches nues et accessoirement de grottes, couloirs rocheux ou falaises. Un troisième caractère est que, sémantiquement, la présence de la notion de *bœuf* est pour le moins le plus souvent insolite. Pour le gouffre de *Bramabiau* (*bramo-biou*) une brochure touristique déclare que l'hiver quand le ruisseau est grossi par les pluies, le bruit qu'il produit à l'intérieur de son cours souterrain est comparable au mugissement du bœuf, d'où le nom. Le fait est qu'en temps ordinaire, il faut beaucoup d'imagination acoustique pour entendre le mugissement du bœuf à la cascade de *Bramabiau*. Par ailleurs à Tresques, il n'y a pas de cascade ni de torrent. Pour *Massebiau*, ignoré de DR, TF qui ignore également le nom de localité, donne le nom d'homme « *Massabiau*, *Mas-*

sabuau, *Massebœuf* : assommeur de bœufs, boucher. » Ce nom, pour boucher, n'est pas attesté en anc. oc. par Levy; *mazelier* suffisait sans doute.

Flutre³ en ce qui concerne *Maillebiau* écrit : « Le signal de *Maillebiau* (ou Mailhebiau), point culminant des monts d'Aubrac (1471 m)... Pour ce nom, pas de conteste, semble-t-il : la montagne est massive et a été nommée par comparaison avec un « maillet à assommer les bœufs »; cf. rouerg. et langued. *maillabuau* qui a ce sens (à rapprocher de *massabuau*, forme rouergate signifiant « tue-bœuf »). Il s'agit bien ici du lat. *malleus* et le nom fait pendant au *Bramabiau*, le fameux gouffre où « brame » (= mugit) le bœuf, du causse Méjan. Pourtant les F.G. appellent cette montagne *Malhabuca et Malhabuen*. Il y a donc flottement dans le second terme. Si — *buen* peut être facilement lu — *bueu* (= *buau* : bœuf), que représente — *buca* ? Peut-on voir aussi une mauvaise graphie pour *buau* ? Sinon que penser du premier terme ? » Cette explication est une concession de Flutre à J. Hubschmid qui estimait dans ses *Sardische Studien* (1953) que la base **malla*/*&mala* pré.-i.e. n'avait pas le sens de « montagne » mais celui de « vase, limon », et que les noms, désignant des hauteurs, que l'on y rapportait, se rattachaient plutôt au lat. *malleus* : marteau. Flutre, tout en reconnaissant la part de vérité contenue dans l'étude de J. Hubschmid, critique sa démonstration et s'en tient à la base **mal* « escarpement, montagne escarpée » aussi bien pour les formes où **mal* est mouillé que pour les formes où **mal* est non mouillé dans les noms du Gévaudan où il découvre cette base. Je renvoie à Flutre dont je partage l'opinion. Mais il me paraît difficile d'accepter la concession qu'il fait à Hubschmid dans le cas de *Maillebiau*. Le passage qui concerne cette formation offre, en effet, des affirmations peu exactes. On ne dira rien du fait que le gouffre de *Bramabiou* est situé par lui sur le causse Méjan dont il est, en fait, séparé par le Causse noir et les derniers contre-forts de l'Aiguoual, étant situé exactement sur la faille nord du petit causse isolé de Camprieu. Quant à la sémantique de *maillebuau*, pas plus que celle de *massabuau* (tue-bœuf) elle ne paraît assurée. Flutre dit que *maillebuau* est à « rapprocher de *massabuau* forme rouergate signifiant « tue-bœuf ». Cette signification postule que les verbes *malhar* et *massar* et les substantifs *malh* et *massa* aient été utilisés en rouergat, appliqués à l'abattage des bœufs. On ne trouve rien de tel dans le Dictionnaire Patois-Français du départ-

(3) L.F. Flutre. Recherches sur les éléments prégaulois dans la Toponymie de la Lozère. Paris, 1957, pp. 182-3 où il étudie la base prégauloise *mal* « escarpement, montagne escarpée ».

tement de l'Aveyron de Vayssier, pourtant généralement bien documenté. On y trouve exactement : *Mal* : s.m., *masso*, *moluco* f. : Mail, mailloche f., gros maillet de bois dur dont on se sert pour fendre le bois ». Une seconde entrée donne : « *Mal* : *maillet* s.m. *Mail* : masse, mailloche, gros marteau de fer quarré (*sic*) dont se servent les forgerons et les carriers. » Quant au verbe *maillar* / *malhar* il n'est pas attesté. Pour *Massa* on trouve « *Masso* : s.f. Maillet en bois des menuisiers, des sculpteurs, etc. — Mail mailloche, très gros maillet. L'esclofèt d'un cop de *masso* : il l'écrasa d'un coup de mailloche ». Quant au verba *massar* il n'est pas plus attesté par Vayssier que *malhar*. Donc « maillet de forgerons, de carriers, maillet pour fendre le bois, maillet de menuisiers, de sculpteurs » mais nullement « maillet d'abatteur de bœuf ». Il semble donc plutôt anormal que ce soit seulement en toponymie que ces mots aient pris la valeur de « maillet à assommer les bœufs ». Plutôt anormal également que les verbes dérivés, non attestés dans la langue courante, aient été utilisés seulement en toponymie. S'agirait-il d'une valeur régionalement perdue de ces mots qui l'auraient eue en ancien occitan ? Mais Levy donne seulement « *malh* : mail d'armes », « *malhar* : marteler », *malhet* : maillet, marteau; marteau (ou crécelle ?) dont on se servait le Jeudi-Saint au lieu de cloches » ; *masa* : Masse d'armes, massue; batte, battoir; bâton de cérémonie », « *masar* : frapper ». Rien par conséquent qui évoque l'assommeur de bœuf. Il semble que Flutre se soit appuyé sur les seuls *maio-biou* cité par TF : « (rom. *malha biou* qui assomme les bœufs) n.p. Malhabiau, nom de fam. mérid., v. *masso-biou*, *matobiou*. R. *maia*, *biou*) et « *Masso-biou*, *masso-bou* (niç.) *masso-buou* (m.) (rom. *massabiou*, it. *ammazza-buovi*, assommeur de bœufs, boucher) n.p. *Massabiau*, *Massabuau*, *Massebœuf* noms de fam. mérid. v. *maio-biou*. R. *massa*, *biou* ». On en vient à se demander s'il ne s'agit pas là de simples tentatives de constructions de la part de Mistral. D'autant qu'à *mai*, *maia*, *maiet* celui-ci cite de très nombreuses valeurs de sens où il s'agit de lin, de forge, de draps, de bois, de fer, de chanvre, de quilles, de lavandière, de cordier mais jamais d'abatteur de bœufs. Il en va de même pour *masso* où Mistral signale la *masso de bugadiero*, la *masso de menuisié*, la *masso de gipié*, la *masso d'esclapaire* (fendeur de bois), la *masso d'un paradou* (moulin à foulon, à tan, à papier) etc, mais aucunement la « masse d'un assommeur de bœuf ». On trouve seulement à *massa* verbe, à côté de *massa lou canebe*, *massa lou linge*, l'expression *massa'n biou* si bien qu'on a l'impression que ne voulant rien laisser perdre de son Trésor, Mistral a ici reconstruit l'expression d'après le nom propre *Massebiau*. Mais dès lors ce nom propre, loin d'être un sobriquet pourrait simplement être un

nom d'origine. Et dans ce cas-là *biou* pourrait être tout autre chose que bœuf.

Laissons pour l'instant *Massebiau* et revenons à certaines expressions de notre bœuf toponymique. Celle de Rocles *lou biau* : le bœuf, pourrait faire allusion à la forme d'un rocher. Mais *foro biau* : hors bœuf pourrait s'expliquer difficilement par quelque chose d'approchant; il serait plus normal de penser à un accident topographique du type *foro coumbo*, *foro bal*, etc. : hors la combe, hors le val, etc. Les caractères signalés plus haut : rochers, grottes, crête, défilé rocheux nous invitent à nous demander si notre *bœuf* toponymique ne pourrait pas en fin de compte désigner un toponyme à valeur géologique. Cette possibilité nous paraît précisément pouvoir être expliquée par le thème prégaulois **bado* / **bedo* : « fosse, vallée creuse » étudié par Flutre⁴. Cette racine avec alternance vocalique a pu donner **bod* - Avec le suffixe *-u-*, fréquent en onomastique méditerranéenne, on obtient une forme **bod-u-o*. Un type **bod-u-m* aboutit phonétiquement à *Buou* par les intermédiaires normaux : **bowdu* : **buowdu* : *buou* (en catalan **bowdu* : *bou*). Le sens de « fosse, vallée creuse » peut se moduler en « dénivellation offrant un creux ». C'est ce que Flutre admet en citant Carnoy qui accepte comme proto-i.e. un prégaulois **bad-/*bed-* en le rattachant à l'i.e. **bhedh-* « creuser », lat. *fodio*, gaul. **bedo* « canal, fossé »⁵.

Nos toponymes en *biou* / *buau* / etc., peuvent s'accommoder de cette notion de « lieu creusé », et notamment *Massebiau* (Av.) qui se trouve au débouché d'un défilé creusé dans la roche; *bramabiau* cascade tombant dans un effondrement semi-circulaire de roches que dominent des falaises impressionnantes; *Serre Biou* qui désigne une crête (serre) terminée par un effondrement rocheux.

La dénomination *lous Bizoaus des Biaux* à Saint-Bonnet de Montauroux pourrait être un témoignage de deux époques successives de formation de signifiants d'un même signifié. *Bizoaus* est certainement pour l'occitan normal *besal* dérivé du gaulois **bedo* : canal, fossé. La fermeture du *e* prétonique en *i* n'est pas rare en Gévaudan⁶; *oau* est une cacographie pour *au* (cf. également pisso *bioau* à Saint Sauveur de Genestoux); Saint-Bonnet de Montauroux enfin est

(4) Ouv. cité, pp. 25-27.

(5) Il serait possible de rattacher à *buou*, au sens défini ici, l'anc. oc. cité par Levy *buada* : souterrain voûté. *Buada* serait un dérivé de *buou* avec le suffixe *-ada*.

(6) Cf. C. Camproux Essai de Géographie linguistique du Gévaudan, T. I, pp. 105 suiv.

dans la zone nord-est du Gévaudan où *-l* se vocalise en *-w*⁷. Les Biaux serait le signifiant prégaulois demeuré comme toponyme dont le sens n'est plus compris; *lous Bizoaus des Biaous* serait donc un microtoponyme tautologique. Il est probable qu'il s'agit ici de *besals* creusés par la nature.

Le « bœuf » de Vébron dans *bouque biau* offre sans doute encore notre **boduu* prégaulois. *Bouque biau* peut être également une formation tautologique dans laquelle *bouque* doit avoir un sens approchant de celui de *biau*. Flutre⁸ étudie un type prégaulois **bukko* au sens de « creux de terrain ». Ce mot à la forme féminine, en dehors des toponymes étudiés par Flutre, paraît bien attesté et avoir existé assez longtemps en pays d'oc si l'on en croit le nom d'un tènement de Saint-Pons de Mauchiens (Hlt) *boca* (Bouque en 1724, Bouque en 1832) situé dans un creux de terrain caractérisé. Flutre admet, avec Battisti et Alessio, le doublet (formations normales dans les racines prégauloises du substrat) *būca* / *būcca*. Serait-ce la forme avec *u* long qui survivait encore à l'époque des F.G. et dont Flutre se demande (voir ci-dessus) ce qu'elle peut représenter dans *Malhabuca*? Ce qui tendrait à indiquer que *buca* et *buau* ont pu vivre un certain temps comme synonymes.

Que représente notre *bœuf* dans le type *pisso biou*? *Pisse-bœuf* n'est pas impossible pour désigner un ruisseau de très faible débit. Mais ce n'est pas le cas pour nos microtoponymes en général. Flutre⁹ étudie un prégaulois **pikk(u)*: « pic de montagne » et rappelle que J. Hubschmid (*Praeindogermanica*, 4: pré-i.e. *Pitta-* et ses dérivés, RIO, VII 1955 p. 17-24 et 105-114) a montré que le français *pic* et les mots de la même famille reposent sur une racine **pikk-* pré-i.e.¹⁰ qui, de par son origine, présente des rapports avec la racine **pitt-*. Il rappelle également que les représentants de **pittyo-* et de **pikk-* ne désignent pas seulement des objets pointus, des cimes de montagne, mais aussi des objets petits. Il n'est pas impossible que notre *pissa* désigne une particularité topographique se rapportant à l'oronymie: petite falaise, petite côte, petit escarpement dominant ou jouxtant le « bœuf ». Ou plutôt le *buou* car la forme relevée à Saint-Denis *pisso bieaud* montre assez que l'interprétation de la désignation n'a pas été faite par « *pisso-bœuf* ». Par ailleurs, des microtoponymes comme *caldepisse* (qui évoque *calde-*

(7) Cf. C. Camproux *Essai...* T. I, p. 307.

(8) Ouv. cité, pp. 53-56.

(9) Ouv. cité, p. 216.

(10) F.E.W. dit: « Sie est wohl schon vorromanisch » 55, p. 449, année 1957.

coste) à Saint Laurent de Trèves, ou *vieille pisse* semblent bien représenter une désignation topographique à valeur oronymique ¹¹.

Revenons au gouffre de *Bramabiau*. Le site est caractéristique : une cascade tombe de l'orifice d'une grotte qui est l'aboutissement du cours souterrain creusé par le ruisseau du Bonheur, au centre et au milieu d'une haute falaise à pic qui se continue à droite et à gauche par deux autres falaises à pic en une sorte de demi-cycle ovalisé. Nous avons dit ce qu'il en était de la réalité du beuglement du bœuf. D'autres arguments d'ordre sémantique et sociolinguistique se présentent pour écarter le sens de « beugle-bœuf ». La région a été habitée par l'homme dès les temps les plus anciens et les grottes et souterrains creusés par le Bonheur ont certainement servi d'habitation et de refuge à plusieurs reprises. Il est donc vraisemblable qu'on n'a pas attendu des temps relativement récents pour donner un nom à *Bramabiau*. Dans ces conditions *bramar* est irrecevable au sens de « beugler, mugir ». En effet le français *bramer*, emprunt de l'occitan *bramar* n'atteste, d'après le FEW. (fasc. 130 p. 241) le sens de *muhen* (beugler, mugir, du bœuf ou de la vache) qu'en moyen français (1534 Rabelais). Par contre le sens de *braire* (de l'âne) est attesté en ancien occitan (Rn : Bern. Marti); de même le sens de *hennir* (du cheval) (Jaufre, Castell). En anc. occ. Levy donne « *bramar* » : « braire; chanter » (le sens : désirer ardemment ne nous concerne pas ici) et *bram* : « cri, rugissement, braiment ». De plus en anc. oc. *bramar* se dit du chant du rossignol. Levy donne par contre *mugir, mugiment* : terme propre au cri du bœuf. Ces particularités sémantiques montrent que le sens de *beugler, mugir* donné à *bramar* est inconnu en ancienne langue d'oc. Or la création *Bramabiau* n'a certes pas attendu que le développement sémantique de *bramar* ait inclus le meuglement ou le mugissement du bœuf dans son champ.

(11) On peut évidemment s'en tenir à *pissa* que TF donne au sens de « cascade » dans les Alpes, dérivé du verbe *pissar*. *Pissedouyre* lieu-dit de Bassurels (Lozère) pourrait se rapporter à ce *pissa* : soit *pissa-doire* : pisse-jarre, soit *pissa d'oire* : pisse d'outre, ou encore « pisse de l'aqueduc », TF citant sous *ouire* les sens de « pierrée, aqueduc ». Le simple *la pisse* se trouve à Moissac et aux Bondons en Lozère dans l'expression micro-toponymique *prat de la pisse*. Mais le cas, fort net, de *pisse-bieaud*, non compris comme « pisse-bœuf » nous permet d'en douter. D'autre part, les exemples cités par Vincent (§ 692) pour les composés verbaux avec *pisser* en français ne sont pas forcément convaincants. Ce sont *pisse-coq* et *pisse-loup*. Pour le premier *coq* peut fort bien représenter une racine du substrat pré-i.e. *K-K* à valeur oronymique : Fouché (Français Moderne 1939, p. 80) a cité de nombreux exemples de la racine soit oronymique, soit hydronymique (cf. C. Camproux, Des toponymes qui chantent, dans *Festschrift Walter von Wartburg*). Il est probable que nous sommes en présence d'un état pour le moins confus : *caldepisse* peut, en fin de compte, s'expliquer par « chaud filet d'eau » mais aussi bien par « escarpement exposé au soleil ». Une étude de topographie reste à faire qui déterminerait dans chaque cas la valeur de *pissa* et donc du type *pissa-buou*.

Il nous paraît donc peu probable que *Bramabiau* recouvre un signifié « mugit-bœuf ». Que peut donc être le terme « *brama* » ? Il est possible de penser à une variante de la racine **bal* : « pierre, rocher, élévation de terrain » dégagée par Bertoldi (Bull. soc. Ling. Paris 1931 p. 139-141) et étudiée par Flutre ⁽¹²⁾ dans ses éléments prégaulois en Gévaudan. De ce **bal*- provient le prégaulois *balma* (l'endroit près du rocher) toujours vivant en occitan au sens de grotte naturelle. Une variante de **bal* serait **bar* (l'alternance -l/-r à la finale des racines pré-i-e. est bien attestée par ex. dans **Kar*/**Kal-*). Une forme *barma* a pu être un simple doublet de *balma*. Elle est attestée en franco-provençal notamment en Savoie (cf. A. Duraffour, Glossaire des patois franco-provençaux) avec les mêmes sens qu'en occitan. Une métathèse fréquente dans les parlers d'oc *bar/bra* a pu donner *brama*. Mais il est plus probable que dès les temps pré-i.e. la racine &*bar* s'est présentée sous la forme **bra* ⁽¹³⁾. Un thème *bram-* est bien attesté en toponymie dans la Lozère et l'Aveyron départements limitrophes de Camprieu. En Lozère on a le *Bramon* nom d'un torrent qui sort d'un escarpement du mont Lozère et se jette dans le Lot à l'ouest de Mende. Dans l'Aveyron on a *Bramarigues* hameau de Cransac bâti sur un replat dominant un versant fort incliné. Dans la forêt d'Aubrac on trouve *Brameloup* lieu dit où sourd une source (loup) qui ne donne aucunement l'impression de mugir pas plus comme un bœuf que comme un loup. Il paraît donc probable que dans *Bramabiau* le premier élément se rattache à l'élément *bram-* que nous avons dans ces divers toponymes qui tous se rapportent à un escarpement. Le signifié de *Bramabiau* serait alors « l'escarpement du creux du ruisseau », ce qui convient parfaitement à la topographie du lieu. Notre « bœuf » toponymique serait ainsi un creux géologique, un sillon, une vallée creuse. Revenons à *Massebiau* : quel que soit le sens et l'origine donnés à *massa*, *biau* désignerait donc également la vallée creusée entre les rochers, ce qui convient parfaitement à la localité de *Massebiau* citée ci-dessus ⁽¹⁴⁾.

(12) Ouv. cité, pp. 28-30.

(13) Cf. à ce sujet le cas de *kar/kra* dans l'étude de Fouché « Quelques considérations sur la « base » toponymique, à propos du pré-i.e. *Kal* : pierre » dans RLR Septième série Tome huitième, pp. 295-320.

(14) Pour *massa* : masse en français, DR ne cite aucune localité dénommée *La Masse / Masse*. Mais on sait que la lettre *M* a été mise au point par Ch. Rostaing, après la mort de Dauzat. Dans son dictionnaire des noms de famille, par contre, Dauzat, au patronyme *Massé*, écrit : « Divers hameaux (de la Bourgogne à l'Anjou) portent le nom de *Masse, la Masse*. Peut-être ce toponyme représente-t-il le français *masse* (du lat. *massa* : masse de pâte, ou du lat. pop. *massia* au sens de gros marteau) ». Mais on pourrait également penser à une racine du substrat méditerranéen *mass-* d'origine obscure mais bien attestée dans

Pour terminer signalons que le thème **bod-* pourrait se retrouver en dérivation avec un autre suffixe que le suffixe *-u-*, soit le suffixe *-ōlu* (-ūlu) suffixe prélatin, dans le nom de Bozouls (Aveyron), célèbre par son trou, bien connu des touristes sous l'appellation précisément de « Trou de Bozouls ». DR explique Bozouls par une « altération de *Pociolos* 961 ; latin *puteolis dim.* de *puteus* ». Il nous paraît plus exact que la forme *Pociolos* est une simple reconstruction latine reproduisant à peu près les phonèmes de l'ancienne langue locale, désormais incomprise, par les phonèmes d'un mot latin bien connu. L'adaptation est d'ailleurs maladroite car si vraiment *pociolos* est une forme du latin vulgaire (ce qui est loin d'être sûr) continuant *puteolis* elle devrait offrir un *o* ouvert et non le *o* fermé qui subsiste dans *Bozouls*. Du point de vue phono-morphologique un **bod-ōlu* (-ūlu) est satisfaisant tandis que *puteolu* ne l'est pas ni pour l'initiale ni pour le suffixe. Du point de vue sémantique **bodolu* dérivé de **bod-* « fossé, vallée creuse » convient on ne peut mieux pour qui a contemplé le cours du Dourdou local encaissé profondément dans son trou entre des falaises vertigineuses.

Il semble donc probable qu'il faille voir dans certaines dénominations toponymiques l'utilisation non pas d'un bœuf toponymique, mais la présence d'un très vieil élément prégaulois signifiant en gros : vallée creuse, sillon creusé, qui se rattache à une racine **B-D* celle-là même étudiée par Flutre sous les formes **Bad(o)-*/**Bed(o)-*.

...et l'ANE

L'âne semble être plus utilisé que le bœuf en toponymie. A. Vincent donne pour l'actuel Villers-aux-Nœuds (Mrn) : « XI^e siècle *Villare Asinorum* qui devient en 1238 *Villers Asneus* » (§ 69). Au § 678 il cite une vingtaine d'exemples du dérivé *asinarias* en pays d'oïl et deux *Azinières* en pays d'oc (Av. et Hlt). DR à l'entrée *Agnières* donne 17 dérivés du type *asinarias* et un dérivé de *asinus* avec

de nombreux noms de villes, peuplades et fleuves (cf. Alf. Trombetti, *Saggio di antica onomastica mediterranea* 1925, p. 41). Cette racine se retrouverait, par exemple, dans le nom de *Massip*, hameau près de Bournazel (Aveyron) dont le suffixe *-ippo* est considéré comme ibère. Cf. également le nom d'un torrent la plupart du temps à sec, affluent de la rive droite du Vidourle, non loin de Sauve (Gard) *Rieumassel* dont le lit dominé de rives rocheuses et déchiquetées est jonché de rochers et de pierres. *Massel* pourrait représenter le même thème *mass-* plus le suffixe *-ēllu* caractéristique du ligure d'après Terracini ou *-ēlu* suffixe spécifiquement pré-i.e. (le *e* de *-el* en occitan local présente le polyphonisme è/é).

Notons que le suffixe *-ippo* se retrouve à la forme féminine dans un nom dont le premier élément est la racine pré-i.e. *Gal-* : *La Galippe*, hameau à 10 km environ d'Entraygues (Cantal).

suff. -ella : *Asnelles* (Calv). TF sous l'entrée *aseniero* dit : n. de l. *Azinières, en Languedoc* ». Lebel ne cite aucun hydronyme formé à l'aide du nom de l'âne; il rappelle simplement la dénomination *Aqua Asinea* en 1102 et 1145 « interprétation » du nom de l'Aisne (*Axona* chez César) (§ 286) et il cite *Asina* « mauvaise leçon d'Asnia » (§ 640) (15).

La toponymie semble donc n'offrir avec une certaine fréquence que le type dérivé fort compréhensible : *asinarias*. Nègre (15) cite un seul microtoponyme avec le nom de l'âne : « *Toca l'aze* désigne la rude côte qui monte de la *gorga Priuda* ...« frappe l'âne » ... Dans sa Microtoponymie du canton de Lunas (Hlt) A. Dedet n'a relevé aucun microtoponyme comportant le nom de l'âne (16). Dans la soixantaine de Diplômes d'Etudes Supérieures ou de Mémoires dus à mes étudiants de l'Université Paul-Valéry portant sur la microtoponymie de communes du Bas-Languedoc, le nom de l'âne est rarement attesté. Par contre j'ai relevé plus d'une cinquantaine de microtoponymes où l'on peut voir le nom de l'âne en Gévaudan.

Mais tous ces microtoponymes, à la réflexion, ne sont pas aussi clairs qu'ils le paraissent. Il faut probablement y voir assez souvent autre chose que le nom de l'âne. Celui-ci est en occitan *ase* (l. *asinus*). Or ce mot offre un signifiant qui recouvre synchroniquement plusieurs signifiés. Sauvages offre cinq entrées : *aze* : l'âne; *aze* de pico : as de pique; *aze* : un têtard...; *aze* : très petit poisson de rivière...; *aze* : gros boyau farci ». Vayssier donne 11 entrées *ase* : 1. « âne... », 2. « estomac de cochon », 3. « meule de moulin à huile »...; 4. « chardon aimé des ânes... »; 5. « muron des ronces rampantes des champs, des bords et des clairières des bois. Ce fruit... est plus petit et meilleur que le muron des grosses ronces et des haies. Dans la Montagne le mot *ase* désigne le muron de ces dernières »; 6. « chabot, petit poisson de rivière à tête aplatie — Têtard »; 7. « moyette, petite meule ronde qu'on fait dans les champs avec la javelle de l'orge ou de l'avoine »; 8. « traverse mobile de bois percée d'un trou à chaque bout et dont on se sert pour maintenir côtés ou ridelles d'un char chargé... »; 9. « coin de bois qu'on met sous la clef des arcs-boutants de l'aire pour relever et serrer le sep (*sic*) contre le bas de la flèche »; 10. « espèce de trépied qui s'élève à la hauteur des épaules ou environ et dont on se sert pour charger un fardeau sur les épaules »; 11. « as au jeu de cartes ». A ces 11 entrées *ase* succède

(15) Paul Lebel. Principes et Méthodes d'hydronymie française. Paris 1956. -Abbé E. Nègre Toponymie du canton de Rabastens, Paris 1959.

(16) André Dedet. Microtoponymie du canton de Lunas (Hlt). Thèse de 3^e cycle. Université Paul-Valéry, Montpellier 1974.

une entrée non numérotée avec les précédentes : *ases* : s.m. pl. Balles de blé, débris d'épis ». TF ne donne que deux entrées *ase*. Sous la première on retrouve tous les sens donnés par Vayssier sauf celui de l'entrée 2 qui est dans TF la seconde entrée (estomac de cochon, gros boyau farci). TF légitime sa seconde entrée par l'étymologie « hébreu *ase*, poitrine ». TF ramène donc tous les autres sens à l'*asinus*. TF ajoute quelques autres sens à sa première entrée : « faitage d'un toit, chevron de charpente; baudet, chevalet de scieur de long; support d'un pont; banc sur lequel les fourniers déposent les tables de pain; crémaillère en forme de potence dont se servent les bergers dans leurs cabanes; chêne bas sans branche devant; filet de porc; trognon, reste de fruit ». TF pour *mûre*, framboise renvoie à *age*. Alibert connaît trois entrées *ase* : une première entrée où sont groupés une partie des sens donnés par TF auxquels s'ajoutent : « noue, déversoir d'eau de cheminée », « grosse mouche, petit taon » et « chariot à deux roues pour porter la charrue ». Alibert renvoie tous ces sens à l'étymon *asinus*. Il a joint à cette première entrée le sens de « épis conservant du grain après le battage », sens auquel Vayssier a réservé une entrée particulière. La seconde entrée d'Alibert est « *ase* : fruit de l'airelle, fruit de la ronce des champs ». Sa troisième entrée *ase* renvoie à *ac* : il s'agit donc ici du sens « épis conservant du grain... » qu'Alibert a donc rangé à tort sous l'étymon *asinus*.

Nous avons rappelé toutes ces significations pour montrer qu'il est sans doute délicat de choisir dans les désignations microtoponymiques par *ase* la véritable valeur signifiée. Le lecteur jugera, par la suite, du classement que nous allons essayer d'établir parmi les microtoponymes du Gévaudan qui présentent le signifiant *ase*. Si nous nous en tenons au dernier des classements des dictionnaires occitans, celui d'Alibert, tout en faisant référence aux précédents, nous nous trouvons, en présence de trois types de mots ayant le même signifiant *ase* et un signifié particulier non réductible à l'un des deux autres. Soit 1. *ase* : âne et les nombreuses dérivations de sens notées quel qu'en ait été le mécanisme de création; 2. *ase* : fruit (d'une ronce), 3. *ase* généralement au pluriel *ases* : balles de grain.

Il est, en fait, très difficile d'intégrer ces microtoponymes dans un classement précis. Il est en effet très souvent possible d'hésiter sur l'interprétation à donner à la désignation toponymique. Des trois signifiés retenus ci-dessus, on écartera le 3. « balles de grain » qui ne se prête guère à la désignation toponymique et nous ne pensons pas avoir trouvé par ailleurs de lieu dit qui puisse revendiquer cet appellatif.

Par contre un grand nombre de ces lieux-dits peuvent devoir leur nom soit à l'âne soit au fruit d'une baie. Dans bien des cas il est impossible de trancher. A la présence de l'âne doivent être rattachés sans doute : *Prat de Laze* (Altier-Luc) ⁽¹⁷⁾ *coste de l'Aze* (Langogne), *lou valat de laze* (Malzieu-forain) *gas de l'aze* : « gué de l'âne » (Etables), *gassinos*, probablement haplogie pour *gas asinos* « le gué à l'âne » (Etables), à moins qu'il ne s'agisse d'une désignation péjorative pour *cassinos*, cf. TF à *Cassino* : bouge, mauvais lieu, etc. — Au dérivé *asinaria(s)* paraissent devoir être rattachés *Valat d'Azenieire* (Chanac), *Azinieres* (Gatuzières), *Valazenieire* (Meyrueis). Ce qui supposerait qu'à un moment de l'histoire existaient en ces lieux des élevages d'ânes. Tout comme le nom de *lous asenios* (Malbouzon) interprété : « les âniers ». Aucune tradition n'existe au sujet de l'élevage des ânes en ces régions. Cet élevage est très peu probable dans la région de Malbouzon région d'élevage de bovins et, où, de plus, l'animal de selle ou de trait était l'ego : la jument. En réalité avec *asenios* nous avons très certainement autre chose qu'un dérivé du nom de l'âne. Il s'agit du nom du framboisier que TF donne pour l'Aveyron voisin. FEW à l'article framboisier (N° 98. 1965) ignore ce type, qui représente le latin *acinus* : « grain de raisin, puis de tout autre fruit » donné par Ernout-Meillet ⁽¹⁸⁾ qui ajoutent : « Sans étymologie : provient sans doute d'une langue méditerranéenne ». Mais alors on peut penser que le type *Azenieire* / etc., n'est, là où nous le relevons, que la forme féminine de *asenios* et désigne un terroir où poussent les framboisiers ou autres plantes porteuses de baies. On sait que les doublets masculin / féminin sont particulièrement fréquents dans les dérivés qui désignent les lieux complantés, quelle que soit la nuance de sens qu'ils supportent.

Peuvent être rattachés soit à l'âne, soit à la plante les désignations suivantes : *fouon des azes* (Gabrias), *combe des azes* (Fontans), *bois des azes* (Malzieu-forain); mais on peut ici légitimement pencher pour la plante plutôt que pour l'âne.

Le lieu dit *Azes negres* (Meyrueis) ne signifie sans doute pas « ânes noirs » mais désigne les aïrelles noires. Les deux variétés d'aïrelles, rouges et noires, sont bien connues dans la région. Le nom normal de l'aïrelle (noire) est *aire* (l. ater) au pl. *los aires*, que j'ai personnellement relevé à Camprieu au-dessus de Meyrueis. A Meyrueis *aze* dans

(17) Nous donnons entre parenthèses les noms des communes où se situent les lieux-dits. Les formes des microtoponymes sont celles relevées sur le cadastre du début du XIX^e siècle.

(18) Dictionnaire Etymologique de la langue latine par A. Ernout et A. Meillet, nouv. edit. 1939.

azes negres est sans doute un terme générique précisé par l'adjectif pour désigner l'espèce « airelle noire ».

L'azele (La Fage St-Julien), *La zele* (La Fage Mt-Ivernoux), *l'Azelle* (Les Bessons), *l'Ozelle* (Berc) *Chaumazelle* (19) offrent un type qui n'a lui aussi probablement rien à voir avec le nom de l'âne. Tous les dérivés connus du nom de l'âne en occitan sont formés sur le thème *asen-* toujours conscient dans le sentiment linguistique. Le type *azelle* doit résulter d'une formation secondaire à partir de la forme occitane *aze* (de *acinu*) à l'aide du suffixe *-ellu / -ella* désignant un lieu complanté. Alibert (20) ne signale pas cette valeur pour *-él -èla*, mais elle est fort bien attestée par exemple dans *fraisel* (de fraisse), *ginebrel* (de ginebre), *los canabels* (de canabe) à Montlaur (Aveyron) (21). *L'azela* est donc le lieu où poussent *los azes*.

D'après les cas qui précèdent, il apparaît que la présence de l'âne dans nos microtoponymes est rare et que l'âne le cède à la plante. Il est fort probable également que l'âne n'a pas, étymologiquement, grand'chose à voir dans le cas suivant, même s'il semble que nous le retrouvions synchroniquement grâce à l'étymologie populaire. Il s'agit du microtoponyme du type *esquina / eschina d'ase* que nous avons relevé au moins dans 14 communes du Gévaudan. Il s'agit d'une dénomination qui se rapporte à des sommets de montagne. On pense naturellement à une désignation métaphorique : échine d'âne. On pourrait se demander pourquoi précisément « échine d'âne » et non point « échine de mule, de mulet, de cheval, etc. » Cela peut faire naître un doute. Le doute s'accroît quand on tombe sur des microtoponymes tels que *Pedaze* (Altier — Moissac — Florac) *l'adrech de Pedaze* (Altier), *l'evers de Pedaze* (Altier); *Peyre daze* (Ispagnac); *Aze mouort* et *Aze mortet* (Molezon), *Asafret* (Esclanèdes) (qui est certainement pour *Azefret* avec assimilation du *e* devenu intérieur dans le composé toponymique, par le *a* initial accentué de *aze*).

Azafret pourrait passer pour une réduction possible d'un nom d'homme **Azalfret* qui remonterait à un nom germanique bien attesté (22) sous la forme *Adalfrid*. Mais *Azafret* en tant qu'an-

(19) *Chaumazelle* est formé de *chaum* (calmis) et de *azelle*. Pour la composition « *chaum-azelle* » cf. C. Camproux. La détermination de la « combe » en Gévaudan, p. 180 dans *Mélanges Boutière*, 1971.

(20) Alibert. Introduction, p. 33.

(21) Mémoire d'Etudes Supérieures de Régine Louis « Microtoponymie de la commune de Montlaur (Aveyron). Université Paul-Valéry, 1974.

(22) Cf. M.T. Morlet. Les noms de personne sur le territoire de l'Ancienne Gaule du VI^e au XII^e siècle. I les noms issus du germanique continental et les créations gallo-germaniques. Edit. du C.N.R.S. 1968, p. 15.

thronyme n'est attesté ni à Esclanède ni ailleurs en Gévaudan, ni à l'époque moderne (23) ni dans les Feuda Gabalorum (24). *Azalfret ou une forme apparentée sont également inconnus de Dauzat (25). Azefret / Azalfret semble donc bien être un composé *aze fret* (*aze* froid) comme *ae mouort* (« *aze* » mort). Si l'on peut estimer possible une désignation toponymique anecdotique « l'âne mort », on comprend moins celle de « l'âne froid ». De même on ne voit pas ce que pourrait signifier *pedaze* interprété « pied d'âne », ni *peyre d'aze* traduit par « pierre d'âne ». L'*adrech de Pedaze* et l'*avers de Pedaze* nous montrent que nous avons affaire à des dénominations oronymiques. Peut-on dès lors découvrir sous *ase* un oronyme ? Nous croyons que c'est possible et que nous avons ici un dérivé de la racine indo-européenne **ak-* : « pointe », étudiée par Ernout et Meillet dans leur Dictionnaire étymologique de la langue latine à l'entrée *ac-*. On pourrait penser à l'adjectif *acidus* qui donnerait normalement *ase*. Mais Ernout et Meillet le rangent dans la première série des dérivés de *ak-* qui comprend des mots s'appliquant aux sensations du goût. Dans la seconde série qui comprend des mots désignant la « pointe », le mot principal est *acies*. « Dans la langue militaire *acies* désigne le « front » d'une armée, la « ligne de bataille » considérée comme comparable au « fil d'une lame ». On peut légitimement estimer que ce mot *acies* a dû être employé en oronymie pour désigner, vu d'en bas, le « front » d'une montagne ; « la ligne de montagne ». *Acies* ne serait pas le seul terme qui aurait été employé à la fois dans le langage militaire et en oronymie. Ernout et Meillet citent l'exemple de *serra* auquel ils donnent, entre autres, les sens de 1. « ordre de bataille en dent de scie » et 2. « montagne ». Le sens premier de la racine *ak-* a certainement recouvert à la fois le sème « piquant » en parlant du goût et le sème « aigu », « pointu » en parlant d'oronymes. Nous avons, par exemple dans le Gard *Aigremont*, et dans l'Hérault, *Vinaigre* (où l'on trouve la racine oronymique *vī-/vīn-* que l'on a, par exemple dans *Vignemale* (pic du), dans *Vinalmont* (Belgique), etc. (26). *Vinaigre* a été récemment changé en Montmèze (*Vinaigre* ayant été estimé peu heureux pour désigner le terroir viticole doublant les deux faces de la hauteur

(23) Par exemple, dans le dépouillement des noms portés sur les listes électorales de la Lozère effectué après la Libération.

(24) Feuda Gabalorum par H. Boullier de Branche. Tome I 1938, Tome II, 1^{re} partie, 1940, 2^e partie 1949. Nîmes.

(25) A. Dauzat(Dictionnaire étymologique des noms de famille de France, Paris, 1951. Les noms de famille de France, Paris, 1945. Dans ce dernier ouvrage Dauzat donne seulement Adalfrid : Auffrey.

(26) Cf. aussi Ch. Rostaing. Essai sur la toponymie de la Provence. Paris, pp. 290-297.

allongée dénommée *Vinaigre*). Sémantiquement il est indéniable que la racine *ak-* a été utilisée avec une valeur oronymique. Si *acidus* tout à fait convenable du point de vue de la phonétique ne peut être retenu du point de vue sémantique, on doit, nous semble-t-il, avoir recours à *acies* tout à fait acceptable sémantiquement. Phonétiquement *acie(m)* doit donner *atz / as* en occitan (cf. *brac(h) iu : bratz / bras*; **laceu* : *latz / las*; *glacie* ou **glaciu* : *glatz / glas*). Une forme primitive **atz* a pu devenir *ase* de deux façons. D'abord par renforcement syllabique du monosyllabe terminé originairement par le groupe implosif *-tz* : c'est ce que nous voyons, par exemple, dans le cas de **laceu* qui, à côté de la forme générale *latz* en ancien occitan devenu *las* en occitan moderne donne, en quercinois, (cf. TF) *lache* avec palatalisation de la sifflante. La finale implosive *-tz* est par ailleurs doublée par une finale *-se* dans des mots tels que *notz* (*nouts* Velay. TF) et *nouse* en languedocien d'après TF (lat. *nux, nucis*). Sauvages donne également *nouze* ou *noze*. Vayssier connaît également *nouse*. La forme gévaudanaise est *nouse* pareillement. La même chose se passe pour le continuateur de *perdice(m)* : *perdis* (Rouergue) anc. oc. *perditz / perdisse*, languedocien d'après TF. En Gévaudan nous avons également une forme en *-is* et une forme en *-ise* qui est la forme la plus générale (27). Il est donc tout à fait possible, sinon assuré, qu'une forme primitive **atz* a été étoffée très tôt en *ase* soit directement soit analogiquement : c'est la seule qui a vécu, la forme *-atz* ayant été sentie comme une pure désinence très fréquente dans diverses formations morphologiques.

Un type *ase* au sens de « front de montagne, ligne de montagne » semble donc pouvoir être reconnu. Il a désigné le front, la ligne de montagne vus d'en bas. Ce qui est le cas partout où existe l'oronyme du type représenté par *esquino d'aze / eschino d'aze*, etc, suivant la phonétique locale et la fantaisie des scribes. Le sens du terme *ase*, concurrencé par le nom de l'âne, n'étant plus compris directement, a été renouvelé par l'étymologie populaire en *esquina d'ase* qui ne signifie rien de plus que le terme primitif *ase*, *esquina* reprenant purement et simplement l'image de *front, ligne* de montagne.

Dès lors, les autres oronymes où se trouve inclus *ase* s'expliquent aisément. *Pedaze* doit être compris « le puy du front de montagne » soit *pe(ch) d'ase*, les localités où ce type a été noté donnent en effet *pe(ch)* pour le continuateur de *podium*.

(27) Cf. C. Camproux. Essai de Géographie linguistique du Gévaudan, P.U.F. 1962, t. II, pp. 595-6 et Petit Atlas discursif du Gévaudan. C.E.O. Université Paul-Valéry, carte n. 459.

De la sorte les dénominations, à Altier, de *l'adrech de Pedaze*, *l'evers de Pedaze* deviennent fort naturelles et fort simples. *Azafret / azefret* devient également directement compréhensible. De même *Aze mouort* à Molezon qui s'intègre dans une série de microtoponymes assez riche : *chom mourt* (Malzieu-forain), *cham morte* (Prévenchères) *sogne morte* (St Denis, St Alban), *ronc mouort* (Pourcharresses) etc., série dans laquelle *mort* a le sens de « désertique, désolé, abandonné » (28) *Aze mortet* toujours à Molezon n'est qu'un diminutif de *aze mouort*.

A l'aide de ce type *ase*, devient immédiatement compréhensible un microtoponyme comme *quouo d'aze* (Cassagnas) mot à mot « queue d'âne » qui désigne ici un oronyme et non pas une « pièce de terre ». Le sens est « fin du front de montagne » et non pas, par image fréquente dans le cas de la désignation d'une pièce de terre, « pièce de terre allongée en forme de queue d'âne ». De même on interprètera facilement un autre oronyme tel que *selle d'Aze* (Barjac) mot à mot « chaise d'âne » (29) : la désignation s'applique à un replat qui interrompt la courbe du front de montagne. S'éclaire également le microtoponyme *Peyre daze* à Ispagnac dans les gorges du Tarn dont l'horizon est formé d'une succession de fronts de montagne interrompus par des blocs de rochers isolés : *peyre d'aze* désigne simplement un de ces blocs plus important que les autres.

On est par la suite amené à se demander quelle est l'exacte valeur d'autres microtoponymes tels que *combe d'aze* (Meyrueis), *coumbe d'aze* (La Capelle) (30) : l'absence d'article, soit singulier, soit pluriel, semble devoir faire préférer à l'interprétation « combe de l'âne — combe des ânes » l'interprétation « combe au-dessous du front de montagne ». Ce qui réduirait encore la présence de l'âne dans notre toponymie.

En conclusion on se rend compte précisément qu'il reste fort peu de toponymes ou microtoponymes en Gévaudan qui ont eu recours au nom de l'âne. On peut tout au plus lui accorder les six microtopo-

(28) Cf. C. Camproux. Pétrification linguistique p. 109 dans *Verba et Vocabula*. Mélanges E. Gamillscheg. Munich, 1968.

(29) La *sella* est exactement, en Gévaudan, dans la vallée du Lot où se situe Barjac « un tabouret qui sert lors de la traite des vaches » (lat. *sella*).

(30) Ces deux dénominations m'avaient échappé lors de mon étude sur la « Détermination de la *combe* en Gévaudan » (cf. ci-dessus, note 19). Il faut les ajouter à ce qui est dit (p. 193) de la détermination par la préposition *de*. — Pour *Combasière* (Fraissinet-de-Fourques) interprété par « combe aux airelles » cf. *ibidem*, p. 180.

nymes : *Prat de Laze* (Altier - Luc), *coste de l'aze* (Malzieu-forain), *lou Valat de laze* (Malzieu-forain) *gas de l'aze* (Estables) *Gassinos* (Estables). Encore peut-on se demander si cette présence d'*ase* n'est pas due à la proximité de ces lieux- dits au-dessous du front de montagne ⁽³¹⁾. Pas plus que le *bœuf*, l'*âne* n'a joué un grand rôle dans la dénomination de nos microtoponymes contrairement à ce qu'on aurait pu penser *a priori*. Savoir pourquoi est une question de psycho- ou de sociolinguistique que nous n'examinerons pas ici.

Pour terminer on constatera que la fréquence relative, dans l'interprétation synchronique de nos toponymes, du nom de l'âne, est due à l'étymologie populaire qui a confondu dans un seul et même terme bien connu, des termes d'origine diverse dont l'un, au moins à définitivement disparu du lexique occitan moderne. Ces mots d'origine diverse sont *asinus*, *acinus*, *acies*, tous présents en latin et dont deux *asinus* et *acinus* sont d'origine non indo-européenne, méditerranéenne d'après Ernout et Meillet.

ABREVIATIONS

DR. : Dictionnaire des nom de lieux de France par A. Dauzat et Ch. Rostaing, Paris, 1963.

T.F. : Trésor du Félibrige de Frédéric Mistral.

Sauvages : Dictionnaire languedocien-français. Nouvelle édition, Nîmes, 1785.

Vayssier : Dictionnaire patois-français du département de l'Aveyron, Rodez, 1879.

Alibert : Louis Alibert. Dictionnaire Occitan-Français, Toulouse, 1966.

(31) J'écarte *chon d'azas* à Arzenc-de-Randon, où l'on pourrait voir un augmentatif de *ase*. Il faudrait reconnaître dans *chon* non pas le continuateur de *campus* mais celui de *calmis* pour obtenir une désignation sémantiquement satisfaisante. Mais *azas* est un anthroponyme attesté encore aujourd'hui à Langogne, au Cheylard-l'Evêque et à Chastanet, non loin d'Arzenc-de-Randon. Ce nom d'homme représente sans doute *Azan* forme attestée dans les Feuda Gabalorum (Tome II, 2^e partie), forme occitane phonétique continuant *Adam* qui se trouve dans les documents latins correspondants des F.G. *Azas* est la réduction phonétique de *Azans*, soit forme d'un ancien cas sujet, soit plus vraisemblablement forme de pluriel fréquente dans l'anthroponymie.



LIMOUSIN ET LANGUE D'OC DANS LA CATALOGNE MÉDIÉVALE

par Germán COLON

1. Nous nous proposons d'aborder ici un problème d'identité nationale. Quel nom les Catalans ont-ils donné à leur langue au moyen âge ? Avaient-ils une conscience claire de l'indépendance de celle-ci par rapport aux parlers vulgaires du Midi de la Gaule ?

C'est la sagesse même qui semble dicter, au début du XV^e siècle, les paroles de frère Vicent Ferrer : « Digau : en què coneix hom una persona de qual terra és ? En lo languatge; car si vós parlau ab hom estrany, en la lengua conexereu de qual terra és. *Si parle català, oo ! català és; si francès, francès, etc.*; car la lengua dóne a conèxer la persona de qual terra és »¹. Et pourtant les choses ne sont pas si simples.

L'exemple le plus caractéristique est celui de l'occitan, qui fut jadis désigné, comme l'a bien montré Paul Meyer², par la *lingua romana*, le *proençal* ou *proençalés*, le *poitevin*, la *lingua d'oc*, le *lemozí*, etc. Parmi toutes ces expressions « aucune n'est exempte d'un vice original »³.

(1) Ms. ant. 278 de la Cathédrale de Valence, fol. 120b. L'édition complète des *Sermons* de Vicent Ferrer est préparée actuellement par M^{me} Gret Schib, qui m'a aimablement fourni ce texte.

(2) Paul Meyer, « La langue romane du Midi de la France et ses différents noms », in *Annales du Midi*, I, 1889, pp. 1-15. Consultez également Bodo Müller, « Langue d'oc, languedoc, occitan », *Verba et Vocabula*, Ernst Gamillscheg zum 80. Geburtstag. München 1968, pp. 323-342. Voyez aussi et surtout Manuel Milá y Fontanals, *De los trovadores en España*. Barcelona 1861 (rééd. Barcelone 1966), pp. 17-24.

(3) Paul Meyer, art. cit., p. 14.

(4) Les textes des manuscrits B et C sont publiés par Edmund Stengel, *Die beiden ältesten provenzalischen Grammatiken*. Marburg, 1878, p. 70, *Las razos de trobar* furent composées au début du XIII^e siècle; voyez M. de Riquer, *Història de la literatura catalana*. Barcelona, Ariel, 1964, pp. 119-123.

(5) La supposition suivante n'est étayée par aucune preuve : « Ein anderer Name der prov. Schriftsprache ist *limosí* 'limousinisch'. Er dürfte von Nordfrankreich aus geprägt worden sein » (Heinrich Lausberg, *Romanische Sprachwissenschaft*. Berlin 1956, I, p. 19, n. 4; Sammlung Göschen 128/128a).

Le terme *lemozí* offre un intérêt particulier pour notre étude. Nous savons qu'il a été introduit dans l'usage vers le milieu du XIII^e siècle grâce à Ramon Vidal de Besalú et à son traité *Las razos de trobar*⁴ et qu'il était appliqué à la langue écrite servant de véhicule à la poésie lyrique; sans doute répondait-il à la grande réputation dont jouirent les troubadours de la province du Limousin⁵.

Nous savons aussi que, nulle part, il n'eut autant de retentissement qu'en Catalogne, où l'ouvrage de Ramon Vidal fut très répandu. « Et lorsque les Catalans se mirent à composer en leur langue, en suivant les usages poétiques et même grammaticaux des poètes provençaux ou, comme ils disaient limousins, ils donnèrent à l'idiome volontairement rapproché du provençal dont ils se servaient le nom de *lenga lemosina*, qui reste en usage et a donné lieu à beaucoup de confusions et de conceptions inexactes »⁶.

Aujourd'hui, l'horizon s'étant heureusement dégagé, personne ne qualifie plus la langue catalane de *llemosina*, comme c'était encore le cas vers 1889 lorsqu'écrivait Paul Meyer. Mais il est vrai que le vocable a eu la vie dure et qu'il a poussé Menéndez Pelayo à appeler *majaderos* ceux qui continuaient à en mésuser⁷.

Un détail révélateur : quand, en 1833, Bonaventura Carles Aribau écrit son poème *A la pàtria* et marque ainsi le réveil du sentiment linguistique catalan après une longue décadence, il parle du *llemosí* comme de son parler maternel :

« En *llemosí* sonà lo meu primer vagit
Quan del mugró matern la dolça llet bevia;
En *llemosí* el Senyor pregava cada dia
E càntics *llemosins* somniava cada nit »⁸.

(6) P. Meyer, *art. cit.*, p. 10. Voyez encore Milá y Fontanals, *op. cit.*, p. 22. De même J.M. Casas Homs dans l'édition de *Joan de Castellnou, Obres en prosa*. Barcelona 1969, pp. 61-63.

(7) « ; Y qué completa debía ser la ilusión cuando el trovador contaba *trovas lemosinas*, como todavía llaman algunos majaderos de Castilla y de fuera de ella a los versos compuestos en lengua catalana ! ». Menéndez Pelayo écrit ceci en 1889, voyez ses *Estudios y discursos de crítica histórica y literaria*. Santander 1942, V, p. 123. Déjà en 1888, dans son discours des « Jochs Florals » de Barcelone, tenu en catalan, il censurait les dénominations inexactes : « Eixa llengua, rebrot generós del tronch llatí, jeya, no fa mitj segle, en trista y vergonyosa postració. Fins son nom propi y genuí se li negava, ni ¿ qui li havia de coneixer sots la disfressa d'aquelles peregrines denominacions de *llemosina* y *provensal* ab que solian designarla 'ls pochs erudits que's dignavan recordarse d'ella, encara que fos per donarla per morta y rellegarla desdenyosament á algun museu d'antigalles ? » (*ibidem*, p. 111). Il est intéressant de noter qu'en 1876, avant d'être revenu de son erreur, il n'hésitait pas à qualifier Rubió i Ors d'« illustre escritor lemosin » (*ibidem*, VI, p. 224).

(8) On trouvera cette composition dans n'importe quel recueil de poésies; voyez, par exemple, *Antologia de la poesia catalana. De Ramon Llull a Verdaguer*, éd. R. Tasis. Barcelona, Selecta, 1949, p. 161.

L'application de *Ilemosí* au catalan, et particulièrement à la langue ancienne, est due à des savants et à des érudits; elle n'a jamais été populaire. Nous allons tâcher de cerner l'époque où elle a eu lieu et nous efforcer de lui trouver, sinon une excuse, du moins une explication.

2.1. Comme tous les idiomes romans au moyen âge, le catalan est passé par une étape d'anonymat. Lorsqu'on se réfère à lui, c'est par des expressions génériques comme *lingua materna, vulgar, pla, romanç*, etc. qu'on le fait. Nous devons attendre la fin du XIII^e siècle et la première moitié du XIV^e pour le rencontrer sporadiquement signalé sous l'étiquette de *catalanesch* ⁹.

Antoni Rubió i Lluch a étudié les dénominations nées durant cette période de balbutiements dans son discours de réception à l'Académie Royale d'Espagne, discours auquel nous renvoyons le lecteur ¹⁰. D'après Rubió, un document de 1362 — qui serait en quelque sorte un acte de baptême — porte en toutes lettres le nom de *lengua catalana*. Le voici ¹¹ :

« Lo rey. Manam vos que, vista la present, per persona certa nos trametas ací a la ciutat de València lo libre de Lançalot qui es escrit en lengua catalana e en pergami, e lo cual lo duch primogènit nostre tenie l altre die en Barchinona. e açò no laquiets. dada en València, sots nostre segell secret, a .xvii. dies de ffebrer de layn .mccclxii. Fuit directa Petro Palau. » ¹²

Il y a, à la même date et dans le même recueil, deux autres attestations de *lenguatge català* (*Doc. cult.* I, p. 200; n° CCIII) et de *cathalà* (*ib.*, I, p. 201; n° CCV). Quatre ans plus tôt, le 11 juillet 1358,

(9) Jofre de Foixà, qui écrivait en occitan, emploie *catalanesch* dans ses *Regles de trobar* (éd. Paul Meyer, *Romania*, IX, 1880, pp. 58-59, § 11). En catalan, le terme apparaît dans la prose du *Theoderich* et de *Ramon Muntaner* (vide *Doc. cult.*, II, pp. XXX et LXXIII), entre autres.

(10) « Del nombre y de la unidad literaria de la lengua catalana » in : *Discursos leídos ante la Real Academia Española en la recepción pública del Sr. D. Antonio Rubió y Lluch el día 23 de marzo de 1930*. Barcelona 1930, pp. 9-12. Du même auteur, *Doc. cult.* II, pp. LXXIII-LXXIV. Très utile est le résumé des écrits de Rubió, rédigé par Rosalia Guilleumas, *La llengua catalana segons Antoni Rubió i Lluch*. Barcelona 1957, spéc. le chapitre « El problema onomàstic », pp. 19-26 (« Col. lecció Popular Barcino », CLXXIX).

(11) Dans tous les passages en ancien catalan qui suivent, je me suis permis d'indiquer l'accent tonique, même lorsqu'il n'est pas signalé dans les transcriptions des éditeurs. Rubió, dans ses *Doc. cult.* n'en fait pas usage; d'autres éditeurs se sont montrés peu conséquents dans son emploi.

(12) *Doc. cult.* I, p. 201; n° CCIV. — La transcription *laquiets* doit être inexacte. Il faudrait *laquiets* « retardez ».

Pere III demande à son secrétaire de lui traduire en catalan quelques lettres écrites en arabe :

« Lo rey d'Aragó : Trametem vos .VII. letres morisques, .II. escrites en paper morat e .III. en paper blanch, e per tal, car açí no ha qui sàpia letra morisca. Volem que mantinent hajats christià, moro, o juheu, aquí en Barchinona, qui sàpia les dites letres legir e en nostre lenguatge arromançar, e reduytes de morisch en cathalà, e posades en escrit, trametet-nos axí les dites letres en sa forma, com la reducció o exposició feta d'aquelles. »¹³.

Le premier exemple connu jusqu'à présent était rédigé à Valence; celui de 1358 l'est à Perpignan : d'un bout à l'autre du domaine linguistique le nom exact du parler national est désormais proclamé.

3. L'appellation de *català* o de *llengua catalana* s'est donc imposée et son emploi est courant depuis le dernier tiers du XIV^e siècle¹⁴. Et encore sera-t-elle concurrencée jusqu'au XVI^e siècle par celles de *vulgar*, *pla* et *romanç*. Les répertoires lexicographiques catalans n'ont pas pris soin d'être exhaustifs à ce sujet; nous espérons apporter, dans un autre article, des références complémentaires. Limitons-nous à retracer la situation vers 1410. Cette année-là, le dernier souverain de la maison royale de Barcelone, le roi Martí, meurt et l'on procède à un inventaire de ses biens, notamment de sa bibliothèque¹⁵. Plus de 300 volumes sont ainsi répertoriés et décrits avec indication, la plupart du temps, de la langue dans laquelle ils sont rédigés. Cent et un sont en latin, quarante-neuf en français et quinze en castillan¹⁶. Il est curieux de constater qu'on sépare le castillan de l'aragonais (7 cas)¹⁷. Si nous laissons de côté l'arabe (*serra-*

(13) Publié par Josep M.^a Madurell i Marimon, *El paper a les terres catalanes. Contribució a la seva història*. Barcelona 1972, II, p. 974 doc. N^o 18. Cet intéressant texte avait déjà été publié avec quelques légères différences de transcription et de ponctuation par O. Valls i Subirà dans le catalogue de l'*Exposición sobre la historia monográfica del papel (Siglos XII al XIX)*. Barcelona, Biblioteca Central, 1968, p. 20, doc. n^o 27 (la référence aux archives étant fautive, je précise qu'il s'agit de l'ACA, reg. 1159, fol. 156). Mais bien avant, en 1929, il avait été exhumé par Josep M.^a Roca (vide Roca, *Johan*, p. 240). Il est regrettable que les philologues n'en aient pas pris connaissance.

(14) Il est frappant que la reine Violant de Bar, d'origine française, dise en 1387 au comte de Foix que, désormais, elle écrirait en *català* lorsqu'elle s'adresserait à des Français : « E no.us maravallets si .us escrivim en català, com des-pays que som en esta terra hajam acostumat axí scriure en França » (Roca, *Johan*, p. 140).

(15) J. Massó Torrents, « Inventari dels bens mobles del rey Martí d'Aragó », in *Revue Hispanique*, XII (1905), pp. 413-590.

(16) Numéros 15, 57, 69, 72, 77, 87, 94, 169, 174, 201, 203, 218, 257, 278, 279.

(17) Numéros 89, 114, 162, 168, 177, 264, 288.

nesch; n° 10), l'hébreu (*abraich*; n° 167), le sicilien (n° 170 et 187) et le pisan (? *pianesch*; n° 118), peu courants sous ces latitudes, nous trouvons quarante-cinq ouvrages composés dans la langue maternelle du roi Martí. Elle est dite *català* dans vingt cas¹⁸, *romanç* dans dix-huit¹⁹, *pla* dans six²⁰ et *vulgar* dans un cas²¹.

4. Le catalogue fait aussi allusion au *limousin* dans les deux exemples voici :

209. — « Item vn altre libre appellat *De letres del Rey en Jacme* en limosí scrit en pergamins ab posts de fust cubert de cuyro vert ab .v. claus a cada post et ab dos tancadors de fil de diuerses colors lo qual comença " de las letres del Rey en Jacme " e faneix "Auerdixcha" ».

270. — « Item vn altre libre appellat *De art de trobar* en limosí scrit en pergamins ab posts de fust cubert de cuyro vert ab dos tancadors de fil de diuerses colors lo qual comença en vermelló " Guillem en Alier de Tholosa " e en lo negre " En nom de Deu lo Payre omnipotens " e faneix "entrò que tornat fo" ».

Avons-nous affaire à la langue de Limoges ou s'agit-il déjà du vieux catalan ? Le numéro 270 n'offre aucune difficulté; tant le contenu (*De art de trobar*) que l'aspect formel (*lo Payre omnipotens*) signalent indiscutablement un texte occitan²². Moins évident est le numéro 209 : les *letres del Rey en Jacme* font songer à une matière tout indiquée pour être traitée en catalan; cependant l'explicit nous montre de façon claire que tel n'est pas le cas : *Auerdixcha* « avoir dite » ne peut être qu'occitan. Le catalan aurait été (*h*)*aver dita*. C'est donc bien du provençal des contrées où -CT-devient [tš]²³.

Notre inventaire ne confond pas les parlars aussi rapprochés soient-ils; nous venons de le voir à propos de l'aragonais et du cas-

(18) Numéros 10, 18, 24, 26, 32, 35, 58, 62, 64, 73, 76, 84, 99, 102, 110, 132, 133, 155, 285, 286.

(19) Numéros 14, 21, 43, 48, 61, 86, 92, 104, 130, 145, 163, 164, 228, 233, 238, 251, 254, 268. La graphie est tantôt *romanç*, tantôt *romans*.

(20) Numéros 27, 113, 123, 268, 271, 647.

(21) Numéro 814.

(22) D'ailleurs, le nom « Guillem en Alier de Tholosa » doit être une déformation de Guillem Molinier, l'auteur des *Leys d'Amors* toulousaines.

(23) La graphie *xch* pour représenter l'affriquée semble une espèce de compromis entre la solution catalane due au scribe (*tx*) et celle de l'original occitan (*ch*). A propos de ces représentations voyez Ake Grafström, *Etude sur la graphie des plus anciennes chartes languedociennes*. Uppsala 1958, § 71; G. Colón, in *Sprache und Geschichte. Festschrift für Harri Meier*. München 1971, p. 125; M. Metzeltin, *Die Sprache der ältesten Fassungen des Libre de Amich e Amat*. Frankfurt, Lang, 1974, § 96 et notes 302-306.

tillan. Dans le domaine occitan ou provençal il tient compte d'un original en toulousain (en tholoza) : « Item un altre libre appellat *Codi* en Tholoza scrit en pergamins ab posts de fust e cuberta de cuyro vermell sens tancadors lo qual comença en vermelló « De Summa Trinitate » e en lo negre « de totes les causes » e faneix "antequam mors sequatur Amen" » (n° 131). Et, comme il sépare cette rédaction du *Codi* d'une autre en catalan : « Item vn altre libre appellat *lo Codi* en cathalà scrit en pergamins ab posts de fust cubert de cuyro vert ab. v. claus a cascuna post et ab dos tancadors de seda grogua e vermella lo qual comença en la rúbrica de vermelló « Ací comensen les robriques" e en lo negre "de Suma de trinitate" e feneix en vermelló "Nonas februaryi anno domini M.° CCC.° nono" » (n° 76), il fait aussi une distinction nette entre le *limosí* d'outre-Pyrénées et le *català* local.

Il serait donc erroné de croire que les mentions de *limosí* pussent se rapporter à une langue catalane ancienne, déjà difficilement compréhensible en 1410. La valeur qu'elles ont est celle même que nous trouvons vers 1400 dans le *Torsimany* de Lluís d'Averçó, où il est question de *limosí* "langue des troubadours et de la poésie lyrique" et de *català* "langue courante de Catalogne" ²⁴.

4.1. Il existe deux autres témoignages de *limosí*. Le premier apparaît dans un document de 1485. Le noble roussillonnais Guillem Ramon de So, vicomte d'Evol et d'Illa et de Canet, reconnaît avoir reçu de Guillem de Vilarasa, résidant à Valence, une quantité d'ouvrages, parmi lesquels :

« Item hun libre scrit en pergami, e en *limosí*,
ab post cubertas de cuyro blau ab dos gafets » ²⁵.

Il est impossible d'identifier ce volume-là; mais la plupart des autres, à en juger par leur titre, sont en latin. Il y en a deux (n° 10 et 28) que nous pouvons raisonnablement supposer avoir été rédigés en catalan. En outre, quatre sont en toscan, (n° 21, 29, 30 : *en toscà*; n° 25 : *en toscà*). Il est fort vraisemblable que l'indication du n° 6, *en lemosí*, se réfère à la langue du Midi; sinon, on ne voit pas le besoin d'une précision dont on aurait pu se passer ailleurs.

(24) « *Torsimany* » de Luis de Averçó. *Tratado retórico gramatical y diccionario de rimas*, éd. J.M. Casas Homs, Barcelona 1956, I, pp. 195 et 17 respectivement. Averçó dit ici que dans l'exposition il ne se sert pas « dels lènguatges que los trobadors en lurs obras se servexen »; pour lui, le principal d'entre eux devait être *lo parlar limosí*.

(25) *Documentos para la historia de la imprenta y librería en Barcelona (1474-1553)* recogidos y transcritos por J.M. Madurell, anotados por J. Rubió. Barcelona 1955, p. 66, doc. 30, n° 6.

4.2. La même déduction pourrait être appliquée à l'attestation suivante, que nous relevons dans l'inventaire des biens de feu Pere Galceran de Cartellà, seigneur de Folgons, dressé en 1523 dans la région d'Olot. Les seuls livres notés sont les suivants :

- « Item un libre anomenat *dels àngels* de pregamí, scrit de mà.
- Item un libre de pregamí, anomenat *de vicis e virtus*, scrit de mà, en lenga lemosina.
- Item un libre anomenat *de les dones*, en paper, scrit de mà, lo qual se diu sta en penyora.
- Item un libre *de manasçalia*, en paper, scrit de mà.
- Item un libre de stampa, anomenat *flos sanctorum*.
- Item altre libre d'estampe, en lengue castellana, anomenat *los remedios de adversa e próspera fortuna*.
- Item un libre scrit de ploma anomenat *la vida de sanct Onofre*.
- Item altre libre d'estampe anomenat *Egidi Romà*.
- Item altre libre de ploma anomenat *Boeci, de consolació*. » 26

Nous constatons ici encore que ceux dont la langue n'est pas le catalan sont nommément signalés : une traduction castillane du *De Remediis* de Pétrarque et un traité de *Vices et vertus*, peut-être une version ou une adaptation de *La Somme le Roi*. Si ce dernier ouvrage avait été en catalan, il aurait fallu l'orthographier **de vicis e virtuts*. Or, les titres sont toujours correctement indiqués. A n'en pas douter, le texte est occitan, « en langue limousine » 27.

Notre étude était déjà sous presse, lorsqu'est paru l'important recueil de documents de M. Josep M. Madurell i Marimon, *Manuscrits en català anteriors a la impremta* (1321-1474), Barcelona, Biblioteca Professional de ANABA, 1974. Nous y rencontrons deux citations de *limosí*, lesquelles établissent qu'il s'agit de la langue occitane. L'une d'elles se trouve dans l'énumération, faite en 1448, des livres que possédait le marchand Antoni Cases, de Barcelone :

- « Item, .I. altre libre scrit en paper, a corandells, *en vulgar limosí*, de forma de full, ab cubertes empremtades de posts cubertes de cuyro de vadell vermell, ab cantoneres de lautó e ab dos gaffets, ab llurs correigs de cuyr vermell e dos scudets de lautó, lo qual és intitulat De sobre de la Gaya Sciència. E comensa en letra vermella : "Mirall de trobar". E en letra negra comensa : "Le miralls, etc." E fina : "sinó seran del tot mortal la playa Jacme March" » (*op. cit.*, § 100, n° 7; p. 73).

(26) R. d'Alòs, « Inventaris de castells catalans », in *Estudis Universitaris catalans*, IV, 1910, p. 178.

(27) A propos du texte provençal du *Livre des vices et des vertus* et de sa tradition manuscrite, voyez H. Lüdtke et G. Colón, « Die Etymologie von fr. (son) 'kleie' » in *Vox Romanica* 23, 1964, pp. 69-70, n. 4.

Il est clair que, de par l'auteur ou les auteurs, et la matière traitée (*Mirall de trobar* de Berenguer d'Anoia [?] et *Libre de concordances* de Jacme March) ainsi que de par la teneur des incipit et des explicits, ce livre appartient au provençal des troubadours. D'autant plus que les autres en-têtes de la liste précèdent chaque fois que telle rédaction est *en vulgar cathalà* ou *en lati e en vulgar cathalà* ou *en romanç* ou même *en romanç antich* (n° 19; p. 75).

Le deuxième inventaire barcelonais de la bibliothèque laissée par Antoni de Mur en 1463 mentionne :

"Item, hun Cançoner, scrit en paper, en què ha diverses obres *en lemosi e en lengua cathalana*" (*op. cit.*, § 123, n° 9; p. 87).

C'est d'ailleurs l'unique indication de langue de toute la collection où prime le catalan. Et le seul exemple où sont juxtaposés les deux idiomes. On peut imaginer que ce *Cançoner* est un recueil semblable au célèbre *Cançoner dels Masdovelles*, lequel contient des compositions en catalan et d'autres en *llimoví*; une poésie provençale y est même traduite en catalan (éd. R. Aramon, Barcelona 1938, n° 46 et 160).

4.3. La première fois que nous découvrons un sens nouveau à la dénomination langue *lemosina*, c'est en 1521, à Valence²⁸. Le chanoine Joan Bonllavi y fait imprimer le *Blanquerna* de Ramon Llull, « traduit y corregit ara nouament dels primers originals : y estampat en llengua Valenciana », comme il est spécifié à la page de titre²⁹. *L'Epistola prohemial*, dirigée à Gregori Genovart³⁰, chanoine de Majorque, nous prévient que Bonllavi a conservé dans cette modernisation quelques mots de la langue ancienne :

« Reuerent *Senyor* puy lo *Blanquerna* és ia estampat y correcte al

(28) Cf. G. Colón « Los castellanismos primerizos del catalán », in *Prohemio*, IV, 1973, p. 22.

(29) « *Blanquerna* : qui tracta de sinch estaments de persones : de Matrimoni : de Religió : de Prelatura : de Apostalical senyoria (la qual és en lo pare sanct : y en los Cardenals) y del estat de vida Hermitana contemplatiua/ debax los quals tots són contenguts. Hordenat per lo Illuminat doctor : y màrtir mestre Ramon Lull. Traduit : y corregit ara nouament dels primers originals : y estampat en llengua Valenciana. Ab lo Libre de oracions : y contemplacions del enteniment en déu/ fet per lo matex doctor ». Je cite d'après l'exemplaire de la « Biblioteca de Catalunya ».

(30) Ce qui surprend, c'est que le chanoine Genovart qui a été l'instigateur et le mécène de cette impression en « llengua valenciana », était lui-même Majorquin. Et Bonllavi était né à Rocafort de Queralt (Tarragona). Voyez Rosalia Guilleumas, « La biblioteca de Joan Bonllavi », in *Revista Valenciana de Filologia*, IV, 1954, pp. 24 et 43. Si, extérieurement, l'édition semble marquer la fragmentation de la langue, elle prouve au fond son unité : mécène majorquin, éditeur catalan, imprimeur et public valenciens.

manar de Vostra Reverència, haon que no ab tant rich stil de paraules : com requir la maiestat de la sentència : que tracta (maiorment en lo .V. libre) lo qual per seruarla ensemps ab alguna grauitat antiga : y dolça memòria de aquell bon temps li hauem fet retenir acordadament alguns vocables de la lengua llemosina primera : que mal no parexen : y li hauem notades algunes coses per los màrgens : y sumaris : que a maior descans : y prompta memòria dels lectors : a qui en açò hauem tant solament entès vtilar » (feuillet III v°).

La lengua llemosina primera, qui était celle du *Blanquerna*, est le catalan de Ramon Llull, celui de la fin du XIII^e siècle. Bonllavi, sentant son archaïsme, lui applique le nom de limousine.

Dix ans plus tard, en 1531, on imprimera également à Valence l'*Espill* de Jaume Roig (composé vers 1460); le *Pròlech* précise que l'ouvrage est porté « al motle de la graciosa stampa, en la sua original lengua »; au folio 2 v° des vers adressés « als peritissims lectors » commencent ainsi :

« Criat en la pàtria/ que.s diu limosina
no vol aquest libre/ mudar son lenguatge ». 31

L'avertissement est significatif : bien des Valenciens commençaient à abandonner leur parler menacé par le castillan et passaient à l'espagnol. L'*Espill*, lui, gardera le « langage » de sa patrie, « limousine »...

Dès lors, le nom triomphera et servira, malgré son inexactitude, à rappeler l'unité originaire de la langue de Catalogne, des Baléares et de Valence. Mais c'est dans l'ancien royaume de Valence qu'il se crée et c'est de là qu'il se répand. En 1574, Martí de Viciana tâchera de lui trouver une justification historique, absurde :

« Y porque cada qual hablaua su lègua : hauia en la ciudad otra cõfusión que en Babel. Empero como el Rey, y los de su casa, y corte, y muchos de sus vassallos hablauan lègua de Prouença, y de Limos, aquella como a mas cõmũ preualescio : pero no sin grande mixtura de otras lèguas : y toda en junto fue nombrada lengua Limosina : cõ la qual tenemos escripto el libro de las Leyes Forales del Reyno : y las obras de Ausias March : y muchos otros excellentes libros, que nos dan testimonio de aquella primera lengua » 32.

4.4. Nous ne croyons pas que l'expression ait été forgée par le chanoine Joan Bonllavi, qui n'aura fait que recueillir ce qui était dans l'ambiance et courant dans la Valence du début du XVI^e siècle.

(31) Publié par R. Chabàs dans son édition du *Spill o Libre de les dones*. Barcelona 1905, p. 371 (Bibliotheca Hispanica »).

(32) Voyez J. Ribelles Comín, *Bibliografia de la lengua valenciana*. Madrid 1929, II, p. 608 b.

Ces terres avaient connu au siècle précédent une grande prospérité, face à la Principauté de Catalogne qui s'enfonçait dans une décadence chaque fois plus noire, portée à son comble par la guerre civile de 1462 à 1472 contre Joan II.

La vraie capitale économique et culturelle n'était plus Barcelone, mais bien sa rivale méridionale. En outre la Catalogne stricte n'avait jamais été un royaume, alors que Valence l'était depuis la reconquête, au XIII^e siècle, par Jaume I^{er}. Ces facteurs devaient se traduire chez les Valenciens par une considération accrue pour tout ce qui les faisait différents des autres catalans de la Principauté, leurs ascendants. Déjà en 1383 Eiximenis, originaire de Gérone, souligne ce particularisme :

« Per totes aquestes coses e rahons ha volgut nostre Senyor Déu que poble valencià sia poble special e elet entre los altres de tota Spanya; car, com sia vengut e exit per la major partida de Catalunya e li sia al costat, emperò nos nomena poble català, ans per special priuilegi ha propri nom es nomena poble valencià ». ³³

Et très bientôt Antoni Canals, en 1395, opposera la *llengua valenciana* à la *llengua catalana*. ³⁴.

4.5. Il ne faut plus nous attarder à apporter des témoignages de l'emploi de *llemosí* ou *llengua llemosina* dans les temps suivants ni même jusqu'au début de ce XX^e siècle ³⁵. L'exemple de Valence fera école; il ne tardera pas à être suivi en Castille où Juan de Valdés, en 1536, sera le premier à dire que la langue catalane « era antiguament *lemosina* » ³⁶ et où le Père Sigüenza, en 1599, l'appellera

(33) *Regiment de la cosa pública*, éd. R. Miquel y Planas, p. 19. Malheureusement on n'a pas de manuscrit de ce traité. L'édition est basée sur l'impression de Valence de 1499. Voyez aussi *Els Nostres Clàssics*, n° 13, p. 35.

(34) Le passage d'Antoni Canals ayant été souvent cité et commenté, je puis me borner à renvoyer le lecteur à M. de Riquer, *Història de la literatura catalana*. Barcelona 1964, II, pp. 447-448.

(35) J. Rubió, « Literatura catalana », in *Historia general de las literaturas hispánicas*, III, pp. 888-892; A. Comas, *Història de la literatura catalana* (dirigida per M. de Riquer), Barcelona (1972), IV, pp. 187-206; M. Sanchis Guarner, *Els valencians i la llengua autòctona durant els segles XVI, XVII i XVIII*. València 1963, pp. 31, 101-103 et 117-119. On aurait espéré que ce dernier ouvrage consacrerait tout un chapitre à la question du « llemosinisme ».

(36) « La lengua catalana diz que era antiguamente lemosina, que es agora lenguadoch; hase apurado tomando mucho del latín, sino que no le toma los vocablos enteros; y tomando algo del francés puro, y también del castellano y del italiano. La valenciana es tan conforme a la catalana, que el que entienda la una entienda casi la otra, porque la principal diferencia consiste en la pronunciación que se llega más al castellano, y así es más intellegible al castellano que la catalana », Juan de Valdés, *Diálogo de la lengua*, edizione critica a cura di Cristina Barbolani di García, Messina-Firenze (1967), pp. 19-20.

« *eleemosina* ò catalana »³⁷. Majorque se verra infectée par le mal au XVII^e siècle : la Bibliothèque Municipale de Palma garde un manuscrit du *Libre de Amich e de Amat* « traduit de *lengua lemosina* en nostra vulgar mallorquina per Fr. Juan Guàrdia, de la regular observància del P.S. Francesc, a 19 de setembre any 1646 »³⁸. C'est à nouveau une œuvre de Ramon Lull qu'on prétend écrite en limousin et, cette fois, dans l'île même où le grand écrivain était né³⁹. Dans la Principauté de Catalogne l'épithète ne semble s'être introduite qu'au XIX^e siècle, sous la plume de certains érudits (Aribau, Rubió i Ors, Piferrer, Milà i Fontanals), qui la renieront bientôt et avec raison⁴⁰.

5. Devant pareil état de choses, quand le langage d'un peuple menaçait de se désagréger tout en gardant assez de voix pour reconnaître ses liens de parenté, quand les prétentions politiques troublaient les intelligences sans éteindre les sentiments, le recours à un subterfuge devenait nécessaire. Ce subterfuge était fort mal choisi, mais en tout cas servi par une confusion initiale : la poésie lyrique aux XIV^e et XV^e siècles s'exprimait en un provençal plus ou moins catalanisé. Le passage définitif au catalan se fit insensiblement, on le remarqua à peine. Pour les littérateurs qui suivaient les normes de l'école des troubadours, l'instrument linguistique était le « limousin », tel qu'il avait été codifié par Ramon Vidal de Besalú. Les directives de la vieille poésie étaient celles dictées à Toulouse. Elles se firent démodées. Et lorsqu'au XVI^e siècle on perçut l'écart entre la langue courante et celle non seulement de la poésie mais

(37) José de Sigüenza, *Historia de la orden de San Jerónimo*. Madrid 1909, II, P. 548b (« Nueva Biblioteca de Autores Españoles », 12). Dans un autre passage et se rapportant à des faits de Barcelone, il dit : « En la yglesia Catedral que en su *lengua Elemosyna* llaman la Seu, dexò dos beneficios, que aca llamamos Capellania » (*op. cit.*, Madrid 1907, I, p. 294b; *NBAE*, 8).

(38) Voyez Josep Massot i Muntaner, *Els mallorquins i la llengua autòctona*. Barcelona, Curial, 1972, p. 17. Il est à remarquer qu'au XVI^e siècle encore le majorquin Francesc d'Olesa distingue parfaitement entre les langues *lemosina*, celle des troubadours, et *catalana*, la sienne (*ibidem* p. 15).

(39) Ce ne sera pas un cas isolé. A Palma de Majorque le livre de la *Doctrina pueril* de Ramon Llull subira, à son tour, en 1736, une modernisation : « Libre de la doctrina pueril, compost en *lengua llemosina* per... Ramon Llull... traduit a *lengua usual mallorquina* » (Rubió, *Nombre*, p. 14).

(40) Milà, *Da los trovadores*, *op. cit.*, p. 22 reconnaît en 1861 que ce nom « ha sido indebidamente aplicado ». De même J. M. Quadrado, déjà en 1855, dira que « Cataluña, Valencia y las Baleares, cuyo idioma, que no dialecto, conocido a falta de nombre más exacto con el de lemosín, hablan todavía tantos eminentes poetas » (cité par Massot, *Els mallorquins*, *op. cit.*, p. 77).

aussi des anciens textes, on se crut autorisé à parler de *llengua limosina* ⁴¹.

6. Quoi qu'il en soit, il exista toujours dans la conscience des hommes du moyen âge une communauté affective et linguistique entre les terres catalanes et celles du Midi. Nous pourrions en trouver un lointain écho dans les informations qu'un ambassadeur catalan à la cour pontificale d'Avignon envoie à son roi Jaume II, en 1309. Le pape Clément V fait preuve de bonnes dispositions pour que le dit ambassadeur, Vidal de Vilanova, traite une affaire déterminée (Pise cédée en fief au roi aragonais) avec certains cardinaux, à l'exclusion de ceux qui seraient italiens ou français, donc hostiles à la maison d'Aragon :

« Los tractadors, senyor, me donà de ma volentat, ço és lo cardenal de Besers, lo qual ell dix que era hom que amaua molt vós, senyor, e la uostra casa; el cardenal de Penestre, lo qual dix que si bé.s parlaua françès no.m fes reguart, que.l cor ne.l cos no auia françès, ans era natural de Limoges e era quax vna nació ab nós e que era molt saui hom e del qual ell confiaua molt, e torna a dir altra vegada que no.m feés reguart si bé.s parlaua françès, que él me feya a saber que bo me seria als fetz; el terçer volch que fos en Ramon del Got, lo qual dix que era son nebot e qui ja sabia en los affers e qui molt amaua vós. » ⁴²

Il est intéressant de souligner, dans ce curieux texte, qu'un naturel de Limoges est regardé comme un compatriote ou peu s'en faut : « quax una nació ab nós ». L'ambassadeur avait dit au pape, dans une lettre antérieure, que les deux autres cardinaux, Raimon de Got et Arnau de Pelagrúa — gascons comme Sa Sainteté — faisaient aussi partie « d'une nación ab nós » :

« E sobre aquestes paraules yo, senyor, dix.li : Sant Pare, aquest negoci sí requer gran secret e breu deliberació, e encara, si a la Uostra Sanctitat plahia, que la deliberació fos solament en vós e sens acort dels uostres frares cardenals; e si per aventura acort n.auietz auer de negú, plàssia us que y ajatz monsenyer en Ramon del Got e monsenyer n.Arnau de Pelagrúa, per tal con aquests són persones de que yo só cert que amen mon senyor lo rey e són d.una

(41) Un admirateur barcelonais d'Ausiàs March, l'humaniste Francesc Calça, exprime au début du XVII^e siècle sa nostalgie des *limosins poetas* (cf. Jordi Rubió, *La cultura catalana del Renaixement à la Decadència*. Barcelona 1964, p. 111).

Elles sont fort curieuses les réflexions de Du Cange dans la *Praefatio* à son *GMIL* : § XXXIV « Vulgare idioma ad tres linguas redactum, Vasconicam, Castellanam et Limosinam » et § XXXV « Unde nomen et origo Linguae Limosinae. Eadem fere est quae Catalana ».

(42) Salavert, *Cerdeña*, II, p. 456b, doc. n^o 365. Ce rapport avait été publié en 1908 par Finke, *AA*, II, pp. 542-543.

nació ab nós. E ell me respòs a assò : Segurament vos podetz molt fiar en aquexs dos, cor la I és mon nabot e l'altre mon cusf germà, e amen el rey d'Aragó carament axí con yo l'am, e no és persona el món qui més vulla sa honor e son bé que yo. Après assò, senyor, yo li dix : Sant Pare, en uostre Collegi ha moltz cardenals ytalians e franceses, e d'aquestes II^{es} nacions m.és viares qu.s deja guardar la Uostra Sanctitat sobre aquestz affers. » ⁴³

Remarquons que les dignitaires italiens et français sont considérés comme appartenant à des pays distincts, alors que les gascons ou limousins rejoignent la même patrie. Pour un Catalan du début du XIV^e siècle, les régions occitanes formaient avec la sienne une union spirituelle par opposition à la France du Nord, les terres d'oïl. Et cela même si l'un des cardinaux en question « [e]s parlava françès ». La riche correspondance de Jaume II, recueillie par Finke, *Acta Aragonensia* et Salavert, *Cerdeña*, nous permet de glaner quelques données sur l'affinité entre les peuples occitan et catalan, basée sur une communauté linguistique intuitivement ressentie ⁴⁴.

Le 27 octobre 1306 Joan Borgonyó, chanoine de Valence et procureur de Jaume II à la cour pontificale d'Avignon, fait parvenir de Bordeaux un rapport à son roi. Il lui explique l'état d'âme des gens du Midi. Ceux-ci n'aiment pas les Français — pour qui ce n'est pas un secret — alors qu'ils éprouvent de l'affection pour le comte-roi :

« Sciunt enim Gallici ipsi totam linguam occitanam non diligere eos et quodammodo esse subleuatam, et timent plus de persona uestra, serenissime princeps, quam de aliquo uiuente, propter affectionem quam sciunt gentes de lingua illa ad uos habere ». ⁴⁵

Ce n'est pas par hasard que leurs préférences sont ainsi exprimées en relation étroite avec l'idiome. Celui qui parle n'est pas un philologue moderne, sinon un politicien médiéval; et ses paroles enferment une réalité qu'il ne faut pas méconnaître. Il y a plus. En 1309 le même Jaume II donne à ses envoyés des instructions sur les requêtes qu'ils devront présenter au Souverain Pontife dans le but d'obtenir le soutien de l'Eglise à la campagne qui se prépare contre le royaume de Grenade :

« Item petant indulgencias et gracias conscriptas in quaterno nuntiis tradito, Hospitalariis concessas pro passagio nunc ordinato. Et

(43) Salavert, *Cerdeña*, II, p. 437, doc. n° 349. Finke, *AA*, II, pp. 532-533, doc., n° 354.

(44) Par contre, l'écart linguistique entre la Catalogne et le royaume d'Aragon est mis en relief par le chroniqueur Ramon Muntaner (chap. 29, éd. Barcino, I, pp. 68-69) : « E si ben catalans e aragoneses són d'un senyor, la llengua no és una ans és molt departida ». Et il compare les différences de langue entre les diverses terres qui forment l'Empire byzantin, « en les quals ha aital departiment de los llenguatges com à de catalans a aragoneses » (*Crònica*, chap. 29, éd. Barcino, I, pp. 68-69).

(45) Salavert, *Cerdeña*, II, p. 225, doc. n° 177.

si forte domino pape nimium uideretur sic generaliter concedere, petant saltem in hominibus lingue de hoc vel saltem a Salsis citra, ut diuidunt Montes Pirenei, usque ad mare magnum » 46.

Le monarque veut donc que l'on accorde certaines faveurs à tous ses sujets, du moins (*saltem*) à ceux de langue d'oc⁴⁷, en tout cas — dernière restriction — à ceux qui habitent dans les territoires qui s'étendent de Salses⁴⁸ au Nord jusqu'à la mer au Sud. Il estimait, par conséquent, que ses vassaux catalans faisaient partie intégrante des populations d'oc.

Il est vrai que bien avant, en 1169, d'après les documents apportés par Germain⁴⁹, les gens de Barcelone étaient assimilés aux Provençaux. Dans une indemnité consentie aux marchands de Montpellier par les consuls de Pise, il est précisé : « omnes Provincialium partes a Massilia usque Barchinoniam » 50.

(46) Salavert, *Cerdeña*, II, p. 403, doc. n° 323.

(47) La première attestation de *lingua d'oc* est de 1291. Celle de *lingua occitana* datait jusqu'à présent de 1315 (cf. Hans-Georg Koll, *Die französischen Wörter 'langue' et 'langage' im Mittelalter*. Genève 1958, pp. 151-158; du même auteur : « *Lingua latina, Lingua Roman(ica)* und die Bezeichnungen für die romanischen Vulgärsprachen », in *Estudis Romànics*, VI, 1957-1958, p. 118). Nos documents ramènent quelques années plus tôt l'apparition de cette dernière expression; en outre ils ont l'intérêt de la signaler pour la première fois de l'autre côté des Pyrénées, alors que nous ne la rencontrons qu'en France et en Italie.

Vers 1285, le chroniqueur Bernat Desclot, en se référant aux gens du roi de France qui avaient envahi la Catalogne, disait déjà : « En la terça scala anaven totes les ost de Narbonès, e de Badarès e de Termenès, e de Carcassès, e d'Eginès, e de Tolosa, e del compdat de Sant Gili, e de Burgunya e de totes les altres gents qui són de la lenga que dyen hoc qui fossen de la senyoria del rey de Franssa venguits en aquella ost » (*Crònica*, chap. CXXXVII, éd. Coll i Alentorn, *Els Nostres Clàssics*, n° 66, p. 117). Il nous semble que c'est une des dénominations les plus anciennes.

(48) La frontière politique catalano-occitane à Salses, dans les Corbières, est fort ancienne. Voyez Ferran Soldevila, *Història de Catalunya*. Barcelona, Alpha, 2 1963, pp. 183 et 434 et les références bibliographiques et documentaires que cet auteur indique.

(49) A. Germain, *Histoire du commerce de Montpellier*. Montpellier, 1861, I, p. 180 (« Pièces justificatives », II). Voyez aussi L. Nicolau d'Olwer, *L'expansió de Catalunya en la Mediterrània oriental*. Barcelona, Barcino, 1926, p. 20.

(50) Nous avons cité en abrégé les ouvrages suivants :

Doc. cult. = Antoni Rubió y Lluch, *Documents per a l'història de la cultura catalana mig-eval*. Barcelona, I, 1908; II, 1921.

Finke, AA = Dr. Heinrich Finke, *Acta Aragonensia. Quellen zur deutschen, italienischen, französischen, spanischen Kirchen- und Kulturgeschichte aus der diplomatischen Korrespondenz Jaymes II. (1291-1327)*. Berlin und Leipzig, Bd. I u. II 1908; Bd. III. 1922.

Roca, Johan = Joseph M.^a Roca, *Johan I d'Aragó*. Barcelona 1929 (« Memoria de la Real Academia de Buenas Letras », XI).

Salavert, *Cerdeña* = Vicente Salavert y Roca, *Cerdeña y la expansión mediterránea de la corona de Aragón. 1297-1314*. Madrid 1956, 2 vols.

GASCON ET ARGOT FRANÇAIS : DEUX NOTULES

par J.-C. DINGUIRARD

1. Admirateur de Céline, Jean Séguy, le maître des études gasconnes, jugeait à juste titre que les interférences sont rares entre le gasc. et l'argot : l'oc., disait-il, est surtout représenté dans l'argot par le provençal, grâce à Marseille. Les deux coïncidences lexicales que nous étudions ci-après ne sont que des rencontres entre gasc. et argot ; mais elles méritent un commentaire.

2. *PROI*.

2.1. Afr. *prois* "derrière" a ses lettres de noblesse : le mot apparaît au v. 1091 du *Jeu de la Feuillée*, « Ai je fait le noise du prois » ; Villon l'emploie encore, mais c'est dans le *Jargon*, III, v. 92 : « Coquillars Rebecquez vous de la montjoye Qui desvoye Vostre proye » ; cf. sur ce sujet une notule érudite de M. Roques, *Romania* 1 (1955), p. 121. On sait que par la suite le mot disparaît du fr. standard, mais reste bien vivant en argot : ainsi *proais* en 1596 dans *La vie généreuse des Mercelots, Gueuz et Boesmiens...* (rééd. dans les *Variétés historiques et littéraires*, t. 8, Paris 1857) ; *proye* et comp. dans le *Nouveau Dictionnaire complet du Jargon de l'Argot* d'Halbert d'Angers, Paris s.d. (= 1849 ?), etc. On trouvera d'autres attestations du mot dans le *Dictionnaire des Argots* de G. Esnault, Paris 1965. Cet A. distingue deux successeurs modernes de *prois*, suivant que -s s'est conservé (d'où *prose*, avec -e postiche dû à un « calembour lettré » !) ou au contraire a disparu (d'où une var. provinciale *pro*), et met en parallèle ces mots avec argot ital. *pros(o)*, même sens.

2. *Pròi* est parfaitement vivant aujourd'hui encore en gasc. du haut Comminges, toujours avec le sens de "derrière", mais sans la grossièreté que connotent unanimement les successeurs de CULU. ALG 3, c. 873, qui n'enregistre que ceux-ci, signale à ce sujet que les informateurs ont pudiquement feint l'ignorance devant l'enquê-

trice, unique, de l'équipe : elle n'a pu obtenir que des euphémismes ou des approximations anatomiques.

A Ger-de-Boutx, on apprend aux petits enfants le mimologisme de la poule qui vient de pondre : *Quicòm m'a sortit deth pròi que pòt èste ?* "Quelque chose m'est sorti du derrière, qu'est-ce que cela peut bien être ?". La phrase se dit en all°, les syllabes nettement scandées; il y a sur le dernier mot montée mélodique à la quarte, et hyper-allongement du è-. Parce qu'il imite en définitive assez bien le chant de la poule, le patron de ce mimologisme se retrouve ailleurs : ALG 2, c. 458, signale en note le mimologisme de la poule effrayée : *Que hè : Que pò èste ?* "Elle dit : Qu'est-ce que cela peut bien être ?".

Dans notre formulette, *Quicòm* est un mot lang. et non gasc.; mais je doute que ce soit un indice bien probant d'origine. Le mélange des deux dialectes n'est pas rare en effet dans les textes de littérature populaire (cf. J. Allières, *Le mélange dialectal dans deux versions d'une pastourelle recueillie dans les Pyrénées gasc.*, dans *Actes du 2° C.I. d'Etudes Pyrénéennes*, Toulouse 1956, pp. 10-16), et *Quicòm* pourrait bien n'être qu'un perfectionnement local du mimologisme : **Quauqu'arrén* l'eût fait moins réussi dans l'imitation sonore.

2.3. *Pròi* n'apparaît pas dans les Dictionnaires gasc. de Dupleich, de Palay, ni dans le Dict. lang. d'Alibert; E. Levy l'ignore dans son *Supplementwörterbuch* : il valait donc la peine de signaler l'existence de ce mot. On ne saurait voir sans invraisemblance dans *pròi* un emprunt du gasc. au très ancien fr., et tout laisse croire au contraire que nous avons là un mot gallo-roman dont la prononciation gasc. actuelle reflète celle des parlers d'oïl vers le XIII^e siècle. Il est à déplorer que ceci ne nous renseigne aucunement sur l'étymologie de *prois*, qui reste superbement inconnue. L'intérêt de la forme oc. toutefois n'est pas à négliger : elle fixera des bornes à l'imagination de qui voudra reconstruire l'étymon.

3. PIED et PIÈ.

3.1. Ca. 1970 est apparu dans le parler désinvolte à la mode, surtout parisien, le *piéd* comme signe suprême de la félicité : *C'est le piéd* "valorisant"; *C'est pas le piéd* "dépréciatif"; *Prendre son piéd* "éprouver un vif plaisir"; parlant de ses examens, un étudiant dit *J'ai pas réussi le piéd* "je n'ai pas réussi au mieux possible", etc. : on trouvera de nombreux exemple de cette expression dans la presse

underground puis, par conséquent, chez les journalistes un peu à la page.

Du point de vue sémantique, il semble que ce *piéd* soit un développement de l'argot *piéd* "partage; butin", d'où *C'est le piéd ! "C'est juste !"* puis "C'est bien", etc. On se reportera au Dictionnaire de G. Esnault pour une étude plus détaillée du phénomène, s.v. *piéd*². Pour l'aspect ethnologique, comparer avec amér. *I'm as a million !* "je suis parfaitement heureux" : car *piéd* "partage; butin" n'est lui-même qu'un développement tardif de *piéd* "pièce de monnaie", que G. Esnault relève dès 1510 au sens de "denier", et qui est attesté au XIX^e siècle encore au sens de "sol" (chez Halbert, notamment).

3.2. Il est curieux que gasc. *piè* signifie aussi "argent". Le mot est probablement connu sur une large part du territoire : S. Palay ne le caractérise par aucune limitation territoriale. ALG 3, c. 842 ne l'enregistre pas; mais il s'agissait de traduire « Vous me devez de l'argent », ce qui évoque l'idée d'une somme chiffrée. *Piè* au contraire est "l'argent" en général, et même çà et là la "richesse" : c'est en ce sens, je crois, qu'on l'entend le plus souvent dans le haut Comminges.

A Boutx toutefois, *piè* prend des connotations d'extrême "vulgarité". Cette coïncidence supplémentaire avec le fr. n'est peut-être pas aléatoire : Boutx en effet est un village où dès le XVIII^e siècle probablement, et à coup sûr pendant tout le XIX^e siècle, les habitants n'ont connu que le colportage comme industrie locale (cf. J.-J. Darnon, *Le colportage de librairie en France sous le Second Empire*, Paris, 1972). Les indigènes ne fréquentaient dans leurs circuits commerciaux que les pays d'oïl, et le gasc. leur servait alors de *Gauners-prache* : ayant peu le respect des lois et règlements, ils pratiquaient volontiers la franche escroquerie. De fréquents séjours en prison marquaient ces tournées : comment, à l'occasion des contacts sociaux que cela suppose, les colporteurs de Boutx n'auraient-ils pas été frappés de l'identité de gasc. *piè* et de fr. (argot) *piéd*, signifiant et signifié ?

L'appartenance du second à l'argot a probablement imposé au premier la connotation "argotique", d'où actuellement le "vulgaire" qui singularise le *piè* de Boutx.

3.3. Reste que si l'étymologie proposée par G. Esnault pour argot fr. *piéd* est convaincante (< *piéd* "mesure"), elle ne conviendrait que malaisément à gasc. *piè* : un emprunt du gasc. commun à l'argot fr. est peu crédible, et il faudrait supposer en outre un emprunt pure-

ment gasc., puisque le lang. voisin, si souvent intermédiaire entre les deux langues, paraît ignorer *piè*. Palay semble suggérer un rapprochement entre *piè* et *pèça* "pièce de monnaie", mais il n'est guère satisfaisant. Par contre son Dictionnaire enregistre deux séries de termes en *pi-* qui désignent l'argent : *pic*, *picalha* (aussi "nourriture"), *picalhon...* d'une part; et *piom*, *pialha*, *pialho...* d'autre part, des interférences ayant pu se produire entre les deux séries. *Pialho* livre peut-être un indice : son *-o* marque un possible emprunt à l'esp. (cf. J. Séguy, *Au sujet du toponyme Néthou-Aneto*, dans Revue de Comminges 1 (1943), pp. 67-71), ce qui devrait inciter les curieux d'étymologie à pousser leurs recherches du côté de la Péninsule Ibérique.

4. Ces deux notules ne permettent évidemment pas la moindre généralisation. Puissent-elles cependant attirer l'attention des gasconisants sur les *kryptadia* du lexique !

Notre langue n'a souffert d'aucun Malherbe, et nulle Académie n'a sévi chez nous : quelle autorité permet donc aux locuteurs de savoir que tel signifiant est « grossier » ? Le référent, on le sait, est loin de tout expliquer à ce sujet.

Signalons l'un des systèmes de référence connotative, fort commune, qui a cours dans la frange orientale du Comminges contiguë au Couserans : là sera réputé "vulgaire" tout mot que l'on considère comme « ariégeois ». Un ex. entre cent : j'interrogerais un jour un informateur sur les façons de traduire "faire l'amour" en Bavarthès. Il me fournit la liste de métaphores ordinaires (*anar* "aller"; *cardar* "carder"; *caucar* "fouler"; *erbejar* "faner"; *horrar* "bourrer de coups" (peut-être influencé par *horar* "percer"); *matrucar*, de *matruc* "agitateur de la barate") puis me signala que *tocar* "toucher" se disait aussi, mais plutôt vers Toulouse : tous ces mots donnés avec amusement, un certain plaisir même. Enfin l'informateur, la mine dégoûtée, me signala le mot *estaurir* "saillir", en commentant : « C'est pas bien joli, ça; c'est en Ariège qu'on le dit. »

A PROPOS DE LA DISTRIBUTION SPATIALE DES PHÉNOMÈNES LINGUISTIQUES

par Giuseppe FRANCESCATO

Malgré l'affirmation, souvent répétée, que la seule classification scientifique des langues est celle qui se fonde sur la généalogie (à savoir, la classification historico-comparative, cf. Tagliavini, 1969), on a essayé en tous temps d'arriver à une classification typologique (à savoir, synchronique). L'intérêt pour cette classification a été renouvelé dans les dernières années par plusieurs contributions venant de différents côtés, ce qui a fait qu'on voit maintenant certains problèmes d'une façon différente que dans la typologie traditionnelle.

En particulier, pour ce qui se réfère aux langues (et variétés) romanes, il y a toute une série de propositions récentes, visant à établir une méthode de classification typologique, qui se développe dans la perspective d'une interprétation « mathématique » (ou mieux, « quantitative ») des données linguistiques, pour déboucher dans des critères qui sont censés mesurer la différence — souvent appelée « distance » — entre les langues. La tentative relativement la plus récente de ce point de vue est due à M. Muljačić (1965) qui développe pleinement sa méthode en 1967. Plus tard, sa méthode est reprise et approfondie par M. Pellegrini (1970) et par moi-même (1973a; 1974b). D'une façon indépendante, M^{me} Iliescu propose elle aussi une classification assez différente, mais qui rappelle celle de Muljačić (1969). Il est inutile d'insister ici trop longuement sur ces diverses approches : il va sans dire qu'eux sont exposés à certaines observations critiques, que j'essaierais de résumer dans les propositions suivantes. En premier lieu, on y trouve une schématisation, qui dépend soit de la nécessité de traduire les phénomènes considérés en des traits binaires, soit de la limitation à un nombre relativement restreint de traits (cf. Francescato, 1974b, p. 133). Un autre fait critiquable est que ces classifications prennent en considération des « idiomes » qui sont définis en avance, précisément à fin de les classer, c'est-à-dire de les définir les uns vis-à-

vis des autres : un danger, donc, de circularité. Enfin, l'importance excessive qu'on donne aux faits « numériques » ou « quantitatifs » par rapport aux faits qualitatifs, qui mieux ressortent d'une analyse structurale. Les classifications ainsi obtenues, d'autre part, suggèrent l'existence de nombreuses perspectives, comparables sur le plan quantitatif, mais enchâssées dans leur encadrement de structures différenciées : ce qui fait prévoir la possibilité de développer ces procédés sans plusieurs directions (Francescato, 1974b, pp. 135-137).

Le fait essentiel qui résulte de toutes ces tentatives est le caractère extrêmement complexe des faits de différenciation dialectale. Chaque dialecte, écrit Ascoli (1873), constitue un type linguistique déterminé; et il continue : « i caratteri di un dato tipo si ritrovano naturalmente, tutti o per la maggior parte ripartiti in varia misura tra i tipi congeneri; ma il distintivo necessario del determinato tipo sta appunto nella simultanea presenza o nella particolare combinazione di quei caratteri ». Déjà, donc, aux pionniers de la dialectologie il était clair que la « combinaison » des faits dialectaux caractéristiques d'une certaine variété joignait cette variété de différents côtés à d'autres variétés, grâce à la présence de traits différents. D'ici la suggestion, et presque l'exigence, d'établir une méthode pour la « mesure » de ces différences.

Or, parmi les autres faiblesses des classifications typologiques, j'ai souligné la difficulté d'y prendre en considération les faits lexicaux : il n'est pas facile d'envisager une méthode pour la mesure de la distance lexicale. C'est à notre regretté collègue J. Séguy que l'on doit une indication précisément de cette possibilité, exposée dans un de ses derniers articles (1971). Tout lecteur averti de cet article se rend immédiatement compte de la similarité, qui le lie aux tentatives de Muljačić et des autres. Il répond aux mêmes exigences de typisation, de quantification; la terminologie elle-même répond à des conditions comparables, puisqu'on y parle de « mesure » et de « distance ». On y envisage la possibilité de traduire, dans des formules de validité universelle — ou, du moins, valables pour des grandes régions linguistiques — la disposition spatiale des faits de vocabulaire en relation avec la distance réelle, kilométrique, qui sépare chaque localité des localités avoisinantes. Sans doute, il y a aussi des différences entre la méthode proposée par Séguy et celle des autres auteurs. Revenons rapidement à mes observations critiques. Par rapport aux autres méthodes, la méthode de Séguy n'a pas de recours à une réduction en termes binaires. Elle ne donne pas de place aux distinctions traditionnelles, ou intuitives, des différentes variétés, en ce qu'elle considère tous les points d'une aire linguistique donnée, suivant une ligne, sans s'arrêter à des fron-

tières plus ou moins clairement reconnaissables. D'autre part, la limitation implicite du nombre des traits considérés, de la méthode de Muljačić, trouve sa contre partie dans la limitation, également implicite, du nombre des éléments lexicaux. D'un côté et de l'autre on peut donc souligner à bon droit le caractère inévitablement approximatif de ces procédés, étant donné qu'ils ne constituent qu'une approximation partielle à l'idéal — par définition inaccessible — de la considération de tous les traits ou de tous les lexèmes (Parlangeli, 1969, Séguy 1971).

On trouve enfin, dans la méthode de Séguy, une priorité des faits numériques, quantitatifs, par rapport aux faits qualitatifs, priorité qui la rapproche, aussi sous cet aspect, des procédés envisagés par Muljačić, etc. En tout cas, il me paraît évident que tous ces procédés ont comme but de mettre en lumière ce que j'ai appelé la « scalarità » des phénomènes linguistiques. J'ai écrit à ce propos : « I procedimenti classificatori ci danno un'idea di questo mutevole raggrupparsi dei fatti linguistici caratterizzanti in nuclei più chiaramente individuabili e riflettono quindi... la scalarità con la quale i fenomeni linguistici si distribuiscono nello spazio » (Francescato, 1974b, p. 239). Mon observation concerne le procédé de Muljačić, mais je suis convaincu qu'on peut l'appliquer aussi bien à celui de Séguy.

Or, il me semble que soit l'une que l'autre de ces méthodes touchent, d'une façon différenciée, à quelque chose de profond, d'essentiel, de la réalité linguistique : en même temps, il me paraît que ni l'une ni l'autre nous donnent une idée vraiment intégrale, et par conséquent entièrement satisfaisante, de la distribution des phénomènes. Autrement dit, j'insiste sur les aspects positifs, mais aussi sur les aspects négatifs de ces tentatives de caractérisation typologique, dans la certitude qu'il y aura encore beaucoup à gagner par l'approfondissement critique de ces méthodes. Un coup d'œil sur le passé va nous permettre de mieux placer le problème.

Comme je viens de le signaler, le problème était présent déjà aux préoccupations théoriques de Ascoli, qui soulignait la compénétration des différents faits linguistiques caractérisant un idiome donné (1877-78). Je viens d'explicitier le point de vue de Ascoli dans un schéma théorique (Francescato, 1973 b, p. 14), tout à fait comparable au schéma que, d'une façon indépendante, avait été formulé par Parlangeli (1969, rééd. 1972, p. 157). Or, il me paraît qu'un schéma de cette sorte suggère l'exigence de donner la priorité aux faits qualitatifs par rapport aux faits quantitatifs. Une confirmation de cette exigence peut être trouvée, je crois, dans les résultats, dans l'ensem-

ble négatifs, de Redfern dans son essai de caractérisation des idiomes « rhétoromans » par rapport aux idiomes de l'Italie du nord (1971). A ce propos, dans mon compte-rendu, j'observe que « substituting the "number" of occurrences for the "type" of occurrences » [les résultats de Redfern] « give the erroneous impression that the dialectal traits are regularly and gradually modified when one moves along the geographical axis... » (Francescato, 1974a, p. 87). En effet, c'est la même impression que, à une considération superficielle, on peut tirer des résultats de Séguy, selon lesquels on trouve une "modification" des traits lexicaux suffisamment régulière suivant l'axe géographique, pour être exprimable avec une formule logarithmique. Une considération plus approfondie, toutefois, montre que l'auteur dans cette formule voyait non pas le résultat définitif de sa recherche, mais plutôt une indication empirique intéressante, qui attendait d'être ultérieurement exploitée. Sa "loi de corrélation" entre distance spatiale et distance lexicale (une fois qu'elle sera définitivement confirmée, et même si elle ne le sera pas) exprime, en effet, les conséquences de ce que Séguy appelle le « mécanisme d'auto-régulation » (1971, p. 357) : il s'agit, en fin de compte, de l'interprétation synchronique des conséquences de certains faits diachroniques, les mêmes faits que j'ai censé agir par rapport aux critères de classification de Muljačić (Francescato, 1974b, p. 137). Voilà une indication précieuse, en tout cas, du point de vue typologique, en ce qu'elle souligne le caractère économique de la structure linguistique pour ce qui se réfère aux faits lexicaux. Mais — M. Séguy ne l'oublie pas — elle tient compte d'un facteur seulement, celui quantitatif. Quand à l'aspect qualitatif, il suffit de lire la p. 353 de l'article de Séguy pour voir combien la situation est autre. « Pour un signifié S — écrit Séguy — le lexème codé 1 n'est pas contrastif entre la localité A et la station suivante α ; aussi α se sert-il du lexème 2. Et ainsi de suite. Mais fort souvent, au terminus du parcours, on voit reparaitre le lexème 1 ». Et il ne manque pas de souligner la similarité de ce processus de distribution lexicale avec le processus de distribution des phonèmes dans les systèmes phonologiques.

Nous avons donc là une guide à l'interprétation des conséquences linguistiques de certains faits « historiques » — du moins, de certaines conséquences. Qu'est ce que nous suggère cette interprétation ? Si on transporte maintenant notre attention du fait quantitatif au fait qualitatif, on retrouve la nécessité d'organiser le complexe des faits linguistiques (les faits lexicaux aussi bien que les faits phonologiques ou morphologiques) selon des « structures » typiques et caractérisantes. Les faits nous apparaissent agencés selon une

loi mathématique, ou numérique : mais leur validité, sur le plan proprement linguistique, ne ressort pas de ce qu'indiquent ces rapports numériques, elle ressort de leur encadrement dans une structure. C'est ainsi que le même « fait », présent dans deux structures différentes, peut caractériser soi-même et, en même temps, l'idiome dans lequel il apparaît. Le « point » linguistique — je tire cette terminologie des travaux de Terracini (1960) — est donc caractérisé par la présence contemporaine de *certaines faits* dans une *certaine structure*. Le langage ne change pas où changent les faits — Séguy a démontré que les faits changent partout selon une loi logarithmique — mais le langage change là où changent les structures (Francescato, 1964). Terracini nous indique la solution correcte quand il soutient que le « point » linguistique représente une sorte de « nucléus » où la structure est fortement caractérisée : tout autour on trouve une « périphérie », plus ou moins étendue, où les faits s'exténuent dans une structure moins caractérisée, jusqu'à la limite où elle est remplacée par une autre structure, suffisamment différente pour être considérée comme périphérie d'un autre nucléus.

J'ai étudié un exemple de cette sorte de diversification dialectale — grâce à laquelle des faits « différents » peuvent indiquer une similarité, et des faits « similaires » une différence — dans mon travail sur le dialecte de Erto (Francescato, 1963). Avec une méthode assez différente, des résultats comparables ont été obtenus dans les recherches de M. Plangg (1973). Dans ce qui suit je me propose, à l'aide de quelques exemples tirés du domaine frioulan, d'illustrer les hypothèses formulées ci-dessus. Mais je n'ai pas la présomption de suggérer une solution toute prête : mes exemples sont partiels et limités, mais je crois qu'ils sont utiles pour indiquer des possibilités comparables dans d'autres domaines dialectologiques.

Je rappelle avant tout que, selon Séguy (1971, p. 344), la relation entre distance spatiale et distance lexicale mesurée sur l'axe Ligurie-Frioul a le développement logarithmique habituel, sans signaler aucune interruption, ou frontière linguistique concrète. Ceci est le résultat « numérique ». Mais le Frioul figure, dans ce calcul, avec une seule localité (AIS, p. n. 318) : le caractère approximatif de ce résultat est évident. Utilisé dans le détail, l'AIS même offre des possibilités de mesure de l'intérieur du Frioul, et peut confirmer, par ex., la constatation de Séguy, que le même type lexical peut apparaître au commencement et à la fin de la chaîne (cf. AIS, carte 1692 : « andare », point 337 *vàde, den*; p. 348 *voy, li*; p. 339 *voy, li*; p. 349 *vàdi, zî*). A l'aide d'instruments plus perfectionnés, comme l'ASLEF, on peut obtenir d'autres résultats, typologiquement intéressants.

Le dépouillement de quelques cartes de l'ASLEF permet de se faire une idée de ce qu'il y a d'approximatif dans les chiffres exprimant la « distance » lexicale, si on prend en considération les lexèmes dans leur distribution géographique. Voici quelques exemples. La carte n. 11 de l'ASLEF (Lexème n. 61, « Acquazzone » (Lavasse)) montre que la région est couverte par quatre types principaux, à savoir : *s(g)lavín/slaváč(on)*, *montáne*, *burlás*, *temporal* (ce dernier est probablement un emprunt récent). La succession linéaire de Nord à Sud correspond, probablement, au critère logarithmique indiqué par Séguy : *slavač (ádo)*, *slaviη (temporal)*, *montáne*, *slavináde*, *montáne*, *slaviη*, *montáne/ slaviη*, *montáne/ slaviη*, *burlás*. Mais d'autres aspects sautent aux yeux : *burlás* se trouve en deux points voisins dans le Sud, et en deux points tout proches du point de départ, dans le Nord. L'image des « nucléi » et des ondes de diffusion apparaît plus adéquate que l'image d'une variation régulière et linéaire. D'autre part, en allant de l'Ouest vers l'Est, on peut constater des entrecroisements, où jouent un rôle les variations de suffixe, et les variations de radical à la fois : *ploeáθ/skraváθ*, *sploa-θóη/skravaθóη*, *slavasón*, *skraváθ/slavás*, *s(g)laviη/ sglavináde*.

Une autre possibilité à ne pas oublier est le croisement « structural » des lexèmes. La carte 6 de l'ASLEF (Lexème n. 16, « Fulmine » (Foudre)), montre pour la ligne Nord-Sud une série d'alternances de quatre types : *saéta*, *folk*, *fúlmiη*, *lamp* (ce dernier, 8 fois, toutes à Sud-Ouest). Le lexème n. 44 « lampi, baleno » (éclair), à côté du type spécifique, *(s)tarlúp*, montre *lamp* (très commun) et *saéte* (une fois). Donc, ou l'informateur ne distingue pas entre « foudre » et « éclair », ou bien les lexèmes se substituent l'un à l'autre dans la structure lexicale. Quelque chose de comparable peut être constaté en comparant les cartes n. 11 « lavasse » et n. 159 « averse ». Malheureusement l'atlas ne donne pas toujours des renseignements suffisants pour établir quelle des deux hypothèses ci-dessus se réalise dans le cas déterminé. Sur ce type de croisements, du reste, j'avais déjà arrêté mon attention (Francescato, 1970, pp. 152-159).

Pour ce qui se réfère aux traits phonologiques et morphologiques (donc les traits qui ne sont pas envisagés dans l'article de Séguy), l'impossibilité d'établir qu'ils sont modifiés d'une façon régulière et proportionnelle à la distance, selon une loi logarithmique, me paraît prouvée par une série d'exemples tirés de mon livre « Dialettologia friulana » (Francescato, 1966). Souvent, les mêmes « faits » phonologiques ou morphologiques (type des diphtongues en phonologie; désinences, formes pronominales en morphologie, etc.), se trouvent de deux côtés d'une isoglosse, étant encadrés dans les structures respectives d'une façon différente. D'autre part, un

paragraphe de mon travail étudie précisément les phénomènes qui se retrouvent dans des aires séparées, dépassant l'aire intermédiaire (Francescato, 1966, pp. 122-123).

Est-ce que tout ceci signifie une négation de la loi de corrélation indiquée par Séguy ? Justement au contraire, il sert à souligner l'importance de sa contribution. La loi trouvée par Séguy nous aide à comprendre que, dans l'étude des différences entre deux aires dialectales (et donc de leur classification) on a affaire à deux ordres de facteurs : d'un côté, une loi d'économie, qui — du moins dans les aires étudiées par Séguy, et pour l'aspect lexical — se reflète dans des rapports « quantitatifs », « numériques », voir logarithmiques; de l'autre côté, une loi de structure, qui se manifeste dans l'utilisation des mêmes éléments dans un réseau de rapports structuraux différenciés, où la « qualité » joue un rôle essentiel (ce que Ascoli appelait la « particolare combinazione »). Il me paraît que toute étude typologique ou tentative de classification — selon le modèle de Muljačić — doit dorénavant tenir compte de cette distinction dans l'évaluation des données.

BIBLIOGRAPHIE

AIS

1928-1940, *Sproch- und Sachatlas Italiens und der Südschweiz*, Zofingen.

ASCOLI, Graziadio Isaia.

1873, A.G.I., II, 387-388.

1877-1878, A.G.I., III, p. 61.

ASLEF

1972, *Atlante Storico Linguistico Etnografico Friulano*, vol. I, Udine.

FRANCESCATO, Giuseppe.

1963, « Il dialetto di Erto », ZRPh, 79 5/6, 492-525 (maintenant dans *Studi linguistici sul friulano*, Firenze 1970, 65-96).

1964, « Dialect Borders and Linguistic Systems », *Proceedings IX CIL*, La Haye, 109-114.

1966 *Dialettologia friulana*, Udine.

- 1970, « Esperienze di un'inchiesta », *Studi linguistici sul friulano*, Firenze, 152-59.
- 1973a « Rumeno, Dalmatico, Ladino, Italiano : premesse e prospettive per una classificazione », *SCL*, XXIX, nr. 5, 529-537.
- 1973b « I cento anni dei saggi ladini », *A.G.I.*, LVIII, 1, 5-38.
- 1974 a, compte rendu de Redfern 1971, *Lingua* 33, 82-87.
- 1974 b, « La classificazione delle parlate romanze : alcuni problemi di metodo », *Romanica* 5, 1972 = *Estudios dedicados a D. Gazdaru*, I, La Plata, 131-139.
- LIIESCU Maria**
1969 « Ressemblances et dissemblances entre les langues romanes du point de vue de la morphosyntaxe verbale », *RLR* 33, 113-132.
- MULJAČIĆ Žarko**
1965 « La posizione del dalmatico nella Romania », *Actes X CILPhR*, Paris, 1185-1194.
1967 « Die Klassifikation der romanischen Sprachen », *RJb* XVIII, 23-37.
- PARLANGELI Oronzo**
1969 « Considerazioni sulla classificazione dei dialetti italiani », *Studi linguistici in onore di V. Pisani*, Brescia (maintenant dans *Scritti di dialettologia*, Galatina 1972, 155-200).
- PELLEGRINI Giovanni Battista**
1970 « La classificazione delle lingue romanze e i dialetti italiani », *Forum Italicum*, IV 2, 211-237 (maintenant dans *Saggi sul ladino dolomitico e sul friulano*, Bari 1972, 239-268).
- PLANGG, Guntram**
1973 *Sprachgestalt als Folge und Fügung*. Studien zur alpinromani-schen Sprachstände in Norditalien (Beihefte ZRPh 133), Tübingen.
- REDFERN James**
1971 *A Lexical Study of Raeto-Romance and Contiguous Italian Dialect Areas*, La Haye (Janua Linguarum, S. Practica 120).
- SÉGUY Jean**
1971 « La relation entre la distance spatiale et la distance lexicale », *RLR* 35 (139-140), 335-357.
- TAGLIAVINI Carlo**
1969 *Introduzione alla glottologia*, I, 7° éd., Bologna.
- TERRACINI Benvenuto**
1960 « Il concetto di lingua comune e il problema dell'unità di un punto linguistico minimo », *BALI*, 5-6, 12-24.
-

QUELQUES OBSERVATIONS SUR LES PLUS ANCIENNES CHARTES LIMOUSINES

par Ake GRAFSTRÖM

Dans un important article intitulé *Die Anfänge der altprovenzalischen Schriftsprache*¹ M. Max Pfister signale, p. 310-312, les traits dialectaux pertinents qu'il a trouvés dans les douze chartes limousines contenues dans le recueil de Cl. Brunel *Les plus anciennes chartes en langue provençale* (Paris, 1926, *Supplément*, Paris, 1952), et qui opposent leur langue à celles des régions centrales du domaine occitan.

Il s'agit des pièces 35, 36, 37, 38, 118, 350, 351, 352, 353, 354, 357, 358, qui se répartissent de la manière suivante (Brunel, I, p. LVI, II, p. XXXVII) :

Acquisitions pour le prieuré d'Aureil (cant. de Limoges), 35, 36, 37, 38 (vers 1140).

Donation de destinataire inconnu, 118 (1170).

Chartes pour l'aumônerie de Saint-Martial de Limoges, 350, 351, 352, 353, 354 (vers 1120).

Chartes pour le prieuré de l'Artige (arr. de Limoges, comm. de Saint-Léonard), 357, 358 (vers 1150).

M. Pfister parle d'un trait graphique et de quatre traits de chacun des domaines phonétique, morphologique et lexical. Nous allons commenter ses résultats et ajouter ensuite quelques remarques sur certains phénomènes non discutés dans son étude.

M. Pfister nous fait observer la graphie *diit* (< *dictu*) 35, 12 (dans *auvent aques que desobre avem diit*), rendue par mégarde par « il dit ». Dans *La plus ancienne traduction provençale (XII^e siècle) des chapitres XIII à XVII de l'Évangile de saint Jean*, publiée par M. Peter Wunderli (Paris, 1969), on note des formes comme *diiss* (3 parf.),

(1) *ZRPh*, 86 (1970), pp. 305-323.

diith (part. passé), *auvii* (1 parf.), etc. L'éditeur, qui se demande s'il ne faut pas mettre ce texte en rapport avec l'abbaye de Saint-Martial de Limoges, signale que les formes de ce genre sont attestées surtout dans la région de Limoges, mais aussi ailleurs (*Chanson de la Croisade contre les Albigeois, Flamenca, etc.*). Voir *ib.*, p. XV-XVI. Il s'agit probablement d'un phénomène non seulement graphique, mais aussi phonétique. Écoutons M. Wunderli (p. XV-XVI) : « En passant en revue les formes mentionnées, la bonne explication s'impose cependant : il s'agit de formes non ou imparfaitement contractées de *iĭ* (normalement > *i*) : dans le cas de *diis(s)*, *diissi*, *diises*, *diith* et *viirent*, le second *i* vient de la vocalisation d'un élément consonantique... dans le cas des premières personnes du parfait en *-ii*, c'est *i* final qui a été conservé après la perte de *-V-*. »

Passons maintenant aux traits phonétiques examinés par M. Pfister.

On constate la palatalisation de *ca* dans nos vieux documents lim. : *franchament* 36, 8, *chanorgue* 37, 6, 17, *chavalers* 38, 6 (vers 1140), *Chareiras* (nom de lieu) 357, 1 (vers 1150); etc. Parmi les exemples de l'auteur figure par inadvertance *chairoi* « carrefour » 35, 4, écrit *cairois* 35, 2. Ce mot remontant à *quadruviu* (anc., moy. fr. *carroge*, *FEW*, 2:2, 1407, a), la consonne initiale ne doit pas se palataliser. Comment expliquer la graphie *chairoi* ? *ch* pourrait éventuellement être une graphie pour [k], mais il me semble plus naturel d'y voir une faute de scribe s'expliquant par l'influence des *ch* réguliers qui l'entourent : *la charrals qui mou deu chairoi efer (= e fer) eu fossat, eu fossat ajosta ab la chaussada*.

Parfois, *ca* se rencontre là où on s'attend à *cha*. Il y a p. ex. *acaptament* 350, 22 (vers 1120). Vu la vieille date du document, M. Pfister a certainement raison de parler de tradition latine. Il ajoute (p. 310) : « Bei kirchensprachlichen Ausdrücken wie *capelas* 118, 5, *cabecers* 350, 30 oder *pecatz* 118, 3 kann kaum entschieden werden, ob in der gesprochenen Sprache palatalisierte Formen gebräuchlich waren oder ob der latinisierende Einfluss der Kirchensprache palatalisierungshemmend wirkte. » C'est en principe juste, mais il faut faire quelques observations. Puisque *cabecers* se trouve dans la même ancienne charte (vers 1120) que *acaptament*, il est très possible qu'il fût aussi palatalisé. Cf. le terme ecclésiastique *chanorgue* 35, 10; 37, 6, 17. Il peut en être de même de *capelas* et de *pecatz* dus à un scribe qui paraît aimer les graphies traditionnelles, témoin *laudet* 118, 4 et *vedent* 118,5. Cf. plus bas. Dans la pièce 354 (vers 1120), il y a *Ugo de-la-Quanal* (< *canale*) 5 à côté de *cascun* 5. Il est difficile de supposer dans le premier cas une prononciation palatale rendue

par *qu*. Peut-être s'agit-il d'une localité située hors de l'aire de la palatalisation. Quant à *carta* 351, 8, cité par M. Pfister, ce mot n'a rien à faire ici. C'est le continuateur de *quarta* (FEW, 2:2, 1423, a), signifiant « mesure pour les grains » dans notre texte : *Girart Prosper donet la-carta que avia el mas de Beuna*.

Après être devenu fricatif, le *d* lat. intervocalique est tombé : *devien* (< *dividere*) 35, 5, *fianssa* 38, 9, *veen* 350, 9, 28; etc. On trouve *auent* (< *audire*) 351, 7; 354, 6, *a l'auent* 354, 4 (vers 1120) et plus tard *auvent* 35, 11; 36, 12, *a l'auvent* 36, 3, 6, 9, *a l'auven* 37, 5, 10, 15 (vers 1140), *auvit* 357, 12 (vers 1150) avec insertion d'un *v*. Il y a aussi les graphies latinisantes *laudet* 118, 4, *vedent* 118, 5 (1170). On écrit *Widon* (< *Widone*) *Bernarz* (*d* fricatif ?) 353, 8, mais *Wion Bernart* 350, 20².

On remarque la perte de l'*e* de soutien dans des cas comme *frair(s)* 35, 7, 9; 36, 3, 4; 37, 4, 6, *pair* 358, 7, *prever* 35, 8. M. Pfister ne mentionne pas les exceptions *P. Teisere* 118, 5 et *tui-trei li fraire* 357, 2. *Teisere* semble être une variante de *teisseire* « tisserand ». Cf. Brunel, II, gloss., *teisedre*.

La seule forme *trei* du syntagme *tui-trei li fraire* 357, 2 prouverait que la diphtongaison lim. de *e* fermé est plus ancienne qu'on ne l'a crue. C'est inadmissible. Le cas suj. *trei* est certainement analogique de *doi* (*dui*). Voir Schultz-Gora, § 111, et FEW, 13:2, 249, a. Selon Anglade, *Grammaire de l'ancien provençal* (p. 53), *trei* s'explique peut-être par analogie avec *dui*. Le recueil de Brunel offre quantité d'exemples rouergats de cette première forme. Ainsi p. ex., la pièce 496 contient *tug trei* 5 à côté de *nos dui essems* 1.

L'auteur parle de la généralisation de la désinence — *en* à la 6^e pers. du verbe : prés. ind. *achapten* 35, 10, *apenden* 358, 7; imparf. ind. *demandaven* 351, 13, *eren* 37, 4; parf. *doneren* 38, 2, *feiren* 357, 16; etc. On écrit *donerent* 351, 13 et *doneront* 358, 6. S'agit-il d'une distraction du scribe dans le dernier cas ? Il ne faut pas attribuer *venguen* 350, 4 et *aguen* 350, 22 (vers 1120) à la 6^e pers. En écrivant *vengu-en* et *agu-en*, Brunel indique que nous avons affaire à deux mots non séparés dans le manuscrit. Le contexte montre incontestablement que son interprétation est la bonne : *Eamparet lomas e-vengu-en a-plact ab Arnal l'almosneir* et plus loin *E agu-en .VI. diners acaptament Peer Arnau*. Il est donc question de la 3^e pers. parf. La graphie *gu* fait croire que la consonne finale de formes comme *veng* et *ag* ne s'était pas encore assourdie devant *en* enclitique (cohé-

(2) *Wigon* (*dels-Prat*) 350, 9 doit représenter le germ. *Wigo*.

sion très forte). Cf. dans le même document *venc davan l-altar* 7 et plus tard devant l'adv. *i* : *volc i metre* 37,3 (vers 1140).

Passons aux démonstratifs. M. Pfister signale *aisest* 36,10 (vers 1140) en le comparant à l'anc. fr. *icest* en face de l'anc. occit. *aquest*. On doit ajouter que le même acte offre aussi *aquest* 14, *aquestas* 9, *aquestas* 12, et que l'on trouve *equesta* 354, 4 (vers 1120). Cette dernière forme est attestée très anciennement (1102) en Rouergue (Brunel 7, 9), et *equest* apparaît une fois dans l'*Évangile de saint Jean* (voir Wunderli, p. XXVI). On note *celoi qui* 350, 20 (vers 1120). Selon M. Pfister, *celoi* a été emprunté à l'anc. français. C'est très possible, mais cette explication ne convient guère à l'albigeois *celu* (réduction de *celui*) Brunel 131,8 (1171).

L'auteur fait observer le pron. d'identité *meesmes* 37,11 (vers 1140), qui est plus rare en anc. occitan que les continuateurs de *metipse*. Cf. dans nos autres pièces *meeps* 35, 9, *meetsa* 354, 4, *meeis* 36, 14, *meissas* 36, 9, 12. Dans *Per-aqui-meies* 350, 7, un yod a pu se développer entre deux *e* (*mees* > *meies*)³, s'il ne s'agit pas tout simplement d'une faute pour *meeis*.

Après avoir signalé et expliqué *disma* (emprunt au fr.) « dime » 35, 2, 6 à côté de *desma* 35, 10; 38, 8; 350, 14 et *parrofia* (type plus jeune) « paroisse » 35, 2, 5, 5; 36, 2, 5 au lieu de *parroquia* et *parrofanatge* 36, 11, l'auteur parle de *esgleija* (cf. fr. *église*) 36, 10, 12, 13 en face de l'anc. occit. *gleisa*. Il faut ajouter qu'on rencontre aussi *gleija* 36, 11, *gleiga* 37, 18 (cf. *maijs* 37, 8) et *clesia* 350, 17.

Pour finir, M. Pfister enregistre *tressia en* (anc. fr. *tressia*) « jusqu'à » 35, 11 en l'opposant à l'anc. occit. *tro a*.

Après avoir présenté les importants résultats de l'auteur en essayant de les compléter et de les corriger parfois, nous allons maintenant faire quelques observations sur certains phénomènes de la graphie et de la langue de nos documents qu'il n'a pas traités dans son article.

On relève les graphies *Peer* (< *Petru*) 350, 22; 351, 12, *paer* (< *patre*) 351, 6 à côté de *Peiron* 350, 10, 21. Elles figurent aussi dans l'*Évangile de saint Jean*. Il s'agit probablement d'un latinisme dans *paer*, qui aurait fait écrire *Peer* au lieu de *Peir* (Wunderli, p. XVI).

Dans la graphie, il y a une certaine hésitation entre *o* et *u*. La pièce 350 offre *Moncoqul* (lieu non identifié), 11, mais *Moncogol* 13⁴,

(3) M. Pfister cite anc. lim. *meesa* (XII^e s.) dans son étude sur *Die Entwicklung der inlautenden Konsonantengruppe — PS — in den romanischen Sprachen*, Bern, 1960, p. 81.

(4) Ce nom doit représenter *mont* + *cogul* 'coucou'. Cf. *Moncoudiol* (Haute-Loire, 1236 villa de Monte Cogul, 1668 Moncougiol), cité par A. Vincent, *Toponymie de la France*, Bruxelles, 1937, p. 197, a.

ce qui montre que *celoi* 20 peut être une graphie inverse pour *celui* ⁵. On trouve *Mocogol* (sans doute omission de titulus) 351, 7 et *Peiru* 38, 3, *parlet u* 38, 5 pour *Peiro*, *parlet o* (< *hoc*). A mon avis, les cas énumérés nous aident à interpréter *jotze* (coupé *lo iot ze* dans le ms.) dans *Ramnulfus lo-jotze* 351, 4. Brunel dit seulement que « le sens n'apparaît pas » (gloss., p. 245). C'est sans doute une variante de *jutze*. Le *Cartulaire d'Aureil* ⁶ offre *lo jutzes de Sancto Paulo* (pièce 42, vers 1140, p. 27), traduit dans une note par 'le juge de Saint-Paul', *Stephanus Jutzes* (pièce 79, 1108-1137, p. 53) et la forme latinisée *Jutzius d'Ablias* (pièce 195, vers 1212, p. 133). On rencontre *Petrus Jutze(s)* (pièces 43, 44, p. 23), *Ranulfus Jutzes* (pièce 48, p. 24) et en latin *Ramnulfus judex (Judex)* (pièces 49, 50, pp. 24, 25) dans le *Second cartulaire de l'aumônerie de Saint-Martial* (XI-XII^e siècle) ⁷. Il faut rapprocher *jutze (jotze)* de *jutzia* 352, 1, que Brunel traduit par « droit de justice ». Ce mot a déconcerté Levy, SW, qui se demande s'il faut le corriger en *justizia*. *Jutze (jotze)* et *jutzia* (vers 1120) s'appuient mutuellement. La première forme doit signifier « juge » et remonter à *judicem*. Cf. anc. occit. *dotze* de *duodecim*. Sur *jutze* on a formé *jutzia*. Cf. *baile*, *bailia*. L'occitan a donc possédé — contrairement à l'opinion du FEW, 5, 56, a — de bonne heure un descendant direct de *judice* dans le voisinage immédiat du français. Ajoutons que *Ramnulfus Juzet* 351, 12 est éventuellement le même que *Ramnulfus lo-jotze* 351, 4. Avant de continuer, je tiens à remercier vivement mon ami Jacques Monfrin d'avoir vérifié tous les exemples cités des deux cartulaires et attiré mon attention sur ceux que je n'avais pas notés avant.

Quant aux graphies *desobre* 36, 9, *subre* 350, 29, *dosca* 350, 15, *dusca* 345, 3, *o* et *u* peuvent transcrire des prononciations différentes. Dans *subre*, nous aurions affaire à un croisement avec *sus* (< *sursu*) (cf. Ronjat, I, § 87), alors que la quantité flottante de la première voyelle de *usque* expliquerait *dosca* à côté de *dusca* (FEW, 14, 74, a).

On sait que *mulier(em)* a donné en ancien occitan le sing. suj. *mólher*, rég. *molhér* (où nous avons indiqué l'accentuation diffé-

(5) Cf. Ronjat, I, § 72. *Celoi* pourrait éventuellement être influencé par *lor (lo)*. Voir A. Grafström, *Etude sur la graphie des plus anciennes chartes languedociennes avec un essai d'interprétation phonétique*, Upsal, 1958, § 3.

(6) G. de Senneville, *Cartulaire des prieurés d'Aureil et de l'Artige en Limousin*, Limoges, 1900. Ms. des XII^e-XIII^e siècles selon H. Stein, *Bibliographie générale des cartulaires français ou relatifs à l'histoire de France*, Manuels de bibliographie historique, 4, Paris, 1907, n° 270.

(7) Dans A. Leroux, E. Molinier, A. Thomas, *Documents historiques bas-latins, provençaux et français concernant principalement la Marche et le Limousin*, II, Limoges, 1885. Stein, *op. cit.*, n° 2182, 2184.

rente). Voici comment ces formes s'écrivent dans nos chartes : *moler* 38, 3, 357, 7, 11, *moiler* 118, 4, *moileir* 351, 10 (= *mólher*), *moiler* 351, 2, *moileir* 350, 26, *moleir* 351, 9 (= *molhér*). Nous constatons que la graphie curieuse *-eir* apparaît dans les deux cas. Elle est fréquente dans le recueil de Brunel (Limousin, Rouergue, Haut-Quercy, Gévaudan). Voir I, p. XVIII, et II, pp. XVII, 248. Il considère les formes en *-eir* comme des formes du cas rég. même quand elles s'emploient là où on attend au cas suj. Comment faut-il expliquer *-eir* ?

Il est probable qu'il s'agit d'une influence des graphies notant le résultat de *-ariu* (ou *-eriu*). La pièce 350 offre *almosner(s)* 15, 17, 19, mais *almosneir* 5, tandis que le n° 351 emploie uniquement *almosner(s)* 3, 5, 14. Dans le n° 37, on trouve *eriteir* 4, *Soleir* 7, mais *Ferrers* 9, *Rotger* 16. Il y avait donc une hésitation entre les graphies *-eir* et *-er*, qui doit refléter une prononciation flottante. Phonétiquement *-eir* a pu se réduire à *-er*⁸, mais le fait qu'aujourd'hui le haut limousin se sert en général de *-iei* (Ronjat, I, § 114) porte à croire que la vieille prononciation n'avait pas complètement disparu. Cette situation instable a pu faire introduire la graphie *-eir* pour *-er* d'abord dans *molhér* et ensuite dans *mólher*, d'autant plus que le suffixe *-er* (*-eir*) était extrêmement fréquent. Est-ce que cette explication est possible même si une diphtongue *ie* se cache dans les graphies *-eir* et *-er* pour le continuateur de *-ariu* (*-eriu*)⁹ ? Il me semble que oui. Dans *molher*, *-er* est précédé d'un *l* mouillé. Au point de vue acoustique, la différence n'est pas tellement grande entre *l* palatal + *er* et cette même consonne suivie de *ier*. Rappelons à ce propos que les scribes voulant noter *l* et *n* palataux se servaient souvent de combinaisons contenant *i*¹⁰. Ajoutons qu'une influence graphique du suffixe *-eir*, *-er* serait encore plus naturelle si *-eir* était devenu entièrement une simple variante graphique de *-er* prononcé avec *e* ouvert non diphtongué.

Le continuateur de *sanctu*, *-a* revêt plusieurs formes : *sant* + cons. 358, 3, 12, *san* + cons. 37, 9, *sanc* (qui doit représenter le type *sanch*) 37, 2, 5, 12, *saint* + voy. 35, 5, *sain* + cons. 35, 1, 7, *sein* + cons. 36, 1, 3, 5, 13, *seinta* 36, 7. Je ne compte pas *sancta* (abrégé dans le ms.) 118, 2, 2. Nous voyons que *sain* et *sein* s'emploient devant consonne, ce qui fait croire que le *t* final de *sant* + cons. peut être muet. Toutes nos formes sont suivies d'un nom de saint(e) : *san Joan* 37, 9, *Seinta Maria* 36, 7, etc. *Sein(ta)* paraît être un pre-

(8) Cf. Grafström, *Graphie*, p. 42.

(9) Cf. Grafström, *Graphie*, pp. 42-44, et *siei efan* 118, 4 (diphtongaison devant palatale, 1170).

(10) Dans *Graphie*, §§ 74, 75, je signale *il, ill, illi, in, ni, inu, ing, etc.*

mier indice du passage de *ai* prétonique (*sain Joan* 35, 7, p. ex., accentué *sain Joán*) à *ei*, qui est bien connu en limousin (cf. Ronjat, I, § 173) ¹¹. Cf. *aisi* 36, 8, *laiseren* 37, 5, *aizo* 350, 25; etc.

Dans la charte 118 (1170), on note *Dio* 2, 2, *mig* (< *mediu*) *cartal* 3, *mig carta* (faute pour *cartal*) 4 à côté du suj. plur. *siei efan* 4. Cf. *Deu* 35, 1, 7; 36, 1, 5; etc. Est-ce que nous avons affaire à une réduction de la triphthongue *ieu* dans *Dio* et d'une évolution proclitique éventuelle dans *mig* (fermeture de *e* en *i* devant palatale) ¹², ou *Dio*, *mig* et *siei* témoignent-ils de tâtonnements graphiques en rapport avec la diphtongaison conditionnée de l'*e* ouvert tonique ?

A opus correspondent *ups* 35, 1; 36, 2, *oups* 35, 2, *us* 36, 5, *up* 37, 15. S'il ne s'agit pas de simples erreurs, *p* s'est assimilé dans *us*, et *s* est tombé dans *up* (+ *Deu*). Porschke, *op. cit.*, p. 43, relève la forme diphtonguée *uops*, qui est difficile à expliquer. Les graphies *u* et *ou* notent-elles une voyelle en train de se diphtonguer ? Mais pourquoi *oups* et non pas *uops* ? Comme l'art. déf. précède nos formes, on peut se demander s'il faut lire *lo ups* au lieu de l'*oups* malgré l'*ups*, l'*us*, l'*up*. Cependant, la non-élision serait exceptionnelle ¹³.

Nous avons *Jalcelme(s)* ¹⁴ 351, 12, 14 (vers 1120), mais *Gaucelme* 36, 5; 37, 1 (vers 1140), qui est probablement aussi palatalisé malgré la graphie *ga*. Cf. l'*Artigia* (< *artiga*) 357, 2, *fratribus Artigie* 358, 1, mais l'*Artiga* 358, 6 ¹⁵. La palatalisation de *ga* est parallèle à celle de *ca*. Cf. plus haut, ainsi que Ronjat, I, § 27, II, § 244.

Il est difficile d'avoir une idée absolument nette de la vocalisation de *l* (< *l*, *ll*). Les formes *altreet* (< * *auctoridiare*) 350, 5; 351, 6 et *Jalcelme(s)* (voir ci-dessus) 351, 12, 14 (vers 1120), où *l* n'est pas

(11) Dans *Laut- und Formenlehre des Cartulaire de Limoges, verglichen mit der Sprache der Uebersetzung des Johannesevangeliums*, Breslau, 1912, A. Porschke signale les formes *sen*, *senct*, *sent*, en face de *sant*, *sanz*, en disant que d'après Chabaneau (*Grammaire limousine*, p. 166), elles viennent probablement du français. Il s'agit plutôt d'une réduction de *sein(t)*. Voir Ronjat, I, § 111.

(12) Cf. Grafström, *Graphie*, pp. 57-59.

(13) Dans un texte moins ancien, *La vida del glorios sant Frances* (XIV^e s. ou fin du XIII^e s.), publié par M^{lle} I. Arthur (Upsal, 1955), l'art. masc. sing. ne s'élide pas devant voyelle dans 33 cas sur 133 (p. 59). Le traducteur et le copiste de cette version occitane du texte latin de Bonaventure semblent avoir été des régions de l'Aude et de l'Ariège (p. 12).

(14) Il faut probablement rattacher le premier élément au germ. *Gaus* mélangé avec *gaudium*. Cf. A. Bergh, *Etudes d'anthroponymie provençale I, Les noms du polyptyque de Wadalde (a. 814)*, Göteborg, 1941, pp. 68-69, s.v. *Cauciobertus*, et p. 71, s.v. *Gaugebertus*. Dans son *Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France*, Paris, 1951, A. Dauzat explique, s.v. *Gaucelme*, notre nom par *Gauz-helm*. Il y en mentionne les variantes lim. *Josseume*, *Jousseume*, *Joussaume*. Cf. Ronjat I, § 172. Pour le premier *l* de *Jalcelme*, voir ci-après.

étymologique, prouvent que *l* peut parfois être une variante graphique de *u*. Cf. *autrement* 350, 20. Cela fait croire que *altre* 350, 6 et *altar* 350, 7, 29 sont des graphies latinisées. Cf. *autar* 357, 2.

L'art. déf. appuyé *l* paraît s'être le plus souvent vocalisé devant consonne : *au prebos* 35, 8, *eu fossat* 35, 4, 4, *au-Viver* 358, 7, *deu Soler* 357, 6, *eu cluseu* 358, 10, *deu mas* 36, 2, etc. Il y a cependant plusieurs exemples de *-l* : *al-Poi* 354, 2, *el rival* 35, 5, *del mas* 351, 6; etc. Au pluriel, nous trouvons *aus bailes* 36, 8, *aus bosomes* 358, 6, mais *dels-Prat* 350, 9, *elz omnes* 351, 2.

Dans les autres mots, *l* final reste dans la plupart des cas : *rival* 35, 5, *Marcial* 36, 13, *Martel* 350, 9, *preveiril* 353, 1, *Val* 357, 3; etc. Voici des exemples de *-u* : *eu* (< *el*, pron. pers.) 38, 7, *B. de Gemeu* 358, 5, 9, *cluseu* 358, 10. Cf. *Bertolmeus de Gemel* 357, 4. Devant un *s* de flexion, il y a des exemples de *l* : *rivals* 35, 3, *charrals* 35, 4. Cf. *Beraus* 37, 9 à côté de *Berau* 37, 4¹⁶.

A l'intérieur d'un mot, il y a moins d'exemples de *u* (< *l*) que de *l* devant consonne : *chaussada* 35, 4, 11, *Giraut* (< *Ger-wald-*) 38, 3, *Amauger* (< *Amal-gari*) 350, 1, mais *Balbs* 357, 13, *solz* (< *solidu*) 352, 3, *Guiletme* 38, 9; etc. La prédominance de *l* s'explique en grande partie par les nombreux exemples du type *almosna* : *almosna* 350, 25, 30; 351, 2, 10; 352, 2, 4, *almosneir* 350, 5; etc. Peut-être s'agit-il de graphies traditionnelles cachant une prononciation avec *u*. Nous devons sans doute *l-amosners* 350, 19 à une erreur de plume. Cf. *l-almosner* 350, 15, 17; etc.

Essayons de résumer ce qui précède. La vocalisation de *l* devant consonne semble, sinon achevée, du moins très avancée. N'oublions pas que la graphie *l* correspond parfois à *u* dans la prononciation. A en juger par nos quelques exemples, *l* final paraît se maintenir mieux, si ce n'est devant consonne dans les combinaisons proclitiques *au* (*a* + l'art. *lo*), *deu* (*de* + l'art. *lo*), etc. Selon Ronjat, II, §§ 331, 395, 396, le lim. vocalise *l* devant toutes les consonnes et en position finale¹⁷. Nous voyons que les données de nos documents préfigurent assez bien la situation actuelle.

(15) Il est question du prieuré de *l'Artige* (comm. de Saint-Léonard, arr. de Limoges). Pour ce nom, cf. Vincent, *op. cit.*, pp. 308-309.

(16) *Berau* (< *Ber-wald-*) vient probablement d'une forme en *-al*. L'assimilation *-ald* > *-al* est plutôt germanique. Voir Bergh, *op. cit.*, p. 178.

(17) Cf. P. Bec, *Manuel pratique d'occitan moderne*, Paris, 1973, p. 154 : « Le lim. et le nord-occ. dans son ensemble font partie de l'aire occitane qui vocalise le *-l* final... Comme en prov., la vocalisation atteint aussi bien les produits de L latin que de LL. »

Le *n* instable tombe en général : *ma* 35,8, *aperte* 36, 11, *vestizo* 37, 3, 12, 15, *tenezo* 38, 3. *do* 357, 16; etc.; devant un *s* de flexion, *dos* 37, 7, *capelas* 118, 5, *Martis* 357, 16; etc. Dans les très anciennes chartes 350 et 351 (vers 1120), *n* reste : *Peiron* 350, 10, 21, *don* 350, 12, 28; 351, 6, *Wigon* 350, 9, *Wion* 350, 20, *man* 351, 3. Cf. de la même époque *Wido* 353, 8, *Jorda* 354, 4, *Ugo* 354, 5. Dans un *solar* 350, 17 et *cascon* an 354, 5, la conservation de *n* peut s'expliquer par proclise¹⁸, mais comme nous l'avons constaté, *n* reste même après une voyelle tonique dans la pièce 350. Cf. *bosomes* 358, 6, 10. Le continuateur de *sunt* (mot souvent proclitique) se termine en *n* : *sun dichas* 36, 9, *son testimoni* 357, 3. Cf. avec *-nt* : *sunt testimoni* 357, 13, 16 et *doneront* 358, 6. La première forme peut être un latinisme et la seconde une faute. Voir plus haut au sujet de la généralisation de *-en* à la 6^e pers.

Les continuateurs des monosyllabes *mum*, *sum*¹⁹, *non*, *in*, *rem* gardent d'ordinaire leur *n* final : *mon* 118, 2 (seul ex.), *son* 36, 3, 8; 351, 5, *non* 38, 7; 354, 2, *en* 35, 3, 8, 10, 11; 352, 1, 2, *ren* 350, 6, (seul ex.). La pièce 35 offre *son genre* 9, mais *so frair* 9²⁰, et l'on trouve *no laiseren* 37, 5, *no-i-demandes* 350, 6, mais *non l-ampares* 350, 9. Il y a avec enclise *el* (*en* + *lo*) *mas* 351, 8, 13; etc. Tous ces mots sont proclitiques sauf *ren* : *ni-el ni-alte ren no-i-demandes* 350, 6. Nous n'avons aucun exemple de la négation non accompagnée du verbe.

Selon Ronjat, II, § 385, p. 289, l'amuïssement du *n* instable est très ancien en limousin. Nous avons vu qu'il ne semble pas encore tout à fait achevé aux environs de 1120²¹.

Il y a un seul *dichas* 36, 9 à côté de plusieurs exemples du type *fait* : *fait* 35, 11; 350, 28; etc., *diit* 35, 12, *reit* (< *rectu*) 350, 15, 26. On rencontre aussi la graphie latinisée *plact* 350, 4. Aujourd'hui le limousin a en général *ch* (< *ct*) (Ronjat, IV, § 852, p. 29).

Le résultat de lat. —*nt*— devenu final est rendu tantôt par *nt*, tantôt par *n*, ce qui montre que le *t* doit souvent y être muet. Avant

(18) Voir Ronjat, II, § 385, p. 288.

(19) *Mum*, *tum*, *sum* sont des formes de débit rapide pour *meum*, *tuum*, *suum*. Cf. Ronjat, III, § 513.

(20) On s'attendrait aux formes du cas suj. : ... *e Girau de Recolena*, *so frair*, *e S.*, *son genre*, *eill meeps autreeren*, *qui n'eren baile*, *aqest do* 35,9.

(21) Cf. *Bec. op. cit.*, p. 153 : « Dans les monosyllabes toutefois, surtout dans les mots proclitiques (adj. adv. comme *bon*, *ben*, etc.), la nasale peut parfois se maintenir, créant ainsi des oppositions intéressantes avec la forme non nasalisée. Ex. lim. *ben* (adv.) « comme il faut, bien » (cf. *infra* : *mas se podria ben*) / *be* (adv. de renforcement) « certes, pour sûr » ; *l'ai be vist* « oui, je l'ai vu » / *l'ai ben vist* « je l'ai vu comme il faut » *l'ai be ben vist* « oui, certes, je l'ai vu comme il faut ». »

son amuïssement complet, on a pu passer par une période de prononciation flottante. De même, on trouve *-nt* et *-n* dans le continuateur de *sanctu* (cf. plus haut).

Dans la charte 350 (vers 1120), il y a *davan* + cons. 7, *coven* + voy. 12, *tant quant* + cons. 18, *autrement* + cons. 20, *acaptament* + cons. 22. La forme *veen* 350, 9, 28 peut être un gérondif, et *—nd—* devenu final ne subit pas nécessairement le même traitement que *—nt—*. Cf. pourtant *quant* (< *quando*) 38, 6. Il est très possible que nous y ayons affaire à une graphie inverse.

Le n° 36 (vers 1140) contient *sein Joan* 1, *Sein Marz* 3, *Benaven* + voy. 6, *auvent* + cons. 3, 6, + voy. 9, 12, *franchament* + cons. 8, *autremen* (dernier mot du texte) 14. Cf. *Benavent* 35, 8. On note aussi la localité *Larunt* (< ?) + voy. 36, 2, 5. Dans le n° 118 (1170) p. ex., on relève *efan* (fin de phrase) 4, *vedent* + cons. 5. *Bremont* 118, 5 remonte à *Ber-mund-* (métathèse de *r*).

En lim. mod., le *t* de *-nt* ne se prononce pas (Ronjat, II, § 386), stade vers lequel s'achemine sans doute la langue de nos actes, comme nous avons essayé de le montrer.

On peut constater une tendance à réduire [ts] final à [t] : *dels Prat* 350, 9 (vers 1120), *de sot la tor* 358, 11 (vers 1150). Cf. *Arnaud* 352, 3, *Sant Marz* 358, 12; etc. Nous remarquons *Aquest autrement fo fait* 35, 11 et *Aquest dos fo fait* 37, 7. On dirait que *autrement* et *fait* sont des formes du cas rég. employées au lieu du suj., mais vu *Prat* et *sot*, on doit plutôt y voir des réductions de *autrements* et de *faits*, d'autant plus que *dos* se trouve au cas suj.

A fecit correspondent *fez* 36, 14; 350, 12, 13 et *fet* 351, 6. J'ai expliqué cette dernière forme par l'influence de *det* (de *dar*) et de *estet* (de *estar*) en premier lieu²², mais il s'agit éventuellement d'une réduction phonétique de *fez*.

M. Pfister parle de la réduction de [—ts] à [—t] en anc. occitan : « Für Südfrankreich können das Limousin und das Périgord als Kerngebiet der Lautentwicklung —ts > —t betrachtet werden, da im Limousin seit dem 11. Jahrhundert, im Périgord seit den ältesten Dokumenten (12. Jahrhundert) Belege vorliegen : Urkundenbelege sind aber auch aus dem Quercy und aus der Auvergne bekannt²³. »

(22) *Etude sur la morphologie des plus anciennes chartes languedociennes*, Stockholm, 1968, pp. 136-137.

(23) *Lexikalische Untersuchungen zu Girart de Roussillon*, ZRPh, Beiheft, 122, Tübingen, 1970, p. 45. Cf. aussi Wunderli, *op. cit.*, pp. XXII-XXIII.

Il est temps de nous occuper de quelques traits morphologiques de la langue de nos documents.

Le possessif fém. énigmatique *si*²⁴ est attesté au sing. rég. 350, 26; 351, 2, 9; 354, 3, mais on trouve plus souvent *sa* fém. sing. suj. 37, 4; 351, 10; rég. 37,3; 357, 14; etc. Le scribe de la pièce 350 écrit *e-post sa mort* 19, mais *e-per-l-arma si-moleir* 26. Il fait usage de *per-s-arma* 26, où nous avons probablement la forme élidée de *sa*. Au masc. plur. suj., il y a *siei efan* 118, 4, mais *si frair* 37, 4, *si-fil* 357, 11. Cette dernière forme se rencontre une fois dans l'*Évangile de saint Jean* (voir Wunderli, p. XXVI). Cf. Brunel, I, p. XXXII : « Dans un pays voisin du domaine français, le Limousin, on ne s'étonne pas de rencontrer *si* au lieu de *sei*, seule trace que nous ayons d'une forme atone des possessifs masc. plur. sujets. » Nos chartes laissent entrevoir une concurrence entre *si* et *sei siei*).

Le relatif sujet *qui* l'emporte de beaucoup sur *que* suj. : *qui* 35, 3, 4, 5, 9; 37, 4; etc., *que* 36, 9; 37, 13. Dans la pièce 36 p. ex., nous trouvons *la terra deu mas quis te 2, lo mas quis te 4, la terra de Fonlop qui es 2, 4, lo mergues Sein Marcial, qui tenia 13, mais aqueſtas meeissas testimonias que desobre sun dichas 9*. Il n'y a pas d'exemple de suj. neutre. A propos du lim. *qui*, Brunel (I, p. XXXVII) rappelle le voisinage du français.

A la 1^{re} pers. prés. ind., on relève *laisi* 118, 2, 2 (1170). D'après Ronjat, III, § 554, la majeure partie du Limousin a aujourd'hui *-e*. L'*Évangile de saint Jean* offre des exemples de *-e* à la 1^{re} pers. prés. subj. (voir Wunderli, p. XXVI-XXVII). La provenance lim. de la pièce 118 n'est pas absolument sûre²⁵, mais *-i* au lieu de *-e* n'est pas une raison pour la contester. *-i* et *-e* ont d'ailleurs pu coexister avant la victoire de *-e*²⁶.

A la 3^e pers. parf., la classe *a* (inf. en *-ar*) se termine toujours en *-et* (beaucoup d'ex.) : *autreet* 36, 10; 353, 1, *demandet* 37, 13, *parlet* 38, 5, *portet* 350, 29; etc. La classe *e* (inf. en *-re*) n'est pas représentée. Dans la classe *i* (inf. en *-ir*), on trouve *-it* : *gurpit* 353, 1, *auvit* 357, 12 (seuls ex.).

Pour finir, nous allons porter notre attention sur quelques mots.

Nous avons en tout une quinzaine d'exemples de *autrear* « octroyer » et *autreamen(t)* : *autrear* 36, 8, *autreeren* 35, 6, 9,

(24) Voir Grafström, *Morphologie*, pp. 26-27.

(25) Cf. Brunel, I, p. 113, note 3 : « Le nom de témoin *Marsal* laisse à penser que le manuscrit vient du Limousin. » Il s'agit de *G. Marsal* 118, 5.

(26) Cf. Grafström, *Morphologie*, p. 116.

autreet 36, 10; 353, 1, *autret* (contraction) 36, 12, *autreat* 354, 4, *autrement* 35, 11, *autramen* 36, 14. Dans le recueil de Brunel, *autrear* figure également dans deux pièces rouergates : *autree* (1 pr. ind.) 110, 1, 4, *autreet* 181, 45. Le Rouergue préfère en général le type *autorgar* (beaucoup d'ex.) : *autorguero* 91, 5 (vers 1160), *autorg* (1 pr. ind.) 142, 10, *autorgam* 123, 2, 6, *autorgat* 165, 23, *autorgament* 375, 14; etc. On y rencontre aussi *autreiar* 93, 6, *autrei* (1 pr. ind.) 193, 7, *autreiam* 408, 5; etc. Voici des exemples des types *autorgar* et *autreiar* tirés de chartes d'autres régions : Brunel *autorguet* 191, 6 (Albigeois), *autorgat* 300, 17 (Toulousain), *autorgament* 224, 7 (Gévaudan); etc., *autreiet* 119, 15, *autregeg* 95, 5, 11, 23 (Bas-Quercy), *autrejero* 306, 17 (Agen), *autreieg* 187, 13 (Toulousain), *autreiament(z)* 254, 6, 15 (Gévaudan).

Autreiar a pu se prononcer parfois avec [-y-] ²⁷. Dans *autrear*, le yod aurait été absorbé par l'entourage palatal.

M. Pfister dit, entre autres, au sujet de *cauceiar* « combler un puits, fouler aux pieds » dans *Girart de Roussillon* : « Für eine lautliche Beeinflussung aus dem Altfranzösischen sprechen auch arouerg. *autreiar* « autoriser » (1160 Brunel), alim. *autrear* (ca. 1140, Brunel), gegenüber arouerg. *autorgar* (1160, Brunel). Zu diesem Ergebnis gelangt auch Suwe in SHon XCIII : « Les verbes en -ICARE *autreian* 1905, 2801, *autreiet* 2642, dans lesquels *c* aurait dû donner un *g occlusif*, ne sont pas populaires mais probablement empruntés au français ²⁸. » Je ne suis pas d'accord. Qu'est-ce qui nous empêche de supposer comme le FEW, I, 172, b, que l'anc. occitan a possédé deux verbes autochtones continuant **auctoricare* (type *autorgar*) et **auctorizare* (**auctoridiare*) (type *autreiar*, *autrejar* ²⁹, *autrear*) ? Etant donné que la langue juridique occitane apparaît avant celle en français, il est, à mon avis, invraisemblable que l'occitan ait emprunté au français *autreiar* (*au-* et non pas *o-* !), terme clef de la langue juridique et administrative (beaucoup d'ex. dans les chartes), et qui, dans une grande partie du domaine occitan, aurait plus ou moins refoulé le mot autochtone *autorgar*. Cf. ce que dit M. J. Monfrin : « La langue française n'apparaît dans les actes qu'un siècle après la langue d'oc, au cours des premières décennies du XIII^e siècle dans le Nord, l'Est et le Sud-Ouest et seulement vers le

(27) Cf. Grafström, *Graphie*, p. 181-182.

(28) *Lexikalische Untersuchungen...*, p. 319.

(29) Cf. Grafström, *Graphie*, p. 178 : « En général, les scribes emploient *i*, et la répartition de *i* et de *j* est due au jugement de M. Brunel. »

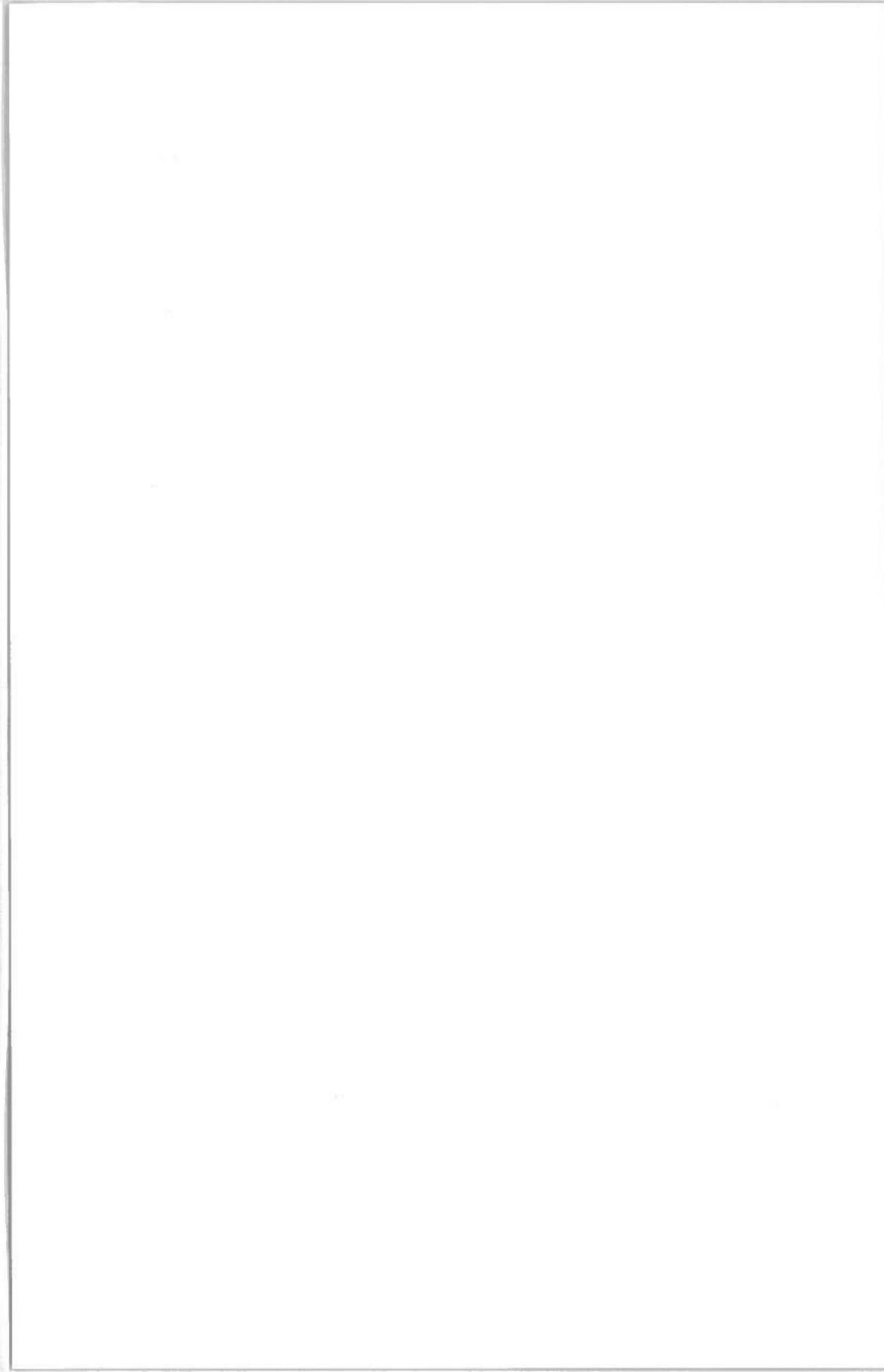
milieu du siècle ailleurs ³⁰. » M. Pfister écrit lui-même : « Vergleichen wir die von Brunel publizierten 541 apr. Originalurkunden vor 1201 mit dem volkssprachlichen Originalurkundenschatz Nordfrankreichs Spaniens und Italiens, so erkennen wir die privilegierte Stellung Südfrankreichs ³¹. »

Dans la pièce 350 (vers 1120), on rencontre deux fois *reit* (< *rectu*) « droit » : *dosca lor-reit n-aguessen* 15 et *el-reit el-tort* 26. Le *FEW*, 10, 163, a, signale cette forme à Limoges en 1300. Dans le recueil de Brunel, nos deux *reit* frappent le lecteur en face des innombrables *dreit*, *dreg*, etc. Il semble donc que *reit* soit caractéristique du vieux limousin. Brunel voit probablement en *reit* le résultat d'une réduction de *dreit*. Cf. gloss., p. 253 : « *reit* (après *cons. proclitique*)... Cf. *dreit*. »

Dans cet article, nous n'avons pas fait une étude exhaustive de la graphie et de la langue des plus anciennes chartes limousines, mais nous espérons en avoir réuni assez de traits, en commençant par ceux décrits par M. Pfister, pour qu'on puisse se rendre assez bien compte de l'essentiel du caractère de cette langue et de sa représentation graphique.

(30) *Documents linguistiques de la France* (série française), I, *Chartes en langue française antérieures à 1271 conservées dans le département de la Haute-Marne*, volume préparé par Jean-Gabriel Gigot, Paris, 1974, p. XLV. Dans la note 3, *ib.*, M. Monfrin ajoute quant aux actes du Nord : « Peut-être à l'extrême fin du XII^e siècle... »

(31) *ZRPh*, 86 (1970), p. 306.



QUELQUES RÉFLEXIONS SUR L'ENQUÊTE INDIRECTE

par Göran HAMMARSTRÖM

Ayant l'occasion de rendre hommage, par ces lignes, au maître défunt Jean Séguy, je dois commencer par m'excuser auprès du lecteur pour paraître ci-dessous assez égocentrique. En effet, me donnant pour but de parler des intérêts que j'avais en commun avec Séguy, il m'est difficile de ne pas citer mes propres efforts d'il y a plus de vingt ans.

Passant une grande partie de la période 1949-1952 chez Armando de Lacerda pour étudier la phonétique, je suis devenu de plus en plus enthousiasmé par la nouvelle possibilité d'étudier des faits de prononciation, par l'oreille, à partir d'enregistrements magnétophoniques. J'ai cru que l'enquête à l'aide d'enregistrements magnétophoniques était assez différente des enquêtes traditionnelles pour mériter un nom particulier et j'ai commencé à employer le terme « notation indirecte » ou « enquête indirecte », l'adjectif « indirecte » se rapportant au fait qu'on n'écoute pas directement les sujets parlants mais qu'on analyse leurs voix venant indirectement de l'enregistrement. Les enquêtes traditionnelles, qu'elles soient plus ou moins impressionnistes ou normalisantes, ont été appelées « directes ». Dans plusieurs travaux (« Transcrição fonética do Português normal », *Revista do Laboratório de Fonética Experimental* 1, Coïmbre 1952, avec A. de Lacerda; *Étude de phonétique auditive sur les parlars de l'Algarve*, Uppsala 1953; « Résumé d'Étude de phonétique auditive... », *Orbis* 2:2, 1953; « Importance des enregistrements et de la transcription phonétique indirecte pour la dialectologie », *Studia neophilologica* 27:1, 1955; « Representation of spoken language by written symbols », *Miscellanea Phonetica* 3, 1958; « Inquéritos Linguísticos 2 », *Revista de Portugal, Série A, Língua Portuguesa*, 26, 1961; « The use of tape recordings in dialectology », à paraître dans *Orbis*), j'ai fait preuve de beaucoup de zèle dans un effort de démontrer au monde des dialectologues les avantages de la technique nouvelle. D'une manière générale, mon enthousiasme n'a pas rencontré la réponse positive que j'avais espérée.

A Coïmbre, Manuel Companys est venu, lui aussi, étudier la phonétique dans le laboratoire de Lacerda. Nous sommes devenus de bons amis et sous peu il était aussi convaincu que moi des avantages de la nouvelle technique qu'il appliquait dans l'étude intéressante de phonétique auditive détaillée qu'est « Notes sur les finales atones portugaises après consonne sourde » (R.L.F.E. 2, 1954). Il publiait aussi le long article « Les nouvelles méthodes d'enquête linguistique » (*Via Domitia* 3, 1956). C'est sans aucun doute à cet article important que se réfère Jacques Allières, dans « In Memoriam Jean Séguy » (*Orbis* 22:2, 1973, p. 541), quand il observe qu'un « article de son disciple Manuel Companys » décide Séguy « à adopter [...] la méthode de l'enquête « indirecte », au magnétophone ».

Companys et Séguy ont été parmi les chercheurs peu nombreux qui ont partagé mon enthousiasme. Les deux m'ont attribué, dans des mots d'appréciation généreuse, le mérite d'avoir souligné tôt l'importance de la méthode indirecte (Companys dans l'article de *Via Domitia* et Séguy dans le compte rendu de mon étude sur l'Algarve dans *Phonetica* 4:1, 1959).

Pour ce qui est des enquêtes indirectes, du point de vue de qualité et de quantité, Séguy et ses collaborateurs n'ont guère été surpassés par aucune autre équipe. Mentionnons comme preuve les études de phonétique et de morphologie par Séguy, Allières et autres dans le cadre de l'*Atlas linguistique de la Gascogne*.

La valeur de l'exactitude et du détail rendus possibles par le magnétophone a été démontrée avant tout dans des ouvrages de phonétique et de morphologie. D'autre part, la syntaxe a été moins favorisée.

De l'autre côté de l'Atlantique, W. Labov a étudié de nombreux détails phonétiques obtenus par des notations indirectes. Son idée d'établir des relations très exactes entre des faits sociolectaux et des faits stylistiques (voir, p. ex., p. 405 de *The social stratification of English in New York City*, Washington 1972) est hautement pertinente.

On désirerait qu'il y ait dorénavant plus d'intérêt pour la syntaxe parlée des bandes magnétiques (et, ici, je ne fais que répéter ce que j'ai dit il y a vingt ans). On désirerait également que les faits stylistiques et les faits sociolectaux, ainsi que leurs interrelations, attirent plus généralement l'intérêt qu'ils méritent. Il serait alors important de voir clairement que ces deux genres de faits relèvent de la phonétique, de la morphologie, de la syntaxe et de la sémantique.

L'OCCITAN ET LE SYSTÈME DES DÉMONSTRATIFS

par Maria ILIESCU

Dans un article consacré au problème des ressemblances et des dissemblances entre les langues romanes¹ nous avons montré, d'après les caractéristiques de la morphosyntaxe verbale, que l'occitan a « un caractère éclectique » constituant une sorte de noyau, de centre, de la Romania². Cette constatation confirmait l'opinion de G. Rohlfs qui, dans un article au titre suggestif (*La langue d'oc carrefour des langues romanes*), parlait de la « position clef » du provençal³.

Le but de la présente contribution est d'analyser en synchronie la position de l'occitan parmi les autres langues romanes, dans le domaine des (adjectifs) démonstratifs masculins et féminins.

Pour pouvoir arriver à une conclusion, il est nécessaire d'établir pour toutes les langues romanes I. Les oppositions qui fonctionnent dans le système des démonstratifs; II. les moyens d'expression du système.

I. — Les types de ce système déictique sont les suivants : A) un système semi -bi-binaire avec une opposition *a* rapprochement \neq *b* éloignement, dont le second terme se subdivise en rapprochement par rapport aux deux participants actifs à l'acte de la communication orale : α) le récepteur et β) l'émetteur⁴. C'est l'ancien système latin, conservé en portugais, en espagnol et en sarde.

B) Un système binaire (rapprochement \neq éloignement) — sans subdivision — actuellement propre au français, aux dialectes dits « rhéto-romans » et au roumain.

(1) *Ressemblances et dissemblances entre les langues romanes du point de vue de la morphosyntaxe verbale*, dans RLiR XXXIII, 1969, p. 113-132.

(2) *Ibid.*, p. 130.

(3) Communications linguistiques présentées au 3^e Congrès de Langue et de Littérature d'oc, Bordeaux, 3-8 septembre 1961, dans RLiR, 1964, p. 92-102.

(4) Cf. Henri Frei, *Système des déictiques*, dans *Acta Linguistica*, I, 1944, p. 114.

Les deux systèmes pourraient être représentés comme suit :

A	a rappro- chement	b éloigne- ment
	α) ego	
	β) tu	

a rappro- chements	b éloigne- ments
--------------------------	------------------------

II. — Les moyens d'expression de ces systèmes sont les suivants :

Pour le système A) : trois pronoms distincts.

C'est le cas des trois langues qui présentent ce système : le portugais (*este/esse//aquele*), l'espagnol (*este/ese//aquele*) et le sarde (dialecte du Nuoro¹ : *kustu/kussu//kuddu*).

Pour le système B) : 1. deux pronoms distincts avec, ou sans déterminations adverbiales. C'est le cas du frioulan² (*chest (...chilò) //chel (...chilò)*) et du gaderois (badiot)³ — dialecte ladin dolomitique — (*chësc — chilò // chel ... ilò*);

2. deux pronoms distincts, sans déterminations adverbiales. C'est le cas du fassan⁴ — dialecte ladin dolomitique — (*chest // chel*) et du roumain (*acest // acel*);

3. le même pronom déterminé par des adverbes déictiques différents. C'est le cas du français (*ce... ci // ce ... là*) et du sursilvain⁵ (*quei ... cheu // quei ... leu*).

Les types (2) et (3) peuvent coexister. C'est le cas de l'engadinois⁶. Il nous reste⁷ à voir comment se présentent les démonstratifs déictiques dans le domaine occitan⁸.

(1) Cf. Masimo Pittau, *Il dialetto di Nuoro, Grammatica*, Bologna, 1956, p. 46; Louis Mourin, *Sarde et ladin dolomitique*, Bruxelles, 1963, p. 160.

(2) G. Marchetti, *Lineamenti di Grammatica Friulana*, Udine, 1952, p. 146-147; G. Francescato, *Dialettologia Friulana*, Udine, 1966.

(3) G. B. Alton, *L ladin dla Val Badia*, Brixen, 1968, p. 32-33.

(4) W. Th. Elwert, *Die Mundart des Fassa-Tals*, Wiesbaden, 1972, p. 172.

(5) Silvia Prader-Schucany, *Romainisch-Bünden als selbstständige Sprachlandschaft*, Bern, 1970, p. 152-155.

(6) Prader-Schucany, *op. cit.*, p. 155.

(7) C'est à dessein que nous avons omis de parler de l'italien où on se trouve devant des faits extrêmement complexes du point de vue diatopique et diastratique. Nous nous réservons le droit d'y revenir ailleurs.

(8) L'orthographe des formes occitanes est celle de nos sources.

Dans sa grammaire normative occitane, Alibert ¹ recommande le système semi-bi-binaire hérité du latin, réalisé à l'aide de trois pronoms distincts (*aiceste/aqueste//aquel*). Cependant R. Lafont ² précise que ce système est actuellement en grande partie « idéal ». Dans les dialectes occitans représentatifs *aiceste* n'est pas connu. Quant à Ronjat ³ il affirme que, abstraction faite de *aiceste*, l'opposition entre *aqueste* et *aquel* est loin d'être claire. D'après lui « les composés avec *illu* sont employés quand on ne tient pas à manquer une relation spéciale de proximité ou d'éloignement, ex. prov. *aquel ome* « cet homme ». Mais on dira p. ex. *aqueste ome* « cet homme-ci », *aqueste em'aqueu* « celui-ci et celui-là ». *Ecce + istu* marque une proximité encore plus grande ou insiste davantage sur la proximité ... « Pour marquer des rapports encore plus précis on use de groupes démonstr. + prép. *de* + adv. de lieu *eici, eiça* « ici », *aqui* « ici, là » sans précision spéciale (ex. *es aqui* « il est ici, il est là, il y est »), *eila* « là, là-bas ».

Dans le chapitre consacré au pronom démonstratif, Xavier de Fourvière ⁴ note deux formes : *aquest(e)/aquéru* et *aquest-d'eici, aquest-d'eiça, aquéu-d'aqui, aquéu-d'eila*. L'auteur précise que tant *aquest d'eici* que *aquest d'eiça* marquent la proximité de l'objet qu'on désigne, tandis qu'*aquéu-d'aqui* a un sens différent d'*aquéu-d'eila* : le premier désigne un objet plus rapproché de la personne qui parle, le deuxième un objet plus rapproché de la personne à qui on s'adresse. Il paraît donc qu'il s'agisse d'un nouveau type de système déictique *C* semi-binaire comme le type *A* mais présentant la subdivision en α) et β) pour le membre *b* et non pas *a* :

a	b
rapprochement	éloignement
	α) ego
	β) tu

On trouve donc dans le domaine occitan, selon les sources dont nous avons pu disposer,

(1) *Gramatica occitana segón los parlars langadocians*, Barcelona, 1931, p. 66-67, 185-186.

(2) *La phrasè occitane*, Paris, 1967, p. 92-96.

(3) *Grammaire istorique des parlars provençaux modernes*, III, Montpellier, 1937, p. 87.

(4) *Grammaire Provençale*, Avignon, 1952, p. 41.

I. — un système pronominaldédicatif semi-bi-binaire, avec bifurcation du membre a (rapprochement) (A), réalisé par trois pronoms distincts (*aiceste/aqueste//aquel*), système, semble-t-il, en voie de disparition;

II. — un système binaire (B) exprimé par deux pronoms distincts, avec ou sans déterminations adverbiales (*aquest(e)/aquel, aquéu*¹);

III. — un système semi-bi-binaire, avec bifurcation du membre b (éloignement) (C), réalisé par deux pronoms distincts, chacun déterminé par une paire d'adverbes dont une seule présente des oppositions de sens : *aqui/eila*.

Le système des démonstratifs du domaine occitan présente donc, du point de vue des oppositions, les deux types (A et B), traités ci-dessus, existant dans la Romania et un troisième type C (qu'on retrouve en toscan¹). Quant aux moyens d'expression, on trouve deux (1 et 2) des trois types existants ailleurs, et un quatrième : deux pronoms distincts déterminé chacun par deux adverbes².

Ces faits nous permettent d'affirmer encore une fois que l'occitan se présente comme un noyau de la Romania, ayant une position clef parmi les langues romanes.

(1) Cf. p. 3, note 3.

(2) Si la forme *estel*, qui m'a été signalée par M. Ricolfis, professeur à l'Université de Craiova (Roumanie) en 1976, provenait de *iste + ille*, l'occitan présenterait une forme caractéristique du point de vue des signifiants.

VILLON, LE ROMAN DE LA ROSE ET LE TESTAMENT DE JEAN DE MEUN.(A)

par André LANLY

Il se trouve que nous avons étudié de près, en les traduisant assez patiemment, les œuvres de Villon d'abord, puis *le Roman de la Rose*. Sans doute savions-nous que le poète né vers 1431 aimait *le Roman de la Rose* puisqu'il lui fait une respectueuse référence — d'ailleurs erronée¹ — au début du *Testament* (v. 113-118) :

Et comme le noble Rommant
De la Rose dit et confesse
En son premier commencement
Qu'on doit jeune cuer en jeunesse,
Quant on le voit viel en viellesse
Excuser...

Quand nous avons ensuite parcouru l'œuvre de Guillaume de Lorris et surtout celle de Jean de Meun nous avons en maints endroits et spontanément fait cette réflexion : « mais Villon a repris ce thème, ce procédé, cette expression, ce mot !... » Ce n'est que plus tard que nous avons pris connaissance de l'article que L. Thuasne a consacré à cette question dans son ouvrage au titre trompeur : *Villon et Rabelais*. Nous avons alors constaté, somme toute avec satisfaction, que si nous avons parfois découvert l'Amérique, nous avons aussi à cette occasion relevé d'autres reminiscences du *Roman de la Rose* ou même d'autres œuvres de Jean de Meun.

Ce sentiment de satisfaction aurait pu être de courte durée si nous étions de ceux dont le jugement varie au seul gré du vent

(A) Par « *Testament* » (d'autres disent *Codicille*) nous entendons le testament littéraire en vers français de Jean de Meun, suivi du « *Codicile* » (édit. Méon, IV, pp. 1-116 et 117-121), et non le testament en latin établi au nom de Jean de Meung, archidiacre d'Orléans (cf. édit. Marteau, V, pp. 306-321), dont Langlois doute fort qu'il concerne notre poète (voir *Les manuscrits du Roman de la Rose*, pp. 199-212); M. Lecoy reconnaît cependant qu'il y a au moins concordance de dates, et très récemment M. René Louis (*Le Roman de la Rose*, Champion 1974, pp. 88-92) n'hésite pas à admettre — légitimement, croyons-nous — que l'archidiacre d'Orléans et le poète ne font qu'un.

qui souffle. Nous avons lu, en effet, dans le récent livre de M. Italo Siciliano, intitulé « *les mésaventures posthumes de maître François Villon* », le passage suivant, dans une note (2) :

« Villon n'imité Jean de Meung que dans la Ballade et leçon de la Belle Heulmière. Ailleurs il le cite en passant [...] et confond « le commencement du noble Rommant » avec le Codicille. En somme, les rapprochements qu'établit Thuasne entre Villon et Jean sont en grande partie illusoire. Nous avons là des idées, des thèmes, des phrases, des noms, des lieux communs qui courent sans cesse du XI^e au XV^e siècle, qui appartiennent à tout le monde sans appartenir à personne ».

Accordons à M. Italo Siciliano que Thuasne, dans sa minutie, est peut-être parfois allé un peu loin; il reste à nos yeux un grand nombre de cas où le rapprochement entre les deux poètes s'impose, où l'on peut dire qu'il y a, dans l'œuvre de Villon, des réminiscences du *Roman de la Rose* et du *Testament* de Jean de Meun. Thuasne n'a d'ailleurs pas tout relevé; il a laissé de côté nombre de faits qui nous ont paru intéressants, et nous n'avons pas non plus l'ambition, dans le cadre d'un article, d'épuiser la question. Nous voudrions seulement faire un choix probant pour montrer que Villon connaissait bien certaines œuvres de Jean de Meun et qu'il en a subi l'influence.

Commençons par le *genre* ou plutôt les genres adoptés par Villon et, d'abord par le plus important : le testament littéraire. Nous savions déjà que Villon connaissait celui de Jean de Meun puisqu'il lui a emprunté la citation que nous avons faite, tout en croyant qu'elle appartenait au *Roman de la Rose*. Il y a aussi dans le *Roman* un passage intéressant où l'amant-poète, dans une mauvaise passe, invoque Amour et annonce qu'il va faire son testament :

... et toutefois por lui [Bel Acueil] deduire,
a vos, Amors, ainz que je muire,
des que ne puis porter son fes,
sanz repentir me faz confés
si com font li leal amant,
et veil fere mon testamant :
au departir mon queur li les,
ja ne seront autre mi les. (v. 4183-4190)

Il se peut bien que ce passage ait influencé Villon. Les amours du pauvre François nous déconcertent un peu, de même que cette maîtresse non identifiée qui l'a, dit-il, fait souffrir et qu'il appelle d'abord Catherine de Vaucelles (*Test.*, v. 661), puis « sa chère Rose »

(1) Villon se trompe comme on l'a remarqué : c'est dans son *testament* que Jean de Meun dit cela.

(2) Page 79.

(*Test.*, v. 910) ou même Marthe (*Test.*, v. 950-55), en acrostiche)^{2bis}. On peut se demander si cette femme ou ces femmes ont bien existé et si le poète qui, au début de son *Testament*, se présente à nous comme une malheureuse victime des circonstances et des hommes, vieillie avant l'âge, ne devient pas à partir du vers 657 un amant-martyr par artifice, pour imiter l'amant-poète du *Roman de la Rose*, celui qui un jour de désespoir voulait exprimer ses dernières volontés.

Le *Lais* lui-même est d'abord un « congé » et même un congé d'amour, avant d'être une série de legs.

Il ne semble pas qu'en ce qui concerne l'histoire du mot on ait souligné — indépendamment vers cités ci-dessus — l'importance d'un passage du *Roman de la Rose* que Villon devait connaître : celui où le poète-amant (Jean de Meun alors) répond au dieu d'Amour qui lui reproche d'avoir écouté Raison :

N'estoies tu pas mauvés hom ?
— Sire, merci. Confés en fui,
si savez que pas ne m'en fui,
et *fis mon lés*, bien m'en souvient,
si conme fere le convient
a ceus qui sont en vostre homage. (v. 10308-13)

Ajoutons que dans son *Lais*, Villon emploie, pour la séparation, le même mot (*departir*) que Jean de Meun dans le passage cité plus haut (vers 4189).

Peut-être y a-t-il dans tout cela plus que des coïncidences. En tout cas nous pouvons affirmer, avec plus de certitude, que Villon connaissait la philosophie de Jean de Meun et le sens fondamental de son œuvre — on pourrait même dire sa religion — : l'exaltation de l'œuvre de Nature, fille de Dieu, qui perpétue la vie des espèces^{2ter}. Certes Villon n'a pas souvent l'occasion, comme Jean de Meun, de chanter des hymnes à la gloire de l'amour créateur de vie; ce n'est pas son rôle. Il l'a cependant fait au moins une fois dans *la Ballade pour Robert d'Estouteville*. On a longtemps jugé que les paroles qu'il fait prononcer par Robert d'Estouteville dans la troisième strophe étaient de mauvais goût : celui-ci est censé s'adresser à son épouse et dit :

Si ne pers pas la *graine que je sume*
En vostre champ quant le fruit me ressemble.

(2 bis) Sur ce sujet, voir J. Dufournet, *Recherches sur le Testament de François Villon*, I, p. 71 et suivantes.

(2 ter) M. David Kuhn l'a bien signalé dans sa thèse; cela ne veut pas dire que nous le suivions dans toutes ses interprétations du texte de Villon.

Dieu m'ordonne que je *fouysse et fume*;
Et c'est la fin pour quoy sommes ensemble.

Le regretté Jean Frappier a bien montré³ qu'il fallait les interpréter comme un chant à la gloire de la fécondité du mariage. Elles sont tout à fait dans la ligne du message de Genius (*Roman de la Rose*, v. 19475-20637) où se trouve l'image symbolique du champ fertilisé par la charrue, c'est-à-dire de l'œuvre d'amour. On remarquera particulièrement le passage où Genius maudit ceux qui ont reçu de Nature les instruments de la procréation et ne s'en servent pas :

Mar leur ait Nature doné,
au faus don j'ai ci sarmoné,
greffes, tables, marteaus, enclumes
et sos (= socs) a pointes bien aguës
a l'usage de ses charrues,
et jaschieres, non pas perreuses,
mais plantives et herbeuses
qui d'arer et de trefoïr
ont mestier, qui an veust joïr,
quant il n'en veulent labourer
pour lui servir et honorer... (v. 19513-24)⁴

Mais Villon était sans doute plus sensible à la partie négative et satirique de l'œuvre de Jean de Meun, en particulier aux attaques contre les moines et contre les femmes.

On sait que Jean de Meun n'a pas ménagé les moines « mendiants » qui ont à ses yeux un premier tort — très général et commun avec tous les gens d'église qui ont fait vœu de chasteté et de pauvreté — : c'est de refuser d'user des instruments de Nature qui veut que l'homme transmette la vie et, d'autre part, de refuser de travailler de leurs mains pour gagner leur vie et éviter ainsi de mendier. Il leur reproche en outre et surtout d'être souvent hypocrites : ils font semblant d'être pauvres, mais ils amassent de grandes richesses ; ils ne s'intéressent pas aux pauvres, mais aux grands de ce monde et enfin ils ne dédaignent pas les plaisirs d'ici-bas — plaisirs de table ou de lit !

On trouve de semblables attaques ou du moins des réflexions satiriques dans *le Testament* de Villon. On pourra dire, naturellement, que cette satire était monnaie courante dans la littérature du moyen âge. Les termes employés par notre poète montrent cependant qu'il se souvenait du *Roman de la Rose* ou du *Testament* de

(3) *Mélanges Italo Siciliano*, Tome I, pp. 437-560.

(4) Cf. encore ce commandement de Genius :
Avez ! par Dieu, baron, avez ! (*Roman de la Rose*, v. 19671).

Jean de Meun; il l'a d'ailleurs écrit ^{4bis}. Dans le *Roman de la Rose*, Faux Semblant représentant des moines mendiants et des hypocrites de religion, déclare qu'il n'aime pas les pauvres :

Tex genz boivent trop de mesese,
n'est vie qui tant me desplese... (v. 11505-506)

Villon dans la ballade que Marot a intitulé « les contrediz de Franc Gontier » enchaîne cyniquement en quelque sorte, et proclame dans les vers-refrain, comme le ferait Faux Semblant, contre ceux qui ont vanté la vie simple du paysan — un pauvre aussi — qu'

Il n'est tresor que de vivre a son aise. (*Test.* v. 1482 etc)

Faux Semblant préférait la société des riches et des puissants, n'aimait pas confesser les pauvres, mais les hommes et les dames de haut parage :

... si ne querroie ja cessier
ou d'empereurs confessier
ou rois ou dux ou bers ou contes.
Mes des povres genz est ce hontes.
Je n'aim pas tel confession...
Je n'ai cure de poure gent.
Ces empereris, ces duchesses,
Ces raïnes et ces confesses,
Ces hautes dames palatines...
Ja ne s'en iroent esgarées. (v. 11539 et suivants)

De même tel personnage de Villon (Chapelain, un sergent dont le nom évoque un homme d'église)

Point ne veult de charge d'ames;
De confesser, ce dit, n'a cure
sinon chamberieres et dames. (*Test.*, v. 1841-43)

On s'est étonné de la dureté de Villon, pauvre et démuné lui-même, à l'égard des truands misérables :

Item je laisse aux hospitaux
Mes chassiz tissus d'arigniee,
Et aux gisanz soubz les estaux,
Chascun sur l'œil une grongniee,
Trembler a chiere renfrongniee,
Megres, velus et morfondus,
Chausses courtes, robe rongniee,
Gelez, murdris et enfondus. (*Lais*, v. 233-240)

Sans doute l'attitude de notre poète peut-elle en partie s'expliquer par l'insensibilité des gens de son époque et du moyen âge en

(4 bis) A propos des Frères mendiants et des nonnes, Villon rappelle, en effet, que Maistre Jehan de Meun s'en moqua.

(*Testament*, v. 1178).

général à l'égard des miséreux. Il nous semble cependant qu'il se souvient du discours de Faux Semblant qui avoue sans honte :

Quant je vois touz nus ces truanz
Trembler sus ces fumiers puanz
de froit, de fain crier et brere,
ne m'entremet de leur affere.
S'il sont a l'Ostel Dieu porté
Ja n'ierent par moi conforté...

(*Roman de la Rose*, v. 11215-20)

Jean de Meun avait conduit ses attaques contre les moines en prenant part à la grande lutte qui dressait contre eux l'Université de Paris et le clergé séculier en général (sa position était finalement commode et prudente !); Villon participe à une lutte sourde comparable mais évidemment moins virulente : celle qui oppose traditionnellement le chapitre de Saint Benoît à celui de Notre-Dame : ses têtes de Turc sont surtout des chanoines de la cathédrale : il imite en s'adaptant, en quelque sorte.

Dans la satire contre les femmes Villon est indiscutablement l'élève de Jean de Meun. Nous avons déjà signalé qu'il se posait en amant-martyr, victime de maîtresses trompeuses par nature. Est-il besoin de rappeler — puisque tout le monde le reconnaît — que dans les *Regrets de la belle Heaulmière et [la leçon de] la Belle Heaulmière aux filles de joie*, il imite de très près en le résumant le long discours de la Vieille à Bel Accueil (*Roman de la Rose*, v. 12706-14516), que celle-ci déplore la vieillesse survenue et sa beauté enfuie, ou qu'elle conseille aux dames, tant qu'elles sont jeunes et belles, « de plumer les hommes jusqu'à la dernière plume » *ibid.*, V. 13667-68 ?⁵.

Nous ajouterons seulement qu'il explique le comportement des femmes de la même façon que Jean de Meun : pour le continuateur du *Roman de la Rose* les femmes sont nées libres, faites pour chacun (« tous pour toutes et toutes pour tous », dit-il, v. 13856) et pour donner la vie; ce sont les lois humaines qui les refrèment. Et Villon donne au fond la même explication de leur infidélité progressive :

(5) M. Poirion dans son étude sur *le Roman de la Rose* (Hatier, 1974) remarque (p. 164) que pour la Vieille « L'amour est une école où l'élève enseigne au maître — idée que reprendra Villon ». [Villon la reprend, en effet, dans le Testament, huitain (41)].

Le même auteur note que « Villon, souvent très proche de Jean de Meun, développe volontiers sa morale cynique, prenant le parti, non des Dames, mais des femmes de petite vertu, de mauvaise vie et de malheureuse fortune » (*Ibid.*, p. 205).

Toutefois ceste amour se part :
Car celle qui n'en amoit qu'un
De celuy s'eslongne et depart,
Et aime mieulx amer chascun.

Qui les meut a ce ? *J'ymagine,*
Sans l'onneur des dames blasmer,
Que c'est nature feminine
Qui tout vivement veult amer.

(*Test.*, v. 605-612).

Misogyne comme Jean de Meun, il reconnaît aussi que les femmes sont nécessaires (mais sans aller jusqu'aux raisons philosophiques cependant) : après avoir proclamé que

Bien est eureux qui riens n'y a,

il ajoute aussitôt :

Mais que ce jeune bachelier
Laissast ces jeunes bacheletes ?
Non ! et le deust on brusler
Comme ung chevaucheur d'escouvettes.
Plus douces ! uy sont que civetes...

(*Test.*, v. 664-669)

Il est vrai que lui-même ne continuera pas, assure-t-il, l'expérience puisqu'aussi bien il n'est plus « qu'un vieil usé roquart » ...

Il nous faut examiner maintenant ce que Villon paraît devoir à Jean de Meun — à lui plus qu'à tout autre en tout cas — en matière de procédés littéraires ⁶.

On sait qu'il a utilisé celui des oppositions verbales ou des propositions contradictoires dans les Poésies diverses (*Ballade des contre-vérités*, *Ballade du concours de Blois*) et même dans *le Testament* (v. 689-704). Ne trouvait-il pas un long modèle, entre autres, chez Jean de Meun (*Roman de la Rose*, v. 4263 et suiv.) ?

Amors, ce est pez haïneuse,
Amors, ce est haïne amoureuse;
C'est leautez la desleaus,
C'est la desleautez leaus... (etc., jusqu'au vers 4300)

Chose apparemment moins connue; il nous semble que Villon a emprunté à Jean de Meun l'idée de son fameux « entr'oubli » (*Lais*, v. 281-312) où il décrit, croit-on, sous le voile du somnambulisme,

(6) A la liste des *genres* (testaments, lais, discours et complaints). On peut ajouter la prière : Villon aurait-il fait, à l'intention de sa mère, une *Ballade pour prier Notre Dame* si Jean de Meun n'avait pas écrit dans son testament une « prière à Dieu » et une « prière à Notre Dame » où l'on trouve — inévitablement dira-t-on — des formules comparables (édit. Méon, pp. 111 à 113) ?

son expédition nocturne au Collège de Navarre. Citons le texte où Jean de Meun décrit ce même phénomène :

... maint en sont si deceu
que de leur liz s'en sont meü
et se chauceñt neïs et vestent
et de tout leur hernois s'aprestent
*si con li san commun sommeillent
et tuit li particulier veillent;*
prannent bourdons, prannent escharpes,
.....
et montent neïs es chevaus
et passent ainsi monz et vaus
....
tant qu'ils vienent an leus estranges;
*mout s'esbahissent et merveillent
quant puis en leur droit san revienent;*

(*Roman de la Rose*, 1827-291)

Si nous lisons maintenant le passage du *Lais*, nous constatons que Villon dit seulement les choses de manière un peu plus savante, en usant de termes d'école, et aussi de termes semblables.

Quand Jean de Meun abordait une question délicate — celle du célibat ecclésiastique (*Roman de la Rose*, v. 19569-98) — il jugeait prudent de ne pas conclure formellement et écrivait :

Qui voudra respondre respoigne,
je ne sai plus de la besoigne.
*Viennent devin, [i.e. : des théologiens] qui an devinent,
Qui de ce deviner ne finent.*

De même Villon parlant du sort de l'âme après la mort, cite « les davitiques dits » et, pour le reste, s'abstient de la même façon :

Quant du surplus je m'en desmetz :
Il n'appartient a moy, pecheur;
Aux theologiens le remet,
Car c'est office de prescheur.

(*Test.*, v. 243-96)

Est-ce un simple rapprochement ? N'est-ce pas plutôt un souvenir ?

Un autre procédé commun à Jean de Meun et à Villon est l'utilisation, et même l'accumulation, d'exemples célèbres, historiques ou légendaires, anciens ou récents. On dira que cela n'est pas particulier à ces deux poètes. Sans doute. Mais si Villon paraît bien désireux d'étaler son érudition personnelle, il est des cas où il se souvient des exemples de Jean de Meun; ainsi quand il cite les hom-

mes qui ont été victimes des femmes : Salomon, David, Sanson ⁷, etc., ou encore et surtout quand, dans la *Ballade contre les ennemis de la France*, il souhaite à ceux-ci de subir des supplices célèbres dans l'antiquité : il renouvelle sans doute les exemples, mais il a certainement à l'esprit le passage du *Roman de la Rose* où Nature espère que Dieu punira sévèrement l'homme qui a tant de torts à son égard (v. 19239 à 19274) et évoque à ce sujet un grand nombre de légendes (Ixion, Tantale, Sisyphe, les Bélidiennes, etc.) ^{7bis}. Et quand les deux auteurs utilisent la même citation de Virgile, cela n'est peut-être pas le fait du hasard; en tout cas Villon trouvait dans le *Roman de la Rose* (v. 19142-143), en français il est vrai, le vers des Bucoliques qu'il a mis en exergue de son « Epître à Marie d'Orléans » :

Jam nova progenies celo demittitur alto.

Il nous faut maintenant signaler ce que nous appellerons des reminiscences de détail : des expressions, des images, des mots du *Roman de la Rose*, voire d'autres œuvres de Jean de Meun, que l'on retrouve chez François Villon. Nous en avons parfois signalé quelques-unes au passage, nous en rencontrerons quelques autres.

A propos de la *Ballade pour Robert d'Estouteville* nous avons cité le passage où Jean de Meun énumère les instruments des « ouvriers » d'amour : « ouvriers », ou le verbe « ouvrir » en ce sens se trouve chez l'un et l'autre poète (dans le *Roman de la Rose* v. 2135 et 4386, chez Villon dans le *Testament*, v. 616). Nous trouvons dans cette ballade le mot *plume* :

Au poinct du jour que l'esprevier s'esbat,
 ...
 Bruit la mauvis et de joie s'esbat
 Reçoit son per et se joint à sa plume,
 Offrir vous vueil...

Dans un premier sens *plume* peut bien désigner le plumage; mais nous nous demandons aujourd'hui si Villon, malicieusement, ne traduit pas aussi de cette manière le *greffe* de Jean de Meun ^{7ter} — instrument pour écrire, comme la plume, qui représente, au figuré, l'outil d'amour. On s'expliquerait ainsi fort bien le singulier (sa

(7) Cf. Jean de Meun, *Testament*, édition Méon IV, p. 91-92 :

David et Salemon en furent décéu [par la luxure],

Et maint autre grant homme sage et apparecéu.

(7 bis) Le fait que tous les exemples de châtements — antiques en particulier — sont différents chez Villon, montre chez lui un désir de renouvellement : or qui renouvelle imite, avec le souci de chercher autre chose.

(7 ter) Cf. plus haut la citation du *Roman de la Rose*, v. 19515.

plume) — et le masculin (son per) (Bruit *la mauvis...* reçoit son per [i.e. : son égal, son mâle] et se joint *a sa plume*).

Mais laissons les interprétations et contentons-nous de faits. Au début du *Testament*, Villon se peint dans toute sa misère :

Allé s'en est [le temps de ma jeunesse], et je demeure (8)
Povre de sens et de savoir,
Triste, failli, *plus noir que meure* [i.e. : qu'une mère],
Qui n'ay ne cens, rente n'avoir.

Cette comparaison est déjà employée par Jean de Meun dans la scène où le mari jaloux menace de frapper sa femme :

Se vos ja mes parlez a li (i.e. : votre galant),
vos en avrez le vis pali,
voire, certes, *plus noir que meure*. (v. 8509-11)

Ce texte nous permet même d'expliquer le sens de l'expression qui restait à nos yeux un peu obscure dans le *Testament*. Villon veut dire apparemment qu'il a reçu force coups ou du moins subi maints mauvais traitements, comme il le signale ailleurs, dans sa *Requête à Monseigneur de Bourbon* (Poésies div., X) :

Françoys Villon, que Travail a dompté
A coups orbes, par force de bature,
Vous supplie...

Il n'est pas étonnant de trouver la même épithète (*moussues*, i.e. : duveteuses ou couvertes de croûtes) appliquée aux oreilles de la Vieille du *Roman de la Rose* et à celles de la Belle Heaulmière de Villon, puisque l'une est la réplique de l'autre.

Un trait descriptif concernant le Diable « de mal talent tout eschauffez » (*Testament*, v. 389) se trouve chez Jean de Meun (*Roman de la Rose*, v. 9532).

Une expression frappe au début du *Testament* : si Thibault d'Ausigny

« veut oïr qu'on prie
pour luy...

...

il ne faudra pas son esme,

dit Villon (i.e. : il ne sera pas déçu dans son estimation, ou son attente). Cette expression se trouve aussi dans le *Roman de la Rose* (v. 15692). N'est-ce pas une réminiscence ?

(8) Signalons à ce propos que la Vieille du *Roman de la Rose* constate douloureusement :

Mi tens jolis est toz alez (*Roman de la Rose*, v. 12712).

Quand on a en mémoire les vers de *la Ballade des dames du temps jadis*

La royne blanche comme lys
Qui chantoit a voix de seraine...

on est tenté d'y voir un souvenir du *Roman de la Rose* (v. 8443), dans un contexte à vrai dire bien différent (« et chantez comme une sereine », dit le mari jaloux à sa femme... légère).

Des mots enfin qui frappent chez Villon, parce qu'ils sont rares ou pittoresques, se trouvent déjà dans *le Roman de la Rose* (de Jean de Meun) : voici quelques exemples :

jangleresse (menteuse - Test. v. 881 et *Roman de la Rose* v. 16471)
vilotièrre (coureuse - Test. v. 1511 et *Roman de la Rose* v. 16472)
riote (querelle - Test. v. 1990 et *Roman de la Rose* v. 8541, 9354)
langues cuisanz (mordantes - Test. v. 1411 et *Roman de la Rose*
v. 16635) (8bis).

barat (tromperie - Test. v. 574 et *Roman de la Rose*, passim, où c'est le nom d'un personnage, la Tromperie personnifiée).

Nous avons pris jusqu'ici nos exemples de correspondances (à part la citation initiale) dans *le Roman de la Rose* — celui de Jean de Meun, car nous n'avons presque rien trouvé dans la partie composée par Guillaume de Lorris⁹, que Villon paraît moins

(8 bis) Expression très importante pour Villon : l'image incluse dans *cuisantes* lui a probablement suggéré la vision de « Macaire cuisant un diable avec tout son poil » et surtout la fameuse *ballade contre les langues envieuses* (Que dans du realgar [...] soient frites ces langues envieuses), voir *Testament* v. 1406 à 1456.

(9) On se souvient de ce que le Cœur de Villon dit à son Corps dans le fameux *Débat du Cœur et du Corps* (Poésies Diverses, XI, v. 4-5) :

Quant je te voy retraict ainsi seulet,
Com povre chien tapy en reculet.

Une comparaison analogue se trouve dans l'œuvre de G. de Lorris :

Come povres chiens en recoignet. (v. 452)

D'autre part il nous semble bien que dans *la Ballade de bon conseil* (Poésies div., I), œuvre dont on a dit qu'elle était peu originale, Villon se souviennent du portrait de Convoitise fait par G. de Lorris, et notamment des vers 176-183. G. de Lorris, et notamment des vers 176-183. Le premier auteur du *Roman de la Rose* écrit, en parlant de Convoitise :

C'est cele qui semont d'emblar
les larrons et les ribaudiaus,
si est granz pechiez et granz maus,
qu'en la fin maint en covient pendre;
C'est cele qui fait l'autrui prendre,
rober, tolir et bureter...

La ballade de Villon repose presque entièrement sur ce thème (il y ajoute l'agression et le meurtre) qui amène le vers refrain.

(Voyez comment maint jeunes homs est mort)

Por offenser et prendre autrui demaine.

Se souvenant de la morale de G. de Lorris — de celle de Jean de Meun aussi, cf. v. 20609-618, et de la morale chrétienne et générale, dira-t-on, Villon commente :

... Battre, rouiller, pour ce n'est pas science,
Tollir, ravir, piller, meurtrir a tort.

apprécier et moins connaître, ce qui n'est pas étonnant. On pourrait faire maintenant, comme nous l'avons annoncé, quelques rapprochements précis avec d'autres œuvres de Jean de Meun, en particulier avec son *Testament*, et cela n'est pas fait pour surprendre : d'un testament à l'autre...

Tout le monde a en mémoire ces vers du début du *Testament* de Villon :

Je suis pecheur, je le sçay bien;
Pourtant ne veult pas Dieu ma mort,
Mais convertisse et vive en bien,
Et tout autre que pechie mort.
Combien qu'en pechié soye mort,
Dieu vit, et sa misericorde
Se conscience me remort
Par sa grace pardon m'accorde. (v. 105-112).

Jean de Meun s'était exprimé à peu près dans les mêmes termes (*Testament*, édit. Méon IV, p. 112) :

Diex qui ne vuelt que muire peschierres tant mefface,
Més qu'il se convertisse et qu'il vive et bien face.

Même l'expression « se conscience [me] remort » se trouve chez Jean de Meun (*ibid.*, p. 16) :

...quant li homs est ou *travail de mort*,
Ses biens et ses richesses ne li valent un chat mort,
Ne ne li pueent oster l'angoisse qui le mort
Ne ce dont conscience le repret et remort.

Par cette citation nous venons d'aborder les thèmes de la mort — et de la vieillesse — que Villon a traités en termes si émouvants : il se souvenait certainement de certains passages du *Testament* de Jean de Meun qui écrit :

...Que les *biaus et les laiz* convient tous envieillir :
Il n'est si grant biauté qu'il n'esteuce faillir.
Il n'est si biau visage ne si vermeille face
Qu'une chetive fievre en pou d'eure n'efface;...

...

Trop est horrible chose d'home mort ou de fame. (*ibid.*, pp. 15-16).

Peut-on dire que ce passage n'était pas connu de celui qui a écrit les fameuses strophes sur l'agonie pénible et inévitable (« le travail de mort » de Jean de Meun), même si l'on est beau comme Pâris ou Hélène ou les belles dames du temps jadis ?

Je congnois que povres et riches

...

Petitiz et grans, et *beaulx et laids*

...

Mort saisit sans exception.

(Villon, *Test.*, v. 305 et suiv.)

Il y a plus. Après avoir évoqué la mort, Villon parle de la vieillesse et de ses misères (et cela aboutit à la complainte déjà évoquée de *la Vieille Heaulnière*). Il fait auparavant un tableau de la vie du « *povre viellart* » :

Car s'en jeunesse, il fut plaisant,
Ore plus riens ne dit qui plaise :
Toujours viel cinge est desplaisant,
Moue ne fait qui ne desplaïse;
S'il se taist, affin qu'il complaise,
Il est tenu pour fol recreu;
S'il parle on luy dit qu'il se taise
Et qu'en son premier n'a pas creu.

(*Test.*, v. 437-444)

Jean de Meun, lui aussi, avait peint la décrépitude du vieil homme :

Et qui vit jusqu'a viel, veez qu'il en avient,
Aussi com en l'estat d'un enfançon revient.
Il devient enfantiz de parole et de fait
Lourt et sourt et avugle, bossu et contrefait.
Il devient froit et sec, haveux et roupieux,
Roingneux et grateleux, et merencolieux;
Ja tant n'ara esté par devant gracieux,
Qu'il ne soit en ce point chargant et anuieux.

(*Testament*, édit, Méon. p. 10).

Lui aussi avait montré le comportement de l'entourage :

Sa fame et si enfant vraiment s'en anuient,
Li estrange le moquent, et li sien le defuient;
Neis cil qui du sien vivent le ramponent et le huient...

(*Testament*, *Ibidem*).

Pourrait-on croire que Villon, même s'il dit les choses autrement, n'avait pas ce passage à l'esprit ? Il l'avait certainement aussi bien que le discours de la Vieille — le personnage correspondant en somme ! — quand il a écrit « *les Regrets de la Belle Heaulmière* ».

Et quand il a composé la *Ballade des pendus*, il n'avait sans doute pas besoin du secours de Jean de Meun; mais il nous semble qu'il se souvenait des vers où (dans le *Roman de la Rose* cette fois) Phanie évoque devant son père Crésus le jour où, selon le songe qu'il a fait, il sera non pas aidé par les dieux, comme il le croit, mais pendu, exposé au vent, à la pluie, au soleil :

Par cest songe poez entendre
qu'el [Fortune] vos veust an gibet pendre;
et quant serez pendu au vent
sanz couverture et sanz auvent,
Seur vos pleuvra, biaux sires rais [= rois],
et li biaux soleuz de ses rais
vos essuiera cors et face. (v. 6490-97)

CONCLUSION.

Sans l'avoir délibérément voulu nous avons terminé cet exposé en étudiant les deux thèmes de la vieillesse et de la mort. Nous n'aurions su mieux faire. Il était certain et admis que Villon connaissait au moins le discours et les plaintes de la Vieille du *Roman de la Rose* — les attaques contre les moines mendiants également; il était admis aussi qu'il avait un souvenir du *Testament* de Jean de Meun puisqu'il l'avait cité, incidemment, en croyant d'ailleurs se référer à l'œuvre précédente. Nous pensons aujourd'hui avoir montré que Villon avait une connaissance précise et du *Testament* de Jean de Meun et de la deuxième partie *Roman de la Rose* plutôt que de la première.

Tous nos arguments ne peuvent certes pas avoir la même valeur probante. Nous avons cependant réuni assez de faits de nature diverse, sans épuiser la question, pour que nous ayons, comme Thuasne, l'impression que « Villon a imité le *Roman de la Rose* » : nous avons même précisé qu'il ne s'en était pas tenu là^{9bis}. Sans doute cette « imitation » s'est-elle faite à des degrés divers : de l'imitation bien visible et reconnue du discours de la Vieille à la simple réminiscence d'un mot ou d'une expression il y a une grande marge; mais nous croyons pouvoir dire que Jean de Meun était son grand homme et que les œuvres de ce poète ont été à un certain moment — avant le départ pour Angers certainement — ses œuvres de chevet¹⁰. Quand il écrit — dès le *Lais* —, il s'en inspire. Il peut faire erreur (telle cette fausse référence au *Roman de la Rose*), mais il a une bonne connaissance de la pensée de Jean de Meun et il se souvient des passages importants (peinture du pauvre vieillard, évocation de la mort, etc.), d'idées, de thèmes, d'expressions, de mots. Quand on trouve d'exactes correspondances entre les écrits

(9 bis) Allons plus loin : croit-on que les poèmes de Villon, auraient eu cette forme (*testament* et même *lais*) et une grande partie de leur contenu s'il n'avait pas connu l'œuvre de Jean de Meun ?

(10) Nous n'affirmons rien de bien extraordinaire s'il est vrai, comme l'écrit M. Batany, que le *Roman de la Rose* « a été le livre de chevet de nos ancêtres pendant quatre ou cinq siècles ».

des deux poètes, pourquoi voudrait-on que Villon qui connaissait — c'est avéré — l'œuvre de Jean de Meun fût allé chercher ailleurs sa source, comme s'il disposait du compendium d'un érudit moderne ¹¹. En écrivant cela nous ne visons pas à minimiser les enseignements de M. Italo Siciliano, exposés dans son « François Villon et les thèmes poétiques du moyen-âge » ¹². Nous voulons seulement situer l'une des sources du poète. La principale sans nul doute. Nous ne prétendons pas non plus réduire le talent ou le génie de Villon. Son cas nous paraît comparable, par exemple chez les modernes, à celui de Mauriac qui a toujours revendiqué pour maîtres Pascal et Racine, et qui ne cesse pas, pour cela, d'être un poète et un romancier original. Et Mauriac n'a pas eu une aussi dure expérience de la vie que François Villon — cette expérience qui apprend à voir et à sentir, plus que ne font les maîtres. De ce point de vue il faudrait certainement distinguer dans les œuvres du « povre petit escholier » les épisodes réellement vécus tels que les évoquent la « Ballade des pendus » ou les vers du début du *Testament*, pour lesquels Jean de Meun ne fournit que des moyens d'expression ou un cadre et, d'autre part les exercices de style comme la « Ballade contre les ennemis de la France », la « Ballade des contre-vérités », la « Ballade du concours de Blois » ou même « les Regrets de la belle Heaulmière », pour lesquels le continuateur du *Roman de la Rose* est une source d'inspiration et un modèle.

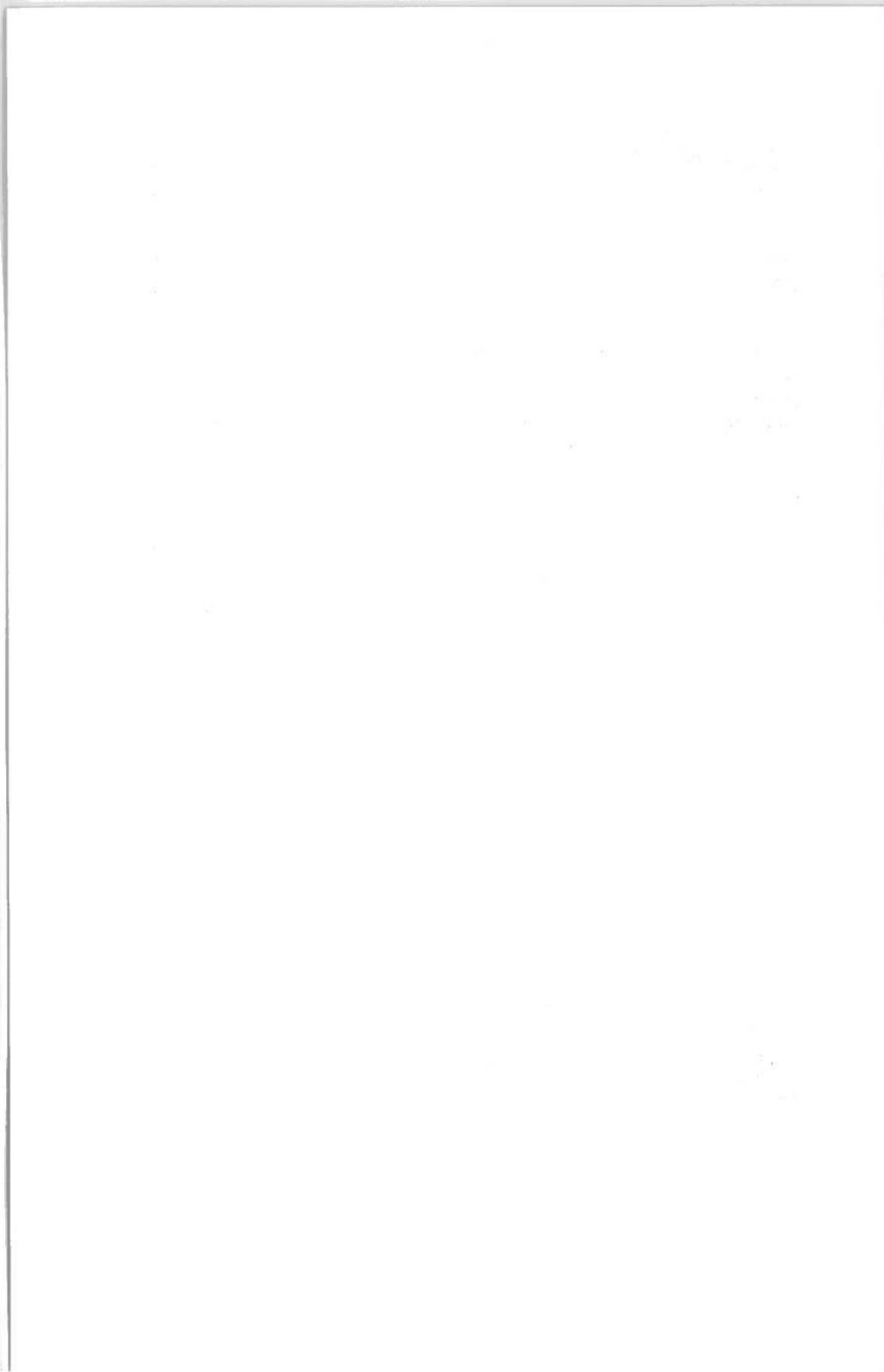
(11) Dans le *Testament*, Villon écrit à un moment donné (v. 1837) :

De bien chanter s'ennuye on bien.

C'était un dicton assez connu (Morawski l'a noté dans son recueil); Villon l'aurait peut-être employé s'il n'avait pas connu le *Roman de la Rose*; il est vrai aussi qu'il l'y trouvait :

Car bien chanter souvant annue (v. 20632).

(12) Nous laisserons cependant de côté son idée sur la composition du *Testament* de Villon.



« RÊVES » ET AUTRES MOTS DE L'ORDINOLECTE « MALTAIS »

par Jean-Pierre LASSALLE

L'étude des lexiques spéciaux qui nous occupe depuis plusieurs années et dont l'impulsion nous fut donnée par notre maître Jean Séguy, nous amena naguère à nous pencher sur les « religions militaires »¹ et à nous préoccuper d'un outil taxinomique satisfaisant². Nous reprendrons ici la question de l'ordinolecte « maltais », entendant par là l'ensemble des mots utilisés dans les textes et documents de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, Rhodes, Malte, connu sous le nom plus abrégé d'Ordre de Malte. Nous ne retiendrons que les mots paraissant présenter un intérêt, soit à cause de leur signifiant (*symbol*) soit à cause de leur contenu sémantique (signifié ou *thought of reference*).

A : *Ameilleurissements* : forme de amélioration attestée dans un cahier de 59 pages du XVIII^e siècle utilisé et cité par Léopold Niepce³ (p. IX). Dans notre article (cf. note 1), p. 59, il faut compléter la phrase « ce dérivé n'est pas enregistré par les dictionnaires » par « de la langue contemporaine ». En effet, les dictionnaires de l'ancienne langue comme le Godefroy et le Trévoux signalent la forme la plus fréquente « amélioration » avec la précision dans Godefroy : « il était spécial à l'Ordre de Malte et signifiait la même chose qu'amélioration ». Et dans le Trévoux, il est dit : « ce terme est affecté à l'Ordre de Malte ». Le Godefroy note un mot « amilleurement » avec une attestation de 1478. Mais la forme relevée chez Niepce « ameilleurissement », dans un texte du XVIII^e siècle, est suffisamment rare et localisée pour être signalée ici. Le meilleur connaisseur de l'histoire économique de l'Ordre, Gérard Gangneux, dans

(1) Recherches sur le lexique des « religions militaires ». *Grammatica* n° I, 1972.

(2) Théorie des vicariances dans les hermétolectes. *Grammatica* n° III, 1974.

(3) Léopold Niepce : *Le Grand Prieuré d'Auvergne*, Lyon 1883.

sa remarquable thèse ⁴⁾, « traduit » toujours pour la commodité du lecteur par « *amélioration* », mot qui a survécu.

B : *Archivaire* : Ce dérivé de la famille des continuateurs de *Archivum* est ignoré par Huguet. Il est noté par Godefroy avec une attestation de la forme *archivaire* ⁵ en 1486 : « maîtres rationaux et archivaires de nostre chambre et archives d'Aix ». et *archevaires* en 1501. Le F.E.W. ⁶ note l'existence de *archivaire* (dans le sens d'archiviste) dans les textes du Sud de la France jusqu'au XV^e siècle. Or nous avons trouvé dans un « Mémoire sur le procès entre Messire de Foresta, Commandeur, Receveur-Général de l'Ordre de Malte au Grand Prieuré de Saint Gilles... et Messire Louis-Antoine de Cipières, de la ville de Marseille » (mémoire imprimé à Aix, 1783) la réponse du Grand Prieur de Saint Gilles à un acte du 5 juillet 1799 avec cette phrase « quoique les Archives de son Grand Prieuré soient situées dans son hôtel, elles sont néanmoins confiées à la garde d'un Archivaire ». Nous concluons donc à l'usage du mot dans le midi de la France au XVIII^e siècle au sein de la Religion de Malte, ce qui recule de trois siècles la limite du F.E.W.

Un autre problème s'est posé à nous pour les datations des autres mots provenant de *archivum*. Le F.E.W. suivi par les autres dictionnaires donne les formes du Moyen-Français *archif*, *archil*, pluriel *archifs* ⁷. Une première attestation de *archives* en 1416, la célèbre attestation d'archive au masculin chez Amyot sont relevées par tous ou presque. Mais celui qui s'occupe des archives, appelé *archivel*, *archivisme*, et *archiviste*, seul survivant de ces trois formes citées par Trévoux, que nous connaissons sous cette dernière forme, n'apparaît ainsi, nous dit-on, qu'en 1701 ! Nous avons été surpris par ce hiatus historique. Il nous a paru bizarre qu'entre archif-archive et archiviste s'écoule plus d'un siècle. Aussi avons-nous recherché — et découvert — des attestations plus anciennes d'*archivistes*, mot concurrençant jusqu'à éliminer au XVIII^e siècle *archivaire*. Là encore, l'ordinolecte « maltais » nous fut d'un grand secours. Dans

(4) Gérard Gangneux : Les Grands Prieurés de Saint-Gilles et de Toulouse de l'Ordre de Malte. Lille III, 1973.

(5) Dans son Dictionnaire de l'Ancienne langue française, Godefroy tire son attestation d'un document d'octobre 1486, les « Lettres Patentes du Roi Charles VIII par lesquelles la Provence est unie à la Couronne de France. » Ces lettres sont reproduites dans le Mémoire cité in article *Rève*.

(6) Le Französisches Etymologisches Wörterbuch de Von Wartburg.

(7) La forme *archifs* se maintient au XVII^e siècle. Dans le mémoire cité in article *Rève*, à la page 147 il est question des « Archifs du Roy » in document de 1642.

Niepce, on trouve la référence à un volume de preuves « Preuves de noblesse de plusieurs chevaliers de la Langue d'Auvergne mises en cet ordre par les soins et aux frais de Christophe Néron, notaire archiviste et agent de l'Ordre de Malte au Grand Prieuré d'Auvergne 1690-1691. » Il apparaît que Néron était notaire archiviste dans la période qui précéda la collation et la reliure du volume (Niepce dit « lorsque Christophe Néron fit relier ce volume »). Nous pensons pouvoir dire que le mot *archiviste* fut créé et mis en circulation au plus tard aux alentours de 1650. Durant le XVIII^e siècle, plusieurs attestations se rencontrent. Dans Niepce (p. 10) « Le sieur Battenay, archiviste, en 1752 » « Joseph Battenay, archiviste et commissaire ès droits seigneuriaux », travail inédit fait en 1752. Une lettre du Grand Maître Pinto datée du 29 mars 1749 concerne les Archives et appelle une réponse du frère J. Josset qui, en juillet 1749 écrit : « il m'a été donné ordre, comme archiviste, de ce Grand-Prieuré... » Il semble toutefois qu'archiviste est, au XVIII^e siècle, encore un mot relativement « jeune » et si l'on fait une brève incursion dans les textes des hermétoclectes, on constate que dans les règlements des loges maçonniques le responsable des archives s'appelle *Garde des Archives* (« Statuts et règlements de la R.L. d'Anacréon de Paris — année 5808 ») Sous le Premier Empire et jusqu'à la Restauration on a donc surtout l'usage du mot archives « *Garde des Sceaux et Archives* (Règlements de la R.L. de Saint Jean de l'Amitié à l'O. de Boulogne sur mer 1820). Le terme archivistes se répand dans ces milieux au cours du XIX^e siècle. L'« Annuaire universel de la Franc-maçonnerie » de Pinon (5868-5869) contient des énoncés intéressants.

Le secrétariat général de l'Ordre a un bibliothécaire-archiviste. Les « Admirateurs de l'Univers » (p. 32) ont pour officier un archiviste *garde des sceaux*, de même « Les Amis de l'Ordre » (p. 44).

« La Ruche philosophique » (p. 127) a un « *archiviste* », par contre « La Rose du Parfait Silence », un *bibliothécaire*.

Le chapitre « Isis-Montyon » a un *Grand-Archiviste*. La loge « L'Union d'Orient » à Constantinople a un *archiviste-bibliothécaire*.

Dans le langage véhiculaire commun ou exoclecte, le mot s'est répandu avec la création de l'École des Chartes, l'association avec le mot paléographe (attesté en 1760), et le développement de l'érudition tout au long du XIX^e siècle.

C Filieules : Niepce relève ce mot dans plusieurs documents « maltais ». Il est question du chef de la Commanderie et de « *membres* ou *filieules* » (p. IX), de « *membres, annexes, filieules* » (p. 136).

Les visites de 1616 et 1617 de la Commanderie de Vaux portent mention de « huit *membres* et d'*annexes* ». Ces termes concurrencent et remplacent le terme de *maison* (latin *domus*) utilisé par les Templiers dont les Hospitaliers furent les héritiers. Chez Mannier⁸, on trouve des énoncés : « Les membres qui composaient la commanderie (de Loison) au nombre de trois : *maison* de Frenq, *maison* de Campagne et *maison* du Temple lez-Waben. Citons pour mémoire, car le fait a été maintes fois signalé, que le terme templier *praeceptorerie -praeceptorerie* a été rapidement remplacé par le terme hospitalier *commanderie* (La *domus praeceptoris* devient le chef de commanderie). Le mot *filieule* n'est pas noté dans Godefroy, ni dans Huguet, ni dans Littré, ni a fortiori dans le Robert. Mais le Trévoux donne la clé (bien transparente parce que métaphorique) : « filieule : en quelques endroits, on donne ce nom aux Eglises qui dépendent d'une autre, et qu'on appelle Annexe. Communément on les appelle Filles. Les Filles de Notre-Dame de Paris. » Ce passage du vocabulaire religieux au vocabulaire chevaleresque n'a rien d'étonnant. Il corrobore la nature mixte des « religions militaires » et justifie notre distinction entre les hagiolectes et les ordinolectes, ces derniers se sourçant en partie dans les premiers.

D : *Responcion* : (parfois noté *responcion*) : mot connu des dictionnaires. Huguet donne le sens de : redevance, mais n'évoque ni les Ordres militaires, ni Malte. Godefroy la définit comme la « redevance d'un tenancier, en particulier redevance que les chevaliers des Ordres militaires devaient payer chaque année au procureur général de leur ordre. » Suit toute une série d'attestations tirées des Archives de Malte. Dans le mémoire Foresta contre Cipières (op. cit.) on lit cette précision : « c'est à Marseille que se trouve la recette la plus considérable de l'Ordre; que c'est là qu'aboutissent toutes les *responcions* ». Pour ce mot, comme pour les termes juridico-économiques assez bien connus tels que *dépropriement* (Gangneux p. 70), *dépouille* (Gangneux, p. 69-70-71) *mortuaire*, *vacant*, *arrentements*, *fiefs*, et *inféodation*, *baillie*, *auberge albergue* et *albergement*, nous renvoyons aux dictionnaires et aux deux thèses de Bonn⁹ et de Gangneux (op. cit.). Nous noterons simplement l'ancien sens du mot *boulevard*; fortification rempart, dans cet énoncé du XVIII^e siècle (mémoire Foresta-Cipières) « cet Ordre est militaire; que par sa position et son régime; il sert de boulevard à toutes les côtes de la Méditerranées. » (p. 20).

(8) E. Mannier : les Commanderies du Grand Prieuré de France, Paris 1872.

(9) Florent Bonn : le Statut de l'Ordre de Malte au XVII^e et au XVIII^e siècles. (thèse droit, Paris 1952).

E : *Rève* : la *rève* était un « droit sur les marchandises qui entraient dans le royaume et qui en sortaient » (F.E.W.) et désigna par la suite des impositions locales sur les marchandises, sortes de droits d'octroi. Le F.E.W. donne les diverses formes du mot dont l'étymon est ROGARE > *rover* et la sémantique : prier quelqu'un, demander à quelqu'un avec une prière, puis exiger une redevance. Masculin *ruef* au XIII^e dans le Nord, féminin *rueve* en Champagne (1264) *reve* en 1358; formes *resve*, *rève* (Miège 1688, Trévoux 1771). Ancien provençal : *reva*. Ce mot figure dans le Huguet et dans le Godefroy. Mais ce dernier précise « *resve* s'employait encore au XVII^e siècle ». Et il cite les « Us et coutumes de la mer. Rouen 1671 ». *Resve* est le subsidé du vin et haut passage ». Or l'étude de l'ordinolecte « maltais » nous permet de relever de très nombreux emplois du mot au-delà de cette « barrière » du XVII^e siècle. Les efforts incessants de l'Ordre de Malte pour échapper aux diverses taxes du fait des franchises que lui avaient concédées divers souverains, du fait du caractère à la fois *religieux*, *militaire*, et *étranger* de cet Ordre singulier ont laissé des traces dans de multiples procès et chicanes. Ces questions fiscales, pour la Langue de Provence, sont très bien étudiées par Gangneux (op. cit.) qui a rencontré souvent le mot *rève*, et en fait état. Nous avons dépouillé à titre d'échantillon, le « mémoire pour le pays de Provence contre l'Ordre de Malte pour servir de réponse à la Requête, présentée par cet Ordre, en cassation de l'arrêt de la Cour des Aides du 3 juillet 1779, qui déclare tous les membres du même Ordre soumis au paiement des Rèves établies par les Communautés sur les consommations ».

Relevons quelques citations :

« Les Communautés de Provence ont, par leur loix municipales, le droit d'établir sur les consommations, des impositions connues sous le nom de Rèves (p. 4, p. 7).

« Deux ans avant la Rève établie sur le sel et la farine » (p. 8).

« La contribution qu'elle doit fournir par Rèves ou par Fouage » (p. 8).

« Rèves, Impositions ou Capages » (p. 9); « Rèves, Gabelles, Capages, vingtain » (p. 12).

Nous arrêtons là les attestations dont la multiplication deviendrait fastidieuse. Nous avons cependant quantifié l'occurrence du mot *rève* dans les 226 pages du Mémoire. Sauf oubli de notre part, il y a 206 occurrences. Et fait encore plus remarquable, dans les 102 premières pages qui constituent le rapport de l'avocat Porta-

lis¹⁰, il y a 156 occurrences. La cause nous paraît entendue, savoir l'usage courant dans la Religion de Malte et les milieux juridiques du XVIII^e siècle du Sud-Est du mot *Rêve* aux approches de la Révolution Française. Toutefois, nous n'avons pas encore trouvé d'attestation du dérivé *rêverie*, noté avec le même sens que rêve « sorte d'impôt » par le F.E.W. et Huguet. Le simple prononcé des signifiants *rêve-rêverie* déclancha en nous un singulier phénomène connotatif au-delà des attendus dénotatifs. Et nous nous sommes penchés sur la question des autres *rêves*, ceux que nous rêvons. Simple homophonie, voire homographie, et c'est se hasarder dangereusement que tracer, fût-ce un linéament, entre les deux. Osons dire que ne nous satisfait pas entièrement l'étymon *ex-vagare*¹², passer d'un *esvo* à un verbe *esver*, (cf. Bloch-Wartburg (II)), noter (cf. Robert) que le Trévoux de 1732 trouve le mot « bas et de peu d'usage » alors que l'édition de 1771 du même Trévoux ne comporte pas cette précision pour *rêve*, mais pour le participe passé *rêvé*, tout cela nous laisse insatisfait. Certes, *eveer*, *esver*, avec le doublet *évaguer*, ont le mérite d'une sémantique qui semble avoir contenté les spécialistes. L'errance éclairerait la « divagation » de l'imaginaire dont le rêve est l'affleurement. Effectivement *resver* a eu le sens de vagabonder et *rêveur* a pu désigner le vagabond. Mais le rapport entre l'errance spatiale, et le flux des images inconscientes qui arrivent « en surface » dans une apparente errance temporelle psychologique, est moins rigoureux que le rapport entre la méditation réflexive de la prière-demande et la méditation perceptive des images de rêve. Disons surtout que le rapport entre la prière-demande, et la demande-exigence-impôt est plus *tiré* que le précédant. Inférons donc l'hypothèse d'un rapport sémantique entre la prière-demande et le rêve. Ce qui rattacherait le mot à la famille de *rogare*. La *rêve* et le *rêve* seraient traces signifiantes (symbols) de l'étymon *rogare-rover*. Ce *resver-rêver* aurait « rencontré » (divagation ?) le continuateur d'ex-vagare avec un préfixe itératif. Cette hypothèse permettrait de méditer des énoncés de Portalis (op. cit.) : « Quittons les idées abstraites. La question de la réalité de nos Rêves n'est pas une question de métaphysique, mais une question de jurisprudence. » (p. 50 et, que nous trouvons très « poétique » « Inutilement, observe-t-on, que l'Italie est le berceau des rêves, et que nous avons emprunté nos

(10) Par une ironie de l'histoire, un descendant de cet adversaire de l'Ordre de Malte épousera la fille d'un chevalier de Malte (baronne Portalis, née Chevalier).

(11) Dictionnaire Etymologique de la langue française. Bloch-Wartburg. P.U.F.

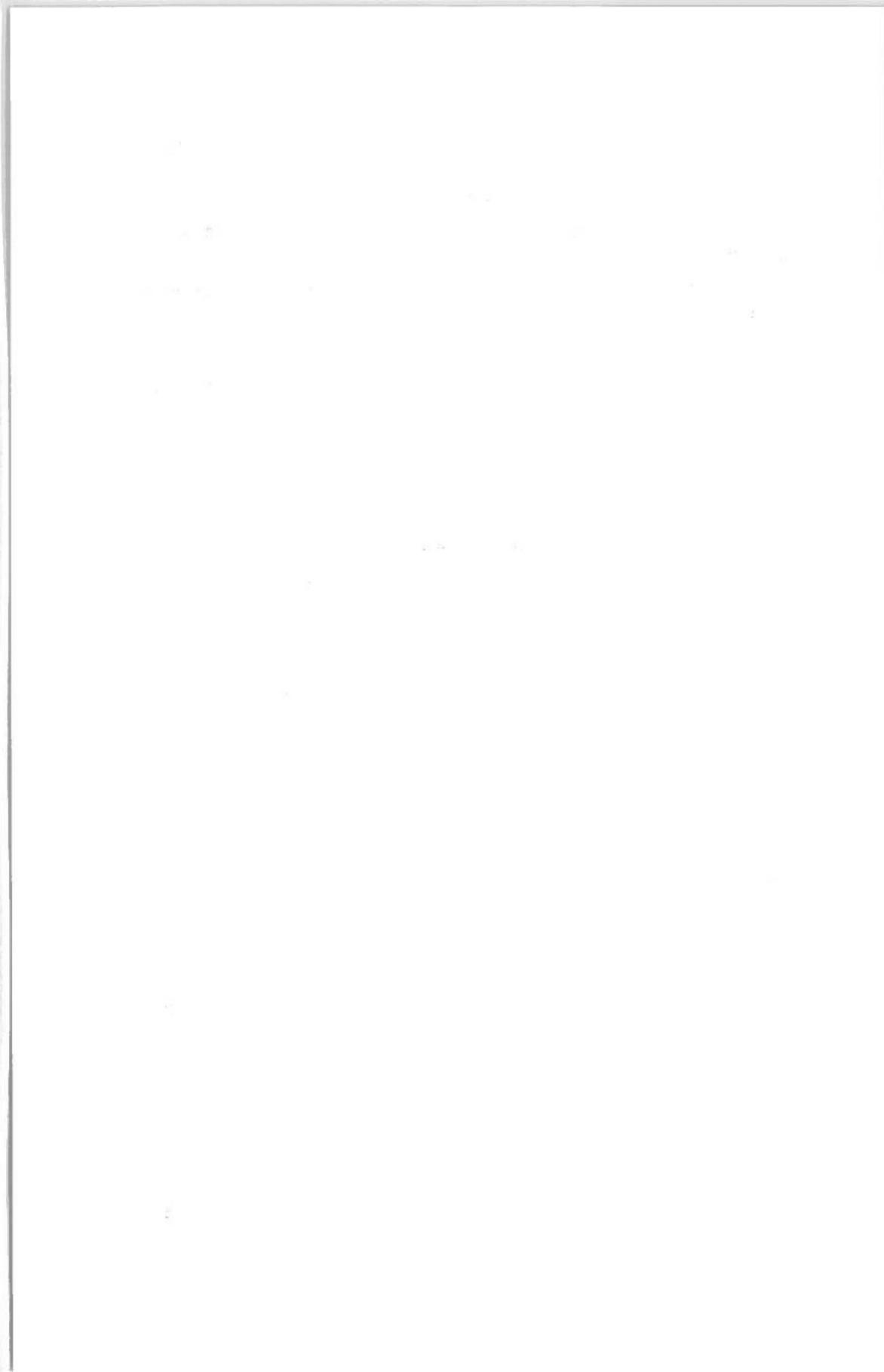
(12) Nous préférons la prudence de Hatzfeld-Darmesteter qui notent à rêve : rêver : « étymologie inconnue » dans leur Dictionnaire Etymologique.

Rêves des Italiens » (p. 53). Certes, *réalité* s'oppose dans la fiscalité de l'époque, à caractère personnel (taille réelle vs taille personnelle; rêve réelle vs rêve personnelle).

Mais Portalis fait, avec l'emploi de « métaphysique » un peut-être inconscient « jeu de mots ».

De la prière à la demande de franchise, de la prière au rêve nous ne sommes pas sortis de l'esprit et des intérêts de l'Ordre de Malte ordre religieux *et* militaire *et* souverain, dont les mots constituent donc un ordinolecte, et un hagiolecte. Et, si nous avons *rêvé*, que notre prière soit le rêve, peut-être impossible, d'élucider par *la* rêve *le* rêve.





LA GENÈSE DU RÉCIT CHEZ L'ENFANT

par Philippe MALRIEU

Un jorn, acceptet Joan Seguy de nos dire, dins una amassade caudida d'amics, çò que fuguet sa vida. Nos debanet la sieuna enfantesa dins una familha de pichòts comerciants tolosencs, las joias prigondas que sentissia en cò de sos grands dins lo Lauraguès, de viure de contunha amé las causas de la natura, los païsans, son trabalh, sa lenga — de valors qu'i dimoret fidel fins a sa mòrt. Nos diguet sa passion de la musica, la fé de son enfantesa, et consi la quitet per una outra, de fisança en la rason.

Quora esmoguts quora amusats, ausissian aquel raconte ardent e trufadier. Raconte de la persona mai que dels aveniments viscuts, d'un òme que comprenquet d'a fons lo revolum de nòstre temps.

Ai ensajat aici de dire los principis, en cò de mainatges, d'aquel comportament ric é malaisit, lo raconte, qu'am el los omes se son balhats lo poder de far demorar çò qu'es esvalit, e, de còps, se los an pro estimats, defar reviuire, dins una agachada, aquelis que nos an daissats.



Comment se construit l'activité de mémorisation ? Comment les enfants apprennent-ils à faire le récit de leur propre passé, pour les autres et pour eux-mêmes ? Comme tous les comportements humains fondamentaux — l'organisation finaliste des actes, la désignation des objets et des actions, l'identification à l'Autre, la représentation symbolique du vécu, la recherche du vrai... — l'objectivation du passé repose sur une série de conquêtes; elle exige la familiarisation de l'enfant avec des conduites socialisées, qui l'invitent à se retourner vers des événements disparus de plus en plus éloignés, mais aussi elle s'appuie sur tous les comportements variés qu'elle rend possibles, aussi bien dans le domaine de la communication que dans celui de l'intelligence, elle se développe par les fonctions qu'elle remplit.

L'ÉVOCATION DU PASSÉ AVANT 6 ANS.

L'analyse d'enregistrements de langage enfantin, effectués de mois en mois jusqu'à 4 ans, une fois tous les deux mois de 4 à 6 ans, permet de discerner quatre grands types d'évocation du passé¹; chacun d'eux — où l'on distingue des sous-types — correspond à une situation du sujet dans le temps, caractéristique de l'accès de l'enfant à un certain niveau des conduites culturelles.

I. — *Le passé est évoqué par conditionnement.*

1. Une situation familière déclenche les réactions habituelles, susceptibles de provoquer l'apaisement d'une tension : ainsi des rites, au moment du coucher, dans les jeux, dans les relations aux personnes; ainsi encore, en relation de communication, la dénomination des objets connus. Il s'agit de réactions d'adaptation, mais aussi d'une affirmation du moi social, qui se valorise en se faisant reconnaître par un acte agréé des autres.

2. Une situation, *semblable* à une autre situation *unique* antérieurement vécue, déclenche l'esquisse, le « *simulacre* » de l'activité qu'avait suscitée celle-ci. L'enfant rejoue son passé, *intentionnellement*. Le conditionnement est présent au départ, mais l'enfant organise son imitation; on est ici au seuil de l'activité symbolique; ce sont par exemple les jeux primitifs de 18 mois, par lesquels il reproduit sommairement des activités ménagères.

3. Une situation interpersonnelle suscite l'évocation d'un *savoir* : valorisation du personnage social. (On demande à Marie (2.2.) où est sa sœur; elle répond : « à l'école », en fonction de ce qu'elle a appris).

4. En fonction d'expériences passées, l'enfant organise un pré-projet, et l'exprime par l'*infinitif* ou *vais + infinitif*. C'est un comportement important dans les jeux de fictions : Ma (2.5.), se propose de mettre du rouge à ongles sur les doigts de la poupée, et dit : « *le mette les doigts la poupée* »; le passé est utilisé comme instrument du jeu sans être désigné en tant que tel.

5. La question *où ?* indique la conscience d'une absence, le souvenir de l'objet disparu (Eric 2.0 : *où il est toto ?*).

Il y a, dans ces premières formes d'évocation du passé, utilisation d'une habitude, d'une réaction suscitée par conditionnement en vue

(1) Ces enregistrements ont été effectués par M^{me} Delsol, collaboratrice de l'équipe associée au C.N.R.S. n° 130. Ils portent sur 12 enfants. Chaque enregistrement, d'une heure environ, compte de 300 à 1 000 mots.

de s'affirmer devant autrui, de jouer un personnage, de monter une scène à valeur sociale à l'aide d'expériences passées, répétées ou singulières, individuelles ou interpersonnelles. Déjà se marque la relation de la mémoire et de la socialisation des conduites.

II. — *Le souvenir des événements proches (constats).*

6. Au cours même de ses activités, l'enfant désigne les changements survenus, que ce soit ou non de son fait. C'est le phénomène du *ne... plus* qui est alors désigné, dans la mesure où le changement pose un problème nouveau : Eric 2.2. : *elle est pas là, elle est partie la boîte*. Marie 2.5. : *il écrit plus; regarde té moi ai fait (ce que j'ai fait)*. Il arrive que cette évocation du passé soit nuancée de regret, si l'espoir a été déçu : Marie 2.6. : *ai pas vu, le petit écureuil*.

Cette attention aux transformations du milieu sur lequel agit le sujet est la condition de toute adaptation. Mais la désignation à autrui de ces transformations en constitue l'objectivation, et devient la condition de la fixation du souvenir : l'événement acquiert une individualité, une « forme », d'être signifié à autrui. La communication parlée constitue le fondement de l'évocation du souvenir.

III. — *La référence au passé dans les souvenirs explicites.*

7. L'enfant fait le *rapport* d'un événement qui a eu lieu, il y a quelques heures ou quelques jours. Eric 2.2 : *Mino a cassé l'autre*. Marie 2.6. : *maman, elle a cousu petit ours*. 2.8. : *c'est papa qui me les a portés*.

8. L'enfant évoque un fait qui se répète dans le temps : Eric (2.10). *G. vient me chercher à l'école*. Il s'agit d'un souvenir-savoir, qui va servir à organiser conversations, jeux et questions : Eric (3.2.) *où tu l'avais acheté ça (un jouet) ?*

L'évocation des événements (7) est favorisée par les questions des adultes, qui contribuent à la fixation des souvenirs en les rappelant et en suscitant leur rapport. Mais ces événements sont fixés aussi par la signification qu'ils acquièrent pour l'enfant. Les premiers rapports sont contemporains, dans les enregistrements, des déclarations d'intentions à l'aide de formules comme *je vais faire, je vais chercher, il faut, etc.* Les événements évoqués sont ceux qui ont trait à la satisfaction (ou parfois la déception) de ce désir multiforme d'affirmation sociale de soi.

Dans l'évocation d'un passé d'habitude (8) se marque l'aptitude de l'enfant à discerner des séries, à les opposer, à constituer des cadres à l'intérieur desquels pourront se loger les souvenirs singuliers : aptitude qui reflète l'adaptation aux cadres sociaux des conduites.

IV. — *Les relations entre événements : les récits proprement dits.*

Au cours de ses activités, l'enfant apprend des adultes et de sa propre expérience à discerner l'ordre causal d'engendrement des phénomènes : il prend conscience que ses gestes doivent être disposés dans un certain ordre s'il veut obtenir tel résultat. C'est alors, au début de la quatrième année en général, que se multiplie la question *pourquoi ?* qui indique la conscience que l'événement a un auteur et qu'il y a en celui-ci une certaine intention de le provoquer : causalité et finalité étant étroitement liés. L'enfant constate la différence entre deux situations, et s'interroge sur son origine : Marie 2.9 : *Pourquoi c'est cassé là ? (s.c. et pas là ?)*.

C'est dans le sens de cette liaison causale que le récit trouve son fondement. Mais il est également favorisé par l'attention portée par l'enfant, à l'instigation des adultes, à la succession des événements, ponctuée par les adverbes de temps : maintenant, après, puis, qui apparaissent dans les enregistrements à la fin de la troisième année. On trouve cinq types de relations-récits de 3 à 6 ans.

9. — Désignation de la relation temporelle (parfois causale) entre deux événements passés : Marie (3.4). *Il a cassé les bols, tout, alors elle l'a tapé.*

10. Désignation d'une séquence habituelle, d'une pseudo-loi : Eric, (3.6). *A l'école, on joue, les petits, mais pas les grands, ils travaillent les grands.*

11. Énumération d'une série d'événements qui s'évoquent en fonction de leur valeur émotionnelle sans être explicitement reliés par des locutions temporelles. Marie (3.9). *J'avais une grande poupée, elle est à la cave... c'est Clo qu'elle l'a cassée, elle était sur le lit, Clo, Papou il l'a remuée et la poupée elle est cassée.*

12. La succession est marquée par *et, puis, maintenant, quand...* Eric (4.2) raconte une émission pour les petits : *Ils couchaient (Pimprenelle et Nicolas), et puis y avait le marchand de sable qui jetait le sable, et puis quand ils s'endormaient on les voyait plus, puis il s'en allait avec les nuages, et quand il s'en allait avec les nuages on voyait plus rien du tout.*

13. Quasi explication avec indication de l'ordre causal : Marie (5.0) : *comment elles font le lait, les vaches ? Elles prennent de l'herbe et après ça devient le lait, parce que l'herbe on dirait du lait, hébé maintenant c'est du lait.*

Hypothèses générales.

Ce sont ces cinq derniers types de « récit » que nous voudrions ici examiner ¹. Ils semblent étroitement liés au développement intellectuel, dans la mesure où l'intelligence est une distribution des comportements dans le temps, inhibant les relations temporelles inadéquates au profit de celles qui sont efficaces. On doit s'attendre à trouver une liaison entre les progrès du récit et ceux des activités de l'intelligence discursive, et ce sera notre première hypothèse.

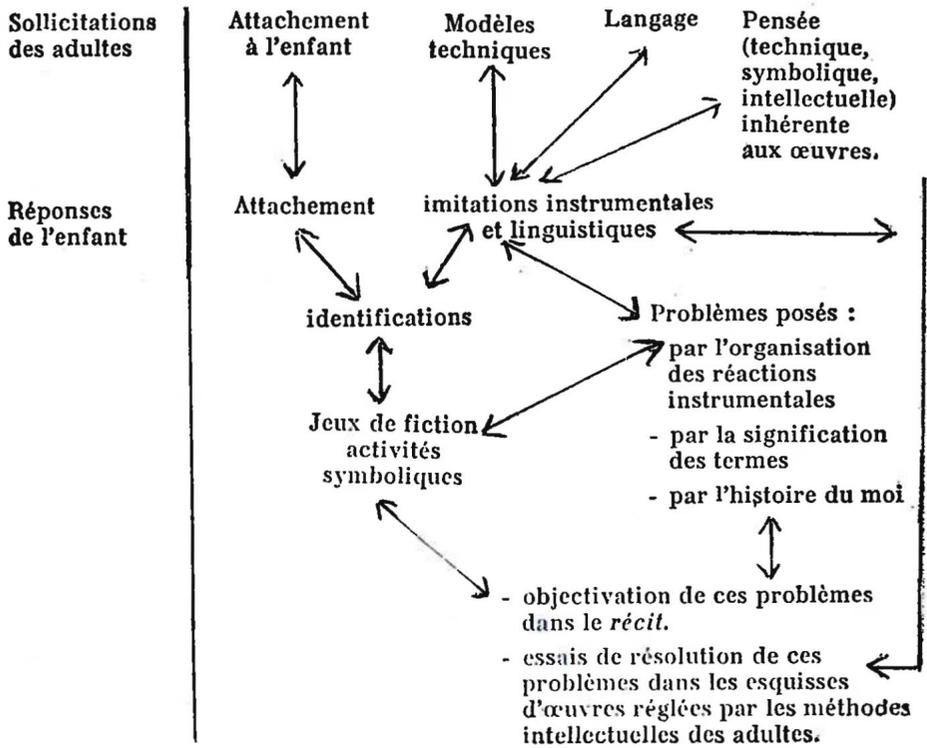
Cela signifie-t-il que le développement intellectuel commande celui de la mémoire ? Ou inversement qu'il est tributaire de l'aptitude de l'enfant à fixer les enchaînements d'événements ? On ne peut s'en tenir à de telles relations causales. Les progrès de l'intelligence comme ceux de l'expression de la temporalité se produisent dans un réseau très vaste de comportements, au premier rang desquels se placent les apprentissages culturels effectués par l'enfant au cours de ses relations sociales. Nous avons vu que les premières formes d'évocation du passé (types 1 à 8) sont étroitement liées aux activités sociales des enfants. Et ce sont aussi ceux chez lesquels les relations interpersonnelles et culturelles sont pauvres qui présentent un retard dans les récits (types 9 à 13). Mais ce sont eux aussi qui présentent le plus de lenteur sur le plan intellectuel.

Ce sera notre deuxième hypothèse que l'objectivation des enchaînements temporels, telle qu'elle apparaît dans les rapports et les récits, et l'approche intellectuelle des situations, dépendent d'un processus complexe de socialisation et de personnalisation.

Complexe en effet, puisqu'il a un aspect pratique, dont l'utilisation des instruments et la construction d'un espace unificateur constituent le moyen et le résultat. Mais aussi des aspects interpersonnels, puisque toutes les imitations, instrumentales, verbales, cognitives, passent par des processus d'identification, soumis dans une grande mesure aux attitudes d'autrui à l'égard du sujet. L'identification a pour aboutissement, inconscient ou conscient, la construction d'un moi-personne, qui devient une visée, variable d'un enfant à l'autre — une sorte de motivation supplémentaire de toutes les conduites, qui invite à lutter contre la dispersion, à soumettre les sollicitations du milieu à des évaluations, à chercher des significations, à lutter pour conquérir l'autonomie. Le récit est un des instruments de la satisfaction de cette motivation.

(1) Les types antérieurs sont décrits, à partir des mêmes enregistrements, notamment dans : *L'expression verbale de la temporalité avant 4 ans*, *Bulletin de Psycho*, 1972-73, XXVI, 5, q, p. 340-349.

On pourrait représenter dans le schéma ci-dessous quelques aspects de l'initiation culturelle dont le récit est à la fois effet et condition :



LES CONNEXIONS DE 3 A 6 ANS ET LEUR RAPPORT AVEC LE RÉCIT.

Nous nous proposons, en vue, sinon de vérifier ces deux hypothèses, du moins de les préciser, de relever le développement des « rapports (7-8) et des premiers « récits » (9, 10, 11, 12) chez deux enfants dont le développement linguistique et intellectuel fut inégal.

Marie (Ma) a un frère et une sœur plus jeune. Marche à 10 mois; au test Brunet Lézine, elle a à un an un quotient de développement de 125, à 2 ans de 107; à 3.6, elle atteint au Binet-Simon un Q.I. de 110, conservé à 4.10; de 120 à 5.4; à 6.5 elle a au WISC un Q.I. de 124; et à 8 ans un Q.I. de 128 au Terman-Meril. Fillette vive, spontanée, agressive en famille, elle est timide à l'école maternelle, où elle se rend à 3 ans. Sur le plan du langage, son développement est bon, mais non très bon.

René (Re) a aussi un frère et une sœur plus âgés, deux frères plus jeunes. Marche à 13 mois. A 1.6 son Q.D. est de 95 (en raison surtout

d'échecs sur le plan verbal), à 2 ans son Q.D. est de 88 : il échoue à deux épreuves de coordination oculo-motrice et aux épreuves verbales; il est de 85 à 3 ans, pour les mêmes raisons. A 4 ans, il a un B.S. un Q.I. de 100 (échec à la répétition de phrases et à la comparaison des poids, mais réussite à la comparaison esthétique et à la copie du losange); à 6 ans son Q.I. est de 96 au WISC et à 8 ans de 100 au Terman Merill. Durant toutes ces années, il frappe par son instabilité, par ses maladresses; affectueux, il est inhibé et passif à l'école maternelle. Son développement linguistique est lent, sans être très mauvais.

Caractéristiques du développement verbal de Ma et de Re.

On relève, dans les enregistrements, le pourcentage d'occurrences de quelques types de langage, l'âge où apparaissent les questions, le nombre de mots par propositions.

TABLEAU I

		3.0	3.7	4.	5.	5.9
% des vocalisations et des appels	Ma	11	7	6	5	11
	Re	31	8	8	5	14
% des adjectifs :	Ma	9	10	9	3	8
	Re	1	7	4	8	8
% des compléments indirects	Ma	5	7	8	2	7
	Re	1	3	9	9	7
% des propositions subordonnées sur le nbre total des propositions	Ma	1	4	7	13	17
	Re	0	1	1	12	10

TABLEAU II

NOMBRE DE MOTS PAR PROPOSITIONS (non compris les articles)
(pourcentage)

		3.0	3.7	4.1	5.0
1 mot	Ma	35	36	23	8
	Re	58	43	18	13
2 mots	Ma	28	22	16	20
	Re	32	34	39	21
3 mots	Ma	31	24	16	30
	Re	10	20	24	42
4 mots	Ma	6	16	22	27
	Re	0	3	18	11
5 mots	Ma	0	1	12	9
	Re	0	0	1	8
5 mots	Ma			10	6
	Re			0	5

Age de l'avènement (relevé) de :	où ?	qui ?	comment ?	pourquoi ?	Articles
Ma	1.10	2.8	2.9	2.11	2.4-2.5
Re	2.11	3.11	4.1	3.10	2.10

De 3 à 5 ans, le langage de Ma est plus évolué que celui de Re : les formes primitives (vocalisations et appels) régressent plus vite, les différenciations, par les adjectifs ou les compléments indirects notamment, sont plus précoces, la phrase est mieux structurée, les subordonnées plus fréquentes. Les relations établies par Ma entre les situations sont plus riches et plus précises. Elles sont aussi plus amples comme en témoignent les emplois du futur et du passé.

TABLEAU III

Temps des verbes (% des verbes au présent, au futur aller + inf. et futur vrai) au passé, (parfois imparfait), pour 100 propos à chaque âge ¹.

		Présent		Futur		Passé		Total	
3.0	Ma	48		15		12		75	
	Re		14		4		4		22
3.7	Ma	39		10		7		56	
	Re		30		9		11		50
4.0	Ma	55		20		7		82	
	Re		40		8		8		56
4.5	Ma	60		6		8		74	
	Re		62		8		15		85
5.0	Ma	58		17		14		89	
	Re		37		14		11		82
5.9	Ma	53		10		36		89	
	Re		56		20		5		83

Le nombre de propos comprenant un verbe est en général plus grand chez Ma, ainsi que le nombre des verbes au passé et au futur. Le retard de Re est net dans la 4^e année. Il paraît diminuer au cours de la cinquième mais les futurs et les passés concernent chez lui des moments proches, tandis qu'ils portent chez Ma sur des temps plus éloignés.

(1) On entend par *propos* une série de mots formant une unité de signification : certains propos ne comportent pas de verbe. On a prélevé dans les enregistrements 100 propos successifs, permettant d'obtenir une caractéristique du langage de l'enfant.

Cette supériorité de Ma sur le plan de la différenciation linguistique se marque également sur le plan de la pensée, et notamment au niveau des relations établies entre les événements, point qui concerne directement la construction des récits.

Les connexions de 3 à 6 ans.

Nous appellerons ces relations *connexions*, en entendant par là l'articulation de deux situations, et donc de deux propos, dans une unité de signification. La connexion (comme le couple décrit par H. Wallon) est le germe de la pensée. Il y a en elle une intention de surmonter la séparation des situations, des activités, par la référence au lien qui unit deux moments. La connexion comporte l'explicitation d'un autre temps que celui qui est directement visé, le passage de l'un à l'autre. Cette référence à un autre temps (futur, passé) que le présent est l'activité de base de la représentation.

Nous croyons pouvoir discerner les types suivants de connexions¹ :

1. *Séquences de propositions*

1.1. — concernant des événements en cours :

p-p : (*on peut monter là-haut, il monte* Re 4.5)

p.P : (*il monte, il est monté*. Re 4.5)

p.F : (futur proche)

1.3. — concernant des événements futurs : F.F.

P.P. : (*pourquoi t'en as pas porté beaucoup des cubes ? Qui t'en a pris ?* (Re 4.5)

1.3 - concernant des événements futurs : F.F.

2. *Connexions entre événements habituels*

p.p : (*je fais pas des dessins à l'école, on écrit* (Ma 5.9)

3. *Articulations de propositions avec indication des moments à l'aide d'adverbes ou de conjonctions* (maintenant, après, quand, pendant que...).

3.1. - p (quand) p : (*maintenant elle fait plus de devoirs, elle fait que de la lecture* (Ma 5.9)

3.2. - p (quand) P - 3.3 P (quand) F.

3.4. - P (quand) P (*Le jour où on est arrivé, il y avait la foire* (Ma 5.9)

4. *Oppositions* (présentes dans les autres types, mais plus ou moins explicitées).

(1) p : verbe au présent - P : passé - F : futur.

4.1. - p/p : *celui-là tourne vite, celui là pas vite.* (et p/F, p/P, F/P, etc...)

5. *Explications avec indication du lien : cause, condition, finalité.*

5.1. - p - pcq - p : *tu peux m'en donner de l'argent, parce que j'en ai pas* (Re 5.10)

5.2. - F - pcq - p : *les garçons ils en auront pas, parce que c'est pas pour les garçons* (Ma 5.9)

5.3. - P - si - conditionnel : *elle l'aurait tapé à lui si c'est lui qui m'avait tapé* (Ma 5.9)

6. *Expression d'une opinion (principale et complétive).*

6.1. - p.p : *je crois qu'ils sont à la cave* (Ma 5.9)

6.2. - p.F : *l'autre demain, je crois qu'il y aura la messe* (id.)

6.3. - P.P. : *je croyais que c'était collé là* (id.)

Si on considère les connexions de Ma et Re du *point de vue des temps* mis en relation, on constate une avance nette de la fillette.

TABLEAU IV

Types de connexions relevées, chez Ma et Re, au cours de l'émission de 100 propos à 3.0, 3.7, 4.1 d'une part, à 4.5, 5.0, 5.10 d'autre part (600 en tout)

		p-p	pF	pP	Fp	Ff	FP	pp	PF	P	Total (entre parenthèses, nbre de verbes)
De 3.0 à 4.1	Ma	27	5	4	4	11	1	1	1	6	62 (210)
	Re	8	1	5	2	2	0	1	2	4	25 (133)
De 4.5 à 5.10	Ma	42	11	11	5	3	0	3	5	22	98 (252)
	Re	36	6	5	5	8	1	1	1	4	67 (250)

Chez les deux enfants prédominent les connexions entre verbes au présent. L'avance de Ma se marque par le nombre plus grand des verbes dans les propos, par le nombre total des connexions et par le nombre des connexions de type p-P, P-F, P-P, celles précisément qui intéressent le récit.

C'est cependant la nature des connexions qui marque le mieux les différences entre les deux enfants. On peut distinguer parmi elles

les séquences, qui concernent surtout celles du type 1.1 — la succession d'événements immédiats — et toutes les autres, qui exigent la représentation d'un moment absent. Les secondes ne sont presque pas représentées chez Re au cours de la quatrième année, elles restent moins fréquentes que chez Ma de 4 à 6 ans.

TABLEAU V

		Séquences		Relations représentatives		Total	
4 ^e année	Ma	33		26		59	
	Re		25		3		28
4.5, 5.0, 5.10	Ma	42		61		103	
	Re		62		25		87
Total		75	87	87	28	162	115

A examiner les connexions dans le détail, on perçoit ce qui fait la supériorité de Ma (tableau VI) : plus tôt que Re, et avec plus de fréquence, elle est capable de se déplacer de la situation présente aux relations régulières qui la fondent (2), aux structures antagonistes (4), en marquant l'articulation des moments (3), la causalité et la finalité (5), en se situant en face de l'événement (6).

TABLEAU VI
Nature des connexions

	Séquences ¹ avec indic.			Présents d'habitude ²	Oppositions ⁴	Articulation temporelle marquée ³	Cause 5 a	Fins 5 b	Opinions ⁶	TOTAL
	au Présent	au Passé	Futur							
4 ^e année (300 propos)										
Ma	21	5	7	5	9	3	6	1	2	59
Re	11	9	5	1	2	0	0	0	0	28
4.5, 5.0, 5.10 (300 propos)										
Ma	24	10	8	18	11	11	9	3	9	103
Re	38	9	15	2	2	11	4	3	0	87
TOTAL										
Ma	45	15	15	23	20	14	15	4	11	162
Re	49	18	20	3	4	11	4	3	0	115

Une autre indication sur la difficulté de Re à se situer en dehors des activités présentes se trouve dans son retard à employer les mots de liaison.

TABLEAU VII

Age où sont relevés, dans les enregistrements, les mots de liaison :

	maintenant	après	aujourd'hui demain	quand	d'abord		
Ma	2.9	3.0	3.3	3.9	5.0		
Re	3.2	3.10	3.10	5.2	5.2		
	mais	comment	comme	il faut	pour	parce que	si
Ma	3.0	3.0	3.0	2.9	2.9	2.9	3.0
Re	4.5	4.5	4.5	3.7	3.10	3.10	5.3
	relatifs (qui)						
Ma	2.11						
Re	3.7						

Comment expliquer l'avance de Ma ? Les enregistrements montrent qu'elle dispose d'une mobilité plus grande à l'égard des stimulations de l'instant. Re est prisonnier de ses mouvements et de leurs effets sur la situation, il s'affirme par sa motricité, tout au long de la 4^e année, et ce sont encore les événements qui surviennent du fait de celle-ci qui, signifiés dans des fictions élémentaires, constituent son centre d'intérêt de 5 à 6 ans. Au contraire Ma, animée du désir de s'identifier à des aînés qu'elle jalouse, agissant à leur image et en opposition avec eux, trouve dans cette rivalité l'occasion de se donner des modèles organisateurs de ses conduites : parce qu'elle est poussée à agir selon les autres, elle se soumet à des stimulations passées; ayant intériorisé les autres, elle en fait le centre d'organisation de ses actes, selon les souvenirs qu'elle construit au sujet des situations vécues avec et selon eux. Re est bloqué en son égocentrisme moteur, Ma est déportée par ses passions altérocentrées vers l'opposition du présent au passé (et donc au futur) (maintenant, après), de son point de vue à celui d'autrui (mais), vers la définition de la fin (pour), de la règle (il faut, comme ça, comment).

Les niveaux du récit de 3 à 6 ans.

C'est en référence à ces attitudes, attitudes intellectuelles autant qu'attitudes de personnalité, qu'on peut essayer de comprendre l'évolution du récit. Il répond à un double besoin de l'enfant : celui d'organiser ses actes selon les exemples des personnes auxquelles il s'identifie, qui ressurgissent en lui, dans les fictions, sur un mode passionnel quoique contrôlé; — celui de se donner une assise personnelle, un domaine auquel il puisse se référer en face des autres, les souvenirs étant une propriété du moi en formation.

On peut distinguer trois niveaux dans la satisfaction de ces besoins par le récit avant 6 ans.

1. A un premier niveau, les actes de l'enfant obéissent à des modèles, mais ces fictions élémentaires — imitations des adultes, jeux avec des autos, constructions simples — ne renvoient pas à des souvenirs singuliers.

L'enfant agit surtout par plaisir sensori-moteur, plutôt que par désir d'incarner un personnage. A cette étape (3^e année chez Ma, 4^e chez Re), on trouve de brefs *constats* (6), et quelques *rappports* (7, 8).

Re

3.5. *voilà, tombé, regarde, est tombé le bateau* (6)

4.1. *papa avec le pied il a fait boum à la tête* (7-9).

Ma

2.6. *Les genoux... tombé en haut... (elle montre des genoux écorchés)* (7)

a pas de mine le crayon, peut pas écrire (6)

qui pleure ? — Papou... à cause Clotilde

Pourquoi ? Battu maman (6)

2.11. *Qu'est-ce qu'on fait à l'école ? — hébé on dort... après on va chercher Toti* (8)

Constats et rapports viennent dans un contexte d'activités dirigées par des visées courtes; la description des images est à ce niveau des plus sommaires :

Re : 3.7 - *Eléphant et cornac : ça c'est le monsieur, il est tombé, le Mr a mis le bois* (sur l'éléphant)

4.2 - CAT : *image de la mère et de l'enfant kangourou : la bicyclette, i s'assied dans la bicyclette, il lui met la queue ici. Pourquoi il met la queue ici ?*

2. Au deuxième niveau, il s'agit d'évoquer les souvenirs qui se rapportent, soit à un événement agréable, valorisant, ou au contraire à une peine dépassée, soit à l'échec d'une personne familière et rivale. Ces souvenirs sont un des instruments de l'affirmation de l'autonomie du moi dans la « crise » de 3 ans. Il faut pour les comprendre saisir leur relation avec les progrès de la planification de l'action, témoignage et condition d'autonomie. Alors aussi apparaissent la question *pourquoi ?* l'énoncé de règles avec *il faut* et *comme ça*, et les grands progrès de la syntaxe.

C'est ce qu'on observe chez Ma dans la quatrième année : elle définit les conditions des actions : 3.4 : *si je casse la mine, je n'ai plus de crayon*. 3.9 : *ferme la porte sinon il fait froid. — Tu serais passée là, je l'aurais pas vu* (dans un jeu). Il faut attendre la cinquième année pour trouver de tels énoncés chez Re. Ils sont, chez les deux enfants, accompagnés de récits comportant l'enchaînement de quelques événements. On a cité p. 264 deux exemples de Ma à 3.4 et à 3.9; Re, à 4.2, raconte : *Véronique, elle a fait des taches à l'école, avec la bouche - elle va à l'autre école : aptitude à se préoccuper de ce que fait sa sœur, plaisir d'évoquer une de ses difficultés ?* A 4.5 : *à l'école je dessine, on s'amuse à l'école avec des petits cubes, on va*

faire des petits Jésus, je sais les faire : évocation qui valorise l'enfant. Ou encore ce sont des souvenirs qui soulignent les faits étonnants, tournant autour d'une interrogation inexplicitée : 4.10 — *les bœufs i fait pipi, i mangent de l'herbe, après M.F. a donné deux sucres à les vaches, aux vaches*. Dans ce contexte apparaissent des hypothèses : après avoir évoqué vaches et veaux, Re formule l'idée (comme Ma à 5.0 cf. p. 264) : *l'herbe, ça fait du lait, oui*.

Mais ces références au passé restent pointillistes : l'enfant ne s'y reporte, le plus souvent, qu'à la demande des familiers, qui jouent un rôle important dans la fixation des souvenirs. Il s'intéresse au futur proche; quand le passé resurgit, c'est pour être absorbé dans une action, ou pour indiquer les rapports permanents qui existent entre l'enfant et ses partenaires : avec qui il joue, ce qu'il fait à l'école : Ma (4.10) (sa maîtresse) *punit tous les autres. Elle me gronde pas à moi, J et G non plus la font pas gronder. Maintenant on écrit au stylo*. On perçoit cependant, dans ces souvenirs au présent, ce qui les fait actualiser : une inquiétude sur le moi, à laquelle il apportent une détente. Mais la personnalité est trop peu structurée pour trouver en eux des instruments de mise en ordre et de satisfaction.

3. Dans la sixième année chez Ma et la septième chez Re, la mémoire acquiert beaucoup plus de consistance. A ce troisième niveau, l'enfant ne se borne plus à évoquer des événements bruts, ou des constantes générales; il prend plaisir à retracer les séquences en indiquant les liens de causalité, dans la mesure même où c'est l'organisation temporelle et causale de ses actes qui intéresse l'enfant. Au niveau précédent, il était guidé dans ses conduites, pour ainsi dire du dehors, soit par les activités motrices, soit par les fictions. A celui-ci, son attention se porte sur la combinaison des acti-vi-és, sur l'adéquation des moyens à la fin, par ce va-et-vient de la rétroaction à l'anticipation que Piaget et Inhelder ont mis en évidence dans les classifications (1), et qui permet l'objectivation des moments successifs et de leurs relations.

Ma (5.0) : *quand il y avait de la neige à notre maison, on a fait un bonhomme de neige, on a mis des cailloux pour faire les yeux, la bouche, et on a fait les bras avec des branches, et on lui a mis le foulard de ma sœur... (5.4). C'était à F. On a pris le train de Toulouse avec maman; mémé elle y était, maman la tenait. Maman couchait avec Martine dans la salle à manger, j'étais dans la chambre rose avec Clo, Papou était en bas. Y avait la route, y avait des camions et des autos. On est allé à la plage. Clo elle est restée parce*

(1) *Genèse des structures logiques élémentaires*, 1959.

qu'elle voulait pas venir, elle a préféré regarder la télévision. Elle était bleue. Dans une bouteille d'eau d'Evian on avait pris de l'eau salée. Maman était dans la mer. Y avait des arapelles. Maman en a mangé deux...

Ma relève en priorité les événements à valeur affective, mais les situe dans un cadre temporel qui a été tracé par ou avec les autres. La socialisation des conduites, le fait qu'elles sont exécutées en partage avec autrui, mais avec des intentions personnelles, avec le désir de se situer dans le groupe, amène l'enfant à en retenir l'articulation, et c'est là la première caractéristique de ce niveau de mémorisation. Par ailleurs, l'enfant évoque ses propres représentations, ses intentions; il marque son souci de se différencier des autres, de se disculper le cas échéant en faisant valoir ses projets ou ses ignorances passés, comme dans ce récit de Ma (5.9) : *Si on achète un cahier il faut pas arracher des pages. Moi j'en ai arraché une à G. sans faire exprès. G, il m'a rien fait, s'il m'aurait tapé maman l'aurait grondé... Je savais pas qu'il fallait pas arracher des pages.* La mémoire devient alors un examen de conscience, en même temps qu'elle évoque, discrètement, les inquiétudes passées, peut-être même une intention de nuire à son frère G, camouflée sous un prétexte d'ignorance. Elle contribue à l'élaboration d'une image de soi.

On ne trouve rien de tel dans les enregistrements de Re au cours de la sixième année. Des souvenirs peuvent surgir, se rapportant à des événements lointains, mais ils sont isolés : 5.10 : *où ils sont les autos de l'autrefois (un an plus tôt), les petites autos quand je suis venu, il y a longtemps ?* L'invitation à faire le récit de ce qu'il a fait hors de la classe n'a d'effet qu'après 6 ans : (6.7) : *Je suis allé à Albi. Je suis revenu le soir du dimanche. J'ai mangé et je me suis amusé pour glisser parce qu'il y avait une grosse pente, je descendais avec des cartons et après je remontais. Je restais assis sur le carton et je tirais les herbes. Quand y avait un mauvais virage j'ai fait comme ça... C'est fini.* On remarque, ici comme dans des récits sur des films de T.V. à 7 ans, l'importance des péripéties motrices, et le caractère schématique des notations, d'où sont absents les sentiments de l'enfant.

Chez Ma comme chez Re, les souvenirs aux alentours de 6 ans commencent à s'organiser dans des cadres, mais ils ne dégagent pas encore les événements-clefs, ils se distribuent toujours en fonction des intérêts du sujet, de ses problèmes, avec de nombreux manques. Ces récits témoignent d'un égocentrisme (qui subsiste dans beaucoup de récits d'adultes) marqué notamment par les ellip-

ses (Ma : 5.0 Elle (la mer) était bleue), les ruptures (passage du voyage de Ma à la description de la maison), les oublis de l'intention directrice par association d'idées, l'omission des cadres justificatifs.

LA MÉMORATION.

S'il fallait tirer quelque enseignement de cette comparaison, il faudrait sans doute souligner la complexité du comportement de mémoration.

En lui, on voit agir, tout d'abord, un passé qu'on pourrait qualifier d'inintentionnel, lui-même complexe, puisqu'il comporte les conditionnements de tous ordres, instinctifs, perceptifs, instrumentaux, linguistiques, mais aussi les désirs inconscients ou préconscients, et notamment tous ceux qui concernent les diverses identifications à des personnes. A ce passé qui agit sur le sujet sans être objectivé, et sur son fondement, se surajoute l'acte de se souvenir proprement dit. Nous en avons vu les diverses conditions :

— tout d'abord, dans le constat, la déclaration à autrui de la conscience d'une transformation. La langue permet le découpage du vécu, sa définition en un certain nombre de termes. Plus encore, la parole manifeste l'intention de témoigner devant autrui, de le faire participer à sa perception, émotions, intentions. L'enfant se souvient avec autrui, avant de pouvoir se souvenir en lui-même : l'intériorité est conquise, plus tard, comme un dialogue avec soi qui a commencé par s'adresser à l'autre.

— en deuxième lieu, dans *le rapport et les premiers récits*, le désir de rappeler une satisfaction et plus généralement de se valoriser devant les autres. La mémoration acquiert une fonction de personnalisation dans la mesure où elle donne à l'enfant la profondeur d'expériences joyeuses qui vont lui permettre de s'affirmer, non seulement devant les autres, mais encore en face de ses propres craintes ou angoisses.

— en troisième lieu, dans les multiples « connexions » où on peut voir une manifestation des activités intellectuelles. Et il est vrai, comme l'a montré Piaget¹, que la structure des souvenirs est influencée par celles-ci; la comparaison des performances de Ma et de Re dans les deux domaines fournit des indications en ce sens. Mais ces activités intellectuelles sont complexes et dépendent à leur tour, nous l'avons vu, des progrès de l'enfant dans l'organisa-

(1) Piaget, *Mémoire et intelligence*, Paris, P.U.F.

tion de ses activités pratiques : de ce point de vue elles sont influencées par la culture technique dans laquelle vit l'enfant et qu'il mime dans ses jeux; — elles dépendent aussi des progrès du langage qui fournit les instruments nécessaires à l'objectivation des actions et à la définition des rapports des moyens aux fins; et notamment les structures syntaxiques (plus précoces chez Ma); — elles dépendent enfin, et peut-être surtout, de l'aptitude de l'enfant à ne pas se laisser capter par ses pulsions, ses mouvements et les perceptions qui en résultent, de se déplacer au point de vue d'autrui, de s'opposer à lui : le retard de Re paraît dû à un défaut sur ce point (qui le fait considérer comme un impulsif, un instable), l'avance de Ma, à l'intensité de ses identifications à ses frères.

Par ailleurs les activités intellectuelles dépendent de la mémorisation, s'il est vrai que les divers types de connexions qui les constituent consistent en un dépassement de la séparation des moments, en une tension pour unir le moment présent à celui qui le précède, ou, sur le fondement des expériences passées, à celui qui le suit : dans les deux cas par conséquent grâce à une activité mémorielle, de type intentionnel.

L'intelligence, telle qu'elle apparaît dans les connexions, suppose des rétroactions de niveaux divers, dont la réversibilité est une forme développée : ainsi paraît-il impossible de la dissocier de la mémoire.

Dans sa structure, le récit apparaît donc déjà comme une conquête complexe, puisqu'elle est faite de la « reprise » du passé inconscient dans le dialogue, le langage, l'affirmation de soi, la position des relations entre les moments. Cette complexité ressort aussi de sa fonction. De quoi s'agit-il pour l'enfant quand il effectue cette reprise ? Pourquoi cherche-t-il à faire subsister ce qui a disparu ? Il s'agit d'abord pour lui d'atteindre à une certaine cohésion dans ses conduites; pour que son geste conserve sa signification — au cours de son jeu, de ses constructions, de son dialogue avec les autres — il doit s'articuler avec celui qui le précède, pour s'inscrire dans la série qui a valeur culturelle. Examinée à l'échelle de la vie quotidienne, l'évocation du passé est un moyen d'organiser les actes en vue d'une fin, car il n'est pas possible de les insérer dans un projet sans se rappeler ceux dont ils dépendent. Se souvenir est indispensable à l'affirmation du moi culturel.

Mais au-delà de cette fonction de cohérence de l'acte, l'évocation du passé acquiert la fonction d'élaboration de l'histoire personnelle

et cela particulièrement aux approches de 6 ans. L'enfant vers cet âge prend conscience des changements qualitatifs que lui vaut sa croissance : se souvenir, c'est alors s'affirmer en train de dépasser les difficultés et les impuissances de la première enfance, grâce à une identification aux êtres plus âgés. Le récit véritable de 5 à 6 ans, avec l'indication du drame qui le traverse, est le moyen de dessiner les progrès à venir, de donner une forme aux aspirations de dépassement, en rappelant les difficultés surmontées, les triomphes remportés.

Si le récit est chose difficile, et devient œuvre d'art, c'est qu'en lui se rejoignent l'histoire culturelle et l'histoire individuelle. Il fait intervenir en effet l'ensemble des comportements culturels : techniques, linguistiques, intellectuels, par lesquels les hommes d'une société jouent avec le temps, fabriquent leur temps et leur vie selon des modèles collectivement élaborés. Mais aussi dans le récit l'individu porte témoignage de ce que fut, pour le meilleur et pour le pire, sa propre histoire — rencontre de personnes plus ou moins conscientes de ce qu'il représente, fixation à des modèles plus ou moins riches, préférences, telles qu'elles découlent de désirs frustrés ou satisfaits.

**LES « GRANDS VERS »
DANS LA POÉSIE OCCITANE
DES XII^e ET XIII^e SIÈCLES**

par Louis MARQUÈZE-POUEY

Dans les nombreux travaux consacrés à l'étude de la versification des troubadours, le décasyllabe est assez couramment présenté comme le « grand vers » de la lyrique occitane ¹. En fait un examen des œuvres montre que son emploi y reste relativement réduit, très inférieur à celui qu'il connaît dans la poésie française contemporaine.

Il est aisé de s'en rendre compte par un recensement des différents types de vers utilisés dans l'œuvre de huit poètes, pris de façon aléatoire avec la seule préoccupation de représenter les divers genres (poésie amoureuse, poésie morale et politique) et les diverses époques de l'« âge d'or » occitan ² :

(1) Par exemple René Nelli, *Le vers dans la poésie occitane populaire et savante*, in *Folklore, Revue d'ethnographie méridionale*, 151, tome XXVI, 36^e année, n° 3, automne 1973, p. II : « Le décasyllabe a été longtemps le grand vers de la poésie occitane et de la poésie française. »

(2) Nous avons utilisé les éditions suivantes :
Guillaume IX, éd. A. Jeanroy, *Classiques français du Moyen-Age*, 2^e éd., Champion, 1972.

Cercamon, éd. A. Jeanroy, *Cl. fr. du M.-A.*, Champion, 1922.

Marcabru, éd. Déjeanne, *Bibliothèque méridionale*, Privat, 1909.

Giraut de Borneilh, éd. A. Kolsen, *Halle, Niemeyer*, 1910.

Guilhem de Cabestanh, éd. A. Langfors, *Cl. fr. du M.-A.*, Champion, 1924.

Bertran de Born, éd. A. Thomas, *Bibliothèque méridionale*, Privat, 1888.

Peire Vidal, éd. J. Anglade, *Cl. fr. du M.-A.*, Champion, 1913.

Peire Cardenal, éd. R. Lavaud, *Bibliothèque méridionale*, Privat, 1957.

	Total	A	B	C		D	
				Total	%	Total	%
Guillaume IX	461	0	67	67	14,5 %	394	85,5 %
Cercamon	414	56	0	56	13,5 %	358	86,5 %
Marcabru	2 287	36	25	61	2,7 %	2 226	97,3 %
Borneilh	5 932	317	0	317	5,3 %	5 615	94,7 %
Cabestanh	502	131	0	131	26 %	371	74 %
B. de Born	2 192	608	0	608	27,7 %	1 584	72,3 %
P. Vidal	2 732	754	0	754	27,6 %	1 978	72,4 %
P. Cardenal	4 425	1 042	90	1 132	25,5 %	3 293	74,5 %
TOTAL	18 945	2 944	182	3 126	16,5 %	15 819	83,5 %

A : nombre total de vers de 10 syllabes.

B : nombre total de vers de plus de 10 syllabes.

C : nombre total et pourcentage des grands vers.

D : nombre total et pourcentage des petits vers.

Il est donc évident que la technique des troubadours, surtout pour les premières générations, est basée sur l'emploi privilégié des « petits vers ».

Cette préférence se traduit également dans la diversité des types strophiques utilisés : les systèmes strophiques, malgré leur très grande complexité, ne présentent aucun type excluant les petits vers, alors que nombreux sont ceux dans lesquels ne figure aucun grand vers. L'œuvre de Cardenal par exemple, la plus abondante et la plus diverse, comprend, à côté de 20 poèmes monomètres (1 en dodécasyllabes, 19 en décasyllabes, 82 poèmes formés de 2, 3 ou 4 types de vers différents, dont 18 juxtaposent un grand vers (10, 11 ou 12 syllabes) et 1, 2 ou 3 petits vers; les autres systèmes, au nombre de 64, ne mettent en jeu que des vers de moins de 10 syllabes (1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 ou 8 syllabes).

Par contre il est clair que, parmi les grands vers, le décasyllabe est largement majoritaire, au point que 5 poètes sur 8 ignorent totalement les vers de plus de 10 syllabes. C'est en ce sens qu'il est légitime de le considérer comme le « grand vers occitan ».

	I	II	III
Guillaume IX	14,5	0	0
Cercamon	13,5	13,5	100
Marcabru	2,7	1,5	59
Borneilh	5,3	5,3	100
Cabestanh	26	26	100
B. de Born	27,7	27,7	100
P. Vidal	27,6	27,6	100
Cardenal	25,5	23,5	92,1
TOTAL	16,5	15,5	94,1

I : pourcentage des grands vers dans l'œuvre.

II : pourcentage du décasyll. dans l'œuvre.

III : pourcentage du décasyll. dans le total des grands vers.

Ainsi entendue comme synonyme de « long vers », la notion de « grand vers » reste cependant fort imprécise : on ne saurait la fonder sur l'hypothèse d'une limitation numérique aussi arbitraire que dépourvue d'intérêt. Le seul critère rationnel est d'ordre rythmique : doit être considéré comme « petit » tout vers perçu sans ambiguïté comme une unité rythmique; le « grand vers » est celui qui, ses dimensions rendant difficile une perception globale, nécessite un découpage en unités; pour des vers dont les plus longs n'ont que 14 syllabes, ces unités ne peuvent normalement être qu'au nombre de deux. ¹

(1) Même dans les cas d'inégalité arithmétique — ainsi 6/4 pour le decasyllabe, 7/4 pour l'endécasyllabe — nous leur conserverons le nom usuel d'hémistiches.

Le grand vers se trouve donc défini par un phénomène rythmique, dont la perception par conséquent relève de l'acoustique et intéresse naturellement la musique : la dualité de structure, la partition du vers perçue comme telle. Ainsi est établie la véritable nature de la *césure*, qu'elle s'accompagne d'une véritable pause, créée par une articulation syntaxique, ou d'une continuité de la chaîne : alors que l'existence de la *coupe* (avec laquelle on la confond souvent) est immédiatement attestée par la présence d'une tonique, dont la position est aléatoire, le caractère *systématique* de la versification exige que la césure soit attendue, c'est-à-dire placée dans une position prédéterminée par le type de vers utilisé.

Le modèle du vers césuré nous est offert par les vers de 14 syllabes dans les poèmes de Guillaume IX, « Compaigno, non posc mudar... » et « Companho, tant ai agutz... »¹, où la permanence du système 7-7 est garantie, non seulement selon la définition classique par la relative disjonction syntaxique et logique du type

« Tant l'us no·ill largua l'estaca que l'altre plus no la·ill plei » (2),

mais aussi par l'opposition constante de la finale atone du premier hémistiche et de la finale tonique du deuxième. Cette recherche atteste clairement que le phénomène de la césure intéresse moins la phrase et la pensée que les aspects phonétiques et musicaux du vers. On conçoit que, dans de tels vers, la permanence ainsi établie d'une structure métrique accompagne sans effort et naturellement la permanence du rythme proprement musical.

Nous reviendrons sur l'hendécasyllabe, constitutif des premier et deuxième vers de la strophe dans les mêmes poèmes ; notons cependant que cette distribution permet à la strophe, ainsi formée de la succession de vers césurés 7-4 et de vers césurés 7-7, un jeu rythmique remarquable fondé sur l'alternance d'unités de 4 syllabes et d'unités de 7 syllabes.

Si c'est bien l'existence d'un système qui définit le vers césuré, il est clair qu'il n'y a pas véritablement césure lorsque la place de la pause n'obéit pas à un système, à l'intérieur d'un ensemble par ailleurs systématique.

Or on constate que c'est le cas de la majorité des poèmes occitans en décasyllabes : dans ces ensembles où la structure, du fait qu'elle est strophique, répond à un système complexe (nombre de vers de la

(1) Ed. Jeanroy, poèmes II et III, pp. 3-6. Strophes a II a II a 14.

(2) Ibid., poème II, v. 6.

strophe, disposition de vers de longueur différente, disposition des rimes), la « césure » du décasyllabe est en général à peu près imprévisible.

Ainsi dans le poème « Quan la novela florspar el verjan » de Bertran de Born ¹, fait de 7 strophes de 8 vers suivies de 2 tornadas de 2 vers, tous en décasyllabes, il est aisé de constater qu'il n'y a fixité de la pause ni pour les vers constitutifs d'une même strophe (on trouve 2-8, 3-7, 4-6, 6-4, 5-5), ni pour les vers situés en même place dans les différentes strophes (le premier vers est rythmé 6-4 dans la strophe 1, 4-6 dans la strophe 2, 3-7 dans la strophe 7...). Et les exemples sont multiples.

Il n'en est pas de même pour les vers plus longs que le décasyllabe.

Le vers de 14 syllabes présente le rythme 7-7 dans tous les poèmes de Guillaume IX et Marcabru.

Le dodécasyllabe est systématiquement coupé en deux hémistiches égaux 6-6, préfigurant l'alexandrin classique (Cardenal, Estribot, éd. Lavaud, p. 206) :

« Un estribot farai, que er mot maïstratz ».

Le vers de 12 syllabes est toujours coupé 7-4 chez Marcabru ² et chez Cardenal ³. Cette disposition, nous l'avons vu, contribue fort heureusement à une structure strophique remarquable, l'heptasyllabe qui constitue le premier hémistiche se retrouvant dans le vers qui l'accompagne (vers de 14 syllabes coupé 7-7 chez Marcabru, vers de 7 syllabes chez Cardenal); ce fait atteste l'importance du découpage du vers dans la structure d'ensemble du poème.

Une autre indication intéressante est fournie par le traitement des atones finales à la césure.

La césure, par définition, est située après une tonique finale; d'où la règle classique selon laquelle elle ne saurait intervenir qu'après une finale dite masculine ou, ce qui revient au même, une finale féminine élidée. L'ancienne poésie présente, elle aussi, une majorité de telles césures « masculines »; c'est le procédé logique, conforme aux deux éléments qui définissent la césure : la pause — plus

(1) Ed. A. Thomas, p. 57.

(2) En abriu s'esclairo 'il riu contra 'l Pascor,
E per lo bruoill naisso 'il fuoill sobre la flor.
(éd Déjeanne, XXIV, p. 115, v. 1-2).

(3) Entr'els desleals barons mi plas rabasta. (Ed. Lavaud, p. 552; v. 1).
Qui se vol tal fais cargar qu'el fais lo vensa. (P. 110, v. 1).

ou moins forte — qu'elle implique, et la tonique qui la précède naturellement, à la fois accent rythmique et temps fort, en accord avec la nature de la mesure du vers comme avec celle de la mesure musicale.

Mais la poésie des troubadours connaît aussi des césures, que la poésie française s'est interdites pendant des siècles, après une atone finale non élidée.

Dans la mesure où de tels vers entrent dans un système rythmique clairement établi par le contexte, on peut alors, on le sait, observer trois traitements différents : la césure *lyrique*, qui place la pause après l'atone finale, la césure à l'*italienne*, qui place la césure avant l'atone finale et par conséquent reporte celle-ci sur l'hémistiche suivant, la césure *épique*, qui apocope l'atone finale d'hémistiche de la même manière que la finale de vers.

L'existence de l'un de ces types de césure est attestée sans ambiguïté, même en l'absence d'une véritable pause syntaxique, par l'appartenance du vers à un rythme significatif.

Les trois traitements existent dans la poésie occitane; cette liberté s'y trouve largement facilitée par celle qui règne sur le plan phonétique, en toute position dans le vers, concernant les atones finales : celles-ci peuvent en effet, et de façon imprévisible, être élidées devant voyelle ou même apocopées devant consonne, mais aussi maintenues en hiatus; ces possibilités contradictoires apparaissent également, nous le verrons, à la césure.

Ainsi dans le poème de Guillaume IX « *Companho faray un vers...* »¹, les troisièmes vers des strophes 1, 2, 3, 4, 6, 7 et 9 établissent clairement, avec leurs césures masculines, la permanence d'un rythme 7-7; ainsi :

« Et er totz mesclatz d'amor e de joy e de joven. » (v. 3)
« Greu partir si fa d'amor qui la trob'a son talen. » (v. 6)

Il faut donc interpréter les troisièmes vers des strophes 5 et 8 :

« Et es tan fers e salvatges que del bailar si defen. »
« Ges non sai ab qual mi tengua de N'Agnes o de N'Arsen. »

comme construits sur le même rythme 7-7 et y pratiquer l'apocope de l'atone finale de *salvatges* et *tengua*, c'est-à-dire la césure *épique*².

(1) Ed. Jeanroy, poème I, p. I.

(2) Ce traitement du vers de 14 syllabes dans le poème I permet de penser que, dans les poèmes II et III, il ne s'agit pas de vers de 15 syllabes, comme on l'a dit quelquefois, mais bien de vers de 14 syllabes à césure épique systématisée par souci d'alternance avec une rime masculine.

Parallèlement, dans le même poème, les deux premiers vers de chaque strophe sont des hendécasyllabes de rythme 7-4; ainsi :

« Et aura i mais de foudaz no y a de sen. » (v. 2)

Il faut donc considérer comme constant le traitement à l'italienne des césures comportant une finale atone :

« Dos cavalhs ai a ma sella ben e gen;
Bon son e adreg per armas e valen. » (v. 7-8)

On trouve plusieurs autres exemples dans les poèmes II et III : II, v. 2, 4, 5, 11, 17 (soit 5 sur un total de 14 hendécasyllabes); III, v. 4, 13, 17 (soit 3 sur 12 hendécasyllabes).

Inversement dans un poème comme « S'eu fos en cort... » de Peire Vidal ¹, tout entier construit par ailleurs en décasyllabes de rythme 4-6, il faut, pour cette raison, admettre la *césure à l'italienne* au vers 26 :

« Car nulha domna peitz no s'aconselha »,

et la *césure lyrique* à des vers tels que :

« De ma domna, sitot s'es bon' e bela » (v. 2)

ou

« E'l malautes que soven recaliva » (v. 21).

La *césure lyrique* et la *césure à l'italienne* peuvent s'accompagner, nous l'avons dit, du maintien en hiatus de la voyelle finale atone. Par exemple, avec la *césure lyrique* :

« Qu'en comanda a los membres tot dias. » ²
« Car nulh'otra ab leis no s'aparelha. » ³
« Que m'es mala e salvatja guerreira...
E sa guerra es mi tan sobranseira...
Don eu era a las oras joios. » ⁴

Avec la *césure à l'italienne* :

« De Catalonha e de Lombardia » ⁵

La répartition des divers types de *césure* est remarquable : les vers de 14 syllabes de Guillaume IX présentent des *césures épiques* alternant avec des *césures masculines* (poème I) ou des *césures épiques généralisées* s'opposant à des rimes masculines (poèmes II et III); chez Marcabru (XXIV) elles sont masculines, sauf un cas de *césure épique* au vers 15 :

« Sieus seria, si'm volia, ses bauzi'e ses error. »

(1) Ed. J. Anglade, poème VII, p. 16, v.

(2) G. de Borneilh, éd. Kolsen, p. 436, n° 69, v. 4.

(3) P. Vidal, éd. Anglade, n° VII, p. 18, v. 33.

(4) Ibid., n° XIII, pp. 36-40, v. 10, 15, 40.

(5) Ibid., n° XI, p. 31, v. 33.

Des deux seuls poèmes en dodécasyllabes — tous deux de Cardinal — rencontrés chez les poètes étudiés, l'un, le sirventès « Pels clerks es apellatz herege qui ne jura... »¹, généralise la *césure masculine*²; l'autre, l'estribot « Un estribot farai, que er mot maistratz... »³, présente, en 37 vers, 13 *césures masculines*, 7 *césures féminines élidées* et 17 *césures féminines non élidées* comportant toutes le traitement *épique*, avec une grande diversité dans la nature de la voyelle atone ainsi traitée, par exemple :

« Qu'ieu ai en Dieu crezensa que fon de maire natz »
 « E'n trabuquet los angels : can los trobet dampnatz »
 « Mas so non crezon clergue que fan las falcetatz »
 « Que juron e renegon e jogon a tres datz » (4)

Par contre, dans le vers de 11 syllabes, toujours à *césure masculine* chez Cardinal⁵, la *césure féminine non élidée* est toujours à l'*italienne* chez Guillaume IX (poèmes I, II et III) et chez Marcabru (XXIV).

Le décasyllabe, le plus important sur le plan numérique, nous l'avons vu, présente des traitements divers; mais à aucun moment la *césure épique* n'y connaît la faveur très générale qui est la sienne dans la poésie française de la même époque; tout au plus trouve-t-on :

— un exemple chez Marcabru :

« Que no lur fassa cafloquet ni pintura »¹

exemple au demeurant très douteux, le « que » initial nous paraissant être une restitution arbitraire.

— un exemple chez Bertran de Born :

« Joves es domna que sap onrar paratge »²

(1) Ed. Lavaud, p. 184.

(2) Noter la présence de 3 « hexamètres dissymétriques » de rythme 5/7, donc différents du vers 7/5 pratiqué par la poésie occitane du XVII^e siècle et signalé par Ch. Camproux (Histoire de la littérature occitane, p. 109) et R. Nelli (op. cit., p. 16) :

« E fugent alcun si ne.l podent raire ho tondre,
 Peri no se vei qui les honisc'e deshondre
 Et om les soste quant les deuria confondre. » (v. 8-10)

Remarque que ces trois vers de rythme exceptionnel sont rapprochés par leur voisinage et par la structure syntaxique, plaçant en 7^e position l'outil conjonctif des deux membres de la phrase.

(3) Ed. Lavaud, p. 206.

(4) Vers 3, 8, 15, 32.

(5) Ed. Lavaud, XXI, p. 110 et LXXXVI, p. 552.

(6) Ed. Dejeanne, p. 38, IX, v. 34.

(7) Ed. Thomas, p. 132, 3^e partie, I, v. 17.

Partout ailleurs les troubadours pratiquent, dans le décasyllabe la *césure lyrique* et la *césure à l'italienne*. Les deux traitements sont assez couramment mêlés dans un même poème; ainsi on trouve simultanément dans « Quant hom honratz torna en gran paubeira... » de Peire Vidal ¹; 7 *césures* lyriques telles que :

« De vergonha non sap re consi queira...
Que m'es mala e salvatja guerreira... » (v. 3, 10)

et 2 *césures à l'italienne* :

« Qu'en mi no troba nulhas occaizos...
Ih es tan doussa, franc' e plazenteira. » (v. 12, 29).

Ou chez Bertran de Born,

« Pois als baros enoja e lor pesa » ²
« Com aquesta ni outra qu'om li grei » (v. 16)
« Que desconfiron la gen champanesa » (v. 28).

Malgré cette coexistence il faut cependant noter une fréquence beaucoup plus considérable de la *césure lyrique* : chez B. de Born, 52 *césures lyriques* pour 6 *c. à l'italienne*, chez P. Vidal 74 pour 12. Cette supériorité est la manifestation d'une tendance très nette à la généralisation de la *césure lyrique* dans le décasyllabe, en face de la *césure épique* des vers de 14 et de 12 syllabes, et de la *césure à l'italienne* dans l'hendécasyllabe.

Même si les *césures féminines non élidées* sont normalement minoritaires dans un poème (sauf recherche particulière comme chez Guillaume IX) en face d'une majorité de *césures masculines ou féminines élidées*, leur distribution selon le type de vers est significative d'un rôle différent de la *césure*.

Il est bien évident que seul le traitement épique correspond aux impératifs naturels de la *césure*. Dans la *césure à l'italienne* l'enjambement du mot sur la pause, dans la *césure lyrique* la coïncidence d'une syllabe naturellement atone et d'une position forte constituent autant de traitements fondés sur une contradiction interne. Sans doute sont-ils facilités par une technique musicale qui d'une part se soucie peu de varier la mélodie d'un poème à l'autre si le système du vers est le même, d'autre part différencie peu musicalement la quatrième syllabe des autres ³.

(1) Ed. Anglade, pp. 36, 40, XIII.

(2) Ed. Thomas, pp. 66-68, XVI.

(3) Cf. Hendrik van der Werf, *The chansons of the troubadours and trouvères. A study of the melodies and their relation to the poems Oosthoek, Utrecht, 1972, pp. 66-67.*

Il arrive que la césure lyrique ait une valeur expressive : la phénomène de syncope ainsi produit, le prolongement de la tonique normale sur une tonique « par position » aboutit à un effet d'intensité, volontiers utilisé à la coupe par les poètes de toutes les époques. A cet effet se rattachent de nombreux emplois de la césure lyrique chez les troubadours, en particulier pour souligner et intensifier une invocation ou une apostrophe; la ponctuation met en valeur la césure lyrique et la césure lyrique met en valeur la tonalité de la phrase. Le fait est fréquent chez Peire Vidal; il porte le plus souvent sur le nom de la femme courtisée ou simplement sur le mot *domna* la désignant :

- « Na Vierna, tornar e remaner
Volgra ves vos... »
- « Na Vierna, eu no'm clam ges de vos. »
- « Na Vierna, merce de Monpeslier »
- « Bona domna, vostr'ome natural »¹

Dans d'autres cas le procédé met en valeur un mot de rôle syntaxique quelconque mais chargé de valeur affective :

- « De vergonha non sap re consi queira »
- « Qu'a mains d'autres qu'an en querre fiança »
- « Tro ma domna m'a tornat en erransa,
Que m'es mala e salvatja guerreira »
- « E sa guerra es mi tan sobranseira »²

Mais le fait ne constitue qu'un cas particulier, en dehors duquel la césure lyrique comme la césure à l'italienne, également incompatibles avec les caractères propres de la césure, témoignent d'une absence, dans le décasyllabe et dans le vers de onze syllabes, d'une véritable volonté de césurer.

Il semble donc que la tradition qui rattache ces deux vers aux « grands vers », c'est-à-dire aux vers dans lesquels une césure, placée en position déterminée, établit une dualité de structure aussi nette qu'efficace, ne tienne pas compte de la réalité des faits.

(1) IV, v. 43, -XII, v. 50, -XIV, v. 43, -XXIV, v. 9.

(2) Ibid. XIII, v. 3, 7, 9, 10, 15.

UN PARNASSIEN D'OC :

ARSÈNE VERMENOUE

par Jean MAZALEYRAT

On sait les liens étroits qui unissent, dans l'histoire littéraire, le mouvement félibréen au Romantisme finissant et au Parnasse. La destinée de Vermeuouze est à cet égard exemplaire, qui fait alterner dans son œuvre poèmes occitans et poèmes français; les contes de *Flour de brouso* et les bucoliques de *Jous la cluchado* avec les sonnets parnassiens d'*En plein vent*, les tableaux lamartiniens de *Mon Auvergne* ou les fresques hugoliennes des *Dernières veillées*; et qui fait de lui l'ami de Mendès et de Coppée en même temps que de Perbosc et de Mistral.

Cette parenté se retrouve-t-elle dans la technique et le détail des formes, c'est-à-dire dans ce qui, autant que l'inspiration d'une œuvre, en marque à cette époque les attaches et les orientations ? C'est ce qu'on voudrait examiner ici sur quelques exemples.

*

**

Celui, d'abord, de la *structure du vers*. Il n'est pas étonnant, sans doute, que les deux mètres privilégiés de Vermeuouze soient l'octosyllabe et l'alexandrin : on peut le dire de beaucoup d'autres et le fait est sans grande signification. Mais ce qui est plus remarquable, c'est que, dans le temps même où cette dernière forme, l'alexandrin, accomplit sur les traces de Hugo, dans la poésie parnassienne française, ses mutations les plus caractéristiques, parallèlement, dans les poèmes occitans de Vermeuouze, se retrouvent tous les reflets de son évolution générale du moment.

Et, en premier lieu, ses variations accentuelles, assouplissements initiaux de sa formule héréditaire. C'est, par exemple, rompant la suite des traditionnels rythmes quaternaires (deux accents principaux de césure et de rime et deux accents secondaires à l'intérieur des hémistiches) :

Lo mo / sus l'ogulhado, // ou lo dalho, / ou l'estebo,
(J.C. 48) ¹,

l'augmentation, à la manière hugolienne, du nombre des accents intérieurs, qui, tout en maintenant par leur retombée ordonnée la structure interne de l'hémistiche, en fait peser davantage les mesures par la proximité de la répétition des temps forts :

E lou grond libre del boun Dièu
Qu'o per pa/gios les bouos, // les prats, / les rious, / lou cièu,
(F.B. 26).

Ou bien c'est, à l'inverse, l'introduction de l'hémistiche *monogroupe*, par étalement sur un demi-vers d'un mot volumineux, dont la longue suite syllabique doit, pour se rééquilibrer, faire appel à quelque accent second de présentation ou de suppléance, qui, en soulignant deux fois le mot, en prolonge d'autant les échos :

Odam / beguèt possa // lo DISSIMU LOCIU. ²
(J.C. 239).

Et bientôt apparaît, rare encore dans les pièces les plus anciennes, courant dans celles de la maturité poétique, l'emploi savant des décalages entre les articulations de la phrase et celles du mètre :

— *Rejet externe* (c'est-à-dire de vers à vers) mettant en relief une sensation par la présentation différée d'un mot de valeur :

Ièu bourrio que mous bèrs gordèssou lo sentour
SOUBATCHIO ² *de lo brouso è del ginèt en flour;*
(F.B. 142);

— *Rejet interne* (d'hémistiche à hémistiche) éclairant par le maintien de la césure qui les sépare les termes d'un groupe unifié :

Proubenço, ièu t'admire // E T'AIME. Lou boun Dièu
O bougut fa de tu lo sorre de l'Espogno;
(F.B. 210);

— *Contre-rejet externe*, faisant anticiper la phrase sur le mètre comme pour figurer par le mouvement même la vivacité d'un récit :

E ni obio, que quoi res de zo dire ! MO PEL
N'es courdurado en bint endrets, è moun copèl
(J.C. 39),

— *Contre-rejet interne*, dégageant une image par le détachement à la césure du mot qui la présente;

(1) Références faites à l'édition des *Œuvres complètes*, Aurillac, Union sociale de la Haute-Auvergne, 1950-51 : initiales du recueil (F.B. = *Flour de Brouso*, J.C. = *Jous la cluchado*) et numéro de la page dans l'édition citée.

(2) Le mot sur lequel porte l'effet observé est, dans les analyses rythmiques, indiqué par sa présentation en capitales.

E dorriè guel, PORIES // o duoi lèstoi mouninos,

(J.C. 299);

— Ou simple *enjambement*, qui, sans effet spécial, sans mise en relief d'aucune sorte, encadre librement la phrase dans le vers, lui faisant passer en souplesse les limites et les articulations du mètre, comme dans l'exemple suivant où, externe et interne, se suivent ses deux applications :

Talomen que dins res de tems per d'èstre mèstre

(——)

De mous sents me corrio // lou boutre des cobèstre. ³

(——)

(F.B. 99).

Or ce sont là exactement les formes post-hugoliennes d'assouplissement expressif du cadre alexandrin traditionnel, telles qu'elles ressortent à l'époque parnassienne tant des préceptes des traités que de la pratique des poètes. Autant que de Mistral, Vermeuzouze apparaît donc ici, quant à la technique tout au moins, comme un disciple de Banville.

On ne s'étonnera donc pas que ses libertés rythmiques aient les mêmes conséquences dans le vers occitan que dans le vers français régulier de la même époque :

— Affaiblissement de l'accent de césure par suite de l'enjambement interne.

Tont que moun co, / lou long // d'un essiar, / d'uno barto,

(F.B. 25);

— Ambiguïté de structure d'un vers dont la scansion est comme partagée entre la tentation stylistique d'un effet de discordance interne entre phrase et mètre :

Aime les ros : / QUO SOU // les o/sses de lo tèrro,

(F.B. 245)

(contre-rejet interne de la copule de présentation, dégageant l'image du second hémistiche) et la tentation logique d'une concordance retrouvée par regroupement des termes grammaticalement liés :

Aime les ros : // quo sou les o/sses de lo tèrro.

(concordance déterminant un changement de rythme, du binaire 6//6 au ternaire 4//4//4);

— Et, finalement, par resserrement de plus en plus prononcé des termes situés de part et d'autre de la césure théorique, extension, cette fois sans incertitude, de toutes les formules ternaires que la

(3) Le signe (——) indique les articulations métriques « enjambées », successivement rime et césure.

métrique française développe au même moment sous le nom d'alexandrin « libéré », la formule 4//4//4 bien connue du « trimètre romantique » :

Oginoulhats // dobont Jiésu, // lou Diéu d'omour ;
(J.C. 91),

mais aussi celles qui viennent en varier le mouvement rythmique, les types 3//5//4 :

Jious lo ne//plo pesado è fre//jio del moti,
(J.C. 9),

5//4//3 :

Olonguo lou couol //, jious so crinièi//ro de nèu.
(F.B. 31),

2//6//4 :

Oga//ro que bous ai porlat // dei ro de tèrro,
(F.B. 252),

et toutes autres broderies sur un dessin ternaire désormais admis concurremment avec le binaire comme modèle courant du dodéca-syllabe moderne.

Mais il y a plus encore. A bien considérer la chronologie des textes, on s'aperçoit que c'est de façon progressive que le poète introduit de franches structures ternaires dans ses techniques de composition du vers. Ses trimètres les plus anciens gardent toujours à la sixième syllabe non seulement une séparation de mots, mais encore la possibilité d'un accent, propre à maintenir éventuellement, au prix de quelque intonation expressive et de quelque effet de discorde interne entre phrase et mètre, la fiction de la césure médiane et l'apparente observance des anciennes règles de l'art. C'est le cas des précédents exemples. Et, même dans des ternaires avérés par l'exact parallélisme de leurs trois membres :

Omour / de fil, // omour / de nobi, // omour / de fraire,
(J.C. 48),

la permanence de l'accent sixième, au moins comme accent secondaire à l'intérieur du groupe central, jointe à l'effet stylistique de répétition de termes qui laisse en vedette le mot situé à l'ancienne césure, produit comme un effet de contrepoint rythmique qui garde à l'état de vestige le repère médian du vers. Si bien que, dans la poésie de Vermeuzouze, c'est seulement peu à peu, timidement d'abord, assez lentement ensuite, que s'avoue sans ambiguïtés et sans repentirs la formule ternaire de l'alexandrin par annulation totale de l'ancien accent de césure, et que la sixième syllabe peut tomber à l'intérieur d'un groupe sémantique global :

Coumo un troupeù // de bloncs moutous // espourquats
(F.B. 213),

à l'intérieur d'une expression composée aux éléments indissociables :

Talomen // que dins res de tems // per d'estre mestre
(F.B. 99),

sur un proclitique :

Porfumou l'èr // de lour souba // gio rebouïmado.
(J.C. 241),

ou — stade ultime de l'évolution — à l'intérieur d'un mot :

Oi boborèl // l'en estoquère // uno quirlondo,
(J.C. 242).

Or on sait que c'est là — trimètre voilé, puis avoué, structures ambiguës, puis distinctes, césure fictive, puis répudiée — l'histoire même de l'admission de la formule ternaire dans l'alexandrin français. La séparation de mots, la virtualité de l'accent à l'ancienne césure, la double possibilité de scansion, ce sont les subtilités que les Parnassiens héritent de la tradition hugolienne. Le resserrement du groupe médian, la proclise sixième, le mot central enfin levant toutes hésitations, ce sont les derniers pas qu'ils franchissent pour leur part. Vermenouze les franchit avec eux, en même temps qu'eux, transposant dans le vers occitan leurs scrupules et leurs recherches, leurs timidités puis leurs audaces. Par là il apparaît bien comme des leurs, participant, ses recueils français le montrent d'autre part, de l'histoire poétique générale de son époque en même temps que de celle même du félibrige.

**

Il est normal qu'un Parnassien ait le *culte de la rime*. Vermenouze n'échappe pas à la règle, et les siennes cisèlent les finales d'oc avec un art comparable à celui qui a fait en français la réputation des maîtres de l'école. L'examen d'un texte est sans doute plus probant ici que la présentation d'exemples dispersés, pour montrer la cohérence et la constance d'un travail technique suivi. On prendra, dans *Jous la cluchado*, le sonnet *Lo Codeno* (J.C. 244) — un sonnet, forme déjà caractéristique par elle-même : mais on reviendra sur ce point.

*T'ai contat : ai contat tous ibèrs obourius,
Moun pois, è tou prats ocotats de bossibos,
E tos coumbos è tèi mounthonhos ogrodibos,
Et tous tèrmes foulhats, otintas sus dei rius,*

— *Dei rius condes è clars, è frescots, è tont bius ! —
Ai contat toui driliès nauts è prins, oun lèi gribos
Bòu pica, jious lo nèu, los odrelles tordibos;
Ai contat lou cièu blus de toui giontes estius.*

*Oquo fat, me soui dit : Deque bau conta 'garo ?
Mès, boi autres poïs quouro ai birat lo caro,
Mous pès obiòu pret rèi dins lou sòu òubernhat.*

*Ai sentit que sus ieu pesabo uno codeno,
O moun poïs, è que, dins to rudo coudeno,
Demourorai toujourn plontat coumo un bernhat.*

Dans l'ordre phonique, pas une rime « pauvre ». La moins recherchée présente au minimum, même compte tenu des amuïssements de la prononciation réelle en cantalien, deux homophonies effectives (*biUs / estiUs*)⁴. Les voyelles atones de timbre sensible en syllabe finale des rimes féminines sont rigoureusement identiques, ajoutant à des rimes théoriquement « suffisantes » un élément d'homophonie supplémentaire (*bossIBOs / ogridIBOs / griBOs / tordIBOs*). L'identité de la consonne d'appui renforce le plus souvent l'attaque de la syllabe de rime selon la plus pure doctrine parnassienne (*obou-RIUs/RIUs, ogridIBOs/torDIBOs* et exemples suivants). Et les tercets offrent un luxe remarquable de jeux phoniques sur la rime : rime enrichie par corrélation sourde/sonore des consonnes d'appui dans le même registre articulatoire (*'GARO/CARO*); correspondance apophonique des syllabes prétoniques, qui ajoute à la rime l'effet de la paronomase (*CODENO/COUDENO*); somptuosité « léonine » enfin d'une rime finale (*òuBERNHAt / BERNHAt*) que souligne au surplus l'effet d'attente de la disposition des tercets selon la formule « italienne » du sonnet (« *rhythmus tripartitus* » *ccd-eed*) dans toutes les règles de l'art.

Dans l'ordre visuel, la graphie de Vermeuzou assure scrupuleusement ici le respect de la rime « pour l'œil ». Celle-ci, dans le texte objet du présent examen, ne pose pas de problèmes : on ne peut donc que constater le résultat. Mais la manière dont ces problèmes sont résolus ailleurs montre assez, par contre-épreuve, que cette orthodoxie aisée est l'effet non du hasard, mais d'une attention soutenue portée à l'application des préceptes de l'école. On le voit en particulier dans le cas, toujours caractéristique, des consonnes finales muettes, où apparaissent nettement en la matière les préoccupations des poètes. C'est l'utilisation de la licence classique de l'*s* « adverbial » pour faire rimer visuellement *gair*e avec un pluriel :

*N'autres, l'ouraires è segaires,
E de ploses n'obon pas gaires*

(J.C. 56).

(4) Les correspondances sonores sont, dans les commentaires sur la rime, indiquées en capitales.

Ce sont des pluriels de seconde rime apparemment appelés par le respect formel des correspondances graphiques plus que par les contraintes de la grammaire ou les figures de la rhétorique :

*Lei bacos jusqu'o mièjo-combo
Dins l'èrbo pleno de sentours
Paissou lo regolisso en flours,*

(F.B. 270),

*De lo Lèiro o lo mar, deis Aups os Pirenèus,
Per plonos è coumbèls è sèrres blons de nèus,*

(J.C. 222).

Et ce sont même des variantes d'écriture visiblement — c'est le cas de le dire — dictées par le souci de la rime graphique : *tems*, ordinairement écrit avec -s étymologique :

Dins l'ancien tems, un mongie — otan zo m'ou countat,

(J.C. 143),

peut le perdre pour les besoins de la rime :

*Pèire, Pèire, n'es plus ço qu'ères dins lou tem.
Ligisses pas lou rèclomen,*

(F.B. 96);

et *bourg*, écrit avec un -g final :

E lou bourg — sieis oustaus — contro quel orruquat,

(F.B. 143),

le perd de même à l'occasion :

*E fo beire coumo en plein jjour,
Lo copièu fendilhat, tout ple d'énno è de mouso,
De lo bièlho gléisio del bour.*

(J.C. 115).

Si bien qu'on ne saurait s'étonner des jeux insolites de rime pour l'œil sur mots savants ou étrangers, avec gauchissement des prononciations réelles :

*Quond couomto, parlo pas que per « morobedis »,
E s'es fat un lengatchi estrongi è mesclodis*

(J.C. 46),

*Li diguèt tres « De profundis »
Per li durbi lou porodis.*

(F.B. 185).

Ces effets sont dans la meilleure tradition de Hugo revu par Banville. Et il faut constater au contraire la rareté des entorses aux règles de l'homographie telles qu'elles observées par les poètes parnassiens, ici un singulier sans -s rimant avec un pluriel en -s :

*Ound res pouso plus ni lou quite cèssobidò,
Per des cruquets que sou piolats coumo deis iòus,*

(F.B. 111),

là une finale sur consonne graphique associée à une finale dépourvue de cette consonne :

*Tout oquetchis òussels, perduts omun, to naut,
Ourias dit que prendiou lou comi del Contau.*

(F.B. 203),

ailleurs l'accouplement de deux finales non « équivalentes », c'est-à-dire — selon le test habituel, paradoxalement phonétique pour une règle de graphie, mais historiquement fort clair — de deux consonnes graphiques que leur résurgence en liaison ne pourrait pas assimiler⁵ :

*Ogotchion lou poïs que se bei d'oti 'stont :
Sus lo dretchio ouquel bièl estong,*

(F.B. 31).

Ce ne sont là, pour la plupart, que facilités de début et exceptions qui confirment la règle. D'ordinaire, la rime de Vermenouze est pour l'œil autant que pour l'oreille, et cela jusqu'à la subtilité, à la licence et à l'effet, preuve supplémentaire de son attachement aux exigences les plus formelles de la composition poétique.

Mais la rime parnassienne n'est pas seulement identité, que celle-ci soit phonique ou graphique. Elle est aussi opposition des vocables ainsi associés. Et c'est de la tension établie entre ces deux rapports de termes que procèdent, dans le système de la langue, son esthétique et ses effets. Principe que Banville traduit en précepte simplifié dans son *Petit traité*⁶ : « Vous ferez rimer ensemble autant qu'il se pourra des mots très semblables entre eux comme son et très différents entre eux comme sens ». En fait, d'ailleurs, les poètes de l'école étendent cette recherche de la différence non seulement au sens, mais aussi au lexique, à la grammaire et même au volume syllabique des mots que la rime associe. Vermenouze, sur ce terrain comme sur les autres, suit le même chemin.

On peut le constater en reprenant sous ce point de vue l'examen du poème pris comme exemple. Oppositions lexicales : c'est le choix de la rime en dehors des parentés trop aisées par identité des racines ou des suffixes. Une seule entorse à la règle : la facilité de la correspondance sur suffixes semblables de formation des adjectifs *ogrodibos/tordibos* — mais ces rimes sont dans deux quatrains différents, intégrées l'une et l'autre à d'autres combinaisons plus subtiles et relevées par leur richesse phonique, tous tempéraments une

(5) Ex. de finales « équivalentes » : fr. *grand/errant, flanc/sang*. Les consonnes finales y seraient semblables si elles étaient consonnes de liaison.

(6) Th. de Banville, *Petit Traité de poésie française*, Paris, Charpentier, 1894, p. 75.

fois de plus prévus par les préceptes de l'école. On notera en outre, toujours sur le plan lexical, le soin mis par le poète à faire briller à la rime les mots originaux du vocabulaire dialectal (*obourius, bossibos, ogrodibos, caro, coudeno, bernhat*), qui donnent à sa poésie la couleur caractéristique que d'autres recherchent dans l'exotisme, l'érudition ou l'étrangeté — moyens différents, mais même fin.

Oppositions grammaticales : c'est le souci évident d'assurer la différence des catégories à la rime : adjectif/nom (*obourius/rius, bius/estius*), nom/adjectif (*bossibos/ogrodibos, gribos/tordibos*), adverbe/nom (*'garo/caro*), vocable issu de nom propre/nom commun (*òubernhat/bernhat*). Et, quand par exception deux mots de même catégorie riment ensemble (*codeno/coudenno*, nom/nom), on a vu que les jeux phonique et rhétorique faisaient du parallélisme même des termes une recherche de plus.

Oppositions sémantiques : c'est, après la tenue sans effets spéciaux des rimes des quatrains, système poétique d'attente, mais non de surprise, le triple choc des rimes des tercets — au surplus renforcé par les raffinements phoniques correspondants — qui fait sortir de l'adverbe familièrement frappé d'aphérèse (*'garo*) un archaïsme raidi en cliché (*birat lo caro*), du mot thème du poème (*codeno*) un jeu de mots évocateur (*coudenno*), et de l'appellatif ethnique (*òubernhat*) une ultime et champêtre image (*coumo un bernhat*), qui tire sa force de la simplicité directe avec laquelle elle met en acte la métaphore commune de l'enracinement.

Et il n'est pas jusqu'au volume même des mots qui ne participe de ce processus d'opposition en quoi réside pour sa plus grande part l'art parnassien de la rime. Les automatismes faciles de l'« isométrie » (type *cieux/yeux, moment/charmant, avenir/souvenir*) sont bannis de la plus grande partie du poème. Ils n'apparaissent que là où l'originalité du rapprochement, en soulignant la différence des mots, fait de l'identité même des volumes une composante par contraste de la structure d'opposition : *'garo/caro, cadeno/coudenno*. Partout ailleurs, aux similitudes phoniques et graphiques se superposent les disparités de volume des rimes « hétéromètres », qui, soit par resserrement dans le mouvement de la rime (*obourius/rius*) soit par élargissement (*gribos/tordibos*), ajoutent leurs nuances aux autres dans l'élaboration de ce complexe raffiné que constitue la rime parnassienne; laquelle apparaît ainsi dans la technique de Ver-menouze avec tous ses détails et tous ses effets.

*

**

Il est un point cependant sur lequel la métrique du félibre auvergnat dans ses recueils occitans ne suit plus tout à fait la pratique

de l'école à laquelle l'attachent d'autre part tant de liens et d'affinités : c'est celui de l'*organisation strophique du poème*. Tout se passe ici comme s'il éprouvait la tentation du Parnasse sans totalement y céder, soit par l'effet d'un refus tout rustique des académismes, soit par celui d'une abondance qui répudie les disciplines, fait craquer les cadres et brise les conventions.

Sa technique ordinaire de la strophe est d'une ferme solidité dans les formes simples : quatrains isométriques d'octosyllabes ou d'alexandrins avec dessin des rimes croisé ou embrassé, quatrains hétérométriques d'alexandrins et octosyllabes alternés selon la formule traditionnelle 12-8-12-8 :

*Oquo d'oti, Mistral, nostre rèi de Proubenço,
Zo bouòu, zo crido, z'ofourtis,
E tout bon mièt-journau que zo dis pas zo penso :
L'Oubèrnho zo penso è zo dis.*

(J.C. 206),

ou quatrains hétérométriques à resserrement final, de formule également bien connue 12-12-12-8 :

*Oquos quond sus lo croul lo conalho escupis,
Que debèn, les efons, quilha plo naut lo tèsto
E fa mounta bol cièu nostro justo proutesto
Couontro lou pè que nous trupis.*

(J.C. 210),

tous cadres familiers du lyrisme oratoire français.

Mais, pour peu que la strophe s'élargisse et se complique, alors, dans la poésie de Vermenouze, les exemples se raréfient, et apparaît un certain malaise dans le maniement de formes que dans le même temps la poésie française pratique et développe amplement.

Il est remarquable que, dans toute l'œuvre occitane de Vermenouze, on trouve deux poèmes seulement en sizains de formule « tripartite » (rime de liaison de la strophe revenant de trois en trois vers après deux rimes plates, ici selon le schéma *aabccb*) :

*Ièu bourrio que mous bèrs gordèssou lo sentour
Soubatchio de lo brouso è del ginèt en flour;
Lour bourrio fa conta lo consou de l'esquillo,
Que trino, oprès soulel trescound, ol couol d'un brau,
Ausso so bouès d'orgin ol found del posturau,
E romplis lo compogno endurmido è tronquillo.*

(F.B. 143) 7

et deux poèmes seulement aussi en dizains lyriques traditionnels de formule composée « quatrain + sizain » (*abab/ccdeed*) :

(7) Référence de l'autre pièce de même facture : J.C. 223.

*E, contro lo teugo-brosièro,
 Pel trobal compestre olossat,
 Lou bièl belet, sus so codièiro,
 Guel tobe, raibo del possat,
 Lou belet, rèi de lo fomilho,
 Dret enquèro coumo uno quilho,
 Sons brut s'otunis ol contou;
 E soun raibe l'enpouorto olèro
 Bol tems oun lo juinèssò fièro
 Esturtisio dins soun bistou;*

(F.B. 289) 8.

Il est à noter plus encore que, lorsque s'ébauchent des structures strophiques présentant quelque raffinement, le poète les simplifie en leur enlevant une part de leur naturelle subtilité. C'est le cas en particulier du *quintil*, où l'on sait que la vraie formule d'équilibre consiste à faire attendre la clôture du système de rimes jusqu'au dernier mot, afin d'assurer jusqu'au bout l'état de tension vers la rime appelée en quoi consiste le principe esthétique fondamental de la strophe (*abaab* ou *aabab*, et non *abbab* par exemple, puisque avec cette dernière formule le système serait clos, tous appels de rimes satisfaits, à l'apparition du deuxième *a*, le troisième *b* n'étant plus alors qu'adjonction de surcroît et superfétation). Or, parmi tous les poèmes ou parties de poèmes en strophes de cinq vers composés par Vermeuzouze — et ils sont assez abondants : F.B. 245; J.C. 55, 70, 102, 116, 151, 232, 247, 257 — il n'en est pas un qui soit bâti sur la formule d'attente complète caractéristique de ce type de strophe. Celle-ci ne se rencontre que par exception, au hasard de quelque variante d'un instant dans l'organisation des rimes :

<i>Ah ! quogni dur moument possère,</i>	<i>a</i>
<i>Efontz ! ... ieu l'éimabo otobe;</i>	<i>b</i>
<i>Mès tout d'un couot me soubenguère</i>	<i>a</i>
<i>De bouostro maire en dòu, sousquère,</i>	<i>a</i>
<i>E pouguère pas dire : oppe.</i>	<i>b</i>

(J.C. 75),

ne s'étend pas sur plus d'une strophe, et, sauf attention particulière à ces détails formels, se perd à la lecture dans la masse des quintils détendus qui remplacent l'effet d'attente par un effet d'amplification, simples quatrains complets au quatrième vers et prolongés d'une touche adventice (*abab + b*) qui les complète comme d'un ornement :

*Entremièt les tels è les pibous,
 Lou fum blon de soui dous fournèls
 S'estirabo omount, bo lèi nibous,*

(8) Référence de l'autre pièce : J.C. 107.

*E desplegabo sous onèls,
Coumo de lo lono en monèls.*

(J.C. 71).

On touche là, semble-t-il — et c'est peut-être, par delà leur sècheresse technique, le sens de ces observations —, à ce qui est l'esprit même de la poésie de Vermenouze. Celle-ci procède par mouvements d'ensemble, complétés, élargis d'apport successifs, non par détails rigoureusement encadrés dans des formes qui les organisent en en ménageant les effets. Et ici, assurément, il se sépare du Parnasse, pour retrouver le caractère oratoire de la tradition hugolienne ou du souffle épique mistralien. C'est pourquoi lui conviennent les formes amples et libres, plutôt que les cadres minutieusement dessinés; les séries métriques à groupements de rimes variables, prolongeant leurs effets et les renouvelant, plutôt que les strophes aux contours délicats; et, parmi les strophes elles-mêmes, les plus simples et les plus solides, plutôt que les délicatesses d'une orfèverie poétique qui n'est point son fait.

Pourtant la tentation du Parnasse le guette, avec ses finesses et avec ses rigueurs. C'est ici la délicatesse d'un mouvement de style ancien qui le séduit, et au détour d'un conte de Noël apparaît une attaque de *triolet* :

*Brabe boun Dièu, qu'obès lou gret,
E sès oti sons cat d'onneto,
Ieu, per bous opora del fret,
Brabe boun Dièu, qu'obès lou gret,*

(J.C. 92).

C'est ailleurs la netteté de structure du sonnet qui l'attire et qui donne leur forme à quatre pièces occitanes de la maturité (J.C. 229, 230, 239, 244), échos des pièces françaises du recueil *En plein vent*. Mais ces cadres étroits sont vite débordés par une inspiration impatiente des contraintes formelles. Le développement du triolet, au lieu de se limiter, selon la règle, à deux vers, s'étend sur toute une tirade en rimes plates avant la reprise finale, gonflant la forme première d'incidences et d'accessoires, comme ailleurs des vers supplémentaires prolongent çà et là les strophes préétablies d'une métaphore ou d'une vision de plus. Et le sonnet lui-même dévie de la droite voie en brochant trois fois sur quatre — le sonnet cité ci-dessus est le seul « régulier » — sur la disposition des rimes des quatrains, au lieu d'assurer de l'un à l'autre, comme de rigueur, l'exacte reproduction de leur dessin, l'une des conditions de la stricte élégance du genre et de sa sobriété.

*

**

Liberté rustique ou surabondance ? Fécondité du retour aux sources ou exubérance d'un romantisme prolongé ? C'est donc bien ainsi que se pose la question des distances parfois prises par Vermeuouze par rapport à la poésie académique de son temps. L'image qu'il veut donner de lui correspond évidemment au premier terme de l'alternative, en présentant ses écarts de forme comme l'effet de l'agreste rudesse :

D'un mountognard, qu'escriou sons quita sous esclot.

(F.B. 215).

La réalité est sans doute moins simple que cette aimable image de folklore. La manière dont les techniques de base de Vermeuouze, celle du vers, celle de la rime, épousent jusque dans le détail les formes poétiques françaises de l'époque dit assez ses attaches et ses goûts. Le reste est l'effet d'une force élémentaire, débordante, parfois emphatique, qui tient à la personnalité même du poète. Mais cela n'affecte que les structures secondes de sa poésie : l'ordonnance strophique, les formules fixées. Dans sa matière profonde, cette poésie tient au Parnasse par ses fibres les plus solides, attestant une fois de plus la liaison du félibrige avec les mouvements d'ensemble de son temps.



**LA « SUBORDINATION INVERSE »
DANS LES PLUS ANCIENNES CHANSONS DE GESTE.
REMARQUES SUR LES SYSTÈMES TEMPORELS
DE CONCOMITANCE EN ANCIEN FRANÇAIS**

par Philippe MÉNARD

Le terme de « subordination inverse » est encore utilisé aujourd'hui pour désigner des phrases à deux membres où, malgré les apparences, le premier terme représenterait une subordonnée et le second terme une principale. On emploie cette dénomination pour des faits de syntaxe médiévale ou moderne. Ainsi, dans son excellente édition de la *Prise d'Orange*, à propos des vers 584-585 :

Ja ne verras le mois de moi passer
Qu'il te sivra a .XX. M. ferarmez

Cl. Régnier fait la remarque suivante : « *que* en subordination inverse marque un rapport temporel »¹. Pour des tours modernes comme *il n'avait pas fini de parler que l'autre était déjà parti* ou *à peine eut-il dit ces mots qu'il s'en repentit*, R.L. Wagner et J. Pinchon font observer que « le second membre représente la proposition principale » et que « dans ces cas *que* traduit une subordination inverse »². Cette appellation traditionnelle qui se fonde sur un raisonnement purement logique est-elle vraiment satisfaisante ? Il est permis d'en douter. Depuis longtemps les grammairiens discutent sur l'interprétation de ces tours. *Grammatici certant*. En utilisant certaines de leurs explications nous tenterons de comprendre la structure de ces phrases. Nous essaierons aussi, en examinant les plus anciennes chansons de geste du XII^e siècle, d'éclairer la genèse et l'histoire de cette construction.

I. — *Les divergences d'interprétation.*

Sans remonter jusqu'à la *Grammatik der romanischen Sprachen* de Diez qui voyait dans la proposition introduite par *que* une construction apparentée aux relatives *mit dem Relativsatz verwandten Fügung* (III², 339) parce qu'il songeait à des phrases du type de *je lui parlai qu'il était encore au lit*, nous observons, dès l'abord, que

(1) *La Prise d'Orange*, éd. par Cl. Régnier, 4^e éd., Paris, 1972, p. 132.

(2) *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, 1962, p. 502.

les premiers philologues de l'ancien français ont estimé que le *que* en question était une conjonction temporelle. Tel a été l'avis de Mätschke et de Hartmann¹. A leur suite, R.L. Graeme Ritchie déclare « après une proposition principale négative, quand la principale exprime une circonstance de temps, tandis que l'accessoire indique un événement simultané, *que* peut s'employer comme conjonction de temps encore aujourd'hui : *je n'avais pas dîné qu'il entra* »². Le critique anglais relève la rareté du tour en ancien français et donne à *que* la valeur de « quand, lorsque ». Bien qu'elle reste incomplète, et sans doute inexacte pour ce qui est de la valeur du ligament *que*, l'analyse de Graeme Ritchie souligne justement que l'on a affaire à une tournure marquant la simultanéité temporelle.

Plus détaillé, plus subtil, plus discutable aussi est l'article d'A. Tobler intitulé *Mit « que » eingeleitete Modalsätze und verwandte Konstruktionen*³. Certes, le philologue allemand ne méconnaît pas la valeur temporelle de la construction : il parle d'une idée de concomitance (*Gleichzeitigkeit*), il donne à *que* le sens de « *während gleichzeitig* » (p. 115). Mais il estime que la concomitance n'est pas le seul élément important. A ses yeux l'essentiel est une idée de circonstance accompagnante (*begleitenden Umstandes*), et il faut donner à *que* la valeur de « *unter dem besonderen Verhältnisse dass, bei dem wichtigen Nebenumstande dass* » (p. 116). Ce type de proposition, que l'auteur appelle des propositions modales (*Modalsätze*), c'est-à-dire de circonstance accompagnante, se retrouverait à la fois dans des phrases comme *Ankor n'astoit a terre que li pastres lo voit* (*Poème moral*, 33 a) et comme *Jostai a lui, quel virent maint baron* (*Charroi de Nîmes*, 207). La notion de propositions de « circonstance accompagnante » (*Sätzen begleitenden Umstands*) a été reprise dans le Tobler-Lommatzsch, VIII, 26-28 et dans l'*Historische französische Syntax* de Gamillscheg (p. 679-80 et 737-38). Mais on doit reconnaître qu'elle est passablement confuse puisqu'elle englobe à la fois des propositions temporelles et des consécutives, des syntagmes de coïncidence et des syntagmes de conséquence. Mieux vaudrait en faire l'économie⁴.

(1) Cf. O. Mätschke, *Die Nebensätze der Zeit im Altfranzösischen*, Kiel, 1887, p. 48 et E. Hartmann, *Die temporalen Konjunktionen im Französischen*, Göttingen, 1903, p. 107-111.

(2) R.L. Graeme Ritchie, *Recherches sur la syntaxe de la conjonction « que » en ancien français*, Paris, 1907, p. 79.

(3) *Vermischte Beiträge*, II, Leipzig, 1894, pp. 112-123.

(4) Dans son intéressant ouvrage *Untersuchungen zur Satzverknüpfung im Altfranzösischen*, Braunschweig, 1964, W.D. Stempel n'examine pas le tour qui nous intéresse, mais il observe qu'il est parfois difficile de distinguer entre la coïncidence et la conséquence (p. 112). On pourrait réserver le terme de « circonstance accompagnante » à ces cas douteux qui sont à la frontière des temporelles et des consécutives.

Une tout autre interprétation a été présentée par E. Lerch dans son *Historische französische Syntax*¹. Citant les vers 693-94 du *Roland* (*Ja ne verrez cest premer meis passet Qu'il vos sivat en France le regnet*), il fait observer que le couplet *lässt sich als temporal Bezeichnung, aber das durch « que » Angeknüpfte ist nicht der Nebensatz, sondern eher der Hauptsatz* (I, 163). Pour lui on a affaire à un « *que inversum* » analogue au « *cum inversum* » de la syntaxe latine (I, 168). Lerch n'était pas le premier à opérer une permutation entre la principale et la subordonnée. Déjà Mussafia en 1897 avait noté que certaines temporelles introduites par *quant* équivalent à des propositions principales². Apparemment l'autorité de Lerch a donné un nouveau lustre à la vieille idée de « subordination inverse ». Après lui, P. Imbs y recourt à plusieurs reprises dans sa thèse sur les *Propositions temporelles en ancien français*³, qu'il s'agisse du tour avec *que* étudié ici ou bien de *quant* servant de tremplin à la phrase pour la relancer d'un nouvel élan, comme dans ces vers de *Raoul de Cambrai* : *Chaoir voloit del destrier arabi, Quant. I. borgois en ses bras le saisi* (3527-28). Chez les grammairiens qui étudient le français moderne on trouverait encore bien des survivances de cette interprétation. Pour Le Bidois la subordonnée contient l'idée principale dans une phrase comme *il parlait encore quand il vit la flamme du fusil*⁴. Pour de Boer dans la tournure à *peine* *était-il entré que le spectacle commença* la seconde proposition représente le prédicat. Mais au risque de se contredire, le critique ajoute « au point de vue logique, cette subordonnée peut contenir l'idée principale »⁵. Plus prudemment, M. Grevisse se contente de dire qu'il y a pseudo-subordonnée dans *la pluie avait cessé que nous allions encore à toute vitesse*⁶. Mais en utilisant cette expression presque sibylline il renonce à se prononcer. Avec habileté, W. von Wartburg et P. Zumthor estiment qu'il n'y a pas de véritable subordination dans *j'étais déjà loin qu'il hésitait encore*

(1) E. Lerch, *Historische französische Syntax*, t. I, Leipzig, 1925, p. 163 et 167-170.

(2) Cf. *Sitzungsberichte der Wiener Akademie, philos.-histor. Klasse*, CXXXVI, 1897, Abhandlung VII, p. 6. A sa suite Tobler-Lommatzsch, II, 26, cite un exemple de *quant* (*zur Einleitung eines Hauptsatzes, der eine neueintretende Tatsache bringt*) fort intéressant pour notre propos : *N'orent pas une liue alee Quant devant an une vatee Lor vindrent cinc chevalier autre* (Erec, éd. Foerster, 2926). Même tour dans l'éd. Roques, 2921-2923. On comparera ce tour avec les vers du *Charroi de Nîmes* (874-75) cités plus loin.

(3) P. Imbs, *Les propositions temporelles en ancien français*, Paris, 1956, p. 82, 284 et 343 (à propos de *quant*), 403 et 438 (à propos de *que*).

(4) G. et R. Le Bidois, *Syntaxe du français moderne*, t. II, Paris, 1938, § 1401.

(5) C. de Boer, *Syntaxe du français moderne*, Leiden, 1954, § 395.

(6) M. Grevisse, *Le Bon Usage*, Gembloux, 1969, § 178.

et qu'il serait possible d'invertir le rapport sans nuire à la pensée¹. Cette idée de réversibilité est une sorte de résurgence de la vieille explication par « subordination inverse ».

Pendant, deux grammairiens ne s'inscrivent pas dans la lignée d'E. Lerch. G. Moignet, se fondant sur deux exemples du *Roland* et deux exemples postérieurs², déclare : « Il s'agit moins de traduire l'antériorité du procès allégué en principale que d'exprimer en subordonnée, par un biais stylistique, une promesse quelque peu solennelle. Il est donc naturel que la subordonnée soit actualisée à l'indicatif futur, signe de la pleine résultativité de l'idée regardée ». Malgré la pointe finale de jargon, on peut admettre la justification du mode. En revanche, il n'est pas vrai que la subordonnée exprime toujours une promesse solennelle. Il est encore plus contestable d'affirmer, à propos des vers 693-94 du *Roland*, « ce type de phrase est moins une temporelle qu'une consécutive »³.

Si la structure du tour semble échapper à G. Moignet, par contre G. Antoine, en s'appuyant seulement sur des exemples du français moderne, jette une lumière neuve sur la construction en question. Première observation : on peut dire indifféremment *il n'avait pas fait trois pas qu'il s'arrêta* ou *il n'avait pas fait trois pas : il s'arrêta* ou encore *il n'avait pas fait trois pas, et il s'arrêta*. Le terme-pivot *que* peut être remplacé par *et* ou même être supprimé sans que la phrase change de texture et de sens. Deuxième remarque : dans ces systèmes à deux termes, le second élément est une sorte de prédicat. Il représente toujours le fait que l'on veut mettre en vedette. Le *que* qui se trouve à la charnière des deux membres est peut-être une cheville. Mais il ressemble fort au *quand* « de péripétie » que l'on trouve dans des tours comme *il allait lui couper la tête quand l'autre se mit à crier*⁴.

A elle seule l'analyse de G. Antoine suffirait presque pour repousser définitivement l'idée de subordination inverse. Mais comme elle laisse de côté les faits du moyen âge, il importe d'examiner les constructions utilisées dans la syntaxe médiévale.

(1) W. von Wartburg et P. Zumthor, *Précis de syntaxe du français moderne*, Berne, 1958, § 135.

(2) Il s'agit, pour la *Chanson de Roland*, des vers 83-84 (*Ja einz ne verrat passer cest premer meis Que jel sivrâi od mil de mes fedeiltz*) et 693-94 (*Ja ne verrez cest premer meis passet Qu'il vos sivrât en France le regnet*) ainsi que du *Rou de Wace*, III, 6764 (*Ja ainz, ço dist, ne s'en ira que de Heraut se vengera*) et de *Guillaume d'Angleterre*, 1740 (*Ja eins n'arons set jors passés Que aventure nos venra*).

(3) *Essai sur le mode subjonctif*, Paris, 1959, t. II, p. 448.

(4) G. Antoine, *La coordination en français*, Paris, 1958, t. I, p. 371-73.

II. — *Le tour dans les textes épiques.*

Pour tenter d'entrevoir la situation dans l'ancienne langue, il semble expédient de considérer les chansons de geste du XII^e siècle. Du *Roland* d'Oxford, écrit à l'aube du siècle, jusqu'aux chansons d'*Aiol* ou de *Gerbert de Metz*, composées dans le dernier quart du siècle, le chercheur dispose d'un espace de temps suffisant. En pareil domaine un sondage est toujours nécessaire. L'enquête a été exhaustive pour les six chansons les plus anciennes, savoir le *Roland*, le *Couronnement de Louis*, le *Charroi de Nîmes*, la *Chanson de Guillaume*, le *Pèlerinage de Charlemagne*, *Gormont et Isembart*¹. Pour les épopées plus récentes je me suis limité à cinq témoins, la *Prise d'Orange*, *Aspremont*, *Raoul de Cambrai*, *Aiol* et *Gerbert de Metz*², et, quand les textes étaient longs, j'ai borné le dépouillement aux quatre mille premiers vers. Qu'en résulte-t-il ?

Une première observation s'impose. Le français moderne connaît plusieurs espèces de systèmes temporels à deux membres marquant de manière expressive une concomitance inattendue : *il n'avait pas encore achevé de parler qu'elle s'en alla*, *à peine avait-il prononcé les premiers mots qu'elle s'en alla*, *il n'avait pas plutôt prononcé les premiers mots qu'elle s'en alla*, *il avait déjà commencé à parler qu'elle s'en alla*, *il était encore en train de parler qu'elle s'en alla*, etc. L'ancien français n'utilise guère qu'un seul type : le tour avec premier élément négatif, et encore sans beaucoup de variantes combinatoires. Alors que le français moderne peut employer *que* ou bien *et* ou encore omettre toute ligature à la charnière des deux membres³, l'ancien français introduit normalement le deuxième élément du système au moyen de la ligature *que* :

Ja ainz n'iert vespre ne soleill esconsez
Que il orra une novele tel
Dont il iert mout corrocié et iré. (*Prise d'Orange*, 71-73)

(1) J'ai utilisé les éditions suivantes : la *Chanson de Roland*, éd. J. Bédier, Paris, 1937 ; le *Couronnement de Louis*, éd. E. Langlois, Paris, 1925 ; le *Charroi de Nîmes*, éd. D. Mc Millan, Paris, 1972 ; la *Chanson de Guillaume*, éd. D. Mc Millan, Paris, 1949 ; le *Pèlerinage de Charlemagne*, éd. P. Aebischer, Genève, 1965 ; *Gormont et Isembart*, éd. A. Bayot, Paris, 1931.

(2) La *Prise d'Orange*, éd. Cl. Régnier, 4^e éd., Paris, 1972 ; la *Chanson d'Aspremont*, éd. L. Brandin, 2^e éd., Paris, 1924 ; *Raoul de Cambrai*, éd. P. Meyer et A. Longnon, Paris, 1882 ; *Aiol*, éd. J. Normand et G. Raynaud, Paris, 1877 ; *Gerbert de Metz*, éd. P. Taylor, Namur, 1952.

(3) Nous manquons de statistiques pour connaître exactement la situation du FM. Il serait intéressant de savoir quel est le tour le plus répandu. Est-ce *il n'avait pas fait trois pas qu'il s'arrêta* ou *il n'avait pas fait trois pas*, et *il s'arrêta* ? Y a-t-il vraiment concurrence ? A priori l'asyndète *il n'avait pas fait trois pas* : *il s'arrêta* paraît plus littéraire. En dépit des nuances stylistiques qui distinguent ces variantes, on peut dire (au moins en théorie) que la langue moderne offre le choix entre trois possibilités.

Il est rare de rencontrer *quant* en tête du deuxième membre ou de trouver les deux membres juxtaposés. Sur les quinze exemples relevés, treize fois le terme-pivot est *que*, une seule fois *quant*. Pour ce qui est de la juxtaposition, elle apparaît seulement une fois.

Nous laissons naturellement de côté le tour particulier *Ja l'euïst mort, quant li vassax guenchi* (*Gerbert de Metz*, 1323), où le premier membre présente un procès qui est sur le point de se produire et où le second membre, introduit par *quant*, fait surgir brusquement une péripétie qui empêche la réalisation du premier procès. Ce tour dramatique, largement répandu dans nos textes¹, est parfaitement connu et a été bien commenté². Certes, il suggère lui aussi une concomitance inattendue. Mais sa structure est différente puisque le premier élément n'est pas obligatoirement précédé d'une négation et que le second membre, toujours introduit par la conjonction temporelle *quant*, a valeur d'opposition par rapport au premier membre. On a vraiment affaire ici à un *quant* de péripétie. Le tour, qui se retrouve d'ailleurs en français moderne, ne pose pas de problèmes de structure. La plupart du temps, le premier membre est au subjonctif imparfait, l'irréel mettant en relief l'imminence du procès. On peut trouver aussi l'imparfait avec la même valeur :

Chaoir voloit del destrier arabi,

Quant .I. borgois en ces bras le saisi. (*Raoul de Cambrai*, 3527)

« Il allait tomber du cheval... quand un bourgeois le saisit dans ses bras ». Plus rarement, l'indicatif annonce une intention ou même indique l'entrée dans un état, toutes choses que le deuxième membre du système force à abandonner inopinément :

Traite a l'espee, volt li prendre le chief,

Quant il li crie et manaide et pitié. (*Couronnement de Louis*, 2347)

De cele chose se correça Bertran,

Quant le message le vet reconfortant. (*Prise d'Orange*, 1772)

Mais, quelles qu'en soient les menues variantes, ce système ne saurait être confondu avec celui que nous étudions, puisque dans le tour avec *que* il n'y a aucune opposition radicale entre les deux membres. La construction avec *quant* met en relief une péripétie, un contraste inattendu. Nous ne la mentionnons ici que dans la mesure où l'on parle à son sujet de « subordination inverse » et aussi parce

(1) Cf. par exemple *Gormont et Isembart*, 99-100; 281-82, 237-38, 559-60; *Chanson de Guillaume*, 2512-14 (la ponctuation de l'édition est à rectifier); *Couronnement de Louis*, 1392-93, 1432-34, 1924-25, 2347-48; *Charroi de Nîmes*, 554-56; *Aspremont*, 3310-11; *Raoul de Cambrai*, 2964-65, 3448-49, etc.; *Gerbert de Metz*, 1805-06, 1815-16, 2445-46, etc.

(2) Cf. E. Lerch, I, p. 302 et sqq.; P. Imbs, *op. cit.*, p. 82; G. Antoine, *op. cit.*, p. 368; A. Henry, *Études de syntaxe expressive*, Bruxelles, 1960, pp. 62-65.

que nous aurons à nous demander si d'un point de vue formel elle n'a pas contaminé le tour avec *que*.

Une deuxième remarque préliminaire doit être faite. La rareté du phénomène est manifeste. J'ai seulement relevé deux exemples dans la *Chanson de Roland* (83-84, 693-94), deux autres dans le *Charroi de Nîmes* (874-75, 1165-68), quatre dans *Aiol* (229-230, 3815-17, 2322-26, 3938-40), enfin sept dans la *Prise d'Orange* (71-73, 102-104, 584-85, 642-44, 709-710, 1498-99, 1502-04). Quinze exemples au total pour onze chansons de geste, voilà des chiffres instructifs. La présence ou l'absence de la construction n'a rien à voir, semble-t-il, avec l'âge de l'épopée. Le tour peut faire défaut aussi bien dans un texte ancien que dans un texte récent. Si certains auteurs l'utilisent, c'est pour des raisons d'expressivité. On le voit bien aux vers 102-104 de la *Prise d'Orange*. Le ms. *B*² emploie une construction courante et banale :

Ainz que soit vespre et le soleil cochant,
Unes noveles orra il mout pesanz
Dont il sera courrouciez et dolanz.

La version *A* recourt à une construction beaucoup plus suggestive, celle que nous étudions :

Ja ainz n'iert vespre ne le soleil cochant
Que il orra une novele grant
Dont mout sera corrocié et dolant.

Dès l'abord, on peut affirmer que le tour considéré est plus un fait de style que de langue. On doit relever aussi que l'auteur de la *Prise d'Orange* se distingue entre tous et se révèle, ici encore, un habile écrivain.

Pour comprendre la structure de ce tour, il importe en premier lieu d'opérer les distinctions nécessaires. La construction que nous examinons ne doit pas être confondue avec les consécutives, les relatives ou les temporelles d'antériorité. Prenons un exemple simple et clair :

Ja n'ert cis ans passés ne acomplis
Que vous arés tout quite vo païs. (*Aiol*, 3938-40)

Le deuxième membre de cette phrase ne saurait être assimilé à une consécutive dépendant d'une principale négative. S'il en allait ainsi, il serait au subjonctif, comme dans les exemples suivants :

Jamais n'ert jorn qu'il n'en ait doel et ire. (*Roland*, 971)
Ja ne venra en tere ne entre gent
Qu'il ne soit escarnis molt laidement. (*Aiol*, 355-56)

Dans le tour que nous étudions le ligament *que* n'a rien de consécutif. Il ne peut pas être identifié non plus au *que* développant un terme temporel au sens du FM « où » ou « que », comme dans les tournures suivantes :

Jusqu'al demain que li jur apparut cler

(*Chanson de Guillaume*, 1563)

Che fu a Pentecouste, el tens d'esté,

Que li rois tint sa court a grant barné. (*Aiol*, 3971)

Treis cenz anz ad e cinquante passez

Que jo fu primes de ma mere nez. (*Chanson de Guillaume*, 1334)

Enfin, malgré la présence habituelle de *ainz* en tête du premier élément, nous n'avons pas affaire à une tmèse *ainz... que*, puisque le mode du deuxième élément est l'indicatif, et non le subjonctif. Il serait abusif de vouloir assimiler

Ja einz ne verrat passer cest premer meis

Que jel sivrai od mil de mes fedeilz. (*Roland*, 83-84)

avec

Mes ainz fu la novele dite

Au chastel que il i venissent. (*Yvain*, éd. Foerster, 3298)

d'autant plus que le premier membre du tour étudié est obligatoirement négatif.

Ces distinctions ayant été faites, regardons maintenant le détail de cette construction originale. Un premier point demande quelque attention : le temps du verbe dans les deux membres du système. Sur les quinze exemples relevés on trouve douze fois le futur, ce qui distingue radicalement l'ancien français du français moderne. Aujourd'hui on n'emploie plus le futur en pareil cas, si bien qu'on est obligé, pour traduire, de modifier l'expression ¹. L'ancienne langue utilisait surtout la tournure pour annoncer l'avenir. Mais le passé apparaît aussi : il se trouve dans trois exemples sur quinze, soit à peu près 20 % au total ². A preuve ces vers du *Charroi de Nîmes* :

Il n'orent mie quatre liues alé

Qu'an mi la voie ont un vilain trové. (874-75)

L'important, toutefois, est moins le temps que l'aspect. D'une façon ou d'une autre il y a une idée d'achèvement dans le premier membre du système. Comme ce premier segment est toujours négatif et qu'il fait référence, implicitement ou explicitement, à un espace de temps, nous apprenons inmanquablement que le premier procès n'a pas le temps d'arriver à terme. Pour comprendre la tournure, il faudra se souvenir de cette valeur d'aspect : le premier procès n'a jamais le temps d'être totalement accompli.

(1) Les uns transforment le *que* en « sans que » : cf. L. Foulet pour les v. 693-94 du *Roland* dans le *Commentaire de la Chanson de Roland* de J. Bédier, Paris, p. 457. Les autres procèdent à diverses transpositions : ainsi *Ja ainz n'iert vespre ne soleill esconsez* *Que il orra une novele* est traduit « avant que la nuit ne tombe... il apprendra... » par Cl. Régnier dans son éd. de la *Prise d'Orange*, note aux v. 71-72.

(2) Cf. *Charroi de Nîmes*, 874-75; *Prise d'Orange*, 1498-99 et 1502-03.

Parfois aucun adverbe n'intervient en tête de phrase. Il en va ainsi dans trois exemples¹. Mais le plus souvent le premier terme débute par *ja* (sept exemples), par *ainz* (un exemple) ou par *ja ainz* (quatre exemples). On peut hésiter sur la valeur de *ja*. S'agit-il de l'adverbe temporel couramment employé devant un futur au sens de « à l'avenir, désormais »² ? S'agit-il de la particule d'affirmation et d'insistance équivalant à notre « assurément » et que l'on pourrait traduire par « non » puisque la proposition est négative³ ? Cette seconde interprétation semble préférable. *Ja* met en relief l'affirmation suivante. Bien plus intéressante est la présence de l'adverbe temporel *ainz*, en tête du système. Sur quoi porte-t-il ? Sur le premier terme ou sur le second terme ? Dans un tour comme *Ja ainz n'iert vespre ne soleill esconsez Que il orra une novele...* (*Prise d'Orange*, 71-72) on peut entendre « avant que le soleil se couche, il apprendra des nouvelles... » ou bien « le soleil ne se couchera pas avant qu'il apprenne des nouvelles » c'est-à-dire « le soleil se couchera après qu'il aura appris des nouvelles ». Pour le sens, cela revient au même. Mais aucune de ces explications ne fait disparaître les difficultés. Si on fait porter *ainz* sur le premier membre, on est obligé de supprimer la négation. Si on le fait porter sur le second membre, on ne respecte plus le mode et le temps du second verbe et on invente une impossible tmèse⁴. Force est donc d'adopter une autre interprétation. *Ainz* n'est pas indispensable au système puisqu'il est absent de la majeure partie des exemples. La négation et la nuance d'aspect du premier élément suggèrent à eux seuls un décalage chronologique : le premier procès n'a pas le temps de s'achever que déjà le second procès apparaît ; le deuxième membre survient avant l'accomplissement total du premier. Mais pour être encore plus explicite, on a parfois ajouté en tête du système l'adverbe *ainz*. D'une manière globale, indifférenciée, il porte sur l'ensemble. Placé en position initiale, il traduit une anticipation intuitive, une vision implicite du décalage chronologique qui va suivre. Ce *ainz*, littéralement intraduisible, n'est pas incompréhensible : de prime abord, il annonce de façon synthétique qu'un fait se produira

(1) Il s'agit des trois exemples où le verbe est au passé : cf. la note précédente.

(2) Sur cette valeur de *ja*, cf. Tobler-Lommatzsch, IV, 1518-19.

(3) Sur l'emploi de *ja* comme particule affirmative, cf. Tobler-Lommatzsch, IV, 1523.

(4) Rappelons qu'avec la tmèse *ainz... que* le mode est toujours le subjonctif : cf. P. Imbs, *op. cit.*, p. 452-53. Après *ainz que* l'indicatif est tout à fait exceptionnel : cf. Mätschke, *op. cit.*, p. 48 et P. Imbs, *op. cit.*, pp. 530-33. Les habitudes syntaxiques de l'ancien français interdisent de voir dans le premier ou dans le second élément de notre tour une simple proposition d'antériorité.

avant un autre. D'entrée de jeu, il suggère une perspective chronologique.

Reste à examiner la charnière autour de laquelle s'articule le système. Nous avons dit que normalement le terme-pivot est *que*¹. Toutefois on rencontre un exemple de *quant* :

N'en sorent mot li conte naturel

Quant sor els vinrent Sarrazin et Escler (*Prise d'Orange*, 1498)

« Les comtes n'eurent pas le temps de s'en apercevoir que déjà les Sarrasins étaient sur eux ». Ce vers formulaire reparait, d'ailleurs, avec la ligature *que* :

N'en sorent mot li conte palasin

Qu'as poinz les prennent paien et Sarrazin. (*Ibid.*, 1502-04)

Et on pourrait en présenter une troisième variante². Dans sa *Syntaxe* E. Lerch avait signalé que la conjonction *quant* est parfois employée à la place de *que*³. Mais il n'avait cité que trois exemples de moyen français et il n'avait pas indiqué la rareté de *quant*. Il est intéressant d'en relever un exemple ancien⁴. Autre variante rare : la juxtaposition en parataxe de deux membres du système. On sait, par ailleurs, que les phénomènes de parataxe sont assez

(1) On en trouve treize exemples sur quinze, soit 75 % du total.

(2) Cf. par ex. le *Charroi de Nîmes*, 1004 (*Ainz n'en sot mot, s'est en un fanc entré*). Toutefois, dans cette construction en parataxe il n'est pas tout à fait sûr que nous ayons affaire à notre tour. On peut comprendre « il n'eut pas le temps de s'apercevoir de la situation qu'il était déjà entré dans un borbier », mais aussi « il ne s'aperçut de rien, et le voici entré dans un borbier », « sans s'apercevoir de rien, le voici entré dans un borbier ». Comme le sens de *ainz* n'est pas net (on peut hésiter entre le sens temporel et le sens adversatif), comme le premier terme n'indique pas clairement un espace de temps, comme le sens de la phrase n'implique pas forcément que l'on est en présence d'un système temporel aux deux membres étroitement solidaires, nous préférons laisser cet exemple de côté. Nous sommes là aux frontières, et peut-être même en dehors des frontières du tour que nous examinons. De même, nous n'avons pas tenu compte du v. 560 du *Charroi* (*Ainz n'en soi mot, si me chaî as piez* « avant que j'y prenne garde, elle tomba à mes pieds », « je n'avais pas eu le temps de m'apercevoir de son geste qu'elle tomba à mes pieds » ou bien « sans que j'y prenne garde, elle tomba à mes pieds »). Si l'on tenait compte de ces deux exemples, on aurait deux cas supplémentaires de parataxe, et même d'une parataxe introduite par *si*, et les calculs précédents devraient être modifiés. Ajoutons que *ne savoir* mot peut encore se construire avec *desi que* « jusqu'à ce que » (cf. la *Prise d'Orange*, 1183-84) et que, d'autre part, la parataxe avec *si* se rencontre parfois dans notre système (*Ainz ne verroiz passé marsdi, Hui est lundi, si le verrez*, Bérout, 3078-79).

(3) Cf. E. Lerch, *op. cit.*, I, p. 167.

(4) On pourrait en citer quelques autres exemples du XII^e siècle. Nous avons déjà mentionné les vers d'*Erec*, éd. Foerster, 2926-28, tout à fait parallèles aux vers 874-75 du *Charroi de Nîmes*. Ajoutons *Eliduc*, 1038-39 (*Ne demura k'une loe Quant sa cumpaine i acurrut*).

répandus dans les chansons de geste¹. Mais pour le tour qui nous occupe je n'en ai trouvé qu'un seul exemple :

Ja ne verroiz demain midi passer,
Vespre soner ne soleil resconser,
De mon avoir vos ferai tant donner,

Toz li plus forz i avra que porter. (*Charroi de Nîmes*, 1165-68)

Dernier fait notable : l'absence complète de *et* à la charnière du système. Ni nos textes ni la thèse de G. Antoine n'en fournissent d'exemples. Cette situation conduit à penser que l'hypotaxe est la construction première et régulière du système qui nous intéresse. Juxtaposition et coordination ne seraient que des variantes secondaires. L'utilisation de *quant* est-elle ancienne ou récente ? A s'en tenir aux textes dépouillés, l'emploi de *quant* dans ce tour reste rare et marginal. On serait tenté de croire qu'il s'est substitué à *que* de manière sporadique, par imitation de la tournure où le *quant* de péripétie fait rebondir la phrase en introduisant brusquement un revirement inattendu. Le ligament *que* est-il un mot plein ou un mot vide ? une conjonction temporelle ou un mot-outil servant seulement à lier les deux séquences ? On serait tenté d'y voir une sorte de cheville destinée à unir les deux membres solidaires d'un même système.

III. — *Conclusions.*

Pour donner à ces hypothèses une assise solide, pour connaître l'évolution du tour à travers l'histoire, il faudrait pratiquer des dépouillements étendus. Cependant, l'examen des faits recueillis dans une partie du domaine épique² nous suggère diverses réflexions.

D'abord, il convient de renoncer au terme inadéquat de « subordination inverse ». Certes, ce vocable a un mérite : la brièveté. Mais il repose sur une fâcheuse méprise. La tournure qui nous intéresse n'est nullement l'inverse d'une autre. Prétendre que la phrase « les

(1) Cf. W.D. Stempel, *Untersuchungen zur Satzverknüpfung im Altfranzösischen*, Braunschweig, 1964, pp. 89-96.

(2) Les exemples fournis par la matière romanesque paraissent s'accorder avec les données de la matière épique : cf. *Roman de Troie*, 799 (*Ne demora pas puis un meis C'une grant feste fist li reis* « Un mois ne s'était pas passé que le roi fit une grande fête »), *Cligès*, éd. Foerster, 2420 (*Meis ne tarda mie granmant Qu'Alizandres certainement Sot que...*), d'après Lerch, *op. cit.*, I, p. 167; Bérout, 3032 (*Ne tarja pas un mois entier Que li rois Marc ala chacier* « Un mois ne s'était pas écoulé que le roi Marc décida d'aller chasser »); *Equitan*, 263-64 (*Ne demurat mie treis meis Qu'el pais vet chacier li reis*), *Thomas Becket*, éd. Walberg, 3667 (*Guaires ne demura que li freres chaï*), d'après Tobler-Lommatzsch, s.v. *demorer*. La ligature *que* prédomine toujours.

comtes n'avaient pas eu le temps de s'en apercevoir que déjà les Sarrasins étaient sur eux » est une inversion de « avant que les comtes aient eu le temps de s'en apercevoir, les Sarrasins étaient sur eux », c'est retomber dans les vieilles erreurs de la grammaire des logiciens. Or ni une prétendue logique ni de semblables commutations ne sauraient expliquer ici l'enchaînement syntaxique qui nous occupe. Au nom d'une autre logique on pourrait également affirmer que la phrase en question est l'inversion de « les comtes n'avaient pas eu le temps de s'en apercevoir avant que les Sarrasins fussent sur eux ». En fait, la bonne méthode est de ne point dissocier le fond et la forme. G. Antoine avait raison de dire : « traiter d'une forme d'énonciation en la regardant comme la forme inversée d'une autre paraît dangereux : c'est retomber dans le jeu captieux des substitutions »¹. Pour expliquer un système formel, il faut le prendre tel qu'il est, d'autant qu'il est attesté à date ancienne, dans le vénérable ms. d'Oxford de la *Chanson de Roland*.

Si le tour en question n'est pas un tour « inversé » et anormal, il reste cependant assez rare. La construction habituelle en ancien français n'est pas *il n'orent mie quatre liues alé Qu'en mi la voie ont un vilain trouvé*, elle serait *ainz qu'aient alé quatre liues, il ont trouvé...* Il faut donc rendre compte de la nature et de la valeur du tour inhabituel.

Une première interprétation peut être proposée. Malgré les apparences, le tour en question n'est point fait de l'assemblage d'une principale et d'une subordonnée. Il n'y a pas de véritable subordination en pareil cas, comme l'avait remarqué M. Dessaintes², puisque aucun des deux segments n'exprime vraiment une circonstance. Les hésitations des grammairiens, qui ont pris pour principale tantôt le premier terme, tantôt le second terme, montrent bien que ce type de phrase entre mal dans le cadre de la subordination. Ici aucun des deux termes n'est vraiment indépendant. Nous avons affaire à un couple dont les deux segments sont complémentaires, à un système formé de deux membres solidaires. La hiérarchie établie entre les deux segments reste simple. Je n'oserais dire que le premier élément représente le thème et le second le prédicat, car ces notions, à force de s'appliquer à des structures différentes, deviennent assez floues. Elles ressemblent un peu aux auberges espagnoles. Dans le système qui nous intéresse le premier segment sert de point de

(1) *Op. cit.*, t. I, p. 371.

(2) Cf. M. Dessaintes, *Recherche linguistique et enseignement*, Gembloux, 1971, p. 171-181.

départ et de référence temporelle. A ce premier élément chronologique s'accroche un deuxième segment qui isole un événement et le met ainsi en vedette.

Si l'on admet cette idée de solidarité et d'interdépendance entre les deux membres du système, on comprend mieux la valeur et l'intérêt stylistique du tour. Dans cette construction le premier élément indique toujours une limite temporelle. Le second procès, qui est ponctuel, intervient, alors que le premier n'est pas encore arrivé à son terme : il fait irruption dans la durée du premier procès. Il y a donc concomitance temporelle puisque un événement se produit (c'est le deuxième segment), avant qu'un espace de temps soit achevé (premier segment). Normalement le premier procès devrait atteindre paisiblement son terme, sans que le deuxième procès intervienne obligatoirement. Il n'y a aucun lien nécessaire entre les deux membres du système. Mais au moyen de la ligature *que* voici qu'on opère un rapprochement, qu'on suggère un enchaînement. Le tour supprime toute contingence, qu'il s'agisse des hasards du monde physique ou des incertitudes de la nature humaine, et il donne à des choses fortuites un air de nécessité. Quand le système se trouve au futur, on a l'impression que l'événement annoncé se produira immanquablement, dans le laps de temps indiqué. Quand l'ensemble se trouve à un temps du passé, il en résulte un léger effet de surprise : le surgissement inattendu du second membre se fait sous nos yeux. Il ressemble un peu à une péripétie. La nuance de soudaineté est d'autant plus vive que le terme temporel indiqué dans le premier segment est plus rapproché. Le tour est particulièrement expressif quand l'événement survient avant la fin de la journée ou dans un délai plus bref encore. Ainsi donc nous avons affaire à un système temporel à deux membres marquant une certaine concomitance, avec une idée accessoire de nécessité et parfois de coïncidence inopinée. La subtilité de la construction tient non seulement aux nuances délicates dont elle s'irise mais encore à l'habile assemblage syntaxique, puisque l'événement à mettre en relief et l'espace de temps qui sert de référence, au lieu d'être disjoints, se trouvent mis en parallèle, étroitement liés l'un à l'autre et forment donc une sorte de couple indissoluble, comme les deux faces d'un même diptyque.

Des tournures analogues existaient en latin. Les grammairiens ne nous instruisent guère sur leur fréquence, mais nous en donnent les diverses formes ¹. La plupart du temps le second terme est intro-

(1) Cf. E. Lerch, *op. cit.*, I, p. 168; Ernout-Thomas, *Syntaxe latine*, Paris, 1953, p. 365; F. Antoine, *De la parataxe et de l'hypotaxe dans la langue latine*, *Revue des études anciennes*, t. II, 1900, p. 42-43.

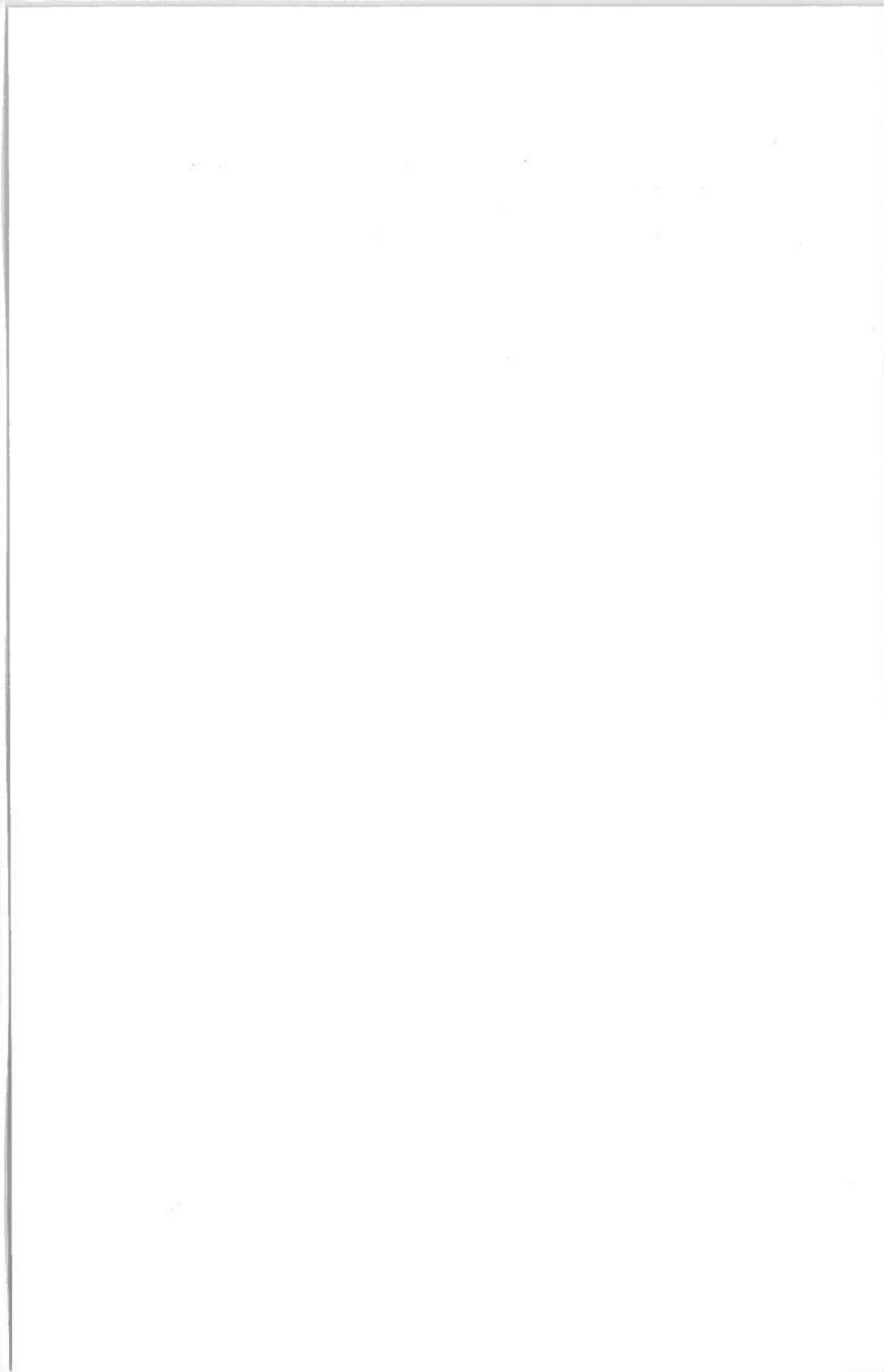
duit par *cum*, que l'on appelait jadis *cum* « *inversum* ». Le premier terme est tantôt négatif (*dies nondum decem intercesserant cum ille alter filius... necatur*, Cicéron, *Pro Cluentio*, 28), tantôt introduit par *vix* (*vix agmen novissimum extra munitiones processerat, cum Galli... flumen transire... non dubitant*, César, *B.G.*, 6, 8, 1). A la charnière des deux membres on trouve surtout *cum*, parfois *et* (*vix prima inceperat aestas et pater Anchises dare fatis vela iubebat*, *Enéide*, III, 8), plus rarement la parataxe (*vixdum dimidium dixeram, intellexerat*, Térence, *Phormion*, 594). Contrairement à ce que croyait Lerch¹, il n'y a nullement en ancien français imitation (*Nachahmung*) des constructions latines, mais plutôt analogie. Le tour médiéval ne semble point un héritier direct des phénomènes latins. Il est bien une création nouvelle, puisque au *cum* latin s'est substitué un *que*, puisque *vix*, très fréquent en latin, n'a rien donné en ancien français. La vieille langue n'a trouvé aucun équivalent pour traduire *vix... cum* ou *vix... et*. Si l'on observe qu'en ancien français *a peine* signifie « avec peine, difficilement » et n'est donc jamais utilisé au sens du français moderne « à peine » pour marquer qu'un procès vient tout juste de s'accomplir², si l'on se souvient qu'en vieux français le premier élément du tour qui nous intéresse est toujours négatif, on doit conclure à l'originalité du système médiéval par rapport au latin.

Du moyen âge jusqu'à nos jours, on verrait sans doute apparaître dans le système étudié des variantes intéressantes et même des types nouveaux. Il serait curieux de suivre le développement de la ligature *et* à la charnière des deux membres. Il serait instructif d'assister à la naissance d'un nouveau type marquant une succession immédiate, c'est-à-dire une quasi-concomitance, une concomitance frôlée, comme dans les tournures *à peine avait-il achevé son exposé qu'un contradicteur se leva* ou *il n'avait pas plutôt achevé son exposé qu'un contradicteur se leva* ou encore *il avait déjà plié bagages qu'un contradicteur se leva*, où le deuxième procès apparaît soudainement, aussitôt après l'achèvement du premier procès. Il y aurait profit à savoir à quel moment on est passé d'un premier élément négatif à un premier élément positif dans le tour déjà étudié, où l'on voit le deuxième procès apparaître avant l'achèvement du premier. Sous deux formes différentes, *il n'avait pas encore achevé son exposé qu'un interlocuteur se leva* et *il était encore en train de parler qu'un interlocuteur se leva*, n'a-t-on pas affaire à la même réalité, à

(1) *Op. cit.*, I, 168.

(2) D'après Lerch, *op. cit.*, I, 168-169, *à peine... que* se trouve chez Froissard et *ne... pas plutôt que* se rencontre dans les *Cent Nouvelles nouvelles*. Ces constructions dateraient donc du moyen français.

savoir qu'une durée n'est pas encore close au moment où surgit un événement imprévu ? Ainsi donc ce problème de syntaxe mérite encore de retenir l'attention des chercheurs. Nous n'en avons exploré qu'un canton en liant cette gerbe à la mémoire de J. Séguy. Mais les champs à moissonner s'étendent à perte de vue.



REFLETS OCCITANS

UN SONDAGE DANS UN FRANÇAIS PASSIF DE BELGIQUE

par Jacques POHL

Aux habitants de Cazouls et de Saint-Georges-d'Orques, hôtes délicatement généreux de 1940.

Le français passif

Imaginez dans un congrès un oculiste de Toulouse et un oculiste de Bruxelles. A quelques inflexions près, ils parlent la même langue, qui est essentiellement médicale et ils se comprennent parfaitement. Mais introduisez chacun d'eux dans l'hôpital où exerce l'autre. Le Toulousain sera perplexe devant plusieurs belgicismes de ses nouveaux malades; le Bruxellois devant certains régionalismes toulousains.

Si, en effet, notre langage actif dépend en bonne partie de notre éducation et de notre volonté, notre langage passif nous est imposé par l'entourage : on peut s'empêcher de dire, non d'entendre. Tout idiolecte a deux faces, celle du sujet *parlant*, celle du sujet *écoutant*, ou *comprenant*.

*

**

Un champ de recherche presque vierge, c'est celui des « français régionaux passifs ». A côté des questions traditionnelles : « Par quel mot désigne-t-on la *pomme de terre*, la *ferme* ou le nombre *soixante-dix* ? », on peut demander aussi : « Pouvez-vous donner un sens aux expressions *arracher aux crombires*, *mas*, *septante* ? ».

Crombire ne sera guère compris hors de l'aire dialectale limitée (ardennaise et lorraine) où il fait partie du langage actif.

Mas, au contraire, appartient au langage passif de tous les francophones d'une certaine culture.

Septante a disparu, sauf exceptions, depuis une, deux ou trois générations du français actif des Provençaux, des Savoyards ou des

Lorrains, mais il survit dans leur langage passif, ce qui n'est pas toujours le cas chez les Parisiens.

L'Occitanie dans un français de Belgique.

Ambitionnant de rendre un hommage qui ne fût pas indigne au grand maître dont nous honorons la mémoire, j'ai cherché à glaner dans les champs de la linguistique occitane sans pour autant oublier ma grande incompétence en ce domaine; j'ai voulu savoir ce qu'il y avait de méridional dans la « langue française passive » d'un groupe de mes compatriotes.

J'ai interrogé 120 étudiants belges de l'Université de Bruxelles, dont une centaine commençaient des études de philologie romane au moment de l'enquête.

Les réponses qu'ils devaient donner, le plus spontanément possible, éclaireraient un canton très particulier du « français passif » d'un groupe relativement homogène¹.

Voici les questions auxquelles il fallait répondre :

A. — Quel sens donnez-vous au mot *occitan* ?

B. — 1. Quels sont les mots ou expressions que vous considérez comme propres aux parlers du Midi de la France ?;

2. Quel sens donnez-vous à chacun d'eux ?;

3. Essayez de les localiser approximativement;

4. Quand c'est possible, donnez la source de votre information.

Cette première enquête devait apporter, si je puis dire, un « lexique passif spontané ». En guise de contre-épreuve, j'ai interrogé les futurs romanistes sur quelques mots que la première enquête n'avait pas suscités :

A. — Quel sens donnez-vous à chacun des mots suivants : *pissaladière, estagnon, isard, espadrille, ferrade, Tarasque, magnanarelle* ?

B. — Quel sens particulier peuvent avoir dans le Midi chacun des mots suivants : *s'esclaffer, fatigué, espérer, adieu* ?

(1) La présente étude est nécessairement collective. On pourrait aussi, bien entendu, concevoir une recherche, sensiblement différente, portant sur un idiolecte ou un petit groupe d'idiolectes.

Occitan.

Une bonne vingtaine d'étudiants ignorent le mot. Six donnent des réponses inacceptables (Lyon, Basques, Bretagne, « peuple européen habitant sur les côtes atlantiques »). Les autres sont mieux au courant. Voici la réponse la plus explicite : « Découle de la langue d'oc. L'occitan est la langue qui est propre à la région d'Occitanie (moitié sud de la France plus une partie de l'Italie et de l'Espagne). Les Occitans revendiquent actuellement leur culture propre et leur langue qui est étouffée par le français tel qu'il est établi à Paris. Nombre de poètes occitans réclament aujourd'hui le droit à leur langue dans leur poésie » (Sabrina Weldman).

Phonétique et syntaxe.

L'enquête portant sur le lexique, les réponses donnent peu sur la phonétique et la grammaire. Un étudiant note que le français du Midi se distingue « par des accents et des intonations (plus) que par des mots ».

Pour la prononciation, voir au Lexique : *bouillabaisse, espécial, mas, nan, putain, steví*.

Trois étudiants remarquent l'emploi du « datif éthique » : *Alors, on se le boit, ce petit pastis ?* (cf. Séguy, 50-52; Michel, *AD*, 104, C, 22; Rostaing, 36; J.P. Martin, 162; etc.).

Un étudiant note *tire-moi-la*, ordre moins méridional que populaire ou enfantin. Voir en outre au Lexique : *côté (à-le), gagner (quelqu'un), languir (se-), plancher aux vaches, tellement*.

Remarques sur le lexique.

Il m'a semblé opportun de reproduire dans sa totalité le corpus recueilli. Les Occitans en remarqueront surtout les manques, les inexactitudes, les incompréhensions. Trop souvent, par exemple, les étudiants donnent comme méridionaux des vocables qui appartiennent aux français argotiques, populaires, vieillis ou même familiers de Paris ou de toute la France (et qui sont plus d'une fois connus aussi en Belgique). Cela montre du moins que des innovations, même parisiennes, peuvent se répandre autrement qu'en rayonnant de Paris : c'est dans le Midi que pas mal d'étudiants ont eu leur premier contact prolongé avec la France et, partant, avec certains de ces argotismes dont, dès 1931, Aug. Brun (p. 150) montrait la concurrence qu'ils faisaient au français local.

Les mots de cette catégorie, tout compte fait, ne sont pas extrêmement nombreux dans notre *Lexique* : (*se*) *baquer, canon (de vin)*,

dame l, nom de bleu l, monter là-haut, mémé, momi (e), nénette, pardi l, meule, pastaga, paumer, payse, perroquet, (ne)... point, (être) rasoir, regain, rupin, touiller, vachement, yoyoter de la touffe.

On trouve le même nombre de mots français — qui figurent au *Petit Robert* — donnés à juste titre comme méridionaux parce qu'ils désignent des faits ou des choses propres au Midi : *ailloli, bastide, bouillabaisse, calanque, cassoulet, causse, fougasse, galéjade, galéger, gardian, manade, mas, mistral, pétanque, picarel, rascasse, ratatouille niçoise, tramontane, troubadour.*

Mais seules des connotations méridionales parfois vagues, peuvent justifier l'accueil d'assez nombreux autres mots, qu'il s'agisse d'atmosphère, de souvenirs, d'étymologie (*cap, carguer, larguer*) ou même seulement d'analogies phoniques (*maquignon*). Tels sont *ail, arène, belote, cape, cigale, dame-jeanne, dorade, jarnidieu l, lavande, mimosa, olivier, pastèque* et même *sieste* et *vin blanc*. Notons *forfanterie* et *hâbleur*.

De rares noms propres, en outre, ont paru si typiques du « Midi » qu'ils ont été inclus parmi les autres : *les Alyscamps, Canebière, Cantor (?)*, *Gonzague, Languedoc, Marius*.

Dans le lexique ci-après, les mots de la seconde enquête sont marqués d'un astérisque.

Quand plusieurs réponses sont pareilles, leur nombre est indiqué dans une parenthèse. Le sens donné par les étudiants n'est reproduit, en général, que s'il a paru caractéristique ou s'il diffère nettement de l'usage méridional. La forme occitane du mot est omise quand elle ressemble à la forme française : on n'oubliera pas qu'il ne s'agit pas d'étudier les faits occitans eux-mêmes, ce qui serait présomptueux pour moi, mais seulement de voir dans quelle mesure notre lexique passif reflète des réalités occitanes. Pour les références bibliographiques, voir p. AH 22.

L indique la localisation donnée; S, la source d'information.

On remarquera que pour certains de nos étudiants, le Midi s'étend de Mâcon (v. *meule, stevi*) à la Corse (v. *canadair, méchouis, pastèque*).

Une vingtaine d'étudiants n'ont proposé aucun mot.

Lexique

* *adieu*. Sept étudiants seulement savent que le mot peut s'employer au sens de « bonjour »; sauf peut-être dans un seul cas (« Tiens, te voilà ! »), aucun n'établit de lien avec le tutoiement.

Cf. Séguy; Palay; Michel, *AD*, 115, C, 11; Brun; Doillon.

ailloli, « en provençal, *aïoli* ».

aïoli (2). Cf. Mistral; Michel, *AD*, 129; Brun; Rostaing, 34.

Alyscamps. V. p. 4. S. : voyage. Cf. Mistral, Michel, *AD*, 164.

anchoyade. Cf. Mistral; Fourvières; Brun.

arène. V. p. 4. S. : livres. Cf. Michel, *AD*, 152.

avis ! (« en prononçant le s »), « pour mettre un enfant en garde par exemple ». L et S : « du côté de Cavaillon ». Cf. Mistral : *avis* ! attention; Fourvières. A rapprocher, pour l'emploi comme pour la prononciation, du même mot attribué plaisamment au « style adjudant » (inusité en Belgique).

bagno, voir *pan*.

baquer (*se-*), « se baigner ». L : « côtes méditerranéennes ». Selon une autre étudiante, « en argot parisien, je crois, on emploie ce verbe pour *se baigner* ». M. J.-L. Fossat, qui connaît l'expression, ne la tient pas pour un méridionalisme.

bastide. v. p. 4. Cf. Mistral; Fourvières; Michel, *AD*, 46, 135; Brun, (« ne s'emploie guère »).

belote. V. p. 4. S : films de Pagnol, voyages.

bon ! (*mon-*). L : Marseille. Cf. Mistral, I, 304, c : *Moun bon, ma bono*; Brun, 90; Rostaing, 117 (rare aujourd'hui à Marseille; ne se rencontre qu'une fois dans Pagnol).

bonne Mère, voir *Mère* (*bonne-*).

boudiou ! - Cf. Michel, *AD*, 55-56 (« très employé dans le Bas-Rhône »); Fourvières (*boudiéu*); Séguy (*boudius*).

bouiabaisso. L : « pas de localisation très précise ». — Cf. Mistral; Fourvières; Michel, *AD*, 129.

bouillabaisse (19). Treize des 19 étudiants orthographient avec un seul *-s-*, ce qui répond à une prononciation fréquente en Belgique (1). Il faut y voir sans doute une hypercorrection, par réaction contre un

(1) Ceci même montre que le mot est entré dans le français actif de Belgique. On pourrait en dire autant de *Bonne Mère* ! (voir ci-après, v° *Mère*) et de *tomber la veste*, prononcés avec une intonation soi-disant marseillaise, et qui ont eu surtout du succès au moment de la grande vogue des films de Pagnol.

assourdissement des consonnes voisées finales qui est très fréquent dans tout le pays. L : Marseille (7), Provence (2), côte d'Azur, côte du Sud, Nice — S : Pagnol (5); Giono (2); lycée; voyages ou vacances (3); dans un port de la côte. — v. *bouiabaisso*. Cf. Michel, *AD*, 16, 20, 30, 129, 231; Brun; *Guide*, LXI.

brasado. « pain rond » (en forme de couronne). L : Saint-Nazaire — le Désert (Drôme). S : berger et boulanger.

cabanon (5). L : Provence (3), Marseille. — Cf. Mistral; Fourvières; Brun.

cabas. « panier souple servant à mettre les fruits ». Le mot n'est pas inusité en Belgique, mais il y est devenu rare, surtout dans le langage des jeunes. Cf. Mistral; Michel, *AD*, 138.

calanque. L : Marseille. S : Giono (selon Mlle M. Vernailien, le mot est assez fréquent dans la traduction de l'*Odyssée* de cet auteur). Cf. Mistral; Michel, *AD*, 136.

canadair. L et S : Corse. — Comme dans plusieurs cas, le mot a été considéré comme « méridional » parce qu'il a été entendu dans une région méridionale et désigne un fait non observé ailleurs.

Canebière (écrit parfois *Cannebière*) (7). V. p. 4. Pour trois étudiants ce serait une « digue » ou une « jetée » de Marseille. — S : Pagnol (3, dont : « films ou pièces de - »); télévision; voyage. Cf. Michel, *AD*, 163; *Guide*, 288.

canon (*un petit*-), « un coup de rouge ». V. p. 3. L et S : Provence.

Cantor. « prénom de Toulouse ». S : Lecture. — ? —

cap. 1. « endroit géographique ». V. p. 4. L : Provence. S : « livres et cours de M. Ruelle » (médiéviste).

2. « partie de l'avant d'un bateau ». L : Provence. — Cf. Mistral.

cape. V. p. 4. L : Provence. Le mot ni la chose n'ont rien d'inso-
lite en Belgique.

carguer, larguer (2). V. p. 4. L : « Biarritz et le sud des Pyrénées »; Provence. S : voyage et livre de marine. — Cf. Mistral; Fourvières; Dauzat, Dubois, Mitterand.

casser. « déchirer ». L : Roussillon. L'emploi d'un des verbes pour l'autre semble assez répandu. En français de Lorraine et de Gaume, *déchirer* est fréquent au sens de *casser*, *détruire*, *gaspiller*. Esnault note pour *casser* de nombreux sens, mais pas celui de *déchirer*.

cassoulet. « plat typiquement méridional ». Cf. Séguy, 76 : « Le mot fameux de *cassoulet* est tout à fait inconnu du peuple toulousain : on dit *estoufet de haricots* » ; Palay : *cassoulet* (B. — L.) : Petite casserole... ; Fourvières ; Mistral (dans l'Aude). On vend en Belgique des boîtes de « cassoulet ».

castagne. « châtaigne ou coup de poing ». L : Toulouse. S : « autochtones ». Cf. Séguy ; Palay ; Mistral ; Fourvières ; Barthe ; Esnault (2° coup donné, châtaigne). Etym. Gascon *castagna* (châtaigne), (horion).

cause. V. p. 4. Cf. Mistral.

cigale. V. p. 4. Pour les francophones du nord, la cigale est un insecte surtout méditerranéen, qu'ils connaissent de façon assez imprécise, mais distinguent, au moins théoriquement, des sauterelles et des autres animaux (voir p. 21). Sur les divers insectes auxquels on donne dans certaines régions le nom de *cigales*, cf. Séguy, 63 ; Palay ; Fourvières ; Michel, *AD*, 153, 239.

collègue. « compagnon, camarade ». L et S : sud de la Provence. — Cf. Esnault, 3° (sold., 1914). Cet emploi n'est pas inconnu en Belgique ; Brun ; Michel, *AD*, 17, 144.

coquin de sort. S : Pagnol. — Cf. Rostaing, 117 (13 emplois relevés) ; Mistral ; Michel, *AD*, 119 ; Brun, 131.

côté (à - le). Cf. Mistral (*de-costo terro* ; *costo vous*) ; Brun, 72 (*vis-à-vis la porte*).

cradiou ! « juron ». L : Menton (?) ou Monaco. S : « second mari de ma grand-mère, Mentonnais. »

dame-jeanne. V. p. 4. Sans parler d'étymologie, la dame-jeanne n'évoque pour le Belge que des vins méditerranéens ou portugais. — Cf. Mistral ; Fourvières.

dorade. V. p. 4. L : « Biarritz et sud des Pyrénées ». S : voyage et livre de marine. — Cf. Mistral (*daurado*) ; Fourvières ; *Guide*, pp. LXI-LXII.

**esclaffer (s')*. Aucun étudiant n'a donné le sens propre d'*éclater*, *s'écraser*.

espécial (orthographié : *es-spécial*), « très spécial ». L : Provence. S : entendu. — Il ne s'agit pas d'un augmentatif, mais d'un *e* prosthétique, normal dans un grand nombre de français populaires ou dialectaux d'oc ou d'oïl. Cf. Guiraud, p. 100 (*estatue*) ; Barthe (*espécial*) ; Michel, *AD*, 82 (*escrupule*) ; Rostaing, 31 (*escaphandre*) ; Mis-

tral (*especiau, especial*); Fourvières; Séguy (*estature*; Fouché, *Phonétique*, 43).

**espadrille*. Tous les étudiants connaissent le mot.

**espérer*. Quinze étudiants ont donné le sens d'*attendre*. Un étudiant a proposé « chasser à l'affût ». — Cf. Brun; Michel, *AD*, 16, 147; pour *espère*, affût, id., 127.

**estagnon*. Aucun étudiant ne connaît le mot. — Cf. Mistral; Michel, *AD*, 138; Brun.

estrange-belle-mère. « très dur (en parlant de quelque chose de difficile à manger ou à avaler) ». L et S : Avignon. — Il s'agit d'une francisation d'*estranglo-bello-maire* (Mistral, Fourvières), nom du saurel, petit poisson plein d'arêtes. Comparez avec *étrangle chat* (Michel, *AD*, 141).

estremoncier. L et S : Roussillon. — Cf. Séguy (*extrémontier*; général); Palay; Mistral (cat. *extremunciar*, etc.); Fourvières.

fada (26). L : Marseille (16), Provence (3), de Marseille à Nice, Roussillon. S : cinéma (2), livres (2), « surtout télévision », Pagnol (3), Uderzo et Goscinny (2), Maison du Fada de Le Corbusier, sur place. Cf. Mistral; Fourvières; Brun; Rostaing, 121 (« si caractéristique du marseillais »).

faite de graisse (*j'ai la main* —). « toute salie par de la graisse ». L : Marseille. — Cf. Mistral, I, 1092, a *li man facho d'oli, di pego*); Fourvières (*fa, facho...* oint, ointe); Brun, 104.

fanny (*faire-*). Cf. Doillon, *Lettre* (« Bien connu à la pétanque et au jeu de boules; dérive de *baiser le cul de la Fanny* (avoir perdu la partie de boules, que Esnault donne comme lyonnais 1902 »); Otello, cité par Id., *ibid.* (v. *pétanque*).

**fatigué*. Aucun étudiant n'a donné le sens de « malade ». — Cf. Brun; Rostaing, 119.

**ferrade*. Aucun étudiant ne savait exactement le sens du mot. — Cf. Fourvières; Michel, *AD*, 126; *Guide*, 144; Brun.

forfanterie. V. p. 4. Peut-être a-t-on attribué à la Provence une étymologie qui appartient à l'Italie ? — Cf. Palay.

fougasse. « nom d'une pâtisserie à Toulouse ». S : parents habitants cette ville. — Cf. Mistral; Giono (*des fougasses à l'anchois*, d'après le *Petit Robert*); Barthe (*fogassa*); Palay; Brun; Séguy ne mentionne pas le mot.

gagner quelqu'un, Cf. Brun (*il l'a gagné aux boules*).

galéjade (2). L : Provence (2), Marseille; *galéjer*. L : Marseille (2), Provence. S : « second mari de ma grand-mère, Mentonnais ». — Cf. Mistral; Fourvières; Michel, *AD*, 126; *Guide*, 144; Brun.

gardarem lo país. « expression des Occitans pour exprimer leur volonté de résister à la commercialisation de leur territoire ». L : « Millau, mais répandu dans toute l'Occitanie ». : Fête sur le plateau de Millau. — Cf. Mistral (*garda, país*).

gardian (4). L : Camargue (3). S : Crin-Blanc, Giono, films, livres, lycée; voyages, conversation. Cf. Mistral; Fourvières; Michel, *AD*, 130; *Guide*, 145; Palay (*gardiá, gardien*).

garrigue (7). L : Provence (2), Haute Provence, Marseille. S : Pagnol (2), Giono (2), lectures (2), films (2), voyages. — Cf. Mistral; Fourvières; Michel, *AD*, 135, 182.

gastes (terres-). « t. arides ». L et S : d'après une « rue des Terres Gastes », à Saint-Raphaël. Cf. Mistral et Fourvières; *gasta, gastaio*; d'Heur (*terro gasto*).

Gonzague, « nom propre, nom d'amitié ». L : Marseille. — Cf. Michel, *AD*, 196 (« aujourd'hui vieilli(s) »).

hâbleur. V. p. 4. Confusion étymologique ? — Cf. Palay.

**isard*. Quatre étudiants seulement donnent une définition assez précise du « chamois des Pyrénées ». — Cf. Fourvières et al.

jarnidieu ! (2). L : Gascogne (2). — Ce juron sorti de l'usage (« fort prisé avec toute sorte de variantes dans les comédies poissardes du 18^e s. », Doillon, *Lettre*) a pu être lu par les étudiants dans un roman historique. Le nombre assez important de variantes que relèvent Mistral (v° *sarnibiéu*) et Fourvières (v° *jarnibiéu*) permet toutefois de présumer qu'il était encore assez courant, au moins dans le Midi, au XIX^e siècle.

Jésus ! (Oh bon-). Cf. Mistral (*avà l'amo dóu b. J.*, être confit en dévotion); Brun (*le bon Jésus*, (pour) l'enfant Jésus).

là-haut (monter —), « aller à Paris ». Sans doute répandu dans toute la France. J'ai remarqué, en 1940, que des soldats français de partout employaient souvent *là-haut* pour *là-bas*, ce qui est rare en Belgique. Généralement *là-haut* désigne soit la région natale par rapport au front (cf. Brun, 116), soit l'inverse. Pour d'autres valeurs de *là-haut*, voir P. Larthomas, *Français Moderne*, 1974, 193-205.

Sans être limité au Midi, *monter* pour *aller* (à la campagne, etc.), y est plus courant qu'ailleurs. Cf. Brun, 116 (*je monterai* à la campagne; *je monterai* là-haut).

Languedoc. V. p. 4. Cf. Mistral; Fourvières; Michel, *AD*, 169.

languir (*se-*). Cf. Mistral; Fourvières; Palay; Michel, *AD*, 106; Rostaing, 39 (« le fameux *se languir...* »); Brun.

languer. V. *carquer*. — Cf. Mistral; Fourvières.

lavanda. « lavande ». L : Provence. S : parents. — Cf. Barthe, etc.

lavande (2). V. p. 4. — Cf. Mistral; Fourvières; Michel, *AD*, 155; Barthe.

magnagou. « et *petitou*, lorsqu'on s'adresse à un petit enfant, mon petit trésor ». L : Languedoc. Les ouvrages consultés (Mistral, Fourvières, Barthe, Michel, *AD*, Brun) ne mentionnent pas le mot parmi les nombreux dérivés de la famille de *magnan*, *manhan*, mais J.-M. d'Heur (*Lettre*) note que « En Languedoc *maniagous*, *magnagous* existent, mais (avec) le sens de « délicat, mignon, douillet, fragile, méticuleux, maniaque » ...).

**magnanarelle*. Une seule étudiante savait le sens du mot. — Cf. Michel, *AD*, 145.

manade. L : Camargue. S : films, livres. — Cf. Mistral; Michel, *AD*, 127; Barthe (*Troupeau de bovidés*); *Guide*, 136-146.

maquignon. V. p. 4. L : Haute Provence. Il est probable que le mot et la profession restent vivants dans des régions particulièrement rurales. Cf. Mistral; Fourvières; Barthe.

Marius. « Prénom typiquement provençal ». — Cf. Mistral; Fourvières; Michel, *AD*, 197; Rostaing, 30 (« Les prénoms de Marius et de César ont connu en Provence une vogue remarquable au siècle dernier »). Les *Marius* ont été assez nombreux en Wallonie, dans le Borinage. *Marius* et *Olive* sont des prénoms traditionnels dans les « histoires marseillaises ».

mas (16). L : Provence (10), Haute Provence, Marseille, Camargue, tout le Sud-Ouest, tout le Midi de la France. S : Giono (4), Bosco (2; *Le mas Théotime*), Pagnol (2), Daudet; films (3), livres (3), lycée; conversation, voyages. — Cf. Mistral; Barthe (*ferme*); Michel, *AD*, 134, 225, 231, 239. Dans cet ouvrage, p. 46 et dans *Pêcheurs*, 136, L. Michel indique l'aire relativement réduite où *mas* désigne la ferme (Montpellier, Alès, Uzès, Arles, Martigues). — Le mot est pres-

que toujours prononcé *ma* en Belgique (un étudiant a orthographié *mâts*).

méchouis (sic). « festin ». L et S : Corse. Cf. *Petit Robert* : *méchoui*. On peut s'étonner de voir signaler comme « méridional » ce mot d'Afrique du Nord qui est relativement bien connu en Belgique.

mémé. Cet hypocoristique pour « grand-mère » est sans doute répandu dans tout le domaine français, mais moins en Belgique qu'en France. — Cf. Palay.

ménestrel (3). « antérieur au troubadour ». L : Languedoc. S : livres, cours de français. Les erreurs sur le sens, la localisation ou l'époque s'expliquent peut-être en partie par une confusion avec *ménétrier*. Cf. Mistral (8 formes); Fourvières; Palay.

menudes (terres —). Une étudiante a remarqué à Saint-Raphaël une « rue des Terres Menudes » (cf. *gastes*). Les ouvrages consultés (Mistral, Fourvières, Palay (*menudà, plouje*) ne permettent pas de savoir exactement le sens de l'expression.

Mère (Bonne —) (6). L : Marseille peut-être. S : Pagnol (2), films. Deux étudiants ajoutent (*Oh ! ma mère ! un : Mère de Dieu ! Cf. Mistral (la bono Maire... bono Maire de Dieu !)*; Michel, *AD*, 120 (*Aïe ! bonne mère...*); Rostaing, 118 (six fois dans la trilogie de Pagnol); *Guide*, 270. Voir p. 5, note.

mescle. s.f. « une salade ». — Cf. Fourvières : *mescle* s.m. mélange; Mistral : *mesclun*,... salade champêtre; Fourvières (id.); Palay; à *mésclé*, pêle-mêle; d'Heur, *Lettre* (« la forme féminine de laquelle il faut partir est bel et bien attestée, c'est la *mesclo*, à savoir le mélange, la mixture »).

meule. « mobylette ». L : Mâcon. Cf. Doillon, *Lettre* (« Je l'ai relevé dans un journal de « motards » en 1972. (...) connu des coureurs cyclistes, qui ont les expressions (1950-1973) : *appuyer sur la meule, en donner/ en placer un coup sur la meule* : pédaler avec énergie »).

mie (*ma* —). « interpellation ». L : Beaucaire, Avignon. Cf. Mistral : *migo, mio*; Fourvières.

Ma mie a sans doute été répandu dans tout le domaine français (pour la Lorraine de naguère, cf. Jean Mellot, dans *Vie et Langage*, 1974, 626); il est bien connu, mais à peu près inusité en Belgique.

mimosa. V. p. 4. L : Provence. S; par la géographie.

misère de peau de bananes. « en Tunisie par des Marseillais ? »

Il s'agit sans doute d'une création individuelle, mais *misère* est assez répandu partout comme exclamation.

mistral (3). L : Provence; venant probablement de la vallée du Rhône. — Cf. Mistral; Fourvières; Michel, *AD*, 145, *Pêcheurs*, 197; Rostaing, 128; *Guide*, LXXIII.

moco. « personnifie les habitants d'une ville, Toulon ». Cf. Mistral, I, 872, c; Brun; Esnault.

mom (écrit *momie*). « Synonyme de *pastis* ». L : parfois Hautes-Alpes. S : autochtones. — Cf. Esnault, *môminette*; dériv. *mom* (voy., 1953).

monter. voir *là-haut*.

mordieu ! (3). L : Gascogne (3). — Mistral, Fourvières, Palay ne donnent pas exactement cette forme.

nan, prononciation de « non ». — Cf. Michel, *AD*, 88.

nénette, « jeune fille ». V. p. 4. — Cf. Mistral; Fourvières; Palay (*nèn*, *nenè*, *nenéte*).

nom de bleu ! L et S : Toulon. Sans doute répandu dans tout le domaine français.

oliviers(s). V. p. 4. L : Perpignan. S : voyages, vacances, télévision. Cf. Michel, *AD*, 26 (limite nord de l'olivier), 156.

oreillettes. « sortes de crêpes dures ». L : Languedoc. S : grands-parents, habitant Narbonne (1). Cf. Séguy, 76 (« merveilles »).

païs que vol viure (*lo* —). Cf. Barthe (*viure*).

pan bagna(t). « sorte de sandwich ». L : Côte d'Azur. — R. Arveiller signale *pan bagna*, tranches de pain avec des aromates, en Provence et à Menton.

paradou. L : Provence. S : des parents. — En Belgique et sans doute dans la France septentrionale, *paradou* est considéré comme le mot occitan qui signifie *paradis*, alors que les dictionnaires (Mistral, Fourvières, Palay) donnent au mot d'autres sens.

(1) « *raisiné et oreillettes* : j'en ai souvent mangé chez mes grands-parents étant petite ou bien ma mère m'a décrit des plats que sa mère lui faisait (soupe de châtaignons, cassolade,...) » (Sonia Onckelinx).

pardi ! (3). V. p. 4. L : tout le Midi; Provence; Narbonne. S : grands-parents habitant Narbonne, films (Pagnol), lecture (2), télévision. Ce mot est très peu usité en Belgique.

pastaga. V. p. 4. L : Marseille. S : « autochtones ». Cf. Esnault (voy., 1952). Le mot n'est pas connu en Belgique; Doillon, *Lettre* (« n'est peut-être plus très employé (il date de 1945/46) mais il est certainement compris de tous les habitants des cafés et des garçons de café. D'autant qu'on le rencontre encore dans les romans policiers »).

pastèque. V. p. 4. L et S : Corse. Cf. Mistral; Michel, *AD*, 132.

pastis (12). « boisson », « boisson détestable », etc. Une seule étudiante mentionne le « sens figuré : situation embrouillée ». L : Provence (4); tout le Midi; Perpignan. S : Pagnol (2); Giono (2); livres; lycée; film et voyage; voyage, vacances, télévision; sur place. Cf. Fourvières; Séguy. Des auteurs consultés, seuls Brun, Rostaing, 123 et Esnault indiquent parmi les sens du mot celui de boisson « analogue à l'absinthe et qui l'a remplacée ».

paumer (écrit *pómer*). L : Midi. — Il s'agit d'un argotisme qui n'est pas spécialement méridional, mais qui s'emploie très peu en Belgique. — Cf. Esnault.

payse. V. p. 4.

pécaïre. L : Provence. S : Daudet. Cf. Mistral; Fourvières; Séguy, 84-85 (très rare à Toulouse); Palay (« vers le toulousain, pecayre est exclamatif »). Voir *peuchère*.

perroquet. « pastis avec grenadine ». S : Pagnol, voyages. — Cf. Doillon, *Lettre* (« pastis + sirop de menthe et non de grenadine (dans ce cas on dit une tomate). Je crois qu'il est connu dans tous les bistrotts de France et de Navarre (...) depuis le milieu du 19^e siècle; il désignait alors un verre d'absinthe d'où l'expression *étouffer un perroquet...* »).

pétanque (7). L : Sud de la Loire, Provence; Perpignan. S : livres (2); voyages (2); Giono; vacances, télévision. Cf. Dauzat, Dubois, Mitterand; Otello, *Plein soleil sur la pétanque*, 1970 (d'après Doillon, *Lettre*). Le jeu de la *pétanque* est pratiqué en Belgique depuis quelques années.

petiot, -ote (2). L et S : Mont de Marsan.

petit, -te (2). « le garçon ou la fille, en dessous d'un certain âge ». L : Languedoc. S : grands-parents habitant Narbonne. Cf.

Seguy, 60 (jusqu'à quatorze ans environ; très courant, surtout chez les enfants); Palay; Rostaing, 123.

petitou. Voir *magnagou*. L : Languedoc. S : grands-parents habitant Narbonne. Cf. Mistral; Séguy, 91 (très courant).

peuchère (51). L : Marseille (23), Provence (6), Ardèche (3), (tout le) Midi (2), Nîmes, Montpellier, Avignon, Perpignan; Bordeaux ? (« depuis 18 ans je vais soit à Marseille ou Bordeaux, ma famille étant originaire de ces régions »). S : Pagnol (11); une chanson de Brassens; Uderzo et Goscinny; télévision (2); cinéma; radio; livre. — des amis (4); voyages, « sur place » ou « entendu (couramment) » (5); « ma famille originaire de ces régions ». Cf. Rostaing, 111 (« l'une des plus répandues des interjections marseillaises »); Michel AD, 122 (*pechère*; cite Daudet; « Elle était de cette bourgeoisie provençale qui traduit « Pécaire » par « Pèchère », *Numa Roum.*, 62), 231 (*pechère*); Brun, 121 (« *Pèchère*, c'est le mot curieusement francisé pecaire... »); *Guide*, 277.

picarel. V. p. 4. — Cf. Mistral; Fourvières.

* *pissaladière*. Un seul étudiant a pu donner une définition : « plat du genre de la pizza : pâte feuilletée, tomates, anchois, oignons ». La *pizza* est bien connue en Belgique.

pitchoun (3). L : environs de Marseille; Menton (?) ou Monaco. S : le second mari de ma grand-mère, Mentonnais. Cf. Mistral; Fourvières; Brun; Palay (*pitchoun* (Bay.) s.m. Rétameur, gagne-petit).

pitchouna. Cf. Fourvières (*pichounas*). Se dit à Monaco (R. Arveiller).

pitchounet (2). L : Marseille, Provence. Cf. Mistral, Fourvières; Brun.

pitchounette, 1. « petite fille gentille ». L et S : Mont-de-Marsan. — Cf. Mistral, Fourvières.

2. « Herbe maigre et maigrichonne ». L : Mont Ventoux. Il s'agit peut-être d'une métaphore individuelle.

plancher aux vaches. S : livres (Pagnol, Giono).

point. « pas ». L et S : « entendu très souvent en Drôme ». Il s'agit sans doute d'un ruralisme plus que d'un méridionalisme.

pointes ou tu tires ? (tu —), je tire et je pointe (3). Expressions du jeu de boules. L : Marseille (2). S : Pagnol (2), télévision, voyage. — Cf. Brun, 123 (« on *pointe* ou on *tire*), 133; *Petit Robert* (v° *pétanque*).

pomme d'amour. L : « arrière-pays provençal ». S : films et livres (Giono, Pagnol), voyages... Cf. Mistral (*poumo-d'amour*, Pomme d'amour...); Fourvières; Brun, 123; Michel, AD, 132; Arveiller (particulièrement p. 240); Robert, 5°; Barthe ne traduit « tomate » que par *tomata*. Le valdôtain dit *pomma d'amour* (*Noutro dzen Patoué*, 133), mais Martin, *Aoste*, II, 391 note *pomodoro* dans le français parlé dans la Vallée.

purée ! (2), employé comme interjection. — L et S : Nîmes, Montpellier, Marseille, Avignon; Perpignan, Amélie-les-Bains, tout le Midi. Esnault relève de nombreux sens pour *purée*, mais n'en fait pas une interjection.

putain, putain(g), putaigne (6). Un étudiant illustre l'emploi du mot par l'exemple « putain de mur ». Un autre dit qu'« il revient tous les deux mots ». L : tout le sud de la Loire; Midi; Provence, Var; Marseille; Toulouse, Agen, Bordeaux. Cf. Séguy, 84 : *pute* !

quitte (*je te-*), « au revoir ». L et S : Sète, dans un magasin. La phrase pourrait s'entendre n'importe où et n'est sans doute pas lexicalisée au sens indiqué.

raisiné, confiture de raisin. L : Languedoc. S : « j'en ai souvent mangé chez mes grands-parents » (habitant Narbonne). Le mot n'est pas spécifiquement méridional, mais il semble inusité en Belgique. Voir *oreillettes*.

rascasse (2). V. p. 4. S : film de Pagnol, voyages. Cf. Mistral; Fourvières; Brun; *Guide*, LXI.

rasoir (*t'es* —). S : conversation entendue. Pourrait s'entendre n'importe où, et notamment en Belgique. Cf. Esnault : *raser*.

ratatouille niçoise. Le substantif ne semble pas d'origine méridionale. Cf. Dauzat, Dubois, Mitterand; Robert; Mistral; Fourvières.

regain. V. p. 4. C'est sans doute le titre du roman de Giono qui a fait croire au caractère méridional du mot, très peu familier aux étudiants interrogés, qui sont en grande majorité urbains.

rouille. « potage ». Je croyais bien français et assez répandu, même hors du Midi, le nom de cette sauce épicée qui accompagne la bouillabaisse, mais j'ai constaté que ce mot ne figurait pas dans les dictionnaires que je possède. MM. A. Doppagne et A. Doillon, qui ont bien voulu consulter pour moi beaucoup de dictionnaires (y compris le FEW) et d'ouvrages de gastronomie n'ont pu que confirmer cette curieuse carence.

rupin. L et S : « entendu très souvent en Drôme ». — Cf. Esnault 4°. — Le mot est bien connu en Belgique, sans y être très employé.

sieste. V. p. 4. L : « bord de mer, ports, Marseille, etc. » S : films et livres. Le mot est courant en Belgique.

soleil (lou- qui me fa cante). L : Provence. S : parents.

stassi (2). « idiot (juron) ». L : Nice (2). Selon R. Arveiller et J.M. d'Heur, le mot, sans prosthèse, ne saurait être provençal. Peut-être s'agit-il du mot *estasi*, « stupéfiant, étourdi », mal prononcé ou mal entendu (cf. Mistral; Fourvières.)

stevi, « quelle vie ! ». — Il s'agit d'une prononciation populaire de « Cette vie », notée à Mâcon.

**Tarasque*. Neuf étudiants donnent des définitions approximatives. Quatre étudiants allèguent A. Daudet. — Cf. Michel, *AD*, 206 (« légende fréquemment citée par D. »); *Guide*, LXVII.

té ! (23). L : Marseille (9); Provence, Nice, Toulouse, Midi, Camargue. S : cinéma (4); livres (4); mots croisés (2); Pagnol (5), Giono (2). — voyages (4). Cf. Mistral; Fourvières; Palay; Michel, *AD*, 124; Brun, 133; Rostaing, 117 (29 *té !* dans la *Trilogie* de Pagnol); Séguy.

tellement, « au sens de « parce que » : *j'ai bu tellement j'avais soif; je t'aime tellement tu es gentil* ». Il s'agit sans doute d'une interprétation personnelle.

tirer. Voir *pointes...* (tu-).

tombe (ça-), « il fait très chaud ». L et S : Provence. C'est sans doute uniquement la rareté des fortes chaleurs qui peut rendre l'expression insolite en Belgique.

touiller. V. p. 4. En Belgique, le verbe est parfois considéré comme un picardisme.

tramontane. V. p. 4. L : Provence. Cf. Mistral; Fourvières; Michel, *AD*, 145; *Guide*, LXXIX.

troubadour (4). V. p. 4. L : Toulouse, Albi, Languedoc. S : livres, cours de français. Beaucoup de gens croient que le troubadour était surtout un « poète itinérant », un jongleur. Cf. Mistral; Fourvières; Michel, *AD*, 159, 233.

vachement. V. p. 4. L : Marseille. S : contact de jeunes Français. Le mot, assez peu usité en Belgique, y est généralement tenu pour un argotisme parisien.

Vé 1 (2). L : Marseille. — Cf. Mistral; Fourvières; Michel, *AD*, 125; Brun; Rostaing, 17 (8 emplois, dont un redoublé).

Vin blanc. V. p. 4. L : Perpignan. S : voyage, vacances, télévision.

yoyotes de la touffe (tu —). « argot ». V. p. 4. L : Bordeaux S : famille. Il s'agit d'un argotisme répandu qui a eu de la vogue il y a trente ou quarante ans.

Trois champs sémantiques.

J'ai réparti les mots obtenus à la première enquête en trois champs sémantiques : I. Ce qui touche à la nourriture et à la boisson (« ce qui se goûte »); II. Les expressions interjectives ou appellatives : jurons, injures, hypocoristiques (« ce qui s'entend »); III. Le reste (« ce qui se voit, etc. »).

Les sources d'information ont été réparties en directes (séjours dans le Midi, contacts avec des Méridionaux) et indirectes (livres, films, cours, etc.).

Le tableau ci-dessous indique les relations entre ces données.

	Nombre de réponses	Sources	
		directes	indirectes
Champ I	58	23	25
Champ II	150	28	54
Champ III	112	32	58
Total	320	83	137

Toutes subjectives ou incertaines que soient les réponses, elles permettent de présumer que les sources d'information sont directes une fois sur deux quand il s'agit de « ce qui se goûte », mais seulement une fois sur trois dans les autres cas.

Les sources indirectes.

Le tableau suivant montre l'importance énorme de Pagnol comme fournisseur de mots méridionaux et particulièrement d'expressions stéréotypées. Cette prédominance s'accuserait encore si nous savions ce que couvrent les indications vagues de « livres », « films », etc.

En revanche, l'absence d'auteurs antérieurs à 1925, à une exception près (Daudet, cité deux fois seulement-¹), montre l'indifférence des étudiants pour le Midi qui n'est pas d'aujourd'hui ou d'un hier proche.

	Ch. I	Ch. II	Ch. III	Total		Ch. I	Ch. II	Ch. III	Total
Pagnol	10	23	11	44	Lectures	3	9	16	28
Giono	5	2	10	17	Films	3	9	8	20
Uderzo-Gosciny		3		3	Télévision	2	4	4	10
Bosco			2	2	Radio		1		1
Brassens		1		1	Cours	2		5	7
Crin-Blanc			1	1	Mots croisés		2		2
Daudet		1	1	2					
Total pour les auteurs	15	30	25	70	Total	25	55	58	138

Les « localisations ».

Le dernier tableau indique des corrélations entre les trois champs sémantiques et les « localisations approximatives »². Pour éviter l'éparpillement, les réponses ont été groupées selon des zones géographiques établies en tenant compte de trois critères dont le jeu n'a pu éviter tout arbitraire :

(1) La seconde enquête lui est favorable.

(2) On n'a pas tenu compte des indications trop vagues comme « (tout) le Midi », « au sud de la Loire ».

1. La densité des réponses;
2. Les grandes régions traditionnelles, naturelles ou touristiques;
3. La segmentation dialectale des pays occitans ¹.

A. <i>Provence-Côte d'Azur</i>	I	II	III	Total
Marseille	8	56	14	78
Provence (moins la Camargue et la Haute Provence), Toulon, Côte d'Azur, Saint-Raphaël, Nice, Var, Monaco, Menton	13	26	15	54
TOTAL	21	82	29	132

B. <i>Durance, Rhône et Aude</i>				
Camargue		1	5	6
Languedoc méditerranéen, Sète, Amélie-les-Bains, Montpellier, Nîmes, Beaucaire, Cavaillon, Avignon	3	15	3	21
Haute-Provence, Mont Ventoux, Hautes-Alpes, Drôme, Saint-Nazaire-le-D.	2	1	6	9
	5	17	14	36
(A + B). <i>Occitanie méditerranéenne et rhodanienne</i>	26	99	43	168

(1) Ce troisième critère s'étant révélé peu important pour cette étude, il a paru inutile de charger la bibliographie des titres de publications consultées à ce sujet : J. Séguy, J. Allières (ALG, V), P. Bec, Ch. Camproux, J.P. Fossat, X. Ravier, G. Tuillon et al.

	I	II	III	Total
C. Garonne moyenne Toulouse, Agen, Albi, Millau	2	3	3	8
D. Roussillon. Perpignan	2	3	4	9
E. Région atlantique Gascogne, Sud-Ouest, Bordeaux, Mont-de-Marsan, Biarritz	1	3	4	8
(C + D + E). Occitanie atlantique et garonnaise	5	9	11	25

Rappelons les nombres obtenus pour la Corse (2, 0, 1) et pour Mâcon (0, 1, 1).

Notons enfin que de grands espaces occitans ne sont pas représentés : le Massif Central, le Limousin, le Périgord, l'Ariège, le Béarn, les Pyrénées proprement dites.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. A lui seul, Marseille est plus souvent cité que toute l'Occitanie non provençale, et il l'est, une fois de plus, surtout à cause de tics linguistiques dont les traditions ou des œuvres à succès font exagérer l'importance.

Après Marseille, c'est la partie la plus fréquentée de la côte méditerranéenne qui a fourni le plus de « localisations ».

Conclusion.

L'enquête aura mis en évidence l'ampleur d'un courant, à sens unique certainement, qui a introduit un nombre appréciable de termes du Midi dans le français passif d'un groupe de Belges.

De façon cumulative, climat, culture et loisirs ont fait donner à une ville et à un littoral une importance disproportionnée. La vogue de quelques ouvrages et surtout de quelques films, s'est conjuguée avec la vogue du littoral le plus prestigieux de France.

J'écris ces lignes dans une région de Wallonie qui est appelée, selon le point de vue, *Gaume, Lorraine belge, Midi de la Belgique* ou même *Petite Provence*.

C'est la seule du pays où quelques toits portent encore des tuiles creuses, la seule qui ait un vrai vignoble (oui, un seul), la seule qui ait des cigales (au moins une...); c'est celle qui a le moins de pluie, le plus de soleil, le plus de vestiges gallo-romains.

Ainsi, terroir ou lexique, la Belgique romane, la Belgique française tend un miroir au tain fruste à la France occitane.

Références des publications (et lettres) citées en abrégé (le plus souvent par le nom seul de l'auteur).

- ARVEILLER (R.), *Les noms français de l'aubergine*, dans la *Revue de linguistique romane*, n° 131-132, juillet-décembre 1969, pp. 225-224.
- BARTHE (R.), *Lexique franco-occitan*, Paris, Amis de la Langue d'Oc, 1970.
- BRUN (A.), *Le Français de Marseille*, Marseille, Bibl. Institut Hist. de Provence, X, 1931.
- DAUZAT (A.), DUBOIS (J.) et MITTERAND (H.), *Nouveau Dictionnaire étymologique et historique*, Paris, Larousse, 1964.
- D'HEUR (J.M.), *Lettre du 3 janvier 1975*.
- DOILLON (A.), *Dictionnaire permanent du français en liberté*, Paris, ALFRAL, Tome I, fasc. 1, 1974.
- DOILLON (A.), *Lettre du 6 janvier 1975*.
- ESNAULT (G.), *Dictionnaire historique des argots français*, Paris, Larousse, 1965.
- FOURVIÈRES (X. de —) *Lou pichot Tresor*, Dictionnaire provençal-français et français-provençal, Avignon, Aubanel, 1973.
- Guide de la Provence mystérieuse*. Sous la direction de René Alleau. Les Guides noirs, Paris, Tchou, éditeur, 1965.
- GUIRAUD (P.), *Le français populaire*, Paris, P.U.F., 1965.
- MARTIN (J.-P.), *Le français parlé en vallée d'Aoste*, Thèse soutenue à l'Université de Liège, dactylographiée, 1974.
- MICHEL (L.), *Le français de Carcassonne*, Montpellier, Déhan, 1949.
Michel, C.
- MICHEL (L.), *Le langage méridional dans l'œuvre d'Alphonse Daudet*, Paris, d'Artrey, 1961.
Michel, A.D.
- MICHEL (L.), *La langue des pêcheurs du golfe du Lion*, Paris, d'Artrey, 1964.
- MISTRAL (Fr.), *Lou Tresor dou Felibrige*, Edition du Centenaire, Paris, Delagrave, 1932.
- Noutro dzen Patoué*, textes rassemblés et commentés par René Willien, n. 3, *L'Ecole Valdôtaine*, Aoste, I.T.L.A., 1965.
- PALAY (S.), *Dictionnaire du béarnais et du gascon modernes*; Paris, éd. du C.N.R.S., 2° édit., 1961.
- ROBERT (P.), *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Société du Nouveau Littre, 1967. (*Petit Robert*).
- ROSTAING (Ch.), *Le Français de Marseille dans la « Trilogie de Marcel Pagnol »*, dans *Le Français Moderne*, X, 1942, pp. 29-44, 117-131.
- SÉGUY (J.), *Le français parlé à Toulouse*, Toulouse, Privat, 1951.

LES MESSAGERS DES DIEUX ET LES PORTES DU CIEL

par Henri POLGE

Au niveau de la mentalité archaïque ou archaïsante, la représentation de l'univers (*Weltanschauung*) est fort différente de la nôtre. Outre le monde visible, il existe un monde invisible, aussi déterminant, quant au comportement humain, que le monde visible. Entre le monde visible et le monde invisible, la cloison n'est pas absolument étanche : elle est perméable, par exemple, aux bruits (cf. notre article sur *Le bruit* publié dans *Archistra*, 1972, n° 4, 5 et 6). Quant au monde visible, qui se réfère à *La dialectique du haut et du bas* (notre article ainsi intitulé est encore inédit), il est à triple étage, mais ces étages ne sont pas aussi éloignés (le ciel en particulier) que ne le sait de nos jours un simple écolier. D'où la relative facilité des communications entre le ciel et la terre, thème des lignes qui suivent.

*
**

« Dieu dit : que le firmament soit fait au milieu des eaux et qu'il sépare les eaux de la terre d'avec les eaux du ciel. Et Dieu fit le firmament et il sépara les eaux qui étaient sous le firmament de celles qui étaient au-dessus du firmament. Et il en fut fait ainsi ».

Le ciel, qu'il ne faut pas confondre avec le firmament dans son acception initiale (cloison qui sépare les eaux du ciel et les eaux de la terre) est le séjour des dieux. La linguistique témoigne amplement de cet apparentement, même en français moderne où les mots *Di-eu* et *di-urne* participent d'une souche commune (cf. lat. *dies* = jour en tant qu'il est lumineux, par opposition à la nuit, et *deus*, thème qui se rattache au précédent; gasc. *Diu* et *die*, etc). A l'opposé, l'être humain non seulement est cloué au sol, mais encore en est issu, d'où la parenté, encore sensible en français, de termes tels que *homme et humus*. La notion de *deus*, à l'exception du grec, est panindoeuropéenne. La notion d'homme est rendue par celle d'*as-sujetti à la mort* (les dieux étant réputés immortels) en indo-iranien,

en arménien et en grec; elle l'est en référence à la notion de *terrestre* en baltique, en germanique, en latin et en celtique. L'idée que l'homme est né de la terre, comme ce fut le cas pour Adam, dérive peut-être de celle qu'il est attaché au sol depuis la séparation du ciel et de la terre : le mot a pu engendrer le thème cosmogonique.

Au sein des ethnies qui connaissent le modelage, *a fortiori* la céramique, on imagine communément que la première figure humaine a été pétrie.

*

**

Cette dichotomie de la terre et du ciel, dont se fait l'écho la Bible, se retrouve en maints récits cosmogoniques parfaitement étrangers aux traditions bibliques. Un peu partout l'univers est considéré comme composé de trois mondes : le ciel, la terre, enfin le monde chthonien : autant dire trois étages, l'étage inférieur étant éventuellement assimilé à l'enfer (< lat. *infernu* = du bas). De cette division ternaire le fabuliste a perpétué le souvenir lorsqu'il a évoqué le chêne dont la tête avoisinait le ciel,

Et dont les pieds touchaient à l'empire des morts.

Cette réminiscence du thème de l'arbre cosmique dans les *Fables* de La Fontaine a le mérite, rarement souligné à l'école, de mettre en vedette la persistance du sentiment, jusqu'au sein des civilisations modernes, que la division de la terre et du ciel n'a rien d'irréductible.

I. — LES MESSAGERS DES DIEUX.

Les messagers des dieux sont de deux sortes : ceux qui se réfèrent à l'ordre naturel, bêtes pourvues d'ailes par la nature par exemple, et ceux qui se réfèrent au monde de l'imagination, du mythe ou de la mystique, divinités dotées d'ailes, anges et archanges, combattants célestes, prêtres volants (cf. ci-dessous note 52) à, etc.

INSECTES ET OISEAUX.

Nombre d'oiseaux et d'insectes se prêtent spontanément à porter des messages entre le ciel et la terre. Il faut toutefois en excepter *a priori* les rapaces *nocturnes*, qui s'associent plutôt au monde chthonien; les chauves-souris qui, à l'instar des souris, appartiennent au même monde redoutable et nous inspirent la même peur irraisonnée (mais traditionnelle); enfin les insectes qui ne volent pas et vivent éventuellement sous terre.

Nous avons appris au lycée que la chauve-souris est un mammifère de l'ordre des chéiroptères; que les oiseaux constituent une classe à part et que les insectes sont à rattacher à l'embranchement des articulés. Cette classification, qui présente le gros avantage de nous initier à une connaissance rationnelle du monde animal, présente aussi l'inconvénient de nous faire perdre de vue les taxinomies ancestrales, sans lesquelles il est malaisé de comprendre nombre de nos traditions populaires et impossible d'aborder correctement les problèmes linguistiques et étymologiques afférents. Beaucoup plus proche de la mentalité archaïsante la classification que nous suggère par exemple la *Genèse*, laquelle distingue les animaux des eaux, les espèces volatiles, les reptiles, et les animaux qui vivent à la surface de la terre, bêtes sauvages d'une part, animaux domestiques de l'autre.

C'est dans une pareille optique qu'il nous faut réviser notre conception du monde si nous voulons comprendre la suite. Dans une telle perspective la souris, qui se terre, et la chauve-souris, qui hante les cavernes et les grottes, participent d'une même catégorie et déclenchent en nous les mêmes réflexes : il n'y a donc pas lieu de s'étonner qu'elles portent des appellations apparentées en basque comme en allemand, en français comme en russe, etc.

A ce niveau, la distinction de l'insecte volant et de l'oiseau volatile s'estompe. De ce phénomène la linguistique témoigne amplement. En Allemagne on appelle souvent la coccinelle *Herrgottsvögelein*, littéralement le petit oiseau du Seigneur Dieu; de même en Grande-Bretagne, *lady-bird* (*bird* = oiseau); de même encore chez les Basques où le papillon s'appelle parfois *jaungoikoaren oilo* ou *jinkoillo* autrement dit poule de Dieu (cf all. *Herrgottshühnchen* = coccinelle, litt. poulet de Dieu), etc.

En basque *aiñari* est bisémique et signifie ici hirondelle, ailleurs papillon.

Toujours en vertu de la même conception irrationnelle du monde, la distinction entre insectes volants et insectes non volants, qui ne présente qu'un intérêt mineur en entomologie moderne, s'exprime traditionnellement en certaines langues comme le catalan où par *papa* l'on entend n'importe quel insecte *qui ne vole pas*, d'où des composés significatifs comme *papa-orelles*, ou *papa-sastres* = perce-oreilles. Un oiseau qui marche au lieu de voler n'est pas moins remarquable dans un système taxinomique archaïsant : à cet égard les Basques disposent d'un terme spécial, disant *tatez* ou *tatezka* en parlant des oiseaux qui se déplacent sur leurs pattes. Par basq. *mamarro* on entend toute espèce d'insecte chthonien et aussi un être effrayant, le croquemitaine.

L'INSECTE MESSAGER DU CIEL.

Parmi les insectes volants à résonance subjective profonde, le papillon tient une place éminente. C'est qu'un peu partout dans le monde primitif il assume une fonction importante : celle de psychopompe ou de psychopompe. A Lifu, selon Claude Lévi-Strauss¹, « il arrive qu'un homme, avant de mourir, indique l'animal, *oiseau ou papillon*, sous la forme duquel il se réincarnera ». Chez les Aztèques, selon le *Dictionnaire des symboles* de J. Chevalier², « le papillon jouant parmi les fleurs représente l'âme d'un guerrier tombé sur les champs de bataille. Les guerriers morts accompagnent le soleil dans la première moitié de sa course visible jusqu'à midi; ensuite ils redescendent sur terre *sous forme de colibris ou de papillons* ». On trouvera nombre d'exemples apparentables dans la *Revue internationale des études basques*³.

D'après le *Dictionnaire grec-français* d'Anatole Bailly⁴, le papillon est le symbole de l'immortalité de l'âme à cause de la transformation de la chenille ou de la chrysalide en papillon. C'est là une explication rationnelle, par conséquent inadéquate, du thème du papillon psychopompe, qui se rattache à des connaissances déjà très élaborées⁵, non à une conception primitiviste de l'univers. Plus proches du primitivisme les appellations basques du papillon du type *astaoren arima* (litt. âme de l'âne), *sorgin-mandatar* (messager des sorcières), *sorgin-bitxi*, *sorgindara* (*sorgin* = sorcière), etc. Par *makara* on entend un papillon de nuit, espèce à part. D'autres appellations sont obscures, comme *atximini*, *axitamaxi*, etc. Non moins notable le fait que les noms du papillon sont très divers en basque, alors que l'abeille y est *semper et ubique* appelée *erle* : c'est que celui-là fait peur, mais non celle-ci.

Lat. *incubu* est évidemment à l'origine de basq. *inguma* (le traitement du groupe biconsonantique *-nk-* > *-ng-* n'a rien d'étonnant en basque). Le terme est actuellement trisémiq. : il désigne 1. le papillon-insecte; 2. une personne inutile, qui s'agite stérilement, autrement dit *papillonnante* (ce type de métaphore n'a rien d'irrationnel); 3. enfin les cauchemars et les fantômes qui oppressent de nuit les dormeurs. Cet ordre des sèmes est celui adopté par l'abbé Azkue : pour bien faire et le restituer dans sa diachronie, il suffit de l'inverser, en partant tout simplement de la signification originelle

(1) *La pensée sauvage* (Paris, Plon, 1962, p. 104).

(2) Paris, Robert Laffont, 1969, v° *papillon*.

(3) 1^{er} trimestre 1936, p. 85.

(4) v° *psuchè*.

(5) Cf. p. ex. Aristote, *Hist. des animaux*, V, 19, 5.

(lat. *incubus*). Il est extrêmement significatif que de la notion d'incube les Basques soient passés à celle de fantôme et à celle de papillon, puisque le papillon est réputé psychopère. Quant à la notion de personne papillonnante, elle réfère de toute évidence à une comparaison de nature moderne.

La coccinelle présente des caractéristiques remarquables : d'une part ses élytres sont rouges et la couleur rouge est une couleur qui frappe beaucoup les primitifs⁶; d'autre part les points noirs qu'on observe sur ces mêmes élytres peuvent être au nombre de sept, chiffre remarquable : d'où, par exemple, all. *Siebenpunkt*, litt. sept-points, synonyme de *Marienkäfer*.

C'est sans doute parce qu'elle est rouge que la coccinelle conserve une place importante dans le folklore du Sud-Ouest. A témoin les appellations basques (basq. *gorri* = rouge) du type *labagorri*, *Katalingorri* (*Katalin* = Catherine), *andere-Kota-gorri*, *Maria-gona-gorri*, etc. Un peu partout le thème a été christianisé en référence à la Vierge Marie (esp. *mariquita*, all. *Marienkäfer* ou *Marienwürmchen*, angl. *lady-bird*, norv. *marifly*, gasc. *boule-Marie*, *bolo-Mario*, *Mario-bolo*, *Sento-Mario*, etc.), mais la christianisation a pu revêtir d'autres formes par référence à des saints (port. *joaninha*, esp. *vaca* ou *vaquita de San Antón*, gasc. *senguirou* ou *catinsou*) ou à Dieu lui-même (fr. *Bête à Bon-Dieu*; néerl. *lieveheersbeetje*, all. *Herrgottsvöglein*, etc.). Au pays basque la coccinelle joue un grand rôle dans la météorologie populaire : on s'en convaincra à la lecture des articles *kotta*, *Mari-gorri* et *Katalingorri* du *Diccionario vasco-español-francés* de l'abbé Azkue et de l'article *bidau* du *Dictionnaire béarnais* de Simin Palay. D'une manière générale si la coccinelle capturée accepte de reprendre son vol, c'est qu'il fera beau et *vice versa*.

Dans la mentalité primitive la mante religieuse tient une grande place probablement plus en raison de son étrange anthropomorphisme que comme messagère des dieux. Trois caractères sont notables : 1. les pattes antérieures, très allongées, ressemblent à des bras; 2. seule de tous les insectes avec les larves d'odonates elle tourne la tête pour suivre des yeux ce qui l'intéresse ou capte son attention; 3. enfin lors des amours elle dévore le mâle (cf. le thème mythique des femmes qui se repaissent littéralement de jeunes hommes ou encore le thème du vagin denté, etc.)⁷.

(6) H. Polge, *L'irrationnel dans l'histoire* (Auch, Société archéologique du Gers, 1968), p. 92 et suiv.; *Rev. intern. études basques*, loc. cit., p. 90.

(7) Roger Caillois, *Le mythe et l'homme*, Paris, Gallimard, 1938, p. 39 et suiv.

Les croyances antiques afférentes à la mante⁸ se sont affaiblies en Europe chrétienne et atténuées au point qu'on n'a guère retenu que l'aspect statesthésique de l'insecte qui donne l'apparence de prier : d'où port. *louva-a-Deus* (litt. loue-Dieu), pol. *modliszka* (*modlic sie* = prier), esp. *predicador*, cat., *pregadéu* à côté de *plegamans*, roum. *calugarita* (litt. nonne), angl. *praying mantis* (mais all. *Fangheuschrecke*, *Heuschrecke*, *Schrecke*, etc. : cf. gr. *mántis kalamata*). La référence au diable est également attestée : cf. langued. *prego-diable*⁹.

Sur le thème de la mouche, forme matérialisée du démon, nous renvoyons au *Dictionnaire infernal* de J.A.S. Collin de Plancy. Selon ce même auteur le diable peut prendre aussi la forme d'un papillon. La même association d'idées se retrouve en basque où *uli-farfailla* signifie papillon (*uli* = mouche), mais la relation n'est pas certaine entre ces deux ordres de faits (papillon assimilé à la mouche), faute d'un nombre d'exemple suffisants dans l'état actuel de notre documentation.

OISEAUX MESSAGERS DU CIEL.

En grec *mántis* signifie aussi bien devineresse que mante religieuse : de même par *órnis* on entend à la fois l'oiseau et le présage, l'augure, l'auspice. Bisémie significative¹⁰; à Rome les oiseaux messagers ne manquent pas : par *oscen* on entend en latin l'oiseau dont le chant est réputé prophétique, tels la *cornix*, le *picus* (ou la *pica*), la *parra*, l'*ulula*, etc. Mais il ne faut pas confondre oiseau de bon augure et oiseau de mauvais augure, ce dernier dit *clivia*.

Freud s'est mépris dans son interprétation psychanalytique du bain foetal : en fait la sirène n'est devenue que tardivement une femme à queue pisciforme. Par gr. *seirèn* on entend tantôt un oiseau, tantôt une abeille, tantôt un dragon ailé. Trilogie sémantique dont l'aile, c'est-à-dire la faculté de voler, constitue l'évident dénominateur commun. La sirène est une banale messagère des dieux, le cas échéant adaptée à un milieu qui n'est pas le milieu usuel des oiseaux, l'eau.

La corneille et le corbeau ont survécu au naufrage du paganisme et

(8) Daremberg et Saglio, *Dict. des antiquités grecques et romaines*, v° *fascinum*, p. 985, col. 1.

(9) *Revue des langues romanes*, t. 23, 1883, p. 295.

(10) Daremberg et Saglio, *Dict., op. cit.*, v° *divinatio*, p. 295, col. 1, *i.f.*

jouent un grand rôle dans l'hagiographie, notamment dans les légendes afférentes à des ermites dont ils se font les pourvoyeurs zélés ¹¹.

Au Pays basque le thème de la libellule (*sorgin-orratz*) et celui du papillon se rattachent assez fréquemment à celui de la sorcière (basq. *sorgin-bitxi*, *sorgindara*, *sorgin-mandatari*, *sorgin-oilo*, etc.) : il en est de même du grimpeur, parfois aussi du roitelet (*sorgintxori*). En Biscaye, selon R. Azkue, le fantôme connu sous le nom de *ieltxu* est un oiseau qui a de la lumière au palais : c'est pourquoi il émet de la lumière lorsqu'il a le bec ouvert et c'est pourquoi la lumière disparaît lorsqu'il le ferme. En basque par *ama* on entend la mère en général, mais lorsqu'il s'agit de la mère des oiseaux, le mot n'agglutine plus l'article défini postposé, même en Biscaye.

Comme en Alsace la cigogne est très vénérée à Irún. A ce sujet nous sommes documentés par les *Cahiers* du capitaine Coignet ¹². « Nos camarades furent dénicher des nids de cigognes et prirent les deux petits. Les autorités vinrent les réclamer au colonel : l'alcalde lui dit de les rendre parce que ces animaux étaient nécessaires dans leur climat pour détruire les serpents et les lézards, qu'il y avait peine de galères dans leurs pays pour qui tue les cigognes. Aussi l'on en voit partout; les plaines en sont couvertes et elles se promènent dans les villes; on leur monte de vieilles roues sur les poteaux très élevés et elles font leurs nids sur les pignons des édifices ».

Le nom de la cigogne est stable dans nombre de langues européennes, preuve que nous avons affaire ici à un oiseau réputé bénéfique, dont on n'a aucune raison de redouter l'appellation (port. *cegonha* it. *cicogna*, esp. *cigüeña*, cat. *cigonya* ou *ganta*; all. *Storch*, angl. *stork*; suéd. *stork*; norv. *stork*, etc.). Dans son *Etymologisches Wörterbuch der deutschen Sprache* ¹³, Friedrich Kluge rapproche les notions de *Adebar* et de *Glücksbringer* et au temps de Pline on avait cessé d'en manger ¹⁴.

La cigogne est victime d'une infirmité particulièrement affligeante pour un oiseau prophétique : dépourvue d'organes vocaux, elle ne saurait chanter et ne peut que craqueter. Les étymologistes n'igno-

(11) H. Polge, *La ville d'Auch, sa cathédrale, son musée* (Auch, Bouquet, s.d.), p. 38; Ch. Cahier, *Caractéristiques des saints dans l'art populaire*, Paris, Pous-sielgue, 1867, v° *corbeau*, etc.

(12) *Cahiers du capitaine Coignet*, Paris, J. Mistler, 1968, p. 80.

(13) Strasbourg, Karl J. Trübner, 1899, v° *Adebar*.

(14) *Hist. nat.*, X, 31. Esprit déjà rationnel, Pline voit dans la cigogne un oiseau utile parce que destructeur de serpents. Chez les Basques la cigogne est prisée parce qu'elle détruit aussi les lézards, animaux inoffensifs : la vérité est que le lézard est réputé chthonien, donc redoutable. C'est dans cette perspective qu'il faut comprendre les notes prises par Coignet lors de son passage à Irún vers 1800.

rent rien de cette déficience. Ainsi s'explique une phrase du *Dictionnaire étymologique de la langue latine* d'A. Ernout et A. Meillet¹⁵ : « on a rapproché lat. *ciconia* de *cano* (cf. v.h.a. *huon*, all. mod. *Hahn* = coq), mais la cigogne ne peut guère être l'oiseau qui chante ». Cette remarque très positive serait effectivement fondée si elle s'appliquait à une appellation née au sein d'une mentalité rationnelle, mais au niveau d'une mentalité archaïsante, si la cigogne est considérée comme un *oscen*¹⁶, peu importe qu'elle chante ou ne chante *réellement* pas : elle n'en constitue pas moins un oiseau prophétique au sens littéral du mot. Il n'est donc nullement exclu que le nom latin de la cigogne, à redoublement expressif comme dans *cicada* = cigale, puisse effectivement se rattacher à *canere* = chanter. En dépit des progrès de la science, ne continuons-nous pas nous-mêmes à parler du *chant* de la cigale ou du *chant* du grillon comme nous parlons du chant du rossignol ? Ou d'évoquer traditionnellement le chant du cygne, dont le nom allemand, *Schwan*, réfère précisément à l'idée de chanter¹⁷.

La couleur de la cigogne n'est pas moins suggestive : c'est un oiseau blanc et nous savons que le blanc, comme le rouge et le noir, tient une grande place dans les mythes et la mentalité primitive¹⁸.

(15) V° *ciconia*.

(16) *Oscen* < **obs-cen* = qui chante en avant, litt. *pro-phète* (Ernout et Meillet, *Dict.*, *op. cit.*, v° *oscen*). Les étymologies populaires (rattachement du thème à *os* = bouche = organe de la parole) ne sont pas moins significatives que le véritable étymon : elles trahissent cette idée, absurde pour nous, nullement absurde pour un primitif, que l'oiseau est doté de la faculté de s'exprimer.

(17) Cf. lat. *sonare* = **svonare*.

(18) H. Polge, *L'irrationnel dans l'histoire*, *op. cit.*, p. 77 et suiv. (article intitulé *Le cheval blanc*).

En Yougoslavie le cheval blanc est si considéré qu'il porte un nom spécial (serbo-cr. *belac*).

Des cigognes blanches sont à l'origine de la prise d'Aquilée par Attila : un jour que le roi des Huns, en proie à l'anxiété, se promenait autour des murailles de la ville en étudiant l'état des murs, il vit des cigognes s'envoler avec leurs petits d'une tour en ruines, où elles avaient niché, et gagner au loin la campagne, portant les uns sur leur dos et guidant le vol des autres : « Regardez, dit Attila, à ses compagnons d'armes, regardez ces oiseaux blancs : ils sentent ce qui va arriver ! Habitants d'Aquilée, ils abandonnent une ville qui va périr : ils désertent, dans la prévoyance du péril, des tours condamnées à périr ». Ainsi les assiégés reprirent confiance et Aquilée tomba... (Jordanes, *De rebus geticis*, cité par Amédée Thierry, *Histoire d'Attila*, Paris, Didier et C^{ie}, t. 1^{er}, 1856, pp. 207-208).

Les Juifs d'Arabie méridionale, rapatriés en Israël, voici quelque vingt ans, étaient techniquement fort attardés (ils ne connaissaient ni le balai, ni le bouton, etc.). N'ayant jamais vu d'avion, ils refusèrent d'y monter. On ne réussit à les y décider qu'en leur rappelant la prophétie selon laquelle ils reverraient la Terre promise portés sur les ailes de grands oiseaux blancs. Comme les avions étaient par chance peints en blanc, ils acceptèrent dès lors d'y monter et trouvant, en haute altitude, qu'il faisait vraiment trop frais, allumèrent à même le parquet de l'avion un bon feu de bois...

Comme la cigogne, la grue a le don de frapper l'imagination populaire : c'est un oiseau migrateur, aux périples mystérieux, qui revient périodiquement de l'Afrique centrale où elle passe pour faire la guerre aux Pygmées¹⁹. Son pied, remarquable, est peut-être à l'origine du mot *pedigree*. Elle est apte à rester debout, immobile, autrement dit à faire le *pied de grue*, comme les prostituées auxquelles elle a ainsi transmis son nom. De même que la cigogne est à l'origine du nom du cigognier ou chadouf (gasc. *canleuo*), la grue est à l'origine de l'appellation d'un engin mécanique, la grue de levage (pol. *zóraw*; néerl. *kraanvogel*; all. *Kranich* et *Krahn*; it. *gru*; esp. *grúa*; cat. *grua*, etc.). Comme la cigogne (norv. *storkenebb* = géranium, litt. bec de cigogne; hongr. *gölyaoorr*, même sens; néerl. *ooievaarsbek*; all. *Storchschnabel*, etc.), elle est aussi à l'origine du nom du géranium (gr. *géranos* = grue; *geránion* = géranium; fr. vulg. *bec-de-grue*; angl. *crane's-bill*; basq. *lertsun-moko*, bec de grue ou *khurlo-belhar*, herbe de grue, etc.). Ce doit être un oiseau bénéfique, car son appellation est, en Europe, remarquablement uniforme (cymr. *garan*; celt. **garanos*; a.sl. *jeravi*; lit. *gérwé*; suéd. *kran*, qui signifie aussi coq, etc.). Surtout lors des amours elle s'agite beaucoup²⁰, particularité qui rend compte de la fameuse danse de Thésée²¹, sorte de farandole où alternent filles et garçons, et qui explique aussi la bisémie de basq. *ertxoin*, *lertxun*, *lertzun*, etc., mot par lequel on entend à la fois la grue (oiseau agité) et le tremble (arbre agité par le moindre souffle). Sensible à la voix des hommes, elle leur obéit²² et leur fournit des indications quant au temps des semailles²³.

La colombe, et singulièrement la colombe blanche, forme visible du Saint-Esprit, est dans le christianisme la médiatrice usuelle du ciel et de la terre²⁴. Elle se manifeste en d'autres circonstances

(19) Pline, *Hist. nat.*, IV, 18 et VII, 4.

(20) Daremberg et Saglio, *Dict. des antiquités grecques et romaines*, v° *bestiae*, p. 702, col. 2; Pline, *Hist. nat.*, X, 30.

(21) Daremberg et Saglio, *op. cit.*, v° *saltatio*, pp. 1034-1035; *Theseus*, p. 231, col. 1; *bestiae*, p. 702, col. 2, etc.

(22) Abbé Azkue, *Diccionario vasco-español-francés*, v° *lertxoin*.

(23) *Ibidem*, v° *kurri*.

(24) M. Didron, *Iconographie chrétienne : histoire de Dieu*, Paris, Imprimerie royale, 1843, p. 403 et suiv. H. Günter, *Psychologie de la légende*, Paris, Payot, 1954, p. 236 et suiv. (La colombe est « le symbole de la manifestation de la volonté divine, surtout dans les légendes d'élections épiscopales » et même pontificales; elle apporte le saint chrême lors du baptême de Clovis; « s'envolent sous forme de blanches colombes les âmes de Menignus de Parium, de Réparate de Césarée, etc. ». Une colombe s'envole de la bouche de Thérèse d'Avila au moment où elle meurt. « Dans l'Antiquité déjà la colombe est le symbole de l'âme. Antoninus Liberalis, qui vit au II^e siècle, raconte qu'une colombe s'envole du cercueil de Ctésylla d'Athènes pendant que le corps devient invisible »).

moins connues : ainsi dans l'épisode de l'Anglais qui voit l'âme de Jeanne d'Arc suppliciée monter au ciel sous la forme d'une blanche colombe, etc. Selon les témoins, la bienheureuse Lidwine monte au ciel sous la forme d'une colombe ou portée par des anges.

Sur le pigeon blanc de la Pentecôte, nous renvoyons à un curieux document daté de 1637 que conservent les Archives départementales de l'Aube ²⁵.

LES CERFS-VOLANTS.

Lorsqu'en Orient les hommes miment la danse des échassiers et spécialement celle de la grue (all. *Kranich-Tanz*), ils montent sur des échasses : telle est probablement l'origine, assez irrationnelle, de cet accessoire par la suite *profané* en vue des usages que l'on sait. Pour maîtriser ou mimer les messagers du ciel, les Chinois ont fait mieux encore en inventant le cerf-volant qui revêt, selon le cas, la forme suggestive d'un oiseau, d'un papillon ou d'un dragon ailé ²⁶.

La bisémie de fr. *cerf-volant* = insecte (lucane) ou engin artificiel n'a, dans cette conception du cosmos, rien pour nous étonner. Pourtant on ne la retrouve guère en dehors de l'aire francophone. En Gascogne par exemple le cerf-volant est plutôt assimilé à la grue, ce qui n'a d'ailleurs rien de plus étonnant ni de moins significatif ²⁷. Il est vrai qu'en nos régions nous n'avons pas encore trouvé trace de cerf-volant (artificiel) antérieurement aux expériences de Romas ²⁸. Ce cerf-volant est en réalité un *serp* (= serpent) *volant*.

Le lucane est assimilé au cerf en de nombreuses langues : all. *Hirschkäfer*; hongr. *szarvasbogár* (transcription sémiologique exacte du précédent); néerl. *vliegend hert*; cast. *ciervo volante*; it. *cervo volante*; pol. *jelonek* (= lucane ou faon); angl. *stag-beetle*, norv. *eikhjort* (*hjort* = cerf), etc. Le rapprochement est peut-être en relation avec le thème de la corne, de grande résonance populaire : en Béarn en effet le lucane est parfois appelé *escarbalh de cornos*, autrement dit coléoptère cornu.

LES AILES DE LA FICTION.

Lorsqu'il s'agit de faire voler des êtres que la nature n'a pas pour-

(25) Arch. dép. Aube, G. 1615.

(26) Th. Bachelet, *Dictionnaire général des lettres, beaux-arts et des sciences morales et politiques*, v° *cerf-volant*, i.f.

(27) gasc. *agrue* à côté de *boulán* et de *cerbén* ou *cerpén*.

(28) *Revue scientifique*, 2^e semestre 1911, p. 609.

vus d'ailes, le mythe se charge de les en doter : d'où les figurations d'Hermès, d'Iris, des cheveux ailés, etc.²⁹. Figurations qui ont disparu, sauf motifs archéographiques ou références au thème du cavalier fantastique (cf. paragraphe suivant) du monde postpaïen. Mais le christianisme a vulgarisé et répandu la notion d'ange ou d'archange, lesquels portent un nom grec, véhiculé par le latin d'Eglise, même en basque (*aingeru*, *aingürü*, etc.). Gr. *aggelos* a signifié messager en grec classique avant de passer (Bible dite des Septante) au sens d'ange : glissement sémantique non sans relation avec l'anthropomorphisme propre à ce type de messager du ciel, dont les ailes, même au sol, restent toujours déployées³⁰.

Le cheval volant affecté au service des dieux du ciel³¹, dont l'origine est héliolâtrique, n'a pas pris place, bien entendu, dans le dogme catholique, non plus que les attelages psycho-pompes du fameux mythe platonicien³². Mais le cheval hiérophane tient par contre une grande place dans la tradition et l'iconographie chrétiennes (chevaux de saint Vidal, saint Théodore Tiro ou d'Euchaïta, saint Victor, saint Jacques le majeur, saint Michel archange, saint Martin, saint Loup, saint Judicael ou Gicquel, saint Mayeul, saint Georges, le bienheureux Gobert d'Aspremont, etc., ceci sans parler des cavaliers de l'Apocalypse). Ceci est bien connu, aussi bien que les érudites tentatives d'assimiler les saints cavaliers, peu ou prou fantastiques, aux Dioscures de l'Antiquité classique. Mais on sait moins que nombre de nos cavaliers chrétiens se manifestent en intervenant du haut du

(29) On peut aussi voler en se dotant de plumes ou encore en absorbant la graisse d'un oiseau qui vole bien (Nouvelle-Guinée). La sorcière vole sur un balai, peut-être en vertu du retournement de ce thème, habituellement bénéfique (le balai servant à chasser les mauvais esprits).

(30) H. Polge, *L'iconographie des attitudes à la cathédrale Sainte-Marie d'Auch: étude de stateshésie rétrospective* (Auch, Société archéologique du Gers, 1971), p. 93.

Les anges ont parfois inspiré d'étranges pensées à des gens apparemment fort sérieux. B. Jullien (*De quelques points des sciences dans l'Antiquité*, Paris, L. Hachette, 1854, p. 161) se fait l'écho de ces singuliers propos tenus par le R.P. Magloire en l'Hôtel de Condé l'an de grâce 1670 : « Quelle est la cause mouvante des corps célestes ? Est-ce Dieu lui-même ? Est-ce un ange ? Il est plus probable que c'est Dieu, car à peine conçoit-on qu'un ange pût remuer si longtemps et si également des corps doués de dimensions et de vitesses si extraordinaires ; d'un autre côté peut-on admettre qu'un ange, qu'un esprit bienheureux soit attaché à son ciel pendant tant de siècles sans un seul petit moment pour descendre sur la terre, monter dans l'empyrée ou quitter la roue qu'il est chargé de faire tourner ».

Rappelons que le R.P. Magloire était professeur de physique scolastique à l'Université...

(31) H. Polge, *L'irrationnel dans l'histoire*, op. cit., pp. 31 et 77.

(32) *Phèdre*, 246 et suiv.

ciel pour secourir leurs correligionnaires combattant au sol, voire pour pourfendre une comète menaçante : ainsi en 1396³³. Au XV^e siècle, siècle mystique par excellence, des Français voient en Jeanne d'Arc « un cavalier descendu du ciel »³⁴. En Italie saint André Corsini, évêque de Fiésole, est parfois représenté au-dessus d'un champ de bataille, porté soit par des nuages, soit par un blanc palefroi, ceci en souvenir d'un combat victorieusement livré par les Florentins contre les habitants de Picinunno³⁵. Déjà dans l'histoire juive des cavaliers célestes s'étaient manifestés lors de l'affrontement qui opposait l'armée de Judas Macchabée à celle d'Antiochus Eupator³⁶.

Quant au thème platonicien du char psychopompe, il réapparaît dans la tradition franciscaine (vision des moines afférente à saint François d'Assise emporté au ciel dans un char attelé de deux chevaux blancs)³⁷.

Qu'il y ait ou non un cavalier volant, de toute manière, et bien que Dieu pur esprit ne soit localisable nulle part, c'est du ciel qu'on attend éventuellement du secours. Et c'est vers le ciel que les orants et les mystiques tournent leur visage pour adorer et prier Celui qui *est aux cieux*.

II. — LES ROUTES DU CIEL

Si Iris a disparu lorsque les dieux sont morts, le thème auquel elle est souvent associée ne s'est pas éclipsé pour autant. La Bible d'ailleurs n'est pas sans référence à l'arc-en-ciel : à témoin l'histoire de Noé où il est signe d'alliance³⁸.

Un peu partout l'arc-en-ciel est considéré comme le pont qui unit la terre et le ciel : ainsi le *Bifrost* des mythes germano-scandinaves, que personnifie probablement Heimdall, et qui s'effondrera en proie à un gigantesque incendie, lors du crépuscule des dieux. En basque *jaungojoaren zubi*, arc-en-ciel, signifie littéralement pont de Dieu (on dit aussi *jaungoikoaren gerrikoa* = ceinture de Dieu).

(33) *Histoire de Charles VI*, Paris, Louis Billaine, 1663, p. 347.

(34) *Mémoires pour servir à l'histoire de France*, 1^{re} série, t. 3, p. 132, 1^{re} colonne.

(35) *Petits bollandistes*, t. 2, p. 262.

(36) *Ibidem*, t. 14, p. 361. Sauf erreur, Flavius Josèphe s'abstient de narrer cet épisode fantastique au livre 12 de son *Histoire ancienne des juifs*.

(37) Louis Réau voit dans ce motif une résurgence du thème d'Elie enlevé au ciel (*Iconographie de l'art chrétien*, tome III, *Iconographie des saints*, 1^{er} volume, Paris, Presses universitaires de France, 1958, p. 525).

(38) *Genèse*, IX, 13 et suiv.

Quant à la forme, l'arc-en-ciel est assimilé selon le cas à un anneau (bavarois et autrichien *Himmelring*), à un cercle (gasc. *cerc*) à une courbe (bret. *kanevedenn* < **kambo-nemos* = courbe du ciel), à un arc (lat. *arcus*, *arcus coelestis*; basq. *oztarku* et *arranbel*; suéd. *regnbåge*; norv. *regn-bue*; néerl. *waterboog* ou *regenboog*; angl. *rain-bow*; russ. *rádouga*; serbo-cr. *duga*; it. *arcobaleno*; port. *arco-iris*; cast. *arco iris*; all. *Regenbogen*, mais *Regen-*, *Wasser-* ou *Wettergalle* lorsque l'arc est incomplet, tronqué); à une corne (basq. *uztadar*, *oltzadar*, *holtzadar*, *olzadar*, *ortiziadar*, *ozadar*, etc.), plus rarement à un joug (basq. *uztarri* ou *buztarri*).

Iris a été christianisée en Aragon et en Catalogne en référence à Dieu, à saint Martin ou à saint Jean. En Gascogne landaise³⁹ on dit parfois *cerc de Diu* (cercle de Dieu); en Gironde la forme *poun de Bourdeu* pourrait être le fruit d'une réfection paronymique sur le thème *pons de Bono Deo* (cf. basq. *jaungoikoaren zubi* = pont de Dieu). On dit également *arc de sen Marti*, *pourtau de sen Marti*, *arc de sede*, etc.

Au sein de maintes ethnies centre-africaines, l'arc-en-ciel est porteur de périls et inspire la peur; une crainte identique est attestée chez les Basques⁴⁰: les dents des enfants se gâtent si on les montre à l'arc-en-ciel et l'on dit aux garçonnetts qu'ils se mueront en filles et aux fillettes qu'elles seront métamorphosées en garçons s'il leur arrive de passer *dessous*. Encore de nos jours, nombre de personnes hésitent pareillement à passer *sous* une échelle, laquelle, nous l'avons vu⁴¹, peut constituer comme l'arc-en-ciel un lien entre le ciel et la terre (entre Iris et l'échelle mystique l'association d'idées est si profonde qu'en Amérique on appelle arc-en-ciel l'échelle qui donne accès à l'intérieur des temples des Indiens Pueblo).

Aller à Dieu, c'est monter, pratiquer la *subida* comme disait saint Jean de la Croix. Les hauts-lieux naturels ou aménagés sont autant de routes, de chemins, d'itinéraires, que somme le cas échéant une chapelle ou un calvaire quand ce n'est pas une cathédrale. C'est sur le Mont Sinaï que Moïse reçoit l'essentiel de son message. A Auch les deux points culminants de la banlieue sont occupés chacun par une chapelle, encore existante (Embats) ou à l'état ruiniforme (Saint-Cricq, ancien Mont Nerveva, ultime point local de la résistance du paganisme agonisant). En ville la cathédrale Sainte-Marie occupe

(39) Abbé Azkue, *Diccionario vasco-español-francés*, v° *sustruku*, *subiadar*, etc.

(40) H. Polge, *Le kako et le pitey* dans *Bull. de la Soc. archéol. du Gers*, 1971.

(41) *Atlas linguistique de Gascogne*, vol. 3, pl. 822.

le sommet du coteau qui domine la rivière : on y accède par le vieux Chemin-droit (aujourd'hui rue Dessoles), rue parfaitement tortueuse, dont le nom n'est interprétable que mystiquement : c'est en fait la rue qui monte *droit* au ciel, autrement dit les lieux saints (la notion est encore perçue comme telle au Portugal où par *rue droite* on entend communément la rue qui conduit au sanctuaire).

Les historiens des villes n'ont pas été sans remarquer que les appellations des groupes urbains archaïsants impliquent fréquemment la notion de hauteur (russ. *gorá* = montagne et *górod* = ville; serbo-cr. *gora* = montagne, *grad* = ville; all. *Berg* apparenté à all. *Burg*; gr. *pólis* = ville apparenté à gr. *pólos* = sommet de la tête, voûte céleste, etc.). On en a induit que nombre de villes avaient été fondées sur des lieux hauts pour des raisons stratégiques : ceci est vrai, mais les motivations irrationnelles (besoin de se rapprocher du monde des dieux) ne sont pas moins vraisemblables.

Vu à travers une mentalité moderne, c'est-à-dire rationnelle, le comportement de Vercingétorix à Alésia n'est pas sans nous surprendre. Au moment où va commencer le siège, le chef gaulois se plie à un tabou : il se sépare de sa cavalerie afin que ses soldats ne soient pas tentés de manger de la viande de cheval, se privant du même coup d'un contingent éventuellement précieux. Quant au choix du site, il n'est pas moins révélateur : comme l'a souligné André Varagnac, « la permanence du culte de sainte Reine à Alise, aux flancs de cette colline qui a gardé, en plein christianisme, son caractère de haut-lieu sacré, nous est comme une preuve tangible des raisons religieuses qui avaient pu guider Vercingétorix dans son choix du réduit suprême de l'indépendance des Gaules ».

La pyramide sans degrés, *a fortiori* la pyramide à degrés, la tour de Babel, le ziggourat, etc., sont autant de monuments élevés pour prendre contact avec le ciel et ne considérer les Pyramides d'Égypte que comme des tombes royales, c'est faire fi d'une notion absolument fondamentale. Certes il n'y a point de pyramides en Gascogne et il n'y en a jamais eu, mais cette même quête du ciel y survit obscurément dans la recherche de la hauteur, qui peut prendre la forme d'une tour noble comme la tour dite d'Armagnac. Laquelle se réfère, comme toutes les tours élevées par des dignitaires, à un immémorial instinct de l'espèce humaine.

A un niveau techniquement plus archaïsant, l'arbre cosmique, ou son substitut le poteau rituel, assument la fonction de lien entre les cieux et un bas-monde (qui n'est *bas* que dans une perspective irra-

tionnelle) : ainsi le frêne Yggdrasil de la mythologie scandinave. Le chêne de Guernica est selon toute probabilité un arbre de cette nature — même s'il n'est plus perçu comme tel. Dans nos campagnes, c'est plutôt l'ormeau qui remplit cette fonction, sans doute depuis la préhistoire ⁴². A l'ormeau ont succédé l'*embán* ⁴³, puis l'Hôtel de ville. De sorte que sans tricher l'on peut considérer nos actuelles mairies comme le terme ultime d'une évolution de plus en plus rationalisante, mais ininterrompue, dont le terme premier n'est autre que l'arbre sacré. Ce sont, autrement dit, des ormeaux bien évolués. Et il arrive d'ailleurs qu'on continue d'y *attendre sous l'orme...*

L'association d'idées qui unit la notion de divin, d'une part, à celle de haut-lieu et d'arbre d'autre part, est si profondément ancrée au cœur de l'homme qu'on la retrouve, à peine déguisée, jusque dans le rituel de la célèbre fête de l'Être suprême célébrée au Champ-de-Mars le 8 juin 1794. Organisée par le peintre David et illustrée par une estampe en couleurs dont un exemplaire est conservé à la Bibliothèque de l'Arsenal, cette manifestation, que présidait Robespierre en personne, s'organisa processionnellement en direction d'une montagne symbolique que sommait l'Arbre de la liberté. A côté de la Montagne avait été construite une colonne du haut de laquelle des trompettes émettaient différents signaux — un peu comme le muezzin. Un char traîné par huit bœufs blancs aux cornes dorées transportait « les instruments de l'agriculture et des arts mécaniques » : il n'est guère malaisé d'y reconnaître l'immémorial char rituel des religions qu'on croyait abolies...

Le mât à roue (roue cosmique ?) où perchent les cigognes ⁴⁴ est-il une variante du poteau rituel ? Dans l'état actuel de nos connaissances nous n'oserions être très affirmatifs sur ce point.

Quant à l'échelle et à l'escalier mystiques, nous renvoyons à ce que nous avons publié déjà dans le *Bulletin de la Société archéologique du Gers* ⁴⁵.

(42) H. Polge, *Bref légendaire des arbres de Gascogne* (Auch, F. Cocharaux 1958), p. 12, texte et note 65.

(43) H. Polge, *Origines, fonctions et destinées de l'embán des églises rurales du Gers* dans *Bull. de la soc. archéol. du Gers*, 1958, p. 217 et suiv.

(44) La roue sur poteau se retrouve en Allemagne et en Hollande : *La nature*, 1^{er} semestre 1925, p. 65.

(45) Cf. ci-dessus, note 40.

LE BUCHER ET L'AIGLE DE L'APOTHÉOSE.

Si l'on en croit Tite Live, lui-même assez sceptique, Romulus devenu roi par la grâce de douze vautours auguraux, n'est pas mort comme un homme du commun : il a été enlevé, dans les marais de la Chèvre, par une nuée orageuse. Il ne reviendra sur terre qu'une seule fois pour y tenir des propos prophétiques et exprimer à Proculus Julius les volontés du ciel.

L'apothéose, qui se manifeste pour la première fois à Rome lors de la mort de César, comporte un cérémonial plus compliqué, mais non moins suggestif. Une comète apparue dans le ciel lors des fêtes posthumes célébrées en l'honneur du *divin Jules* fut considérée comme le signe probant que César était bien devenu un dieu. L'exemple étant donné, Auguste fut dès son vivant peu ou prou associé au culte rendu aux dieux Lares : évolution naturelle puisque l'Etat étant constitué sensiblement sur le modèle de la famille un chef d'état pouvait être considéré comme un Lare à l'instar d'un quelconque chef de famille. Au Champ de Mars le cadavre de l'Imperator fut hissé au sommet d'un bûcher pyramidal auquel on mit solennellement le feu. Pendant que le corps se consumait, un aigle s'en échappa, qui était censé porter vers l'Olympe l'âme du prince défunt. Par la suite les empereurs ou impératrices décédés montèrent au ciel, transportés soit par des aigles soit par des paons.

Il n'est pas démontré que ce rituel ait trompé tout le monde en un temps où l'esprit rationaliste était déjà largement répandu. De ce scepticisme on trouvera la preuve, entre autres, dans les propos impertinents tenus par Sénèque dans sa fameuse *Apocoloquintose* : Claude, péniblement hissé au ciel, en est expulsé par son prédécesseur Auguste et redescendu, bon gré mal gré, dans les ténèbres des Enfers, c'est-à-dire au sein du monde chthonien.

L'idée d'aigle n'en restera pas moins longtemps associée à celle d'Empire. Peu de temps avant de s'évader de l'île d'Elbe, Napoléon fait imprimer une proclamation très suggestive : « La victoire, dit-il, marchera au pas de charge : l'aigle, avec les couleurs nationales, volera *de clocher en clocher* jusqu'aux *tours* de Notre-Dame ».

L'ART ET LA DICHOTOMIE DU CIEL ET DE LA TERRE.

Nous continuons de dire du soleil qu'il se lève et qu'il se couche comme s'il s'agissait d'une personne, éventuellement divinisée, et comme si nous ignorions que c'est la terre, non le soleil, qui tourne. Le même misonéisme d'expression se retrouve dans l'iconographie, qui n'est autre chose qu'un langage visuel.

Tous les vitraux du pourtour du chœur de la cathédrale Sainte-Marie d'Auch témoignent de l'idée immémoriale que le ciel, demeure de Dieu, des anges et des saints, est en haut par rapport au monde d'ici bas, et cet admirable imagier qu'est Arnaut de Moles s'y exprime comme si la notion d'antipode lui était inconnue. D'où la manière dont il a traité les remplages, sur fond bleu, parfois rouge, où abondent les anges musiciens, les chérubins, les étoiles, les soleils et les lunes.

La représentation de personnages échappant aux lois de la pesanteur pose des problèmes qui ne sont pas aisés à résoudre dès qu'il s'agit de figurer autre chose que des anges ou des archanges, lesquels sont pourvus d'ailes en même temps que de bras, donc de six membres au lieu de quatre. Ce qui nous gênerait si nous pensions à la manière des ornithologues pour qui les ailes des oiseaux ne sont autre chose que des membres antérieurs adaptés au vol. Mais pour des raisons foncièrement identiques (cristallisation du mode d'expression), les ailes des anges ne nous gênent pas plus que l'idée, au fond absurde, du lever ou du coucher du soleil ou de la lune. Nous ne sommes réticents que si le thème hybride (serpent-oiseau des mythes aztèques) s'inscrit dans une structure d'expression à laquelle nous ne sommes pas familiarisés *dès l'enfance*, c'est-à-dire à un âge encore pré-rationnel, donc très proche de la mentalité primitive (d'où l'une des difficultés de la conversion des adultes dans les pays très évolués).

Une manière conventionnelle — et très répandue — de résoudre le problème de la figuration des personnages évoluant dans un état d'apesanteur consiste à les poser sur un nuage : d'où l'*Assomption* de Carlo Maratta ou celle de Bridan (cathédrale de Chartres). Les attitudes des personnages ainsi figurés calquent dès lors de façon spontanée celles qu'ils auraient adoptées s'ils étaient restés à même le sol : la *Sainte Herménégilde* vue par Herrera est debout, tandis que le personnage qui flanque saint Thomas dans l'*Apothéose de saint Thomas* de Zurbarán est assis.

L'idée de représenter sur des nuées les personnages du ciel se réfère à une manière de paralogique qui est bien antérieure au christianisme et laisse des traces dans le folklore : le nuage présente en effet cette particularité assez rare dans la nature d'évoluer librement entre le ciel et la terre. D'où sa valorisation dans nombre de mythes. Dans l'ancienne Germanie les nuées sont couramment assimilées à des chevaux ou à cavaliers fantastiques. Comme l'a remarqué G. Bähr, une transposition identique est attestée au Pays basque où l'on entend par *zaldizko*, dérivé évident de *zaldi* = cheval, tantôt

une colonne de pluie tantôt un cavalier et par *mandako* (Guipúzcoa méridional), soit un muletton, soit un nuage orageux. Et c'est montés sur un nuage que les moines chinois de la légende des *Hong* échappent aux flammes de l'incendie qui ravage le monastère de Chao-Lin. En Bretagne les tourbillons de vent sont considérés comme des âmes.

Des anges peuvent aussi soutenir les corps glorieux montant au ciel, ou du moins leur faire escorte. L'idée d'ascension est parfois rendue de manière plus dépouillée par une simple posture verticale (en station orante) ou un peu inclinée de biais, tête en haut, avec un ou deux bras levés (*Résurrection* de Ferdinand Sturm de Ziriksee; escorte précédant *L'Aurore* du Guide ou *Fortune*, par le même) Inversement lorsqu'un personnage est figuré volant du haut du ciel au secours et en direction de quelqu'un, il peut l'être dans une pose plongeante, assez analogue à celle du plongeur de tremplin : ainsi *Saint Marc libérant un esclave du supplice* vu par Le Tintoret ou, — mais cette fois planant presque à l'horizontale —, l'ange de *L'Annonciation* peinte par le même artiste.

Nombreux sont les tableaux, pris dans un cadre généralement vertical, qui comportent en quelque sorte deux étages, celui du haut se référant au ciel et aux corps glorieux, affranchis de la pesanteur, celui du bas afférent à ce bas-monde et assujetti aux terrestres servitudes : ainsi *Le martyr de saint Maurice et de ses compagnons*, la *Gloire de Philippe II* ou *L'Enterrement du comte d'Orgaz* peints par Le Greco.

Mais cette dichotomie est beaucoup plus malaisée à rendre en ronde-bosse : en pareil cas l'idée d'a-pesanteur peut être rendue, à même le sol, par un grand déploiement d'ailes (*Nikè* de Paenios) ou le recours à une base unipédale (*Mercure volant* de Jean de Boulogne ou *Renommée de Cadillac* par Pierre Biard, bronzes).

Combattu par le calvinisme, le dogme de l'Assomption est défendu par les artistes restés fidèles au catholicisme : alors la Vierge est traitée le plus souvent en station (debout). Immaculée Conception, elle, a souvent les pieds posés au creux du symbolique croissant de lune.

Les mêmes thèmes conventionnels survivent et s'adaptent à la figuration symbolisante ou même laïque : ainsi *La justice et la vengeance poursuivant le crime* de Prudhon, la Victoire volante du *Chant du départ* de Rude, etc. Le langage témoigne du même conservatisme inconscient : il nous arrive de *voler*, au moins aussi souvent que de courir, au secours des êtres qui nous sont chers.

LES SIGNES DU CIEL.

Selon un mythe finnois, les nuages auraient circulé librement dans le ciel jusqu'à ce qu'ils se prennent dans les branches d'un arbre géant et s'y agglutinent pour former la Voie lactée. Alors un nain, issu de l'océan ou du monde chthonien, aurait abattu l'arbre géant et ce dernier se serait écroulé, obstruant une partie du firmament, mais libérant la lune, le soleil, les étoiles et les nuées.

Pour les Amérindiens d'Amérique du nord, la Voie lactée est le chemin suivi par les âmes qui s'en vont vers l'au-delà. Pour les Amérindiens du Pérou et les Quichuas, les indigènes de la Sibérie septentrionale, les Chinois, les Japonais et les Coréens, elle est un vaste fleuve d'où tombent éventuellement les pluies. Pour les Esthoniens, les Lapons, les Tatars et les Turcs, elle est la route des oiseaux ou le sentier des oies sauvages. Pour les Indo-européens, elle est la Voie lactée, née d'une goutte de lait de Junon, ou la route qui conduit à la demeure de Jupiter.

Pour les Tatars convertis à l'Islam, la Voie lactée est le chemin des pèlerins de La Mecque. Une notion analogue, *mutatis mutandis*, est attestée en Gascogne (*camín de sen Jaques*), au Pays basque (*Jondoni Jakobeko bide*) et en Espagne (*camino de Santiago*) : ici la Voie lactée conduit à Compostelle.

Saint-Jacques de Compostelle, qu'on a parfois surnommée « La Mecque de l'Occident » porte un nom qui est probablement à l'origine de la célèbre légende du *Campus stellae*.

La plus fameuse des étoiles du monde chrétien est incontestablement l'étoile de Bethléem. Elle a beaucoup intrigué les exégètes qui ont tenté les interprétations les plus diverses. « Quelques anciens, a écrit dom Auguste Calmet dans son *Dictionnaire historique de la Bible*, ont cru que c'étoit un astre nouveau, créé exprès pour annoncer aux hommes la venue du Messie. D'autres que c'étoit une espèce de comète, qui avoit un Ange revêtu d'un corps lumineux, en forme d'étoile, qui par son mouvement dirigé du côté de la Judée, fit naître aux Mages l'envie de le suivre et de chercher ce qu'il désignoit. Plusieurs Pères ont appuyé ce sentiment, fondez sur ce que cet astre paroissoit intelligent et raisonnable, paroissant et disparoissant, s'arrêtant et s'avancant selon qu'il étoit nécessaire pour conduire les Mages au lieu qu'il falloit. Ligtfoot conjecture que c'est la même lumière qui avoit apparu aux pasteurs, qui avoient leurs troupeaux près de Bethléem et qui ayant été observée par les Mages, leur fit croire qu'à cet endroit étoit né le Messie attendu depuis si longtemps. L'auteur du *Commentaire imparfait* sur saint Mathieu, dit

que cette étoile descendit sur la montagne où les Mages l'attendoient depuis plusieurs siècles, qu'elle leur apparut ayant au milieu d'elle un jeune enfant et une croix au-dessus; que cet enfant leur parla et leur ordonna de se transporter en Judée. Saint Epiphane a suivi la même tradition, qui est tirée du livre apocriphe de Seth. Quelques-uns ont avancé que cette étoile étoit le Saint-Esprit, qui apparut aux Mages sous la forme d'un astre, comme il apparut dans la suite sous la forme d'une colombe au Baptême de Jésus-Christ. Saint Ignace le Martyr dit que cet astre jectoit un éclat qui surpassoit celui de toutes les étoiles du ciel; que le soleil, la lune et les autres astres lui servoient comme de compagnie et la suivoient par honneur; que tout le monde étoit en admiration en voyant son éclat. Saint Augustin l'appelle avec raison la magnifique langue du ciel, qui parloit aux Mages et les instruisoit en quelque sorte sur le Verbe fait chair et réduit au silence : *qui erat, nisi magnifica lingua coeli ?* ».

L'étoile de Bethléem n'est pas sans faire penser à l'étoile prédite par Balaam (*Nombres*, XXIV, 17) : « Une étoile sortira de Jacob, une verge s'élèvera d'Israël et elle frappera les chefs du Moab; il sortira de Jacob un dominateur et il perdra les restes des villes ».

S'inspirant de ce texte, Bar-Koziba prit le nom de Bar-Kochba, c'est-à-dire *Fils de l'étoile* et déclencha la révolte juive de Palestine sous le règne d'Adrien (132-135). On sait que ce nouveau messenger du ciel fut vaincu et que l'insurrection prit fin avec sa mort. Mais le thème de l'étoile ne disparaît pas avec lui : on le retrouve à plusieurs reprises dans le légendaire hagiographique. Enceinte du futur saint Swibert, sa mère voit une étoile éclatante qui darde ses rayons sur la Basse-Saxe et la France septentrionale. Evêque de Noyon, saint Eloi voit à sa mort son âme monter au ciel sous la forme d'une étoile. A plusieurs reprises une étoile apparaît, quelque temps après son décès, sur la tombe de saint Nicolas de Tolentino. Lorsque meurt saint François d'Assise une étoile se dirige vers le ciel, qui matérialise l'entrée de son âme dans la gloire. Une légende hibernoise veut que la mère du futur saint Aïdan d'Irlande voie en songe une étoile au moment de le mettre au monde, ce qui fait appeler Aïdan, dès son enfance, le Fils de l'étoile, etc.

Il est clair que lorsque nous regardons le soleil ou les étoiles, nous ne les voyons pas pourvus de rayons à la manière d'une roue, mais nous leur en attribuons, probablement en vertu de la bisémie du mot *rai* ou *rayon*. L'iconographie chrétienne évite généralement de recourir à des étoiles comportant un nombre impair de rayons : comme l'a remarqué le R.P. Cahier « l'étoile des artistes chrétiens n'a presque jamais cinq ou sept rais. Le *Pentalpha* des anciens ou des sorciers (appelé quelquefois *pentagramme*) et l'étoile à sept poin-

tes, appartiennent aux rêveries astrologiques ou constituent des signes de ralliement des sociétés secrètes. Elles n'ont donc rien à faire avec les sujets chrétiens ».

Une géniale intuition fait pressentir à Démocrite que la Voie lactée n'est qu'un amoncellement particulièrement dense d'étoiles (il anticipe ainsi sur la notion de galaxie). Depuis, le ciel n'a pas cessé de se dépoétiser et l'astronomie a fini par évincer, du moins dans la pensée scientifique, l'astrologie. Dans un monde où l'enseignement est livresque et les progrès de l'urbanisation constants, les contacts se perdent avec le monde stellaire. L'étoile de Bethléem ne réapparaît plus guère qu'une fois par an dans nos crèches, les étoiles filantes ne sont plus guère que l'occasion de vœux intérieurs et la dernière comète qui ait encore vraiment effrayé l'Occident est celle de 1910. Seule l'astrologie continue à opposer au rationalisme une résistance digne de ce nom.

LE GÉANT DE SAINT ANTOINE ERMITE.

Un triptyque peint par Jean-Baptiste Smetz groupe en la cathédrale d'Auch (chapelle Notre-Dame-des-Agonisants) les trois saints ermites Antoine, Roch et Paul, accompagnés chacun de leurs attributs iconographiques habituels, c'est-à-dire, dans l'ordre, le cochon, le roquet et le corbeau. C'est l'occasion de se rappeler que le corbeau ravitailla des années durant saint Paul ermite à qui il apportait quotidiennement un demi-pain. Mais lorsque saint Antoine rendit visite à saint Paul, le corbeau, apparemment bon arithméticien, apporta un pain entier.

Si nous avons à évoquer les liens du ciel et de la terre dans le légendaire chrétien, nous ne manquerions pas de faire référence à saint Antoine le Grand, dont la vie est fort caractéristique à cet égard. Outre qu'il lui est arrivé d'être ravitaillé par un oiseau, Antoine vit sur une montagne, le Mont Qolzoum, pendant près d'un demi-siècle (312-365). Lorsque meurent Amoun le nitriote et saint Anba Paul, il voit leur âme monter au ciel, celle d'Anba accompagnée d'une escorte d'anges. Et une de ses visions nocturnes est bien curieuses : si l'on en croit saint Athanase, son principal biographe, Antoine entendit une nuit une voix mystérieuse l'appeler : « Antoine, lève-toi et regarde ». Il sortit et vit alors un être géant, affreux, redoutable, debout et atteignant les nuées. Des êtres paraissant ailés montaient. Le géant étendait les mains, empêchait les uns; les autres, volant au-dessus, étaient conduits en haut sans être inquiétés. Pour ce dernier, le géant grinçait des dents; il se réjouissait de voir tomber les autres. Aussitôt, dit saint Athanase, Antoine perçut à nou-

veau la voix : « comprends ce que tu vois ». L'esprit lui fut ouvert : il comprit que c'était le passage des âmes, que le géant debout était l'ennemi qui porte envie aux fidèles, règne sur ceux qui se sont soumis à lui et les empêche de passer, mais ne peut dominer d'en-haut ceux qui ne se sont pas laissés persuader par lui... ».

Combien suggestive la vision d'Antoine le Grand. Toute chrétienne d'inspiration, elle perpétue des images et une conception du monde qui n'ont rien de spécifiquement chrétien. Il est notable que le géant est assez grand pour « atteindre les nuées », ce qu'il ne pourrait faire s'il n'était d'une stature hors du commun. Mais il exerce sa force à l'encontre des âmes qui s'efforcent de gagner l'empyrée : en cela il incarne une puissance chthonienne et en tant que puissance chthonienne il nous fait penser aux Titans que Zeus enferme dans le Tartare. On ne peut s'empêcher non plus de penser à ces autres monstres que sont les Fomoir de la mythologie celtique, en lesquels les mythologues s'accordent à reconnaître des puissances à la fois inférieures et néfastes.

Une autre vision de saint Antoine ermite, également rapportée par saint Athanase, n'est pas moins symptomatique. Un jour que l'anachorète était en proie à un assaut de démons, « le Seigneur n'oublia pas le combat qu'il menait et lui porta secours. Levant les yeux, Antoine vit le toit comme ouvert et un rayon de lumière descendre jusqu'à lui : aussitôt les démons qui avaient ébranlé, au point de la lézarder, la demeure du saint, prirent la fuite et la maison fut de nouveau intacte ».

Le toit ouvert, qui laisse passer les messages du ciel, nous amène à dire maintenant quelques mots des fonctions mystiques de la cheminée.

III. — UNE PORTE DU CIEL : LA CHEMINÉE.

La cheminée adossée constitue une innovation relativement récente en Occident ⁴⁶. Si lat. *atrium* n'est pas d'origine étrusque, le terme pourrait se référer, selon Ernout et Meillet, au temps où la fumée s'échappait par une simple ouverture pratiquée dans le toit. En Angleterre vers 1550 on comptait à peine deux ou trois cheminées par ville ⁴⁷. Dans la Kurische Nehrung, selon H. Kraemer ⁴⁸, la cheminée est pratiquement inconnue en plein XIX^e siècle. A la même époque dans les Pyrénées centrales ⁴⁹ la cheminée peut n'être qu'un simple orifice de la toiture et au Pays Basque ⁵⁰ le foyer extérieur et

(46) Joan Corominas, *Diccionario crítico etimológico de la lengua castellana*, v° *chimenea*.

(47) Taine, *Philosophie de l'art*, 2^e partie, chap. 3.

(48) *L'univers et l'humanité*, Paris, Bong et Cie, t. 5, s.d., p. 59.

(49) *Revue de Gascogne*, 1898, p. 98, i.f.

(50) Abbé Azkue, *Diccionario*, *op. cit.*, v° *autsarri*, *sukapar*, etc.

la cheminée centrale, dite sarrasine, n'ont pas encore complètement disparu.

Si l'on disposait en quantité notable de *ligna acapna*, on pourrait à la rigueur se passer de cheminée, mais tel n'est pas le cas. Au demeurant la fumée, parce qu'elle monte, présente cette particularité intéressante qu'elle atteint d'elle-même le séjour des dieux, avec lesquels elle établit ainsi un lien : or la fumée des sacrifices n'est indifférente ni à Yahweh ni au maître de l'Olympe, Jupiter en personne ⁵¹.

C'est par la cheminée que les sorcières se rendent au sabbat ⁵²,

(51) V. p. ex. *Deutéronome*, IV, 19.

(52) En Armagnac, encore au siècle dernier, il arrive que le diable, après avoir pris la forme d'un bouc, descende par la cheminée, jettant l'effroi au sein de paisibles familles. « La cheminée est la large voie que le monstre suit de préférence lorsque dans un orage il veut effrayer le quartier en fonçant sur les habitations sous l'aspect d'une lame de feu qu'on nomme tonnerre. Aussi voyez la précaution du chef de la maison ! A peine le ciel s'est-il assombri dans un moment d'orage et les nuages ont-ils répercuté deux ou trois fois les sourds grondements d'une longue étincelle invisible produite dans les hautes régions de l'atmosphère, il s'arme du fusil, s'installe dans l'âtre privé du feu pour un instant et décharge son arme sur l'horrible nuage qui porte dans ses flancs l'ennemi du foyer. L'orage se dissipe bientôt. Le voisinage s'assemble. On cause avec admiration du succès obtenu. On n'ose pas trop cependant s'en attribuer exclusivement le mérite. En effet des amis éloignés ont aperçu *au milieu des nués* un prêtre bienfaisant qui dirigeait la grêle pour en régler sagement les effets et la faire tomber sur un bois inconnu ou dans une lande anonyme » (cf. abbé Cazauran, *Monquilha et Toujouse*, Paris, Maisonneuve, 1890, pp. 340-341).

Cette technique de la lutte armée contre la foudre est mentalement assimilable, par exemple, à celle des Scythes qui, de la même manière, tiraient à coup de flèches contre les nuées orageuses. Elles se réfèrent à une conception restée peu ou prou animiste de l'univers. Les coups de fusil tirés contre les nuages par les paysans de l'Armagnac à la fin du XIX^e siècle sont à l'origine d'une pratique encore banale en nos régions, notamment lorsqu'il y a lieu de combattre un feu de cheminée : il s'agit donc là d'une invention de souche parfaitement irrationnelle. Il n'empêche que le procédé est, assure-t-on un peu partout, assez efficace. D'où il appert qu'un raisonnement faux peut déboucher sur un résultat juste. De ceci il est beaucoup d'autres exemples : la cloche attachée au cou des vaches, le hochet donné aux enfants, les grelots fixés aux colliers de chevaux, etc., avaient initialement pour but de faire fuir les mauvais esprits : secondairement, et accidentellement, ce matériel s'est avéré fort utile : les cloches pour repérer les animaux égarés ou perdus dans le brouillard, le hochet pour distraire les enfants, les grelots d'attelage pour avertir les passants de l'approche d'un attelage éventuellement rapide (à telle enseigne qu'ils ont été rendus obligatoires au XIX^e siècle), etc.

Quant au prêtre aperçu dans le ciel noir de l'Armagnac, il ne saurait s'agir, écrit l'abbé Cazauran, du curé desservant la paroisse « lequel pourrait établir son alibi puisqu'au moment de l'orgue il priait à l'église avec un groupe d'âmes pieuses afin de détourner la colère de Dieu des foyers confiés à sa sollicitude ». Une telle interprétation est trop rationalisée pour être fondée, le prêtre circulant dans les nuages ne pouvant évidemment pas plus être le prêtre d'une paroisse voisine ou lointaine que celui du cru. Il ne faut d'autre part pas oublier que dans une optique mentale aussi archaïsante l'impossibilité de l'ubiquité n'est pas perçue et la notion d'alibi pratiquement inconnue.

On use aussi du bruit pour faire fuir les esprits malfaisants qui apportent la grêle en pratiquant le carillon du tonnerre, technique dont nous avons écrit l'histoire dans notre opuscule intitulé *L'irrationnel dans l'histoire* (Auch, Société archéologique du Gers, 1968, p. 57 et suiv.).

c'est par la cheminée que s'envole une hostie consacrée en 1475⁵³ et c'est par la cheminée que passe encore aujourd'hui le bon Papa Noël, dernier messager du ciel à franchir cette ouverture mystique...

A la cheminée il faut peut-être assimiler peu ou prou les lanternes des morts, techniquement si ressemblantes qu'on est parfois bien en peine de les en distinguer⁵⁴.

Le foyer des vivants est aussi le foyer des dieux Lares, qui lui ont laissé leur nom en catalan (*llar*), en portugais (*lar*), en gascon (*la*), etc. Mais les dieux lares ne nous ont pas légué qu'un souvenir purement nominal.

Si l'on tente de classer, en fonction de leur sens initial, les appellations du chenet en Occident, l'on obtient (dans la mesure où nous avons pu nous documenter) les groupements suivants :

1. référence à leur emplacement dans la cheminée (lat. vulg. **caminalis*); a.fr. *cheminel*; gasc. *camiau*, *thaminau*, etc.;

2. référence à la matière première : néerl. *haardijzer*; basq. *bür-dün-sukulak suburdinak*, *suburni*, etc.;

3. référence à une tête : basq. *kapitxale*; représentants romans nord-italiens de lat. *capito*; cast. *morillo*, port. *morilho*;

4. référence à un loup ou à un chien : pol. *wilk* (*wilk* = loup en polonais); fr. *chenet*; lasq. *su-tzakur* (litt. chien du feu); cat. *capfoguer*; langued. *cafouyé*; angl. *fire-dog*;

5. référence à un taureau : angl. *andiron* (celt. *andero* = taureau); fr. *landier*; gasc. *andré*, *landé*, *landeré*, *landré* (gallicismes probables, eu égard à la non-réduction à *n* du groupe *-nd-*); basq. *lander*, etc.;

6. référence à un bélier ou à un bouc : all. *Feuerbock* ou *Brandbock*;

7. référence aux Lares : it. *alare*.

Cette dernière référence nous donne la clef de celles cotées 4, 5 et 6, les animaux en question étant précisément ceux usuellement sacrifiés aux dieux Lares dans l'Antiquité⁵⁵. Ainsi nos modestes chenets

(53) Arch. dép. des Deux-Sèvres, E. 1702.

(54) Camille Enlart, *Manuel d'archéologie française*, t. 1^{er}, architecture civile Paris, Auguste Picard, 1929, p. 77.

(55) Daremberg et Saglio, *op. cit.*, v^o Lares.

ont perpétué jusqu'à nos jours par leurs motifs décoratifs un thème irrationnel dont on aurait pu croire *a priori* qu'il aurait fait naufrage en même temps que le paganisme.

IV. — LES ETATS SECONDS

Si la cheminée est un moyen de communiquer avec le ciel, il en est d'autres, de nature plus abstraite, et singulièrement les états seconds, spontanés (rêves) ou provoqués (recours à des drogues hallucinatoires). Ces derniers ne sont plus attestés dans les rites occidentaux, mais les états oniriques n'ont jamais cessé de faire l'objet d'observations à des fins divinatoires en attendant de devenir l'objet d'examen scientifiques (pour Freud le rêve est le chemin royal qui conduit à la connaissance ou à la découverte de l'inconscient).

Dans la conception archaïsante de l'état second, l'âme détachée du corps est à même de recueillir des informations aussi fondées que celles recueillies à l'état de veille. Se droguer peut donc constituer un moyen de s'informer au niveau le plus élevé. Mais en dépit de sa parfaite spiritualité l'âme n'émerge pas n'importe comment de son enveloppe matérielle : elle peut s'échapper par le nombril (d'où le suicide par *hara-kiri*, qui libère l'âme), par des voies indiscretes (d'où le tabou de la fève ou de son substitut le haricot au sein de maintes sectes), enfin et surtout par la bouche (d'où l'importance attribuée au bâillement, dont nous dirimons les effets périlleux en fermant de la main notre bouche, et à l'éternuement, que nous conjurons par une formule appropriée).

L'état second peut être réalisé ou obtenu plus facilement encore. En vertu du principe de participation, qui rend compte d'une foule de phénomènes observables chez les primitifs et qu'il vaudrait sans doute mieux appeler indistinction, mettre un masque c'est prendre la personnalité de celui dont on porte l'image et se transmuera littéralement en lui. Combien de nos masqués du carnaval d'Auch connaissent-ils la signification originelle du masque ? Car en ce domaine, comme en de nombreux autres, le rite, éventuellement atténué par le *piaculum* ou l'*hiérodolie*, éventuellement aussi soutenu d'explications successives en vertu de ce que Wundt appelait très justement l'*hétérogenie des fins*, le rite, dis-je, peut survivre jusqu'au point où il est pratiquement vidé de toute signification, même *a posterioriste*. Cette dernière remarque va nous conduire plus loin encore : jusqu'au seuil de ce que l'on pourrait appeler la psychanalyse rétrospective.

L'objet de la psychanalyse rétrospective est de décrypter certains de nos comportements à partir, et en fonction, de motivations élimi-

nées du conscient collectif des civilisations contemporaines en proie à la logique. La voie royale qui nous conduit à ce genre d'interprétation n'est autre que le rite, au sens le plus large qu'on puisse donner à ce terme, c'est-à-dire en y incluant même les gestes dits machinaux. Voici un exemple : l'homme qui réfléchit, en proie à la recherche de souvenirs, porte souvent la main au lobe de l'oreille, mais il ne sait pas pourquoi. L'explication de ce geste machinal, nous la trouvons dans le fait que chez les primitifs le lobe de l'oreille est souvent considéré comme le siège de la mémoire.

POUR UNE PSYCHANALYSE RETROSPECTIVE.

La psychanalyse classique appliquée aux mythes, qui sont fonction d'un mental très différent du nôtre, certains malades exceptés, risque de faire fausse route, comme ce fut le cas pour Freud tentant de décrypter le mythe des sirènes : elle peut n'être qu'une forme de la logique de rétrospection. Une tentative exposée à l'échec parce qu'entachée d'anachronisme et plus ou moins vouée au porte-à-faux en matière de représentations collectives.

Le processus inverse, qui tient compte du misonéisme des rites, est moins sujet à caution puisque conforme à l'ordre du temps comme à l'ordre des choses où la forme extérieure peut résister plus efficacement à l'usure que son substrat psychologique initial.

A la lueur des observations que nous avons brièvement résumées dans les pages qui précèdent, il semble acquis que le souci de l'être humain, condamné à vivre sur terre, de rester en liaison avec le monde des dieux est à peu près constant et universel. La preuve en est qu'il constitue une explication très acceptable de nombre de ses conceptions des animaux volants, des cheminées ou des échelles. Certes les dieux sont morts et personne n'y croit plus. Mais qui oserait en affirmer autant des instincts qui gisent en nous ? Et qui peut affirmer que les rites de communication avec le ciel sont vraiment abolis ? Ne se dissimuleraient-ils pas plutôt sous une forme scientifiquement et techniquement plus perfectionnée, mais fondamentalement et psychologiquement identique ?

Redescendu sur terre, Gagarine déclare qu'il n'a vu Dieu nulle part. On le lui concèdera très volontiers. Mais le fait qu'il se soit livré à ce genre de déclaration n'en est pas moins symptomatique.

Les indo-européanisants contemporains se refusent à rattacher étymologiquement lat. *pluma* et v.h.a. *fliogan* = voler (all. mod. *fliegen*)⁵⁶. La raison en est que les sens respectifs de ces deux mots

(56) Cf. p. ex. A. Ernout et A. Meillet, *Dict. étym. de la langue latine*, v° *pluma*.

ne se prêtent pas à un tel rapprochement. En quoi les savants ont raison dans une perspective d'homme moderne (nous savons très bien qu'on ne peut voler en se revêtant de plumes), mais ils ont probablement tort dans une perspective rétrospective (c'est-à-dire celle-là seule qu'il convient de retenir face à un problème de cette nature). Car dans une telle optique le seul fait de se vêtir de plumes, c'est-à-dire de s'habiller en oiseau, *permet* de voler comme les oiseaux (nous reconnaissons là le thème des hommes volants, peut-être explicatif de la valorisation de la plume, laquelle, chez les Amérindiens, était infiniment plus précieuse que l'argent, voire que l'or) ⁵⁷.

D'où ces trois remarques :

1. La plume reste rituellement un ornement très apprécié de nos parures et singulièrement de nos chapeaux, mais nous ne savons plus pourquoi et à dire vrai, nous ne nous posons pas même la question ⁵⁸;

2. l'appétence du ciel n'a pas disparu pour autant et Icare n'est jamais mort en nous. Icare ni les bâtisseurs de la Tour de Babel. Pour atteindre le ciel, dont nous mesurons mieux la distance, nous usons seulement d'autres méthodes et si les anciennes techniques ont disparu, elles l'ont fait si discrètement que même perpétuées jusqu'à nous sous la forme d'un rite, elles ont perdu à nos yeux toute signification — à supposer que nous en recherchions une, ce qui n'est le fait que d'une infime minorité d'individus;

3. notre conception du monde a bien entendu évolué avec les progrès de la technique et de la science. En se rationalisant, elle a rendu inintelligibles nombre de nos comportements, de nos rites et de nos attitudes. La réinterprétation de ceux-ci exigera donc de nous un violent effort sur nous-mêmes, effort effectué dans le sens de la dérationalisation de notre pensée.

*
**

Certes les dieux sont morts, du moins les dieux classiques. Les dieux sont morts, mais non leur appétence. Et leur quête n'en est peut-être que plus ardente en vertu d'une espèce de refoulement ou d'un obscur besoin de compensation. Dans une telle perspective la

(57) Sur l'or métal non précieux, v. notre ouvrage intitulé *L'irrationnel dans l'histoire*, *op. cit.*, p. 15 et suiv.

(58) Cf. p. ex. *Revue scientifique*, 1898, 2^e semestre, p. 171 (article consacré aux différents emplois des oiseaux dans l'industrie).

drogue et la conquête de la lune ne seraient l'une et l'autre que la manifestation d'une même tendance à la fois instinctive, identique et profonde.

Le monde moderne tente-t-il inconsciemment de retrouver l'itinéraire qui mène aux dieux précisément parce qu'il a pris conscience de les avoir perdus ? A défaut de pouvoir résoudre un tel problème de manière très positive, nous étions du moins en droit de nous poser la question.

DES DIEUX DU CIEL AUX METEORES.

De ce que nous venons de dire, il ne faudrait surtout pas induire qu'il y a eu un clivage brusque entre le monde des dieux et celui de la science, une manière de révolution instantanée qui a fait mourir les uns et fait naître l'autre. Si la transition est restée le plus souvent invisible des historiens, c'est qu'elle a été généralement insensible, voire imperceptible, n'affectant qu'inégalement les différentes ethnies, les différentes sociétés et catégories sociales, *a fortiori* les individus. A y regarder de très près, il appert que l'étude des météores est fille de l'Olympe.

De nos jours la coccinelle n'est plus guère considérée, même des croyants les plus fervents, comme la messagère attitrée de Dieu ou de la Vierge. Mais de son comportement on continue de tirer avec plus ou moins de conviction des pronostics quant au temps qu'il va faire demain. Ceci est plus vrai encore du pivert, dont nous ignorions qu'il a été un oiseau augural si nous ne l'avions pas appris à l'école : mais son chant est écouté attentivement dans nos campagnes où l'on affirme, *ce qui est peut-être vrai*, qu'il annonce la pluie avec quelque trois jours d'avance. Quant à l'arc-en-ciel ni Pline dans son *Histoire naturelle*, ni Sénèque dans ses *Questions naturelles* n'y voient plus le pont d'Iris et, à vrai dire, ils ne se donnent même pas la peine d'y faire allusion. Par contre, l'un comme l'autre, avec des bonheurs divers, s'emploient à en tirer des pronostics météorologiques. L'auraient-ils fait sans leurs modestes et lointains prédécesseurs, élaborateurs des mythes ? Ceci n'est nullement certain et cela est hautement significatif : le mythe est le pont qui a conduit, irrationnellement, mais efficacement, à la science positive. Tout comme dans le raisonnement par analogie, très répandu chez les primitifs, il y avait déjà l'amorce du principe de causalité⁵⁹.

(59) H. Polge, *La causalité en histoire*, Auch, Société archéologique du Gers, 1969.

De l'oniromancie à l'onirologie il y a certes un abîme, mais celle-ci aurait-elle pu exister si elle n'avait été précédée par celle-là ?

DU MYTHE MYTHIQUE AU MYTHE PSEUDO-SCIENTIFIQUE.

Ainsi la conquête du cosmos, l'orgueil de la tour ou celui du gratte-ciel (au nom bien significatif)⁶⁰, l'onirologie, l'attitude du chrétien en prière (la face tournée vers le ciel) comme le renouveau de la drogue, sans parler de jouets comme le cerf-volant ou ses succédanés mécaniques modernes, semblent pouvoir se rattacher historiquement à un mode de pensée qu'on aurait pu croire définitivement aboli : mode de pensée issu d'une représentation du monde à la fois dichotomique et puérile (ciel *en haut*, terre *en bas*). Mais il y a mieux encore : le mythe peut resurgir en pleine époque contemporaine en se donnant la fallacieuse apparence de la spéculation scientifique. Nous faisons bien entendu ici allusion aux fameuses soucoupes volantes. Car le dépouillement des innombrables coupures de presse afférentes, qui sont classées et conservées au Centre de documentation des Archives départementales du Gers, met en vedette un fait bien suggestif : bien que la preuve matérielle n'en ait jamais été fournie, une proportion considérables, et inquiétante, des hommes du XX^e siècle s'obstine à voir dans les *soucoupes* les messagères du ciel. Tel est probablement le terme ultime, ou provisoirement ultime, de l'immémoriale croyance dans les liens fabuleux qui nous unissent au reste du cosmos⁶¹.

(60) Cf. l'appellation de la ziggourat de Larsa, qui porte le nom suggestif de *Maison du lien entre ciel et terre*.

(61) Depuis la rédaction de cet article, nous avons eu l'occasion de relever nombre de références complémentaires ou supplémentaires, qu'il est impossible, après composition, d'insérer dans le corps du texte. Mais nous nous tenons à la disposition des chercheurs désireux d'être plus ou mieux informés sur tel ou tel thème particulier.

DOCUMENT ANNEXE

Résurgence, dans une psychose, d'une conception archaïsante de l'univers

A partir du moment où les cadres rationnels de la pensée, qui ne constituent qu'une mince et fragile pellicule à la surface de nous-même, sont menacés, l'on assiste ou l'on peut assister à une véritable résurgence de thèmes aussi archaïques que la division ternaire de l'univers en 1. ciel et monde des dieux; 2. terre; 3 monde chthonien. Voici un exemple, très suggestif à cet égard, extrait de l'ouvrage de A. Hesnard intitulé *La psychanalyse* (Paris, Stock, 1924, pp. 57-59) :

« Une malade de l'asile de Burghölzli, étudiée par le Docteur Minowski, entrée en pleine agitation, raconta, après rémission de sa maladie, les raisons symboliques de ses faits et gestes apparemment absurdes : elle voulait arracher les clefs des infirmières (croyant que c'était celles du Paradis); elle renversait le café avec colère et n'acceptait comme nourriture que du pain et du lait (car la couleur noire lui rappelait l'enfer et la couleur blanche le ciel). Elle voulait enlever sa chemise (car celle-ci la retenait sur la terre). Elle était allée quelques jours auparavant se prosterner devant le monument du Lion de Lucerne (cet animal représentant à ses yeux le culte de la Force). Elle avait voulu se jeter dans le Lac (pour aller *en bas*, c'est-à-dire pour protester contre sa tendance naturelle à *aller en haut*, à idéaliser la vie — tendance qui ne lui avait procuré dans la réalité que des déboires). Cette femme, en effet, souffrait avant sa maladie d'être peu cultivée et obèse. Elle avait, pour se sacrifier à sa famille, renoncé à un beau mariage avec un polonais francophile qu'elle aimait. Et son délire, qui consistait essentiellement dans une sorte de lutte engagée dans le monde entre le Bien et le Mal, (conflit faisant intervenir la France contre l'Allemagne), avait un sens personnel : il était entièrement bâti avec des matériaux empruntés aux souffrances réelles de sa vie intime ».

ÉTUDES DE TOPONYMIE GASCONNE

par Gerhard ROHLFS

Lorsque l'on consulte les travaux d'ensemble qui ont pour but d'étudier la toponymie de la France dans ses aspects régionaux, on s'étonne de la presque complète absence de la Gascogne. Cela vaut aussi bien pour les grands manuels français de Longnon (fondateur de la toponymie française), Dauzat et Vincent ¹, que pour le manuel allemand de Groehler.

Cette omission ou lacuneuse présence de la Gascogne s'explique facilement par l'évolution tout à fait singulière et originale du langage gascon, qui le rend incompréhensible (quasi comme une langue étrangère) à un Français moyen. Il suffit de citer quelques toponymes : *Arriumage, Baigts, Le Beguer, Aiguebère, Haget, Héas, Labatmale, Hagede, Heugà, La Hèche, Matardonne, Touyà*, pour se rendre compte de la difficulté qui s'oppose à une exacte analyse pour un français peu familiarisé avec les caprices et les avatars du gascon. C'est ainsi que les auteurs de manuels, bien informés pour l'Auvergne, le Dauphiné et la Provence, à l'égard des noms de lieux en Gascogne ont souvent préféré se tenir sur une prudente réserve.

Notre petit article, comme un hommage dû à la mémoire de Jean Séguy, ne veut être qu'un modeste essai visant à combler, dans un cadre nécessairement restreint, ces lacunes. Nous limitons nos notes à un dépouillement de toponymes ou lieux-dits de la zone béarnaise contenus dans le volume de Paul Raymond, *Dictionnaire topographique du département des Basses-Pyrénées* (1863), unique département du domaine gascon qui figure dans la grande série des *Dictionnaires topographiques départementaux de la France* ².

(1) Fait exception l'ouvrage de E. Nègre, *Les noms de lieux en France* (Paris, 1963), excellent petit manuel, où la Gascogne est représentée au même rang que la Provence, la Champagne, La Normandie et la Savoie.

(2) Il est entendu que nous laissons de côté les toponymes non romans du Pays Basque.

COUCHE PRIMITIVE

(Les noms de lieux en -ós)

Les noms de lieux en -ós (*Agnós, Bardós, Bruscos, Garrós, Lourdiós, Mansós, Sirós, Urdós*) constituent l'un des éléments les plus originaux de l'ancien substrat aquitain ou couche préeuskarrienne. On peut y voir une ancienne désinence -OSSU qui, attachée à des noms de personnes, devait avoir eu la même fonction et valeur que le latin -ANUM (*Corneilhan = Cornelianum*) et le gallo-romain -ACUM (*Savignac = Sabiniacum*). Ces noms, dont l'aire de dispersion en France (sauf rares exceptions) ne dépasse pas la Garonne, correspondent à un important groupe de toponymes en Haut-Aragon, où l'ancien -OSSU a abouti à -ués (cf. l'esp. *hueso = os*) : *Aragués, Bernués, Gallués, Nardués, Sigüés, Urdués*. Comme j'ai traité ailleurs en détail de ces noms dans une étude particulière (en examinant 240 exemples de cette formation), je peux me dispenser de reprendre ici l'intéressant problème³.

Je me contente de résumer très brièvement la conclusion qui se dégage de la confrontation des deux désinences -ós et -ués. Elle atteste une étroite parenté linguistique entre l'ancienne Aquitaine et les anciens habitants du Haut-Aragon. Comme notre désinence appartient aussi au domaine de la langue basque, où elle apparaît sous la forme de -oz ou -otze (*Bardotze = Bardós, en Espagne Iloz, Madoz*), il est permis de reconstituer une ancienne couche historique, qui parle en faveur d'une étroite parenté de la langue basque avec l'idiome des anciens Aquitains.

LA COLONISATION GALLO-ROMAINE

Ayant déjà traité ce sujet ailleurs⁴, je peux me contenter ici de résumer très brièvement un aspect important de ces recherches. Les noms en -an (*Aureilhan, Juillan*) < -ANUM, très fréquents encore entre le haut cours de l'Adour et la Garonne, commencent à dispa-

(3) Il me suffira de renvoyer à mon article *Sur une couche préromane dans la toponymie de Gascogne et de l'Espagne du Nord* (*Rev. de filol. esp.*, 36, 1952, p. 209-256), réimprimé dans les *Studien zur romanischen Namenkunde* (Munich, 1956, p. 39-81); v. aussi le chapitre *Les noms de lieux en -ós* dans mon livre *Le Gascon* (Pau-Tübingen, 1970), p. 29-33. — Sur l'origine de -ós, identique à la désinence -OSSU attestée en Aquitaine, Jean Séguy s'était prononcé, presque en même temps que moi, dans un bref article des *Actes du 3^e Congrès International de Toponymie*, vol. II, 1951, pp. 218-222.

(4) *Revue Internationale d'Onomastique*, tome 7, 1955, p. 1-12, republié dans les *Mélanges* signalés à la note 3, pp. 103-113; v. aussi *Le Gascon*, p. 26-29.

raître à peu de distance à l'ouest de Tarbes. Ils font complètement défaut dans l'ensemble du département des Pyrénées-Atlantiques.

Quant aux noms en *-ac* (*Montignac, Sévignac*) < *-ACUM*, la plaine de Pau en reste dépourvue. Plus à l'Ouest, ces dérivés sont extrêmement rares. Parmi les noms de communes, nous pouvons mentionner seulement *Maslacq* (Massula) et *Préchacq* (Priscius) dans l'arrondissement d'Orthez, *Tarsacq* (Tertius) dans l'arrondissement d'Oloron (5). Aucun exemple de ce type toponymique dans le domaine du Pays basque. Cela nous donne le droit d'affirmer qu'une vaste étendue dans le Sud-Ouest de l'ancienne Aquitaine est restée à l'abri de la colonisation romaine ou gallo-romaine.

COUCHES PLUS RÉCENTES (6)

Aiguebère, ruiss, affl. du Gave d'Aspe = *Aigue-belle* (Sav.) 'eau belle'.

Arrauyous, ruiss, affl. du Hurquepeyre, affl. de l'Adour : *arrauyous* 'enragé' (7).

Arrec (Lichos), *Les Arrecqs* (Balirac) : *arrec* 'ruisseau', catal. *rec* = basque *erreka* 'ruisseau'.

Arribau, ruiss, affl. du Gave d'Oloron : *arribau* 'riverain' = *rival*.

Arribère, ruiss, affl. du Gabas = *Rivière* (Isère), *Ribera* en Catalogne.

Arripe (Asasp) : 'la rive'.

Arriubeig, ruiss. : RIVUS BELLUS; v. *Baig*.

Arriumage : 'ruisseau majeur'.

Augà (Thèze), XIII^e s. *Augar* : *augà* 'terrain marécageux'.

Aulhade (Livron) : *aulhade* 'troupeau de moutons'.

Baig/ La - (quatre fois), *Baigts* (Orthez), prononcé *Batch*, graphie médiévale de *batch* 'vallée profonde'. à

Baigpregone (Salies) : 'vallée profonde'.

Baratnau (Morlaas) : 'fossé neuf'.

(5) A ces noms de communes, on peut ajouter un très petit nombre de lieux-dits, villages ou hameaux : *Donzacq, Meyrac, Pussacq, Saulagnac* et *Taillac*.

(6) Nous donnons ici un choix raisonnable parmi les toponymes les plus caractéristiques (pour la plupart des lieux-dits) du Béarn, pris toujours dans le *Dictionnaire* de Raymond. Nous ne considérerons pas les noms de facile compréhension : *Bonnecase, Castagnède, La Caussade, Montagut, Monségur, Peyreblaque, La Taillade*.

(7) Nos références au gascon et au béarnais se rapportent toujours au *Dictionnaire* de Simin Palay.

Barthe/ La - et Les Barthes (très fréquent) : *barte* 'terrain humide au bord d'un cours d'eau'.

Bédat/ Le - (quatre fois) : *bedat* (VETATUM) 'lieu mis en défens'; cf. *Vedado* en Espagne.

Béguer/ Le - (fréquent) : *begué* 'viguier'.

Bernet/ Le -, Les Bernets (très fréquent), cf. *Le Vernet* (Ariège) : *bernet* 'aunaie'.

Betbéder et Bedbéder (souvent) = *Bellver* en Catalogne, *Belvedere* en Italie.

Bielle/ La - (souvent) : *biele* 'ville'; v. *Le Gascon*, § 427.

Bonneseube (Lasseube) : BONA SILVA.

Bouhaben (quatre fois), en 1385 *Bohe-Bent* : 'souffle vent'.

Bounehon (Angous) = *Bonnefon* (Aveyron) 'bonne fontaine'.

Branà (Salies) : *branà* 'terrain couvert de bruyères' (*branes*).

Camou (trois fois), *Le Camou* (Salies), *Les Camous* (Dognen), *Cambo-les-Bains*, en 1350 *Camboo* (à lire *Cambon*) : correspond aux nombreux *Cambon* (Tarn, Hérault, Aveyron), *Le Cambon* (Gard), *Chambon* (Cher, Creuse, Nièvre), *Le Chambon* (Cantal, Loire); cf. *El Cambón* en Haut-Aragon, *Camó* souvent en Catalogne. Ces noms représentent le béarnais *camoû* 'terrain fertile près d'une rivière', pour lequel on peut admettre un gaul. *CAMBOS 'champ'; v. LONGNON 601, VINCENT 237 et FEW, II, 127.

Candeloup (Monein), en 1548 *Candalop*; cf. *Chanteloup* (Manche, Deux-Sèvres), *Cantallops* souvent en Catalogne, *Cantallobos* en prov. de Valencia, *Cantalupo* souvent en Italie (8).

Cassaet (Gouze), *Cassiet* (Oloron); cf. *Chassenay* (Côte-d'Or), *Cassanet* en Catalogne, *Cassaneto* en Italie : béarn. *cassaet* 'chênaie' < *CASSANETUM.

Castéra/ Le- (très souvent), cf. *Castellar* (Provence), *Castellar* en Catalogne et en Italie : anc. prov. *castelar* 'lieu fortifié'.

Castetnau (trois fois) : 'château neuf'.

Cau/ La- (très souvent), nom de ruisseaux : *cau*, anc. graphie *caû* 'canal' (*Le Gascon*, § 472); cf. catal. *la canal*.

Doazon (Arthez), cf. anc. prov. *donazon* 'donation'.

(8) Nos références à la Catalogne, à l'Espagne et à l'Italie se rapportent au *Diccionari català* de Alcover (1930-1962), au *Diccionario corográfico de España* (1948) et à l'*Indice generale della Carta d'Italia del Touring Club Italiano* (1916).

Domec (très souvent) = *Domènec* en Catalogne, *Dominigu* en Sardaigne : 'du seigneur' (DOMINICUS).

Dus-Yous (Eaux-Bonnes), lieu de deux lacs : gasc. *ioù* = arag. *ibón* 'lac de montagne', mot prélatin (*Le Gascon*, § 74).

Espelunguère (Borce) : 'montagne où il y a des grottes' (*espelungues*).

Esquerrà (Eaux-Bonnes) mont., *Esquerre* (Montaut) : béarn. *la esquerre* 'le côté gauche' (à l'abri du soleil); cf. *Esquerrà* très souvent en Catalogne, en basque *esku ezkerra* 'la main gauche' (v. *Le Gascon*, § 96).

Etsaut (Accous) : anc. béarn. *et saut* 'le bois' = esp. *el soto* (SALTUS).

Féas (trois fois) = *Héas* (H.-Pyr.) : pluriel de *heà* 'prairie à foin' = cat. *fenar*, esp. *henar*; cf. *Henares* en Espagne.

Gabarret (Lucq-de-Béarn) : 'lieu couvert de *gabarrès* = ajoncs'; cf. *Gabarret* en Haut-Aragon, *Gavarret* en Catalogne; mot prélatin (*Le Gascon*, § 20).

Gabarrà (Baleix), lande; cf. catal. *gavarrar* 'lieu peuplé de *gavarres*', v. *Gabarret*.

Gave de Pau, *Gave d'Ossau*, *Gave d'Oloron*, nom des rivières qui descendent des Pyrénées : anc. béarn. (1388) *gàver*, cf. *gabarrét* 'petit gave' et *Gabarret* ruiss. affl. du Gave d'Aspe, *Le Gabre* affl. du Paillon (Alpes-Mar.), la *Gavarnie*, ensemble des sources du Gave de Pau, d'où le nom de lieu *Gavarnie* (NÈGRE 28); v. *Le Gascon*, § 69.

Ganges/ Les- de Courau (Asson) : *gangué* 'crête de montagne'; mot préroman, v. *Le Gascon*, § 70.

Gègue-Morte, ruiss. affl. de l'Arcis (Garlin), en 1542 *Jegoamorta* 'jument morte'.

Hagède (Saint-Jammes) = *Fageda* en Catalogne, v. *Haget*.

Haget et *Hayet* (souvent) : *hajét* 'bois de hêtres'; cf. *Fayet* (Gers), *Faget* en Catalogne, *Hagetmau* (Landes).

Héas, v. *Féas*.

Hèche/ La Pène de la -, mont. (Asson) : *hècho* 'gradin herbeux d'accès difficile' = prov. *faissa*, catal. *faixa* 'bande de terrain' (FASCIA).

Heugà (Lembeye) : *heugà* 'fougeraie'; cf. *Falgar* en Catalogne, *Helguero* en Esp.

Hontarède (Bizanos), en 1457 *Fondaa-Freda* 'fontaine froide'.

Hontecaute (Tarsacq) : 'fontaine chaude'.

Hounrède (Lembeye), cf. *Fontfreda* en Catalogne.

Hurquepeyre, ruiss. affl. de l'Adour : 'qui remue la pierre'; cf. béarn. *hurcà* = *hurgà* 'remuer'.

Jasses (trois fois) : *jasse* 'lieu où l'on se couche'.

Josbaig (Oloron) : *jos* 'dessous' et *baig* 'vallée'; v. *Baig*.

Labat (quatre fois) : 'la vallée'.

Lacarre (St-Jean-de-Port) : *lacarre* 'grosse pierre plate' (*Le Gascon*, § 76).

Lacarrà, loc. en montagne d'Ossau : 'endroit de *lacarres*'.

Lacomme (trois fois) : *la coume* 'la combe'; cf. *Lacoma* et *Lacomba* en Catalogne.

Lacoumayou (Baigts) : en 1385 *Cau-Mayor*, v. *Cau*.

Ladevèze (Barzun), bois, en 1538 *La Debesa* : *debese* 'pâturage clos' = *Devesa* souvent en Catalogne et *Dehesa* très souvent en Espagne (DEFENSA).

Lafitte, *Lafite*, *Lahitte* (souvent) : *la hitte* 'borne; limite' = *La Fita* en Catalogne, *La Hita* souvent en Espagne; cf. *Pierrefitte* souvent en France, *Pedrafita* en Catalogne, *Pietrafitta* en Italie : PETRA FICTA.

Lagaube (Urδος), mont. : *gaube* 'trou d'eau, lac'; cf. le lac de *Gaube* (Cauterets); mot d'origine préromane (*Le Gascon*, § 73).

Laglout (Castet), bois, cf. Ossau *aglout* = esp. *alud* 'avalanche', d'origine préromane (*Le Gascon*, § 80).

Laheuguère (Ste-Suzanne) : *heuguère* 'fougère'; cf. *Falguera* en Catalogne, *Helguera* en Espagne.

Lamatabois (Salies), en 1385 *La Matebosc*, cf. *Matabosc* (plusieurs fois) en Catalogne = esp. *mata el bosque* 'tue le bois'.

Lannemiàa (Audéjos), lande = *lanne miejàe* 'lande moyenne'.

Lanusse (huit fois) : *lanusse* 'lande maigre' (*Le Gascon*, § 568).

Lasseube (Oloron) : 'le bois' (SILVA).

Laugà (quatre fois), v. *Augà*.

Lourticà (Accous), col : *ourtigà* (*ourticà*) = catal. *ortigar* 'lieu où il y a des orties'.

Luc et *Lucq* (souvent) : *luc* (mot ancien) 'bois' (LUCUS); cf. *Le Luc-sur-Aude* (Aude), *Groslu* (Eure-et-L.), *Lluc* à Majorque, *Lugo* en Espagne.

Macepédouil (Idron), moulin, au XI^e s. *Macepediculum* 'frappe le pou avec la masse'; cf. *Masseloup* (Lozère).

Magnabaigt (Laruns), mont. : MAGNA VALLIS; v. *Baig*.

Mail-Rouy (Lescun), mont. : *malh* 'flanc de montagne' (MALLEUM), *rouy* = *arrouy* 'rouge'.

Matardonne (Montaut) : *mate ardoune* 'buisson rond'; cf. *Matarrodona* en Catalogne, *Matarredonda* en Andalousie.

Mauhourat (Arbouet) : 'mauvais trou' (*hourat*); cf. *Malfurado* en Espagne.

Mesplède (Arthez) : 'lieu planté de néfliers' (*mesples*).

Mirepeix (Clarac), au XIII^e s. *Mirapiscis* 'regarde les poissons'; cf. *Mirapeix* en Catalogne.

Mondusclat (Bosdarros) = *mound' usclat* 'mont flambé'; cf. *usclà* 'flamber', v. *Usclat*.

Montesquieu (Monein) : 'mont sauvage' (prov. *esquiu*); cf. *Montesquiu* en Catalogne.

Montestruc (quatre fois) : *astruc* 'plein de chance'.

Mugues/ Les - (Lembeye) : *mugue* 'talus, bordure' = basque *muga* 'borne de pierre' (*Le Gascon*, § 81).

Nougarau (Lucq-de-Béarn), cf. catal. *nogueral* 'lieu planté de noyers', *Nograles* en Espagne.

Ossau, vallée, en 1127 *Vallis Ursaliensis*, en 1170 *Orsal* : 'vallée des ours'; cf. *Serra Orsale* en Italie.

Pale/ La - (Castet), mont. : gasc. *pale*, arag. *pala* 'pente de montagne en forme de pelle' (*Le Gascon*, § 167).

Pardies (Monein, Nay), au X^e s. *Pardines* : anc. arag. *pardina* 'montagne avec des maisons rustiques', Val d'Aran *pardia* 'ruines d'un édifice' : PARIETINAE 'maison en ruines'; cf. *Pardina* en Haut-Aragon, *Pardines* en Catalogne (*Le Gascon*, § 274).

Pedelabat (Garlin) : 'pied de la vallée'; v. *Labat*.

Petraube (Léés) : PETRA ALBA; cf. *Peyraube* (Gard), *Pedralba* (souvent) en Espagne, *Pietralba* en Italie.

Peyresaubes (Bellocq), cf. *Pedralbes* en Catalogne : v. *Petraube*.

Picarres/ Les - (Castet), mont. : *picarre* 'pointe de montagne'.

Plasence (Piets), cf. *Plaisance* (Gers, Hérault), *Plasencia* en Espagne, *Piacenza* en Italie 'lieu plaisant'.

- Plech* (Montfort) : *plech* ou *plach* 'haie; barrage' (*PLAXU).
- Poeyestruc* (Lembeye) : 'puy sauvage'; v. *Montestruc*.
- Poursingues* (Arzaq) : *poursingue* 'loge à porcs' = esp. *pocilga* (*Le Gascon*, § 278); cf. *Porcilgas* en Catalogne en 1503.
- Puyóo* (cinq fois) : *pujòu* 'petit puy'; cf. *Pujol* (souvent) en Catalogne.
- Réchou* (Sendets) : *réchou heréchou* 'frêne' (FRAXINUS).
- Sabaig/ La -* : ant. *sa baig* 'la vallée (IPSA VALLE), cf. *Sa Vall* à Majorque, v. *Baig* et *Le Gascon*, § 490.
- Sacase* (Arudy), cf. *Sacasa* en Catalogne : 'la maison'; v. *Sabaig*.
- Sabucà* (Arette), cf. catal. *saücar* 'lieu planté de sureaux'.
- Sailleyt/ Le -* (Lahontan) : *salhey* 'lieu couvert de saules'; cf. *Sallet* en Catalogne, *Saletto* (souvent) au Piémont < SALICTUM (*Le Gascon*, § 176).
- Saligà/ Le -* (Aressy), lande : *saligà* = catal. *saligar* 'saussaie'.
- Sarrail* (Montestrucq) : *sarralh* 'enclos', a. prov. *serralh* 'serrure'.
- Sarraute* (Taron), *Sarraude* (Salies) = esp. *sierra alta*, *Serralta* en Italie, *Serralta* en Catalogne.
- Sarrot/ Le -* (Jurançon) : *sarròt* 'petite serre'.
- Saucède* (trois fois) : *saussède* = catal. *salzedà* 'saussaie'.
- Sauques* (Laruns), mont. : *sahucs* 'les sureaux'.
- Saut/ Le -* (Monein), v. *Etsaut*.
- Sauvelade* (Lagor), en 1127 *Sylva-Lata* : 'bois large'.
- Ségalas* (trois fois) : *segalàs* 'terre à seigle'; cf. *Segalars* en Catalogne.
- Soubac* (Jurançon), *Les Soubacs* (Tarsacq) : *soubac* 'abri couvert'; cf. arag. *sobago* 'endroit privé de soleil', esp. *sobaco* 'aisselle' (*Le Gascon*, § 290).
- Tachouères/ Les -* (Lescar), lande : *tachòère* 'repaire de blaireau' (*tachòu*), cf. *Les Taisnières* (Eure), *Tejòneras* en Espagne, *Teixonera* en Catalogne.
- Tausià/ Le -* (Lagor), lande, *Les Tausias* (Montaner), cf en 1255 *Tauzinar* en Gironde : 'bosquet de chênes blancs', gasc. *tausi* < prélat. *TAUKINO.
- Tausiet/ Le -* (Momas), lande : *TAUKINETUM; v. *Tausià*.
- Tourneboup* (Lembeye) : 'retourne-renard'; cf. *Tornavento* en Italie.

Touyà (Gabaston et Villenave) : *toujà* ou *touyà* 'terrain de lande où poussent les ajoncs'; cf. en Espagne (Galice) *Tojal*, *Tojeira*, *Toxeira*; dérivé du gasc. *touye* ou *touje*, esp. *tojo*, en Galice *toxo* 'ajonc épineux' < prélat. *TOJU (*Le Gascon*, § 34).

Trouilh/ Le - (Monein), *Trouil* (Rontignon), *Troueilh* (Osse) : *trouilh* 'bourbier'.

Tucò (trois fois), *Les Tucos* (Castillon) : *tucòu* 'petit tertre', dim. de *tuc* 'tertre'; cf. *Tuc* et *Tucó* en Catalogne. Mot prélatin, v. *FEW*, XIII, 2, 398.

Tuque/ La - (Garris), cf. *La Tuque* en Dordogne; v. *Tucò*.

Turon/ Le - et *Les Turons* (très souvent) = *turoung* 'monticule', anc. prov. *turon*, catal. *turón* 'petite montagne'; cf. *Turó* et *Turón* en Andalousie : mot prélatin, v. *FEW*, XIII, 2, 433.

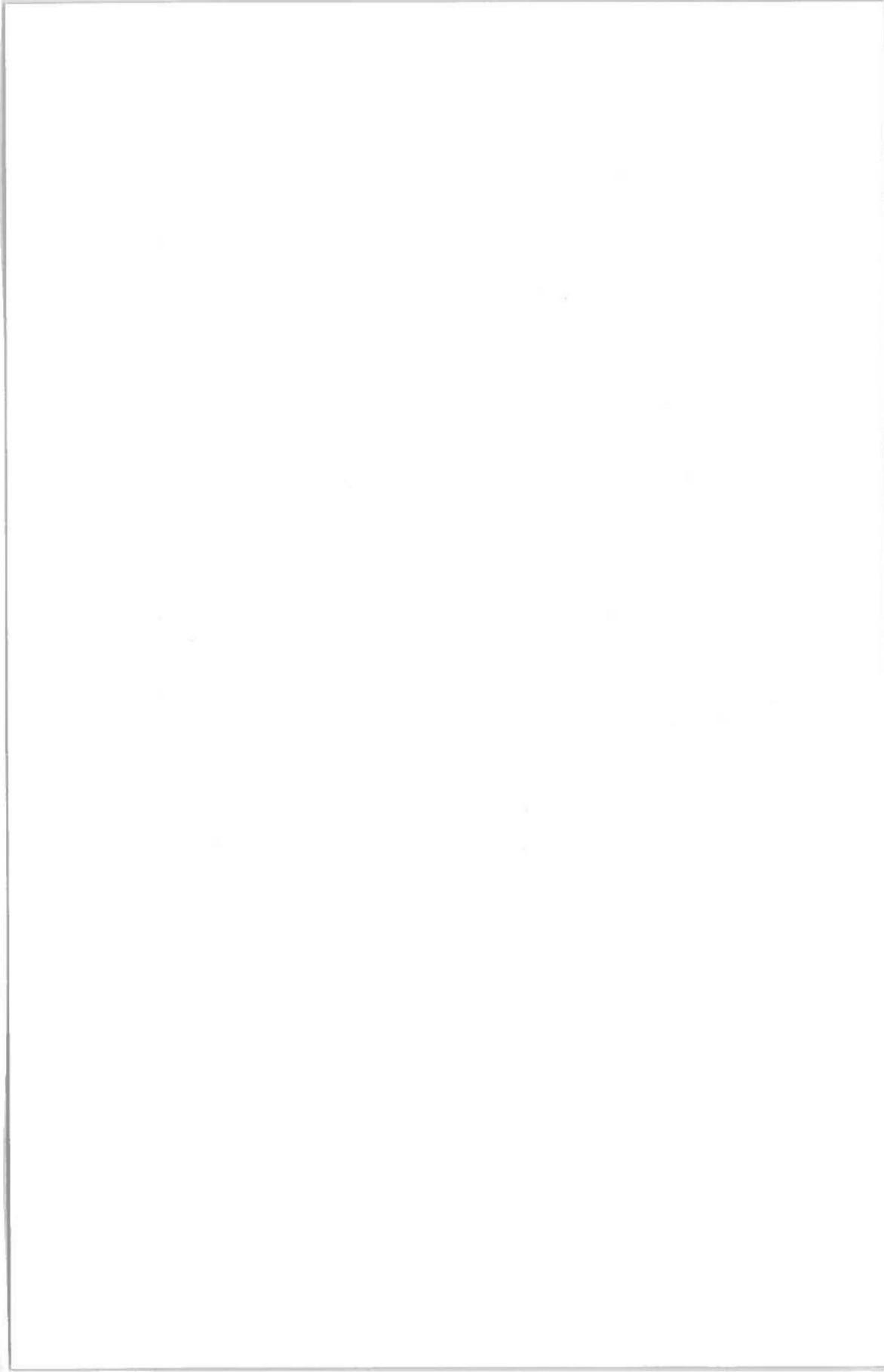
Usclat/ L' - (Aydius), bois, *Usclade* (Narp), lande : *usclat* 'brûlé' < USTALATUS; cf. *Usclas* (Hérault), v. *Mondusclat*.

Vialer (Garlin), *Le Vialé* (trois fois) : anc. gasc. *vialer* 'hameau' = béarn. *bialé* ou *bialà* < VILLARE (*FEW*, XIV, 456).

Vicnau (Garlin) : VICUS NOVUS.

Vielle/ La - (Montaner), cf. *Viella* au Val d'Aran et en Catalogne : béarn. *biele* 'bourg' (VILLA). Pour le phonétisme, cf. béarn. *piele* < PILA (*Le Gascon*, § 427).

Viellenave (cinq fois) = *Vilanova* en Catalogne, *Villanueva* en Espagne; v. *Vielle*.



LE VOCABULAIRE DE JOSEPH D'ARBAUD

par Charles ROSTAING

En cette année 1974 j'ai pensé que l'hommage qui honorerait le mieux la mémoire du dialectologue éminent que fut Jean Séguy serait une étude concernant le vocabulaire de Joseph d'Arbaud, né il y a cent ans, le meilleur des écrivains provençaux de la première moitié du XX^e siècle.

La valeur de l'œuvre de d'Arbaud tient sans nul doute à l'inspiration et au talent, mais aussi à l'utilisation d'un vocabulaire tout à fait original. S'il n'est pas légitime de faire de D'Arbaud uniquement le poète-gardian, il n'en est pas moins vrai que toute son œuvre — et pas seulement celle qui est consacrée à la Camargue — se ressent de l'influence décisive exercée par le pays des taureaux, des chevaux et des mirages sur le jeune écrivain qui venait, un jour de 1896, lui consacrer son existence.

D'Arbaud connaissait le parler rhodanien par sa mère, née à Cavaillon, et par l'œuvre des félibres; né à Meyrargues et y venant souvent, il a pratiqué le parler de la région aixoise apparenté à la fois au marseillais et au gavot. Arrivé en Camargue il se trouve en contact avec un parler qui, non seulement, du fait qu'il est situé sur une limite dialectale¹, comporte des mots et des expressions languedociennes, mais qui, de plus, est un langage de métier, un « argot », qui a ses habitudes particulières. D'ailleurs D'Arbaud aura parfaitement le sentiment qu'il emploie des mots propres au langage des gardians et qu'on ne retrouve pas ailleurs; il le dit

(1) La Camargue, on le sait, est géographiquement le delta du Rhône, mais c'est aussi le pays des manadiers qui élèvent taureaux et chevaux sauvages. Ce pays de la *bouvino* s'étend bien au-delà des limites géographiques de la Camargue. A l'Est il englobe le terroir de Fos-sur-Mer, à l'Ouest il va jusqu'à Lunel et donc déborde la limite traditionnelle du languedocien, qui est le Vidourle, au Nord il atteint les collines séparant les terroirs d'Aimargues et du Caylar du pays nîmois. Il est donc normal que les gardians, qui, en été, abandonnent le delta pour les prairies du Caylar, parlent un langage où se mêlent des formes provençales et languedociennes.

expressément au moins deux fois dans *La Bèstio dóu Vaccarés : encapèrè de pesado* (= mot courant), *de clavo* (= mot camarguais), *coume disèn, nautre, dins noste parla gardian* (éd. 1926, p. 41-42); *la tèsto entre cambo e se desbrandant coume disèn nautre* (ib., p. 168).

Ce sont ces différents éléments que nous voudrions tenter de retrouver dans l'œuvre de D'Arbaud. Pour cela nous nous proposons de reprendre les remarques disséminées dans les notes de notre édition des *Œuvres provençales de J. d'Arbaud* ² en les complétant et les commentant.

*
**

Il n'y a rien d'étonnant à ce que des termes d'un dialecte soient empruntées par un autre. En fait il s'agit le plus souvent de mots appartenant à la langue commune, mais prononcés d'une manière différente ³. Tel est le cas par ex. de *bèstio, rùssio*, qui sont des formes de type languedocien, alors que le provençal commun dit *bèsti, rùssi*.

Parfois le terme est compris mais senti comme appartenant à un dialecte autre que celui du sujet parlant : ainsi un « rhodanien » sait fort bien que la *pignato* est une marmite, mais aussi il sait aussi que ce mot est utilisé surtout en parler méditerranéen.

Quant à un mot comme *chauriha*, « dresser l'oreille », bien qu'il provienne, comme le prouve le *ch-* initial, d'un parler situé au N. du domaine provençal, il a été adopté par tous les dialectes et fait partie du provençal commun. Il en est de même pour *ucha*, anc. prov. *ucar*, « appeler à haute voix », qui est une forme du parler prov.-alpin introduite vraisemblablement en Basse-Provence par les bergers transhumants et faisant désormais partie, comme *chauriha*, du prov. commun.

(2) Editions du *Prouvençau à l'Escolo*, Saint-Remy-de-Provence, 1974. Les références renvoient à la page du livre et aux notes (107, 22 signifie « page 107, note 22) et sont suivies du sigle indiquant le titre des œuvres de J. d'Arbaud : LA (Lou Lausié d'Arle), RA (Li Rampau d'Aram), CB (La Coumbo), CP (Li Cant Palustre), EA (L'Espelisoun de l'Autounado), NG (Nouvè gardian), C (La Caraco), BV (La Bèstio dóu Vaccarés), S (La Sòuvagino), A (L'Antifo).

(3) Nous ne tenons pas compte ici des termes techniques courants concernant l'élevage des taureaux (*manado, tau, vedelièro, bouvau, chaumadou, estivado*), l'outillage du gardian (*ferre, ficheiroun*) ou le vocabulaire de la nature (*sansouïro, engano, saladello, gargato*).

On ne saurait donc considérer ces mots comme de véritables dialectalismes.

En revanche un mot comme *closco* (107, 22 C), qui signifie proprement « coquille » et métaphoriquement « crâne », doit être considéré comme un languedocisme puisque ce sens de « crâne » n'existe qu'en languedocien.

Il en est de même pour *soul* (168, 31 S), « seul », forme languedocienne alors que le prov. commun utilise le dérivé *soulet*⁴, pour le redoublement de la négation dans *pas ges* (139, 16 BV, etc.), *pas gaire* (193, 25 S, etc.), et pour l'adverbe *sai-que*, « peut-être », (127, 7 C; 138, 12 BV que TDF (II, 834 c) donne comme spécifiquement languedocien.

On peut en dire autant de l'expression *avé talènt* (104, 31 NG), « avoir envie de », car cette signification est encore bien vivante en languedocien, quoique TDF, s.v. *talènt*, cite des exemples de Bellaud de la Bellaudière, écrivain aixois du XVI^e siècle, et de G. Zerbini, écrivain aixois du XVII^e siècle, où *avé talènt* a effectivement ce sens, disparu aujourd'hui dans ce parler.

Sans qu'ils soient plus spécialement languedociens que rhodaniens il y a un certain nombre de termes qui ne sont guère employés que dans la région camarguaise comme *embat* (85, 3 CP), « vent de mer, brise du sud qui pousse les navires dans le Rhône », mot pour lequel TDF cite seulement un ex. de M. de Truchet, poète arlésien du XVIII^e siècle.

D'autres, connus ailleurs, caractérisent néanmoins le langage des gardians. Ainsi *round* (31, 27 LA, etc.), est le seul mot employé au pays des manades pour désigner l'arène, temporaire ou permanente, dans laquelle se déroulent les courses à la cocarde⁵. De même le verbe *sarra*⁶, *se sarra de*⁷, est couramment utilisé par les moniteurs pour enseigner aux jeunes gardians les jeux équestres, en particulier celui des bouquets.

(4) Mistral lui-même a employé cette forme dans *Mirèio*; voir mon étude *Variations grammaticales dans Mirèio*, Actes du II^e Congrès Intern. de Langue et Litt. du Midi de la France, Aix-en-Pr., 1961, p. 435.

(5) On notera qu'il s'agit d'un emprunt au franç., le lat. *rotundus* donnant normalement en prov. *redoun*.

(6) « Presser »; cf. *Ardit ! sarro ti biòu, que lou baile es davans !* (31, 24 LA).

(7) « Se rapprocher de »; cf. *quand de cavaliè arroudela se fuguèron sarra de la manado* (180, 5 C).

Mais ce ne sont là que remarques superficielles. Il nous a paru plus intéressant de relever les mots et expressions qu'on rencontre dans l'œuvre de D'Arbaud et qui ne figurent pas dans le TDF de Mistral⁸.

Nous grouperons ces remarques sous quatre rubriques : locutions, mots, significations et termes obscurs.

Il nous a semblé bon en outre de confronter le TDF avec le *Dictionnaire languedocien-français* de l'abbé de Sauvages (éd. de 1820), qui est une des sources du TDF, et le *Dictionnaire occitan-français* de L. Alibert (1965), postérieur au TDF.

A. — *Locutions.*

Il s'agit essentiellement d'expressions constituées d'une préposition et d'un substantif, caractérisées par l'absence d'article.

à paquet (109, 43 C, 143, 15 BV, etc.); le sens de « comme un paquet, lourdement », est assez inhabituel.

pèr claus (54, 14 RA; etc.); cette expression a pu être modelée sur la locution provençale bien connue *pèr orto*, « à travers champs ». Il est probable que *pèr sansouiro e champ* (56, 35 RA) est une création du poète.

pèr esquino (134, 8 C), « de dos », est probablement aussi une création de D'Arbaud, comme *souto vènt* (172, 3 S), « sous le vent », qui est analogique de *ana contro vènt*⁹.

Cette absence d'article se retrouve dans une locution verbale, caractéristique dans l'œuvre de D'Arbaud du langage camarguais : *prendre soupado* (172, 5 S), « manger », en parlant des taureaux.

Il y a peu de chose à tirer de ces remarques, sinon une tendance à l'emploi d'expressions sans article qui prennent ainsi une valeur générale et sont peut-être des archaïsmes.

B. — *Mots.*

C'est le groupe le plus nombreux et de beaucoup le plus important.

(8) Il ne semble pas que Mistral ait eu, avant la composition du TDF, beaucoup de contacts avec la Camargue. Il y a bien situé la mort de Mireille et il a bien effectué, en 1853 ou 1855, le pèlerinage des Saintes-Maries, mais il a agi plus sous l'influence de la tradition que par attirance personnelle. Il n'a vraiment connu la Camargue, me semble-t-il, qu'au moment de sa rencontre avec Folco de Baroncelli, vers 1890, c'est-à-dire après la rédaction du TDF.

(9) On peut peut-être ranger ici *à vosto part* (193, 24 S) « en ce qui vous concerne ».

à-plan (157, 3 BV), subst., « partie plate, découverte ». TDF ne connaît *aplan* que comme variante alpine de l'adj. *plan* (II, 588 b); manque Sauv., Al.

arroudela (180, 4 S), verbe, « grouper »; TDF ne connaît que *arroudela*, var. gasconne de *roudela*, « rouler, rôder »; nous avons ici un autre exemple de ces doublets verbaux en *a-* que j'ai examinés ailleurs¹⁰; le mot est camarguais du fait que le simple sur lequel il est formé, *rodo*, « roue », a pris en langage gardian le sens de « groupe » : cf. l'expression bien connue *uno rodo de rosso*, un groupe de chevaux; manque Sauv., Al.

bosco (153, 29 BV), subst.; fém. de *bos*, *bosc*, « bois »; vraisemblablement var. de *bous co* (TDF, I, 346 b, avec un ex. de A. Langlade, poète de la région de Montpellier); manque Sauv.; Al. : *bòsca*, bocage.

boucabèlo (108, 36 C), fém. de *boucabèu* (*Lou Tau*, CP); adjectif caractéristique du langage gardian; désigne un taureau dont le mufle est blanc; manque Sauv., Al.

broundage (154, 37 BV); subst., « feuillage, fourré »; dér. de *broundo*, « frondaison »; manque Sauv., Al.; FEW (III, 818 a) ne signale le mot qu'en m.dauph. et à Grenoble.

daladèu (102, 2 NG), subst. « alaterne »; TDF (s.v. *aladèr*, I, 63 c) ne connaît que *daradel*, *daradèu*, dont *daladèu* est une var., née sans doute d'un croisement avec *aladèr*, seule forme donnée par Sauv.; manque Sauv., Al.

estransia (163, 9 BV), verbe, « causer du chagrin »; TDF ne cite que les verbes *estransia*, « mettre dans les transes » et *estransina*, « tuer de travail, harasser », plus fréquent sous la forme pronominale *s'estransina*, « se dessécher d'inquiétude »; peut-être *estransia* résulte-t-il d'un croisement entre les deux types; manque Sauv., Al.¹¹.

pitralas (156, 52 BV), subst.; augmentatif de *peitrau*, « poitrail » manque Sauv., Al.; il peut s'agir d'une création occasionnelle de l'auteur, le prov. n'étant pas une langue figée.

targueja (203, 9 S), verbe, « tracasser »; TDF cite le verbe *targagna*, « harceler, houspiller », avec un ex. de Melchior Barthès, poète

(10) *Rôle et valeur du préfixe a-*..., Actes du IV^e Congrès de Langue et Litt. d'Oc..., 1970, p. 280.

(11) Alibert cite un verbe *estransilhar*, « corriger, battre », usité à Toulouse, qui ne semble pas en rapport, sémantiquement du moins, avec notre verbe.

du Bas-Languedoc (Saint-Pons) au XIX^e siècle; c'est un dér., avec suffixe péjoratif *-agna*, de *targa*, « jouter, lutter »; *targueja*, qui offre un changement de suffixe, est probablement une création languedocienne; manque Sauv., Al.

Ces neuf mots se rencontrent dans des œuvres en prose inspirées par la Camargue¹² : *La Bèstio dou Vaccarés* en offre la moitié (5 ex.), *La Souvagino* en a 2, *La Caraco* et *Nouvè Gardian* 1 chacun. Il est donc certain que ces termes appartiennent au langage gardian¹³.

C. — Significations.

Dans les exemples qui suivent le mot figure dans le TDF mais sans le sens que D'Arbaud lui attribue.

acarraire (142, 2 BV), subst., « passage »; TDF (II, 1150 a) donne la définition suivante : « pâtre qui conduit les ânes, qui marche en tête d'un troupeau transhumant et lui indique la voie », avec un ex. du R.P. Xavier de Fourvières, écrivain rhodanien; de l'homme qui « indique la voie » on est passé à la « voie » elle-même; je ne pense pas qu'il s'agisse d'un emploi propre à l'auteur; manque Sauv., Al.

bolo (106, 9 C), subst., « vase, boue »; TDF (I, 304 b) ne connaît que *bolo* « scirpe des lacs, masse d'eau »¹⁴, plantes qui poussent dans des terrains marécageux; là encore il y a extension de sens; manque Sauv., Al. (qui ne connaît, comme TDF, que *bòla*, « scirpe, massette d'eau »).

boutarèu (191, 11 S), subst., « touffe de roseaux »; TDF (I, 350 b) : « tertre, éminence au bord d'un étang »; dér. de *bouto*, « tonneau », employé métaphoriquement; manque Sauv., Al. (qui ne connaît que *botarèl*, « petit tonneau »).

clavo (106, 7 C; 139-140, 25 BV), subst., « empreinte laissée par le sabot d'un cheval »; il s'agit bien d'un emploi propre à la langue

(12) Dans notre série, seul *boucabèu* figure dans un poème, non cité dans notre Anthologie, des *Cant Palustre, Lou Tau* : « lou grand tau boucabèu qu'avian sus la manado ». Il est toutefois certain qu'une étude portant sur l'ensemble de l'œuvre et non, comme ici, sur des extraits, pourrait révéler d'autres termes figurant dans des œuvres poétiques : deux recueils de poèmes en effet, LA et CP, sont d'inspiration spécifiquement camarguaise.

(13) Il est remarquable qu'aucun de ces mots ne figure dans E. Levy, *Petit Dict. prov.- fr.* Il ne s'agit donc pas d'archaïsmes conservés en parler camarguais.

(14) Lorsqu'un mot se présente dans le TDF sous différentes entrées, je ne tiens compte évidemment que de celle dont les sens s'apparentent à celui que nous trouvons chez D'Arbaud.

des gardians, comme nous l'avons vu plus haut; TDF ne cite (I, 570 a) que *clavo* « canne ou perche que l'on ajoute au bout du filet de la tartane pour le tenir tendu »; le mot est dans Sauvages (175 a : *clava*, trace des pieds) qui le donne comme « vieux languedocien »; le sens manque dans Al.; nous avons donc ici un archaïsme, bien que le mot ne figure pas dans Levy.

se desbranda (157, 6 BV), verbe, « se défendre »; autre mot propre à la langue des gardians, comme nous l'avons vu; D'Arbaud, dans une note (p. 363, éd. de 1926) précise : « le *desbrandage* est une série de défenses violentes, rapides et répétées, spéciales au cheval camargue »; TDF (I, 739 c) : *se desbranda*, « s'ébranler »; Al. : *desbrandar*, « ébranler, émouvoir »; manque Sauv.

emplaja (138, 5 BV), verbe, « enliser »; TDF (I, 880 c) : « jeter sur la plage, pousser à la plage »; part. *emplaja*, « échoué »; Al. a les mêmes sens que TDF; manque Sauv.

enrega l'ome (222, 10 S), verbe « foncer sur l'homme »; TDF (I, 933 b) : *enrega*, « tracer le premier sillon [ce qui est le sens premier du mot; emploi intr.] — commencer — enfiler — sillonner »; de même Al. : *enregar*, « tracer le premier sillon — commencer à travailler — planter en ligne »; Sauv. : *enrega*, « planter en raies ou sillons »¹⁵; emploi métaphorique propre, semble-t-il, dans cette construction transitive, au langage des gardians : « tracer un sillon » et, comme le premier mérite d'un sillon est d'être rigoureusement droit, « marcher droit dessus, attaquer ».

escarni (188, 12 S), part., « décimés »; TDF (I, 985 a) : railler, contrefaire, bafouer, insulter, châtier, rebuter, etc.; Al. : mêmes sens; Sauv. : se moquer, contrefaire; ces significations sont celles de anc. prov. *escarnir* (germ. *skirnjan*). On voit mal comment passer de « railler » à « décimer ». La clef de l'énigme est fournie, je crois, par un vers de *Lou Tau*, poème des *Cant Palustre* :

e sis os escarni rebala sus lou germe
(et ses os décharnés traînant sur l'herbe) :

il semble qu'il y ait eu une confusion avec le verbe *escarna*, anc. prov. *escarnar*, « écharner »; cette confusion se trouve dans le *Dictionnaire languedocien-français* de M. D'Hombres et Gr. Charvet où on lit : « *escarni*,... propr. enlever la peau ou la chair », c'est-à-dire le sens de *escarna*; il s'agit donc d'un changement de conjugaison

(15) Mêmes sens dans M. D'Hombres - Gr. Charvet, *Dict. languedocien-franç.*, Alais, 1884, contemporain du TDF : *enregà*, « semer... raies, tracer le premier sillon ».

qui paraît propre au languedocien : celui-ci en effet semble avoir une certaine propension à créer des verbes sur la conjugaison dite « inchoative »¹⁶. De « écharner » (= séparer la chair de la peau), qui évoque l'idée d'une destruction, le glissement sémantique à « décimer » paraît plus aisé à comprendre.

faire (191, 10 S), verbe employé absolument, « paissaient » ; il s'agit ici d'une dérivation spontanée; le verbe *faire* présente en prov. de multiples significations et en outre peut devenir le substitut de bien d'autres verbes : on dit par ex. *faire de faiòu*, semer des haricots; ici les taureaux « font ce qu'ils ont à faire essentiellement », c'est-à-dire « mangent ».

fourni (14, 1 LA; 107 C; 223, 3 S), part. employé subst., « fourré, endroit où la végétation est touffue » ; TDF (I, 1167 c) ne connaît que le verbe *fourni*, « fournir », et au part. passé « fourni, charnu, dru » ; Al. aussi; manque Sauv. Il s'agit d'une dérivation impropre, par changement de catégorie grammaticale, qui semble propre à la Camargue.

frapo (90, 4 CP), subst., « galbe » ; TDF (I, 1176 c) : « marque, tache, empreinte, ... troupe en Languedoc » ; Al. : *fràpa*, « troupe, ... empreinte » ; manque Sauv.; emploi métaphorique : de « marque » on passe à « ce qui caractérise », d'où « aspect » et plus spécialement « galbe ». Que cet emploi soit propre au langage des gardians me paraît prouvé par le fait que D'Arbaud utilise le dérivé augmentatif *un frapas de bèstio* (141, 39 BV), « [une bête] d'une taille monstrueuse » : ce dérivé est probablement une création de l'écrivain¹⁷.

paramen (56, 34 RA), subst., « monture de cheval, en Camargue » : telle est en effet la traduction donnée par Ronjat, *Supplément au TDF*, éd. Rollet du TDF, d'après la note de D'Arbaud : « c'est le terme qu'emploient les gardians pour désigner leur cheval préféré ». Ici encore il s'agit d'un emploi métaphorique : *paramen* signifie « ornement » et le mot s'applique au cheval que l'on revêt d'un harnachement de luxe parce qu'il met le mieux en valeur les qualités du cavalier; manque Sauv., Al.

platello (80, 7 CP), subst., « sonnaille de forme aplatie » ; manque Sauv., Al.; TDF (II, 592 c) ne connaît que *platello* » ..., espèce d'es-

(16) Par ex. *courri* au lieu de *courre* à Montpellier (Ronjat, *Gr. Ist.*, III, p. 143, § 546); *dourmisse*, ind. pr. 1, au lieu de *dorme* à Nîmes (ibid., p. 151, § 551); *partisse*, ind. pr. 1, au lieu de *parte* aux Saintes-Maries-de-la-Mer et Fourques, en pleine Camargue (ibid.).

(17) V. ci-dessus, *pitralas*.

cargot à coquille aplatie ». C'est en fait un grelot réservé aux mules, le grelot rond des colliers de chevaux étant le *cascaveu*; fém. de *platèu*, plateau, dér. de *plat*, plat.

ranvers (174, 19 S), subst.; *un cop de ranvers*, un revers de corne; var. de *revers*, due, semble-t-il, à une influence du franç. *renverser*; la forme *ranvers* est donnée par TDF, s.v. *revers* (II, 782 c), sans indication de dialecte, et par Al. sous la forme *renvers*; manque Sauv.

Nous avons là quinze termes et dix-huit occurrences; la répartition est sensiblement différente de la précédente. *La Sòuvagino* arrive en tête avec 6 ex., suivie de près par *La Bèstio dou Vaccarés* 5 : à elles deux ces œuvres en prose spécifiquement camarguaises, présentent les 2/3 des exemples; on trouve ensuite *La Caraco* 3, *Li Cant Palustre* 2, *Li Rampau d'Aram* et *Lou Lausié d'Arle*, 1 chacun. On voit qu'ici il ne s'agit plus exclusivement de prose, mais que 3 recueils, de poèmes offrent des termes camarguais : il faut dire cependant que ces 3 recueils, *Li Rampau d'Aran* et surtout *Li Cant Palustre* et *Lou Lausié d'Arle* sont aussi d'inspiration camarguaise.

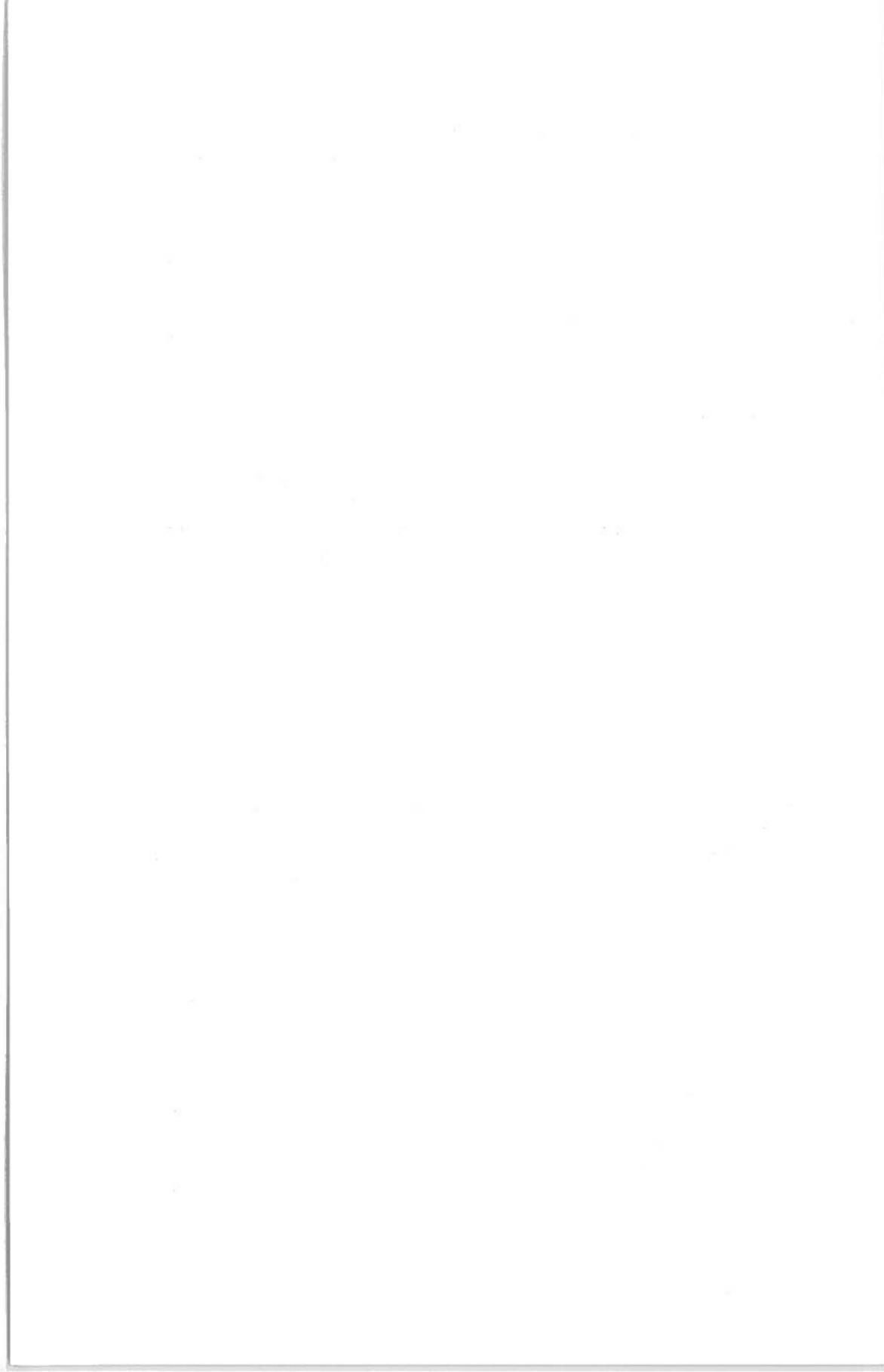
D. — Termes obscurs.

Il n'y a guère que *guimbarde* (236, 1 A) à ranger dans cette catégorie.

Ce mot, qui est tiré de *L'Antifo*, œuvre posthume, désigne une guimbarde, une vieille voiture; il doit s'agir d'un emprunt au français, car l'anc. prov. ignore le mot, ainsi que Sauv.; TDF (II, 110 b) donne seulement les significations suivantes : barque, gabare, en mauvaise part — outil de calfat — pipe — ancienne danse — instrument de musique enfantin. Alibert seul, outre les sens de TDF, indique celui de « voiture » mais en l'associant à « barque » : « vieille voiture ou vieille barque ». Or, selon FEW (XVII, 585 b, s.v. **wimon*) le sens de « vieille et lourde voiture couverte » n'apparaît qu'au XVIII^e siècle dans le troisième volume des *Planches* de l'*Encyclopédie* (1763). Le mot est d'origine provençale, dér. de anc. prov. *guimar*, « bondir », et a désigné d'abord une sorte de danse à Toulouse : le mot est chez Goudouli (*Le Ramel Moundi*, 1617). C'est donc en français, à partir du sens de « vieille barque », qu'il a pris celui de « vieille voiture » : évolution néanmoins assez difficile à préciser.

*
**

On voit par cet aperçu, qui est loin d'être complet, la richesse et la précision de la langue de J. d'Arbaud. Une étude exhaustive du vocabulaire de cet écrivain apporterait une contribution non négligeable à l'étude de la lexicologie provençale.



LO PROBLÈMA DE L' -E FINAL DE SUPORT EN OCCITAN COMUN DINS LA FINALA -CTE

per Jacme TAUPIAC

Es una opinion generalament admesa que lo normalisator mai important de la lenga occitana es Loïs Alibèrt, autor de la famosa *Gramatica occitana segon los parlars lengadocians* ¹.

Mai tard, qualques filològues occitanistas adapèron los principis alibertins de grafia e de seleccion morfologica als autres dialèctes : Pèire Bèc reglèt la grafia del gascon e Robèrt Lafont la del provençal. O faguèron en disciples someses del Mèstre, e d'alhors, ambe l'acòrdi de Loïs Alibèrt.

Çaquelà, fa pas gaire temps, un alibertinista mai jove se permetèt força reguignadas contra de nòrmas que, duscas alavetz, tot lo monde aviá respectat pro menimosament : Rogièr Teulat, autor d'una importanta *Grammaire de l'occitan de référence* ².

Se podián destriar doás tendéncias dins l'esperit de la normalisacion alibertina :

— Acordar una granda importància a la lenga dins sa diacronia. Una fòrma modèrna, per se poder emplegar dins la lenga literària, deviá aver una atestacion d'emplec corrent dins la lenga trobadorena. « Admetem, çò ditz Alibèrt, las varietats foneticas ja conegudas dins l'anciana lenga e regetam rigorosament las que se son manifestadas despuei l'epoca de decadéncia. » ³.

— Avesinar lo mai possible l'occitan del catalan. Per Loïs Alibèrt, la Catalonha fasiá totjorn partida d'aquela vasta comunitat lingüistica e culturala, esandida de Lemòtges a Valéncia e que remontava als trobadors. Considerava un pauc lo catalan coma un dialècte de l'occitan. N'i a que parlan de la « catalanomania » d'Alibèrt.

(1) *Gramatica occitana segon los parlars lengadocians*. — Loïs Alibèrt, 1935 Societat d'Etudis Occitans, Tolosa.

(2) *Grammaire de l'occitan de référence* (Les sons, les mots, les formes). — Roger Teulat, Thèse de troisième cycle présentée devant la Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand. Edicions « Forra-Borra ». Vilanuèva d'Òlt, 1972.

(3) *Gramatica occitana*, Introduccion, pagina XXXVI.

Rogièr Teulat a un biais diferent de concebre aquela fòrma literària de lenga d'òc qu'apèla « l'occitan de referéncia » :

— Primièrement, per el, coma per l'immensa majoritat dels occitanistas actuals, lo catalan es una lenga definitivament independenta de l'occitan, mai que mai per de rasons sociolingüisticas. S'escrivèm « la montanha », « lo pan » a Tolosa e « la muntanya », « el pa » a Barcelona, aquò es la pròva « materiala » qu'acceptam nòstra independéncia recipròca. Auquelas divergèncias de normalisacion grafica e morfológicas, qu'aurián pogut èstre plan mendres, son ara irreversiblas. L'occitan e lo catalan son doás lengas vesinas mai diferentas.

— Segondament, Rogièr Teulat considèra mai que mai nòstra lenga dins sa sincronica. Per el, çò que se ditz ara e pertot, o dins de grandas zònas del domeni lingüistic occitan (e o sabèm gràcias als ensenhaments de la geografia lingüistica), aquò a mai de pes que lingüistica), aquò a mai de pes que çò qu'es atestat dins los tèxtes trobadorencs. Solide qu'aquela utilizacion dels atlas lingüistics èra pas estada prevista per lors autors, mas es pr'aquò del mai grand interès en filologia normativa. Atal, las nòrmas prepausadas als utilizators de l'occitan comun, luènh d'èstre arbitràrias, son essencialament la « sintèsi occitanista » de l'« analisi scientifica » de la realitat lingüistica.

Personalament, trobam positiu l'apòrt de Rogièr Teulat, sustot per çò qu'es de las doás tendéncias que venèm de senhalar. Mai d'un còp es estat un iconoclasta salutar, en avesinant la lenga escrita dels parlars populars actuals.

Aquò dich, es util de tornar examinar los punts litigioses per veire, quand Teulat demanda una modificacion de la nòrma alibertina, qui val mai escotar : lo Mèstre o lo Disciple ? Plan sovent, Alibèrt prenguèt sas decisions « après madura reflexion » — segon sa pròpria expression — e sèm d'avís que lo cal pas contradire qu'ambe la mai granda prudéncia.

*

**

Demest de centenats de problèmas que se pàusan, n'anam examinar un sol : lo de la preséncia o de l'abséncia de l'*e* de supòrt dins la sola finala *-cte*. Aquò concernís gaireben exclusivament de mots de formacion semi-sabenta o sabenta, terminats en latin per *-actum*, *-ectum*, *-ictum*, *-octum*, *-uctum*. An pas interessat brica los dialectològues — al mens coma dialectològues — e es plan de bon comprene.

Doncas, pels mots de formacion sabenta, Alibèrt s'alinhèt sus la lenga catalana que veniá tot just d'èstre normalisada per l'illustre Pompèu Fabra ⁴ e retrobava atal, gaireben tot còp, un arcaïsme de la lenga trobadorena. Normalisèt *tranquil*, *lo filosof*, *econòm*, quand fòrça parlars dison *tranquille*, *lo filosofe*, *econòme*. D'autres còps, al lòc de suprimir lo *-e* de supòrt atestat dins la lenga parlada, l'ajustèt a de mots tals que *lo contacte*, *lo projècte*. Los parlars occitans conéisson [lou kōuntat], [lou proudjèt].

Mai d'un còp, la preséncia d'un *-e* de supòrt es pas deguda, manifestament, a una influéncia francesa e s'explica per una evolucion intèrna de la lenga, dins de mots coma : « l'astre *blounde* » (Pèire Godolin), « le *sante repaus* » (Pèire Godolin), « *nete* » (parlar gascon de Bèumont de Lomanha). Alibèrt : *blond*, *sant*, *net*. Çaquelà, d'autres còps — e es lo cas de la finala *-cte* — remarcam que los parlars occitans sémblan curiosament lo francés : [lou dyalètté] coma « le dialecte » e [lou proudjèt] coma « le projet ». Perqué dos etimons latins d'estructura identica *dialectum* e *proiectum*, que lor abotiment francés es de data relativament recenta (*dialecte* 1550, *projet* 1470) ⁵ aurián en occitan un tractament diferent ? Es qu'Alibèrt auriá rason de fòrbandir *lo projèct*, *lo contact*, etc. de la lenga literària ? D'efièch escriu : « Fasem de mots en *-cte* e en *-pte* coma en catalàn modern, car l'occitan dels segles XVⁿ e XVIⁿ n'usava correntament e los parlars actuals los coneisson. » ⁶. Los exemples que pòrta son : *acte*, *contracte*, *dialecte*, *directe*, *edicte*, *exacte*, etc.

Trobarem pas la resposta en nos demandant se l'un dels tractaments es pas en contradiccion ambe la fonologia de la lenga ⁷. La

(4) La primièra edicion del *Diccionari General de la Llengua Catalana*, abondosament consultat per Loís Alibèrt, es de novembre de 1932. Publiquèt lo primièr volume de sa gramatica en 1935.

(5) Informacion tirada del *Dictionnaire étymologique de la langue française* d'O. Bloch e W. von Wartburg. — P.U.F., 1964.

(6) *Gramatica occitana*, volume 2, pagina 141.

(7) « Problèmes de conscience linguistique. — Le français médiateur », Robert Lafont. Article publicat dins lo periodic *Cahiers Pédagogiques de l'Institut d'Etudes Occitanes*, numerò 53, 3en trimèstre de 1971. Lo vejaire de Robert Lafont, ambe qui nos brandiguèrem un pauc las pelhas sus aquel sicut de l'*-e* final de supòrt, es que respectar pas estrictament la nòrma alibertina pels mots de formacion sabenta :

1 - es anar contra la fonologia de la lenga,

2 - es acceptar l'alienacion lingüística del pòble occitan,

3 - es demissionar davant l'influéncia perturbatritz de çò qu'apèla « le français médiateur ». Lo tresen argument nos sembla plan digne de consideracion. Gràcias a aquel article de Robert Lafont, un put del vast problèma de l'*-e* de supòrt a pogut madurar e nos encaminam atal cap a una acceptacion generala d'una nòrma unica en occitan comun.

fonologia o justifica tot : *contact* [kõuntat] coma *cantat* (participi passat de *cantar*) e (*contacte* [kõuntatté] coma *recapte* [rékatté] (present del subjontiu de *recaptar*). Es pas un problèma de fonologia mas de simpla fonetica istorica.

Lo metòde a seguir nos sembla èstre d'establir lo còrpus exhaustiu dels mots qu'an la finala en question a partir de quatre fonts :

1. *Lou Tresor dóu Felibrige* ⁸. Podèm considerar qu'aquel obratge nos dona los mots d'aquela mena ambe la fòrma qu'an dins los parlars populars modèrnes, naturalament « mutatis mutandis ». Per exemple, lo provençal mistralenc ditz [ĩnsèyté] quand lo lengadocian ditz [ĩnsètté].

2. La gramatica ¹ e lo diccionari ⁹ de Loís Alibèrt. La normalizacion alibertina es estada oficialisada per l'Institut d'Estudis Occitans de Tolosa.

3. *Lo Diccionari General de la Llengua Catalana* de Pompeu Fabra ¹⁰. Pòrta las fòrmas de la lenga catalana literària.

4. *Le Petit Robert, dictionnaire de la langue française*.

Aquò nos permetrà d'examinar d'interessantas convergèncias e divergèncias entre l'occitan parlat a l'estat de natura, l'occitan comun (o de referéncia), lo catalan e lo francés.

Mots qu'an lo *-e* final de supòrt dins « Lou Tresor » :

<i>Lou tresor</i>	<i>Alibèrt</i>	<i>Catalan</i>	<i>Francés</i>
architèite	architècte	arquitecte	architecte
ate	acte	acte	acte
I es pas.	autodidacte	autodidacte	autodidacte
coumpate (sic)	compacte	compacte	compact
dialèite	dialècte	dialecte	dialecte
dòute	dòcte	docte	docte
insèite	insècte	insecte	insecte

(8) *Lou Tresor dóu Felibrige ou dictionnaire provençal-français, etc.* Frédéric Mistral. Is edicioun Ramoun Berengué, 1968.

(9) *Dictionnaire Occitan-Français*. — Louis Alibert, Toulouse. Institut d'Etudes Occitanes, 1966.

(10) *Diccionari General de la Llengua Catalana*. — Pompeu Fabra, A. López Llausàs, editor. Barcelona, 1966.

(11) *Petit dictionnaire provençal-français* par Emil Levy, Troisième édition, Heidelberg 1961, Carl Winter, Universitätsverlag.

Mots qu'an pas lo -e final de supòrt dins « Lou Tresor » :

<i>Lou Tresor</i>	<i>Alibèrt</i>	<i>Catalan</i>	<i>Francés</i>
abjèt	abjècte	abjecte	abject
amit	amit	amit	amit
aquedu	aquaduc	aqüeducte	aqueduc
circouspèt	I es pas.	circumspecte	circospect
counflit	conflicte	conflicte	conflit
countat	contacte	contacte	contact
countrat	contracte	contracte	contrat
courrèit	corrècte	correcte	correct
delit	delicte	delicte	délit
edit	edicte	edicte	édit
estrit	I es pas.	estricte	strict
eisat (esate en lengadocian)	exacte	exacte	exact
enfèt	enfècte (sic, diccionari)	infecte	infect
ineisat	inexacte	inexacte	inexact
óujèt	I es pas.	objecte	objet
I es pas.	oviducte	oviducte	oviducte
prefèt	prefècte	prefecte	préfet
proujèt	projècte	projecte	projet
respèt	respècte	respecte	respect
sujèt	subjècte	subjecte	sujet
trejit (sic, Cosinièr ¹² : traxèt)	trajècte	trajecte	trajet
verdi	I es pas.	veredicte	verdict
viadu	viaduc	viaducte	viaduc

Lo francés a tres terminasons : -c (*aqueduc, viaduc*), -ct (*abject, contact, etc.*), -t (*délit, préfet, etc.*) A agut esitat abans de n'arribar a la fòrma actuala estabilisada : *aqueduct* s'es estat escrit als sègles XVIen e XVII en; *exacte* se tròba sovent masculin al sègle XVIIen, etc. Coma fòrça còps, avèm dins aquela lenga una normalisacion facha a tustas e bustas, çò qu'explican pudicament en disent : « C'est l'usage qui fait loi. »

(12) *Dictionnaire de la langue romano-castraise et des contrées limitrophes* par M. J.-P. Couzinié, Castres, 1850.

Lo catalan a una normalisacion d'una omogeneïtat remarcable : pertot *-cte*, ambe l'*-e* final de supòrt. Una sola excepcion : lo latin *amicum* abotís a *amit* (castelhan *el amito*). En occitan, *amit* sembla èstre la sola fòrma atestada dempuèi l'Edat Mejana (diccionari de Levi ¹¹, de Cosinièr ¹², Lou Tresor). Se pòt ajustar a la corta lista dels mots ont *ct* latin abotís a *it* dins l'ensemble de l'occitan : *la veitura*, *lo reitor*, *l'amit*. (*Grammaire de l'occitan de référence*, p. 87).

Rogièr Teulat escriu dins sa gramatica, aprèp una analisi tròp somària (que ne soi un pauc responsable) : « *Dialèct, insèct* ne seraiènt plus compris aujourd'hui : [dyalet]. Les formes d'Alibert telles que *subjècte* semblent empruntées au catalan. » (Pagina 94) Mai luènh escriu aiçò : « Les mots se prononcent en général sans E de soutien (CT = [t]); *contact, corrèct, projèct, objèct, subjèct...* Mais *insècte, dialècte*. » (Pagina 95).

En realitat, se volèm normalisar aquels mots, d'un costat « coma se prononcian en general », sense *-e* de supòrt e d'un autre costat ambe l'*-e* de supòrt per « èstre compreses », aurem respectivament :

1. *acte, arquitecte, autodidacte, dialècte, dòcte, insècte, oviducte;*
2. *abjèct, conflict, contact, contract, corrèct, delict, edict, etc.*

E la sola explicacion d'aquela manca d'omogeneïtat del tractament del latin *-ctum* serà l'alinhament sistematic sul francés.

Çò que fa que, fin finala, pensam que lo Mèstre aviá rason de normalisar totas aquelas finalas en *-cte*, exactament coma en catalan, quitament s'auquò se ditz pas pus.

Abans d'acabar, quatre mots se meritan un examèn especial : *compacte, exacte, l'aquäducte e lo viaducte*. Lou Tresor pòrta *coumpate, coumpacte* (lengadocian, gascon); *eisat, esate* (lengadocian). Son las doás unicas divergèncias, plan de bon explicar, entre lo francés actual e l'occitan mistralenc : justament se tracha de dos mots ont lo francés dels sègles passats esitèt entre la finala avocalica e la finala vocalica. Fins al sègle XVIIen son atestats *compact e compacte, exact e exacte* al masculin singular. Per consequent, *compacte e exacte* se serián introduits en occitan a partir del francés abans lo sègle XVIIIen. Francismes benvenguts, del moment que bálhan a dos mots populars l'estructura que lor volèm donar dins la lenga literària !

Quant als dos mots qu'Alibert escriu *l'aquaduc e lo viaduc* vesèm pas perqué lor a pas balhat la meteissa finala qu'a *l'oviducte*. Se volèm fòrabandir los francismes, nos cal èstre totalament conse-

quents ambe nòstra finalitat. Lo francés *l'aqueduc, le viaduc* i deu èstre per quicòm dins l'occitan *l'aquaduc, lo viaduc*. Val mai normalisar *l'aqüaducte, lo viaducte* coma *l'oviducte* e coma los mots catalans correspondents : *l'aqüeducte, el viaducte, l'oviducte*.

Tornam dire que l'omogeneïtat d'un tractament, pels mots de formacion sabenta, deu èstre lo critèri essencial de normalisacion quand es clar que las incoèrèncias son degudas a l'influéncia francesa. Mas, per se mainar d'aquò, cal pas examinar solament un pichon nombre de mots mas n'establir lo còrpus mai complèt possible.

Compte tengut que de mots an totjorn pogut passar per malha, aici la lista del trentenat terminat en *-cte* en occitan comun : *abjècte, l'acte, l'aqüaducte, l'arquitècte, l'autodidacte, circonspecte, compacte, lo conflicte, lo contacte, lo contracte, corrècte, lo delicte, lo dialècte, dòcte, l'edicte, estricte, exacte, inexacte, infècte, l'insècte, l'objècte, l'oleoducte, l'oviducte, lo prefècte, lo projècte, lo respècte, lo subjècte, lo trajècte, lo verdicte, lo viaducte*. Reconeissèm, ambe Pompèu Fabra, que se tracha de « mots tècnics de formació grecolatina, mots internacionals d'un ben petit interès lexicogràfic »¹³ mas que nos son indispensables dins l'occitan considerat coma una lenga de cultura modèrna.

La Noguèra, dissabte 7 de setembre de 1974.

(13) *Diccionari General*, Del prefaci de la primera edició, p. VIII.

1872
1873
1874
1875
1876
1877
1878
1879
1880
1881
1882
1883
1884
1885
1886
1887
1888
1889
1890
1891
1892
1893
1894
1895
1896
1897
1898
1899
1900
1901
1902
1903
1904
1905
1906
1907
1908
1909
1910
1911
1912
1913
1914
1915
1916
1917
1918
1919
1920
1921
1922
1923
1924
1925
1926
1927
1928
1929
1930
1931
1932
1933
1934
1935
1936
1937
1938
1939
1940
1941
1942
1943
1944
1945
1946
1947
1948
1949
1950
1951
1952
1953
1954
1955
1956
1957
1958
1959
1960
1961
1962
1963
1964
1965
1966
1967
1968
1969
1970
1971
1972
1973
1974
1975
1976
1977
1978
1979
1980
1981
1982
1983
1984
1985
1986
1987
1988
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997
1998
1999
2000
2001
2002
2003
2004
2005
2006
2007
2008
2009
2010
2011
2012
2013
2014
2015
2016
2017
2018
2019
2020
2021
2022
2023
2024
2025
2026
2027
2028
2029
2030
2031
2032
2033
2034
2035
2036
2037
2038
2039
2040
2041
2042
2043
2044
2045
2046
2047
2048
2049
2050
2051
2052
2053
2054
2055
2056
2057
2058
2059
2060
2061
2062
2063
2064
2065
2066
2067
2068
2069
2070
2071
2072
2073
2074
2075
2076
2077
2078
2079
2080
2081
2082
2083
2084
2085
2086
2087
2088
2089
2090
2091
2092
2093
2094
2095
2096
2097
2098
2099
2100

VIA DOMITIA

Linguistique, dialectologie, onomastique, ethnographie
du sud de la France et du nord de l'Espagne.

Le Service des Publications dispose d'un petit nombre de livraisons anciennes de VIA DOMITIA, qu'il met en vente au prix unitaire de 28 F. Nous extrayons du Sommaire des numéros encore disponibles :

- N° 9 (1962) : A. TABOURET-KELLER, « Observations succinctes sur le caractère sociologique de certains faits de bilinguisme ».
C. JOISTEN, « Les Etres Fantastiques dans le Folklore de l'Ariège ».
- N° 11 (1965) : A. SOUTOU, « Trois noms de lieux du Toulousain ».
X. RAVIER et M. CASTERAN, « Mayouraus de Nistos ».
- N° 12-13 (1967) : J. SÉGUY, « Structures sémantiques des noms désignant en gascon les catégories d'animaux d'élevage ».
A. SOUTOU, « Notes de Toponymie occitane ».
- N° 14 (1968) : H. POLGE, « Un pseudo-cryptogramme : le carré magique ».
J. BOISGONTIER, « Lexique maritime de la Gascogne ».
- N° 15 (1970) : J. LACROIX, « Un « cahier de secrets » languedocien ».
D. FABRE, « L'Ours ravisseur ».
- N° 16 (1971) : D. FABRE et J. LACROIX, « Autan : mancies et météorologie ».
- N° 17 (1972) : H. POLGE, « L'innovation lexicale et son conditionnement ».
J.-L. FOSSAT, « Standardisation et tradition dans un vocabulaire technique ».
- N° 18 (1974) : H. GUITER, « Dictionnaire de fréquence du provençal ».
- N° 19 (1976) : F. BABY, « Ancien gascon A espona mort ».
H. POLGE, « Le franchissement des fleuves ».

Adresser les commandes au *Régisseur du Services des Publications* de l'UTM, 56, rue du Taur, 31000 Toulouse (bien libeller les chèques à ce nom).

C.C.P. TOULOUSE 8620 - 29 E

$$\frac{1}{x^2} = x^{-2}$$

$$\frac{d}{dx} x^{-2} = -2x^{-3} = -\frac{2}{x^3}$$

The derivative of x^{-2} is $-2x^{-3}$, which is $-\frac{2}{x^3}$.

For example, if $x = 2$, then $\frac{1}{x^2} = \frac{1}{4}$ and $-\frac{2}{x^3} = -\frac{2}{8} = -\frac{1}{4}$.

Another example: if $x = 3$, then $\frac{1}{x^2} = \frac{1}{9}$ and $-\frac{2}{x^3} = -\frac{2}{27}$.

In general, the derivative of $\frac{1}{x^2}$ is $-\frac{2}{x^3}$.

This result is consistent with the power rule for differentiation, which states that the derivative of x^n is nx^{n-1} .

Applying this rule to x^{-2} gives $-2x^{-3}$, which is $-\frac{2}{x^3}$.

Therefore, the derivative of $\frac{1}{x^2}$ is $-\frac{2}{x^3}$.

VIA DOMITIA n^{os} 20 - 21

Ce numéro spécial de VIA DOMITIA présente l'état actuel de la recherche dans le domaine de la langue et de la culture méridionales. Un recueil qui fera date, et qui est appelé à devenir un instrument de travail indispensable aux Occitanistes, Spécialistes de l'Animation Culturelle, Linguistes, Ethnographes, etc. Les études publiées ici sont d'une grande diversité, allant du français parlé à Toulouse à la toponymie de la pénétration gauloise en Aquitaine et au vocabulaire gynécologique occitan de la Renaissance...

SOMMAIRE :

Christian ANATOLE, Statut du texte occitan dans un traité de médecine du XVI^e siècle. — André BORELL, Diversité phonologique du français parlé dans l'agglomération toulousaine. — Jean-Claude DINGUIRARD, La désinence — w en gascon. — Juan A. FRAGO GRACIA, El problema de les asimilaciones iberorománicas del tipo — mb — > — m. — Pierre GUIRAUD, Les onomatopées déictiques. — Henri GUITER, Un trait morphosyntaxique de l'aranais. — André LANLY, A propos du traitement de s. — André MARTINET, Le sort de —ll latin en gascon. — Henri POLGE, Glanes d'ethnolinguistique gasconne. — Xavier RAVIER, Les toponymes en dunu(m). — Joseph-Juste SCALIGER, Diatriba de hodiernis francorum linguis.

A paraître en décembre 1978

Adresser les commandes au *Régisseur du Services des Publications* de l'UTM, 56, rue du Taur, 31000 Toulouse (bien libeller les chèques à ce nom).

C.C.P. TOULOUSE 8620 - 29 E

THE [illegible] OF [illegible]

[illegible text]

[illegible]

[illegible text]

[illegible]

[illegible text]

A. GRAFSTRÖM (Université de Heidelberg). — Quelques observations sur les plus anciennes chartes limousines	217
G. HAMMARSTRÖM (Université de Clayton). — Quelques réflexions sur l'enquête indirecte	231
M. ILIESCU (Université de Craiova). — L'occitan et le système des démonstratifs	233
A. LANLY (Université de Nancy). — Villon, <i>le Roman de la Rose</i> et le <i>Testament</i> de Jean de Meun	237
J.-P. LASSALLE (Université de Toulouse-Le Mirail). — « Rêves » et autres mots de l'ordinolecte « maltais »	253
P. MALRIEU (Université de Toulouse-Le Mirail). — La genèse du récit chez l'enfant	261
L. MARQUEZE-POUEY (Université de Toulouse-Le Mirail). — Les « grands vers » dans la poésie occitane des XII ^e et XIII ^e siècles.	281
J. MAZALEYRAT (Université de Paris-Sorbonne). — Un parnassien d'oc : Arsène Vermeuzouze	291
P. MENARD (Université de Paris-Sorbonne). — La « subordination inverse » dans les plus anciennes chansons de geste. Remarques sur les systèmes temporels de concomitance en ancien français.	305
J. POHL (Université de Bruxelles). — Reflets occitans. Un sondage dans un français passif de Belgique	321
H. POLGE (Université de Toulouse - Archives du Gers). — Les messagers des dieux et les portes du ciel	343
G. ROHLFS (Université de Munich). — Etudes de toponymie gasconne.	373
C. ROSTAING (Université de Paris-Sorbonne). — Le vocabulaire de Joseph d'Arbaud	383
J. TAUPIAC (Institut d'Etudes occitanes, Toulouse). — Lo problema de l'-e final de supòrt en occitan comun dins la finala -cte. . .	393

IMPRIMERIE Y. MAURI

16, rue des Jacobins

09200 SAINT-GIRONS

—

1978

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

LIBRARY

540 EAST 57TH STREET

CHICAGO, ILL.

60637

